

ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

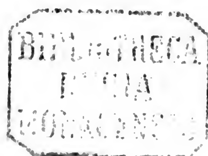
ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR
8, RUE GARANCIÈRE.



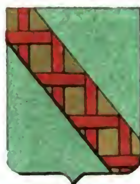



Barbentane


Boisse.


Chateaurenard.


Crouseilhes


Divonne


Gaudechart


Magenta


Sainte Marie.


Simiane


Tascher.


Verac.


Verthamon.

Imp. B. et D. Kaeppelin, Quai Voltaire 17, Paris.

ANNUAIRE

DE

LA NOBLESSE DE FRANCE

ET DES

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE,

PUBLIÉ PAR

M. BOREL D'HAUTERIVE,

AVOCAT A LA COUR IMPÉRIALE,
SECRÉTAIRE DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES.

1860.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.



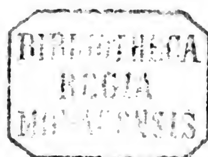
PARIS,

AU BUREAU DE LA PUBLICATION,
RUE RICHER, 50.

DENTU, LIBRAIRE,
PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE, 13.

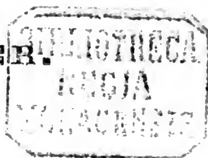
DIARD, LIBRAIRE
RUE DU BAC, 41, ANCIEN 33.

LEMOINE, LIBRAIRE, PLACE VENDÔME, 6


BIBLIOTHECA
REGIA



CALENDRIER.



ANNÉE 1860.

Nombre d'or 18	Indiction romaine. 3
Épacte VII	Lettre dominicale . . . . . AG

FÊTES MOBILES.

Les Cendres, 22 février.	Pentecôte, 27 mai.
Pâques, 8 avril.	La Trinité, 3 juin.
Ascension, 17 mai.	Avent, 2 décembre.

QUATRE-TEMPS.

29 février, 2 et 3 mars.	19, 21 et 22 septembre.
30 mai, 1er et 2 juin.	19, 21 et 22 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Printemps . . . . . 20 mars.	Automne . . . . 22 septembre.
Été . . . . 20 juin.	Hiver. . . . . 21 décembre.

ÉCLIPSES DE 1860.

I. Le 22 janvier, éclipse annulaire de soleil, à minuit, visible dans la mer du Sud et l'Amérique méridionale.

II. Le 7 février, éclipse partielle de lune, à 3 heures du matin, visible en Europe, en Afrique et en Amérique.

III. Le 18 juillet, éclipse de soleil, à 3 heures du soir, totale en Espagne, en Algérie ; partielle en France et dans le reste de l'Europe.

IV. Le 1er août, éclipse partielle de lune, à 6 heures du soir, visible en Asie, en Afrique et en Australie.

ÈRES DIVERSES.

6573 de la période julienne.	2613 de la fondation de Rome.
5863 du monde, d'après la Genèse.	1860 de la naissance de J. C.
	278 de la réforme du calendrier.

SIGNES DES PLANÈTES.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.	♃ Jupiter.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.	♄ Saturne.
♁ Terre.	⚵ Junon.	♅ Uranus.
♂ Mars.	⚶ Vesta.	♆ Neptune.



MOIS DU CALENDRIER HÉBRAIQUE LÉGAL.

L'année hébraïque 5620 se compose de 353 jours; elle a commencé le 29 septembre 1859, et finira le 13 septembre 1860.

Thischri (5619). . .	30 jours.	Nisan.	30 jours.
Marchesvan.	30	Jiar.	29
Kisleu	29	Sivan.	30
Tebeth	29	Thammuz	29
Schebath	30	Ab	30
Adar.	29	Elul.	29

MOIS DU CALENDRIER DE L'HÉGIRE.

L'année 1276 de l'hégire a 354 jours; elle a commencé le 31 juin 1859, et finira le 21 juin 1860.

Moharram (1275). .	30 jours.	Redjeb	30 jours.
Sefer.	29	Schaban.	29
Rabié I.	30	Ramadhan.	30
Rabié II	29	Schoual	29
Gioumada I.	30	Dzoulcada.	30
Gioumada II	29	Dzoulhedgé	29

JANVIER.

Januarius.

Chez les Romains ce mois était dédié à Janus.

♒ le Verseau.

Les jours croissent de 1 h. 6 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Dim.	*Circoncision.*	☽
2	Lun.	S. Basile, évêq.	
3	Mar.	Ste Geneviève.	
4	Mer.	S. Rigobert.	
5	Jeu.	S. Siméon Stylite	
6	Ven.	*Épiphanie.*	
7	Sam.	S. Théau.	
8	Dim.	S. Lucien.	☉
9	Lun.	S. Furcy.	
10	Mar.	S. Paul, ermite.	
11	Mer.	S. Alexandre.	
12	Jeu.	S. Eutrope.	
13	Ven.	S. Hilaire.	
14	Sam.	S. Félix.	
15	Dim.	S. Maur.	☾
16	Lun.	S. Guillaume.	
17	Mar.	S. Antoine.	
18	Mer.	Ch. de S. Pierre.	
19	Jeu.	S. Sulpice.	
20	Ven.	S. Sébastien.	
21	Sam.	Ste Agnès.	
22	Dim.	S. Vincent.	
23	Lun.	S. Ildefonse.	◉
24	Mar.	S. Babylas.	
25	Mer.	C. de S. Paul.	
26	Jeu.	Ste Paule.	
27	Ven.	S. Julien.	
28	Sam.	S. Charlemagne.	
29	Dim.	S. Franç. de S.	
30	Lun.	Ste Bathilde.	
31	Mar.	Ste Marcelle.	☽

FÉVRIER.

Februarius.

En ce mois les Romains célébraient les fêtes des morts.

♓ les Poissons.

Les jours croissent de 1 h. 34 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mer.	S. Ignace.	
2	Jeu.	*Purification.*	
3	Ven.	S. Blaise.	
4	Sam.	Ste Jeanne.	
5	Dim.	Ste Agathe. *Sept*	
6	Lun.	S. Vaast.	
7	Mar.	S. Romuald.	☉
8	Mer.	S. Jean de M.	
9	Jeu.	Ste Apolline.	
10	Ven.	Ste Scholastique.	
11	Sam.	S. Séverin.	
12	Dim.	Ste Eulalie. *Sex.*	
13	Lun.	S. Lezin.	☾
14	Mar.	S. Valentin.	
15	Mer.	S. Grégoire.	
16	Jeu.	Ste Julienne.	
17	Ven.	S. Théodule.	
18	Sam.	S. Siméon.	
19	Dim.	S. Publius. *Quin.*	
20	Lun.	S. Eucher.	
21	Mar.	*Mardi gras.*	◉
22	Mer.	Ste Isab. *Cendr.*	
23	Jeu.	S. Lazare.	
24	Ven.	S. Matthias.	
25	Sam.	S. Nestor.	
26	Dim.	S. Césaire. *Qua.*	
27	Lun.	Ste Honorine.	
28	Mar.	S. Romain.	
29	Mer.	Ste Docile. *IV T.*	☽

MARS.

Martius.

Chez les Romains ce mois était consacré à Mars.

♈ le Bélier.

Les jours croissent de 1 h. 55 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Jeu.	S. Aubin.	
2	Ven.	S. Simplice.	
3	Sam.	Ste Cunégonde.	
4	DIM.	S. Casimir. *Rem.*	
5	Lun.	S. Adrien.	
6	Mar.	Ste Colette.	
7	Mer.	Ste Félice.	☺
8	Jeu.	Ste Rose.	
9	Ven.	Ste Françoise.	
10	Sam.	S. Blanchard.	
11	DIM.	40 mart. *Oculi.*	
12	Lun.	S. Pol, évêque.	
13	Mar.	Ste Euphrasie.	
14	Mer.	S. Lubin.	☾
15	Jeu.	S. Zacharie.	
16	Ven.	S. Cyriaque.	
17	Sam.	Ste Gertrude.	
18	DIM.	S. Alexan. *Læt.*	
19	Lun.	S. Joseph.	
20	Mar.	S. Joachim.	
21	Mer.	S. Benoît.	
22	Jeu.	S. Émile.	◉
23	Ven.	S. Victorien.	
24	Sam.	S. Simon.	
25	DIM.	*La Passion.*	
26	Lun.	S. Ludger.	
27	Mar.	S. Rupert.	
28	Mer.	S. Gontran.	
29	Jeu.	S. Benjamin.	
30	Ven.	S. Rieul.	☽
31	Sam.	Ste Balbine.	

AVRIL.

Aprilis.

En ce mois la terre s'ouvre (*aperitur*) à la végétation.

♉ le Taureau.

Les jours croissent de 1 h. 42 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	DIM.	*Les Rameaux.*	
2	Lun.	S. François de P.	
3	Mar.	S. Richard.	
4	Mer.	S. Isidore.	
5	Jeu.	S. Vincent.	☺
6	Ven.	*Vendredi saint.*	
7	Sam.	S. Romuald.	
8	DIM.	PAQUES.	
9	Lun.	Ste Marie Égyp.	
10	Mar.	S. Macaire.	
11	Mer.	S. Godebert.	
12	Jeu.	S. Jules.	
13	Ven.	S. Justin.	☾
14	Sam.	S. Tiburce.	
15	DIM.	*Quasimodo.*	
16	Lun.	S. Fructueux.	
17	Mar.	S. Parfait.	
18	Mer.	S. Elphége.	
19	Jeu.	S. Théotime.	
20	Ven.	S. Anselme.	
21	Sam.	Ste Hildegonde.	◉
22	DIM.	IIe. Ste Opport.	
23	Lun.	S. Georges.	
24	Mar.	S. Léger.	
25	Mer.	S. Marc.	
26	Jeu.	S. Clet.	
27	Ven.	S. Polycarpe.	
28	Sam.	S. Vital.	☽
29	DIM.	IIIe. S. Robert.	
30	Lun.	S. Eutrope.	

MAI.

Maius.

Les Romains avaient dédié ce mois à la vieillesse (*majoribus*).

♊ les Gémeaux.

Les Jours croissent de 1 h. 00 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mar.	S. Philippe.	
2	Mer.	S. Athanase.	
3	Jeu.	Inv. Ste Croix.	
4	Ven.	Ste Monique.	
5	Sam.	Conv. S. Aug.	☽
6	DIM.	IVe. S. Jean P. L.	
7	Lun.	S. Stanislas.	
8	Mar.	S. Désiré.	
9	Mer.	S. Nicaise.	
10	Jeu.	S. Gordien.	
11	Ven.	S. Mamert.	
12	Sam.	S. Epiphane.	☾
13	DIM.	Ve. S. Servais.	
14	Lun.	S. Pacôme. *Rog.*	
15	Mar.	S. Isidore.	
16	Mer.	S. Honoré.	
17	Jeu.	ASCENSION.	
18	Ven.	S. Félix.	
19	Sam.	S. Yves.	
20	DIM.	VIe. S. Bernard.	◉
21	Lun.	Ste Émilie.	
22	Mar.	Ste Julie.	
23	Mer.	S. Didier.	
24	Jeu.	S. Sylvain.	
25	Ven.	S. Urbain.	
26	Sam.	S. Éleuthère.	
27	DIM.	PENTECÔTE.	☽
28	Lun.	S. Germain.	
29	Mar.	S. Maximilien.	
30	Mer.	S. Félix. *IV T.*	
31	Jeu.	Ste Pétronille.	

JUIN.

Junius.

Chez les Romains ce mois était dédié à la jeunesse (*junioribus*).

♋ l'Écrevisse.

Les jours croissent de 20 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Ven.	S. Pamphile.	
2	Sam.	S. Marcel.	
3	DIM.	Ier. *Trinité.*	☽
4	Lun.	S. Optat.	
5	Mar.	S. Boniface.	
6	Mer.	S. Claude.	
7	Jeu.	*Fête-Dieu.* S. P.	
8	Ven.	S. Médard.	
9	Sam.	Ste Pélagie.	
10	DIM.	IIe. S. Landry.	
11	Lun.	S. Barnabé.	☾
12	Mar.	Ste Olympe.	
13	Mer.	S. Antoine de P.	
14	Jeu.	S. Rufin.	
15	Ven.	S. Modeste.	
16	Sam.	S. Cyr.	
17	DIM.	IIIe. S. Avit.	
18	Lun.	Ste Marine.	
19	Mar.	S. Gervais.	●
20	Mer.	Ste Florence.	
21	Jeu.	S. Leufroy.	
22	Ven.	S. Paulin.	
23	Sam.	S. Félix.	
24	DIM.	IVe. *N. de S. J.-B.*	
25	Lun.	S. Prosper.	
26	Mar.	S. Babolein.	☽
27	Mer.	S. Crescent.	
28	Jeu.	S. Irénée.	
29	Ven.	*S. Pierre.* S. *P.*	
30	Sam.	Comm. de S. Paul.	

JUILLET.

Julius.

Nom adopté en mémoire de la naissance de Jules César.

♌ le Lion.

Les jours décroissent de 1 h. 2 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	DIM.	V^e. S. Martial.	
2	Lun.	*Visit. de la Vierge*	
3	Mar.	S. Anatole.	☺
4	Mer.	Ste Berthe.	
5	Jeu.	Ste Zoé.	
6	Ven.	S. Tranquille.	
7	Sam.	S. Thomas.	
8	DIM.	VIe. Ste Élisab.	
9	Lun.	Ste Victoire.	
10	Mar.	Ste Félicité.	
11	Mer.	S. Pie.	☾
12	Jeu.	S. Gualbert.	
13	Ven.	S. Eugène.	
14	Sam.	S. Bonaventure.	
15	DIM.	VIIe. S. Henri.	
16	Lun.	S. Hilaire.	
17	Mar.	S. Alexis.	
18	Mer.	S. Thomas d'Aq.	◉
19	Jeu.	S. Vincent de P.	
20	Ven.	Ste Marguerite.	
21	Sam.	S. Victor.	
22	DIM.	VIIIe. Ste Madel.	
23	Lun.	S. Apollinaire.	
24	Mar.	Ste Christine.	
25	Mer.	S. Jacques le M.	☽
26	Jeu.	S. Joachim.	
27	Ven.	S. Pantaléon.	
28	Sam.	Ste Anne.	
29	DIM.	IXe. S. Loup.	
30	Lun.	S. Ignace, p.	
31	Mar.	S. Germ. l'Aux.	

AOUT.

Augustus.

Nom adopté en l'honneur de la naissance d'Auguste.

♍ la Vierge.

Les jours décroissent de 1 h. 36 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Mer.	S. Pierre ès Liens	☺
2	Jeu.	S. Étienne.	
3	Ven.	Ste Lydie.	
4	Sam.	S. Dominique.	
5	DIM.	X^e. S. Yon.	
6	Lun.	*Trans. de N.-S.*	
7	Mar.	S. Gaétan.	
8	Mer.	S. Justin.	
9	Jeu.	S. Romain.	☾
10	Ven.	S. Laurent.	
11	Sam.	Ste Susanne.	
12	DIM.	XIe. Ste Claire.	
13	Lun.	S. Hippolyte.	
14	Mar.	S. Eusèbe.	
15	Mer.	ASSOMPTION.	
16	Jeu.	S. Roch.	◉
17	Ven.	S. Mammès.	
18	Sam.	Ste Hélène.	
19	DIM.	XIIe. S. Louis, év.	
20	Lun.	S. Bernard.	
21	Mar.	S. Privat.	
22	Mer.	S. Symphorien.	
23	Jeu.	S. Timothée.	☽
24	Ven.	S. Barthélemy.	
25	Sam.	S. Louis.	
26	DIM.	XIIIe. S. Zéphyr.	
27	Lun.	S. Césaire.	
28	Mar.	S. Augustin.	
29	Mer.	S. Médéric.	
30	Jeu.	S. Fiacre.	
31	Ven.	S. Ovide.	☺

SEPTEMBRE.			
September.			
Ce mois était le septième de l'année romaine.			
♎ la Balance.			
Les jours décroissent de 1 h. 45 m.			
Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Sam.	S. Leu. S. Gilles.	
2	DIM.	XIVe. S. Lazare.	
3	Lun.	S. Grégoire.	
4	Mar.	Ste Rosalie.	
5	Mer.	S. Bertin.	
6	Jeu.	S. Éleuthère.	
7	Ven.	S. Cloud.	
8	Sam.	*Nat. de la Vierge.*	☾
9	DIM.	XVe. S. Omer.	
10	Lun.	Ste Pulchérie.	
11	Mar.	S. Hyacinthe.	
12	Mer.	S. Raphaël.	
13	Jeu.	S. Aimé.	
14	Ven.	*Ex. de la Croix.*	
15	Sam.	S. Nicomède.	◉
16	DIM.	XVIe. S. Cyprien.	
17	Lun.	S. Lambert.	
18	Mar.	S. Jean Chrysos.	
19	Mer.	S. Janvier.	
20	Jeu.	S. Eustache.	
21	Ven.	S. Matth. *IV T.*	☽
22	Sam.	S. Maurice.	
23	DIM.	XVIIe. Ste Thèc.	
24	Lun.	S. Andoche.	
25	Mar.	S. Firmin.	
26	Mer.	Ste Justine.	
27	Jeu.	S. Côme. S. Dam.	
28	Ven.	S. Céran.	
29	Sam.	S. Michel.	
30	DIM.	XVIIIe. S. Jérôme	●

OCTOBRE.			
October.			
Ce mois était le huitième de l'année romaine			
♏ le Scorpion.			
Les jours décroissent de 1 h. 49 m.			
Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Lun.	S. Remi.	
2	Mar.	XIXe. SS. Anges.	
3	Mer.	S. Denys l'aréop.	
4	Jeu.	S. Franç. d'Ass.	
5	Ven.	Ste Aure.	
6	Sam.	S. Bruno.	
7	DIM.	XXe. S. Serge.	☾
8	Lun.	Ste Brigitte.	
9	Mar.	S. Denis.	
10	Mer.	S. Paulin.	
11	Jeu.	S. Nicaise.	
12	Ven.	S. Wilfrid.	
13	Sam.	S. Géraud.	
14	DIM.	XXIe. S. Caliste.	
15	Lun.	Ste Thérèse.	
16	Mar.	S. Gallien.	
17	Mer.	S. Cerbonet.	
18	Jeu.	S. Luc.	
19	Ven.	S. Savinien.	
20	Sam.	S. Caprais.	
21	DIM.	XXIIe. Ste Ursul.	☽
22	Lun.	S. Mellon.	
23	Mar.	S. Hilaire.	
24	Mer.	S. Magloire.	
25	Jeu.	S. Crép. S. Crép.	
26	Ven.	S. Rustique.	
27	Sam.	S. Frumence.	
28	DIM.	XXIIIe. S. S. S. J.	
29	Lun.	S. Faron.	●
30	Mar.	S. Lucain.	
31	Mer.	S. Quentin.	

NOVEMBRE.

November.

Ce mois était le neuvième de l'année romaine.

♐ le Sagittaire.

Les jours décroissent de 1 h. 21 m.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Jeu.	TOUSSAINT.	
2	Ven.	*Comm. des Morts.*	
3	Sam.	S. Marcel.	
4	DIM.	XXIVe. S. Charles.	
5	Lun.	S. Zacharie.	
6	Mar.	S. Léonard.	☾
7	Mer.	S. Florent.	
8	Jeu.	S. Godefroid.	
9	Ven.	S. Mathurin.	
10	Sam.	S. Léon.	
11	DIM.	XXVe. S. Martin.	
12	Lun.	S. René.	
13	Mar.	S. Brice.	◉
14	Mer.	S. Maclou.	
15	Jeu.	Ste EUGÉNIE.	
16	Ven.	S. Edme.	
17	Sam.	S. Aignan.	
18	DIM.	XXVIe. Ste Aude.	
19	Lun.	Ste Élisabeth.	
20	Mar.	S. Edmond.	☽
21	Mer.	*Prés. de la Vierge*	
22	Jeu.	Ste Cécile.	
23	Ven.	S. Clément.	
24	Sam.	S. Severin.	
25	DIM.	XXVIIe. Ste Cath.	
26	Lun.	Ste Gen. des A.	
27	Mar.	S. Vital.	
28	Mer.	S. Sosthène.	☺
29	Jeu.	S. Saturnin.	
30	Ven.	S. André.	

DÉCEMBRE.

December.

Ce mois était le dixième de l'année romaine.

♑ le Capricorne.

Les jours décroiss. de 19 m. jusqu'au 21.

Jours du mois.	Jours de la semaine.	FÊTES et SAINTS.	Phases de la lune.
1	Sam.	S. Éloi.	
2	DIM.	Ier *de l'Av.* S. Fr.	
3	Lun.	S. Fulgence.	
4	Mar.	Ste Barbe.	
5	Mer.	S. Sabas.	☾
6	Jeu.	S. Nicolas.	
7	Ven.	S. Ambroise.	
8	Sam.	*Concept. de la V.*	
9	DIM.	IIe. Ste Léocadie.	
10	Lun.	Ste Valère.	
11	Mar.	S. Fuscien.	
12	Mer.	Ste Constance.	◉
13	Jeu.	Ste Luce.	
14	Ven.	S. Nicaise. *IV T.*	
15	Sam.	S. Mesmin.	
16	DIM.	IIIe. Ste Adélaïd.	
17	Lun.	S. Lazare.	
18	Mar.	S. Gatien.	
19	Mer.	S. Timothée.	
20	Jeu.	S. Zéphirin.	☽
21	Ven.	S. Thomas.	
22	Sam.	S. Ischyrion.	
23	DIM.	IVe. Ste Victoire.	
24	Lun.	Ste Delphine.	
25	Mar.	NOEL.	
26	Mer.	S. Étienne	
27	Jeu.	S. Jean l'Évang	
28	Ven.	SS. Innocents.	☺
29	Sam.	S. Thomas de C.	
30	DIM.	Ste Colombe.	
31	Lun.	S. Sylvestre.	

PRÉFACE.

Les efforts que l'*Annuaire de la noblesse* n'avait cessé de faire depuis quinze ans pour lutter contre le pillage des titres avaient enfin obtenu un premier résultat en 1858. Le gouvernement, ayant senti le besoin d'apporter un remède au mal, avait demandé le rétablissement de l'article 259 du Code pénal. Le Corps législatif crut devoir modifier la proposition et y joindre des dispositions empruntées à une loi que les *thermidoriens* avaient votée le 6 fructidor an II, pour empêcher de prendre à l'avenir les noms illustres de l'antiquité, comme Couthon dit *Aristide*, Babeuf dit *Gracchus*, Clootz dit *Anacharsis*. (*Voyez* plus loin, page 283.)

Ainsi la loi du 28 mai 1858 contient deux parties très-distinctes : celle qui concerne les titres, et celle qui concerne les noms rappelant des souvenirs féodaux et nobiliaires. On a donc obtenu plus que l'on n'avait demandé. Cependant la mission de l'*Annuaire de la noblesse* n'est pas terminée. Il reste à interpréter la loi, à en réglementer l'application, à fixer la jurisprudence incertaine de cette matière nouvelle.

Le décret du 8 janvier 1859 rétablissant le conseil du sceau, celui du 5 mars 1859 sur les titres étrangers, et les circulaires de M. le garde des sceaux ont commencé cette œuvre; mais il y a encore beaucoup à faire.

Pour les titres français, la question serait bien facile à résoudre; on n'aurait qu'à exiger (comme nous le proposons, page 312) que chacun produisît ses lettres patentes et demandât un brevet de reconnaissance ou de confirmation, délivré moyennant un léger droit de finance. Ceux qui

n'auraient eu jusqu'ici que des titres de courtoisie, antérieurs ou non à 1789, solliciteraient une confirmation, une concession nouvelle; et dans le cas où le gouvernement ne croirait pas devoir accueillir une demande, il accorderait néanmoins un brevet viager à celui qui aurait été connu jusqu'alors sous un titre qu'il serait bien dur de lui retirer quand il touche presque au terme de sa carrière.

Il ne resterait plus alors qu'à régler la forme de la transmission des titres héréditaires et les droits des cadets, qui n'ont été régis ni par les lois de 1809 et 1810, applicables seulement aux majorats, ni par l'ordonnance du 25 août 1817, exclusivement consacrée à la pairie.

Une fois toutes ces questions bien résolues, la chancellerie et le conseil du sceau pourraient marcher rapidement et avec assurance à la régularisation générale de tous les titres, au lieu de se borner, en un an, à enregistrer deux nouveaux ducs : de Magenta et de Tascher la Pagerie; trois ou quatre transmissions de titres en ligne collatérale ou féminine : comtes de Casabianca, de Péluze (Marey-Monge), Sieyès (neveu du conventionnel); quelques confirmations de titres de comtes romains, comme MM. les amiraux Casy, Cécile, etc.

Quant à la question des noms, elle est beaucoup plus difficile et plus compliquée. Il y a là tout un code à promulguer; car la loi des *thermidoriens*, la seule qui eût jusqu'ici décrété l'hérédité des noms, n'ayant jamais été mise en vigueur, du moins comme répression et comme sanction pénale, n'avait pu donner de fréquentes occasions d'établir une jurisprudence. Les tribunaux eux-mêmes, saisis en vertu des articles 855-858 du Code de procédure, de demandes en rectification d'actes de l'état civil (*voyez* plus loin page 285), se trouvaient dans une grande perplexité et jugeaient, faute d'autres règles de conduite, d'après les circonstances, les personnes et leurs propres inspirations. Un logicien aurait dans bien des circonstances cru reconnaître de profondes contradictions! Ainsi, le tribunal de

Thionville saisi en 1847 d'une demande de rectification de l'acte de naissance de M. de Nicéville, où la particule avait été omise, ne crut pas devoir accorder cette rectification parce que la suppression de la particule avait eu lieu conformément aux lois de 1790. La cour de Metz confirma en appel la sentence des premiers juges, quoiqu'elle eût, en 1836 et 1837, rendu des arrêts pour le rétablissement de la particule nobiliaire. Enfin, tout récemment, le tribunal civil de Metz vient d'ordonner la rectification de l'acte de baptême de M. Prouveur de Pont, dressé à Valenciennes en 1794, dans lequel étaient omis le mot Pont et la particule (*voyez* plus loin page 305). Entre ces décisions différentes, dans le ressort d'une seule cour, il y a de quoi laisser une grande incertitude à celui qui désirerait se soumettre au vœu de la loi.

C'est donc surtout en cette matière de concession, de changement et de rectification de noms qu'il faut user de modération et de bienveillance. Il y a à peine deux générations que les noms sont *légalement héréditaires ;* laissez-leur le temps de se régulariser et de se fixer comme forme et comme orthographe. Si des personnes désirent, en se soumettant aux prescriptions de la loi du 11 germinal an XI, modifier le nom qu'elles ont reçu dans leur acte de naissance et qui, souvent, n'était pas le plus habituel des noms de leurs aïeux, pourquoi rejeter leur demande, puisque toutes les précautions ont été prises par cette loi de germinal pour que les intérêts des tiers et de la société fussent sauvegardés? Pourquoi surtout crier à l'impiété filiale? Pourquoi faire un crime de son goût à celui qui préfère un nom harmonieux ou insignifiant, à une dénomination prétendue patronymique, ridicule par le sens, comme Trognon, Jacquot, Perruche, etc., ou désagréable par la forme comme Salprewick ou Wykerslooth?

Le magistrat ou le fonctionnaire qui met l'habit noir et la cravate blanche, méprise-t-il pour cela les sabots et la bure de ses pères? Il obéit aux exigences sociales.

La loi du 28 mai, qui impose l'obligation à chacun de faire régulariser son état civil, a atteint en masse une foule de magistrats : MM. Rolland de Villargue, Perrot de Chezelle, Page de Maisonfort, Camusat-Busserolles, etc.; de préfets : MM. Durand-Saint-Amant, Guillaume d'Auribeau, Paul de Rostan d'Ancezune, etc.; de députés : MM. Richard de Montjoyeux, Bois de Mouzilly, Lebeuf de Montgermon, Lescuyer d'Attainville, etc.; de généraux et d'officiers : MM. d'Hugues Duquesne, Bonnot de Mably, Mornay-Soult de Dalmatie, de Salignac-Fénelon, Marey-Monge, etc., qui tous ont demandé ou obtenu de porter des noms que pour la plupart ils avaient déjà. On se trouvera donc sur ce terrain en fort bonne compagnie. Mais puisque nous sommes dans un état transitoire, que la porte soit impartialement et suffisamment ouverte.

Enfin, si un magistrat, un haut fonctionnaire, un écrivain de talent a été connu tout sa vie sous un nom qui n'est pas inscrit dans son acte de naissance, mais que son père lui avait fait prendre de bonne heure après l'avoir lui-même porté et honoré, serait-ce bien comprendre le but et le vœu de la loi que de le débaptiser en quelque sorte et de l'obliger à reprendre une dénomination qui, inconnue à tous, deviendrait un pseudonyme, un voile trompeur? Remplacez par un effet rétroactif les noms de Voltaire, de Beaumarchais, de d'Alembert, par ceux d'Arouet, de Caron et de Lerond, aurez-vous fait autre chose que jeter une confusion funeste et regrettable !

Le devoir de l'*Annuaire de la noblesse,* en présence de la nouvelle loi, était de redoubler de soins, d'exactitude et de réserve. Ses éditeurs n'ont rien épargné pour cela, et ils ont été puissamment secondés par les bienveillantes communications qu'ils ont reçues, et dont ils remercient vivement les familles.

20 décembre 1859.

MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

EMPIRE FRANÇAIS.



Pour le précis historique de la famille impériale, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. — Napoléon Ier, né 15 août 1769, empereur 18 mai 1804, ayant abdiqué 14 avril 1814 et 22 juin 1815, décédé 5 mai 1821; Charles-Louis-Napoléon, son neveu, élu président de la république française 10 décembre 1848, réélu pour dix ans 20 décembre 1851, empereur héréditaire 2 décembre 1852. — ARMES : *d'azur, à l'aigle d'or, empiétant un foudre du même.*

NAPOLÉON III Charles-Louis, empereur des Français, né 20 avril 1808, fils de *Louis*-Napoléon, roi de Hollande, et de Hortense de Beauharnais; marié 29 janvier 1853 à

EUGÉNIE, impératrice des Français, née 5 mai 1826.

De ce mariage :

Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, prince impérial, né 16 mars 1856.

Oncle.

Jérôme-Napoléon, né 15 novembre 1784, roi de Westphalie du 1er décembre 1807 au 26 octobre 1813, marié 22 août 1807 à Frédérique-*Catherine*-Sophie-Dorothée de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1836, dont :

1° *Napoléon*-Joseph-Charles-Paul, né à Trieste 9 septembre 1822, marié 30 janvier 1859 à

Clotilde-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, fille du roi de Sardaigne.

2° *Mathilde*-Lætitia-Wilhelmine, née à Trieste 27 mai 1820, mariée en 1841 au prince Anatole Demidoff de San-Donato.

Tante.

Stéphanie-Louise-Adrienne-Napoléon de Beauharnais, grande-duchesse douairière de Bade, née 28 août 1789.

ANHALT.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 5. — Auteur : Albert l'Ours, comte d'Ascanie, qui fonda la ville de Berlin, en 1142. — Titres : Margrave, 1134 ; prince de l'Empire, 1138 ; prince d'Anhalt, 1218 ; duc d'Anhalt-Bernbourg, 15 mars 1806 ; duc d'Anhalt-Dessau, 18 avril 1813. — Culte évangélique. — Armes : *parti, au* 1 *d'argent, à une demi-aigle de gueules*, qui est d'Anhalt ; *au* 2 *burelé de sable et d'or, au crancelin de sinople*, qui est de Saxe.

I. ANHALT-DESSAU.

Léopold-Frédéric, duc d'Anhalt-Dessau, né 1er octobre 1794, successeur de Léopold, son aïeul, 9 août 1817, marié 18 avril 1818 à *Frédérique*-Louise-Wilhelmine-Amélie, cousine germaine du roi de Prusse, née 30 septembre 1796 ; veuf 1er janvier 1850, dont :

1° Léopold-*Frédéric*-François-Nicolas, prince héritier, né 29 avril 1831, marié 22 avril 1854 à

Antoinette-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838, cousine du duc de Saxe-Altenbourg, dont :

a. Léopold-*Frédéric*-Édouard-Charles-Alexandre, né 19 août 1856.

b. *Élisabeth*-Marie-Frédérique-Amélie, née 7 septembre 1857.

2° Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824, mariée 28 avril 1853 au duc Ernest de Saxe-Altenbourg.

3° *Marie*-Anne, née 14 septembre 1837, mariée 29 novembre 1854 à *Frédéric*, neveu du roi de Prusse.

Frères et sœur du duc.

I. *Georges*-Bernard, né 21 février 1796, marié 6 août 1825 à *Caroline* de Schwarzbourg-Rudolstadt, veuf 14 janvier 1829 ; dont :

Louise, née 22 juin 1826.

II. *Frédéric*-Auguste, né 23 septembre 1799, marié 11 septembre 1832 à

Marie-Louise-Charlotte, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, née 9 mai 1814, dont :

1° *Adélaïde*-Marie, née 25 décembre 1833, mariée 23 avril 1851 au duc régnant de Nassau.

2° *Bathilde*-Amalgonde, née 29 décembre 1837.

3° *Hilda*-Charlotte, née 13 décembre 1839.

III. *Guillaume*-Woldemar, né 29 mai 1807, marié morganatiquement 9 juillet 1840 à Caroline-*Emilie*, baronne de Stolzenberg, née 31 janvier 1812.

II. ANHALT-BERNBOURG.

ALEXANDRE-Charles, duc d'Anhalt-Bernbourg 24 mars 1834, né 2 mars 1805, marié 30 octobre 1834 à

FRÉDÉRIQUE-Caroline-Julienne de Holstein-Glucksbourg, née 9 octobre 1811 (*voyez* : DANEMARK).

Sœur du duc.

Wilhelmine-*Louise*, née 30 octobre 1799, mariée 21 novembre 1817 à Frédéric, prince de Prusse.

AUTRICHE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 7. — Érections : duché d'Autriche 16 septembre 1146, archiduché 12 juin 1360, empire 11 août 1804. — Maison de Lorraine depuis François Ier, duc de Lorraine, empereur électif d'Allemagne 1745-1765, époux de Marie-Thérèse ; père de Joseph II, 1765-1790 ; Léopold II, frère de Joseph, 1790-1792 ; son fils, François II, élu empereur d'Allemagne en 1792, abdique en 1806, après avoir érigé ses États héréditaires en empire d'Autriche ; règne sous le nom de François Ier, 1806-1835. — Ferdinand Ier, empereur 2 mars 1835, abdique 2 décembre 1848 ; son neveu lui succède. — Culte catholique. — ARMES : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre une épée nue et un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.* La maison de Lorraine a chargé la poitrine de l'aigle d'un écu : *tiercé en pal ; au* 1 *d'or, au lion de gueules, couronné d'azur*, qui est d'HABSBOURG ; au 2 *de gueules, à la fasce d'argent*, qui est d'AUTRICHE ; au 3 *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent*, qui est de LORRAINE.

François-Joseph Ier Charles, né 18 août 1830, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, de la Lombardie et de Venise, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie et d'Illyrie par l'abdication de son oncle et la renonciation de son père du 2 décembre 1848, marié 24 avril 1854 à

Élisabeth-Amélie-Eugénie, fille de Maximilien, duc en Bavière, née 24 décembre 1837, dont :

a. Archiduc *Rodolphe*-François-Charles-Joseph, né 21 août 1858.

b. Archiduchesse *Gisèle*-Louise-Marie, née 12 juillet 1856.

Frères de l'empereur.

I. Archiduc *Ferdinand*-Maximilien-Joseph, gouverneur général du royaume Lombard-Vénitien, né 6 juillet 1832, marié 27 juillet 1857 à

Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840, fille du roi des Belges.

II. Archiduc *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833, marié 4 novembre 1856, veuf 15 septembre 1858 de Marguerite, fille du roi de Saxe.

III. Archiduc *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Père et mère de l'empereur.

Archiduc *François*-Charles-Joseph, fils de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse-Caroline-Josèphe des Deux-Siciles, né 7 décembre 1802, marié 4 novembre 1824 à

Frédérique-*Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière.

Oncle et tante de l'empereur.

I. Ferdinand Ier Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 avril 1793, empereur d'Autriche (2 mars 1835-2 décembre 1848), marié 27 février 1831 à

Marie-*Anne*-Caroline-Pie, née 19 septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne.

II. Archiduchesse *Marie*, née 1er mars 1798, princesse douairière de Salerne (*voyez :* Deux-Siciles).

Aïeule de l'empereur.

(*4e femme de l'empereur* François Ier :)

Impératrice *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, fille de feu Maximilien Ier, roi de Bavière, mariée 10 novembre 1816 à l'empereur François Ier, veuve 2 mars 1835.

Grands-oncles de l'empereur Ferdinand.

(*L'empereur* Léopold II, *né* 5 *mai* 1747, *mort* 1er *mars* 1792, *marié à* Marie-Louise, *fille de Charles III, roi d'Espagne, a laissé, outre François Ier, son fils aîné et successeur, six autres enfants :*)

I. Ferdinand III *Joseph-Jean, grand-duc de Toscane* 2 *juillet* 1790, *mort* 18 *juin* 1824 (*voyez:* TOSCANE).

II. *Archiduc* Charles-*Louis-Jean-Joseph-Laurent, né* 5 *septembre* 1771, *marié* 17 *septembre* 1815 *à* Henriette, *princesse de Nassau-Weilbourg, veuf* 29 *décembre* 1829, *décédé* 30 *avril* 1847, *dont :*

1° Archiduc *Albert*-Frédéric-Rodolphe, né 3 août 1817, général de cavalerie, marié 1er mai 1844 à *Hildegarde*-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 juin 1825, sœur du roi de Bavière, dont :

a. Archiduchesse Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845.

b. Archiduchesse Mathilde-Marie-Aldegonde-Alexandrine, née 25 janvier 1849.

2° Archiduc *Charles*-Ferdinand, né 29 juillet 1818, feld-maréchal-lieutenant, marié 18 avril 1854 à Françoise-Marie-*Élisabeth*, sa cousine germaine, née 17 janvier 1831, veuve 15 décembre 1849 de l'archiduc Ferdinand de Modène, dont :

a. Archiduc *Frédéric*-Marie-Albert-Guillaume-Charles, né 4 juin 1856.

b. Archiduchesse Marie-Christine-Désirée-Henriette-Félicité-Regnière, née 21 juillet 1858.

3° Archiduc *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827, coadjuteur de l'ordre Teutonique.

4° Archiduchesse Marie-*Thérèse*-Isabelle, reine douairière des Deux-Siciles.

5° Archiduchesse Marie-*Caroline*-Louise-Christine, mariée à son cousin germain l'archiduc *Reinier*.

III. *Archiduc* Joseph-*Antoine-Jean, né* 9 *mars* 1776, *décédé* 7 *janvier* 1847, *marié :* 1° *le* 30 *octobre* 1799 *à* Alexandra-*Paulowna, grande-duchesse de Russie, morte* 16 *mars* 1801 ; 2° *le* 30 *août* 1815 *à* Herminie, *fille du prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, morte en couches* 14 *septembre* 1817 ; 3° 24 *août* 1819 *à* Marie-*Dorothée-Wilhelmine-Caroline de Wurtemberg, décédée* 19 *mars* 1855.

Du deuxième lit :

1° Archiduc *Étienne*-François-Victor, né 14 septembre 1817, feld-maréchal-lieutenant.

Du troisième lit :

2° Archiduc *Joseph*-Charles-Louis, né 2 mars 1833.

3° Archiduchesse Françoise-Marie-*Élisabeth*, veuve de l'archiduc Ferdinand de Modène, remariée 18 avril 1854 à l'archiduc Charles.

4° Archiduchesse *Marie-Henriette*-Anne, née 23 août 1836, mariée 22 août 1853 au duc de Brabant.

IV. *Archiduc* Reinier, *né* 30 *septembre* 1783, *marié* 28 *mai* 1820 *à Marie-Élisabeth*-Françoise, *tante du roi de Sardaigne*, *veuve* 16 *janvier* 1853, *décédée* 25 *décembre* 1856, *dont :*

1° Archiduc *Léopold*-Louis-Marie-François-Jules-Eustorge-Gérard, né 6 juin 1823.

2° Archiduc *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroi-Cyriaque, né 8 août 1824.

3° Archiduc *Sigismond*-Léopold-Reinier-Marie-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826.

4° Archiduc *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-Évangile-François-Ignace, né 11 janvier 1827, marié 21 février 1852 à

Archiduchesse Marie-*Caroline*-Louise-Christine, sa cousine germaine, née 10 septembre 1825.

5° Archiduc *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828.

VI. Archiduc *Louis*-Joseph-Antoine, né 13 décembre 1784.

Grand-oncle.

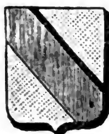
Archiduc Ferdinand, *duc de Brisgau et de Modène*, *frère puîné de l'empereur Léopold II*, *marié* 15 *octobre* 1771 *à Marie*-Béatrice *d'Este*, *veuve* 24 *décembre* 1806, *décédée* 14 *novembre* 1829, *dont :*

1° *Archiduc* François-*Joseph*, *père du duc actuel de Modène* (*voyez :* MODÈNE).

2° Archiduc *Maximilien*-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 juillet 1782, grand maître de l'ordre Teutonique dans l'empire d'Autriche.

Pour les autres branches souveraines de la maison d'Autriche-Lorraine, voyez : MODÈNE, TOSCANE.

BADE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 13. — Culte évangélique. — Premier auteur connu : Hermann, qui suivit l'empereur Conrad à la croisade de 1147. — Titres : Margrave 13 juin 1158. — Branche aînée : électeur 27 avril 1803; grand-duc 12 juillet 1806. — Branche cadette de *Hochberg*, comtes de Neufchâtel et de Rothelin, fondus dans la maison d'Orléans-Longueville. — Armes : *d'or, à la bande de gueules.*

Frédéric-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade, né 9 septembre 1826, marié 20 septembre 1856 à

Louise-Marie-Élisabeth, fille du prince de Prusse, née 3 décembre 1838, dont :

Frédéric-Guillaume-Louis-Léopold-Auguste, né 9 juillet 1857.

Frères et sœurs.

I. Louis-*Guillaume*-Auguste, major au 1er régiment d'infanterie de la garde, au service de Prusse, né 18 décembre 1829.

II. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, capitaine au 7e cuirassiers.

III. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, duchesse régnante de Saxe-Cobourg-Gotha.

IV. *Marie*-Amélie, née 20 novembre 1834.

V. *Cécile*-Auguste, née 29 septembre 1839, mariée 27 août 1857 à *Michel*, grand-duc de Russie.

Mère.

Sophie-Wilhelmine, née 21 mai 1801, fille de Gustave IV, roi de Suède, mariée 25 juillet 1819 à Léopold, grand-duc de Bade, veuve 24 avril 1852.

Oncles et tantes.

I. *Guillaume*-Louis-Auguste, margrave de Bade, né 8 avril 1792, général d'infanterie, marié 16 octobre 1830 à

Élisabeth-Alexandrine-Constance de Wurtemberg, née 27 février 1802, veuve 11 octobre 1859, dont :

1° *Sophie*-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 août 1834.

2° *Pauline*-Sophie-Élisabeth-Marie, née 18 décembre 1835.

3° *Léopoldine*-Wilhelmine-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 février 1837.

II. *Maximilien*-Frédéric-Jean-Ernest, margrave de Bade, né 8 décembre 1796, lieutenant général.

III. *Amélie*-Christine-Caroline, née 26 janvier 1795, mariée 19 avril 1818 à *Charles-Egon*, prince de Furstenberg; veuve 22 octobre 1854.

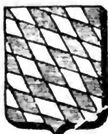
Grande-duchesse douairière.

Stéphanie-Louise-Adrienne de Beauharnais, née 28 août 1789, mariée 8 avril 1806 à *Charles*, cousin germain du grand-duc actuel; veuve 8 décembre 1818, dont :

1° *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 octobre 1813, mariée 21 octobre 1834 au prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen.

2° *Marie*-Amélie-Élisabeth-Caroline, née 11 octobre 1817, mariée 23 février 1843 au marquis de Douglas, duc d'Hamilton, pair d'Angleterre.

BAVIÈRE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 16. — Culte catholique. — Auteur : Othon le Grand, comte de Wittelsbach, porte-étendard de l'empereur Frédéric-Barberousse. — Titres : Duc de Bavière 24 juin 1180; électeur 21 décembre 1356; roi de Bavière 29 décembre 1805.—Armes : *fuselé en bandes d'argent et d'azur de 21 pièces.*

Maximilien II Joseph, roi de Bavière, comte palatin du Rhin, duc de Franconie et de Souabe, né 28 novembre 1811, héritier du trône par l'abdication de son père du 21 mars 1848, marié 12 octobre 1842 à

Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, reine de Bavière, née 15 octobre 1825, fille du prince Guillaume de Prusse, oncle du roi, dont :

1° *Louis*-Othon-Frédéric-Guillaume, prince royal, né 25 août 1845.

2° *Othon*-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Frères et sœurs du roi.

I. *Othon*-Frédéric-Louis, roi de Grèce (*voyez* p. 23).

II. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821, marié 15 avril 1844 à

Auguste-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine, née 1er avril 1825, fille de Léopold II, grand-duc de Toscane, dont :

1° *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred, né 7 janvier 1845.

2° *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 février 1846.

3° François-Joseph-*Arnoulphe*-Adalbert-Marie, né 6 juillet 1852.

4° *Thérèse*-Charlotte-Marianne-Auguste, née 12 novembre 1850.

III. *Adalbert*-Guillaume-Georges-Louis, né 19 juillet 1828, marié 26 août 1856 à

Amélie-Philippine, infante d'Espagne, née 12 octobre 1834, dont : N..., né 22 octobre 1859.

IV. *Mathilde*, née 30 août 1813, mariée 26 décembre 1833 au grand-duc de Hesse.

V. *Aldegonde*, née 19 mars 1823, mariée 29 mars 1842 à François V, duc de Modène.

VI. *Hildegarde*, née 10 juin 1825, mariée 1er mai 1844 à *Albert*, archiduc d'Autriche.

VII. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.

Père du roi.

Louis-Charles-Auguste, né 25 août 1786, roi de Bavière (13 octobre 1825-21 mars 1848); marié 12 octobre 1810, veuf 25 octobre 1854 de *Thérèse*, tante du duc de Saxe-Altenbourg, née 8 juillet 1792.

Oncle et tantes du roi.

(*Du premier lit du père et de* Wilhelmine-*Auguste*, *fille de Georges*, *prince de Hesse-Darmstadt*, *morte* 30 *mars* 1796) :

I. *Charles*-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 juillet 1795, feld-maréchal bavarois.

II. *Caroline*-Auguste, née 8 février 1792, impératrice douairière d'Autriche.

(*Du second lit du père et de Frédérique-Wilhelmine-*Caroline *de Bade, morte* 13 *novembre* 1841) :

III. *Élisabeth*, née 13 novembre 1801, reine de Prusse.

IV. *Amélie*-Auguste, sœur jumelle de la précédente, reine de Saxe.

V. *Sophie*, née 27 janvier 1805, mère de l'empereur d'Autriche.

VI. *Marie*-Anne-Léopoldine, sœur jumelle de la précédente, reine douairière de Saxe.

VII. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, mariée 9 septembre 1828 à Maximilien-Joseph, duc en Bavière.

BELGIQUE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 19. — Formation du royaume, qui se détache de la Hollande, en septembre 1830. — Culte catholique. — Maison régnante de Saxe-Cobourg; luthérienne.— Royale 4 juin et 12 juillet 1831. — ARMES : *de sable, au lion couronné d'or*.

LÉOPOLD Ier Georges-Chrétien-Frédéric, roi des Belges, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 16 décembre 1790, élu roi 4 juin 1831, couronné 21 juillet 1831; veuf 5 novembre 1817 de Charlotte, fille de Georges IV, roi de la Grande-Bretagne; remarié 9 août 1832 à *Louise*-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, née 3 avril 1812; veuf 11 octobre 1850, dont :

1° *Léopold*-Louis-Philippe-Marie-Victor, duc de Brabant, prince royal, né 9 avril 1835, marié 22 août 1853 à

Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, née 23 août 1836, dont :

a. Léopold-Ferdinand-Élie-Victor-Albert-Marie, comte de Hainaut, né 12 juin 1859.

b. *Louise*-Marie-Amélie, née 18 février 1858.

2° *Philippe*-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-Georges, comte de Flandre, né 25 mars 1837, colonel du régiment des guides.

3° Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840, mariée 27 juillet 1857 à l'archiduc *Maximilien,* frère de l'empereur d'Autriche.

BRÉSIL.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 20. — Maison de Bragance. — Culte catholique. — Royaume du Brésil 16 décembre 1815; empire 1er décembre 1822. — ARMES : *de sinople, à la croix potencée de gueules, bordée d'or, chargée d'une sphère armillaire d'or, et environnée d'un cercle d'azur bordé d'argent et chargé de* 18 *étoiles du même.*

DOM PEDRO II de *Alcantara*, empereur du Brésil, né 2 décembre 1825, successeur sous tutelle de son père dom Pedro Ier 7 avril 1831, majeur 23 juillet 1840, marié 30 mai 1843 à

THÉRÈSE-Christine-Marie, née 14 mars 1822, sœur du roi des Deux-Siciles, dont :

1° *Isabelle*-Christine-Léopoldine-Auguste-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 29 juillet 1846.

2° *Léopoldine*-Thérèse-Françoise-Caroline-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 13 juillet 1847.

Sœurs de l'empereur.

I. Dona *Januaria*, née 11 mars 1822, mariée 28 avril 1844 à Louis, comte d'Aquila, frère du roi des Deux-Siciles.

II. Dona *Françoise*, née 2 août 1824, mariée 1er mai 1843 au prince de Joinville (*voyez :* FRANCE).

Belle-mère.

Amélie, née 31 juillet 1812, fille du prince Eugène, duc de Leuchtenberg, mariée 17 octobre 1829 à l'empereur dom Pedro Ier, veuve 24 septembre 1834.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 21. Origine : Welf, fils aîné d'Albert Azzon, marquis en Toscane, et bisaïeul de Henri le Lion, duc de Bavière et de Saxe, mis au ban de l'Empire en 1180. — Maison ducale 8 août 1235; princière d'Oels 14 décembre 1792. — Culte évangélique.

Auguste-Louis-Guillaume-Maximilien-Frédéric, né 25 avril 1806, feld-maréchal du royaume de Hanovre, général de cavalerie au service de Prusse, reconnu duc de Brunswick 25 avril 1831.

Frère aîné.

Charles-Ferdinand-Auguste-Guillaume, né 30 octobre 1804, succède à son père Frédéric-Guillaume, duc de Brunswick (né 9 octobre 1771, tué à la bataille de Quatre-Bras 16 juin 1815); il est dépossédé par suite de troubles 7 septembre 1830. (*Résidence* : France.)

DANEMARK.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 24. — Maison de Holstein ou d'Oldenbourg, connue depuis Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, qui périt en combattant pour repousser l'invasion de Henri le Lion, duc de Saxe, l'an 1168; Christian Ier, élu roi 28 décembre 1448; Frédéric, reconnu roi héréditaire en 1660. — Culte luthérien. — Armes : *d'or, semé de cœurs de gueules, à trois lions léopardés, couronnés d'azur et posés l'un sur l'autre.*

LIGNE ROYALE.

HOLSTEIN-GLUCKSTADT.

Frédéric VII Charles-Christian, né 6 octobre 1808, roi de Danemark, succède à Christian VII, son père, 20 janvier 1848, marié : 1° le 1er novembre 1828 à Wilhelmine, fille de Frédéric VI, roi de Danemark, divorcé en septembre 1837; 2° le 10 juin 1841 à *Caroline*,

fille du grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, divorcé 30 septembre 1846; 3° morganatiquement 7 août 1850 à Louise-Christine, comtesse Danner.

Oncle et tante du roi.

I. Frédéric-*Ferdinand,* prince royal de Danemark, né 22 novembre 1792, marié 1er août 1829 à

Caroline de Danemark, née 28 octobre 1793, fille de feu Frédéric VI, roi de Danemark.

II. Louise-*Charlotte,* née 30 octobre 1789, mariée à Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel.

Belle-mère.

Caroline-Amélie, née 28 juin 1796, fille de feu Frédéric-Christian, duc de Holstein-Augustenbourg; mariée 22 mai 1815 au roi Christian VII, veuve 20 janvier 1848.

Cousines.

(*Filles du roi Frédéric VI et de* Marie, *princesse de Hesse-Cassel, veuve* 3 *décembre* 1839, *décédée* 21 *mars* 1852.)

I. Caroline, née 28 octobre 1793, mariée à son cousin Ferdinand, prince royal de Danemark.

II. *Wilhelmine*-Marie, née 18 janvier 1808, mariée en 1828 au roi Frédéric VII, divorcée en 1837, remariée 19 mai 1838 à Charles, duc de Holstein-Glucksbourg.

(*Rameau de Holstein-Glucksbourg, appelé à l'hérédité par la loi du* 31 *juillet* 1853.)

Christian, né 8 avril 1818, reconnu prince de Danemark le 31 juillet 1853, marié 26 mai 1842 à

Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, princesse de Danemark, née 7 septembre 1817, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, dont :

1° *Christian*-Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 juin 1843.

2° *Christian*-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-Georges, né 25 décembre 1845.

3° *Alexandrine*-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er décembre 1844.

4° *Marie*-Sophie-Dagmar, née 26 novembre 1847.

5° *Thyra*-Amélie-Caroline-Charlotte-Anne, née 29 septembre 1853.

Pour les branches souveraines de la ligne ducale, voyez : RUSSIE, HOLSTEIN, OLDENBOURG.

DEUX-SICILES.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 26. — Culte catholique. — Maison de Bourbon, branche cadette de celle d'Espagne, 15 mai 1734. — Philippe V, roi d'Espagne et petit-fils de Louis XIV, règne sur les Deux-Siciles de 1700 à 1708, et recouvre ces pays en 1734; Charles III, son fils cadet, les gouverne de 1735 à 1759, et devient roi d'Espagne. Ferdinand IV, second fils de Charles III, règne 1759-1806 et 1815-1826; François Ier 1826 à 1830; Ferdinand II 1830-1859. — Armes : *écartelé, au 1 d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules,* qui est de Bourgogne; *au 2 d'or, à six pals de gueules, flanqué en sautoir d'argent, à l'aigle couronnée de sable,* qui est d'Aragon; *au 3 d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même,* qui est de Jérusalem; *au 4 d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au lambel d'argent,* qui est d'Anjou-Sicile; sur le tout : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or, à la bordure de gueules,* qui est d'Anjou moderne.

François II Marie-Léopold, né 16 janvier 1836, roi des Deux-Siciles 22 mai 1859.

Frères et sœurs consanguins, du deuxième lit.

I. *Louis*-Marie, comte de Trani, né 1er août 1838.

II. *Alphonse*-Marie-Joseph-Albert, comte de Caserte, né 28 mars 1841.

III. *Gaëtan*-Marie-Frédéric, comte de Girgenti, né 12 janvier 1846.

IV. *Pascal*, comte de Bari, né 15 septembre 1852.

V. *Janvier*-Marie-Immaculée-Louis, comte de Castelgirone, né 28 février 1857.

VI. Marie-Annonciade-*Isabelle*, née 24 mars 1843.

VII. Marie-Clémentine-*Immaculée*, née 14 avril 1844.

VIII. *Marie*-Pie, née 3 août 1849.

IX. Marie-Immaculée-*Louise*, née 21 janvier 1855.

Mère du roi.

Marie-Thérèse-Isabelle, archiduchesse d'Autriche, née 31 juillet 1816, mariée 9 janvier 1837 au roi Ferdinand II (veuf 31 janvier 1836 de Marie-Christine de Savoie, fille du feu roi Victor-Emmanuel Ier), veuve 22 mai 1859.

Oncles et tantes du roi.

(*Enfants de François Ier et de* Marie-*Clémentine*, *fille de l'empereur Léopold II; mariés* 15 *janvier* 1797) :

I. *Caroline*-Ferdinande-Louise, née 5 novembre 1798, duchesse douairière de Berri (*voyez :* FRANCE).

(*Enfants de François Ier et de Marie*-Isabelle, *fille de Charles IV, roi d'Espagne; mariés* 6 *octobre* 1802) :

II. *Charles*-Ferdinand, prince de Capoue, né 10 octobre 1811, marié 7 mai 1836 morganatiquement à

Miss *Pénélope* Smith, créée duchesse de Mascali, dont :

1° François, comte de Modica, né 25 mars 1837.

2° Victoire, née 15 mai 1838.

III. *Léopold*-Benjamin-Joseph, comte de Syracuse, né 22 mai 1813, marié 15 mai 1837 à

Marie-Victoire-Louise-Philiberte de Savoie-Carignan, née 29 septembre 1814.

IV. *Louis*-Charles-Marie-Joseph, comte d'Aquila, né 19 juillet 1824, marié 28 avril 1844 à

Dona *Januaria*, née 11 mars 1822, princesse impériale du Brésil, sœur de l'empereur régnant, dont :

1° *Louis-Marie*-Ferdinand-Pierre-d'Alcantara, né 18 juillet 1845.

2° *Philippe*-Louis-Marie, né 12 août 1847.

V. *François*-de-Paule-Louis-Emmanuel, comte de Trapani, né le 13 août 1827, marié 10 avril 1850 à

Marie-*Isabelle*, née 21 mai 1834, fille de Léopold II, grand-duc de Toscane, dont :

1° *Léopold*-Marie, né 24 septembre 1853.

2° *Ferdinand*, né 25 mai 1857.

3° *Marie-Antoinette*-Joséphine, née 15 mars 1851.

4° Marie-*Caroline*-Joséphine-Ferdinande, née 21 février 1856.

VI. Marie-*Christine*, reine douairière d'Espagne.

VII. Marie-*Antoinette*, grande-duchesse de Toscane.

VIII. Marie-*Caroline*-Ferdinande, née 29 février 1820, mariée 10 juillet 1850 à Charles, infant d'Espagne, comte de Montemolin.

IX. *Thérèse*-Christine-Marie, impératrice du Brésil.

Grand-oncle et grand'tante du roi.

I. Léopold-*Jean-Joseph*, *prince de Salerne*, *né* 2 *juillet* 1790, *marié* 18 juillet 1816 à

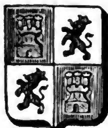
Marie-Clémentine-Françoise-Joséphine, fille de l'empereur François Ier, née 1er mars 1798, veuve 10 mars 1851, dont :

Marie-*Caroline*-Auguste, née 26 avril 1822, mariée 25 novembre 1844 à *Henri* d'Orléans, duc d'Aumale (*voyez :* France).

II. Marie-*Amélie*, née 26 avril 1782, *comtesse de Neuilly*, mariée 25 novembre 1809 à Louis-Philippe Ier, roi des Français, veuve 26 août 1850.

ESPAGNE.

BOURBONS : Branche cadette.



Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 28. — Maison de Bourbon, branche cadette formée par Philippe V, petit-fils de Louis XIV; royale en Espagne 24 novembre 1700. — Philippe V règne de 1700 à 1746; Louis Ier, son fils aîné, règne quelques mois en 1724 par l'abdication de son père, qui reprend la couronne. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, au château sommé de trois tours d'or*, qui est de Castille; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, au lion couronné de gueules*, qui est de Léon; enté en pointe *d'argent, à la grenade de gueules, feuillée de sinople*, qui est de Grenade; *et sur le tout, d'azur, à trois fleurs de lis d'or,* qui est de France.

Isabelle II Marie-Louise, reine d'Espagne et des Indes, née 10 octobre 1830, succède à son père Ferdinand VII, 29 septembre 1833, en vertu du nouvel ordre de succession établi par le décret du 29 mars 1830, mariée 10 octobre 1846 à

François-d'Assise-Ferdinand, duc de Cadix, né 13 mai 1822, titré *roi* 10 octobre 1846, dont :

1° *Alphonse*-François-d'Assise-Ferdinand-Pie-Pélage, prince des Asturies, né 28 novembre 1857.

2° Marie-Isabelle-Françoise-d'Assise, infante d'Espagne, princesse des Asturies, née 20 décembre 1851.

Sœur de la reine.

Marie-*Louise*-Ferdinande, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, mariée 10 octobre 1846 au duc de Montpensier (*voyez* : France).

Mère.

Marie-Christine, reine douairière d'Espagne, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 27 avril 1806, mariée 11 décembre 1829 à Ferdinand VII, roi d'Espagne, veuve 29 septembre 1833, remariée à don *Fernando* Munoz, duc de Riançarès et de Montmorot (en France), union reconnue par décret royal du 11 octobre 1844.

Oncles de la reine.

I. Charles-*Marie-Isidore, infant d'Espagne* (*don Carlos*), *comte de Molina*, *né* 29 *mars* 1788, *décédé* 10 *mars* 1855; *marié : 1° le* 29 *septembre* 1816 *à Marie-*Françoise-*d'Assise, fille de Jean VI, roi de Portugal, morte* 4 *septembre* 1834; 2° *le* 20 *octobre* 1838 *à*

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, princesse de Beira, née 29 avril 1793, fille de Jean VI, roi de Portugal, veuve de Pierre, infant d'Espagne.

Du premier lit :

1° *Charles*-Louis-Marie-Ferdinand, infant d'Espagne, comte de *Montemolin*, né 31 janvier 1818, marié 18 juillet 1850 à

Marie-*Caroline*-Ferdinande, sœur du roi des Deux-Siciles.

2° *Jean-Charles*-Marie-Isidore, infant d'Espagne, né 15 mai 1822, marié 6 février 1847 à

Marie-Anne-Béatrix-Françoise, sœur du duc de Modène, née 13 février 1824, dont :

a. *Charles*-Marie, né 30 mars 1848.

b. *Alphonse*, né 12 septembre 1849.

3° *Ferdinand*-Marie-Joseph, infant d'Espagne, né 19 octobre 1824.

II. *François-de-Paule*-Antoine-Marie, infant d'Espagne, né 10 mars 1794, marié 12 juin 1819, veuf 29 janvier 1844 de *Louise*-Charlotte, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 24 octobre 1804, dont :

1° *François*-d'Assise-Marie-Ferdinand, duc de Cadix, marié 10 octobre 1846 à la reine Isabelle II.

2° *Henri*-Marie-Ferdinand, duc de Séville, né 17 avril 1823, marié 6 mai 1847, à Rome, à

Doña *Hélène* de Castella y Skelly-Hernandez de Cordova, dont :

a. *Henri*-Pie-Marie, né en octobre 1848.

b. *François*-Marie-Trinité-Henri, né 29 mars 1853.

c. Albert-Henri-Marie-Vincent, né 22 février 1854.

3° *Isabelle*-Ferdinande, née 18 mai 1821, mariée 26 juin 1841 au comte Ignace Gorowski.

4° *Louise*-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 juin 1824, mariée 10 février 1847 au duc de Sessa.

5° *Joséphine*-Ferdinande-Louise, née 25 mai 1827, mariée 25 mai 1847 à don José Guell y Rente.

6° *Marie-Christine*-Isabelle, née 5 juin 1833.

7° *Amélie*-Philippine, née 12 octobre 1834, mariée 26 août 1856 au prince Adalbert de Bavière.

Veuve de l'infant Pierre, cousin germain de Ferdinand VII, père de la reine actuelle.

Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, veuve 4 juillet 1812, remariée à don Carlos (*voyez* ci-dessus).

Du premier lit :

Sébastien-Gabriel-Marie de Bourbon et Bragance, infant d'Espagne, né 4 novembre 1811, marié 26 mai 1832 à Marie-*Amélie*, née 25 février 1818, sœur du roi des Deux-Siciles, veuf 6 novembre 1857.

BOURBONS : Branche aînée.

Ancienne maison royale de France.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 1. — Maison capétienne, ducale de France en 861 (Robert le Fort, fils de Witikin); royale en 888 (Eudes), en 922 (Robert), et définitivement en 987 (Hugues Capet). — Branche de Bourbon, régnante en 1589, Henri IV; Louis XIII en 1610; Louis XIV en 1643; Louis XV en 1715; Louis XVI de 1774 à 1793; Louis XVIII de 1814 à 1824;

Charles X de 1824 à 1830. — Branche d'Orléans : auteur Philippe, frère puîné de Louis XIV; Philippe, son fils, régent, mort en 1723; Louis-Philippe en 1785; Louis-Philippe-Joseph en 1793; Louis-Philippe Ier, roi des Français, 1830 à 1848. — ARMES : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or.* — Supports : Deux anges.

HENRI-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, né 29 septembre 1820, héritier des droits de Charles X, son aïeul, et du Dauphin, son oncle, par les actes d'abdication et de renonciation du 2 août 1830, *comte de Chambord,* marié par procuration 9 novembre, en personne 16 novembre 1846 à

Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, archiduchesse d'Autriche-Este, née 14 juillet 1817, sœur du duc de Modène.

Sœur.

Louise-Marie-Thérèse d'Artois, née 21 septembre 1819, duchesse douairière et régente de Parme.

Mère.

Caroline-Ferdinande-Louise (*Madame*), tante du roi des Deux-Siciles, née 5 novembre 1798, mariée 17 juin 1816 à Charles-*Ferdinand*, duc de Berri, né 24 février 1778; veuve 14 février 1820.

BOURBONS-ORLÉANS.

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, né 24 août 1838.

Frère.

Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né 9 novembre 1840.

Aïeule.

Marie-Amélie, née 26 avril 1782, fille de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, mariée 25 novembre 1809 au roi Louis-Philippe, veuve 26 août 1850.

Oncles et tantes.

I. *Louis*-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, duc de Nemours, né 25 octobre 1814, marié 27 avril 1840 à *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, fille de Ferdinand, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, veuf 10 novembre 1857, dont :

1° *Louis-Philippe*-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, né 29 avril 1842.

2° *Ferdinand*-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, né 12 juillet 1844.

3° *Marguerite*-Adélaïde-Marie, née 16 février 1846.

4° Blanche-Marie-Amélie-Caroline-Louise-*Victoire*, née 28 octobre 1857.

II. *François*-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, né 14 août 1818, marié 1er mai 1843 à

Doña Françoise-*Caroline*-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-de-Paule-Michelle-Gabrielle-Raphaëlle-Gonzague, née 2 août 1824, sœur de l'empereur du Brésil, dont :

1° Pierre-*Philippe*-Jean-Marie d'Orléans, duc de Penthièvre, né 4 novembre 1845.

2° *Françoise*-Marie-Amélie d'Orléans, née 14 août 1844.

III. *Henri*-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né 16 janvier 1822, marié 25 novembre 1844 à

Marie-*Caroline*-Auguste, née 16 avril 1822, fille du prince de Salerne (*voyez :* Deux-Siciles), dont :

1° *Louis-Philippe*-Marie-Léopold d'Orléans, prince de Condé, né 15 novembre 1845.

2° *François*-Louis-Marie-Philippe, duc de Guise, né 5 janvier 1854.

IV. *Antoine*-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né 31 juillet 1824, marié 10 octobre 1846 à

Marie-Louise-*Ferdinande*, infante d'Espagne, née 30 janvier 1832, sœur de la reine Isabelle, dont :

1° N..., né 8 juin 1859.

2° *Marie-Isabelle*-Françoise-d'Assise, née 21 septembre 1848.

3° *Marie-Amélie*-Louise-Henriette, née 28 août 1851.

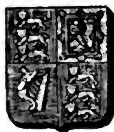
4° *Marie-Christine*, née 29 octobre 1852.

5° *Marie de Regla*, née 8 octobre 1856.

V. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 juin 1817, mariée 20 avril 1843 au prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

Pour les autres lignes souveraines de la race capétienne, voyez : Brésil, Deux-Siciles, Parme, Portugal.

GRANDE-BRETAGNE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 34. — Église anglicane. — Maison de Hanovre ou de Brunswick-Lunebourg, appelée, par la mort de la reine Anne Stuart, en 1714, à recueillir la couronne. — ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules, à trois léopards d'or,* qui est d'ANGLETERRE; *au* 2 *d'or, au lion de gueules, enfermé dans un double trescheur fleurdelisé du même,* qui est d'ÉCOSSE; *au* 3 *d'azur, à la harpe d'or,* qui est d'IRLANDE.

Alexandrine-VICTORIA Ire, reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819, fille du prince Edouard, duc de Kent, succède, 20 juin 1837, à son oncle Guillaume IV, est couronnée 28 juin 1838; mariée 10 février 1840 à

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 26 août 1819, dont:

1° *Albert*-Édouard, prince de Galles, duc de Cornouailles, de Saxe et de Rothsay, comte de Chester, lord des Iles, né 9 novembre 1841.

2° *Alfred*-Ernest-Édouard, duc d'York, né 6 août 1844.

3° *Arthur*-William-Patrick-Albert, né 1er mai 1850.

4° *Léopold*-Georges-Duncan-Albert, né 7 avril 1853.

5° *Victoria*-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, mariée 25 janvier 1858 au prince *Frédéric*, neveu du roi de Prusse.

6° *Alice*-Maud-Marie, née 25 avril 1843.

7° *Hélène*-Auguste-Victoire, née 25 mai 1846.

8° *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.

9° *Béatrice*-Marie-Victoria-Théodore, née 14 avril 1857.

Mère de la reine.

Marie-Louise-*Victoire,* née 17 août 1786, tante du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, veuve du prince Emich de Linange 4 juillet 1814, remariée 29 mai 1818 à Edouard, duc de Kent, quatrième fils de Georges III, veuve 23 janvier 1820.

Oncle de la reine.

Adolphe-*Frédéric, duc de Cambridge, né* 24 *février* 1774, *marié* 7 *mai* 1818 *à*

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, cousine du landgrave de Hesse-Cassel; veuve 8 juillet 1850, dont :

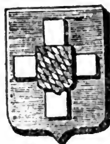
1° *Georges*-Frédéric-Guillaume-Charles, duc de Cambridge, né 26 mars 1819, lieutenant général.

2° *Auguste*-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, mariée au grand-duc héritier de Mecklenbourg-Strélitz.

3° *Marie*-Adélaïde-Wilhelmine-Élisabeth, née 27 novembre 1833.

Pour les autres branches souveraines, voyez : Brunswick-Wolfenbuttel, Hanovre.

GRÈCE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 32. Son indépendance, après six ans de lutte, 1821-1827, est reconnue par la Porte le 23 avril 1830. — Maison de Bavière appelée au trône par le traité de Londres du 7 mai 1832. — Culte catholique. — Armes : *d'azur, à la croix alaisée d'argent, chargée en cœur de l'écu de Bavière.*

Othon Ier Frédéric-Louis, prince de Bavière, né 1er juin 1815, élu roi de Grèce 7 mai 1832, accepte la couronne 5 octobre 1832, et monte sur le trône 6 février 1833; majeur 1er juin 1835; se marie 22 novembre 1836 à

Marie-Frédérique-Amélie, née 21 décembre 1818, sœur du grand-duc régnant d'Oldenbourg.

HANOVRE.

Évangélique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, pages 31 et 34. — Maison de Brunswick; ducale 8 août 1235; électorale 22 mars 1692; royale de Hanovre 12 octobre 1814. A la mort de Guillaume IV, roi de la Grande-Bretagne

20 juin 1837, les couronnes d'Angleterre et de Hanovre, unies depuis 1714, se séparent; Ernest-Auguste, duc de Cumberland, oncle de la reine Victoria, est roi de Hanovre. — ARMES : *de gueules, au cheval effrayé d'argent.*

GEORGES V Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, roi de Hanovre, duc de Brunswick-Lunebourg, né 27 mai 1819, successeur d'*Ernest-Auguste,* son père, 18 novembre 1851; marié 18 février 1843 à

Alexandrine-MARIE-Wilhelmine, née 14 avril 1818, fille aînée du duc régnant de Saxe-Altenbourg, dont :

1° *Ernest*-Auguste-Guillaume-Adolphe-Georges-Frédéric, prince royal, né 21 septembre 1845.

2° *Frédérique*-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.

3° *Marie*-Ernestine-Joséphine-Adolphine-Henriette-Thérèse-Élisabeth-Alexandrine, née 3 décembre 1849.

HESSE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 38. — Maison de Hesse, issue des anciens comtes de Louvain, par Godefroy le Barbu, créé duc de Lothier et de Brabant en 1106. — Henri de Brabant, fils puîné de Henri le Magnanime, et tige des landgraves de Hesse, est reconnu prince de l'empire en 1192. — Division en deux branches en 1638. — ARMES : *d'azur, au lion burelé d'argent et de gueules, couronné d'or.*

HESSE-ÉLECTORALE. (*Résidence :* CASSEL.)

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, électeur de Hesse, né 20 août 1802, successeur de Guillaume II, son père, 20 novembre 1847; marié morganatiquement à *Gertrude,* comtesse de Schaumbourg, née 18 mai 1806.

Sœur.

Marie, née 6 septembre 1804, duchesse régnante de Saxe-Meiningen (*voyez :* SAXE).

Cousins et cousines.

I. *Julienne*-Louise-Amélie, née 19 janvier 1773, abbesse d'Itzehoe.

II. *Louise*-Caroline, née 28 septembre 1789, duchesse douairière de Schleswig-Holstein-Glucksbourg.

(*Enfants de* Frédéric, *landgrave de Hesse-Cassel*, *et de la princesse* Caroline *de Nassau-Usingen.*)

I. *Guillaume*, landgrave de Hesse-Cassel, né 24 décembre 1787, marié 10 novembre 1810 à

Louise-*Charlotte*, sœur de feu Christian VII, roi de Danemark, né 30 octobre 1789, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 novembre 1820, marié 28 janvier 1844 à *Alexandra*, fille de l'empereur Nicolas ; veuf 10 août 1844 ; remarié 27 mai 1853 à

Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, nièce du roi de Prusse, dont :

Frédéric-*Guillaume*-Nicolas-Charles, né 15 octobre 1854.

2° *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, mariée 11 septembre 1832 au prince d'Anhalt-Dessau.

3° *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 septembre 1817, mariée au prince Christian de Holstein-Glucksbourg.

4° *Auguste*-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 octobre 1823, mariée 1er juin 1854 au baron de Blixen-Fineke, veneur du roi de Danemark.

II. *Frédéric*-Guillaume, né 24 avril 1790, général de cavalerie au service de la Hesse électorale.

III. *Georges*-Charles, né 14 janvier 1793, lieutenant général au service de la Hesse électorale.

IV. *Louise*-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 avril 1794, mariée 4 avril 1833 au comte von der Decken.

V. *Marie*, grande-duchesse de Mecklenbourg-Strélitz.

VI *Auguste*-Wilhelmine-Louise, duchesse de Cambridge, tante de la reine Victoria.

HESSE GRAND-DUCALE. (*Résidence :* DARMSTADT.)

LOUIS III, grand-duc de Hesse ; né 9 juin 1806, corégent 5 mars 1848, successeur de Louis II, son père, 16 juin 1848, marié 26 décembre 1833 à

MATHILDE-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 août 1813, fille du roi de Bavière.

Frères et sœurs.

I. *Charles*-Guillaume-Louis, né 23 avril 1809, général d'infanterie hessoise, marié 22 octobre 1836 à

Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du prince Guillaume de Prusse, oncle du roi, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Louis-Charles, né 12 septembre 1837, lieutenant d'infanterie.

2° *Henri* - Louis - Guillaume - Adalbert-Woldemar-Alexandre, né 28 novembre 1838.

3° *Guillaume*-Louis-Frédéric-Georges-Émile-Philippe-Gustave, né 16 novembre 1845.

4° *Marie-Anne*-Wilhelmine, née 25 mai 1843.

II. *Alexandre*-Louis-Chrétien-Georges-Frédéric-Émile, né 15 juillet 1823, major général au service de Hesse, marié morganatiquement à Julie, comtesse de Battenberg.

III. Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*, née 8 août 1824, impératrice de Russie.

Oncles.

I. *Louis*-Georges-*Charles-Frédéric-Ernest, prince de Hesse, né* 31 *août* 1780, *marié* 29 *janvier* 1804 *à*

Caroline-Ottilie, princesse de Nidda, née 23 avril 1786, veuve 17 avril 1856.

II. *Frédéric*-Auguste-Charles-Antoine-Paul-Émile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 mai 1788.

II. HESSE-HOMBOURG (réformée).

Ferdinand-Henri-Frédéric, landgrave souverain de Hesse-Hombourg, né 26 avril 1783, général de cavalerie au service de l'Autriche, succède à Gustave, son frère aîné, 8 septembre 1848.

Sœur du landgrave.

Auguste-Frédérique, née 28 novembre 1776, veuve du grand-duc héritier de Mecklenbourg-Schwerin.

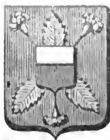
Nièces du landgrave.

(*Filles du landgrave Gustave, marié* 12 *février* 1818 *à Louise d'Anhalt-Dessau, veuve* 8 *septembre* 1848, *morte* 11 *juin* 1858) :

1° *Caroline*-Amélie-Élisabeth, née 19 mars 1819, mariée au prince Henri XX de Reuss-Greitz.

2° *Élisabeth*-Louise-Frédérique, née 30 septembre 1823.

HOLSTEIN.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 49. — Culte luthérien. — Maison d'Oldenbourg. — Auteur : Christian le Belliqueux, comte d'Oldenbourg, 1168. — Christian Ier, roi de Danemark en 1448; duc de Schleswig 9 octobre 1460; duc de Holstein 14 février 1474. — Souche de : 1° la ligne royale de Danemark; 2° la ligne ducale de Holstein-Gottorp, dont sont issues les maisons régnantes de Russie, d'Oldenbourg, et d'Holstein-Eutin. Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, élu héritier de la couronne par la Diète de Suède le 3 juillet 1743, roi le 5 avril 1751, fut le père de Gustave III, roi de Suède 1771-1792, et l'aïeul de Gustave IV Adolphe, né 1er novembre 1772, roi 29 mars 1792, qui abdiqua le 29 mars 1809, et mourut le 7 février 1837. — ARMES : *de gueules, à trois œillets d'argent, mis en pairle, et à trois feuilles d'ortie du même posées en triangle, mouvants d'un écusson : d'argent, coupé de gueules.*

GUSTAVE, prince de Wasa, né 9 novembre 1799, lieutenant feld-maréchal au service d'Autriche, fils du roi Gustave IV; marié 9 novembre 1830 à LOUISE-Amélie-Stéphanie, fille de feu Charles, grand-duc de Bade, née 5 juin 1811 ; veuf 30 juillet 1854, dont :

Caroline-Frédérique-Françoise-Stéphanie-Amélie-Cécile, née 5 août 1833, mariée 18 juin 1853 au prince Albert, neveu du roi de Saxe.

Sœur du prince de Wasa.

Sophie-Wilhelmine, née 21 mai 1801, mariée 25 juillet 1819 à *Léopold*, grand-duc de Bade.

Pour les autres branches de la ligne de Holstein-Gottorp, voyez RUSSIE et OLDENBOURG.

MECKLENBOURG.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 56. — Culte luthérien. — Auteur : Mistewoy, roi païen des Obotrites en 969 ; Pribislaf, son arrière-petit-fils, prince chrétien de Mecklenbourg, vers 1170. — Prince et duc de l'Empire 8 juillet 1348 ; grand-duc 9 juin 1815. — Division en deux branches en 1658. — Armes : *d'or, à une tête de buffle de sable, couronnée de gueules, accornée et bouclée d'argent.*

I. MECKLENBOURG-SCHWERIN.

Frédéric-François, né 28 février 1823, grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, 8 mars 1842, chef du régiment des carabiniers de Moscou, marié 3 novembre 1849 à

Auguste-Mathilde-Wilhelmine, née 26 mai 1822, fille de Henri LXIII, prince de Reuss-Schleitz-Kœstritz, dont :

1° *Frédéric-François*-Paul-Nicolas-Ernest-Henri, grand-duc héréditaire, né 19 mars 1851.

2° *Paul-Frédéric*-Guillaume-Henri, né 19 septembre 1852.

3° Jean-*Albert*-Henri, né 8 décembre 1857.

4° Marie-*Alexandrine*-Élisabeth-Éléonore, née 14 mai 1854.

Frère du grand-duc.

Duc Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, né 5 mars 1827, major au régiment des gardes du corps de Prusse.

Mère.

Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*, née 23 février 1803, sœur du roi de Prusse, mariée 25 mai 1822 au grand-duc *Paul-Frédéric*, veuve 7 mars 1842.

Tante.

(*Fille de Frédéric*-Louis, *aïeul du grand-duc régnant, né 13 juin 1778, et d'*Hélène-*Paulowna, grande-duchesse de Russie, sa première femme*) :

Marie-Louise-Frédérique, sœur germaine du feu grand-duc Paul-Frédéric, née 31 mars 1803, mariée au duc Georges de Saxe-Altenbourg.

Aïeule du grand-duc.

Auguste-Frédérique, sœur du landgrave de Hesse-Hombourg, née 28 novembre 1776, mariée 3 avril 1818, veuve 29 novembre 1819 de Frédéric-Louis, grand-duc héritier de Mecklenbourg-Schwerin.

II. MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

GEORGES-Frédéric-Charles-Joseph, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz, né 12 août 1779, succède à Charles, son père, 6 novembre 1816, marié 12 août 1817 à

MARIE-Wilhelmine-Frédérique, fille de feu Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, née 21 janvier 1796, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, grand-duc héritier, né 17 octobre 1819, marié 28 juin 1843 à

Auguste-Caroline-Élisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822, fille d'*Adolphe*, duc de Cambridge, dont :

Georges-Adolphe-*Frédéric*-Auguste-Victor-Adalbert-Ernest-Gustave-Guillaume, né 22 juillet 1848.

2° Duc *Georges*-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 janvier 1824, général au service de Russie, marié 16 février 1851 à

Catherine-Michaelowna, grande-duchesse de Russie, née 28 août 1827, nièce de l'empereur Nicolas, dont :

a. N..., né en juillet 1859.

b. Hélène-Marie-Alexandra-Élisabeth-Augusta-Catherine, née 16 janvier 1857.

3° *Caroline*-Charlotte-Marianne, née 10 janvier 1821, mariée 10 juin 1841 à *Frédéric*, roi de Danemark ; divorcée 30 septembre 1846.

MODÈNE.

Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 48. — Duché 18 avril 1452. — Maison d'Autriche-Lorraine 30 mai 1814. — ARMES : *d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée d'or.* — La maison régnante joint à ces armes : *parti, au* 1er d'AUTRICHE-LORRAINE.

François V Ferdinand-Géminien, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, duc de Modène, de Reggio, Mirandole, Massa et Carrara, né 1er juin 1819, marié 29 mars 1842 à

Aldegonde-Auguste-Charlotte-Élise-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 mars 1823, sœur du roi de Bavière.

Frère et sœurs.

I. *Archiduc Ferdinand-Charles*-Victor, *né* 20 *juillet* 1821, *marié 4 octobre* 1847 *à*

Françoise-Marie-*Élisabeth*, archiduchesse d'Autriche, née 17 janvier 1831, veuve 15 décembre 1849 (remariée à l'archiduc Charles, *voyez* p. 5); dont :

Archiduchesse Marie-Thérèse-*Dorothée*-Henriette, née 2 juillet 1849.

II. Archiduchesse Marie-*Thérèse*-Béatrix-Gaëtane, née 14 juillet 1817, mariée 16 novembre 1846 à Henri de Bourbon, *comte de Chambord* (*voyez* : France).

III. Archiduchesse *Marie*-Anne-Béatrix-Françoise, née 13 février 1824, mariée 6 février 1847 à don *Jean-Charles* de Bourbon, infant d'Espagne.

Pour les autres branches, voyez : Autriche.

MONACO.

(Ducs de Valentinois.)

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 181. — La principauté de Monaco passa par substitution, en 1731, de la maison de Grimaldi à une branche de la maison de Goyon-Matignon. — Elle fut mise sous la protection de la Sardaigne 30 novembre 1815. Le gouvernement sarde a occupé, le 18 septembre 1848, les deux villes de Menton et de Roquebrune, sauf indemnité ou restitution, par arbitrage d'une autre puissance. — Résidence : Paris et Monaco. — Armes : *fuselé d'argent et de gueules.*

Charles III Honoré Grimaldi, prince de Monaco, né 8 décembre 1818, marié 26 décembre 1846 à

Antoinette-Ghislaine, comtesse de Mérode, née 28 septembre 1828, dont :

Albert-Honoré-Charles, duc de Valentinois, né 13 novembre 1848.

Sœur.

Florestine-Gabrielle-Antoinette Grimaldi, née 22 octobre 1833.

Mère.

Marie-Louise-CAROLINE-Gabrielle Gilbert (de Lametz), née 18 juillet 1793, mariée 27 novembre 1816, veuve 20 juin 1856 du prince FLORESTAN.

Cousines.

(*Filles du grand-oncle le prince Joseph Grimaldi, mort* 28 *juin* 1816, *et de Thérèse de Choiseul-Stainville, belle-sœur du dernier duc de ce nom, mort en* 1838) :

I. *Honorine*-Camille-Athénaïs, née 22 avril 1784, mariée 20 juillet 1803 au marquis de la Tour-du-Pin, veuve 4 juin 1832, dont : *Charlotte* de la Tour du Pin, mariée 27 février 1826 à Jules, comte de Moreton de Chabrillan, ancien chef d'escadron de hussards.

II. *Athénaïs*-Euphrosine-Louise-Philippine, née 22 juin 1786, mariée 8 août 1804 à *Auguste*-Michel-Félicité Letellier de Souvré, marquis de Louvois, pair de France; veuve 3 avril 1844.

NASSAU.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 60.



— Premier auteur : Othon de Lauenbourg, comte de Nassau, général sous Henri l'Oiseleur, en 972. — Comte-souverain 24 septembre 1366; prince de l'Empire 4 août 1688, confirmé 10 septembre 1737; duc 12 juillet 1806. — Culte évangélique. — ARMES : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion couronné du même.*

LIGNE DUCALE (NASSAU-WEILBOURG).

ADOLPHE-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, duc de Nassau, né 24 juillet 1817, succède, 20 août 1839, au duc Guillaume, son père; marié 31 janvier 1844 à *Élisabeth*-Michaelowna, grande-duchesse de Russie; veuf 28 janvier 1845; remarié 23 avril 1851 à

Adélaïde-Marie, née 25 décembre 1837, fille de Frédéric, prince d'Anhalt-Dessau, dont :

Guillaume-Alexandre, prince héritier, né 22 avril 1852.

Frère et sœurs du duc.

(*Enfants du duc* Guillaume, *marié : 1° le 24 juin 1814 à* Louise *de Saxe-Altenbourg ; 2° le 23 avril* 1829 *à* Pauline, *fille du prince* Paul *de Wurtemberg*).

Du premier lit :

I. *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique, née 17 avril 1815, mariée au prince d'Oldenbourg.

II. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Élisabeth, née 29 janvier 1825, mariée 20 juin 1842 au prince de Wied.

Du second lit :

III. *Nicolas*-Guillaume, né 20 septembre 1832.

IV. *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831, mariée 26 septembre 1853 au prince régnant de Waldeck.

V. *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, mariée au prince Oscar, frère du roi de Suède.

Pour la ligne royale de Nassau-Orange, *voyez* Pays-Bas.

OLDENBOURG.

Luthérien. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, pages 49 et 63. — Branche de la maison de Holstein, ducale 27 décembre 1774 ; grand-ducale 9 juin 1815. — Armes : *d'or, à deux fasces de gueules.*

Nicolas-Frédéric-Pierre, né 8 juillet 1827, grand-duc d'Oldenbourg, duc de Schleswig-Holstein 27 février 1853, fils du feu grand-duc *Auguste* et d'*Ida* d'Anhalt-Bernbourg, marié 10 février 1852 à

Élisabeth-Pauline-Alexandrine de Saxe-Altenbourg, née 26 mars 1826, dont :

1° *Frédéric*-Auguste, grand-duc héritier, né 16 novembre 1852.

2° *Georges*-Louis, né 27 juin 1855.

Sœurs consanguines du premier lit.

(*Filles du grand-duc Auguste et d'Adélaïde d'Anhalt-Bernbourg*) :

I. Marie-Frédérique-*Amélie*, née 21 décembre 1818, mariée 22 novembre 1836 à Othon Ier, roi de Grèce.

II. Élisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820, mariée 15 août 1855 à Maximilien, baron de Washington.

Frère consanguin du troisième lit.

III. Antoine-Gunther-Frédéric-*Élimar*, né 23 janvier 1844, fils du grand-duc *Auguste* et de *Cécile* de Holstein-Eutin.

Cousin germain du grand-duc.

(*Fils de Pierre-Frédéric*-Georges, *marié à* Catherine-*Paulowna, grande-duchesse de Russie, veuve 27 décembre* 1812, *décédée 9 janvier* 1819) :

Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 26 août 1812, général d'infanterie au service de Russie, marié 23 avril 1837 à

Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 17 avril 1815, fille de feu Guillaume, duc de Nassau, dont :

1° *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840.

2° *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1844.

3° *Georges*-Frédéric-Alexandre, né 17 avril 1848.

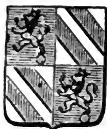
4° *Constantin*-Frédéric-Pierre, né 9 mai 1850.

5° *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, mariée 6 février 1856 à *Nicolas*-Nicolaewitsch, grand-duc de Russie.

6° *Catherine*-Frédérique-Pauline, née 21 septembre 1846.

7° *Thérèse*-Frédérique-Olga, née 20 mars 1852.

PAPE ET CARDINAUX.



Pour le précis biographique du souverain pontife, *voyez* l'Annuaire de la noblesse de 1847, page 289. — Maison de Mastaï, originaire de Crema; titrée comte par le prince de Farnèse; adjonction du nom et des armes de Ferretti par alliance. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, au lion couronné d'or, lampassé de gueules, la patte sénestre de derrière appuyée sur un globe d'or*, qui est de Mastaï; *aux* 2 *et* 3 *d'argent, à deux bandes de gueules*, qui est de Ferretti.

Pie IX, Jean-Marie, des comtes de Mastaï-Ferretti, né à Sinigaglia 12 mai 1792, créé cardinal 23 décembre 1839, élu pape 16 juin 1846.

I. Cardinaux de l'ordre des évêques.

1. Vincent *Macchi*, né à Monte-Fiascone 31 août 1770, évêque d'Ostie et Velletri, doyen du Sacré-Collége, grand chancelier des ordres apostoliques, secrétaire de l'inquisition; nommé 2 octobre 1826.
2. Mario *Mattei*, né à Pergola 6 septembre 1792, évêque de Porto et San-Rufino, second doyen du Sacré-Collége, archiprêtre de la basilique du Vatican, prodataire de Sa Sainteté, nommé 2 juillet 1832.
3. Constantin *Patrizi*, né à Sienne 4 septembre 1798, vicaire général de Sa Sainteté, évêque d'Albano, réservé *in petto* 23 juin 1834, préconisé 11 juillet 1836.
4. Louis *Amat di S. Philippo*, né à Cagliari 21 juin 1796, évêque de Palestrina, vice-chancelier de la sainte Église romaine, nommé 19 mai 1837.
5. Gabriel *Ferretti*, né à Ancône 31 janvier 1795, évêque de Sabine, grand prieur de l'ordre de Malte, nommé 8 juillet 1839.
6. Antoine-Marie *Cagiano de Azevedo*, né 11 décembre 1797, évêque de Frascati, préfet de la congrégation du Concile, nommé 22 janvier 1844.

II. Cardinaux de l'ordre des prêtres.

1. Benoît *Barberini*, né à Rome 22 octobre 1788, archiprêtre de la basilique de Latran, préfet de la congrégation de l'Immunité ecclésiastique, réservé *in petto* 2 octobre 1826, préconisé 15 décembre 1828.
2. Gabriel *della Genga-Sermatei*, né à Assise 4 décembre 1801, préfet de la congrégation des évêques et du clergé régulier, nommé 1er février 1836.
3. Antoine *Tosti*, né à Rome 4 octobre 1776, élu *in petto* 12 février 1838, préconisé 18 février 1839.
4. Philippe *de Angelis*, archevêque de Fermo, né à Ascoli 16 avril 1792, élu *in petto* 13 septembre 1838, préconisé 8 juillet 1839.
5. Engelbert *Sterk*, archevêque de Malines, né 2 novembre 1792 à Ophem, dans le diocèse de Malines, nommé 13 septembre 1838.
6. Gaspard-Bernard de *Pianetti*, évêque de Viterbe et Toscanelli, né à Jessi 7 février 1780, réservé *in petto* 23 décembre 1839, préconisé 14 décembre 1840.
7. Louis *Vanicelli-Casoni*, archevêque de Ferrare, né à Amelia 16 avril 1801, réservé *in petto* 23 décembre 1839, préconisé 24 janvier 1842.
8. Louis, des princes d'*Altieri*, né à Rome 17 juillet 1815, camerlingue de la sainte Église romaine, réservé *in petto* 14 décembre 1840, préconisé 21 avril 1845.
9. Louis-Jacques-Maurice *de Bonald*, archevêque de Lyon 27 avril 1840, né à Milhaud (Aveyron) 30 novembre 1787, nommé 1er mars 1841.
10. Frédéric-Jean-Joseph-Célestin, des princes de *Schwarzenberg*, archevêque de Prague, né à Vienne (Autriche) 6 avril 1809, créé 24 janvier 1842.
11. Cosme de *Corsi*, archevêque de Pise, né à Florence 10 juin 1798, créé 24 janvier 1842.
12. François-de-Paule *Villadicani*, né à Messine 22 février 1780, archevêque de Messine, créé 27 janvier 1843.
13. Fabri-Marie *Asquini*, né à Fagnano 14 août 1802, préfet de la congrégation des Indulgences et des Reliques, créé 21 avril 1845.
14. Nicolas *Clarelli-Paracciami*, né à Rieti 12 avril 1799, évêque de Monte-Fiascone, créé 22 janvier 1844.

15. Dominique *Carafa di Traetto*, né à Naples 12 juillet 1805, archevêque de Bénévent, créé 22 juillet 1844.

16. Jacques *Piccolomini*, né à Sienne 30 juillet 1795, réservé *in petto* 22 juillet 1844, préconisé 24 novembre 1845.

17. Sixte *Riario Sforza*, né à Naples 5 décembre 1805, archevêque de Naples, préconisé 19 janvier 1846.

18. Gaëtan *Baluffi*, évêque d'Imola, né à Ancône 29 mars 1783, créé en 1846.

19. Jacques-Marie-Adrien-César *Mathieu*, archevêque de Besançon 30 septembre 1834, né à Paris 20 janvier 1796, créé 30 septembre 1850.

20. Thomas *Gousset*, archevêque de Reims 13 juillet 1840, né à Montigny 1er mai 1792, créé 30 septembre 1850.

21. Jean *Geissel*, archevêque de Cologne, né au diocèse de Spire 4 février 1796, créé 30 septembre 1850.

22. Nicolas *Wiseman*, archevêque de Westminster, né à Séville 2 août 1802, créé 30 septembre 1850.

23. Joseph *Cosenza*, archevêque de Capoue, né à Naples 20 février 1788, créé 30 septembre 1850.

24. Dominique *Lucciardi*, né à Sarzana 8 décembre 1796, évêque de Sinigaglia, créé 15 mars 1852.

25. François-Auguste-Ferdinand *Donnet*, né à Bourg-Argental 16 novembre 1795, archevêque de Bordeaux 19 mai 1837, créé 15 mars 1852.

26. Jérôme d'*Andréa*, né à Naples 12 avril 1811, archevêque de Mitylène, créé 15 mars 1852.

27. Charles-Louis *Morichini*, né à Rome 21 novembre 1805, évêque de Jessi, créé 15 mars 1852.

28. Michel *Viale-Prela*, archevêque de Bologne, né à Bastia 29 septembre 1799, créé 7 mars 1853.

29. Jean *Brunelli*, né à Rome 23 juin 1795, réservé *in petto* 15 mars 1852, créé 7 mars 1853.

30. Jean *Szcitowski*, né à Béla (Hongrie) 1er novembre 1785, archevêque de Gran, primat de Hongrie, créé 7 mars 1853.

31. François-Nicolas-Madeleine *Morlot*, archevêque de Paris, né à Langres 28 novembre 1795, créé 7 mars 1853.

32. Juste *Recanati*, né à Camerino 9 août 1789, nommé 7 mars 1853, religieux de l'ordre des Capucins.

33. Joachim *Pecci*, né à Carpineto 2 mars 1810, évêque de Perugia, créé 19 décembre 1853.

34. Joseph-Otmar *Rauscher*, archevêque de Vienne, né à Vienne (Autriche) 6 octobre 1797, créé 17 décembre 1855.

35. Charles de *Reisach*, archevêque de Munich, né à Roth 6 juillet 1797, créé 17 décembre 1855.

36. Clément *Villecourt*, ancien évêque de la Rochelle, né à Lyon 9 octobre 1787, créé 17 décembre 1855.

37. François *Gaude*, procureur général des dominicains, né 5 avril 1809 à Cambriano (Etats sardes), créé 17 décembre 1855.

38. Camille de *Pietro*, archevêque de Béryte, né à Rome 19 janvier 1806, créé *in petto* 19 décembre 1853, préconisé 16 juin 1856.

39. Georges *Kaulik*, archevêque de Zagrabia, né à Turnavia en 1787, nommé 16 juin 1856.

40. Alexandre *Barnabo*, préfet de la congrégation de la Propagande, né à Foligno 2 mars 1801, nommé 16 juin 1856.

41. Cyrille de *Alemeda y Brea*, de l'ordre des Mineurs observantins, archevêque de Tolède, né 14 juillet 1781, créé 15 mars 1858.

42. Antoine-Benoît *Antonucci*, évêque d'Ancône, né 17 septembre 1798 à Subiaco, créé 15 mars 1858.

43. Emmanuel-Joachim *Tarancon*, archevêque de Séville, né 20 mars 1782, créé 15 mars 1858.

44. Henri *Orfei*, évêque de Césène, né 23 octobre 1800, à Orvieto, créé 15 mars 1858.

45. Joseph *Milesi Pironi Ferreti*, ministre du commerce, des beaux-arts, de l'industrie et des travaux publics, né 9 mars 1817 à Ancône, créé 15 mars 1858.

46. Emmanuel-Bénédic *Rodrigues*, archevêque de Lisbonne, né à Villanuova 25 décembre 1800, créé 25 juin 1858.

III. Cardinaux de l'ordre des diacres.

1. Louis *Ciacchi*, né à Pesaro 16 août 1783, nommé 12 février 1838.
2. Joseph *Ugolini*, né à Macerata 6 janvier 1783, nommé 12 février 1838.
3. Pierre *Marini*, préfet de l'Économie de la Propagande, né à Rome 5 octobre 1794, créé 21 décembre 1846.
4. Joseph *Bofondi*, né à Forli 24 octobre 1795, réservé *in petto* 21 décembre 1846, préconisé 11 juin 1847.
5. Jacques *Antonelli*, né à Sonnino 2 avril 1806, secrétaire d'État, président du conseil des ministres, préfet des palais apostoliques, nommé 11 juin 1847.
6. Robert *Roberti*, né à Saint-Just (diocèse de Fermo). 28 décembre 1788, préconisé 30 septembre 1850.
7. Dominique *Savelli*, président de la consulte d'État pour les finances, né à Speloncato (diocèse d'Ajaccio) 15 septembre 1792, créé 7 mars 1853.
8. Prosper *Caterini*, assesseur du saint-office, né à Anano 15 septembre 1795, créé 7 mars 1853.
9. Vincent *Santucci*, préfet de la congrégation des Études, né à Gonga 18 février 1796, créé 7 mars 1853.
10. Gaspard *Grasselini*, prolégat de Bologne, né à Palerme 19 janvier 1796, nommé 16 juin 1856.
11. Pierre de *Silvestri*, doyen de la rote, né à Rovigo 13 février 1803, créé 15 mars 1858.
12. Théodolphe *Mertel*, ministre de l'intérieur, né 9 février 1806, créé 15 mars 1858.

PARME et PLAISANCE.

Catholique. — Le congrès de Vienne avait garanti à l'archiduchesse Marie-Louise la jouissance viagère des duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. A la mort de cette princesse, le 18 décembre 1847, ces États sont rentrés dans la branche cadette des Bourbons d'Espagne, qui les avait reçus comme apanage par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, et à

laquelle on avait assigné provisoirement, en 1815, le duché de Lucques (*voyez* l'Annuaire de 1850, p. 45). — Armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or, à la bordure de gueules, chargée de huit coquilles d'argent.*

Robert Ier Charles-Louis-Marie de Bourbon, infant d'Espagne, né 9 juillet 1848, duc de Parme, Plaisance, etc., 27 mars 1854, sous la tutelle de sa mère.

Frère et sœurs.

I. *Henri*-Charles-Louis-Georges-Abraham-Paul, comte de Bardi, né 12 février 1851.

II. *Marguerite*-Marie-Thérèse-Henriette, née 1er janvier 1847.

III. *Alix*-Marie-Caroline-Ferdinande-Rachel-Jeanne-Philomène, née 27 décembre 1849.

Mère du duc.

Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, régente des États de Parme, née 21 septembre 1819, sœur du duc de Bordeaux, mariée 10 novembre 1845 à Charles III, duc de Parme, veuve 27 mars 1854.

Aïeul et aïeule.

Charles II Louis de Bourbon, infant d'Espagne, né 22 décembre 1799, duc de Lucques 13 mars 1814, duc de Parme et de Plaisance 26 décembre 1847, ayant abdiqué 14 mars 1849; marié 15 août 1820 à

Marie-*Thérèse*-Ferdinande, née 19 septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne.

PAYS-BAS.



Religion réformée. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, pages 60 et 70. — Maison de Nassau; comte princier de Nassau 24 septembre 1366; prince de l'Empire 3 mars 1654; prince d'Orange 19 mars 1702; stathouder héréditaire de Hollande 19 novembre 1747; roi des Pays-Bas 15 mars 1815; grand-duc de Luxembourg 10 mai 1815. — Armes : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion*

couronné du même, tenant de la dextre une épée nue, de la sénestre un faisceau de flèches d'or.

GUILLAUME III Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, roi des Pays-Bas, prince de Nassau-Orange, grand-duc de Luxembourg, duc de Limbourg, né 19 février 1817, roi 17 mars 1849, marié 18 juin 1839 à

SOPHIE-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, fille de Guillaume Ier, roi de Wurtemberg, dont :

1° *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, prince d'Orange, né 3 septembre 1840.

2° Guillaume-*Alexandre*-Charles-Henri-Frédéric, né 25 août 1851.

Frère et sœur du roi.

I. Guillaume-Frédéric-*Henri*, prince des Pays-Bas, né 13 juin 1820, vice-amiral, marié 19 mai 1853 à

Amélie-Marie-Auguste, née 20 mai 1830, fille du duc de Saxe-Weimar-Eisenach.

II. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, mariée 8 octobre 1842 au grand-duc de Saxe-Weimar.

Mère du roi.

Anna-Paulowna, née 18 janvier 1795, fille de feu Paul Ier, empereur de Russie, mariée 21 février 1816 à Guillaume II, roi des Pays-Bas, veuve 17 mars 1848.

Oncle et tante du roi.

I. Guillaume-*Frédéric*-Charles, prince des Pays-Bas, né 28 février 1797, feld-maréchal et amiral de la flotte, marié 21 mai 1825 à

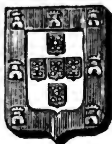
Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, sœur du roi de Prusse, née 1er février 1808, dont :

1° Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-*Louise*, née 5 août 1828, reine de Suède.

2° Wilhelmine-Frédérique-Anne-Élisabeth-*Marie*, princesse des Pays-Bas, née 5 juillet 1841.

II. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, mariée 14 septembre 1830 au prince Albert de Prusse.

PORTUGAL.



Catholique. — Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 59. — Maison de Bourgogne, formée par Henri, petit-fils de Robert, roi de France; comte de Portugal en 1095. — Maison de Bragance, branche naturelle de la précédente, royale 15 décembre 1640. — ARMES : *d'argent, à cinq écus d'azur posés en croix et chargés de cinq besants d'argent rangés en sautoir, à la bordure de gueules, chargée de sept châteaux d'or.*

Dom PEDRO V de Bragance et Bourbon, de Saxe-Cobourg-Gotha, né 16 septembre 1837, roi de Portugal 15 novembre 1853, marié 29 avril 1858 à *Stéphanie* de Hohenzollern-Sigmaringen; veuf 16 juillet 1859.

Frères et sœurs du roi.

I. *Louis-Philippe*, duc d'Oporto, né 31 octobre 1838.

II. *Jean*, duc de Beja, né 16 mars 1842.

III. *Ferdinand*, né 22 juillet 1846.

IV. *Auguste*, né 4 novembre 1847.

V. *Marie-Anne*, née 21 juillet 1843, mariée 12 mai 1859 au prince Georges, fils du roi de Saxe.

VI. *Antonia*, née 17 février 1845.

Père du roi.

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, roi de Portugal, reconnu régent 19 décembre 1853, marié 9 avril 1836 à la reine Dona Maria II, veuf 15 novembre 1853.

Grand-oncle et grand'tante.

I. *Miguel*-Marie-Évariste, né 26 octobre 1802, déclaré roi par les trois États 25 juin 1828, ayant renoncé au trône par la convention d'Évoramonte du 25 mai 1834, marié 25 septembre 1851 à

Adélaïde-Sophie-Amélie-Louise-Jeanne-Léopoldine de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 3 avril 1831, dont :

1° *Miguel*-Fernand-Charles, né 19 septembre 1853.

2° *Marie*-Isabelle-Eulalie-Charlotte de Bragance, infante de Portugal, née 5 août 1852.

3° *Marie-Thérèse*, née 24 août 1855.

4° Eulalie-Isabelle-Caroline-Joséphine-Élisabeth, née 19 mars 1857.

II. Marie-*Thérèse*, princesse de Beira, née 29 avril 1793, veuve de don Carlos (*voyez* : ESPAGNE).

PRUSSE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 74. — Évangélique. — Burgrave héréditaire de Nuremberg 24 octobre 1273; prince de l'Empire 16 mars 1362; margrave de Brandebourg et électeur 18 avril 1417; roi de Prusse 18 janvier 1701. — ARMES : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et couronnée d'or, aux ailes liées du même, chargée sur la poitrine du chiffre F R en lettres d'or, tenant de la dextre un sceptre d'or, de la sénestre un globe impérial du même.*

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, roi de Prusse, né 15 octobre 1795, succède 7 juin 1840 à son père Frédéric-Guillaume III; marié 29 novembre 1823 à

ÉLISABETH-Louise, née 13 novembre 1801, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière.

Frères et sœurs.

I. Frédéric-*Guillaume*-Louis, prince de Prusse, né 22 mars 1797, régent, marié 11 juin 1829 à

Marie-Louise-*Auguste*-Catherine, née 30 septembre 1811, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Guillaume-Nicolas-Charles, né 18 octobre 1831, marié 25 janvier 1858 à

Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 novembre 1840, fille de la reine de la Grande-Bretagne, dont :

Fréderic-Guillaume-Victor-Albert, né 27 janvier 1859.

2° *Louise*-Marie-Élisabeth, née 3 décembre 1838, mariée au grand-duc de Bade.

II. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801, général d'infanterie, chef du régiment des mousquetaires russes n° 4, marié 26 mai 1827 à

Marie-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, sœur du grand-duc de Saxe-Weimar, dont :

1° *Frédéric*-Charles-Nicolas, né 20 mars 1828, colonel du régiment des hussards russes n° 9, marié 29 novembre 1854 à

Marie-Anne d'Anhalt-Dessau, née 14 septembre 1837, dont :

a. *Marie*-Élisabeth-Louise-Frédérique, née 14 septembre 1855.

b. *Élisabeth*-Anne, née 8 février 1857.

2° Marie-*Louise*-Anne, née 1er mars 1829, mariée 27 juin 1854 au landgrave de Hesse-Barchfeld.

3° Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836, mariée 27 mai 1853 à Frédéric, prince de Hesse.

III. Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 octobre 1809, général de cavalerie, chef du 1er régiment des dragons et du régiment des cuirassiers russes n° 7, marié 14 septembre 1830 à

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, divorcée 28 mars 1849, dont :

1° Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, lieutenant au 1er régiment de la garde, né 8 mai 1837.

2° Frédérique-Wilhelmine-Louise-Élisabeth-*Alexandrine*, née 1er février 1842.

IV. *Charlotte*-Wilhelmine, née 2 juillet 1798, impératrice de Russie.

V. *Alexandrine*, née 23 février 1803, grande-duchesse douairière de Mecklenbourg-Schwerin.

VI. *Louise*, née 1er février 1808, mariée à Frédéric, frère du roi des Pays-Bas.

Cousins et cousines du roi.

(*Enfant de* Louis-*Frédéric-Charles*, *né* 5 *octobre* 1773, *décédé* 29 *juin* 1841, *marié en* 1793 *à* Frédérique-*Caroline*, *fille de Frédéric II*, *duc de Mecklenbourg-Strélitz*.)

Frédéric-Guillaume-Louis, né 30 octobre 1794, général de cavalerie, chef d'un régiment de lanciers russes, marié 21 novembre 1817 à

Wilhelmine-*Louise*, sœur du duc d'Anhalt-Bernbourg, née 30 octobre 1799 (*Résidence* : Dusseldorf), dont :

1° Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820, général-major au service de Prusse.

2° Frédéric-Guillaume-*Georges*-Ernest, né 12 février 1826, colonel des gardes du corps.

(*Enfants de Frédéric*-Guillaume-*Charles, né* 3 *juillet* 1793, *marié* 12 *janvier* 1804 *à Amélie*-Marie-Anne *de Hesse-Hombourg; décédé* 29 *septembre* 1851.)

I. Henri-Guillaume-*Adalbert*, né 29 octobre 1811, amiral, marié morganatiquement 29 avril 1850 à *Thérèse* Elssler, créée dame de Bernon.

II. Marie-*Élisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, mariée 22 octobre 1836 au frère du grand-duc de Hesse.

III. *Marie*, reine de Bavière.

RUSSIE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 79. — Grecque. — Érection de la Russie en empire 22 octobre 1721. — Maison de Holstein-Gottorp, appelée au trône du chef d'Anne Petrowna, fille de Pierre le Grand et mère de Pierre de Holstein (Pierre III), empereur 5 janvier 1762; Catherine II, 1763; Paul Ier, 1796; Alexandre Ier, 14 mars 1801; Nicolas Ier, novembre 1825. — Armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, tenant de la dextre un sceptre, de la sénestre un globe impérial du même, chargée sur la poitrine d'un écusson de gueules, au saint Michel d'argent combattant un dragon de sable.*

Alexandre II, empereur de Russie 2 mars 1855, né 29 avril 1818 [1], marié 28 avril 1841 à

[1] Nous avons donné les dates d'après le style grégorien; mais la réforme du calendrier n'ayant pas été admise en Russie, l'année commençait le 12 janvier dans le siècle dernier, et elle commen-

Marie, impératrice de Russie, née 16 août 1824, sœur du grand-duc de Hesse, dont :

1° *Nicolas*-Alexandrowitsch, grand-duc héritier, né 20 septembre 1843.

2° *Alexandre*-Alexandrowitsch, né 10 mars 1845, chef du régiment de dragons de Pereiaslaff.

3° *Wladimir*-Alexandrowitsch, né 22 avril 1847, chef du régiment de dragons de la Nouvelle-Russie.

4° *Alexis*-Alexandrowitsch, né 14 janvier 1850.

5° *Georges*-Alexandrowitsch, né 11 mai 1857.

6° *Marie*-Alexandrowna, née 17 octobre 1853.

Frères et sœurs.

I. *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 21 septembre 1827, grand amiral, propriétaire du 18e régiment autrichien; marié 11 septembre 1848 à

Alexandra-Josefowna, grande-duchesse, ci-devant *Alexandrine*, fille de Joseph, duc de Saxe-Altenbourg, née 20 juillet 1830, dont :

1° *Nicolas*-Constantinowitsch, né 14 février 1850.

2° *Constantin*-Constantinowitsch, né 22 août 1858.

3° *Olga*-Constantinowna, née 3 septembre 1851.

4° *Vera*-Constantinowna, née 16 février 1854.

II. *Nicolas*-Nicolaewitsch, grand-duc, inspecteur général du génie, né 8 août 1831, marié 6 février 1856 à

Alexandra-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838, fille de Pierre, prince d'Oldenbourg, dont :

Nicolas-Nicolaewitsch, né 18 novembre 1856.

III. *Michel*-Nicolaewitsch, grand-duc, né 25 octobre 1832, grand maître de l'artillerie et aide de camp général de l'empereur, marié 27 août 1857 à *Cécile*, née 29 septembre 1839, sœur du grand-duc de Bade.

IV. *Marie*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 18 août 1819, mariée 14 juillet 1839 à Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve 1er novembre 1852.

çait le 13 dans celui-ci. Pour compter comme les Russes, il suffit donc de retrancher 11 jours de toutes les dates antérieures au 26 janvier 1800, et 12 jours de toutes celles qui lui sont postérieures.

V. *Olga*-Nicolaewna, grande-duchesse, née 11 septembre 1822, mariée 13 juillet 1846 au prince héréditaire de Wurtemberg.

Mère.

ALEXANDRA-Fœdorowna, impératrice douairière, ci-devant Frédérique-Louise-*Charlotte*-Wilhelmine, sœur du roi de Prusse, née 13 juillet 1798, mariée 13 juillet 1817 à NICOLAS Ier Paulowitsch, veuve 2 mars 1855.

Oncle et tante.

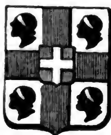
I. *Michel-Paulowitsch, grand-duc, né* 8 *février* 1798, *marié* 19 *février* 1824 *à*

Hélène-Paulowna, ci-devant Frédérique-*Charlotte*-Marie, fille du feu prince Paul de Wurtemberg, née 9 janvier 1807, veuve 9 septembre 1849, dont :

Catherine-Michaelowna, née 28 août 1827, mariée 16 février 1851 à Georges, duc de Mecklenbourg-Strélitz.

II. *Anne*-Paulowna, née 18 janvier 1795, reine douairière des Pays-Bas.

SARDAIGNE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 81. — Maison de Savoie; catholique; comte de l'Empire; prince 3 juin 1313; duc de Savoie 19 février 1416; roi de Chypre 27 février 1485; de Sicile 11 avril 1713; de Sardaigne 10 janvier 1720. — ARMES : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre têtes de Maures*, qui est de SARDAIGNE; chargée en cœur d'un écu, *de gueules, à la croix d'argent*, qui est de SAVOIE.

I. LIGNE ROYALE.

VICTOR-EMMANUEL II Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né 14 mars 1820, roi de Sardaigne 23 mars 1849; marié 12 avril 1842 à *Adélaïde*, fille de Reinier, archiduc d'Autriche; veuf 20 janvier 1855, dont :

1° *Humbert*-Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, prince de Piémont, né 14 mars 1844.

2° *Amédée*-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste, né 30 mai 1845.

3° *Othon*-Eugène-Marie, duc de Montferrat, né 11 juillet 1846.

4° *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843, mariée 30 janvier 1859 au prince Napoléon.

5° *Marie*-Pie, née 16 octobre 1847.

Frère du roi.

Ferdinand-*Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, duc de Gênes, né* 15 *novembre* 1822, *marié* 21 *avril* 1850 *à*

Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, fille du roi de Saxe, veuve 10 février 1855, dont :

1° Thomas-Albert-Victor, duc de Gênes, né 6 février 1854.

2° *Marguerite*-Marie-Thérèse-Jeanne, née 20 novembre 1851.

II. SAVOIE-CARIGNAN.

I. *Eugène*-Emmanuel-Joseph, né 14 avril 1816, prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834.

II. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 septembre 1814, mariée à Léopold, comte de Syracuse, frère du roi des Deux-Siciles.

III. LIGNE ROYALE ANCIENNE.

Filles du roi Victor-Emmanuel Ier.

I. Marie-*Thérèse*-Ferdinande, duchesse douairière de Parme, née 19 septembre 1803.

II. *Marie-Anne*-Caroline-Pie, ex-impératrice d'Autriche, sœur jumelle de la précédente.

SAXE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 85. — Maison de Saxe : Conrad le Pieux, comte de Wettin, créé margrave de Misnie 1127; Frédéric le Belliqueux, créé duc de Saxe 6 janvier 1423; électeur 1er août 1425; séparation en deux lignes, *Ernestine* et *Albertine*, en 1485; subdivision de la branche Ernestine en Saxe-Weimar et en Saxe-Gotha 1625; Saxe-Meiningen, Saxe-Altenbourg et Saxe-Cobourg, rameaux de Saxe-Gotha. — ARMES : *burelé d'or et de sable, au crancelin de sinople.*

LIGNE ERNESTINE (luthérienne).

I. SAXE-WEIMAR-EISENACH.

(Grand-duc 4 avril 1815.)

CHARLES-Alexandre-Auguste-Jean, grand-duc de Saxe-Weimar, né 24 juin 1818, marié 8 octobre 1842 à

Wilhelmine-Marie-SOPHIE-Louise, née 8 avril 1824, sœur de Guillaume III, roi des Pays-Bas, dont :

1° *Charles-Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Henri-Frédéric-Étienne, né 31 juillet 1844.

2° Marie-Anne-Sophie-Élisabeth, née 29 mars 1851.

3° *Élisabeth*-Sibylle-Marie-Dorothée, née 28 février 1854.

Sœurs.

I. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 février 1808, mariée au prince Charles, frère du roi de Prusse.

II. Marie-Louise-*Auguste*-Catherine, née 30 septembre 1811, mariée au prince Guillaume, frère du roi de Prusse.

Oncle du grand-duc.

Charles-*Bernard*, duc de Saxe-Weimar, né 30 mai 1792, général d'artillerie en retraite, docteur en philosophie, marié 30 mai 1816, veuf 4 avril 1852 d'*Ida*, née 25 juin 1794, sœur du duc de Saxe-Meiningen, dont :

1° Guillaume-Auguste-*Édouard*, né 11 octobre 1823, marié morganatiquement en 1851 à

Augusta Gordon Lennox, fille du duc de Richmond.

2° *Hermann*-Bernard-Georges, né 4 août 1825, colonel au service de Wurtemberg, marié 17 juin 1851 à

Augusta-Wilhelmine-Henriette, fille du roi de Wurtemberg, née 4 octobre 1826, dont :

a. *Guillaume*-Charles-Bernard, né 31 décembre 1853.

b. *Bernard*-Guillaume-Georges, né 10 octobre 1855.

c. *Alexandre*-Guillaume-Bernard, né 22 juin 1857.

d. *Pauline*-Ida-Marie-Olga, née 25 juillet 1852.

3° Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1827, lieutenant au service de l'Autriche.

4° *Anne*-Amélie-Marie, née 9 septembre 1828.

5° *Amélie*-Maria-da-Gloria-Auguste, née 20 mai 1830, mariée 19 mai 1853 à *Henri*, prince des Pays-Bas.

II. SAXE-MEININGEN.

BERNARD-Éric-Freund, duc de Saxe-Meiningen, né 17 décembre 1800, successeur 24 décembre 1803 de son père Georges, sous la tutelle de Louise, née princesse de Hohenlohe-Langenbourg, sa mère; prend les rênes du gouvernement 17 décembre 1821, marié 23 mars 1825 à

MARIE-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 septembre 1804, fille de Guillaume II, électeur de Hesse, dont :

1° *Georges*, prince héritier, né 2 avril 1826, marié 18 mai 1850 à Frédérique-Louise-Wilhelmine-Marianne-*Charlotte*, nièce du roi de Prusse; veuf 30 mars 1855, dont :

a. *Bernard*-Frédéric-Guillaume-Albert-Georges, né 1er avril 1851.

b. Ernest-Bernard-Victor-Georges, né en septembre 1859.

c. *Marie*-Élisabeth, née 23 septembre 1853.

2° *Auguste*-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843.

III. SAXE-ALTENBOURG.

ERNEST-Frédéric-Paul-Georges-Nicolas, né 16 septembre 1826, duc 3 août 1853, marié 28 avril 1853 à

Frédérique-Amélie-*Agnès* d'Anhalt-Dessau, née 24 juin 1824, dont :

Marie-Frédérique-Léopoldine-Georgine-Auguste-Alexandra-Élisabeth-Thérèse-Joséphine-Hélène-Sophie, née 2 août 1854.

Frère.

Maurice-François-Frédéric-Constantin-Alexis-Henri-Auguste-Charles-Albert, né 24 octobre 1829, lieutenant de hussards au service de Prusse.

Mère.

Marie-Louise-Frédérique de Mecklenbourg-Schwerin, née 31 mars 1803, mariée 7 octobre 1825 au duc *Georges* de Saxe-Altenbourg, veuve 3 août 1853.

Oncles et tante.

I. Joseph-Frédéric-Ernest-Georges-Charles, né 27 août 1779, marié 24 avril 1817 à *Amélie*-Thérèse-Louise-Wilhelmine-Philippine, née 28 juin 1799, fille de Louis, duc de Wurtemberg; veuf 28 novembre 1848, dont :

1° Alexandrine-*Marie*-Wilhelmine, née 14 avril 1818, mariée à Georges, roi de Hanovre.

2° Henriette-Frédérique-*Thérèse*-Élisabeth, née 9 octobre 1823.

3° *Élisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826, mariée au grand-duc d'Oldenbourg.

4° *Alexandrine*-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Élisabeth, née 8 juillet 1830, mariée 11 septembre 1848 à *Constantin*-Nicolaewitsch, grand-duc de Russie.

II. *Frédéric*-Guillaume-Charles-Joseph-Louis-Georges, né 4 octobre 1801.

III. Édouard-*Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 juillet* 1804, *marié* 25 *juillet* 1835 *à* Amélie *de Hohenzollern-Sigmaringen, veuf* 14 *janvier* 1841, *remarié* 8 *mars* 1842 *à*

Louise-Caroline, princesse de Reuss-Greitz, née 3 décembre 1822, veuve 16 mai 1852.

Du premier lit :

1° *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 décembre 1836.

2° *Antoinette*-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838, mariée 22 avril 1854 à *Frédéric*, prince héréditaire d'Anhalt-Dessau.

Du second lit :

3° *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-Georges-Frédéric, né 14 avril 1843.

4° *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Élisabeth-Louise, née 28 juin 1845.

IV. SAXE-COBOURG-GOTHA.

Ernest II Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Édouard, né 21 juin 1818, duc de Saxe-Cobourg-Gotha 9 janvier 1844, marié 3 mai 1842 à

Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, née 6 décembre 1820, fille du grand-duc de Bade.

Frère.

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 août 1819, marié à la reine de la Grande-Bretagne.

Veuve du père.

Antoinette-Frédérique-Auguste-*Marie*-Anne, fille de feu Alexandre, duc de Wurtemberg, née 17 septembre 1799, mariée 28 décembre 1832, veuve 29 janvier 1844.

Oncles et tantes.

I. Ferdinand-*Georges-Auguste*, *né* 28 *mars* 1785, *marié* 2 *janvier* 1816 *à*

Marie-*Antoinette*-Gabrielle, fille de feu François-Joseph, prince de Kohary, née 2 juillet 1797, veuve 27 août 1851, dont :

1° *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 octobre 1816, roi de Portugal.

2° *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818, marié 20 avril 1843 à

Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née 3 janvier 1817, fille du roi Louis-Philippe (*voyez :* FRANCE), dont :

a. *Philippe*-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 mars 1844.

b. Victor-Auguste-Louis-Marie-Eudes, né 9 août 1845.

c. Marie-Adélaïde-Amélie-Clotilde, née 8 juillet 1846.

d. Marie-Louise-Françoise-Amélie, née 23 octobre 1848.

3° *Léopold*-François-Jules, né 31 janvier 1824, lieutenant-colonel d'infanterie autrichienne.

II. *Léopold*-Georges-Chrétien-Frédéric, roi des Belges.

III. *Julienne*-Henriette-Ulrique, mariée au grand-duc *Constantin* de Russie, veuve 27 juin 1831.

IV. *Victoire*, née 17 août 1786, veuve du duc de Kent, mère de la reine de la Grande-Bretagne.

LIGNE ALBERTINE (catholique).

(Électorale 24 février 1548, royale 11 décembre 1807.)

JEAN-Népomucène-Marie-Joseph, roi de Saxe 9 août 1854, né 12 décembre 1801, marié 21 novembre 1822 à

Amélie-Auguste, née 13 novembre 1801, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, dont :

1° Frédéric-Auguste-*Albert*, prince royal, né 23 avril 1828, marié 18 juin 1853 à

Caroline-Frédérique-Stéphanie-Amélie-Cécile de Holstein, née 5 août 1833, fille du prince de Wasa.

2° Frédéric-Auguste-*Georges*, né 8 août 1832, marié 12 mai 1859 à

Marie-Anne, infante de Portugal, née 21 juillet 1843.

3° Marie-*Élisabeth*-Maximilienne, née 4 février 1830, veuve du duc de Gênes, frère du roi de Sardaigne.

4° Marie-*Sidonie*, née 16 août 1834.

5° *Sophie*-Marie-Frédérique-Auguste-Léopoldine-Alexandrine-Ernestine-Albertine-Élisabeth, née 15 mars 1845.

Sœurs germaines du roi.

I. Marie-*Amélie*-Frédérique-Auguste, née 10 août 1794.

II. *Marie*-Ferdinande-Amélie, née 27 avril 1796, grande-duchesse douairière de Toscane.

Belle-sœur du roi.

Marie-Anne-Léopoldine, fille de feu Maximilien-Joseph, roi de Bavière, née 27 janvier 1805, mariée 24 avril 1833 à *Frédéric-Auguste*, roi de Saxe, veuve 9 août 1854.

Cousine germaine du roi.

Marie-*Auguste*-Népomucène-Antoinette-Françoise-Xavière-Aloyse, née 21 juin 1782, fille de Frédéric-Auguste, roi de Saxe, frère aîné et prédécesseur du roi Antoine.

SUÈDE ET NORVÉGE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 76. — Culte luthérien. — Maison Bernadotte 5 février 1818. — Armes : *parti*, *au 1er d'azur, à trois couronnes d'or*, qui est de Suède ; *au 2e de gueules, au lion couronné d'or, armé et lampassé d'argent, tenant une hache d'armes du même, emmanchée d'or*, qui est de Norvége.

CHARLES XV Louis-Eugène, né 3 mai 1826, roi de Suède et de Norvége 8 juillet 1859, marié 19 juin 1850 à

LOUISE-Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne, princesse d'Orange, née 5 août 1828, cousine germaine du roi des Pays-Bas, dont :

Louise-Joséphine-Eugénie, née 31 octobre 1851.

Frères et sœur du roi.

I. *Oscar*-Frédéric, duc d'Ostrogothie, né 21 janvier 1829, marié 5 juin 1857 à

Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836, nièce du duc de Nassau.

II. Nicolas-*Auguste*, duc de Dalécarlie, capitaine de cavalerie, né 24 août 1831.

III. *Charlotte*-Eugénie-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.

Mère.

Joséphine-Maximilienne Eugénie de Beauharnais, reine douairière, fille du duc de Leuchtenberg, née 14 mars 1807, mariée 19 juin 1823 à Oscar Ier, veuve 8 juillet 1859.

Aïeule.

Eugénie-Bernardine-Désirée Clary, reine douairière, née 8 novembre 1781, mariée 16 août 1798 à Jean Bernadotte (Charles XIV), veuve 8 mars 1844.

TOSCANE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 98. — Catholique. — Duché de Toscane, 28 octobre 1530; grand-duché 27 août 1566; maison d'Autriche-Lorraine, héritière des Médicis 9 juillet 1738. — ARMES : *d'or, à cinq tourteaux de gueules, rangés en orle, surmontés en chef d'un écu rond: d'azur, à trois fleurs de lis d'or.*

FERDINAND IV Salvator-Marie-Joseph, etc., archiduc d'Autriche, né 10 juin 1835, grand-duc de Toscane par l'abdication de son père en juillet 1859, marié 24 novembre 1856 à ANNE-Marie, fille du roi de Saxe, née 4 janvier 1836; veuf 9 février 1859, dont :

Marie-Antoinette-Léopoldine-Annonciade-Anne-Amélie-Joséphine-Jeanne-Immaculée-Thècle, née 10 janvier 1858.

Frères et sœurs germains.

I. *Charles*-Salvador, etc., archiduc, né le 30 avril 1839.
II. *Louis*-Salvator-Marie, etc., archiduc, né 4 août 1847.
III. *Jean*-Népomucène, archiduc, né 25 novembre 1852.
IV. Marie-*Isabelle*-Annonciade, etc., née 21 mai 1834, mariée au comte de Trapani, oncle du roi de Naples.
V. *Marie-Louise*-Annonciade, etc., née 31 octobre 1835.

Sœur consanguine du premier lit.

Auguste-Ferdinande-Louise-Marie-Joséphine, née 1er avril 1825, mariée 15 avril 1844 à Luitpold, prince de Bavière.

Père du grand-duc.

LÉOPOLD II Jean-Joseph-François-Ferdinand-Charles, archiduc d'Autriche, né 3 octobre 1797, grand-duc de Toscane 18 juin 1824; marié 28 octobre 1817 à *Marie-Anne*-Caroline de Saxe; veuf 24 mars 1832; remarié 7 juin 1833 à

Marie-ANTOINETTE-Anne, tante du roi de Naples, née 19 décembre 1814.

Belle-mère du grand-duc Léopold.

Marie-Ferdinande-Amélie, grande-duchesse douairière de Toscane, née 27 avril 1796, sœur du roi de Saxe, veuve 18 juin 1824 du grand-duc Ferdinand III.

Pour les autres branches, *voyez* : AUTRICHE.

TURQUIE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 99. — Dynastie d'Osman, sultan d'Iconium, 1299. — Conquête de Constantinople 1453. — ARMES : *de sinople, au croissant d'argent.*

ABDUL-MEDJID-KHAN, sultan, né 23 avril 1823, succède 1er juillet 1839 à son père, le sultan Mahmoud-Khan II.

Enfants.

1° Sultan Mohammed-*Murad*, né 22 septembre 1840.
2° Sultan *Abdul*-Hamid, né 22 septembre 1842.
3° Sultan Mohammed-*Reschid*, né 3 novembre 1844.
4° Sultan *Ahmed-Kiemil-Uddin*, né 3 décembre 1847.
5° Sultan *Mohammed-Barhan*-Uddin, né 24 mai 1849.
6° Sultan *Nour-Eddin*, né 14 avril 1851.

Frère et sœur.

I. Sultan *Abdul-Aziz*-Effendi, né 9 février 1830.
II. Sultane *Adilé*, née 28 mai 1826, mariée 12 juin 1845 à Méhémet-Ali-Pacha.

WURTEMBERG.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 102. — Culte luthérien. — Comte de Wurtemberg 1102; duc 21 juillet 1495; électeur 27 avril 1803; roi 26 décembre 1805. — Armes : *parti, au 1er d'or, à trois demi-bois de cerf de sable, l'un sur l'autre, chevillés de cinq pièces du côté du chef; au 2e d'or, à trois lions léopardés de sable.*

Guillaume Ier Frédéric-Charles, roi de Wurtemberg, né 27 septembre 1781, successeur de son père, Frédéric, 30 octobre 1816; marié : 1° le 24 janvier 1816 à *Catherine* de Russie, fille de l'empereur Paul Ier, décédée 9 janvier 1819; 2° 15 avril 1820 à sa cousine germaine

Pauline-Thérèse-Louise, née 4 septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg.

Du premier lit :

1° *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 octobre 1816, mariée 19 mars 1840 à Alfred, comte de Neipperg.
2° *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, mariée 18 juin 1839 au roi des Pays-Bas.

Du second lit :

3° *Charles*-Frédéric-Alexandre, prince royal, né 6 mars 1823, marié 13 juillet 1846 à

Olga-Nicolaewna, grande-duchesse de Russie, fille de l'empereur, née 11 septembre 1822.

4° *Catherine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821, mariée à Frédéric, prince de Wurtemberg.

5° *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 octobre 1826, mariée à Hermann, prince de Saxe-Weimar.

Neveux et nièces.

(*Enfants de* Paul-*Charles-Frédéric-Auguste et de* Charlotte *de Saxe-Altenbourg.*)

I. *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 février 1808, lieutenant général au service de Wurtemberg, chef d'un régiment de uhlans au service de Russie, marié 20 novembre 1845 à

Catherine-Frédérique-Charlotte de Wurtemberg, née 24 août 1821, sa cousine germaine, dont :

Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 février 1848.

II. Frédéric-*Auguste*-Éverard, né 24 janvier 1813, lieutenant général au service de Prusse.

III. *Charlotte*, maintenant *Hélène*-Paulowna, née 9 janvier 1807, veuve de Michel, grand-duc de Russie.

Cousins germains du roi.

(*Enfants de* Louis-*Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg, né 30 août* 1756, *et de Henriette de Nassau-Weilbourg.*)

I. *Alexandre*-Paul-Louis-Constantin, duc de Wurtemberg, né 9 septembre 1804, marié 2 mai 1835 morganatiquement à *Susanne*, née comtesse Rhéday, veuf 1er octobre 1841.

II. *Pauline*-Thérèse-Louise, reine de Wurtemberg.

III. *Élisabeth*-Alexandrine-Constance, née 27 février 1802, veuve de *Guillaume*, margrave de Bade.

(*Enfants d'*Eugène-*Frédéric-Henri, duc de Wurtemberg, né 21 novembre* 1757, *marié à* Louise, *princesse de Stolberg, 24 janvier* 1787 ; *décédé* 10 *juin* 1822.)

I. Eugène, *duc de Wurtemberg, né* 28 *janvier* 1788, *marié :* 1° *le* 20 *avril* 1817 *à* Mathilde, *fille de Georges, prince de Waldeck, décédée* 13 *avril* 1825 ; 2° *le* 11 *septembre* 1827 *à*

Hélène, princesse de Hohenlohe-Langenbourg, née 22 novembre 1807, veuve en septembre 1857.

Du premier lit :

1° *Eugène*-Guillaume-Alexandre-Hermann, duc de Wurtemberg, né 25 décembre 1820, colonel au service de Prusse, marié 15 juillet 1843 à

Mathilde-Auguste-Wilhelmine, née 11 septembre 1818, fille du prince régnant de Schaumbourg-Lippe, dont :

a. Guillaume-*Eugène*-Auguste-Georges, né 20 août 1846.

b. *Wilhelmine*-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844, duchesse de Wurtemberg.

c. *Pauline*-Mathilde-Ida, née 11 avril 1854.

2° *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, mariée 9 octobre 1845 à Charles, landgrave de Hesse-Philippsthal.

Du second lit :

3° *Guillaume*-Nicolas, duc de Wurtemberg, né 20 juillet 1828, major d'infanterie.

4° *Nicolas*, duc de Wurtemberg, né 1er mars 1833.

5° *Alexandrine*-Mathilde, née 16 décembre 1829.

6° Pauline-*Louise*-Agnès, née 16 octobre 1835.

II. Frédéric-*Paul*-Guillaume, duc de Wurtemberg, né 25 juin 1797, major général de cavalerie au service de Wurtemberg, marié 17 avril 1827 à

Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline, née 4 mars 1800, princesse de la Tour-et-Taxis, dont :

Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles, duc de Wurtemberg, né 3 septembre 1828.

(*Enfants de* Guillaume-*Frédéric-Philippe*, *marié* 23 *août* 1800 *à Frédérique-Wilhelmine*, *comtesse Rhodis de Tarderfeld ; veuf* 6 *février* 1822, *décédé* 10 *août* 1830.)

I. *Chrétien-Frédéric-Alexandre*, *comte de Wurtemberg*, *né* 5 *novembre* 1801, *marié* 3 *juillet* 1832 *à*

Hélène-Antoinette-Joséphine, née 1er juin 1812, comtesse de Festetics-Tolna, veuve 7 juillet 1844 (remariée 28 décembre 1845 au baron de Bourget), dont :

1° Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Frédéric-Henri-Joseph-Ladislas-*Everard*, comte de Wurtemberg, né 25 mai 1833.

2° Guillaume-Paul-Frédéric-Henri-Ladislas-Joseph-Léopold-Marie-Charles-*Alexandre*, comte de Wurtemberg, né 29 mars 1839.

3° *Wilhelmine*-Pauline-Hélène-Joséphine-Marie-Frédérique-Christine, née 24 juillet 1834.

4° *Pauline*-Wilhelmine-Françoise-Joséphine-Marie, née 8 août 1836.

II. Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, comte de Wurtemberg, né 6 juillet 1810, marié 8 février 1841, veuf 1er avril 1857 de *Théodelinde*, fille d'Eugène, duc de Leuchtenberg, dont :

1° *Auguste-Eugénie*-Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 décembre 1842.

2° *Marie-Joséphine*-Frédérique-Eugénie-Wilhelmine-Théodelinde, née 10 octobre 1844.

3° Eugénie-*Amélie*-Auguste, née 13 septembre 1848.

4° *Mathilde*-Auguste-Pauline-Wilhelmine-Théodelinde, née 14 janvier 1854.

III. Frédérique-*Marie*-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 mai 1815, mariée 17 septembre 1842 à Frédéric, baron de Taubenheim.

(*Enfants d'*Alexandre-*Frédéric-Charles, marié* 17 *novembre* 1798 *à Antoinette-Ernestine-Amélie de Saxe-Cobourg, veuf* 14 *mai* 1824, *décédé* 4 *juillet* 1833.)

I. Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, duc de Wurtemberg, né 20 décembre 1804, marié 17 octobre 1837 à Marie, princesse d'Orléans, veuf 2 janvier 1839, dont :

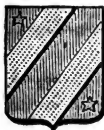
Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 juillet 1838.

II. *Ernest*-Alexandre-Constantin-Frédéric, duc de Wurtemberg, né 11 août 1807.

III. Antoinette-Frédérique-Auguste-*Marie*-Anne, duchesse douairière de Saxe-Cobourg-Gotha.

Pour les maisons princières de HOHENZOLLERN, de LIECHTENSTEIN, de LIPPE, de REUSS, de SCHWARTZBOURG et de WALDECK, *voyez* l'Annuaire de 1852.

BONAPARTE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, page XVIII. Des quatre frères de l'empereur Napoléon Ier, l'aîné, le roi Joseph, n'a pas laissé de fils; Lucien, prince de Canino, est l'auteur de la branche, aujourd'hui l'aînée, rapportée ci-après; Louis, roi de Hollande, est le père de l'empereur Napoléon III; Jérôme, roi de Westphalie, aujourd'hui prince français, a de son premier lit un fils qui ne fait point partie de la maison impériale, et qui figurera plus loin. — ARMES : *de gueules, à deux barres d'or, accompagnées de deux étoiles du même.*

Voir, pour les membres de la famille impériale, page 1.

Les fils des frères et sœurs de l'empereur Napoléon Ier, qui ne font pas partie de la famille impériale, portent les titres de prince et d'altesse avec leur nom de famille. A la seconde génération, les fils aînés seuls portent les titres de prince et d'altesse; les autres n'ont que le titre de prince.

Les filles des princes parents de l'Empereur jouissent jusqu'à leur mariage du titre de princesse; mais lorsqu'elles sont mariées, elles portent le nom seul et les titres de leurs maris, à moins de décision spéciale contraire. Les princesses de la famille de l'Empereur mariées à des particuliers français ou étrangers n'ont d'autre rang à la cour que celui de leurs maris. (Voir l'Annuaire de 1856, page 368.)

BRANCHE AINÉE.

Joseph-Lucien-Charles-Napoléon Bonaparte, titré *altesse* comme aîné des petits-fils de Lucien Bonaparte, prince de Canino (frère cadet de l'empereur Napoléon Ier), né à Philadelphie 13 février 1824.

Frères et sœurs.

I. *Lucien*-Louis-Joseph-Napoléon Bonaparte, né à Rome 15 novembre 1828, camérier secrétaire de Sa Sainteté.

II. *Napoléon*-Jacques-Grégoire-Philippe, né à Rome 5 février 1839.

III. *Julie*-Charlotte-Zénaïde-Pauline-Lætitia-Désirée-Bartholomée, née à Rome 5 juin 1830, mariée 30 août 1847 à Alexandre del Gallo, marquis de Roccagiovine.

IV. *Charlotte*-Honorine-Joséphine, née à Rome 4 mars 1832, mariée 4 octobre 1848 au comte *Pierre* Primoli.

V. *Marie*-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène, née à Rome 18 mars 1835, mariée 2 mars 1851 au comte *Paul* de Campello.

VI. *Auguste*-Amélie-Maximilienne-Jacqueline, née à Rome 9 novembre 1836, mariée 2 février 1856 au prince *Placide* Gabrielli.

VII. *Bathilde*-Aloïse-Léonie, née à Rome 26 novembre 1840, mariée 14 octobre 1856 au comte *Louis* de Cambacérès.

Oncles et tantes.

I. Louis-*Lucien* Bonaparte, né 4 janvier 1813, sénateur 31 décembre 1852; titré *altesse* comme neveu de Napoléon Ier.

II. *Pierre*-Napoléon Bonaparte, né 12 septembre 1815; titré *altesse*.

III. *Antoine* Bonaparte, né 31 octobre 1816.

IV. *Lætitia*, née 1er décembre 1804, mariée à Thomas Whyse, ambassadeur d'Angleterre à Athènes.

V. Alexandrine-*Marie*, née 12 octobre 1818, mariée au comte Vincent Valentini de Canino, veuve en 1858.

VI. *Constance* Bonaparte, née 30 janvier 1823, abbesse au Sacré-Cœur de Rome.

BRANCHE CADETTE NON PRINCIÈRE.

Jérôme Bonaparte, fils du prince *Jérôme* et d'*Elisabeth* Patterson, sa première femme; né à Baltimore 6 juillet 1805, marié 9 mai 1829 à Susanne Williams, dont :

Jérôme-Napoléon, né en 1830, lieutenant de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur.

Nièce de l'empereur Napoléon Ier

Napoléone-*Élisa* Bacciochi, née 13 juin 1806, fille de la princesse Élisa Bonaparte, sœur de l'empereur Napoléon Ier et du prince Félix Bacciochi, mariée au comte Camerata; titrée *altesse* et *princesse Bacciochi*.

MURAT.

BRANCHE PRINCIÈRE.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1855. — ARMES : *coupé, au* 1 *parti d'or, au cheval cabré de sable, et d'azur, à deux cornes d'abondance d'or passées en sautoir ; au* 2 *d'or, à trois jambes, aboutées et placées en pairle de carnation;* sur le tout, *d'azur, à l'aigle d'or, couronné et empiétant un foudre du même, et à la couronne fermée d'or, brochant sur le* 1er *et le* 2e *partis.*

Napoléon-*Lucien*-Charles Murat, fils de Joachim Murat, roi de Naples, et de la princesse Caroline Bonaparte, sœur de Napoléon Ier, né à Milan 16 mai 1803, sénateur, ancien ministre plénipotentiaire de France à Turin, marié en 1827 à

Caroline-Georgina Fraser, titrée *altesse* comme son mari, neveu de l'empereur Napoléon Ier, dont :

1° *Caroline*, née en 1830, mariée en juin 1850 au baron de Chassiron.

2° Joseph-*Joachim*-Napoléon Murat, lieutenant des guides, né en 1831, marié 23 mars 1854 à

Malcy-Louise-Caroline Berthier, fille du prince de Wagram, sénateur.

3° *Achille*, né en 1847.

4° *Anna*, née en 1841.

5° *Louis-Napoléon*, né en février 1852.

Sœurs.

I. *Lætitia*-Josèphe Murat, née 25 avril 1802, mariée au comte Pepoli.

II. *Louise*-Julie-Caroline Murat, née 22 mars 1805, mariée 15 octobre 1825 au comte Rasponi à Ravenne.

Veuve du frère aîné.

Caroline Dudley, petite-nièce de Washington, mariée 30 juillet 1826 à Napoléon-*Achille* Murat, veuve sans enfants 15 avril 1847.

BRANCHE NON PRINCIÈRE.

Joachim-Joseph-André, comte Murat, né 12 décembre 1828, membre du conseil général du Lot, député au Corps législatif, marié 27 novembre 1854 à

Blanche-Alice Marion, fille de Jean-Etienne Marion et d'Apolline Vallée.

Sœur.

Jéroma-Napoléone-*Caroline*, née 13 janvier 1836, mariée 1er juillet 1854 à Charles-Elie-Maximilien, marquis du Tillet, fils de feu Charles-Louis-Alphonse, marquis du Tillet, et d'Anne-Justine-Henriette de Touraille.

Mère.

Marie-Pauline de Meneval, veuve 25 décembre 1847 de Pierre-*Gaëtan* Murat, ancien député.



GÉNÉALOGIE

DES

MAISONS DUCALES OU PRINCIÈRES

DE FRANCE.

Le titre ducal d'Abrantès s'est éteint en juillet 1859 par le décès du lieutenant-colonel d'état-major Adolphe Junot, duc d'Abrantès, qui a succombé à des blessures reçues à Solferino, et qui n'a laissé que deux filles.

M. le général comte de Mac-Mahon a été créé duc de Magenta le 5 juin 1859, et M. le comte de Tascher a été autorisé, par décret impérial du 2 mars 1859, à prendre, en vertu des lettres patentes du 3 mars et du 8 juillet 1810, et du 16 mai 1811, le titre de duc, qui lui était dévolu par suite du décès du duc de Dalberg, sans postérité masculine.

Voici une statistique complète des maisons ducales de France, à laquelle la nouvelle loi sur les titres donne de l'opportunité.

Il y avait en 1789 trente-trois duchés-pairies, dont neuf se sont éteintes avant 1814 faute d'héritiers mâles, savoir : Aiguillon (du Plessis Vignerot), en 1800 ; Albret (la Tour d'Auvergne), en 1802 ; Biron (Gontaut), en 1793 ; Brissac (Cossé), en 1792 ; Charost (Béthune), en 1806 ; Gesvres (Potier), en 1794 ; la Rochefoucauld, en 1792 ; Sully (Béthune), en 1802 ; Villeroy (Neuville), en 1794.

La période révolutionnaire de 1789 à 1814 pourrait être regardée comme exceptionnelle ; mais les extinctions de duchés-pairies n'ont pas été beaucoup moins fréquentes depuis 1814, et se sont encore élevées à neuf, savoir : Brancas, en 1852 ; Choiseul (par substitution Marmier), en 1838 ; Duras (Durfort), en 1838 ; Elbeuf (Lorraine), en 1825 ; Fleury (Rosset), en 1815 ; la Vauguyon (Quelen de Stuert), en 1828 ; Richelieu (par substitution Jumilhac), en 1822 ; Rohan-Montbazon (relevé par la branche de Rochefort, substituée et devenue allemande), en 1836 ; Saint-Aignan (Beauvilliers), en 1828.

Il ne reste donc plus que quinze anciennes duchés-pairies représentées en ligne directe et deux par substitution, savoir : Aumont, Clermont-Tonnerre, Coigny, Fitz-James, Gramont, Harcourt, Luxembourg (Montmorency), Luynes (Albert), Mortemart (Rochechouart), Noailles, Praslin (Choiseul), Rohan (Chabot), la Trémouille, Uzès (Crussol), Valentinois (Goyon),

Marmier et Jumilhac (substitués); dont trois, Aumont, Coigny et Luxembourg, n'ont qu'un représentant sans postérité mâle.

La Restauration appela à la pairie, en 1814, avec le titre ducal, treize ducs héréditaires non pairs, savoir : Broglie, Croy-Dulmen (branche qui a cessé d'être française), Croy-d'Havré (éteints en 1839), la Force (Caumont, branche éteinte en 1838), Levis, Lorges (Durfort), Maillé, Montmorency, Montmorency-Beaumont, Montmorency-Laval (éteints en 1837), Polignac, la Rochefoucauld, Saulx-Tavannes (éteints en 1845). Il n'en reste donc plus que huit, dont trois, Levis, Montmorency et Montmorency-Beaumont, n'ont qu'un représentant sans postérité masculine.

Elle appela encore à la pairie, avec le titre héréditaire de duc, onze grands d'Espagne ducs à brevet ou princes étrangers, savoir : Arenberg, Berghes, Brissac (Cossé), Castries, Caylus, Esclignac, Hohenlohe (branche de Bartenstein, redevenue allemande en 1829, éteinte en 1844), Mouchy (Noailles-Poix), la Rochefoucauld-Doudeauville, Sérent (éteint en 1822), Talleyrand (Chalais). Il en reste donc neuf, dont deux, Caylus et Esclignac, n'ont qu'un représentant sans postérité masculine.

Enfin, de 1814 à 1830, il y a eu seize créations de ducs, savoir : Avaray, en 1817; Bauffremont, en 1817; Blacas, en 1821; des Cars, en 1825; la Chastre, en 1815 (éteint en 1824); Crillon, en 1817; Damas-Crux, en 1815 (éteint en 1846); Damas-Antigny, en 1825 (éteint en 1829); Decazes, en 1820; Gramont-Caderousse, en 1825; Montmorency, en 1822 (éteint en 1826); Montesquiou-Fézensac, en 1821; Narbonne-Pelet, en 1817; Rauzan-Chastellux, en 1829; Rivière (éteint faute de majorat en 1828); Sabran (par substitution Pontevès), en 1847. — Ainsi, de ces seize titres de duc, il en reste onze, dont quatre, Crillon, Decazes, Gramont-Caderousse et Narbonne-Pelet, n'ont qu'un seul représentant sans hoir mâle. En résumé, il y avait eu, de 1789 à 1830, soixante-treize ducs héréditaires de création royale, dont il subsiste encore quarante-cinq, sur lesquels douze n'ont pas d'héritier mâle; ce qui les ramènerait à trente-trois, comme en 1789.

Il faut y ajouter les deux ducs créés par le roi Louis-Philippe en 1844; Isly (Bugeaud) et Pasquier (qui passera par substitution dans la maison Audiffret).

Napoléon Ier avait créé trente-trois titres de princes ou ducs de l'empire, outre celui de prince de Pontecorvo donné à Bernadotte devenu roi de Suède, savoir : Abrantès (Junot), éteint en 1859; Albuféra (Suchet); Auerstaedt (Davout), princes d'Eckmulh, éteints en 1853; Bassano (Maret), Bellune (Perrin), Cadore (Champagny), Cambacérès, prince de Parme, éteint en 1824, relevé en 1857; Castiglione (Augereau), éteint en 1816; Conégliano (Moncey), et par substitution Duchesne de Gillevoisin; Dalberg (par substitution Tascher); Dalmatie

(Soult), éteint en 1857 ; Dantzig (Lefebvre), éteint en 1820 ; Elchingen, prince de la Moskowa (titres dédoublés en 1857) ; Feltre (Clarke), éteint en 1852 ; Frioul (Duroc), éteint en 1813 ; Gaete (Gaudin), éteint en 1841 ; Istrie (Bessières), éteint en 1856 ; Massa (Regnier), Montebello (Lannes), Otrante (Fouché), Padoue (Arrighi), Plaisance (Lebrun, et par substitution Maillé); Raguse (Marmont), éteint en 1852 ; Reggio (Oudinot), Rivoli (Masséna), prince d'Essling, Rovigo (Savary), Talleyrand, prince de Bénévent ; Tarente (Macdonald), Trévise (Mortier), Valmy (Kellermann), Vicence (Caulaincourt), Wagram (Berthier), prince de Neufchâtel.

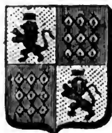
Onze extinctions réduisent à vingt-deux cette liste de titres, dont trois, Valmy, Padoue et Rovigo, n'ont qu'un représentant sans postérité mâle. Pour compléter la nomenclature, il faut y ajouter les ducs de Leuchtenberg (Beauharnais), qui ont cessé d'être Français ; les princes Bonaparte et Murat, de famille impériale ou royale ; les princes la Tour d'Auvergne-Bouillon, cadets de maison souveraine ; les princes de Beauvau et de Béthune, princes du saint-empire ; les ducs d'Almazan (Saint-Priest), de Baylen (Carondelet), de Santa-Isabella (Bresson), titrés en Espagne ; les ducs de Pozzo di Borgo et de Bisaccia (la Rochefoucauld), créés par le roi de Naples.

Enfin, quelques titres de duc sont irrégulièrement portés, quoique plus ou moins consacrés par l'usage et par la tolérance des souverains ; ce sont ceux de Caraman (Riquet), de la Force (Caumont), de Mirepoix (Levis), de Saint-Simon.

(*Voyez* aussi, pour le précis historique du titre ducal et la liste des duchés français, l'*Annuaire* de 1842, p. 109 ; l'*Annuaire* de 1844, p. 85, et l'*Annuaire* de 1854, p. 73.)

ALBERT.

(DUCS DE LUYNES ET DE CHEVREUSE.)



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 121. — Filiation noble depuis Thomas Alberti, 1415. — Érections : duché-pairie de Luynes 1619 ; de Chaulnes, 1621 ; de Chevreuse, 1677 ; rappel à la pairie, 4 juin 1814. — Illustrations : un connétable, Charles d'Albert de Luynes 1619-1621 ; deux maréchaux de France, Honoré duc de Chaulnes 1617-1649, Louis-Auguste duc de Chaulnes 1741-1744 ; quatre lieutenants généraux ; des officiers supérieurs et des chevaliers des ordres du roi. — ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'or, au lion couronné de gueules*, qui est d'ALBERT ; *aux* 2 *et* 3 *de gueules, à neuf macles d'or*, qui est de ROHAN.

Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'Albert, duc de Luynes, fils de Charles-Marie-Paul-André, duc de Chevreuse, et d'Hermessinde de Narbonne-Pelet, né 15 décembre 1802, veuf en juillet 1824 d'*Amicie* de Dauvet, remarié 19 mars 1846 a

Adèle-Alexandrine, fille de Gabriel Amys du Ponceau, veuve 4 mars 1844 du vicomte de Contades, et mère de la duchesse de Chevreuse.

Du premier lit :

Honoré *d'Albert, duc de Chevreuse, né en février* 1823, *marié* 12 *septembre* 1843 *à*

Valentine, fille de feu Jules-Gaspard-Amour, vicomte de Contades, veuve 9 janvier 1854, dont :

1° *Charles* d'Albert, né en 1846.

2° *Paul* d'Albert, né en mars 1852.

3° *Marie*-Julie d'Albert, née 21 juillet 1844.

ALBUFÉRA (Suchet).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 123. — Louis-Gabriel Suchet, originaire de Lyon, maréchal de France 8 juillet 1811, duc d'Albuféra 24 janvier 1812, pair de France 4 juin 1814.

Napoléon Suchet, duc d'Albuféra, ancien pair de France, membre du Corps législatif (Eure), né 23 mai 1813, marié 11 juin 1844 à *Malvina* Schickler, dont :

1° *Raoul* Suchet d'Albuféra, né 13 mai 1845.

2° *Isabelle* Suchet d'Albuféra, née en 1847.

3° *Marthe* Suchet d'Albuféra, née en février 1856.

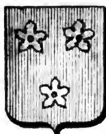
Sœur du duc.

Louise Suchet d'Albuféra, mariée au comte Mathieu de la Redorte, ancien pair de France.

Mère.

Honorine, duchesse douairière d'Albuféra, fille d'Antoine-Ignace, baron Anthoine de Saint-Joseph, ancien maire de Marseille, et de Rose Clary, sœur de la reine de Suède; mariée 16 novembre 1808 à Louis-Gabriel Suchet, maréchal duc d'Albuféra ; veuve 3 janvier 1826.

ARENBERG.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 124. — Branche cadette de la maison de Ligne, détachée en 1547. — Possessions seigneuriales : le bailliage de Meppen, aujourd'hui duché d'Arenberg, dans le Hanovre; le comté de Recklinghausen, dans la Westphalie prussienne. — Créations : prince 5 mars 1576; ducs de l'empire 9 juin 1644; pair de France 5 novembre 1827. — Résidence : Bruxelles. — Armes : *de gueules, à trois fleurs de néflier de cinq feuilles d'or.*

Prosper-Louis, né 28 avril 1785, duc d'Arenberg en Belgique; marié 1° le 1er février 1808 à Stéphanie de Tascher de la Pagerie; 2° le 26 janvier 1819 à

Marie-*Ludomille*-Rose, née 15 mars 1798, fille d'Antoine-Isidore, prince de Lobkowitz, dont :

1° *Engelbert*-Auguste-Antoine, né 11 mai 1824.

2° *Antoine*-François, né 5 février 1826, marié le 23 août 1847 à *Marie*-Ghislaine de Mérode, née 19 novembre 1830, fille du feu comte Werner de Mérode, dont six enfants :

3° *Charles*-Marie-Joseph, né 6 septembre 1831.

4° *Joseph*-Léonard-Balthasar, né 8 août 1833.

5° *Marie*-Flore-Pauline, née 22 mars 1823, mariée 9 août 1841 au prince Camille Borghèse-Aldobrandini.

BRANCHE FRANÇAISE.

Pierre-d'Alcantara-Charles, prince d'Arenberg, naturalisé Français, frère puîné du duc, né 2 octobre 1790, pair de France 5 novembre 1827, marié 27 janvier 1829 à Alix-Marie-Charlotte de Talleyrand-Périgord; veuf 21 septembre 1842, dont :

1° *Louis*-Charles-Marie, né 15 décembre 1837, entré au service d'Autriche en avril 1859.

2° *Auguste*-Louis-Albéric, frère jumeau du précédent.

3° *Marie*-Nicolette-Augustine, né 15 novembre 1830, mariée 8 octobre 1849 à Charles, comte de Mérode.

AUMONT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 92. — **Berceau : Picardie. — Filiation : Jean Ier, chevalier croisé en 1248. — Titres :** duc et pair d'Aumont 1665; le fils aîné, duc héréditaire de Villequier 1759; duc de Piennes à brevet. — Illustrations : un porte-oriflamme de France sous Charles VI; deux maréchaux, Jean d'Aumont 1595 et Antoine d'Aumont 1669; six lieutenants généraux, deux maréchaux de camp; un évêque d'Avranches. — ARMES : *écartelé, aux 1 et 4 de* VILLEQUIER; *aux 2 et 3 de* MAZARIN; sur le tout, *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes du même, 4 en chef et 3 en pointe, mal ordonnées,* qui est d'AUMONT. (Voyez l'Annuaire de 1858, pl. AG.)

Chef actuel: Louis-Marie-Joseph d'Aumont, duc d'Aumont et de Villequier, né à Paris 19 octobre 1809. (*Résidence:* le CAIRE.)

Sœur.

Ambroisine-Mélanie-*Marie* d'Aumont, née en octobre 1810, mariée 18 novembre 1835 à Edmond-Charles-Andronic Poullain, comte de la Vincendière.

AVARAY (BÉSIADE).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 98. — Maison originaire du Béarn, établie dans l'Orléanais vers 1650. — Services et illustrations : cinq officiers généraux et deux colonels; un ambassadeur; deux chevaliers des ordres du roi, 1739 et 1820; un grand-croix de Saint-Louis, 1719; un commandeur et plusieurs chevaliers de Malte. — Titres et dignités : pair de France, 17 août 1815; duc 6 août 1817. — ARMES : *d'azur, à la fasce d'or, chargée de deux étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or; à l'écusson de France, brochant sur la fasce* (Annuaire de 1846, pl. *h*). — Devise : VICIT ITER DURUM PIETAS.

Édouard de Bésiade, duc d'Avaray, né 22 novembre 1802, ex-officier de cavalerie, gentilhomme de la chambre du roi, marié en janvier 1825 à

Anne-Victurnienne-*Mathilde* de Rochechouart-Mortemart, dont :

1° *Camille* de Bésiade d'Avaray, né 29 novembre 1827, marié 2 mai 1855 à

Armande Séguier, fille du baron Séguier, dont :

N..., né 15 avril 1856.

2° *Antonie* de Bésiade d'Avaray, née 29 novembre 1826, mariée 11 mai 1847 à Édouard-Antide-Léonel-*Audéric*, comte de Moustier.

Frère et sœur du duc.

Louis de Bésiade, comte d'Avaray, né 26 avril 1818.

Sophie-Angélique-Laure-*Rosalbe*, née en 1801, mariée 27 février 1819 à sir *Charles* Schakerlay, baronnet.

BASSANO (MARET).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Hugues-Bernard Maret, né à Dijon en 1763, sénateur en 1806, duc de Bassano le 29 septembre 1809, pair de France, 1831-1839.

Napoléon-Joseph-Hugues Maret, duc de Bassano, né 3 juillet 1803, sénateur, grand chambellan de l'Empereur, marié à

Pauline Van der Linden d'Hooghvorst, dame d'honneur de l'impératrice des Français, dont il a trois enfants.

Frère et sœurs.

I. Hugues-Antoine-Joseph-Eugène Maret, marquis de Bassano, né 5 novembre 1806.

II. Marie-Louise, née 23 août 1810, mariée à N. Lejéan.

III. Hortense-Eugénie-*Claire*, née 10 novembre 1812, mariée à *Francis* Baring, esquire.

BAUFFREMONT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 127. — Maison originaire de la haute Lorraine, établie depuis 1220 dans les deux Bourgognes. — Chevaliers croisés : Hugues et Liébaut 1190. — Honneurs de la cour. — Créations : prince

du saint-empire 8 juin 1757, à la charge de relever le nom et les armes de *Gorrevod;* duc et pair de France 31 août 1817; qualifié cousin par l'empereur 8 juin 1757; par le roi de France 13 décembre 1759. — Illustrations : cinq chevaliers du Saint-Esprit et quatre de la Toison d'or. — Alliance de Louis de Bauffremont, en 1712, avec Hélène de Courtenay, dernière héritière en ligne directe et masculine de Pierre de France, frère puîné du roi Louis le Jeune. — ARMES : *vairé d'or et de gueules* (Annuaire de 1843, pl. 1).

I.

Alphonse-Charles-Jean, duc de Bauffremont, né 5 février 1792, marié 15 juin 1822 à

Catherine-Isabelle, née 2 février 1795, fille du prince Paterno-Moncada, dont :

1° *Roger*-Alexandre-Jean, né 20 juillet 1823, marié 22 octobre 1850 à

Laure-Adélaïde-Louise-Adrienne Leroux, née 2 août 1832.

2° *Paul*-Antoine-Jean-Charles, capitaine de cavalerie, au 8e lanciers, né 11 décembre 1827.

II.

Anne-Antoine *Gontran*, prince de Bauffremont-Courtenay, neveu du duc, né 16 juillet 1822, marié 7 juillet 1842 à

Noémi d'Aubusson, née 12 janvier 1826, fille du marquis d'Aubusson de la Feuillade, pair de France, dont :

1° Pierre-Laurent-Léopold-*Eugène* de Bauffremont, né 6 septembre 1843.

2° *Pierre*-Laurent-Alphonse-Augustin, né 18 février 1858.

3° *Marguerite*-Laurence-Anne-Blanche-Marie, née 3 avril 1850.

Sœur.

Élisabeth-Antoinette-Félicie, née 13 juillet 1820, mariée 11 novembre 1837 au marquis de Saint-Blancard, des Gontaut-Biron.

Mère.

Anne-Élisabeth-*Laurence* de Montmorency, née 24 avril 1802, mariée 6 septembre 1819 au prince *Théodore* de Bauffremont, veuve 22 janvier 1853.

BEAUVAU.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, p. 180. — Berceau : l'Anjou. — Illustrations : Foulques de Beauvau, chevalier croisé 1190; René de Beauvau, connétable de Charles d'Anjou, roi de Naples; Jean de Beauvau, chambellan de Louis XI; Charles-Just de Beauvau, maréchal de France 1783-1793. — Créations : marquis de Beauvau 4 juillet 1664; marquis de Craon 21 août 1712; prince du saint-empire 13 novembre 1722; grand d'Espagne 8 mai 1727; pairs de France. — Armes : *d'argent, à quatre lionceaux de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or.*

Charles-Just-François-Victurnien, prince de Beauvau, né 7 mars 1793, ancien officier de carabiniers, sénateur, marié en juin 1815 à Lucie-Marie, fille d'Antoine-César de Choiseul, duc de Praslin; remarié à

Louise-Eugénie-Alexandrine-Joséphine, comtesse de Komar.

Du premier lit :

1° *Marc*-René-Antoine-Victurnien de Beauvau, né le 29 mars 1816, marié en 1840 à

Marie d'Aubusson de la Feuillade, née en 1824, dont : *a. Jeanne*, née en 1848; *b. Isabelle*-Marie-Blanche-Charlotte, née 15 novembre 1852.

2° *Étienne*-Guy-Charles-Victurnien de Beauvau, né le 10 février 1818, marié 13 août 1844 à

Berthe de Rochechouart-Mortemart, fille du duc de Mortemart, général de division, dont :

a. Hélène-Marie-Antoinette-Victurnienne, née 30 mars 1848; *b. Blanche*-Marie, née 25 avril 1851; *c.* Renée de Beauvau, née 20 avril 1855.

Du deuxième lit :

3° Marie-Delphine-*Élisabeth*-Stéphanie, mariée 18 octobre 1858 à Gaston-Alexandre-Louis-Théodore de Ludre.

4° *Béatrix* de Beauvau, née en 1845.

Frère et sœur.

I. *Edmond*-Henri-Étienne-Victurnien de Beauvau-Craon; né 13 octobre 1795, ancien officier de hussards, chevalier de la Légion d'honneur, marié 5 mai 1825 à

Ugoline-Louise-Joséphine-Valentine de Baschi du Cayla, *princesse de Craon*, dont :

1° Marie-Joseph-*Louis* de Beauvau-Craon, né à Paris 7 mai 1826, capitaine de vaisseau.

2° Marie-Joséphine-*Isabelle* de Beauvau-Craon, née à Saint-Ouen 19 juillet 1832.

II. *Henriette*-Gabrielle-Apolline de Beauvau, mariée en 1824 à Denys-Omer, vicomte Talon, veuve 7 mars 1853.

BELLUNE (Perrin).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 163. — Auteur : Victor Perrin, né 6 décembre 1766, maréchal de France et duc de Bellune en 1807, pair de France 17 août 1815–5 mars 1827, ambassadeur à Vienne en 1823, chevalier des ordres du roi en 1825.

Victor-François-Marie Perrin, duc de Bellune, secrétaire d'ambassade à Lisbonne, chevalier de la Légion d'honneur.

Frères et sœurs.

I. *Eugène*-Victor Perrin, comte de Bellune, né en 1836, sous-lieutenant au 9e bataillon de chasseurs à pied.

II. *Jules* Perrin, vicomte de Bellune.

III. *Victorine*-Marie de Bellune, mariée 22 juin 1859 à René-Gédéon-César Anot.

IV. *Henriette*. — V. *Marie* de Bellune.

Mère.

Maria da Penha de Lemos, duchesse douairière de Bellune, mariée en 1826 à *Victor*-François Perrin, duc de Bellune, sénateur, veuve 2 décembre 1853.

Veuve d'un oncle.

Catherine-Méry-Adolphine de Portes, mariée à Napoléon-Victor-Eugène Perrin, comte de Bellune, veuve en 1852, remariée en 1853 au marquis Texier d'Hautefeuille.

BERGHES-SAINT-WINOCK.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 101. — Berceau : Flandre. — Origine : anciens châtelains de Berghes. — Honneurs et dignités : chevaliers croisés ; un grand veneur de France ; des chevaliers de la Toison d'or et des dames de l'Ordre-Étoilé. — Titres : prince de Rache 31 déc. 1681, confirmé par Louis XIV en 1701. — Armes : *d'or, au lion de gueules, armé et lampassé d'azur.*

Charles-*Alphonse*-Désiré-Eugène, duc de Berghes-Saint-Winock, pair de France 5 novembre 1827, né 4 août 1791, marié en 1821, veuf 26 mai 1855 de Marie-*Victorine*-Gabrielle de Broglie, cousine germaine du duc, dont :

Eugène-Joseph, prince de Berghes, né 11 août 1822, marié 21 mai 1844 à

Gabrielle-Françoise-Camille, née 20 janvier 1825, fille du baron Seillière, dont :

1° *Pierre*-Eugène-Marie, né 7 juillet 1846.

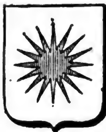
2° *Ghislain*-Richard-François-Marie, né 23 mai 1849.

Frère et sœur.

I. Eugène-*Louis*-Ghislain, prince de Berghes, né 14 novembre 1793, ancien officier de carabiniers, veuf 20 mai 1841 de Josèphe-*Claire*-Marie-Mathilde de Marin.

II. Marie-Louise-*Amélie*, princesse de Berghes, chanoinesse, née 1er octobre 1789.

BLACAS.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 103. — Berceau : Aulps, en Provence. — Filiation authentique : Rostang de Soleilhas, substitué à Baudinar de Blacas 1380. — Titres : pair de France 17 mai 1816, duc 20 mai 1821. — Armes : *d'argent, à la comète à seize rais de gueules.* Devise : Pro Deo, Pro Rege.

Louis-Charles-Pierre Casimir, duc de Blacas-d'Aulps, né 15 avril 1815, marié 18 septembre 1845 à *Marie*-Paule, fille du duc Des Cars, veuf 18 septembre 1855, dont :

1° Pierre-Marie-François-*Casimir*, né 23 octobre 1847.
2° Bertrand-Louis-*Pierre*, né 15 mai 1852.
3° *Louise*-Henriette-Marie-Joséphine, née 7 juillet 1849.
4° Marie-Auguste-*Ivonne*, née 2 janvier 1851.

Frères du duc.

I. *Pie*-Pierre-Marie-Hippolyte, né 24 juillet 1816, entré dans les ordres.

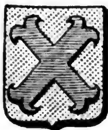
II. *Stanislas*-Pierre-Joseph-Yves-Marie, comte de Blacas-d'Aulps, né 5 novembre 1818.

III. François-*Xavier*-Pierre-Marie-Armand, comte de Blacas-d'Aulps, né 24 novembre 1819, marié 3 mai 1849 à

Félicie de Chastellux, née en 1830, fille de Henri de Chastellux, duc de Rauzan, dont :

Béatrix-Henriette-Marie, née 7 juin 1850.

BROGLIE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 137. — Maison, originaire de Chieri, en Piémont, établie en France vers 1640. — Filiation authentique depuis Simon de Broglie vivant en 1380. — Créations : duc héréditaire en 1742; prince du saint-empire 28 mars 1759; pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : trois maréchaux de France, Victor-Maurice 1724-1737, François 1734-1745, Victor-François 1760-1805, trisaïeul, bisaïeul et aïeul du duc actuel. — Armes : *d'or, au sautoir ancré d'azur.*

BRANCHE DUCALE.

Achille-Léonce-Victor-Charles, duc de Broglie, prince du saint-empire, pair de France, ancien ministre, né 29 novembre 1785, marié 20 février 1816, veuf 22 septembre 1838 d'Ida-Gustavine-Albertine de Staël-Holstein, fille d'Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein, et de Anne-Louise-Germaine Necker (connue sous le nom de *madame de Staël*), dont :

1° Jacques-Victor-*Albert*, prince de Broglie, né 13 juin 1821, marié 19 juin 1845 à

Pauline-Éléonore de Galard de Béarn, fille du sénateur, dont :

a. Victor, né 30 octobre 1846; *b. Maurice*, né 19 février 1848; *c.* Henri-*Amédée*, né 8 février 1849; *d. François*-Marie-Albert, né 16 décembre 1851; *e.* Emmanuel, né 22 avril 1854.

2° Auguste-Théodore-*Paul*, prince de Broglie, enseigne de vaisseau, né 18 juin 1834.

3° *Louise*, princesse de Broglie, née en 1818, mariée en 1836 au comte d'Haussonville, ancien député.

Sœurs du duc.

I. *Amélie*, princesse de Broglie, veuve de Charles-Théodore, marquis de Moges.

II. *Constance*, princesse de Broglie, mariée en mars 1802 à *Victor*, comte de l'Aigle.

III. *Thérèse*-Gabrielle-Octavie, princesse de Broglie, veuve de René-François, marquis de Menou.

Cousin germain.

Alphonse-Gabriel-*Octave*, prince de Broglie, né 11 novembre 1786, maréchal de camp démissionnaire en 1830, marié 18 juin 1818 à

Armandine-Sophie-Charlotte de Moges, sa cousine, fille de Charles-Théodore, marquis de Moges, et d'Amélie, princesse de Broglie, sœur du duc, dont :

1° Victor-*Auguste*, prince de Broglie, né 6 avril 1822, marié 13 mai 1851 à

Marie-Antoinette-*Pauline* de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 27 mars 1829, dont :

a. Henri-Louis-César-Paul, né 20 avril 1852.

b. Charles-Louis-Antoine, né 18 mars 1854.

c. Georges-Armand-Édouard, né 13 mai 1856.

2° *Raymond*-Charles-Amédée, prince de Broglie, né 15 mai 1826, marié 22 janvier 1855 à

Marie-Louise de Vidart, fille du vicomte de Vidart, née 26 octobre 1835.

CAMBACÉRÈS.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1858, p. 82. — Jean-Jacques-Régis de Cambacérès, archichancelier de l'Empire en 1805; prince-duc de Parme en 1808; Étienne-Hubert, comte de Cambacérès, cardinal-archevêque de Rouen, 1802;-25 octobre 1818; Marie-Jean-Pierre-Hubert, neveu des précédents, duc de Cambacérès, 27 mai 1857. — Armes : *d'or, au dextrochère au naturel, paré de gueules, rebrassé d'hermines, mouvant de sénestre, tenant les tables de la loi de sable et accompagné de trois losanges du même*, au chef de grand dignitaire : *d'azur, semé d'abeilles d'or.*

Marie-Jean-Pierre-Hubert, duc de Cambacérès, né 20 septembre 1798, pair de France 11 septembre 1835, sénateur 25 janvier 1852, grand maître des cérémonies de la maison de l'Empereur, marié 5 novembre 1818 à Louise-Anne-Alexandrine Thibon, fille d'un sous-gouverneur de la Banque.

Frère.

Étienne-Amand-Napoléon de Cambacérès, ancien député, membre du Corps législatif, né en 1804, marié 14 mars 1827 à *Adèle*-Napoléonie Davoust, dont :

Louis-Napoléon de Cambacérès, né 22 août 1832, marié 14 octobre 1856 à la princesse *Bathilde* Bonaparte, née 26 novembre 1840, dont :

Zénaïde, née 4 août 1857.

CASTRIES (La Croix de).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, page 118. — Berceau : Languedoc. — Premier auteur : Guillaume de la Croix, président de la cour des aides de Montpellier 3 juin 1487. — Titres : barons de Castries 1495; marquis de Castries 1645; ducs à brevet 1784; ducs héréditaires 4 juin 1814. — Illustrations : Charles-Eugène-Gabriel de la Croix, marquis de Castries, maréchal de France 1783-1801; Armand-Nicolas-Augustin de la Croix, duc de Castries, lieutenant général, chevalier du Saint-Esprit, pair de France 4 juin 1814. — Armes : *d'azur, à la croix d'or.* — Devise : Fidèle a son roi et a l'honneur. (Annuaire de 1848, pl. O.)

I. DUC DE CASTRIES.

Edmond-Eugène-Philippe-Hercule de la Croix, duc de Castries, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, marié à

Claire-Clémence-*Henriette*-Claudine de Maillé, sœur du duc, née 8 décembre 1795; sans enfants de cette union.

Frère consanguin.

Armand-Charles-Henri de la Croix, comte de Castries, né 21 mai 1807, fils du feu duc de Castries et d'Élisa Coghlan, marié 23 avril 1833 à

Marie-Augusta d'Harcourt, sœur du marquis d'Harcourt, pair de France, dont :

1° *Edmond*-Charles-Auguste, né 16 avril 1833, entré à Saint-Cyr en novembre 1856.

2° *Élisabeth*-Charlotte-Sophie, née 13 février 1834, mariée 14 mars 1854 au duc de Magenta.

3° Jeanne-Élisabeth-Marie, née 19 mars 1843.

II. COMTES DE CASTRIES.

Gaspard de la Croix, né en 1816, comte de Castries, marié en juin 1838 à

Alix de Saint-Georges, fille d'Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, et d'*Euphémie* de Noailles, dont :

1° Eugène, né 11 août 1841 ; 2° René, né 17 août 1842; 3° Charles, né 7 octobre 1844; 4° Jean, né 3 juillet 1847; 5° Gabriel, né 10 novembre 1849; 6° Henri, né 19 décembre 1850; 7° Augustin, né 20 janvier 1852; 8° Robert, né 30 mars 1853; 9° Christine, née 29 mars 1839; 10° Félicie, née 11 avril 1840; 11° Madeleine, née 14 décembre 1845; 12° Valentine, née 15 septembre 1848.

Sœurs.

I. *Gabrielle* de la Croix de Castries, née en 1811, mariée en mai 1828 à Xavier, comte de Beaurepaire.

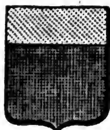
II. Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries, mariée au vicomte de Choiseul-Praslin.

Mère.

Aglaé de Séran, fille du vicomte de Séran, veuve 5 avril 1825 du comte *Eugène* de Castries.

CAULAINCOURT

(Duc de Vicence).



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 125. — Berceau : la Picardie. — 1er auteur et illustrations : Philippe de Caulaincourt, chevalier croisé en 1202; Jean, qui se distingua à la défense de Saint-Quentin, en 1557; un commandeur de Saint-Louis en 1761; le général Armand-Augustin-Louis, marquis de Caulaincourt, duc de Vicence en 1806, ministre des affaires étrangères en 1815. — Armes : *de sable, au chef d'or.*

Adrien-Armand-Alexandre de Caulaincourt, duc de Vicence, sénateur, né 13 février 1815, marié 23 mars 1849 à

Marguerite Perrin de Cypierre, veuve du vicomte d'Auteuil, dont :

1° Armande-Marguerite-*Adrienne*, née 19 avril 1850.

2° *Béatrix* de Caulaincourt.

Frère.

Olivier-Joseph, marquis de Caulaincourt, ancien officier au 4e chasseurs, député du Calvados, marié 29 mars 1853 à Marie-Marguerite-Alexandrine de Croix, née 29 août 1832, fille du sénateur.

Mère.

Adrienne-Hervé-Louise Carbonnel de Canisy, fille d'Hervé, marquis de Canisy, et d'Anne-Charlotte Loménie de Brienne, mariée : 1° à son oncle Louis-Emmanuel Carbonnel, comte de Canisy; divorcée; 2° en mai 1814 au duc de Vicence, veuve 17 février 1827.

CAYLUS (Robert de Lignerac).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 139. — Filiation authentique depuis 1390. — Titres et dignités : comtes et marquis de Lignerac, grands d'Espagne; duc à brevet de Caylus en 1783; pair de France 4 juin 1814; duc héréditaire de Caylus 31 août 1817.

François-Joseph Robert de Lignerac, duc de Caylus, grand d'Espagne de première classe, unique rejeton de sa maison, né en 1820, pair de France par l'hérédité, marié 30 janvier 1851 à

Joséphine-Benoîte Fafournoux, née 18 août 1824.

CHAMPAGNY (Nompère de).

(Ducs de Cadore.)

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1852, p. 166. — Auteur : noble Jean Nompère, 1540. — Titres et illustrations : Jean-Baptiste Nompère de Champagny, ambassadeur à Vienne en 1801 ; ministre des relations extérieures ; duc de Cadore 29 septembre 1809 ; sénateur en 1813 ; pair de France 4 juin 1814 ; décédé 3 juillet 1834. — Armes : *d'azur, à trois chevrons brisés et alaisés d'or.* (Annuaire de 1853, pl. V.)

Louis-Alix Nompère de Champagny, duc de Cadore, pair de France, né 12 janvier 1796, marié en 1824 à

Caroline-Élisabeth Lagrange, fille d'un général, comte de l'Empire, et de Françoise-Jeanne de Talhouet, dont :

1° Louis-Marie-*Camille* Nompère de Champagny, marquis de Cadore, lieutenant de vaisseau, né 15 septembre 1827, officier d'ordonnance de l'Empereur, marié 7 mars 1854 à *Marie* Duval de Bonneval, petite-fille du comte de Ségur.

2° *Francesca*-Jeanne-Marie, née 13 septembre 1825, mariée 4 octobre 1846 à *Clément*-François Rospigliosi-Pallavicini, duc de Zagarolo à Rome.

3° *Marie* Nompère de Champagny, née en 1830.

Frères.

I. *François*-Joseph-Marie-Thérèse Nompère, comte *Franz* de Champagny, né 10 septembre 1804, marié à

Marie Camus du Martroy, dont :

1° *Pierre* Nompère de Champagny.

2° *Blondine* Nompère de Champagny.

II. *Napoléon* Nompère, comte de Champagny, député du Morbihan, marié 31 juillet 1836 à Adèle-Marie Corbineau, fille du pair de France.

III. Jérôme-*Paul*-Jean-Baptiste Nompère, comte de Champagny, député des Côtes-du-Nord, né 9 mars 1809, marié 26 août 1852 à Marie-*Nathalie* du Chanoy, dont :

1° Marie-Victoire-*Louise*-Charlotte, née à Paris 8 septembre 1853.

2° Marie-Jeanne-Valentine-Pauline, sœur jumelle de la précédente.

CHASTELLUX

(Duc de Rauzan).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 140. — Berceau : duché de Bourgogne. — Filiation depuis 1350. — Chevaliers croisés : Artaud de Chastellux 1147. — Honneurs de la cour. — Titres et dignités : Claude de Beauvoir-Chastellux, maréchal de France 1418; Georges de Beauvoir-Chastellux, amiral de France 1420; Henri-Louis de Chastellux, duc de Rauzan 1er septembre 1819. — Substitution à la pairie de Duras 21 décembre 1825. — Armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes du même, posées droites, six dans la direction de la bande et une à l'angle sénestre supérieur* (Annuaire de 1846, pl. H).

Henri-Louis de Chastellux, duc de Rauzan, frère puîné de César-Laurent, comte de Chastellux, marié 1er septembre 1819 à

Claire-Césarine de Durfort de Duras, fille du feu dernier duc de Duras, dont :

1° Amédée-*Gabriel-Henri, comte de Chastellux, né en* 1821, *marié en* 1841 *à sa cousine*

Marguerite de Chastellux, née en 1820, veuve 3 septembre 1857, dont :

a. Henri de Chastellux, né en 1842; *b. Louis*, né en janvier 1849; *c. Bernard*, né en décembre 1849; *d.* Jean; *e.* Marie de Chastellux.

2° Claire-*Césarine*-Marie de Chastellux, née en 1821, mariée 7 février 1842 à *Ernest*, marquis de Lubersac.

3° *Félicie* de Chastellux, née en 1830, mariée 3 mai 1849 au comte *Xavier* de Blacas.

Sœur.

Victoire-*Georgine* de Chastellux, mariée en 1813 à Charles Huchet, comte de Labédoyère, veuve en août 1815.

Nièces.

(*Filles de* César, *comte de Chastellux*, *pair de France*, *et d'*Adélaïde *de Damas*, *veuve du comte de Vogué.*)

I. *Thérèse* de Chastellux, née en 1815, mariée au marquis de Lur-Saluces.

II. *Marguerite,* née en 1820, mariée à son cousin Amédée de Chastellux.

Cousine.

Laure Bruzelin, veuve 8 septembre 1856 d'Alfred, comte de Chastellux, pair de France.

CHOISEUL.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1855, p. 96. — Berceau : Bassigny et comté de Langres. — Premier auteur : Reinier de Choiseul 1060. — Titres : marquis de Stainville 27 avril 1722, duc de Choiseul 1758, pair 1759, duc de Praslin 1762. — Illustrations : quatre maréchaux de France, Charles de Choiseul-Praslin 1619-1626; César de Choiseul, duc de Plessis-Praslin 1670-1675; Claude de Choiseul-Francières 1693-1711 ; Jacques-Philippe de Choiseul-Stainville 1783-1789 ; plus de trente lieutenants généraux ou maréchaux de camp; des ministres; des ambassadeurs sous Louis XV et Louis XVI; des chevaliers du Saint-Esprit. — Branches : I. Des comtes de *Choiseul-Gouffier*, fixée en Russie; II. Des comtes de *Choiseul-d'Aillecourt*, existante en France ; III. Des ducs de Choiseul-Praslin, rapportée plus loin.— Armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq posées en sautoir dans chaque canton du chef, quatre posées en carré dans chaque canton de la pointe.*

BRANCHE DUCALE.

Gaston-Louis-Philippe de Choiseul-Praslin, duc de Praslin, né 7 août 1834.

Frères et sœurs.

I. Eugène-Antoine-*Horace* de Choiseul-Praslin, né 23 février 1837, sous-officier de hussards.

II. François-Hector-*Raynald*, né 29 juin 1839.

III. Marie-Laure-*Isabelle*, née 19 septembre 1826, mariée 18 septembre 1845 à Hermann de Cordero de Pamparato, marquis de Roburent, officier de cavalerie en Piémont.

IV. Charlotte-*Louise*-Cécile, née 15 juin 1828, mariée 21 novembre 1848 au comte *Alfred* de Gramont.

V. Fanny-Césarine-*Berthe*, née 18 février 1830, mariée 29 juillet 1852 au comte *Albert* de Robersart.

VI. *Aline*-Jeanne-Slanie, née 22 août 1831, mariée en juin 1851 à Eugène, comte de Chabannes.

VII. *Marie*-Marthe, née 10 juillet 1833, mariée 13 septembre 1852 au marquis *Artus* de Montalembert.

VIII. *Léontine*-Laure-Augustine, née 18 octobre 1835, mariée 22 juillet 1858 au marquis Louis d'Adda de Salvaterra.

Oncle et tantes.

I. *Edgard,* comte de Praslin, né en 1806, marié à *Georgina* Schickler, fille d'un baron prussien, veuf 12 juin 1849, dont :

Alix de Choiseul-Praslin, né en 1843.

II. Laure-Geneviève-*Marie* de Praslin, mariée à *Charles*, marquis de Calvière.

III. *Marguerite* de Praslin, mariée 18 juin 1839 au comte Hector de Béarn.

Aieule du duc.

Charlotte-*Laure*-Olympe le Tonnelier de Breteuil, duchesse douairière de Praslin, mariée 18 juin 1803, veuve depuis le 29 juin 1841.

Grands-oncles du duc.

I. César-*Hippolyte, comte de Choiseul-Praslin, né 4 août 1757, marié 2 mai 1780 à Louise-Joséphine de Choiseul-d'Esguilly, mort dans l'émigration, dont :*

1° *Albéric*-César-Guy, comte de Choiseul-Praslin, pair de France, né 8 octobre 1787, marié à

Marie d'Herbouville, sœur de la marquise de Crillon.

2° Marie-*Nicolette* de Choiseul-Praslin, mariée 23 juin 1807 à *Charles,* duc de Talleyrand-Périgord.

II. *César*-René, *comte de Choiseul-Praslin, né* 15 *mai* 1779, *marié :* 1° *à* Amélie-*Cécile-Charlotte de Mauconvenant-Sainte-Suzanne, née en* 1789, *décédée* 20 *juin* 1812 ; 2° *à Catherine-Innocente de Rougé, née en* 1782, *veuve* 22 *mars* 1846, *décédée* 26 *avril* 1847.

Du premier lit :

1° *Ferry*-César-Corentin, vicomte de Choiseul-Praslin, né en 1808, marié 17 septembre 1822 à

Jeanne-Adélaïde-Valentine de la Croix de Castries.

2° *Léa*-Régine-Marie de Choiseul-Praslin, née en 1810, mariée en 1837 à Léon, comte de Choiseul-d'Aillecourt.

3° *Marie*-Louise-Antoinette de Choiseul-Praslin, née en 1812, mariée en 1839 à Georges, comte de Nédonchel.

Du second lit :

4° *Clotilde*-Éléonore-Josèphe-Marie de Choiseul-Praslin, veuve 2 septembre 1856 de *Jules*-Antoine-Melchior, marquis de Polignac.

CLERMONT-TONNERRE.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 145, et celui de 1848, page 290. — Berceau : baronnie libre et souveraine de Clermont en Dauphiné. — Filiation : Siboud de Clermont en 1080. — Chevalier croisé : Geoffroy de Clermont en 1245. — Titres : duc et pair non enregistré 1572, enregistré 1775.— Illustrations : un maréchal 1747 ; un grand maître des eaux et forêts, un cardinal, un grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, des chevaliers des ordres du roi. — Armes : *de gueules, à deux clefs d'argent passées en sautoir.*

BRANCHE DUCALE.

Aimé-Marie-Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, ancien ministre de la guerre, pair de France, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, né 27 novembre 1779, marié 8 mai 1811 à

Charlotte-Mélanie de Carvoisin d'Achy, veuve du comte de Carvoisin, son parent, dont :

1° Gaspard-Louis-*Aimé*, marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1812, veuf 5 décembre 1847 de Philiberte-Antoinette-*Cécile* de Clermont-Montoison, dernier rejeton de sa maison; remarié 31 janvier 1857 à

Marie-Jeanne-Léontine de Nettancourt-Vaubecourt.

Du premier lit :

a. Aimé-Gaspard-Charles-*Roger*, né 17 décembre 1842.

b. Anne-Marie-*Mélanie*, née 13 janvier 1847.

2° Aimé-*Gaspard, vicomte de Clermont-Tonnerre, né en* 1818, *marié* 28 *juin* 1845 *à*

Sophie Guignard de Saint-Priest, fille du comte Alexis de Saint-Priest, pair de France, veuve 18 juin 1849, dont :

a. Aimé-Georges-Henri, né 9 août 1846.

b. Isabelle, née en 1847.

3° *Aynard*-Antoine-François-Aimé de Clermont-Tonnerre, né 2 septembre 1827, capitaine d'état-major, marié 4 août 1856 à

Victoire-Marie-Louise-Gabrielle de la Tour du Pin Chambly de la Charce, née 27 juin 1836, dont :

Charles-Henri, né 6 juin 1857.

Cousins

(*Oncles du duc à la mode de Bretagne*).

I. *Gaspard,* marquis de Clermont-Tonnerre, né en 1796.

II. *André*-Aurore, comte de Clermont-Tonnerre, né 20 janvier 1799.

(Pour les branches non ducales, *voyez* l'Annuaire de 1855, page 100.)

COIGNY.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 145. — Berceau : Normandie. — Filiation : depuis Thomas Guillotte, seigneur de Franquetot 1582. — Titres : comte 1650, duc 1747, pair 1787. — Illustrations : François de Coigny, maréchal de France 1745; Henri de Coigny, lieutenant général 1780, maréchal de France 1816. — Armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée de trois croissants du même métal.*

Augustin-Louis-Joseph-Casimir-Gustave de Franquetot, duc de Coigny, ancien pair de France, général de brigade, né 4 septembre 1788, marié 16 juin 1822 à

Henriette Dundas, fille unique de sir Hew-John Dalrymple-Hamilton, dont :

1° Jeanne-Henriette-*Louise* de Franquetot de Coigny, née en 1824, mariée en 1847 à John Dalrymple-Hamilton, esquire, membre de la chambre des communes, né en novembre 1814.

2° *Georgina* de Franquetot de Coigny, née en 1826, mariée en 1850 à lord Newart.

CONÉGLIANO.

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 138. — Famille : Jeannot de Moncey. — Titres : duc en 1809, pair 4 juin 1814. — Substitution de Duchesne de Gillevoisin à la pairie de son beau-père par lettres du 21 décembre 1825. — Armes : *d'azur, à une main d'or, mouvante d'une aile d'argent et tenant une épée du même.*

Alphonse-Auguste Duchesne de Gillevoisin, duc de Conégliano, marié à Jeanne-Françoise-Hélène Jeannot de Moncey, fille du maréchal duc de Conégliano, née en 1790; veuf en décembre 1852, dont :

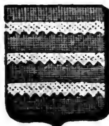
Claude-*Adrien*-Gustave Duchesne de Gillevoisin, marquis de Conégliano, chambellan de l'Empereur, marié 9 mai 1857 à

Aimée-Félicité-Jenny Levavasseur, dont :

N..., née en 1858.

COSSÉ.

(Ducs de Brissac et de Cossé.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 112. — Berceau : Cossé en Anjou. — Filiation : Thibaud de Cossé 1490. — Chevaliers croisés : F. de Cossé 1190; Roland de Cossé 1248. — Titres : comte de Brissac 1560; duc et pair de Brissac 1611; duc non héréditaire de Cossé 1784. — Illustrations : quatre maréchaux

de France : Charles de Cossé 1550-1563; Artus de Cossé, son frère, 1567-1582; Charles, duc de Brissac, 1594-1621; Jean-Paul-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, 1768-1780; six chevaliers des ordres du roi, un grand maître de l'artillerie, trois lieutenants généraux. — Armes : *de sable, à trois fasces d'or, denchées en leur partie inférieure.*

I. BRANCHE DUCALE.

Marie-Artus-*Timoléon* de Cossé, duc de Brissac, fils de feu *Timoléon*, duc de Brissac, et d'*Élisabeth* de Malide, né 13 mai 1813, marié à

Angélique-Gabrielle-Marguerite-Marie, fille d'Auguste-François-Joseph le Lièvre de la Grange et de Nathalie-Irène-Marie-Victurnienne de Beauvau, dont :

1° Roland; 2° Pierre; 3° Artus.

Frère consanguin du duc.

Aimé-*Artus*-Maurice-Timoléon, comte de Cossé-Brissac, fils du feu duc de Brissac et d'Augustine de Bruc-Signy, marié 28 mai 1859 à

Alix-Marie de Walsh-Serrant, fille du duc de la Mothe-Houdancourt.

Sœur germaine du duc.

Armandine-Charlotte-Thérèse, née 19 septembre 1816, mariée 29 octobre 1838 au comte *Henri* de Bonneval, veuf de *Marie*-Constance-Eusébie, sa sœur aînée.

Oncle et tante du duc.

I. Désiré-*Emmanuel*-Délie-Louis-Michel-Timoléon de Cossé, comte de Brissac, né 3 juillet 1793, marié 27 octobre 1817 à

Anne-Charlotte-Marie-*Henriette* de Montmorency-Tancarville, née 28 août 1798, dont :

1° *Henri*-Charles-Anne-Timoléon-Marie de Cossé-Brissac, né en 1818, marié 25 avril 1851 à

Louise-Marie-*Matéa* de Veau de Robiac, dont :

Louis-Marie-Timoléon-Henri, né 23 août 1852.

2° Marie-Christian-Timoléon-*Ferdinand* de Cossé-Brissac, né en 1820, marié 5 juillet 1852 à

Caroline-Joséphine-Marie du Boutet.

3° *Louise* de Cossé-Brissac.

4° Marie-Auguste-Charlotte-*Clotilde*, mariée 12 septembre 1843 au baron de Schilde, des Van de Werve, veuve en novembre 1845.

5° Marie-*Berthe*, mariée 28 mai 1849 au comte de Robien.

II. Augustine-Charlotte-Louise-Marie de Cossé-Brissac, née 16 avril 1796, mariée en avril 1820, veuve du comte de Marcieu, capitaine de cavalerie.

Cousin et cousine du duc.

I. *Charles*-Marcel-Louis, marquis de Cossé-Brissac, né 11 août 1800, marié en 1833 à

Marie-*Antoinette*-Françoise du Cluzel, née 21 janvier 1793, veuve du comte Frédéric de Mérode 4 novembre 1830; dont :

Antoine-François, comte de Cossé-Brissac, né 1er janvier 1836, marié 24 octobre 1857 à Marie-Catherine-Adélaïde-Charlotte de Gontaut-Biron.

II. Marie-Anne-*Esther* de Cossé-Brissac, née 13 septembre 1801, mariée 18 juillet 1826 au marquis d'Espinay Saint-Luc, veuve 1er janvier 1858.

II. COMTES DE COSSÉ-BRISSAC.

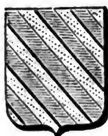
(Branche éteinte dans les mâles.)

Marie-Antoinette-Gabrielle de Sainte-Aldegonde, mariée à Arthus, comte de Cossé-Brissac, veuve 6 mars 1857, dont :

1° *Stéphanie* de Cossé-Brissac, mariée 14 avril 1841 au *duc* de Rivière.

2° *Mathilde*-Louise-Camille de Cossé-Brissac, mariée à Amédée-Joseph de Pérusse, comte des Cars.

CRILLON.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, p. 137. — Maison : Balbes de Berton. — Berceau : Quiers. — Branches : de Balbes, à Quiers; de Balbes-Berton-Sambuy, à Turin; de Balbes-Berton-Crillon, au Comtat-Venaissin. — Titres : duc de Crillon par diplôme papal 1725 ; grand d'Espagne en 1782; pair de France 17 août 1815;

duc français 11 juin 1817. — Illustrations : Thomas Berton, chevalier croisé 1202 ; le *brave Crillon*, colonel général d'infanterie française ; trois lieutenants généraux. — ARMES : *d'or, à cinq cotices d'azur.* — Devise : FAIS TON DEVOIR.

I.

Marie-Gérard-Louis-Félix-Rodrigue Berton des Balbes, duc de Crillon, pair de France, général de brigade, né à Paris 15 décembre 1782, marié 15 septembre 1806 à *Zoé*-Victurnienne-Françoise de Rochechouart de Mortemart, née 10 juin 1787, veuf 3 mars 1849, dont :

1° Victurnienne-*Ernestine*, mariée en 1829 à Ferdinand, marquis de Gramont.

2° Marie-Victurnienne-*Stéphanie*, mariée 29 mai 1832 à Sosthènes, marquis de Chanaleilles.

3° Victurnienne-Louise-*Valentine*, mariée en janvier 1832 à *Charles*, duc Pozzo-di-Borgo.

4° *Louise*-Victurnienne, mariée 8 mai 1838 à Charles Riquet, *duc* de Caraman.

5° *Juliette*-Anne-Victurnienne, mariée 18 juillet 1843 à Sigismond, comte de Lévis-Mirepoix.

Frère du duc.

Louis-Marie-Félix-Prosper Berton des Balbes, marquis de Crillon, général de brigade, pair de France, né 30 juillet 1784, marié en février 1810 à

Caroline-Louise d'Herbouville, fille du marquis d'Herbouville, pair de France, et de Marie-Louise-Victoire le Bascle d'Argenteuil, dont :

1° *Léontine*, mariée en 1842 à Jules, prince de Clermont-Tonnerre, veuve 8 décembre 1849 ; remariée au comte de Gontaut-Biron.

2° Marie-Louise-*Amélie*, duchesse de Polignac.

II. CRILLON-MAHON.

(*Veuve de* Louis *de Crillon, dernier duc de Mahon, né en* 1801, *marié en* 1834, *décédé* 16 *septembre* 1841.)

Joséphine Fischer, duchesse de Mahon, née en 1816, remariée au comte Manfredo Bertone de Sambuy, ancien ministre de Sardaigne à Rome.

Du premier lit :

Marie-Antoinette-Gabrielle de Crillon-Mahon, née 12 avril 1838.

Sœur du dernier duc.

Scholastique de Crillon-Mahon, née en janvier 1803, mariée au baron du Laurens d'Oiselay.

Belle-mère du dernier duc.

Louise-Marie-Charlotte de Chassepot de Pissy, mariée en 1827 à Louis-Antoine-François de Paule de Crillon, duc de Mahon, veuve 5 janvier 1832.

CRUSSOL.

(Ducs d'Uzès et de Crussol.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 122. — Berceau : Crussol, en Vivarais. — Filiation : Géraud Bastet, vivant en 1110. — Illustrations : Pons Bastet, chevalier croisé en 1191; un grand maître de l'artillerie; des lieutenants généraux, gouverneurs de provinces; sept chevaliers des ordres du roi. — Titres : vicomte d'Uzès 1483; duc d'Uzès 1505; pair 1572-1838. — Armes : (Annuaire de 1845, pl. D).

Armand Géraud-Victurnien-Jacques-*Emmanuel* de Crussol, duc d'Uzès, membre du Corps législatif (Gard), marié à *Françoise*-Elisabeth-Antoinette-Sophie de Talhouet, dont :

1° Amable-Antoine-Jacques-*Emmanuel* de Crussol-d'Uzès, né 18 janvier 1840, reçu à l'école Saint-Cyr en 1857.

2° Jacques-*Frédéric* de Crussol-d'Uzès, né 1er septembre 1841, reçu à l'École navale en 1858.

3° *Laure*-Françoise-Victorine, née 28 avril 1838, mariée en 1857 au vicomte d'Humolstein.

4° *Élisabeth*-Olive-Emmanuelle, née 4 septembre 1843.

5° *Mathilde*-Honorée-Emmanuelle, née 8 août 1850.

Tante.

Alexandrine-Célestine-Zoé-Emmanuelle-Thimarette, née à Paris 6 janvier 1785, mariée 17 avril 1804 au marquis de Rougé, pair de France; veuve en décembre 1835.

DECAZES.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 121. — Auteur : Élie Decazes, fils d'un lieutenant au présidial de Libourne; juge au tribunal de la Seine; préfet de police 9 juillet 1814; comte 27 janvier 1815; pair de France 31 janvier 1818; duc 20 février 1820; grand référendaire de la Chambre des pairs en 1836; majorat dissous le 16 février 1837. — Armes : *d'argent, à trois têtes de corbeau arrachées de sable.*

Élie, duc Decazes, né 28 septembre 1780, chevalier des ordres du roi, marié : 1° en 1805 à Elisabeth-Fortunée, fille du comte Muraire, née en avril 1790, décédée 25 janvier 1806 ; 2° le 12 août 1818 à

Égédie, fille de Louis de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, pair de France, dont :

1° *Louis*-Charles-Élie-Amanieu, marquis Decazes, duc de Glucksberg, né en 1819.

2° *Stanislas* Decazes, né en 1823.

3° *Henriette*, mariée au baron Lefebvre (de Tournay).

DURFORT

(Ducs de Duras, de Lorge et de Civrac).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 122. — Berceau : Agénois et Languedoc. — Filiation authentique depuis Arnaud de Durfort 1310. — Chevalier croisé : Bernard de Durfort 1190. — I. Branche aînée : marquis de Duras 1609; ducs de Duras, pairs de France en mai 1668, non enregistrés; ducs héréditaires de Duras 1689; pairs 1755; un chevalier de l'ordre de la Jarretière; cinq chevaliers des ordres du roi; trois maréchaux de France : 1° Jacques-Henri de Durfort, neveu de Turenne, 1675-1704; 2° Jean de Durfort, duc de Duras, 1741-1770; 3° Emmanuel de Durfort, duc de Duras, 1775-1789. — II. Branche de Lorge : ducale 1691, éteinte en 1775; un lieutenant général; un chevalier des ordres du roi; deux maréchaux de France : Guy-Aldonce, duc de Lorge 1676-1702; Guy-Michel, comte de Lorge 1768-1833. — III. Branche de Lorge-Civrac : ducs de Lorge en 1775;

pairs de France 4 juin 1814. — ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent, à la bande d'azur; aux* 2 *et* 3 *de gueules, au lion d'argent.*

I. DUC DE DURAS.

(Éteinte dans les mâles en 1838.)

Maria de Dias-Santos, duchesse douairière de Duras, mariée en 1829 à *Amédée* de Durfort, duc de Duras, veuf de *Marie* le Chat de Kersaint, décédé 3 août 1838.

Du premier lit :

1° Claire-Louise-Augustine-Félicité-Maclovée de Durfort-Duras, née 19 août 1798, veuve de Léopold de la Trémoille, prince de Talmont, remariée 14 septembre 1819 au comte *Auguste* de la Rochejaquelein, oncle du sénateur.

2° *Claire*-Césarine, mariée 1er septembre 1819 au duc de Rauzan.

II. DUC DE LORGE-CIVRAC.

Émeric-Laurent-Paul-Guy de Durfort-Civrac, duc de Lorge, marié 15 janvier 1823 à Émilie-Léonie du Bouchet de Sourches de Tourzel, veuf 22 avril 1844, dont :

1° Louis-Anne-*Paul* de Durfort-Civrac, comte de Lorge, né en 1829, marié en janvier 1858 à Adélaïde-Jeanne-Aymardine de Nicolaï.

2° Marie-*Augustin* de Durfort-Civrac, né en 1840.

3° Laurence-Joséphine-*Éléonore*, née en 1825, mariée 27 mai 1844 à Alfred de Budes, comte de Guébriant.

4° *Marie*-Hélène-Louise de Durfort-Civrac, née en 1842.

Frères et sœurs.

I. Louis-Albéric-*Aldonce*, marquis de Durfort, marié à *Alix* du Plessis-Châtillon, dont : 1° Émeric, né en 1839; 2° Gabrielle, née en 1842; 3° *Marie*-Charlotte-Gabrielle, née 29 février 1844; 4° Louise, née en 1846.

II. Septime, comte de Durfort, marié 8 avril 1845 à Eléonore-*Isabelle* Gars de Courcelles, née en 1823.

III. *Olivie*-Marie de Durfort, mariée à Emmanuel-Philippe Thibaud, marquis de la Rochethulon.

IV. Eudoxie de Durfort, comtesse de Lorge, chanoinesse.
V. Aliénor de Durfort, mariée en juin 1837 au comte René de Colbert-Maulevrier.

III. MARQUIS DE CIVRAC.

Émeric de Durfort, marquis de Civrac, marié 22 novembre 1836 à

Marie-Charlotte-*Similienne* de Sesmaisons, née en 1817.

Frère et sœurs.

I. Marie-*Henri*-Louis de Durfort, comte de Civrac, membre du Corps législatif, marié 17 mai 1853 à

Gabrielle-Geneviève-Louise de la Myre.

II. Marie-Françoise-*Laurence*, mariée à Emmanuel-Victor de Pourroy de l'Auberivière, comte de Quinsonnas.
III. *Élisabeth* de Durfort de Civrac.
IV. *Henriette*, mariée à *Paul* Le Clerc, comte de Juigné.

FITZ-JAMES.

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 149. — Filiation depuis Jacques, maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre 1670. — Titres : duc de Berwick 1687; duc de Fitz-James, pair de France 1710. — Illustrations : maréchal de Berwick 15 février 1706-12 juin 1734; Charles, duc de Fitz-James, maréchal 1773-1787.

Édouard-Antoine-Sidoine, duc de Fitz-James, né en 1827, marié 17 mai 1851 à

Marguerite-Augusta, fille de *Gustave*-Charles-Frédéric, comte de Lœvenhielm, ministre de Suède à Paris, dont :

1° *Jacques*-Gustave de Fitz-James, né 12 février 1852.
2° Françoise, née en 1853.
3° N...., né en 1855.

Frère et sœurs.

I. Jacques-*Charles*-Édouard de Fitz-James, né en 1836.

II. Jacqueline-*Arabella* de Fitz-James, mariée 10 mai 1847 au prince Scipion-Gaspard Borghèse, duc de Salviati, dont la mère est née la Rochefoucauld.

III. Charlotte-*Marie* de Fitz-James, mariée 8 mai 1849 à Étienne, comte de Gontaut-Biron.

IV. *Antoinette* de Fitz-James, née en 1837.

Mère.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

Oncle du duc.

Charles-Henri-François, comte de Fitz-James, né en 1801, veuf en octobre 1856 de *Cécile*-Émilie-Charlotte de Poilly, fille du baron de Poilly, dont :

1° *Jacques* de Fitz-James, sous-lieutenant d'infanterie.

2° Charles-*Robert* de Fitz-James, enseigne de vaisseau, né 25 juin 1835.

3° *David*-Henri, né en 1841, aspirant de marine.

4° *François*, né en 1843.

5° *Élisabeth*-Marie de Fitz-James, née en 1834, mariée 24 janvier 1859 au comte de Biencourt.

Veuve de l'aïeul du duc.

Sidonie de Choiseul-Gouffier, veuve du marquis de Torcy, remariée 6 décembre 1819 à Édouard, duc de Fitz-James, veuve en 1838.

GRAMONT

(Ducs de Gramont, de Guiche et de Lesparre).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 151. — Maison d'Aure; princes souverains de Bidache et de Barnache avec droits régaliens jusqu'en 1789; alliés au sang royal d'Aragon, de Navarre et à la famille d'Orléans. — Souche : Bernard, comte de Comminges 1150. — Titres : duc et pair de Gramont 1648; duc de Guiche, de Lesparre et de Louvigny, à brevet. — Illustrations : Antoine, maréchal 1641-1678; Antoine, maréchal 1724-1725; des vice-rois, régents du royaume de Navarre; des cardinaux; des évêques; des lieutenants généraux; des chevaliers du Saint-Esprit et de la Toison d'or.

I. BRANCHE DUCALE.

Antoine-Alfred-*Agénor* de Gramont, duc de Gramont, né 14 août 1819, ambassadeur de France près du saint-siége, marié 27 décembre 1848 à

Emma-Mary Mackinnon, fille de William-Alexandre Mackinnon, esquire, membre du parlement anglais, dont :

1° Antoine-*Agénor*, duc de Guiche, né 22 septembre 1851.

2° Antoine-Alexandre-Alfred-Auguste-*Armand*, né 30 janvier 1854.

3° Antoine-Albert-Guillaume-*Alfred*, né 24 septembre 1856.

4° Antoinette-Marie-*Corisandre*, née 27 avril 1850.

Frères et sœurs.

I. Antoine-Philibert-Léon-*Auguste* de Gramont, *duc de Lesparre*, né 1er juillet 1820, colonel du 1er dragons, marié 4 juin 1844 à

Marie-Sophie de Ségur, fille d'*Alexandre*, vicomte de Ségur, et de Caroline de Mauvières, dont :

1° Antonine-Joséphine-*Marie*, née 31 mars 1845.

2° Antonine-*Aglaé*, née 11 juin 1848.

3° Antonia-Marie-Joséphine-*Ida*, née 28 avril 1859.

II. Antoine-*Alfred*-Annérius-Théophile, comte de Gramont, chef de bataillon au 76e de ligne, né 2 juin 1823, marié 21 novembre 1848 à

Charlotte-*Louise*-Cécile de Choiseul-Praslin.

III. Antonia-Aglaé-Armandine-*Ida* de Gramont, née 5 octobre 1826, mariée 25 novembre 1850 au marquis du Prat, de la maison du chancelier du Prat.

IV. Antonia-Gabrielle-*Léontine* de Gramont, née 2 mars 1829.

Mère du duc.

Anna-Quintina-Albertine-*Ida*, fille d'*Albert* de Grimaud, comte d'Orsay, général de division, et d'Éléonore, baronne de Franquemont, mariée 23 juillet 1818 à Antoine-Geneviève-Héraclius-*Agénor*, duc de Gramont, veuve 4 mars 1855.

Tante du duc.

Corisandre-Armandine-Sophie-Léonie-Hélène de Gramont, née 6 octobre 1780, mariée 28 juillet 1806 à Charles-Auguste Bennet, comte de Tankerville, pair d'Angleterre.

II. GRAMONT-D'ASTER.

Antoine-Eugène-Amable-Stanislas-*Agénor*, comte de Gramont-d'Aster, né 8 mars 1814, pair de France par l'hérédité 27 juillet 1825; marié 16 mai 1843, veuf 10 décembre 1846 de Marie-Louise-Augustine-*Coralie* Durand, dont :

Antoine de Gramont-d'Aster, né 4 décembre 1846.

Sœurs.

I. Antoinette-Claire-Amélie-Gabrielle-Corisandre de Gramont-d'Aster, mariée à Roger Gabélion, comte de Salmour en Piémont.

II. Thérèse de Gramont-d'Aster, mariée à Claude-Marie-Gustave, marquis Dadvisard.

III. Antoinette-Marie-Madeleine-Amable-Amélie de Gramont-d'Aster, mariée à Edmond-Jean-Guillaume Gravier, comte de Vergennes.

GRAMONT.

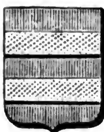
(Duc de Caderousse.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 165. — Berceau : Dauphiné. — Filiation authentique depuis Robert de Gramont 1442. — Titres : marquis de Vachères 4 mai 1689, duc de Caderousse, créé par le roi Charles X, 28 avril 1827. Le duché de Caderousse, au Comtat-Venaissin, érigé par le pape Alexandre VIII en 1665, pour la maison d'Ancezune, avait passé par héritage dans celle de Gramont en 1767. — Armes : *d'or, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules.*

Emmanuel-Jean-*Ludovic* de Gramont, né en 1834, fils de Charles de Gramont, duc de Caderousse, et de Louise-Hélène Paulze d'Ivoy; duc de Caderousse 28 septembre 1854, par la mort de son frère aîné à bord de *l'Artic;* attaché d'ambassade.

HARCOURT.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 159. — Berceau : Normandie.— Tige: Bernard le Danois, parent de Rollon. — Titres : comte en mars 1338; duc d'Harcourt 1700; pair de France 1709. — Illustrations : quatre maréchaux : Jean d'Harcourt 1285-1302, amiral de France en 1295; Henri, duc d'Harcourt 1703-1718; François, duc d'Harcourt 1746-1750, et Anne-Pierre, duc d'Harcourt, 1775-1784; Philippe, évêque de Salisbury 1140, de Bayeux 1145; Robert, évêque de Coutances en 1291. — Armes : *de gueules, à deux fasces d'or*. La branche d'Olonde charge sur le tout d'un écu : *d'azur, à une fleur de lis d'or.*

I. HARCOURT-BEUVRON.

François-*Eugène*-Gabriel, duc d'Harcourt, né 22 août 1786, ambassadeur en Espagne en 1830, pair de France 3 octobre 1837, duc 5 octobre 1840 par le décès de François-Marie-*Alphonse*, son frère aîné, marié 14 avril 1807 à

Aglaé Terray, née 17 avril 1788, dont :

1° *Henri-Marie-Nicolas, né en* 1808, *marié* 1er *décembre* 1829 *à Slanie de Choiseul-Praslin; veuf* 29 *novembre* 1843, *décédé* 29 *septembre* 1846, *laissant :*

a. Charles-*François*-Marie, marquis d'Harcourt, né en 1835, lieutenant au 17e chasseurs à pied.

b. *Louis*-Marie, comte d'Harcourt, né en 1837. c. *Pierre*, né 25 octobre 1842. *d*. *Jeanne*, née 25 mars 1840.

2° Bruno-*Jean*-Marie, capitaine de frégate, né 14 octobre 1813, marié 11 décembre 1856 à

Marie-Caroline-*Juliette* d'Andigné de la Chasse.

3° *Bernard*-Hippolyte-Marie d'Harcourt, ancien ministre de France à Stuttgard, marié 13 mai 1851 à

Élisabeth-Marie-Casimir, fille du comte de Saint-Priest, dont :

Marie, née 31 mai 1854.

4° *Henriette*-Marie d'Harcourt, née 8 octobre 1828, mariée 6 octobre 1847 au comte Léon d'Ursel, fils du duc d'Ursel (Belgique).

II. BRANCHE D'OLONDE.

Georges-Trévor-Douglas-Bernard, marquis d'Harcourt, né 4 novembre 1809, marié 5 août 1841 à

Jeanne-*Paule* de Beaupoil de Saint-Aulaire, fille de feu *Louis*-Claire, comte de Saint-Aulaire, pair de France, dont :

1° Bernard; 2° Emmanuel; 3° Amédée; 4° Pauline; 5° Marie d'Harcourt.

Nièces.

(*Filles de* William-*Bernard, marquis d'Harcourt, et d'Élisabeth-Georgina-Henriette Cavendish, mariée en* 1837, *veuve en* 1847.)

I. Marie d'Harcourt; II. Marie; III. Alice.

ISLY.

(BUGEAUD DE LA PICONNERIE.)

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 105. — Berceau : le Périgord. — Créations : maréchal de France 31 juillet 1843; duc d'Isly 16 septembre 1844.

Jean-Ambroise Bugeaud de la Piconnerie, duc d'Isly, né en 1833, lieutenant aux chasseurs à cheval de la garde.

Sœurs du duc.

I. Léonie, mariée à N... Gasson, receveur général.

II. *Éléonore*, mariée 7 juillet 1846 à Henri-Louis Feray, général de brigade.

Duchesse douairière.

Élisabeth Jouffre-Lafaye, veuve 11 juin 1849 de Thomas-Robert Bugeaud, duc d'Isly, maréchal de France.

LEVIS.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, page 132. — Filiation authentique depuis Philippe de Levis 1197, père de Guy Ier, maréchal de l'*armée de la foi*. — Chevalier croisé : Guy III de Levis, maréchal de Mirepoix, 1270. — Illustrations : deux maréchaux de France : Pierre-Louis de Levis, duc de Mirepoix 1757; François-Gaston, duc de Levis 1783-1787, dont la veuve, Gabrielle-Augustine Michel de Tharon, périt sur l'échafaud révolutionnaire; trois lieutenants généraux; huit chevaliers des ordres du roi; des ambassadeurs; un grand maître des eaux et forêts; un cardinal, six archevêques, cinq évêques. — Branches principales : 1° marquis de Levis, maréchaux héréditaires de la Foi, duc de Mirepoix 1751-1757; pairs de France en 1827; 2° marquis de Mirepoix, duc de Fernando-Luis, grands d'Espagne de 1re classe, pairs de France en 1827; 3° ducs de Levis, créés ducs en 1763, pairs de France en 1814; 4° ducs de Ventadour, créés ducs en 1578, pairs de France en 1589; éteints en 1661; 5° barons, puis comtes de Quélus, éteints en 1643. — Armes : *d'or, à trois chevrons de sable.*

I. MARQUIS DE LEVIS.

Léo, marquis de Levis, ancien pair de France et aide de camp du maréchal duc de Reggio, chevalier de Saint-Louis, marié à *Zoé* Lepelletier-des-Forts.

II. MARQUIS DE MIREPOIX.

Guy-Adrien-Charles-Marie, marquis de Levis-Mirepoix, *duc* de Fernando-Luis, grand d'Espagne de première classe, né en 1820, marié 9 juillet 1844 à

Marie-Josèphe-Hildegarde-Ghislaine, fille du comte Henri de Mérode, née 18 novembre 1820, dont :

Charles-François-Henri-Jean-Marie, né 21 juillet 1849.

Frère.

Adélaïde-Charles-Marie-*Sigismond*, comte de Levis-Mirepoix, né en 1821, marié 18 juillet 1843 à

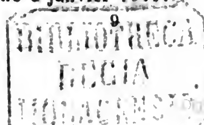
Juliette de Crillon, fille du duc de Crillon, dont :

1° *Gaston*-Gustave-Marie, né 5 mai 1844.

2° Adrien-Charles-Félix, né 1er mai 1846.

3° Adrien-Charles-Marie-Valentin, né 8 janvier 1849.

o.



Mère.

Charlotte de Montmorency-Laval, née en 1799, mariée en 1817 à Gustave, marquis de Levis-Mirepoix, veuve 7 juin 1851.

Tante.

Delphine-Céleste de Levis-Mirepoix, mariée : 1° à Gaspard-Félix de Vichy; 2° à *Théodore,* comte de Roncherolles.

III. DUCS DE LEVIS.

Gaston, duc de Levis, pair de France par l'hérédité 15 février 1830, colonel d'infanterie, né en 1794, marié en mars 1821 à Marie-Catherine-*Amanda* d'Aubusson de la Feuillade, née en 1799; veuf 28 mars 1854.

MAGENTA (MAC-MAHON).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1857, p. 187. — Famille d'origine irlandaise, établie en France au milieu du siècle dernier. — Illustrations : plusieurs officiers supérieurs, un savant distingué dans les sciences médicales. — Titres et créations : Charles-Laure de Mac-Mahon, pair de France 5 novembre 1827; Maurice de Mac-Mahon, sénateur 24 juin 1856; duc et maréchal de France 6 juin 1859. — Armes : *d'argent, à trois lions léopardés de gueules, contournés* (alias *contre-passants*), *l'un sur l'autre, armés et lampassés d'azur;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent* (voyez pl. AM).

Marie-Edme-Patrice-*Maurice* de Mac-Mahon, duc de Magenta, maréchal de France, né 13 juin 1808, marié 14 mars 1854 à

Élisabeth-Charlotte-Sophie de *la Croix de Castries*, née 13 février 1834.

MAILLÉ.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1846, p. 138. — Berceau : Touraine. — Filiation authentique : Gausbert de Maillé 1035. — Chevaliers croisés : Foulques de Maillé 1096; Jacquelin de Maillé, chevalier du Temple 1187; Hardouin, baron de Maillé 1248. — Illustrations : Urbain de Maillé,

marquis de Brézé, maréchal de France, 1632-1650; Armand de Maillé, duc de Fronsac, marquis de Graville, vice-amiral, 1646. — Créations : duc de Fronsac à brevet 1639-1646; ducs héréditaires de Maillé 1784; pairs de France 4 juin 1814. — Armes : *d'or, à trois fasces nébulées de gueules.* (Annuaire de 1846, pl. H.)

Jacquelin-Armand-Charles, duc de Maillé, né en 1815, fils d'Armand, duc de Maillé, et de Blanche-Joséphine le Bascle d'Argenteuil, sa seconde femme, marié 15 octobre 1845 à

Charlotte-Eustachine-*Jeanne* d'Osmond, fille du marquis d'Osmond, dont :

1° Rainulphe-Marie-Armand-*Jacquelin* de Maillé, né 7 avril 1850.

2° *Hélène*-Jeanne-Blanche de Maillé, née 4 juillet 1846.

3° Louise-Marie-Claude de Maillé, née 18 avril 1848.

4° *Renée* de Maillé, née en 1851.

5° *Solange*, née en 1853.

Frère germain.

Armand-Urbain-Louis de Maillé de la Tour-Landry, comte de Maillé, né en 1816, marié 11 mai 1853 à

Anne-Élisabeth-Jeanne Lebrun de Plaisance, dont :

1° Armand-Charles-François-Hubert de Maillé de la Tour-Landry, né 19 juin 1856, décédé 2 avril 1857.

2° Alexandre-Armand-Charles de Maillé de la Tour-Landry, né 7 janvier 1858, substitué aux titre et armes du duc de Plaisance.

3° N..., née 8 mai 1854.

Sœur consanguine.

Claire-Clémence-*Henriette*-Claudine de Maillé, fille d'Armand, duc de Maillé, et d'Henriette-Victoire de Fitz-James, sa première femme, née 8 décembre 1795, mariée au duc de Castries.

(Pour la branche aînée non ducale, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 97.)

MALAKOFF (PÉLISSIER).

Amable-Jean-Jacques Pélissier, né à Maromme 6 novembre 1794, maréchal de France 12 septembre 1855, duc de Malakoff 22 juillet 1856, grand chancelier de la Légion d'honneur, marié 12 octobre 1858 à

Marie-Isabelle-*Sophie*-Andrée-Françoise de Paule Valera-Alcala-Galiano, fille du marquis Valera y Viana de la Paniéga.

MARMIER.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, pages 130 et 386. — Berceau : le comté de Bourgogne. — Filiation : Huguenin Marmier, bourgeois de Langres 1380, dont la descendance se fixa à Gray. — Érection de la terre de Seveux en marquisat, sous le nom de Marmier en juillet 1740. — Substitution du marquis de Marmier à la pairie du duc de Choiseul 15 mai 1818. — Prise de possession du titre de duc de Marmier 8 juillet 1845. — ARMES : *de gueules, à la marmotte d'argent.*

Alfred-Philippe-Étienne-Gabriel-Ferdinand, duc de Marmier, ancien député de la Haute-Saône, marié en 1833 à

Henriette-*Anna*-Charlotte Dubois de Courval, sœur du vicomte de Courval, gendre du général Moreau, dont :

Raynald-Hugues-Emmanuel-Philippe-Alexis, marquis de Marmier, né 13 avril 1834, marié en novembre 1856 à Louise-*Coralie* Lemarois, fille du sénateur; veuf 22 septembre 1858, dont :

N..., né 17 octobre 1857.

Sœur.

Marguerite de Marmier, mariée en 1825 à Jacques, duc de Fitz-James, veuve 10 juin 1846.

Duchesse douairière.

Stéphanie de Choiseul, veuve 8 juillet 1845 de Philippe-Gabriel, duc de Marmier.

MASSA (Regnier).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 186. — Auteur et filiation : Claude-Ambroise Regnier, duc de Massa 29 septembre 1809, ministre de la justice 1802-1813; Nicolas-François-Sylvestre Regnier, son fils, comte de Gronau, duc de Massa 24 juin 1814, pair de France 1816-1851, aïeul du chef actuel. — Armes : *d'hermine, à la fasce de sable chargée de trois alérions d'or.*

André-Philippe-*Alfred* Regnier de Gronau, duc de Massa, né en 1837.

Mère.

Caroline-Adélaïde-Andréine Leroux, mariée à Alphonse-Adel-Alfred Regnier de Gronau, marquis de Massa, veuve en 1845; remariée au baron Roger, ancien capitaine de hussards.

Oncle et tantes.

I. Alexandre-*Philippe* Regnier, marquis de Massa, né en 1831, sous-lieutenant aux guides.

II. Charlotte-Joséphine-Nancy Regnier de Massa, mariée à Jacques-Edouard Burignot, baron de Varenne, ambassadeur à Berlin.

III. Adèle-Marie-Sidonie-Mathilde, née en 1827.

Aïeule.

Antoine-Charlotte Macdonald, fille du maréchal duc de Tarente, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-Sylvestre Regnier, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

MONTEBELLO (Lannes de).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 153. — Auteur : Jean Lannes, duc de Montebello, maréchal de l'Empire 19 mai 1804, né à Lectoure 11 avril 1769, blessé mortellement à Essling en mai 1809. — Armes : *de sinople, à l'épée d'or.*

Napoléon Lannes, duc de Montebello, né 30 juillet 1801, pair de France 17 août 1815, ambassadeur de France

près la cour de Russie et ancien ministre de la marine, marié 10 juillet 1830 à

Éléonore-Marie Jenkinson, fille de sir Charles Jenkinson, baronnet, née 7 février 1810, dont :

1° *Napoléon*-Camille-Charles-Jean de Montebello, né 30 octobre 1835, aspirant de marine.

2° *Charles*-Louis-Maurice, né en 1836, sous-lieutenant de chasseurs; 3° *Gustave*, né en 1838; 4° *Fernand*, né en 1845; 5° *Adrien*, né en 1851; 6° *Jeanne*-Désirée-Cécile, née en 1832, mariée en mai 1856 à Amédée Messier de Saint-James; 7° *Mathilde*, née en 1840.

Frères.

I. *Alfred* Lannes, comte de Montebello, marié à N. Perrier.

II. *Gustave*-Olivier Lannes, comte de Montebello, général de division, aide de camp de l'Empereur, marié 19 janvier 1847 à

Adrienne de Villeneuve-Bargemont, dame du palais de l'Impératrice, dont :

Jean Lannes de Montebello, né en 1848.

III. *Ernest* Lannes, baron de Montebello. (*Résid.* : PAU.)

MONTESQUIOU.

(DUCS DE FEZENSAC.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 173. — Origine : Sanche-Mittara, duc de Gascogne en 890, tige des anciens comtes de Fezensac. — Branche de Marsan : comtes de Fezensac en 1777; pairs de France 17 août 1815; ducs 30 avril 1821. — Branche d'Artagnan, détachée en 1443. — Illustrations : Raymond-Aimery de Montesquiou, chevalier de la croisade de Philippe-Auguste; Joseph d'Artagnan, lieutenant général en 1702; Pierre de Montesquiou, maréchal de France 20 septembre 1709, chevalier des ordres du roi 3 juin 1724. — ARMES : *parti, au 1er de gueules plein, au 2e d'or, à deux tourteaux de gueules.* La branche d'Artagnan supprime le premier *parti.*

Raymond-Aimery-Philippe-Joseph de Montesquiou-Fezensac, né 26 février 1784, général de division en retraite,

commandeur de Saint-Louis et grand-croix de la Légion d'honneur; duc de Fezensac 5 février 1832, comme substitué à son oncle l'abbé duc de Montesquiou; pair de France 11 novembre 1832, marié 18 avril 1808 à *Henriette*, fille de Henri-Jacques Guillaume de Clarke, duc de Feltre; veuf 13 mars 1831, dont :

1° *Roger*-Aimery de Montesquiou-Fezensac, comte de Fezensac, ancien officier d'état-major, né 13 avril 1809, marié 5 janvier 1837, veuf 15 février 1846 de Gasparine-Ursule-Ida de Finguerlin-Bischingen, dont :

Philippe-Aimery de Fezensac, né 27 septembre 1843.

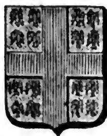
2° Louise-Mathilde, née 16 août 1811, mariée 8 juillet 1830 à Maurice, vicomte de Flavigny.

3° Oriane-Henriette, née 16 novembre 1813, mariée 16 novembre 1836 à Charles-Marie-*Augustin*, comte de Goyon, aide de camp de l'Empereur.

(Pour la branche d'Artagnan, non ducale, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 102.)

MONTMORENCY.

(Ducs de Montmorency, de Luxembourg et de Beaumont.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 178. — Origine : Bouchard le Barbu, seigneur de l'île Saint-Denis, qui alla s'établir en 998 à Montmorency, où il fit bâtir une forteresse. — Titres et dignités : Duché-pairie de Montmorency créé en 1551, éteint en 1632; duché-pairie de Luxembourg créé en 1661; duché de Montmorency 1758, pairie 4 juin 1814; duché de Beaumont 1765; pairie 4 juin 1814; duché de Laval 1783, pairie 4 juin 1814; six connétables, dix maréchaux et quatre amiraux de France. —Pacte de famille du 1er mars 1820, par lequel ne sont reconnues comme Montmorency en ligne masculine que les quatre branches ducales qui suivent. — Armes : *d'or, à la croix de gueules*, *cantonnée de* 16 *alérions d'azur*. — La branche de Laval chargeait la croix de *cinq coquilles d'argent;* les branches de Beaumont et de Luxembourg la chargent en cœur d'un *écu d'argent*, *au lion de gueules.*

I. MONTMORENCY.

Anne-Louis-Victor-*Raoul*, duc de Montmorency, né 14 décembre 1790, ancien colonel de cavalerie, marié 6 août 1820 à *Euphémie*-Théodora-Valentine de Harchies, née en 1787; veuf 23 septembre 1858.

Sœur.

Anne-Élisabeth-*Laurence*, née 7 avril 1803, mariée au prince de Bauffremont, veuve 22 janvier 1853.

Oncle et tante.

I. *Anne*-Louis-*Christian, né* 7 *mai* 1769, *prince de Montmorency et de Tancarville, marié* 6 *septembre* 1797 *à Marie*-Henriette *de Bec-de-Lièvre de Cany; veuf* 15 *mars* 1833, *décédé* 25 *décembre* 1844, *dont :*

1° Anne-Charlotte-Marie-*Henriette* de Montmorency, née 28 août 1797, mariée au comte de Brissac.

2° Anne-*Sidonie*-Joséphine-Marie de Montmorency, née 17 décembre 1799, mariée en juin 1819 au comte de la Châtre.

3° Anne-Élie-Marie-Aurélie de Montmorency, née 24 avril 1803, mariée 31 août 1824 à *Armand*, marquis de Biencourt, né 11 juin 1802.

II. Anne-*Éléonore*-Pulchérie de Montmorency, née 1er novembre 1779, marquise douairière de Mortemart.

II. LUXEMBOURG.

Charles-Emmanuel-Sigismond de Montmorency, duc de Luxembourg, pair de France, chevalier des ordres du roi, né 27 juin 1774, marié 18 novembre 1847 à

Caroline de Loyauté, fille d'Anne-Philippe-Dieudonné de Loyauté, lieutenant-colonel d'artillerie, et d'Anne Duncan Fairfax Cameron, sa veuve.

III. BEAUMONT-LUXEMBOURG.

Anne-*Édouard*-Louis-Joseph de Montmorency, duc de Beaumont, prince de Montmorency-Luxembourg, pair de France, démissionnaire en 1832, né à Paris 9 septembre 1802, marié en 1837 à

Léonie-Marie-Ernestine-Josèphe de Croix, dont :

1° *Marie* de Montmorency, née en 1839, mariée 21 mai 1859 au baron d'Hunolstein.

2° *Eugénie* de Montmorency, née en 1840.

Frère.

Anne-Charles-Maurice-Marie-*Hervé*, comte de Montmorency, prince de Tingry, né à Paris 9 avril 1804, ancien officier de cavalerie dans la garde royale.

IV. LAVAL.

(Cette branche ducale s'est éteinte dans les mâles par la mort d'*Anne*-Adrien-Pierre de Montmorency, décédé 8 juin 1837, et par celle d'*Eugène*-Alexandre, son frère puîné, 2 avril 1851.)

Veuve du dernier duc.

Anne-Nicole-*Constance* de Maistre, fille de *Joseph*-Marie, comte de Maistre, mariée 26 novembre 1833 à *Eugène*-Alexandre de Montmorency, duc de Laval.

Nièces.

I. *Charlotte* de Montmorency, née en 1799, mariée en 1817 au marquis de Levis-Mirepoix, veuve 2 avril 1851.

II. *Marguerite* de Montmorency, née en 1811, mariée en 1829 au marquis de Couronnel, veuve 7 mars 1842.

NARBONNE-PELET.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 139. — Origine : Bernard Pelet, coseigneur d'Alais 1070. — Illustrations : Raimond Pelet, chevalier croisé 1096; des ambassadeurs, des lieutenants généraux, etc. — Titres : comtes de Narbonne-Pelet, pairs 7 août 1815, duc 31 août 1815. — ARMES : *de gueules plein, chargé d'un écu d'argent, au chef de sable.*

Théodoric, duc de Narbonne-Pelet, substitué aux titres et rang de duc et pair de son cousin par ordonnance royale du 28 août 1828.

NEY.

(DUC D'ELCHINGEN, PRINCE DE LA MOSKOWA.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 142. — Auteur : Michel Ney, né à Sarrelouis 10 janvier 1769;

général de brigade 1796; général de division 1798; ministre plénipotentiaire en Suisse 1802; duc d'Elchingen en 1806; prince de la Moskowa 1813; pair 4 juin 1814. — Armes : *d'or, à l'écusson d'azur, chargé d'un orle du même et accosté de deux mains tenant des badelaires de sable; à la bordure d'azur; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Michel-Aloys Ney, duc d'Elchingen, officier aux chasseurs de la garde, né à Paris en 1835.

Sœur.

Hélène-Marie Ney d'Elchingen, née à Paris en 1840.

Mère.

Marie-Joséphine, fille du comte Souham, née 20 décembre 1801, mariée en 1834 au duc d'Elchingen, veuve 14 juillet 1854.

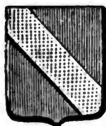
Oncle et tante.

I. Napoléon-Henri-*Edgar* Ney, prince de la Moskowa, général de division, sénateur, né 20 mars 1812, premier veneur et aide de camp de l'Empereur.

II. *Marie*-Étienne-Albine Laffitte, fille de feu Jacques Laffitte, veuve 25 juillet 1857 de Napoléon Ney, prince de la Moskowa, sénateur et général de brigade, dont:

Églé-*Napoléone*-Albine, née 18 octobre 1832, mariée 27 mai 1852 au comte de Persigny, sénateur.

NOAILLES.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 180. — Berceau : Limousin. — Filiation authentique : Pierre de Noailles, vivant en 1230. — Substitution de mâle en mâle de la terre de Noailles depuis 1248. — Duché-pairie de Noailles 1663, grandesse d'Espagne 1712, titrée de Mouchy et de Poix; duché héréditaire d'Ayen 1758; prince-duc de Poix 4 juillet 1814. — Illustrations : Pierre de Noailles, chevalier croisé en 1112; Hugues de Noailles, mort en Palestine en 1248; François de Noailles, évêque de Dax, ambassadeur; Anne-Jules, maréchal de France 1693; Adrien-Maurice, fils du précédent, Louis et Philippe de Noailles, fils d'Adrien-Maurice, tous trois maréchaux de France; Antoine, cardinal de Noailles. — Armes : *de gueules, à la bande d'or.*

I. DUC DE NOAILLES.

Paul, duc de Noailles, pair de France, né 4 janvier 1802, substitué à la pairie de son oncle 6 janvier 1823, chevalier de la Toison d'or, membre de l'Académie française; marié en 1823 à

Alicia-Victurnienne de Rochechouart, sœur du duc de Mortemart, dont :

1° *Jules*-Charles-Victurnien de Noailles, duc d'Ayen, né en octobre 1826, marié 3 mai 1851 à

Clotilde-Caroline-Antoinette de la Ferté de Champlâtreux, née en 1831, petite-fille du comte Molé.

2° *Henri*-Emmanuel de Noailles, né 15 septembre 1830.

II. PRINCES DE POIX ET DUCS DE MOUCHY.

Antoine de Noailles, prince de Poix, duc de Mouchy, grand d'Espagne de première classe, né en 1841.

Frère.

François-Marie-Olivier-Charles de Noailles, né 4 mars 1843.

Oncle et tante.

I. Amédée-Adélaïde-*Louis*, né 9 octobre 1811, ancien secrétaire d'ambassade à Londres.

II. Angélique-Léontine-*Sabine*, née 13 mai 1819, mariée 10 octobre 1846 à Lionel Wildrington Standish.

Aïeule.

Françoise-Xavier-*Mélanie*-Honorine, sœur du duc de Talleyrand, née 19 septembre 1785, veuve 1er août 1846 de *Just* de Noailles, prince de Poix.

Cousin.

Alfred-Louis-Marie, comte de Noailles, né 13 janvier 1825, ancien attaché à la légation française en Chine, fils du comte Alexis de Noailles et de Cécile de Boisgelin, marié 29 avril 1852 à *Marie* de Beaumont, fille du comte Amblard de Beaumont, dont :

1° *Alexis*, né 10 novembre 1853; 2° Amblard, né en 1854; 3° Olivier, née en 1857; 4° Cécile, née en 1856.

Cousine.

Marie-*Euphémie*-Cécile de Noailles, fille du vicomte Louis de Noailles et d'Anne de Noailles d'Ayen, née en 1790, mariée à Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, pair de France, veuve 13 août 1858.

OTRANTE (Fouché).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 173. — Auteur : Joseph Fouché, né en 1763, conventionnel, ministre de la police, duc d'Otrante 29 septembre 1809, décédé 26 décembre 1820.

Joseph-Étienne-Jean Fouché, duc d'Otrante, né 11 mars 1797, marié à

Élisabeth-Baptistine-*Fortunée* Collin de Sussy.

Frères et sœur.

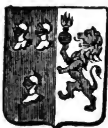
I. *Armand*-Cyriaque-François Fouché d'Otrante, né 25 mars 1800. (*Résidence :* Stockholm.)

II. *Paul*-Athanase Fouché d'Otrante, né 25 juin 1801.

III. *Joséphine*, née 29 juin 1808, mariée au comte de Thermes.

OUDINOT.

(Duc de Reggio.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1848, p. 145. — Premier auteur : Nicolas-Charles Oudinot, né à Bar-le-Duc le 25 avril 1767, enrôlé volontaire en 1784, général de brigade en 1792, général de division en 1799, maréchal de France et duc de Reggio après la journée de Wagram en 1809, pair de France 4 juin 1814, grand chancelier de la Légion d'honneur, puis en 1842 gouverneur des Invalides, décédé le 13 septembre 1847. — Armes : *parti, au 1 de gueules, à trois casques d'argent, tarés de profil ; au 2 d'argent, au lion de gueules, tenant de la dextre une grenade de sable, allumée de gueules.*

Nicolas-Charles-*Victor* Oudinot, duc de Reggio, général de division, né en 1791, ancien député, auteur d'écrits sur l'art militaire, marié le 20 mars 1820 à

N. Minguet, par contrat signé de Louis XVIII et de la famille royale, dont :

Nicolas, marquis Oudinot de Reggio, né en 1821, marié 17 avril 1849 à *Marie* de Castelbajac, dont :

1° Charles, né en 1852 ; 2° Marie, née en 1850.

Frère et sœurs.

I. Victor-Angélique-*Henri*, vicomte Oudinot de Reggio, chef d'escadron au 3e chasseurs d'Afrique.

II. Joséphine-Hippolyte-Élisa, mariée au baron Chevalier de Caunant, ancien préfet.

III. Stéphanie, mariée à Georges-Tom Hainguerlot.

IV. Louise-Marie-Thérèse, mariée à Alexis de Levesou de Vesin.

V. Philippine, mariée à François-René-Joseph Cuillier-Perron.

Belle-sœur.

Eugénie-Herminie-Henriette Maressal de Marsilly, veuve de Charles, comte Oudinot, 10 décembre 1858.

Mère.

Marie-Charlotte-Eugénie-Julienne de Coucy, duchesse douairière de Reggio, veuve 13 septembre 1847 de *Nicolas*-Charles, duc de Reggio, maréchal de France

---

PADOUE (Arrighi).

Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1850, p. 114. — Origine : île de Corse. — Jean-Thomas Arrighi de Casanova, duc de Padoue en 1808; sénateur 1852; décédé 21 mars 1853. — Armes : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent, à la croix treillis d'azur, ombrée; aux* 2 *et* 3 *d'or, au sphinx égyptien, portant en barre un étendard turc de sable;* au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Ernest-Louis-Henri-Hyacinthe Arrighi de Casanova, duc de Padoue, né 6 septembre 1814, sénateur, ancien ministre de l'intérieur, marié à

Élise-Françoise-Joséphine Honnorez, belle-fille du comte de Rigny, dont :

Marie, née 11 septembre 1849.

Sœur.

Marie Arrighi de Casanova de Padoue, veuve 11 septembre 1859 d'Édouard Thayer, sénateur.

PASQUIER.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 146. — Origine : Louis Pasquier, échevin de Paris, 1671. — Titres : baron 1809; pair de France 24 septembre 1821 ; chancelier de France 1830; duc 16 décembre 1844. — Armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'un buste de licorne du même.*

Étienne-*Denis*, duc Pasquier, ancien chancelier de France et président de la Chambre des pairs, chevalier des ordres du roi, né 22 avril 1767, marié à Anne-Jeanne-Sophie de Serre de Saint-Roman, veuve de Claude du Pin de Rochefort, capitaine de dragons, et décédée le 6 juin 1844.

Petit-neveu (fils adoptif).

Edme-Armand-*Gaston*, marquis d'Audiffret-Pasquier, né 20 octobre 1823, substitué au titre ducal de son grand-oncle 16 décembre 1844, marié le 5 juillet 1845 à

Jeanne Fontenilliat, fille d'un receveur général, dont :

1° Marie-*Denis*-Hippolyte, né 20 juillet 1856.
2° *Marie*, née en septembre 1854.
3° *Nicole*-Marie-Henriette-Camille, née 26 février 1858.

PÉRUSSE.

(Ducs d'Escars ou des Cars.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, p. 148. — Berceau : La Marche. — Filiation : Aimery de Pérusse 1027. — Titres : 1re branche ducale 1816, éteinte en 1822; 2e branche ducale 30 mai 1825. — Illustrations : Harduin de Pérusse, chevalier croisé 1248; Charles des Cars, évêque de Langres, duc et pair 1569; cinq lieutenants généraux; quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. — Armes : *de gueules, au pal de vair appointé et renversé* (*voyez* l'Annuaire de 1845, pl. D).

Amédée-François-Régis, chef du nom et des armes, né à Chambéry 30 septembre 1790, pair de France, lieutenant général, duc 30 mai 1825, marié 25 juin 1817 à

Augustine-Frédérique-Joséphine du Bouchet de Sourches de Tourzel, dont :

1° *François*-Joseph de Pérusse, comte des Cars, né 7 mars 1819, marié 18 juillet 1844 à

Élisabeth de Bastard d'Estang, fille du vice-président de la Chambre des pairs, dont :

a. *Louis* de Pérusse des Cars, né en 1848.

b. *Marie*-Thérèse de Pérusse des Cars, née 15 octobre 1845.

c. *Antoinette*, née en juillet 1851.

2° *Amédée*-Joseph de Pérusse, comte Amédée des Cars, né 1er avril 1820, marié 9 mai 1843 à

Mathilde-Louise-Camille de Cossé-Brissac, dont :

a. *Auguste*, né 3 décembre 1848.

b. *Émilie*-Gabrielle-Marie, née 23 février 1844.

c. *Hélène*-Aldegonde-Marie, née 7 août 1847.

3° *Jean*-Augustin de Pérusse, vicomte des Cars, né 22 juin 1821, marié 11 mai 1852 à *Alexandrine*, fille du comte de Lebzeltern, dont :

Charles de Pérusse des Cars, né 2 mars 1856.

4° *Henriette*-Radegonde de Pérusse des Cars, née 28 octobre 1833, mariée 15 mai 1855 au marquis de Mac-Mahon.

5° Pauline-*Geneviève* de Pérusse des Cars, née 2 juillet 1836, mariée 27 mai 1857 au duc de Vallombrosa.

PLAISANCE (LEBRUN).

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1853, p. 175.

Charles-Louis-*Alexandre*-Jules Lebrun, duc de Plaisance par succession de son oncle 21 janvier 1859; marié à

Marie-Anne-Wilhelmine-Élisabeth Berthier de Wagram, dont :

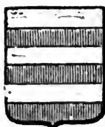
Anne-Élisabeth-Jeanne, née en 1834, mariée au comte Armand de Maillé, dont le fils aîné est substitué au titre de duc de Plaisance.

Sœur.

Charlotte-Camille, née 11 mars 1820, mariée 25 août 1839 à Napoléon, comte Daru, pair de France.

ARMES : *de sable, à une louve arrêtée d'or, surmontée de deux billettes d'argent;* au chef de grand dignitaire : *d'azur, semé d'abeilles d'or.*

POLIGNAC.



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 185. — Maison de Chalençon, substituée en 1385 à celle des premiers vicomtes de Polignac. — Berceau : le Velay. — Titres : duc héréditaire de Polignac 1780 ; pair 4 juin 1814 ; prince du saint-empire romain 1820 ; princes en Bavière avec transmission à tous les descendants 17 août 1838. — ARMES : *fascé d'argent et de gueules.*

Jules-*Armand*-Jean-Melchior, duc de Polignac, prince du saint-empire, fils de Jules, prince de Polignac, ministre sous Charles X, et de Barbara Campbell, né 12 août 1817, capitaine au service de Bavière, marié 14 juin 1842 à

Marie-Louise-*Amélie* de Crillon, née 13 mars 1823, fille du marquis de Crillon, pair de France, dont :

1° Armand-*Héraclius*-Marie, né 14 juin 1843.

2° Charles-*Louis*, né 8 juillet 1846.

3° *Yolande*, née en janvier 1845.

4° Emma, née en juin 1858.

Frères consanguins du duc.

I. *Alphonse*-Armand-Charles-Georges-Marie, né 27 mars 1826.

II. Charles-*Ludovic*-Marie, capitaine d'état-major, né 24 mars 1827.

III. *Camille*-Armand-Jules-Marie, officier de chasseurs, né 6 février 1832.

IV. Edmond-Melchior-Jean-Marie, né 19 avril 1834.

Mère du duc.

Marie-*Charlotte* Parkins, fille de feu lord Rancliff, née 6 janvier 1792, veuve 1er janvier 1823 de César, marquis de Choiseul-Beaupré ; remariée en 1824 à Jules, prince de Polignac, ministre de Charles X ; veuve 29 mars 1847.

Tantes.

I. Idalie-Jeanne-*Lina*, née 26 janvier 1775, baronne de Neukirchen de Nyvenheim, mariée 6 septembre 1790 à Armand, duc de Polignac ; veuve 1er mars 1847.

II. Charlotte-Calixte-*Alphonsine* des comtes Levassor de la Touche, née 15 septembre 1791, mariée 1er octobre 1810 à Melchior, comte de Polignac; veuve 2 février 1855, dont :

1° Jules-*Antoine-Melchior*, *né* 31 *août* 1812, *marié* 14 *juin* 1847 *à* Clotilde-*Éléonore-Joséphine-Marie de Choiseul-Praslin*, *veuve* 2 *septembre* 1856, *dont :*

a. *Marie*-Camille, née 5 septembre 1848.

b. *Isabelle*-Césarine-Calixte, née 9 janvier 1851.

2° Armand-Calixte-*Agénor*, marquis de Polignac, né 8 novembre 1818, ancien lieutenant au service d'Autriche.

3° *Henri*-Marie-Armand, comte de Polignac, né 23 février 1821, marié 14 juin 1846 à *Louise* de Wolfframm, née 30 janvier 1824, dont :

Georges-Melchior-Louis, né en 1848.

4° *Charles*-Marie-Thomas-Étienne-Georges, comte de Polignac, né 22 décembre 1824, marié 27 mars 1851 à Caroline-Joséphine de Morando, dont :

a. Melchior-Jules-Marie-*Guy*, né 20 juillet 1852.

b. *Melchior*-Marie-Henri-Georges, né 20 juin 1856.

c. *Maxence*-Melchior-Édouard-Marie-Louis, né 10 décembre 1857.

5° Gabrielle-Émilie-Geneviève-*Georgine*, née 24 août 1822.

Grand-oncle.

Héraclius-Auguste-Gabriel, comte de Polignac, général de brigade, né 2 août 1788, marié 28 août 1816 à *Betsy* Petit, dont :

1° *Jules*-Alexandre-Constantin, comte de Polignac, né 14 juin 1817, capitaine aux chasseurs d'Afrique.

2° Alexandre, *vicomte de Polignac*, *marié* 29 *août* 1853 *à* *Jessie*-Anne de Ramsay, née 20 août 1828, veuve en août 1858.

3° *Louise*-Constance-Isaure, née 7 décembre 1824, mariée 7 novembre 1849 à *Albert*-Colas des Francs.

PONTEVÈS.

(Duc de Sabran.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 201, et celui de 1856, page 254. — Berceau : Provence. — Filiation : branche puînée de la maison d'Agoult. — Titres : comtes de Carces en mai 1551 et marquis de Buous en 1650, éteints; marquis de Pontevès-Gien en 1691; substitution 18 juillet 1828 aux titres et dignités du duc de Sabran, pair 4 juin 1814, duc 30 mai 1825. — Armes : *de gueules, au lion d'argent; parti de gueules, au pont maçonné de sable.*

Marc-Édouard de Pontevès, duc de Sabran, né 25 avril 1811, fils du comte de Pontevès et de Marie-Antoinette de Paule, marié à *Régine* de Choiseul, sœur du feu duc de Praslin, née en 1811; veuf 14 février 1855, dont :

1° *Elzéar* de Pontevès, marquis de Sabran, né en 1839.

2° *Edmond* de Pontevès, né en 1842.

3° *Delphine*, mariée 24 juin 1852 au comte Ernest de Boignes.

4° *Louise*, née en 1834.

5° *Inès*, née en 1836, mariée 1er août 1855 au marquis de Tredicini.

6° *Marie*, née en 1838.

Frère.

Joseph-Léonide, comte de Sabran-Pontevès, frère jumeau du précédent, marié 25 août 1835, veuf en octobre 1854 de *Bonne* de Pons, dont :

1° Gersinde, mariée 12 juillet 1859 au vicomte Fernand de Cosnac;

2°-8° Sept autres enfants.

PREISSAC.

(Ducs d'Esclignac et de Fimarcon.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1847, page 152. — Berceau : Gascogne. — Chevalier croisé : Amalvin de Preissac 1248. — Branches : 1° des *marquis de Preissac*, preuves de cour 1786, pairie 11 octobre 1832 ; 2° *de Preissac-Esclignac,* dont : Charles de Preissac, vicomte d'Esclignac, lieutenant général 1er mars 1780 ; Henri-Thomas-Charles de Preissac, fils du précédent, grand d'Espagne, duc d'Esclignac 1787, pair 5 mars 1819, décédé 2 septembre 1827. — Armes : *d'argent, au lion de gueules.*

Charles-*Philippe* de Preissac, duc d'Esclignac, grand d'Espagne de 1re classe, pair de France en 1827, né 18 octobre 1790, marié en janvier 1819 à

Georgine-Louise-Victoire de Talleyrand-Périgord, nièce du prince de Talleyrand, dont :

Xaverine-Honorine-Jacqueline, née 25 mars 1827, mariée 29 avril 1845 à *Henri* Doublet, marquis de Persan.

Frère.

Ernest de Preissac, comte d'Esclignac, né en 1797.

RICHELIEU.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 189. — Duché-pairie de Richelieu, érigé en 1621 pour le cardinal, de la maison du Plessis en Poitou, transmissible aux hoirs mâles et femelles ; passé, en 1642, à Armand-Jean de Vignerot, petit-neveu du cardinal ; transmis par extinction et substitution nouvelle du 19 décembre 1832 à Armand de Chapelle de Jumilhac. — Filiation noble de la famille de Jumilhac depuis 1596, marquis de Jumilhac en 1611. — Armes : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

Armand-François-Odet de Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu, pair de France, né 19 novembre 1804, fils d'*Armande*-Simplicie-Gabrielle de Vignerot du Plessis-Richelieu et d'*Antoine*-Pierre-Joseph de Chapelle, marquis de Jumilhac, succède à son oncle maternel 18 mai 1822.

Frère du duc.

Louis-Armand de Chapelle de Jumilhac de Richelieu, substitué, lui et ses descendants mâles, à son frère aîné, le duc de Richelieu, marié 16 juin 1845 à

Marie-Claire-Hélène-*Auguste* du Pouget de Nadaillac, née 3 août 1826, nièce de la princesse de Podenas, dont :

1° *Armand* de Jumilhac, né en 1847.

2° *Marcel* de Jumilhac, né en 1848.

RIVOLI (Masséna).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 177.

François-*Victor* Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, marié 23 avril 1823 à

Anne Debelle, fille d'un général de division, grande maîtresse de la maison de l'impératrice, dont :

1° *André* Masséna d'Essling de Rivoli, né en 1832.

2° *Victor*, sous-lieutenant aux chasseurs de la garde, né en 1835.

3° Françoise-*Anne* Masséna d'Essling de Rivoli, mariée en février 1848 à Gustave-Charles-Prosper, baron Reille, lieutenant de vaisseau.

4° *Marie* Masséna d'Essling de Rivoli, mariée à Jules-Ernest Lescuyer d'Attainville, député du Var.

Sœur.

Victorine Masséna de Rivoli, mariée 20 septembre 1814 au maréchal comte Reille, sénateur.

ROCHECHOUART.

(Ducs de Mortemart.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 192. — Berceau : Poitou. — Premier auteur : Aimery, fils puîné de Gérard, vicomte de Limoges. — Branches : 1° des comtes de Rochechouart; 2° des ducs de Mortemart, rameau détaché en

1256 ; 3° des marquis de Mortemart, rameau formé par l'aïeul du marquis actuel. — Chevalier croisé : Aimery IV, vicomte de Rochechouart en 1096. — Titres : duché-pairie de Mortemart en 1663, rappel à la pairie 4 juin 1814. — Illustrations : deux cardinaux ; sept chevaliers du Saint-Esprit ; un maréchal de France, Louis-Victor de Rochechouart, duc de Vivonne, frère de la marquise de Montespan, 1668 ; un lieutenant général, le marquis de Mortemart, 3 mars 1815. — Armes : *fascé ondé d'argent et de gueules de six pièces.* — Devise : Ante mare undæ.

BRANCHE DUCALE.

Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de Mortemart, né 20 mars 1787, chevalier des ordres du roi, sénateur, général de division, ancien ambassadeur de France en Russie, marié à

Virginie de Sainte-Aldegonde, dont :

1° Félicie-*Alix*-Victurnienne, mariée à *Edmond*, comte de Sainte-Aldegonde, veuve 23 avril 1848.

2° *Henriette* de Rochechouart-Mortemart, mariée 13 juillet 1835 à Alphonse, marquis d'Havrincourt.

3° *Cécile*, mariée à Ernest, comte de Guébriant.

4° *Berthe*, mariée en 1844 à Étienne, prince de Beauvau.

Sœur du duc.

Alicia-Victurnienne de Rochechouart-Mortemart, mariée à *Paul*, duc de Noailles.

MARQUIS DE MORTEMART.

Anne-Victurnien-*René*-Roger de Rochechouart, marquis de Mortemart, ex-officier aux lanciers de la garde royale, né en 1805, marié en février 1829 à

Gabrielle-Bonne de Laurencin, dont :

1° *Mathilde*, née en avril 1830, mariée 11 avril 1850 au marquis de la Guiche, ancien député.

2° *Léonie*, née en décembre 1833, mariée 31 mai 1854 à Louis-Ghislain, comte de Mérode.

Frères et sœurs.

I. Anne-*Henri*-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 27 février 1806, marié 24 janvier 1832, veuf 18 décembre 1838 de Marie-*Louise*-

Anne-Agnès Aldobrandini, nièce du prince Camille Borghèse, née à Paris 11 août 1812, dont :

François-Marie-Victurnien de Rochechouart, vicomte de Mortemart, né 1er décembre 1832, marié 12 juillet 1854 à

Virginie-Marie-Louise de Sainte-Aldegonde, dont :

1° Henri-Victurnien, né en 1855;
2° Arthur-Victurnien, né en 1856.

II. Anne-Victurnien-*Louis*-Samuel de Rochechouart, comte de Mortemart, né 20 octobre 1809, marié 21 mai 1839 à Marie-Clémentine de Chevigné, dont :

Anne-Victurnienne, née en 1848.

III. Anne-Victurnienne-*Mathilde*, mariée au duc d'Avaray.

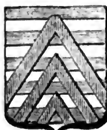
IV. Anne-Victurnienne-Louise-*Clémence*, mariée 14 avril 1836 à Charles-Frédéric-*Hippolyte*, comte de Pierre-de-Bernis.

Mère.

Anne-Éléonore-Pulchérie de Montmorency, mariée en 1801 à Victor-Louis-Victurnien de Rochechouart, marquis de Mortemart, pair de France, veuve 28 janvier 1834.

LA ROCHEFOUCAULD.

(Ducs de la Rochefoucauld, de Liancourt, d'Estissac et de Doudeauville.)



Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 157. — Origine : Foucauld, cadet des sires de Lusignan, apanagé de la terre de la *Roche* en Angoumois. — Titres de la branche aînée : baron de la Rochefoucauld; comtes en 1525; duc et pair 4 avril 1622; duc d'Anville à brevet 1732-1746; duc d'Estissac 1737, héréditaire dans la branche aînée 1758 ; accordé à la seconde branche en 1839 ; duc de Liancourt 1765; le nom de Liancourt, substitué à celui d'Estissac en 1828, avec son ancienne date de 1747, est porté héréditairement par le fils aîné du chef de la maison. — Branche de Doudeauville; grand d'Espagne et duc de Doudeauville 1780; pair de France 4 juin 1814. — Armes : *burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le tout.* — Devise : C'est mon plaisir.

I. DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

François-Marie-Auguste-Émilien, duc de la Rochefoucauld et de la Rocheguyon, prince de Marcillac, chef actuel du nom et des armes, né en 1794, marié 10 juin 1817 à

Zénaïde-Sabine de Chapt de Rastignac, fille de feu le marquis de Rastignac, pair de France en 1815, et de Françoise-Charlotte-Ernestine de la Rochefoucauld-Doudeauville, dont :

1° *François*-Auguste-Ernest de la Rochefoucauld, duc de Liancourt, chef d'escadron de chasseurs d'Afrique, né 14 avril 1818.

2° Pierre-Marie-René-*Alfred*, comte Alfred de la Rochefoucauld, né 5 septembre 1820, marié 7 février 1851 à

Isabelle de Nivière, fille du baron de Nivière, dont :

a. Antoine-François-Marie-*Pierre*, né 24 juillet 1853.

b. Augustin-Léon-Marie-*Hubert*, né 22 décembre 1855.

3° *Georges*, comte Georges de la Rochefoucauld, né 8 mars 1828.

Frères du duc.

I. *Olivier*, comte Olivier de la Rochefoucauld, né à Altona en 1796, veuf de Rosine Perron, remarié à

Euphrosine-Augustine Montgomery, dont :

Gui, né en janvier 1855.

II. *Frédéric*, comte Frédéric de la Rochefoucauld, né à Crèvecœur 9 juin 1802, marié en 1825 à

Anne-Charlotte Perron, sœur de Rosine Perron, dont :

Charlotte-Victorine-Marie-*Françoise*, née 15 février 1844.

III. *Hippolyte*, comte Hippolyte de la Rochefoucauld, né à Liancourt 13 août 1804, ancien ministre plénipotentiaire, marié en août 1833 à Élisabeth du Roux, dont :

1° Gaston, né 28 août 1834, attaché d'ambassade.

2° Aimery, né en septembre 1843.

IV. *Sophie*-Blanche-Charlotte de la Rochefoucauld, née à Altona en avril 1799, mariée en 1824 à Jacques-Dominique-Armand, marquis de Castelbajac, général de division et sénateur.

Oncle du duc.

Frédéric-*Gaëtan*, marquis de la Rochefoucauld-Liancourt, ancien député du Cher, né 5 février 1779, marié 27 mai 1808 à

Marie-Caroline-Pétronille, fille de Charles, comte de Schall de Bell, dont :

Marie-Caroline-Frédérique-Gaëtane de la Rochefoucauld, née 5 octobre 1809, mariée à N... de Ferrol.

II. DUC D'ESTISSAC.

Roger-Paul-Louis-Alexandre de la Rochefoucauld, duc d'Estissac, né 17 mai 1826, marié 21 avril 1853 à

Juliette, fille du comte Paul de Ségur, dont :

1° Alexandre-Jules-François-Philippe-Marie, né 20 mars 1854.

2° Marie-Brigitte-Hélène-Geneviève, née 20 octobre 1857.

Frère et sœurs.

I. *Arthur* de la Rochefoucauld, né 1er mai 1831, marié 18 septembre 1854 à

Luce de Montbel, fille de la vicomtesse de Montbel, née Crublier de Fougère, dont :

1° Jules-Louis-Charles, né 10 février 1857.

2° Jacqueline-Jeanne-Juliette, née 12 janvier 1856.

II. Thérèse-Louise-Alexandrine-Françoise, née 13 juillet 1822, mariée 30 novembre 1843 à son cousin germain Marc-Antoine, prince de Borghèse.

III. Félicité-Pauline-*Marie*, née 3 décembre 1824, mariée 29 avril 1846 à Louis-*Charles*, comte de Greffulhe, pair de France.

Mère.

Hélène-Charlotte-Pauline Dessoles, fille du marquis Dessoles, pair de France, née 17 juillet 1803, mariée en 1821 au duc d'Estissac, veuve 21 avril 1856.

Oncles et tante.

I. *Wilfrid*-Marie-François, comte de la Rochefoucauld, né 8 février 1798, marié.

II. *François-Joseph*-Polydor, *comte de la Rochefoucauld*, *né* 15 *mai* 1801, *marié en* 1842 *à Rosemonde de Busch; veuf en* 1847, *remarié en* 1852 *à*

Marie-*Christine*, fille d'*Edmond*, marquis de Pracomtal, veuve 15 avril 1855.

Du premier lit :

François-Marie-Clément-Ernest-Jules-*Aymar*, né 29 décembre 1843.

III. *Adèle*-Marie-Hortense-Françoise de la Rochefoucauld, née 22 janvier 1796, mariée 11 janvier 1809 à François, prince de Borghèse.

III. DUCS DE DOUDEAUVILLE.

Louis-François-*Sosthènes* de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, né 15 février 1785, marié 4 février 1807 à Élisabeth-Hélène-Pierre de Montmorency-Laval, veuf 17 juin 1834, remarié 18 août 1851 à

Herminie de la Brousse de Verteillac, veuve 6 juin 1840 de Marie-François-Félix, comte de Bourbon-Conti, fils naturel du dernier prince de ce nom.

Du premier lit :

1° Augustin-Marie-Mathieu-*Stanislas*, vicomte de la Rochefoucauld, né 9 avril 1822, marié 22 septembre 1853 à

Marie-Adolphine-Sophie de Colbert, dont :

N..., né 4 août 1855.

2° Marie-Charles-Gabriel-*Sosthènes*, comte de la Rochefoucauld, *duc* de Bisaccia (Deux-Siciles), né 1er septembre 1825, marié 16 avril 1848 à *Yolande*, sœur du duc de Polignac; veuf 15 mars 1855, dont :

1° *Louis* de la Rochefoucauld, né 16 novembre 1850.

2° *Yolande* de la Rochefoucauld, née 20 juin 1849.

BRANCHE DE BAYERS.

Henri, comte de la Rochefoucauld-Bayers, né en 1828.

Sœur.

Marie de la Rochefoucauld-Bayers.

BRANCHE DE COUSAGE (éteinte).

(*Enfants du comte* Armand *de la Rochefoucauld-Cousage et de Marie-Anne-Marguerite de Chéry* :)

I. La comtesse Hurault de Vibraye.

II. *Henriette*, marquise de la Roche-Fontenilles.

ROHAN-CHABOT.

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1844, page 192. — Maison de CHABOT, originaire du Poitou; substituée aux ducs de Rohan-Gié, princes de Léon et de Soubise 1645; le nom de *Rohan* n'est attaché qu'au titre de duc. — Filiation : Guillaume Chabot 1040. — Titres : duc de Rohan 1652; *cousins du roi*. — Illustrations : Sébran-Chabot, chevalier croisé 1147; Philippe Chabot, grand amiral 1525. — ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *de gueules à neuf macles d'or,* qui est de ROHAN; *aux* 2 *et* 3 *d'or, à trois chabots de gueules*, qui est de CHABOT. — Devises : CONCUSSUS RESURGO; et : POTIUS MORI QUAM FOEDARI.

Alexandre-Louis-*Fernand* de Chabot, né 14 octobre 1789, duc de Rohan, prince de Léon, maréchal de camp avant 1830; marié 19 mai 1817, veuf en mars 1844 de *Joséphine*-Françoise de Gontaut-Biron, dont :

1° *Charles*-Louis-Josselin, prince de Léon, né 12 décembre 1819, marié 23 juin 1843 à

Étiennette-Catherine-Adèle-*Octavie*, fille d'Hilaire-Etienne-Octave Rouillé, marquis de Boissy, dont :

a. Pierre-*Alain* de Chabot, né 2 décembre 1844, *comte de Porrhoët*.

b. *Henri*-Marie-Roger, né 7 septembre 1850.

c. Amélie-Joséphine-*Marguerite*, née 1er juin 1846.

d. *Anne*-Charlotte-Louise-Marie, née 4 août 1848.

e. *Agnès*-Joséphine-Marie, née 7 juin 1854.

2° Charles-Guy-*Fernand*, né 16 juin 1830, lieutenant au 7e hussards, marié 1er juin 1858 à

Augusta Baudon de Mony.

3° *Raoul*-Henri-Léonor, né 6 mars 1835.

4° *Louise*-Anne-Françoise, née 23 juin 1824, mariée 6 octobre 1847 à Georges-Alexandre, comte d'Esterhazy de Galantha, veuve 27 juin 1856.

5° Marie-Émilie-*Armandine*, née 26 mars 1831, mariée 12 juin 1851 au comte Henri de Beurges.

6° Jeanne-Charlotte-*Clémentine*, née 1er janvier 1839.

Frère et sœur.

I. Louis-Charles-Philippe-Henri-Gérard, comte de Chabot, né 26 mars 1806, marié 19 novembre 1831 à

Marie-Caroline-Raymonde-*Sidonie* de Biencourt, née 7 août 1810, dont :

1° *Guy* de Chabot, né 8 juillet 1836.

2° Anne-Marie-*Thibaut*, née 14 janvier 1839.

3° Élisabeth-Marie-Sidonie-*Léontine*, née 6 avril 1833.

4° Anne-Marie-*Aliette*, née 24 avril 1841.

5° Anne-Marie-Marguerite-*Catherine*, née 5 novembre 1843.

6° Anne-*Marie*-Josèphe-Radegonde, née 4 septembre 1849.

II. *Adélaïde*-Henriette-Antoinette-Stéphanie de Chabot, née en 1794, mariée 24 novembre 1812 à Charles, comte de Gontaut-Biron, veuve 14 février 1840.

(Pour la maison de Rohan-Rohan, devenue allemande, *voyez* l'Annuaire de 1859, page 123.)

ROVIGO (Savary).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1853, page 178.

Napoléon-Marie-*René* Savary, duc de Rovigo, né en 1814, marié à une Anglaise, dont une fille.

Sœurs.

I. Madame de Soubeyran.

II. Madame de Froidefond.

III. La baronne de Serlay, dame d'honneur de S. A. I. la princesse Mathilde.

IV. N... Savary de Rovigo, mariée 24 mai 1843 au marquis de Sainte-Croix, ancien préfet de l'Eure.

TALLEYRAND.

(DUCS DE TALLEYRAND, DE PÉRIGORD ET DE DINO.)

Pour la notice historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 204. — Berceau : Périgord. — Tige présumée : Hélie, cadet des comtes de Périgord de l'ancienne maison de la Marche. — Titres : prince-duc de Chalais, grand d'Espagne en 1714; prince de Bénévent de l'empire français 5 juin 1806; duc de Dino au royaume de Naples 9 novembre 1815; duc français de Talleyrand 31 août 1817; duc français de Dino 2 décembre 1817. — ARMES : *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur.* — Devise : RE QUE DIOU.

I.

Augustin-Marie-Élie-*Charles* de Talleyrand, duc de Périgord, grand d'Espagne, neveu à la mode de Bretagne du prince de Talleyrand, né 10 janvier 1788, marié 23 juin 1807 à *Marie*-Nicolette de Choiseul-Praslin, dont :

1° Élie-Louis-*Roger*, prince de Chalais, né 22 novembre 1809, veuf en 1835 d'*Elodie*-Pauline-Victorine de Beauvilliers de Saint-Aignan, dont :

Emma-Virginie-Marie, née 27 juillet 1833, mariée en 1857 au comte de Choiseul d'Aillecourt.

2° *Paul*-Adalbert-René de Talleyrand, comte de Périgord, né 28 novembre 1811, marié 29 mars 1853, veuf 6 février 1854 d'*Amicie* Rousseau de Saint-Aignan, dont :

Marie de Talleyrand-Périgord, née en janvier 1854.

II.

Alexandre-*Edmond*, duc de Talleyrand-Périgord, neveu du feu prince de Talleyrand, général de division en retraite, né 2 août 1787, marié 22 avril 1809 à

Dorothée, fille de Pierre, duc de Courlande et de Sagan, née 21 août 1793, dont :

1° Napoléon-*Louis*-Boson, duc de Valençay, pair de France, né 12 mars 1811, marié 23 février 1829 à Anne-Louise-*Alix* de Montmorency, veuf 12 septembre 1858, dont :

a. Charles-Guillaume-Frédéric-Marie-*Boson*, prince de Sagan, sous-lieutenant aux guides, né 7 mai 1832, marié 2 septembre 1858 à Anne-Alexandrine-*Jeanne*-Marguerite, fille du baron Seillière.

b. Nicolas-Raoul-*Adalbert*, né 29 mars 1837.

c. Caroline-*Valentine*, née 12 septembre 1830, mariée 25 mars 1852 au vicomte *Charles* d'Etchegoyen.

2° *Alexandre*-Edmond, né 15 décembre 1813, marquis de Talleyrand, duc de Dino, capitaine de la légion étrangère, marié 8 octobre 1839 à

Marie-*Valentine*-Joséphine, née 29 mai 1820, fille du comte de Sainte-Aldegonde, dont :

a. Charles-*Maurice*-Camille, né 25 janvier 1843.

b. *Archambaud*-Anatole-Paul, né 25 mars 1845.

c. *Clémentine*-Marie-Wilhelmine, née 8 novembre 1841.

d. *Élisabeth*-Alexandrine Florence, née 4 janvier 1844.

3° Joséphine-*Pauline*, née 29 décembre 1820, mariée 10 avril 1839 à *Henri*, marquis de Castellane, fils du maréchal de France, veuve 16 octobre 1847.

Sœur.

Françoise-Xavier-*Mélanie*-Honorine, née 19 septembre 1785, mariée 11 mai 1803 à *Just* de Noailles, prince-duc de Poix, veuve 1er août 1846.

Cousine.

Georgine-Louise-Victoire, mariée au duc d'Esclignac.

III.

Ernest, comte de Talleyrand-Périgord, né 17 mars 1807, pair de France, fils du comte *Auguste* et de *Caroline* d'Argy, marié 14 octobre 1830 à Marie-Louise-Aglaé-Susanne Lepelletier de Morfontaine, née 14 août 1811, dont :

Marie-Louise-*Marguerite*, née 29 mars 1832, mariée 30 septembre 1851 à Henri, prince de Ligne.

Frère.

Louis-Marie, comte de Talleyrand-Périgord, né 3 juillet 1810, marié 23 mai 1839 à *Stéphanie*-Marie-Louise-Agnès-Alexandrine de Pomereu, née 18 juillet 1819; veuf 26 janvier 1855, dont :

Eugène de Talleyrand-Périgord, né 6 janvier 1841.

Cousins germains.

I. *Charles*-Angélique, baron de Talleyrand-Périgord, né 8 novembre 1821, ministre plénipotentiaire, fils de feu le baron *Alexandre*-Daniel, pair de France.

II. Louis-Alexis-*Adalbert*, né 25 août 1826, capitaine au 1er régiment de chasseurs d'Afrique.

III. Marie-Thérèse, née 2 février 1824, mariée en 1841 à John Stanley of Huggers-Ton-Hall.

TARENTE (Macdonald).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1852, page 175.— Berceau : l'Écosse.— Auteur : *Niel* Macdonald, compagnon d'armes de Charles-Édouard Stuart en 1746. — Illustration : Alexandre Macdonald, né en 1765, duc de Tarente 7 juillet 1809, maréchal de France, décédé en 1840.

Louis-Marie-*Alexandre*-Charles Macdonald, duc de Tarente, filleul de Charles X et de la Dauphine, chambellan de l'Empereur, né 6 août 1824, fils du maréchal Macdonald et d'Ernestine de Bourgoing, sa troisième femme; marié 28 décembre 1849 à

Sidonie Weltner, sa cousine.

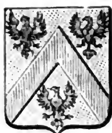
Sœur consanguine du premier lit.

Anne-Charlotte, née 29 février 1792, mariée à Nicolas-François-*Sylvestre*, duc de Massa, veuve 20 août 1851.

Sœur consanguine du deuxième lit.

Alexandrine-Anne-*Sidonie* Macdonald, née en 1803, mariée en 1824 au marquis de Rochedragon, veuve 11 août 1851.

LA TRÉMOILLE.



Pour le précis historique, *voyez* l'Annuaire de 1843, page 208. — Berceau : Poitou. — Origine : anciens comtes de Poitiers. — Filiation : Gui de la Trémoille, chevalier croisé en 1096. — Titres : vicomtes de Thouars et princes de Talmont par héritage en 1469, ducs de Thouars 1563, pairs 1596; princes de Tarente et héritiers des droits [1] de Charlotte d'Aragon au trône de Naples par mariage de 1521.— Illustrations: Georges, sire de la Trémoille, premier ministre de Charles VII; Louis, général de l'armée française de Louis XII en Milanais. — Armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules.*

Charles-Louis, prince-duc de la Trémoille [2], prince de Tarente et de Talmont, né 26 octobre 1838, fils du troisième lit de *Charles* Bretagne, duc de la Trémoille.

Sœur consanguine du deuxième lit.

Charlotte-Antoinette-Amélie-Zéphyrine, princesse de la Trémoille, née 8 octobre 1825, mariée 7 décembre 1843 au baron de Wykersloth, chambellan du roi des Pays-Bas.

Mère du duc.

Valentine-Eugénie-Joséphine de Walsh-Serrant, mariée 14 septembre 1830, veuve en 1839 de *Charles*, duc de la Trémoille, veuf : 1° en juillet 1814 de Louise-Emmanuelle, fille du dernier duc de Châtillon; 2° le 16 janvier 1829 de Marie-Virginie de Saint-Didier.

Tante du duc.

Auguste, fille d'Alexandre Murray, second fils de John Murray, pair d'Angleterre et d'Écosse, mariée en juillet

[1] Les ducs de la Trémoille ont, avec l'agrément des rois Louis XIV et Louis XV, revendiqué ces droits par des fondés de pouvoirs aux congrès de Munster, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle. Ils avaient à la cour, avant 1789, le rang de princes étrangers et le titre d'*altesse*, que quatre maisons seules possédaient alors, savoir: Lorraine, la Tour-d'Auvergne-Bouillon, la Trémoille et Rohan.

[2] Le duc de la Trémoille est le plus ancien duc français, l'érection du duché de Thouars ayant eu lieu en 1563; mais le doyen des pairs était le duc d'Uzès, dont la dignité remontait à 1572.

1834 à *Louis*-Stanislas-Kotska, prince de la Trémoille; veuve depuis août 1837, dont :

1° *Félicie*-Emmanuelle-Agathe, princesse de la Trémoille, née 8 juillet 1836.

2° Louise-*Marie*, princesse de la Trémoille, sœur jumelle de la précédente, mariée 27 mars 1858 à Gabriel-Laurent-Charles, prince de Torremuzza.

TRÉVISE (MORTIER).

Pour le précis historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1850, page 185. — Auteur : Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph Mortier, né à Cambrai 13 février 1768, général de division 1799, maréchal 19 mai, grand cordon de la Légion d'honneur 14 juin 1804, pair de France 4 juin 1814, tué par la machine infernale de Fieschi 28 juillet 1835.

I. BRANCHE DUCALE.

Napoléon Mortier, duc de Trévise, né 7 août 1804, pair de France 13 avril 1845, sénateur 4 mars 1853, marié à

Nancy Lecomte Stuart, dont :

1° *Napoléon* Mortier, marquis de Trévise.

2° *Hippolyte* Mortier de Trévise.

3° *Édouard* Mortier de Trévise.

4° *Nancy* Mortier de Trévise, mariée 21 juin 1849 au marquis César de la Tour-Maubourg.

5° *Marie* Mortier de Trévise.

Sœurs du duc.

I. Sophie-*Malvina*-Joséphine, mariée : 1° à *Charles* Certain, comte de Bellozanne; 2° à *Jules* Gallois (de Naives).

II. *Ève* Mortier de Trévise, mariée au comte *César* Gudin, général de division.

II. BRANCHE NON DUCALE.

Hector-Charles-Henri-Édouard, comte Mortier, né 25 mars 1797, ancien pair de France, marié en 1836 à

Léonie-Constance-Charlotte-Désirée Cordier, dont :

1° *Hector* Mortier; 2° *Léonie* Mortier.

Sœur.

Émilie-Marie-Anne Mortier, mariée : 1° à Charles-Désiré, baron Lebailly de Tilleghem ; 2° à Renom-Marie Lebailly d'Inghuem.

Mère.

La baronne Mortier, veuve en mai 1844 d'Auguste-Alexandre-Hector-Joseph, frère puîné du maréchal Mortier.

VALMY (KELLERMANN).

Pour la notice et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1845, page 169. — Origine : Jean-Christophe Kellermann, prévôt des marchands de Strasbourg, 1700. — Titres : duc de Valmy 1807 ; pair de France 4 juin 1814. — Illustrations : François-Christophe Kellermann, duc de Valmy, maréchal de France 1804-1820 ; François-Étienne Kellermann, son fils, duc de Valmy, lieutenant général, décédé en 1835, père du chef actuel.

François-Christophe-*Edmond* Kellermann, duc de Valmy, ancien député, né 16 mars 1802, marié 30 mai 1840 à

Hersilie-Sophie-Caroline Muguet de Varange (veuve de *Henri* Roger de Cahuzac, comte de Caux), dont :

Henriette-Louise-Frédérique, née en 1841, filleule de S. A. Mgr le duc de Bordeaux et de sa sœur S. A. R. la duchesse régente de Parme ; mariée 6 octobre 1859 au prince romain Caracciolo-Ginetti, duc d'Atripalda.

WAGRAM (BERTHIER).

Pour la notice historique et les armes, *voyez* l'Annuaire de 1843, p. 211. — Titres : prince de Neufchâtel 31 octobre 1806, prince de Wagram 1809, duc de Wagram 31 août 1817.

Napoléon-Alexandre-Louis-Joseph Berthier, duc et prince de Wagram, né 11 septembre 1810, pair de France 17 août 1815, sénateur 25 janvier 1852, marié en 1832 à

Zénaïde-Françoise Clary, fille du comte Clary, cousine de la reine douairière de Suède, dont :

1° *Alexandre* Berthier de Wagram, né en 1836.

2° *Malcy*-Louise-Caroline, née en 1833, mariée 23 mars 1854 au prince Joachim Murat.

Sœurs du duc.

I. *Caroline*-Joséphine, née 20 août 1812, mariée 5 octobre 1832 à Alphonse-Napoléon, comte d'Hautpoul.

II. Marie-Anne-Wilhelmine-Alexandrine-Élisabeth, née 19 février 1815, mariée à Charles-Louis-Alexandre-Jules Lebrun, duc de Plaisance.

TASCHER DE LA PAGERIE.

Cette maison, dont la généalogie a été établie sur preuves authentiques (voyez l'*Annuaire* de 1849, page 93), est fort ancienne et connue dès le XIIe siècle. En 1142, Aimeri Tascher, *Aimericus Tascherius*, fit une donation à l'abbaye de Saint-Maixent (D. Fonteneau, vol. XV, page 745). Regnault Tascher, seigneur croisé, fit un emprunt au camp devant Aire, en 1191, sous la garantie de Thibaut, comte de Blois; et en 1248 Arnaud de Tascher, ayant pris la croix avec le roi saint Louis, donna un reçu de 10 livres tournois à des banquiers italiens (Titres de la collection Courtois). Ferry de Tascher reçut en 1309 du roi Philippe le Bel la terre de Garges, avec haute et basse justice. Un grand nombre d'actes du XIVe siècle établissent que Louis de Tascher et Regnauld son fils étaient aussi seigneurs de Garges, qu'ils tenaient en fief de l'abbaye de Saint-Denis. Guillaume de Tascher, à partir duquel commence la filiation authentique donnée dans l'*Annuaire* de 1849, avait pour père ou pour aïeul Regnauld de Tascher qui précède.

Cette maison était représentée vers la fin du siècle dernier par Joseph-Gaspard de Tascher la Pagerie, né en 1735 à la Martinique, père de l'impératrice Joséphine, et par son frère puiné Robert-Marguerite, baron de Tascher, chevalier, seigneur de la Pagerie, oncle de l'impératrice Joséphine, et marié le 26 juin 1770 à Jeanne le Roux-Chapelle, fille de Louis-Lambert le Roux-Chapelle et de Jeanne-Eulalie Papin du Pont. Robert-Marguerite de Tascher mourut le 18 mars 1806 et laissa de son union, entre autres enfants, un fils qui suit,

Pierre-Claude-*Louis*-Robert, comte de Tascher la Pagerie, né le 1er avril 1787, officier d'ordonnance de l'empereur le 27 octobre 1807, chef d'escadron en 1809, colonel et aide de camp du prince Eugène en 1814, le suivit au service bavarois, où il devint, avec l'autorisation du gouvernement français, général de division et chambellan du roi de Bavière. Il a été nommé sénateur par l'empereur Napoléon le 31 décembre 1852, et grand maître de la maison de l'Impératrice le 25 janvier 1853, grand-croix de la Légion d'honneur, et a signé le contrat de mariage de Leurs Majestés Impériales. Il avait épousé le 24 juillet 1810 Amélie-Marianne-Théodora-Caroline-Sophie Walburge, princesse de la Leyen, fille de François-Philippe, prince de la Leyen, et de Sophie, comtesse de Schœnborn. De ce mariage sont issus : 1° *Charles*-Joseph-Louis-Robert-Philippe, duc de Tascher, par décret du 2 mars 1859, et par dévolution du duc de Dalberg, décédé le 27 avril 1833 (lettres patentes du 8 juillet 1810 et 16 mai 1811), premier chambellan de l'Impératrice en janvier 1853, député du Gard au Corps législatif : 2° *Eugène*-Auguste-Théodore-Louis, né le 6 décembre 1812, filleul du prince Eugène, cornette de chevau-légers au service de Bavière, tué en duel le 18 septembre 1833 ; 3° *Stéphanie*-Philippine-Sophie-Louise, née 7 janvier 1814 ; 4° *Hortense*-Henriette-Sophie-Amélie, sœur jumelle de la précédente, mariée le 2 février 1834 à Philippe Aloys, comte Deroy ; 5° *Marie-Anne*-Louise-Sophie-Amélie, née le 31 janvier 1816, mariée le 30 janvier 1847 à Maximilien-Joseph-Philippe-Auguste Reinhard, baron de Gise, chambellan du roi de Bavière ; 6° Louise-Cécile-Rose-Élisabeth-Charlotte-*Sophie*, née le 13 août 1818, mariée le 4 avril 1842 à Ferdinand, comte Waldner-Freundstein.

Le comte de Tascher, ancien pair de France, chef de la branche cadette, est décédé le 14 décembre 1858, laissant un fils, Paul de Tascher, ancien maître des requêtes, et plusieurs neveux.

BRANCHE DUCALE.

Charles-Joseph-Louis-Robert-Philippe, duc de Tascher la Pagerie, né à Francfort 13 août 1811, filleul du prince primat de Dalberg, grand-duc de Francfort, et de l'impératrice Joséphine, marié le 27 décembre 1838 à

Caroline-Wilhelmine-Éléonore-Euphrosine, baronne Pergler de Perglas, fille du baron Charles-Auguste Pergler de Perglas,

chambellan du roi de Bavière, et de Thérèse, comtesse Sandizell, dont :

1° Louis-*Robert*-Maximilien-Charles-Auguste, né 10 novembre 1840;

2° Amélie-*Eugénie*-Thérèse-Caroline de Tascher, née 23 novembre 1839;

3° *Hortense*-Stéphanie-Anna-Sophie-Frédérique, née 9 novembre 1844.

Armes : *coupé, au 1er d'azur, à trois bandes d'or, chargées chacune de trois besants de gueules*, qui est de Tascher, branche aînée; *au 2e d'argent, à deux fasces abaissées d'azur, chargées chacune de trois flanchis d'argent et surmontées de deux soleils de gueules rangées en chef*, qui est de Tascher, branche cadette; au chef ducal : *de gueules, semé d'étoiles d'argent* (*voyez* pl. AM).



TABLETTES GÉNÉALOGIQUES

DES

MAISONS NOBLES DE FRANCE.

ANJORRANT.

Encore une maison qui vient de s'éteindre en 1859, et qui a fini aussi tristement que celle de Saulx-Tavannes en 1845. La famille Anjorrant est une des plus anciennes et des plus considérables de la ville de Paris. Elle était d'abord dans le commerce et portait le nom de Bourée; elle aurait emprunté celui qu'elle a depuis cinq siècles à un tableau qui lui servait d'enseigne, et qui représentait deux anges priants : *Angeli orantes*, d'où l'on aurait fait *Anjorrant*. Toujours est-il, qu'un de ses premiers auteurs, Raoul Anjorrant, bourgeois de Paris, vivait au milieu du xiv[e] siècle.

Cette famille n'a cessé depuis cette époque de fournir des magistrats distingués au parlement de Paris; ce qui a donné lieu à ce vieux dicton :

Il n'est point de Parlement
Sans Pinon et sans Anjorrant.

Pierre Anjorrant épousa Marguerite Bureau, fille de Gérard Bureau, lieutenant général du bailli de Caen en 1466, et petite-fille de Simon Bureau, bourgeois de Paris (voir le P. Anselme, tome VIII, page 537). Jean Anjorrant, seigneur de Cloye et de Juilly, conseiller au parlement et président aux enquêtes sous François I[er], épousa Catherine Budé, fille du savant Guillaume Budé, prévôt des marchands (voyez l'*Annuaire* de 1859, page 166). Louis Anjorrant, seigneur de Cloye, aussi président aux enquêtes, épousa Madeleine Brinon dont il eut Isabeau Anjorrant, mariée à Jean de Dormans, conseiller au parlement de Paris, sous Henri III. C'est à ce Louis Anjorrant, sixième aïeul de Lucie et d'Hyacinthe-Brigitte Anjorrant, filles de Guillaume Anjorrant et de Jeanne Heurtault, et reçues à Saint-Cyr, en 1712, que d'Hozier commença la généalogie dressée pour leurs preuves (*Armorial;* Reg. 1[er]).

Elle n'était plus représentée que par un seul rejeton mâle, Claude-Adolphe-Marie, marquis Anjorrant, ancien officier de la garde royale, ancien gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X, membre du conseil général de l'Yonne. Il est décédé le 17 octobre 1859, et avec lui s'est éteinte sa postérité masculine. Sa fille *Elisabeth*-Marie Anjorrant, mariée au vicomte Charles de Coislin, est morte en couche en 1847.

ARMES : *d'azur, à trois lis de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés et feuillés de sinople.*

BARBENTANE (PUGET).

Le nom de Puget a été porté par plusieurs familles de Provence. Une d'elles, pour se distinguer, a emprunté le surnom de Barbentane à une petite ville avec château fort, située au confluent de la Durance et du Rhône, dans le territoire de laquelle étaient plusieurs seigneuries qu'elle a possédées. Il ne faut pas néanmoins confondre cette famille avec les marquis Robin de Barbentane, dont la généalogie a été publiée dans l'*Annuaire* de 1854, page 275.

La maintenue de Provence de 1666, manuscrit provenant du cabinet des d'Hozier et conservé à la Bibliothèque impériale, lui donne pour auteur Jean Puget, marchand à Saint-Maximin ; mais le *Dictionnaire des Maisons nobles*, par Lainé, contredit cette assertion et la fait descendre d'un autre Jean Puget, bourgeois de Brignoles, anobli par le roi René, comte de Provence. Quoi qu'il en soit, on compte parmi les rejetons de la famille Puget, des magistrats du parlement d'Aix et des officiers supérieurs, dont un, le colonel Puget, embrassa l'un des premiers avec ardeur le parti révolutionnaire, en 1789, et devint général de la république; son fils était Marc-Auguste-Hyacinthe de Puget-Barbentane, et son petit-fils est le chef actuel. Depuis trois générations les aînés de la famille ont pris et porté très-souvent le nom de marquis.

Henri Puget, marquis de Barbentane, chef du nom et des armes, né en 1824, sans alliance.

Sœur.

La comtesse Emmanuel de Terray, née en 1822.

Mère.

La marquise douairière de Barbentane, née de Gaigneron de Marolles.

ARMES : *d'argent, à la vache de gueules, sommée d'une étoile d'or entre les cornes.* (Voyez pl. AM.)

BANGE (RAGON DE).

Cette famille eut pour berceau la terre de Bange qui relevait du comté de Beaufort, en Champagne, aujourd'hui Montmorency-Beaufort. Elle a aussi possédé les fiefs de Lentilles, de Villeret, des Essarts, de Sorange, de Balignicourt, etc.

Pendant les guerres civiles de religion, lorsque le duc de Guise envahit la Champagne, en 1585, tous les titres et les papiers domestiques de la famille Ragon de Bange, ainsi que ses meubles les plus précieux, périrent dans l'incendie de la grosse tour du château de Beaufort, où ils avaient été déposés, et qui appartenait alors à Catherine de Bourbon, fille du prince de Condé et de Marie de Clèves. C'est ce que prouvent une enquête et une longue procédure suivie à cette occasion, de 1598 à 1603, dans lesquelles se trouve constatée, dès 1489, l'ancienne noblesse de la famille. Sa filiation, dressée par nous sur titres et sur pièces originales, remonte authentiquement à Jacques, qui suit :

I. Jacques Ragon, seigneur de Bange, fut maintenu dans sa noblesse et déclaré exempt de la taille par une sentence du bailli de Beaufort en date du 21 juillet 1489 et rapportée dans une autre sentence du 22 avril 1603. Une de ses sœurs avait épousé N.... de Vassy, seigneur de Chavanges, dont les descendants revendiquèrent la noblesse utérine du chef de leur mère, d'après la coutume de Champagne (enquête de 1603).

II. Pierre Ragon, seigneur de Bange, fils du précédent, donna en 1513, à l'église de Villeret, une verrière où il

était représenté en costume de chevalier auprès de sa femme, avec ses armes timbrées d'un casque et sa devise (enquête de 1603). Il avait épousé Clémence Marguin, dont il eut : 1° Pierre, IIe du nom, qui suit; 2° Nicol ou Nicolas, curé de Rosnay, mentionné dans l'enquête de 1603.

III. Pierre Ragon, IIe du nom, écuyer, seigneur de Bange, des Essarts, etc., lieutenant général pour le duc de Nivernais aux eaux et forêts du comté de Beaufort, était au siége de Saint-Dizier, en 1544, quand il fut blessé en duel au genou, ce qui le rendit boiteux et le fit surnommer le *cagneux de Lentilles*. Il reçut en 1557 une commission du roi pour la conduite de 24,000 Suisses au camp, devant la ville de Saint-Quentin, assiégée par les Espagnols. Il se trouva à la journée de Saint-Laurent. Antoine de Melphes, évêque de Troyes, étant descendu chez lui à Lentilles, y consacra une église, qui devint paroissiale, en remplacement de celle de Villeret. Pierre Ragon avait épousé, en 1534, Jeanne Capou, dame des Planches, dont il eut 1° Pierre, qui suit; 2° Thomas, marié à Isabeau de Sompsois, fille de Valerand de Sompsois, seigneur de Vaudremont et de Sorange, écuyer du comte de Beaufort, et de Madeleine de Bourgoing. (Maintenue de Champagne de 1667, article *Sompsois*.)

IV. Pierre Ragon, IIIe du nom, écuyer, seigneur de Bange, Sorange, Balignicourt, etc., licencié ès lois, ayant perdu ses papiers et titres de noblesse dans l'incendie de 1585, fut porté sur le rôle des tailles par l'échevin et procureur syndic de Villeret. Mais il obtint le 28 avril 1598 du capitaine-gouverneur du comté de Beaufort une exemption des tailles, et l'on fit une enquête, où furent établies l'ancienneté de sa noblesse, la destruction de ses titres et l'existence de la verrière de Villeret où était représenté Pierre Ragon de Bange, son aïeul, avec ses armes et sa devise. Par une sentence du capitaine-gouverneur de Beaufort rendue à la suite de cette enquête le 22 avril 1603, il fut définitivement maintenu comme noble dans l'exemption des tailles. Il avait épousé Marguerite de Sompsois, fille de Valerand de Sompsois, seigneur de Vaudremont et de Sorange, et sœur d'Isabeau de Sompsois citée plus haut, dont il eut : 1° Pierre Ragon, seigneur de Sorange, capitaine de chevau-légers, qui accompagna le duc de Joyeuse à Rome, et fut tué au service de Henri IV avant la bataille d'Arques; 2° Valerien ou Valerand, qui suit; 3° et 4° Ni-

colas et Thomas Ragon de Bange, qui servirent le roi dans les guerres de Savoie et de Bourg en Bresse, 1597-1602. Thomas fut présent au mariage de son frère Valerand en 1598.

V. Valerien ou Valerand Ragon, écuyer, seigneur de Bange, Balignicourt, etc., capitaine d'infanterie au service du roi, épousa, par contrat du 6 décembre 1598, Philiberte Dagnet, veuve de Thibaut Sylvestre, écuyer, seigneur de Beaulieu, et laissa de cette union : 1° Valerand, qui suit; 2° Jacqueline, décédée sans postérité.

VI. Valerand Ragon, II° du nom, écuyer, seigneur de Bange, né le 18 janvier 1601 à Champigny, lieutenant des chevau-légers, puis, le 13 mars 1646, capitaine au régiment d'infanterie de Ferry de Choiseul, comte d'Hostel, était en garnison à Béthune en 1647, suivant certificat du 10 juillet. Par lettres patentes du 28 février 1641, le roi l'avait appelé, en reconnaissance de ses services, à recueillir la succession de Philiberte Dagnet, sa mère, née au comté de Bourgogne et décédée sans avoir été naturalisée. Valerand fut maintenu dans sa noblesse par une sentence du sieur de Gremonville, conseiller du roi. Il épousa, le 28 avril 1641, Catherine de Gallandot, dont il eut : 1° Augustin, qui suivra; 2° Daniel Ragon, seigneur de Sorange, nommé capitaine d'infanterie aux armées de Lorraine, le 29 juin 1667, décédé sans postérité; 3° Madeleine-Catherine, mariée le 10 juin 1665, à Antoine de Champigny, seigneur de Balignicourt, écuyer, fils de feu Jean de Champigny et de Cyprienne de Masserey; et décédée sans postérité.

VII. Augustin Ragon, écuyer, seigneur de Bange, etc., entra au service en 1662, fit la campagne de Flandre de 1667, en qualité de capitaine au régiment du comte de Cannonge, et passa au régiment de Lorraine en 1669. Il était garde du corps du roi dans la compagnie de Noailles, en 1673, lieutenant au régiment de cavalerie de Beaupré en 1676, de Chartres en 1679, de Pelleport en 1687, puis capitaine dans ce dernier corps, le 19 juillet 1695 (certificats de François de Lorraine, du baron de Montclar, du marquis de Boufflers, etc.). Il servait au camp de Raconis en 1690, et au camp de Solre-sur-Sambre en 1695 (certificat de Catinat, alors lieutenant général, et des marquis d'Harcourt et de Courtebourne). Il avait 40 ans de service

quand il fut tué à côté de son fils à la bataille d'Huningue en 1702. Il avait obtenu, en avril 1674, des lettres patentes de confirmation, de noblesse enregistrées au parlement le 23 février 1683, et à la cour des comptes le 29 avril de la même année. Par contrat du 25 avril 1672, Augustin Ragon de Bange avait épousé Anne Cappé, nièce de Nicolas Cappé, seigneur de Colombey, receveur du grenier à sel de Montmorency-Beaufort, dont il eut : 1° Valerand, qui suivra; 2° Marie, qui assista au mariage de son frère en 1703, et épousa le seigneur du Mesnil.

VIII. Valerand Ragon de Bange, IIIe du nom, chevalier, seigneur de Balignicourt, etc., né à Villeret, le 4 octobre 1676, entra au régiment de Pelleport, dans la compagnie de son père, en 1694, fut nommé enseigne en 1695, et s'étant retiré du service après la mort de son père à Huningue, il épousa par contrat du 29 décembre 1603, passé à Arzillier, Marguerite de Gervaisot, fille de Paul de Gervaisot, seigneur de la Folie, Corré, etc., et de Marie Legrand. Il mourut, le 25 avril 1731, laissant de cette union un fils unique, qui suit.

IX. Charles-Joseph Ragon de Bange, chevalier, seigneur de Balignicourt, la Folie, etc., né à Saint-Genest, le 17 août 1716, enseigne au régiment de Champagne le 8 avril 1735, puis lieutenant au régiment de Choiseul-Beaupré, mourut à Vitry-le-François, le 23 juin 1757. Etant en procès avec les habitants de Balignicourt au sujet de droits seigneuriaux, il eut gain de cause par arrêt du parlement du 8 février 1755. Il avait épousé, par contrat du 7 août 1737, à Balignicourt, Marie-Anne de Coussy, fille de François de Coussy, seigneur en partie de Balignicourt, et de Catherine de la Mothe; leur fils unique a continué la descendance.

X. Charles-Joseph Ragon de Bange, chevalier, seigneur de Saint-Genest, de Balignicourt, etc., né le 28 août 1743, nommé enseigne en 1762, sous-lieutenant en 1764 et lieutenant le 17 mars 1768, au régiment du Limousin, fit les dernières campagnes de la guerre de Sept ans, et se retira du service pour cause de santé en 1771. Il fut représenté en 1789 aux assemblées électorales de la noblesse du bailliage de Chaumont en Bassigny, par Louis Enguerrand de Coussy, son cousin germain. Il est décédé le

24 juillet 1828. Il avait épousé, le 17 juillet 1789, Marie-Anne Mauvaix, fille de Nicolas Mauvaix, prévôt de Jassennes, et de Marie-François Maury, dont il eut: 1° Charles-Joseph Ragon de Bange, décédé sans enfants; 2° Charles-Louis-*Eléazar* Ragon de Bange, qui suit; 3° Antoine-Barnabé-*Maximilien,* rapporté après son frère; 4° Tanche-Marianne Ragon de Bange.

XI. Charles-Louis-*Eléazar* Ragon de Bange, né le 19 février 1797, a épousé en janvier 1829, Félicité Matagrin, dont il a: 1° Ernest Ragon de Bange; 2° Valentine; 3° Nathalie; 4° Marie Ragon de Bange.

XI *bis*. Antoine-Barnabé-*Maximilien* Ragon de Bange, né le 13 octobre 1798, s'est marié le 23 mars 1831, à Saint-Florentin, avec Louise Edmée de Fadate de Saint-Georges, fille de Charles-Jacques de Fadate de Saint-Georges, officier de la Légion d'honneur, maire de Troyes et député, puis préfet démissionnaire en 1830, et d'Edmée-Geneviève-*Timothée* de Feu de la Mothe. De ce mariage sont issus: 1° *Valerand*-Charles-Thimothée Ragon de Bange, né le 17 octobre 1833, reçu élève à l'Ecole polytechnique en 1853, lieutenant d'artillerie le 1er mai 1857, qui a fait partie, ainsi que son frère, de l'armée française en Piémont, et a combattu à Palestro et à la bataille de Solferino; 2° Augustin-Maximilien-*Edmond* Ragon de Bange, né le 10 octobre 1834, reçu élève à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, en 1854, sous-lieutenant au 98e de ligne le 1er octobre 1856, qui a pris part à la journée de Montebello, au combat de Marignan et à la bataille de Solferino. Il a été nommé lieutenant le 15 juillet 1859; 3° *Charles*-Augustin Ragon de Bange, né le 10 mai 1837; 4° *Elysée*-Sainte-Marie, né le 19 janvier 1843; 5° *Bathilde*-Félicité, née le 19 mars 1832; 6° Marie-Charlotte-*Noémi*, née le 20 octobre 1835, mariée en 1857 à Edouard Levesque de Blives, ancien officier de hussards.

ARMES: *d'azur, au dragon d'or sans tête, au chef cousu de gueules, chargé de trois croissants d'argent.* (Voy. pl. AN.) — Timbre: un casque posé de trois quarts. — Devise: BONORUM OPERUM GLORIOSUS FRUCTUS.

BEAUMONT EN DAUPHINÉ.



Cette maison, de race chevaleresque, est une des plus illustres de la province du Dauphiné, et son origine remonte à des temps si reculés, que Guy Allard a dit d'elle : « Il n'en est point qui la surpasse en ancienneté; il en est peu qui l'égalent. »

Au nombre de ses premiers auteurs on trouve Humbert, qui signa comme témoin au bas d'une charte du prieuré de Domène (1080); Pierre et Guigues, qui confirmèrent en 1108 plusieurs donations de leur père en faveur de l'église de Grenoble; Soffrey, chevalier croisé en 1147 (voyez la notice déjà donnée dans l'*Annuaire* de 1853, p. 194, dont celle-ci n'est que la suite et le complément). Soffrey de Beaumont s'étant distingué en Terre sainte, le pape Alexandre III lui inféoda quelques dîmes dans le Viennois par bulle du mois de mai 1163.

La filiation suivie et prouvée par actes authentiques commence à Artaud Ier, seigneur de Beaumont et de la Freyte, chevalier, qui vivait encore en 1250 (*Histoire généalogique de la maison de Beaumont*, par l'abbé Brizart, 2 vol. in-f°. 1779). Sa descendance a produit entre autres personnages cités avec éloge par les historiens : Henri de Beaumont, qui se signala à la bataille de Varey en 1325; Artaud IV, auquel Amé III, comte de Genève, donna en 1327 l'investiture d'une forteresse, en considération de son illustre naissance : « *Propaginis ejus famosa commendatio debet eidem merito suffragari* »; Amblard Ier, dit le grand Amblard, honoré pendant plus de vingt ans de toute la confiance du dernier des Dauphins, qui, pour se l'attacher par des liens plus étroits, lui fit épouser une de ses parentes en 1336. La maison de Beaumont conserve encore, comme titres précieux, les lettres du roi Philippe de Valois de 1343, et celles du roi Jean et du Dauphin, depuis Charles V, de l'an 1351, qui établissent que la cession du Dauphiné à la France fut due en grande partie aux soins et au zèle d'Amblard.

Il faut mentionner encore : Humbert de Beaumont, seigneur si puissant à la fin du XIVe siècle, qu'il osa lutter tour à tour contre son cousin Louis de Poitiers, comte de Valentinois, contre le roi de Sicile et contre le pape, souverain du comtat Venaissin; Laurent de Beaumont de Saint-

Quentin, Balthazar et Jean de Beaumont, dignes compagnons du chevalier Bayard ; et enfin le célèbre François de Beaumont, baron des Adrets, dont les grandes qualités guerrières ont été ternies par un caractère dur et farouche ; mais que ses ennemis se sont efforcés de rendre encore plus odieux en exagérant les faits.

Antoine de Beaumont se distingua dans les guerres de religion et périt sur le champ de bataille en 1573 ; Gaspard, son fils, mourut vers 1617, après s'être ruiné pour soutenir la cause royale ; Charles de Beaumont-d'Autichamp commanda l'arrière-ban de la noblesse du Dauphiné en 1690 ; Louis-Joseph de Beaumont, marquis d'Autichamp, fut tué à la bataille de Lawfeld en 1747 ; son fils Jean-Thérèse-Louis-Joseph, chevalier de Saint-Louis et des ordres du roi, colonel du régiment de dragons de son nom en 1789, suivit le comte d'Artois dans l'émigration, se distingua à la défense de Maestricht contre les troupes républicaines et fut nommé en 1815 lieutenant général. Il donna encore, à 92 ans, des preuves de bravoure et d'énergie au mois de juillet 1830 en défendant contre l'insurrection le Louvre, dont il était gouverneur.

Dans la marine, Antoine, vicomte de Beaumont, capitaine de vaisseau, commandant d'escadre, chevalier de Saint-Louis, se distingua dans la guerre de 1778, s'empara, le 11 septembre, d'une frégate anglaise après un combat glorieux et acharné ; Guillaume-Joseph, baron de Beaumont, de la branche Verneuil-d'Auty, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, fit la campagne des princes de 1792 ; son fils *Adrien*-Jacques-Joseph-Charles, comte de Beaumont, chevalier de Malte, de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, de Saint-Ferdinand d'Espagne et de Saint-Wladimir de Russie, décoré de la croix de bronze d'Autriche, élevé dans l'intimité du malheureux Dauphin (Louis XVII), servit dans l'armée autrichienne, fit toutes les campagnes contre Napoléon Ier, et fut sous la Restauration capitaine d'état-major de la garde royale, puis chef d'escadron au 12e chasseurs. Ses deux fils *Arthur* et Stanislas de Beaumont, entrés fort jeunes au service d'Autriche, s'y sont distingués dans les luttes révolutionnaires de 1848 et 1849 à Vienne, en Hongrie et en Italie.

Au-dessus de toutes ces illustrations planent, à une grande hauteur, deux figures vénérables : celle de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, 1746-1781, le courageux adversaire des philosophes et des jansénistes ; celle de *Charles*-Marie-Auguste-Joseph, comte d'Auti-

champ, lieutenant général, pair de France, grand-croix de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne, commandeur de la Légion d'honneur, naguère chef du nom et des armes de la maison de Beaumont, qui, après avoir couru les plus grands dangers comme capitaine adjudant-major dans la garde du roi Louis XVI, à la journée du 10 août, devint un de ces braves généraux vendéens, types d'honneur et de fidélité, et qui, à la mort de Stofflet, commanda en chef les débris de l'armée d'Anjou. En 1815, on le retrouva à la tête du mouvement royaliste de l'Ouest, et, en 1832, fidèle à l'appel de madame la duchesse de Berry. Poursuivi et condamné à mort par contumace, il passa quelques années dans l'exil, et, s'étant constitué prisonnier, il fut acquitté par le jury d'Orléans; il vivait depuis cette époque dans la retraite où la mort l'a frappé le 6 octobre 1859.

Des nombreuses branches qu'a formées la maison de Beaumont, il en reste quatre, dont voici l'état actel :

I. BRANCHE D'AUTICHAMP.

Charles-Marie-Auguste-Joseph, comte de Beaumont d'Autichamp, lieutenant général, pair de France, chef du nom et des armes, né en 1770, décédé le 6 octobre 1859, marié à

Marie-Élisabeth-Charlotte-Henriette-Julie de Vassé, dont :

1° Marie-Pierre-*Charles*, vicomte d'Autichamp, né en 1797, capitaine de carabiniers, démissionnaire en 1830;

2° *Marie-Antoine-Paul-César*-Achille, *comte d'Autichamp, officier aux lanciers de la garde royale, démissionnaire en* 1830, *marié à*

Félicie-Marie-Gabrielle de Suzannet, veuve en 1848, dont :

a. Marie-Charles-*Adhémar* de Beaumont;

b. Marie-Louise-Noémie de Beaumont;

c. Marie-Charlotte-Clémentine-Emma de Beaumont.

3° Marie-*Gabriel*-Joseph-Amblard, comte d'Autichamp, marié à

Marie-Antoinette-Adeline de Maupas, dont :

Marie-Augustine de Beaumont.

4° Marie-Charles-*Anatole*, comte d'Autichamp, marié à

Gabrielle Janvre de Bernay, dont:

a. Marie-Charles-Louis-Hubert-Anatole;

b. Marie-Charles-Christophe Adrien ;

c. Marie-Hubert-Stanislas-Gabriel-Hippolyte;

d. Marie-Charles-Louis-Amblard-Anatole.

5° Marie-*Élisabeth*-Urbaine-Antoinette-Henriette de Beaumont, mariée en 1825 à Auguste-Balthazar-Charles Pelletier, comte de la Garde, pair de France, maréchal de camp, ancien ambassadeur.

II. BRANCHE DE SAINT-QUENTIN.

Paul-*Hyacinthe*-Christophe, marquis de Beamont Saint-Quentin, ancien garde du corps, marié à

Anne-Marie-Joséphine Emé de Marcieu, fille du comte Eléonore Emé de Marcieu, et de Charlotte de Cossé-Brissac, dont :

Raoul-Adrien-Paul-Christophe, né 3 novembre 1852.

Frère.

Claude-Charles-Alexandre, comte de Beaumont Saint-Quentin, né en 1799, ancien garde du corps, marié en 1821 à Louise Tache, dont :

a. Charles-Paul-Étienne de Beaumont;

b. Laure-Ernestine-Fortunée de Beaumont;

c. Hélène-Pauline de Beaumont;

d. Marthe-Alexandrine de Beaumont;

e. Hyacinthe de Beaumont.

III. BRANCHE DE VERNEUIL D'AUTY.

Christophe-Amblard-Jean-Éliacin, marquis de Beaumont, né en 1823.

Cousin.

Adrien-Jacques-Joseph-Charles, comte de Beaumont, ancien officier supérieur de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, etc., marié à

Antoinette-Anne-*Victorine* de Chaumont de Mareil, fille d'Antoine-Charles de Chaumont, comte de Mareil, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, et d'Antoinette-Françosie Brochet de Saint-Prest, comtesse du Plessis-Choisel, dont :

1° Marie-Antoine-*Arthur*, comte de Beaumont, capitaine de cavalerie au service d'Autriche, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale, marié 17 octobre 1853 à

Mélanie-Geneviève-Louise de Bessay, fille du comte *Paul*-Isaac-Benjamin de Bessay et de Geneviève-*Nelly*-Henriette Gazeau de la Boissière, dont :

a. Marie-Antoinette-Geneviève-Adrienne-Charlotte, née 21 avril 1855;

b. Marie-*Antoinette*-Pauline, née 10 avril 1856;

c. Henriette-Marie-Thérèse-Louise, née 19 septembre 1857, filleule de M. le comte et de madame la comtesse de Chambord;

d. Marie-Stanislas-Mélanie-*Marguerite*, née 25 août 1858.

2° *Stanislas*-Marie-Joseph, comte de Beaumont, né en 1825, commandant d'escadron au service d'Autriche, marié 10 juin 1856 à Marie de Récourt;

3° Henriette-Thérèse-*Françoise* de Beaumont, née en 1823, mariée en 1844 à Joseph-Jacques-*Ladislas* de Chastenet, comte de Puységur;

4° Marie-Françoise-Hortense de Beaumont, née en 1833, mariée 10 avril 1855 à Casimir, comte de Bruc de Montplaisir.

IV. BRANCHE DU REPAIRE.

Christophe-*Louis*, marquis de Beaumont, chevalier de Saint-Louis, ancien officier de cavalerie, marié en 1820 à

Geneviève-Thérèse-Charlotte d'Astin, dont:

1° Isabelle-Charlotte de Beaumont, né en 1821;

2° Humbert-Guillaume-Louis, né en 1827;

3° Armand-Christophe, né en 1830;

4° Armande-Marie, née en 1840.

Cousins.

I. *Aymar*-François-Louis-Guillaume de Beaumont, né en 1819, marié en 1857 à Albertine de Solage;

II. Armande-Euphrosine-Louise de Beaumont, mariée à M. de Calbiac;

III. Élisabeth-Marie-Louise de Beaumont, mariée à M. de Bonald;

IV. Joseph-Emmanuel-Raoul de Beaumont, né en 1829;

V. Christophe-Victoire-*Amable*, vicomte de Beaumont, marquis de Baynac, marié à Irène Coignet, dont:

Soffrey de Beaumont, né 24 juin 1857.

VI. *Antoine-Jean-Baptiste*-Amblard, *comte de Beaumont*, marié à Bonne-Françoise-Thaïs de Perrochel, veuve en 1843, dont:

Pauline-Françoise-*Marie* de Beaumont, mariée 9 avril 1852 à *Alfred*-Adrien, comte de Noailles;

VII. Christophe-Amable-*Amédée*, comte de Beaumont, officier d'état-major, démissionnaire en 1830, marié en 1829 à Marie-Élisabeth de Beaumont, sa cousine germaine.

ARMES : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lis d'azur.* — Supports : deux sauvages de carnation, armés de massues. — Cimier : une tête de licorne d'argent. — Couronne de marquis. — Devises : IMPAVIDUM FERIENT RUINÆ; et : AMITIÉ DE BEAUMONT. — Cri de guerre : BEAUMONT! BEAUMONT!

BEAUMONT (BONIN DE LA BONNINIÈRE DE).



La famille Bonin de la Bonninière de Beaumont, l'une des plus anciennes de la province de Touraine, s'est aussi répandue dans le Blaisois, le Maine et l'Anjou.

En 1191, Hugues Bonin, Guillaume de Boussay et Raoul du Pont, seigneurs tourangeaux, ayant suivi Philippe-Auguste à la croisade, empruntèrent à des marchands de Pise une somme de cent marcs d'argent, sous la garantie du chevalier de Sainte-Maure, comme le constate une charte datée de Saint-Jean d'Acre, dont l'original est conservé aux archives de la famille du Pont d'Aubevoye d'Oysonville.

En 1348, un autre Hugues Bonin ou Bonnin, chevalier, châtelain de Beaugency, fit en cette qualité acte de foi et hommage aux comtes de Namur, de Blois et de Vendôme. En 1388, Jehan Bonin figure au nombre des écuyers marchant à la suite du comte de Sancerre, seigneur de Bueil, armé pour le voyage du roi en Allemagne. En 1397, Guillaume Bonin reçut l'aveu et dénombrement de Pierre de Bueil, chevalier, pour la seigneurie des Petits-Châteliers, relevant de celle des Grands-Châteliers, terre appartenant encore à la famille.

Pierre Bonin, fils de Guillaame, prit en 1459 le nom de la Bonninière, conservé depuis lors, ainsi que l'atteste une filiation non interrompue.

Les rejetons de cette famille ont presque tous porté l'épée. On compte parmi eux bon nombre de chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et de Malte, des pages du roi et de la reine, des officiers au régiment du roi, des

commandeurs de plusieurs ordres militaires, etc., entre autres :

Esme de la Bonninière, officier aux dragons du Dauphiné, tué au siége de Maëstricht.

Claude-Guillaume, premier page de la grande écurie sous Louis XIV (1692), et plus tard officier au régiment du roi, infanterie.

Jacques-Philippe, chevalier de Malte, page du grand maître, lieutenant de vaisseau, tué au siége d'Oran (1707).

Ce fut en faveur de Jean-Claude, officier au régiment du roi, blessé au siége de Parme, que la seigneurie de Beaumont-la-Ronce, déjà entrée depuis deux générations (1691) dans la famille de la Bonninière, fut réunie à celle des Châteliers, de Beauvais, de la Ronce et autres lieux, et érigée en marquisat par lettres patentes d'août 1757. Les la Bonninière portèrent alors plus spécialement le nom de Beaumont.

Anne-Claude, fils de Jean-Claude, officier au régiment du roi (infanterie) comme son père, son aïeul et son bisaïeul, prit part à la guerre de Sept ans.

De son mariage avec Marguerite de Gauville, Anne-Claude eut treize enfants, dont les noms suivent :

I. André, premier page de la reine, puis officier de cavalerie, marié à Antoinette Hue de Miromesnil, dont : 1° Anne, mariée à Edmond de la Rochebousseau ; 2° Pauline, marquise de Fayet ; 3° Théodore, dont nous parlerons ci-après ; 4° Léon, marié à Flavie des Hayes.

II. Marc-Antoine, lieutenant général et pair de France, marié à Julie Davoust, dont : 1° Louis, qui siégea à la Chambre des pairs ; 2° Adalbert ; 3° Félicie.

III. Charles, colonel d'état-major, marié à Adèle d'Estiennot, dont il eut : 1° Alfred ; 2° Édouard ; 3° Charlotte.

IV. Auguste, qui ne se maria pas.

V. Jules, marié à Rose Préau d'Artigné, dont il eut : 1° Jules ; 2° Eugénie ; 3° Achille ; 4° Gustave.

VI. Eugène, marié à Adèle Lejeune de Dommeray, dont il eut : 1° Eugène ; 2° Léon, chanoine honoraire du diocèse d'Angers ; 3° Anna ; 4° Adélaïde ; 5° Blanche ; 6° Louise ; 7° Cécile.

VII. Armand, préfet sous la Restauration, marié à Céleste de la Godelinière, dont il a eu : 1° Ferdinand; chef d'escadron d'artillerie; 2° Louis, lieutenant-colonel d'état-major, tué à la bataille de Magenta; 3° Félix, lieutenant de frégâte; 4° Vendôme; 5° Isabelle; 6° Armande; 7° Louise, sœur de Saint Vincent de Paul.

VIII. Octave, colonel de cavalerie, marié à Clémence de Crochard.

IX. Léopold, officier au 3e de hussards, et tué dans la campagne de Russie.

X. Marie-Françoise-Jeanne-Adélaïde, mariée à Catherine-Allain, marquis de Fayet.

XI. Marie-Madeleine-Élisabeth, mariée à Annet Hurault, marquis de Saint-Denis.

XII. Agathe, mariée à Anne Lefebvre, comte de la Falluère.

XIII. Hélène, mariée à René, comte de Rancher.

Chef actuel : Théodore de la Bonninière, marquis de Beaumont-Villemanzy, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, démissionnaire en 1830 de son grade et de la pairie, dont il avait hérité de son beau-père le comte de Villemanzy par ordonnance royale; marié à Cécile de Villemanzy, dont :

1° Léopold, comte de Beaumont, marié à Louise de Mondragon, dont il a : *a.* Guillaume; *b.* Jean; *c.* Philippe.

2° Marie, mariée à Alexandre, comte de Lambel;

3° Jacques, vicomte de Beaumont, marié à Denise de Mondragon, dont : *a.* Karl; *b.* René; *c.* Hélion.

4° Albert de Beaumont, prêtre.

Outre le marquisat de Beaumont-la-Ronce, cette famille a possédé celui de la Chartre-sur-Loir, reçu par héritage. Elle avait aussi deux siéges à la Chambre des pairs, et en 1786 elle jouissait des honneurs de la cour.

ARMES : *d'argent, à une fleur de lis de gueules.* — Devise : VIRTUTE COMITE SANGUINE.

BOISSE.

La maison de Boisse, en latin *de Buxia*, qui ne compte plus aujourd'hui de représentants que par les femmes, est une des plus anciennes et des plus distinguées du Limousin. D'Hozier, dans le registre 1er de son *Armorial*, rappelle qu'elle est, par ses alliances, apparentée avec la maison de Bourbon et plusieurs autres races souveraines.

Sa filiation remonte à André de Boisse, chevalier croisé, qui accompagna Thibaud, comte de Champagne, en Palestine. La généalogie de d'Hozier s'arrête à Joseph de Boisse, chevalier, qui forme le XIIIe degré et qui épousa, en 1695, Marie de Felines de la Reynaudie, fille de Hector de la Reynaudie et de Renée d'Escorailles, dont il eut un fils qui suit :

XIV. Jacques-Joseph de Boisse, dit le comte de Boisse, reçu page de la petite écurie en 1712, épousa en 1720 Marthe-Ambroise Landouillette de la Logivière, fille du marquis de Maule, dont il eut, entre autres enfants : 1° Ambroise, qui suit; 2° Antoine-René, vicomte de Boisse, marquis de Maule, lieutenant général des armées du roi, marié en 1777 à Henriette de Chastellier Dumesnil, dont il eut quatre filles : *a.* Blanche de Boisse, sans alliance; *b.* Antoinette-Françoise dite *Fanny* de Boisse, mariée à Joseph-Léon-Marie Chapelle, comte de Jumilhac; *c.* Gabrielle de Boisse, sans alliance; *d.* Adélaïde-Catherine-Elisabeth de Boisse, mariée en 1817 au baron de Viel-Castel, veuve en 1830.

XV. Ambroise-Joseph-François de Boisse, dit le marquis de Boisse, lieutenant aux chevau-légers, puis maréchal de camp, épousa le 4 juillet 1761 Marguerite de Bassompierre, que la Chesnaye des Bois marie par erreur avec son père.

XVI. Marie-Adélaïde-*Stanislas*, marquis de Boisse, fils unique des précédents, lieutenant général des armées du roi, épousa Adélaïde-Françoise de Broglie, fille du dernier maréchal de France de ce nom, laquelle, veuve sans enfants, est décédée le 18 janvier 1852. Avec lui s'est éteinte la descendance masculine de la maison de Boisse en novembre 1834.

Plusieurs familles ont relevé ce nom, auquel ils prétendent avoir des droits; mais dont les véritables héritiers naturels, par les femmes, seraient les Jumilhac et les Viel-Castel.

Armes : *fascé d'argent et de gueules de six pièces, chaque fasce d'argent chargée de trois mouchetures d'hermines de sable.* (Voyez pl. AM.) — Couronne de marquis. — Cri de guerre : Amour et Honneur.

BOTTU DE LIMAS.

La famille Bottu, aussi ancienne qu'honorable, qui est établie depuis le commencement du xve siècle dans le Beaujolais et qui a possédé les seigneuries de la Barmondière, de Montchervet, de la Fontaine, de Montgré, de Marzé, de Saint-Fonds et de Limas, est originaire d'Auvergne, d'après l'Histoire générale du Beaujolais, écrite par Louvet, principal du collége de Villefranche, en 1672, et restée manuscrite à la bibliothèque de Lyon, ouvrage dont nous extrayons tous les éléments pour les anciens degrés de la notice suivante.

Les premiers auteurs de cette famille occupèrent un rang distingué auprès des comtes d'Auvergne, qui eurent pour chambellan Alexandre Bottu, aïeul d'autre Alexandre, à partir duquel l'historien Louvet donne la filiation. Voici les principaux rejetons des neuf premiers degrés. (Voyez l'*Armorial de la noblesse de France* de MM. d'Auriac et Acquier.)

Alexandre Bottu, petit-fils du chambellan, eut plusieurs enfants qui suivirent saint Louis à la croisade. Pierre Bottu, Ier du nom, l'un d'eux, revint seul en France, et se voyant ruiné par les guerres saintes, alla s'établir à Lyon, où il contracta une riche alliance.

Pierre Bottu, IIe du nom, fils de Mathieu Bottu et petit-fils de Pierre Ier, devint échevin de la ville de Lyon, 1395-1399 (voyez le P. Menestrier et Brossette, *Éloge historique de Lyon*). Il fut le père de Mathieu Bottu, IIe du nom, échevin de cette ville, 1401-1402, et l'aïeul de Mathieu, IIIe du nom, qui exerça les mêmes fonctions en 1426 et se retira ensuite à Villefranche. Philippe Bottu, petit-fils de Mathieu III, fut échevin de Villefranche en 1515 et

l'aïeul de Noël Bottu de la Barmondière, qui formait le dixième degré comme il suit :

X. Noël Bottu, sieur de la Barmondière, qui forme le dixième degré à partir d'Alexandre, fut échevin de Villefranche pendant quatorze ans, ce qui lui valut le surnom d'*échevin perpétuel*. Il épousa : 1° Marguerite Guillaud, famille alliée aux Bernard de Sassenay, qui ont occupé les premières charges au parlement de Bourgogne; 2° Françoise Dextre, fille de Louis Dextre, capitaine, châtelain de Charlieu, et de Françoise du Fournel. De ce dernier mariage, il laissa :

1° Antoine Bottu, sieur de la Barmondière, conseiller du roi en l'élection de Beaujolais, décédé sans postérité;

2° Alexandre, qui a continué sa descendance;

3° Catherine Bottu de la Barmondière, mariée à noble Claude de Montillet, fils de François, gouverneur de Savigny en Lyonnais.

XI. Alexandre Bottu, II[e] du nom, écuyer, sieur de la Barmondière et de Montchervet, fut reçu conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France, le 1[er] avril 1642, et avocat de Madame au bailliage de Dombes, 1626-1650. Homme de haute capacité, il s'allia l'estime et le respect de ses concitoyens. Louvet fait le plus grand éloge de lui et de sa femme Elisabeth Bessié[1], appelée la *mère des pauvres*, fille unique de noble Laurent Bessié, seigneur de la Fontaine, en Lyonnais. Elle resta veuve en 1650 et décéda le 18 février 1669. De leur mariage sont issus :

1° Laurent, qui suit et qui a continué la branche aînée;

2° Claude, prêtre, docteur en Sorbonne, curé de Saint-Sulpice à Paris;

3° Jean, auteur de la branche cadette rapportée plus loin;

4° Claudine Bottu de la Barmondière, mariée à Louis Dugas, écuyer, seigneur du Bois Saint-Just, conseiller au siége présidial de Lyon.

XII. Laurent Bottu, seigneur de la Barmondière, succéda à son père dans la charge de conseiller secrétaire du

[1] Bessié porte : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois étoiles de sable*. (Voyez l'*Histoire du Beaujolais*, par la Roche-Lacarelle, t. II.)

roi le 8 octobre 1650. Il obtint des lettres d'honneur le 17 février 1671, et il fut nommé, le 10 juillet 1689, président au parlement de Dombes. Il avait produit ses titres de noblesse devant M. Dugué, intendant de la généralité de Lyon, et avait obtenu un arrêt de maintenue le 20 avril 1668 (voyez Louvet). De son union avec Marguerite Fiot[1], fille du seigneur de Montgré, procureur du roi au siége de Beaujolais, et de Claudine d'Espinay, il ne laissa qu'un fils.

XIII. François Bottu, Ier du nom, écuyer, seigneur de la Barmondière, épousa Marie-Anne Hesseler[2], et fit enregistrer ses armes avec celles de sa femme, en 1697, dans l'*Armorial de France*, recueil officiel dressé par ordre de Louis XIV, registre de la généralité de Lyon, laissa de son mariage :

1° François, qui a continué la descendance;

2° Jean, docteur en théologie, chanoine de l'église collégiale de Notre-Dame des Marets de Villefranche, archiprêtre d'Anse, qui fit enregistrer ses armes comme celles de son père dans l'*Armorial* de 1697 ;

3° Marie Bottu de la Barmondière, mariée à Jean-François-Marie Mignot de Bussy, lieutenant général du Beaujolais, gouverneur et maire de Villefranche;

4° Marianne Bottu de la Barmondière, mariée le 12 mars 1723 à Jean-Éléonore de Sainte-Colombe, chevalier, seigneur du Poyet et de Saint-Priest.

XIV. François Bottu, écuyer, seigneur de la Barmondière, IIe du nom, épousa Charlotte des Champs[3], qui, veuve et tutrice de son fils unique, rendit hommage pour sa terre de la Barmondière en 1736.

XV. Louis-François Bottu, seigneur de la Barmondière, épousa demoiselle Sabot de Piseys[4], dont il eut :

[1] Fiot porte : *écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, et en pointe d'un tau du même; aux 2 et 3 vairé d'or et d'azur.* (*Mémorial de Dombes*, par M. d'Assier de Valenches, p. 205.)

[2] Hesseler porte : *écartelé en sautoir d'or et d'azur.*

[3] Deschamps porte : *d'azur, à trois bourdons d'or, rangés en pal, chargés chacun d'une coquille de gueules.*

[4] Sabot porte : *d'azur, au pélican avec sa pitié d'argent, sur un tertre de sinople.*

1° Un fils, décédé sans postérité;

2° Thérèse Bottu de la Barmondière, chanoinesse du chapitre de Joursey en Forez, qui mourut le 22 août 1842, et disposa par testament d'une grande partie de sa fortune en legs pieux, notamment en faveur du collége des Jésuites de Montgré, près Villefranche (Rhône), et des dames du Sacré-Cœur de Lyon.

BRANCHE DE SAINT-FONDS ET DE LIMAS.

XII. Jean Bottu de la Barmondière, écuyer, seigneur de Saint-Fonds et de Limas, fils puîné d'Alexandre et d'Elisabeth Bessié, épousa, le 28 octobre 1670, Catherine d'Onguy [1] de Charlieu, qui, étant veuve, fit enregistrer ses armes avec celles de son mari en 1697. Leurs enfants furent :

1° François, qui suit;

2° Laurent, décédé sans postérité;

3° Henriette-Marguerite, religieuse au couvent de Sainte-Élisabeth de Villefranche;

4° Claudine-Sulpicie, mariée le 2 septembre 1709 à Barthélemy de Ferrus, écuyer, capitaine de la ville de Lyon et des forces d'icelle, ancien capitaine au régiment de Picardie, fils de Barthélemy de Ferrus et de dame Jacqueline de Malo du Bousquet.

XIII. François Bottu de la Barmondière, écuyer, seigneur de Saint-Fonds, de Limas, etc., lieutenant particulier civil et criminel au bailliage de Villefranche, épousa, le 18 septembre 1705, Marthe Bertin [2], fille d'Oudard Bertin, sieur du Villars, conseiller du roi. De cette union il laissa :

1° François-Marie, qui suit;

2° Nicolas, capitaine au régiment de Boulonnais et chevalier de Saint-Louis, décédé sans postérité;

3° Marie-Aimée, religieuse au couvent des Collinettes;

4° Marie-Anne Bottu de Saint-Fonds, mariée à N... Dujas, seigneur d'Ambérieu.

XIV. François-Marie Bottu, écuyer, seigneur de Saint-Fonds et de Limas, épousa, le 28 août 1747, demoiselle

[1] ONGUY porte : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois alérions d'argent.*

[2] BERTIN porte : *d'azur, à deux épées d'argent, la garde d'or, passées en sautoir, accompagnées en pointe d'une garde d'or, liée de gueules.*

Catherine-Jeanne Delafond[1], fille de Claude Delafond d'Eaubonne, écuyer, conseiller secrétaire du roi, dont il eut :

1° Abel-Nicolas-Marie Bottu de Saint-Fonds, officier au corps royal d'artillerie, décédé sans enfants de son union avec Anne-Françoise Barthelot, veuve de messire de Penhoet; né le 11 janvier 1750

2° Abel-Lambert-Marie, qui a continué la descendance;

3° Étienne-François-Lambert-Marie Bottu de Saint-Fonds, officier au régiment de Limousin, mort au service;

4° Jean-Baptiste Bottu de Saint-Fonds, cadet gentilhomme au régiment de Foix, mort au service;

5° Claude-Aimé-Marie Bottu de Saint-Fonds, ecclésiastique. né le 17 décembre 1765

XV. Abel-Lambert-Marie Bottu de Limas, chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 19 juillet 1823, Suzanne-Louise-Sabine de Ferrus de Plantigny[2], fille de Barthelémy de Ferrus de Plantigny et de dame Anne-Françoise-Dominique Nicolau de Montribloud; il eut de ce mariage :

1° Jean-Claude, qui suit;

2° Anne-Claudine Bottu de Limas, née le 19 avril 1824, mariée le 5 octobre 1842 à Jean-Marie-Eusèbe de Cotton;

3° Marie-Émilie Bottu de Limas, née le 2 mars 1827, mariée le 16 juillet 1845 à Ludovic Lemau de Talancé.

XVI. Jean-Claude Bottu de Limas, chef actuel du nom et des armes, né le 27 décembre 1829, marié le 23 septembre 1856 à Louise-Marie-Caroline de Rancher, fille de Charles Paulin, comte de Rancher[3], et de dame Josephine-Laure Roch. De cette union sont nées :

1° Suzanne-Louise-Marie-Caroline Bottu de Limas, née le 5 novembre 1857;

2° Jeanne-Marie-Pierrette-Joséphine Bottu de Limas, née le 1er février 1859.

ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion de même*; *au chef d'or* (voyez pl. AN). — Couronne de comte. — Supports : deux lions.

[1] DELAFOND porte : *de sinople, à la fasce ondée d'argent, accompagnées de trois roues de même.*

[2] FERRUS porte : *d'azur, à une montagne d'or, sommée d'une croisette d'or; une branche de laurier et une palme aussi d'or, mouvantes des créneaux de la tour en chevron renversé.*

[3] RANCHER porte : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre annelets du même.*

BOURBEL DE MONTPINÇON.

Cette maison, de race chevaleresque de la province de Normandie, a pris son nom de la terre de Bourbel, située dans la vicomté d'Arques, au pays de Caux. Une ancienne chronique de l'abbayé de Foucarmont, écrite vers l'an 1100, affirme qu'en 950 le duc de Normandie fit bâtir une tour sur la Bresle et en donna le commandement à un seigneur d'antique souche du nom de Bourbel, qui devint l'un des plus ardents protecteurs du monastère. Au commencement du XIIe siècle, Guillaume de Bourbel, cadet des seigneurs de Bourbel et neveu de Raoul de Montpinçon, sénéchal de Normandie, ayant recueilli en héritage la terre de son oncle, située près d'Anglesqueville-sur-Saane, vint s'y fixer et la transmit à sa descendance, qui l'a possédée jusqu'à nos jours (il existe une autre localité du nom de Montpinçon, près de Livarot, au diocèse de Lisieux). La branche aînée continua de résider à Bourbel jusqu'à la fin du XVe siècle; son dernier rejeton mâle ne laissa qu'une fille, Colaude ou Colette de Bourbel, laquelle épousa, vers 1460, Antoine d'Eaucourt, seigneur de Roymont et de Fouquevilliers, dont elle eut Isabelle d'Eaucourt, mariée, le 15 octobre 1499, à Louis d'Humières, seigneur de Biencourt, de Vitermont, etc. (P. Anselme, t. VIII, p. 283.)

Nous trouvons, parmi les plus anciens seigneurs de Montpinçon, Jean de Bourbel, vivant en 1190; Robert de Bourbel, vivant en 1240. Mais la filiation, par suite de la perte des titres dans les luttes contre les rois d'Angleterre et les guerres civiles du moyen âge, ne remonte d'une manière précise qu'à Guillaume, qui suit.

I. Guillaume de Bourbel, Ier du nom, écuyer, seigneur de Montpinçon, donna, en 1319, le patronage d'Heugleville-sur-Scie aux religieux de Saint-Evroult. Ses enfants furent :

1° **Jean-Louis, rapporté ci-après;**

2° **Hugues ou Huc de Bourbel.**

II. Jean-Louis de Bourbel, écuyer, seigneur de Montpinçon, Limezy, Foucarmont, etc., confirma la donation du patronage d'Heugleville, aumôné par son père et ses ancêtres aux religieux de Saint-Evroult. Il épousa Charlotte de Guillemare.

III. Louis-Andrieu de Bourbel, écuyer, seigneur de Montpinçon, Limezy, Foucarmont, etc., fils de Jean-Louis, qui précède, laissa de Wilhelmine, sa femme :

1° Guillaume, qui suit;

2° Jean de Bourbel, qui vivait en 1389, et avait épousé Marguerite de Fronteboso, fille de Raoul de Frontebosc, qui partagea le fief de ce nom avec ses sœurs en 1394;

3° et 4° Olivet et Olive, qui reçurent de leur père le fief de Foucarmont en 1394, et l'une d'elles épousa le seigneur de Longueville, auquel fut conférée l'investiture du fief.

IV. Guillaume de Bourbel, IIe du nom, écuyer, seigneur de Montpinçon, etc., épousa, en 1402, Marie de Saint-Maur, dont il eut :

1° Guillaume, qui continua la descendance;

2° Jean, qui fut excusé dans la monstre de 1470, parce qu'il était en l'ordonnance sous la charge de M. le connétable, et qui présenta dans une monstre de 1790, pour son antiquité, Guillaume Fournier, armé de brigandine, *sallade* et *vouge* pour se vouger. (La Roque, *Traité des bans et arrière-bans*.)

V. Guillaume de Bourbel, IIIe du nom, écuyer, seigneur de Montpinçon, est celui auquel remonte la filiation authentique établie par les titres fournis lors de la recherche de 1666, et celle dressée par d'Hozier, juge d'armes de France, en 1686, pour les preuves de Saint-Cyr.

VI. Andrieu de Bourbel, chevalier, seigneur de Montpinçon, de Limezy, de Boismichel, etc., épousa : 1° Marie du Fayet de Cabrière; 2°, en 1480, Andrée de Gouy, qui, veuve et remariée à Jean de Saint-Ouen, chevalier, seigneur de Saint-Ouen, fit, le 21 août 1532, une donation à Alard de Bourbel et à Charlotte de Dampierre, sa femme. Il transigea le 18 décembre 1483, au sujet de différends qu'il avait avec Pierre de Bazin, écuyer, seigneur de Bourbeville, pour la succession de Guillaume de Bourbel, son père. Il donna l'aveu et dénombrement de ses fiefs et fut maintenu dans sa noblesse le 3 juillet 1521. Du premier lit étaient issus :

1° Alard, qui a continué la descendance;

2° Robert de Bourbel, qui devint en 1535 tuteur de ses neveux et nièces.

VII. Alard de Bourbel, écuyer, seigneur de Montpinçon, du Grand et du Petit Perray, etc., assisté de Jean du Fayet, seigneur de Cabrière, son oncle, épousa, le 16 octobre 1518, Charlotte de Dampierre [1], fille de Zénon de Dampierre, chevalier, seigneur de Biville. Il reçut avec sa femme, le 21 août 1532, une donation de dame Andrée de Gouy, sa belle-mère, et un aveu d'héritages mouvants de la seigneurie de Montpinçon lui fut rendu le 17 juin 1733. Il ne vivait plus le 20 décembre 1535 et avait eu pour enfants :

1° François, qui suit;

2° Jean de Bourbel, seigneur de Saint-Vigor d'Imonville, licencié ès lois, tué dans les guerres du règne de Henri II;

3° Adrien ou Andrieu de Bourbel, qui périt aussi au service;

4° Richard-Zénon de Bourbel, chevalier de Malte;

5° Anne de Bourbel.

VIII. François de Bourbel, écuyer, seigneur de Montpinçon, de Perray, de Saint-Denis, des Guerrots, etc., commandant pour le roi la noblesse du pays de Caux, reçut, le 1er mars 1557, de Charlotte de Dampierre, sa mère, la donation de tous ses biens à la charge de payer une rente à Jean de Bourbel, son frère puîné. Il reçut le 8 octobre 1560 un aveu d'héritages mouvants de sa seigneurie des Guerrots. Il avait épousé, en 1541, Jeanne le Roux de Touffreville [2], fille de Guillaume le Roux, écuyer, seigneur de Touffreville, de Graiz, de Sponville et de Berguelot, dont il eut :

1° Antoine, qui suit;

2° Charles de Bourbel, seigneur de Saint-Denis, qui assistait au contrat de mariage de sa sœur, en 1581;

3° Jean de Bourbel, qui fut tué à la bataille d'Arques en 1589;

4° Anne de Bourbel, qui épousa le 9 avril 1582 François le Cler, écuyer, seigneur de Saint-Germain.

IX. Antoine de Bourbel, écuyer, seigneur de Montpinçon, du Grand-Perray, des Guerrots, transporta sa résidence à

[1] DAMPIERRE porte : *d'argent, à trois losanges de sable.*

[2] LE ROUX DE TOUFFREVILLE porte : *de sable, à la bande d'argent, chargée de trois croix de sable.*

Omonville, après la destruction du château de Montpinçon, que le duc de Parme avait pillé et incendié. Il reçut hommage de fiefs relevant du Grand-Perray, rendu par Antoinette Parent, veuve de Guillaume Fiquet, seigneur du Perray, et tutrice de Pierre Fiquet, son fils, le 5 août 1598. Il avait épousé : 1° en 1571, à Montreuil, en Caux, Suzanne de Gouy [1], fille d'Antoine de Gouy, seigneur de Courceny et de Montreuil, chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, et de dame Charlotte de Fresnoy ; 2° Marguerite de Petremol, fille d'Antoine de Petremol, seigneur de Saint-Utin, et de Louise de Provins, sa première femme. Du premier lit, il eut un fils unique, qui suit.

X. François de Bourbel, écuyer, seigneur de Montpinçon, Boismichel, etc., marié par contrat passé devant Domere, notaire à Rouen, le 24 octobre 1609, à Antoinette d'Herbouville [2], fille de Jean d'Herbouville, seigneur de Berguelot, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Marguerite de Bailleul, reçut, le 10 février 1632, le dénombrement d'héritages mouvants de sa seigneurie de Montpinçon.

XI. Jacob de Bourbel, chevalier, seigneur de Montpinçon, du Grand-Perray, etc., fils unique de François, qui précède, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction sur preuves faites devant M. Barrin de la Galissonnière, intendant de la généralité de Rouen, le 11 janvier 1668. Il épousa : 1° Antoinette de Giffart; 2°, par acte de Froment, notaire à Rouen, le 18 février 1653, Charlotte de la Motte, fille d'Antoine de la Motte, chevalier, seigneur d'Imbleville, et de dame Anne Jassaud.

Du premier lit est issu :

1° Charles de Bourbel, chevalier, marquis de Bourbel, conseiller du roi Louis XIV, père de quatre fils, dont trois furent tués au service de France : *a.* Jacob de Bourbel, en Alsace; *b.* Pierre de Bourbel, en Italie; *c.* Louis de Bourbel, à la bataille de Friedlingue, en 1702 ; le quatrième, Charles, marquis de Bourbel, né en 1683, mourut en 1767 sans laisser de postérité, et les titres et biens de ce rameau retournèrent à la descendance de Raoul de Bourbel, son oncle.

[1] Gouy porte : *fascé d'or et d'azur de six pièces.*

[2] Herbouville porte : *de gueules, à une fleur de lis d'or.*

Du second lit sont issus :

2° Raoul de Bourbel, qui a continué la descendance;

3° Madeleine-Clotilde de Bourbel de Montpinçon, née à Heugleville le 7 septembre 1674, reçue pensionnaire à la maison de Saint-Cyr, sur preuves faites le 8 juillet 1686.

XII. Raoul de Bourbel, chevalier, seigneur de Montpinçon, fit enregistrer ses armes dans l'*Armorial général de France*, recueil officiel dressé par ordre de Louis XIV, en 1697. De son union avec Marie-Élisabeth le Roux de la Motte, il laissa un fils, qui suit.

XIII. Emmanuel-Raoul-Antoine de Bourbel, chevalier, seigneur de Montpinçon, etc., recueillit, en 1767, le titre de marquis, par le décès de Charles de Bourbel, son cousin germain. Il fut maintenu dans sa noblesse de nom et d'armes par arrêt de 1773, et mourut en 1787. Il avait épousé Jeanne-Marguerite de Guercheville, dont il eut :

1° Louis-Antoine-Raoul de Bourbel, qui suit;

2° Andrieu-Bruno de Bourbel, chevalier, officier au régiment de Foix, décédé à Saint-Domingue en 1760;

3° Marguerite-Henriette de Bourbel;

4° Catherine-Françoise de Bourbel, mariée à Pierre-Antoine de Pascalis.

XIV. Louis-Antoine-Raoul de Bourbel, marquis de Montpinçon, capitaine au régiment de Foix, se maria, en 1763, avec Marie-Félicité de la Berquerie de Graville, dont il eut :

1° Raoul-Antoine-Henry de Bourbel, rapporté ci-après;

2° Louis-Auguste de Bourbel de Montpinçon, né à Dieppe le 27 décembre 1774, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Jean de Jérusalem, entra au service de France après la prise de Malte, fit toutes les campagnes de l'Empire, devint lieutenant-colonel des chasseurs à cheval en 1813, puis colonel du 10e cuirassiers, et prit sa retraite après la révolution de 1830. Il avait reçu un coup de feu à travers le corps en Égypte, une contusion de boulet au genou à Dennevitz, où il eut un cheval tué sous lui, et une blessure à Leipzig; il est décédé à Rouen le 8 février 1858, sans alliance.

XV. Raoul-Antoine-Henry, marquis de Bourbel de Montpinçon, né en 1770, colonel de la garde de la maison rouge du roi en 1791, alla se fixer en Angleterre, où il fut autorisé à conserver ses titres par lettres patentes de George III, en 1825. Il avait épousé Mary Spencer, dont il eut :

1° Alphonse Bourbel de Montpinçon, décédé aux Indes en 1820, sans alliance;

2° Pulchérie de Bourbel de Montpinçon, mariée à Georges Money;

3° Harold-Auguste, qui a continué la descendance.

XVI. Harold-Auguste, marquis de Bourbel de Montpinçon, épousa, en 1828, dans la chapelle de l'ambassade d'Angleterre à Paris, Constance Bulkeley (d'une maison alliée aux Stuarts, aux Berwick, ducs de Liria et de Xerica; aux Fitz-James, par le mariage d'Anne Bulkeley avec Jacques Fitz-James, duc de Berwick, maréchal de France, dont les filles furent la marquise de Clermont-d'Amboise de Renel, la marquise de Bouzols et la marquise des Cars, aïeule du duc des Cars). De cette union sont issus :

1° Raoul, marquis de Bourbel de Montpinçon, né à Paris en 1831, lieutenant du génie au service d'Angleterre dans les Indes en 1857;

2° Harold-Henri, comte de Bourbel de Montpinçon, né à Florence en 1833, lieutenant au 4e dragons dans l'armée anglaise, a fait la guerre de Crimée en 1855;

3° Augustin-Alfred, vicomte de Bourbel de Montpinçon, né à Naples en 1835, lieutenant au 10e hussards anglais dans la guerre de Crimée, aujourd'hui lieutenant du 6e dragons-carabiniers aux Indes; il a reçu à la bataille d'Ahmeding, près Delhi, une blessure qui l'a privé de trois doigts de la main droite;

4° Cécilia-Aurélie de Bourbel de Montpinçon, née à Montpinçon en 1829, mariée au capitaine Henry Creed de Buchnalls Hentfordshire, dont elle a six enfants;

5° Constance-Georges-Louise, née à Florence en 1838.

Armes : *d'azur, à trois besants d'or*. (Voyez pl. AN.) — Supports : deux lions. — Couronne de marquis. — Devise : L'AN 936.

BUCHÈRE.



Pour le précis historique, voyez l'*Annuaire* de 1859, page 163. — Clément Bucher, originaire de Berne, vint s'établir en France dans la mouvance de la châtellenie de Montlhéry vers 1490. Les fils de Clément furent : 1° Pierre Bucher, officier du roi Henri III, mort en 1586, auteur de la branche de l'Épinois (voyez l'*Annuaire* de 1859) ; 2° Clément Bucher, auteur des deux branches cadettes. A l'une, qui est éteinte, appartenaient : Clément de Buchère, sieur de la Beauvaisière, conseiller au grand conseil en 1669 ; Philippe-Clément de Buchère, sieur de la Beauvaisière, écuyer, servant de la petite écurie.

L'autre branche cadette, encore existante, a produit : Hélie de Buchère, conseiller de la ville de Paris en 1658 (*Armorial* de Chevillard et Beaumont) ; Nicolas-Claude de Buchère, officier de la vénerie du roi Louis XV, et Jean-Baptiste de Buchère, échanson de la reine (*Etat de la France*, 1736, tome II, pages 225 et 245). Voici les derniers degrés, à partir de Jean-Baptiste-Clément de Buchère, fils du précédent, et gentilhomme servant de la reine Marie-Antoinette en 1781 (*Almanach de Versailles*), qui eut deux fils : 1° Clément-Jean-Simon, qui suit ; 2° Clément-Jean-Marie-Furcy, rappelé plus loin.

Clément-Jean-Simon de Buchère, conseiller à la cour des comptes, né en 1778, épousa la fille de M. Rabaille, chevalier de la Légion d'honneur, sous-directeur à l'administration centrale de l'enregistrement et des domaines, dont il eut : 1° Clément-*Eugène* de Buchère, sous-chef au ministère des finances ; 2° Clément-*Stanislas*, secrétaire de l'Ecole des mines, décédé sans postérité ; 3° *Clémence*, mariée à Jules Petiton, receveur particulier des finances.

Clément-Jean-Marie-Furcy de Buchère, né en 1779, chevalier de la Légion d'honneur, résidant au château de Saint-Chéron, a épousé Damaris Langlois [1]. De cette union est issu Clément-*Alphonse* de Buchère, marié en 1832 à

[1] Langlois porte : *parti, au 1er d'argent ; au 2e d'azur, à une branche tigée de trois lys de jardin d'argent, surmontées de six étoiles d'or, rangées en chef* 3 *et* 3.

Catherine-Justine Lherbette, fille de Hugues Lherbette, chevalier de la Légion d'honneur, et de Justine Lhoste de Moras, sa veuve; dont il a : Clément-*Paul* de Buchère, né en 1836.

Armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef d'une étoile à dextre et d'un croissant à senestre aussi d'azur, et en pointe d'un mouton de sable.*

LA CHAPELLE-BEAUJEU.

La famille de la Chapelle, aujourd'hui éteinte, était aussi ancienne que considérable dans les provinces du Berry et de l'Orléanais. Ses archives ayant été détruites dans les guerres civiles de religion qui désolèrent le comté de Sancerre, sous les règnes de Charles IX et de Henri III (voyez l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière, Louis Raynal, etc.), sa filiation, dressée sur les preuves authentiques et originales que la famille Chevalier-d'Almont possède actuellement par héritage, ne remonte qu'au XIVe siècle.

I. Pierre de la Chapelle, Ier du nom, écuyer, seigneur de la Mothe-Beaujeu, près Sancerre, vivait noblement dans le XIVe siècle. Il eut entre autres enfants : 1° Guillaume, qui suit; 2° Pierre de la Chapelle, écuyer, seigneur de Savoie, marié à Jeanne, fille de Guichard Auberjon, écuyer, seigneur de Savoie, capitaine des ville et château de Sancerre, dont Catherine de la Chapelle, qui épousa, le 22 septembre 1419, Pierre de Contremoret, d'une très-ancienne famille du Berry (la Thaumassière).

II. Guillaume de la Chapelle, écuyer, seigneur de la Mothe-Beaujeu, fit partie en 1383 de la monstre de Philippe de la Chastre, chevalier, seigneur de Basigny (la Thaumassière). Il épousa en 1396 Jeanne Lemaire, fille d'Eudes Lemaire, seigneur de Challot-Saint-Mars, châtelain d'Etampes, et d'Anne de Patay; leur fils a continué la descendance.

III. Pierre de la Chapelle, IIe du nom, écuyer, seigneur de la Mothe-Beaujeu, du Briou, etc., épousa en 1432 Marguerite de Bongars, fille de Louis de Bongars, seigneur de Bréviandes, et de Jeanne de la Tournelle (d'une famille

d'ancienne chevalerie, dont le nom et les armes sont au musée de Versailles; croisade de 1270). De cette union il laissa : 1° Jean, qui suivra; 2° Pierre, décédé sans alliances; 3° Anne de la Chapelle, mariée à Pierre, baron d'Assigny (la Thaumassière, p. 397).

IV. Jean de la Chapelle, Ier du nom, écuyer, seigneur de la Mothe-Beaujeu, du Briou, de Boucheroux, etc., chevalier de l'ordre du roi, épousa en 1472 Marguerite Herpin, fille de Jean Herpin, chevalier, seigneur d'Humbligny, du Coudray, etc., d'une illustre famille alliée aux du Plessis-Richelieu, Clérembault, Bigny, du Puy de Vatan, etc., dont il eut : 1° Charles, qui suit; 2° Pierre de la Chapelle, marié à Marguerite de Couraud, fille de Jean de Couraud, seigneur de Chevilly, et d'Anne Herpin (Marguerite était sœur de Jonathan de Couraud, qui épousa Louise de Francières; d'Anne de Couraud, femme de Pierre de la Porte, et de Benjamin de Couraud, qui épousa Jeanne Herpin le 18 décembre 1468).

V. Charles de la Chapelle, Ier du nom, écuyer, seigneur de la Mothe-Beaujeu, de Boucheroux, etc., l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, épousa, le 20 juin 1499, Louise de Longuet, fille de Jean, seigneur des Loges, et de Marie de Bonnafault. De cette union étaient issus : 1° Louis de la Chapelle, seigneur de la Mothe-Beaujeu, qui a continué la branche aînée depuis longtemps éteinte; 2° Jean, dont l'article suit.

VI. Jean de la Chapelle, IIe du nom, chevalier, seigneur de la Mothe-Pierrefitte, du Briou, etc., capitaine de gens de pied, se maria par contrat de Biet, notaire à Bourges, le 28 juin 1529, avec Anne de Potin, sœur de Louise de Potin, femme de Robert d'Estampes, seigneur de la Mothe-d'Ennordres, et filles de Jean de Potin, seigneur de Burly, et de Jeanne d'Assigny[1]. François et Simon de la Grange et Pierre d'Assigny assistèrent au mariage et signèrent au

[1] Jeanne d'Assigny avait pour mère Jeanne de la Grange, pour oncle François de la Grange-Montigny, aïeul du maréchal de Montigny, et pour tante Anne de la Grange, mariée, 1° à Charles du Mesnil-Simon, seigneur de Beaujeu, panetier du roi; 2° à Jean de Troussebois, Antoine de la Grange d'Arquian, comte de Maligny, neveu d'Anne de la Grange, capitaine de cinquante hommes d'armes, eut pour enfants : Marie-Casimir de la Grange, femme de l'illustre Jean Sobieski, roi de Pologne, et Guzonne de la Grange, mariée à Claude de Clèves, comte du Rozoy, dont le fils Antoine de Clèves épousa Françoise Chevalier.

contrat (original aux archives de la famille d'Almond). Il eut de cette union : 1° François de la Chapelle, qui continua la descendance; 2° Claude, mariée à Nicolas, baron d'Assigny; 3° Cécile, mariée à François de Boisselet, seigneur de la cour; 4° Ursin, capitaine au régiment de Saint-Fère.

VII. François de la Chapelle, écuyer, seigneur de la Mothe-Pierrefitte, officier au même régiment que son frère Ursin, monta un des premiers avec lui à l'assaut de Châtillon-sur-Loire, qui fut pris le 8 février 1589 (la Thaumassière, p. 202). Il partagea les biens de ses parents entre ses frère et sœur par acte de Baron, notaire à Pierrefitte, le 18 septembre 1571. Il avait épousé, le 20 mai 1570, Marie de la Due, fille d'Isidore de la Due, seigneur de Vieux-Champs, de Villegenon, etc., et de Jeanne de Cossac, dont sont issus : 1° Charles de la Chapelle, qui suit; 2° Jeanne, femme d'Edme Bétoulat, seigneur de la Perrière; 3° Robert, marié à Françoise Bouffet, fille de Gabriel, seigneur de la Graverolle, et de Marie Agard, petite-fille de Claude Agard, seigneur de Champs, et de Marie Bigot de Morogues.

VIII. Charles de la Chapelle, IIe du nom, écuyer, seigneur de la Mothe-Pierrefitte, du Bois, du Plessis, etc., épousa : 1° Marguerite de Couraud, fille de Jean de Couraud, chevalier, comte de la Roche-Chevreux, et d'Anne Herpin de la Herpinière, sa cousine, et sœur de Marie de Couraud, femme de Philippe, comte de Jaucourt, d'une illustre famille; 2° par acte de Claude Bonnault, notaire à Vierzon, le 28 février 1605, Jeanne Lechat, fille de Gabriel Lechat, seigneur de Tracy, et de Florimonde de Réfuge [1], et petite-fille de Louis Lechat, seigneur de Tracy, et de Charlotte de Barbançois [2]. Louis et Antoine d'Estampes,

[1] La famille de Réfuge est très-ancienne, Pierre de Réfuge, seigneur de Fougères, chambellan du duc d'Orléans, fut gouverneur d'Ast et capitaine de cinquante lances. Louis XII le chargea en 1498 de porter à la reine Jeanne de Valois, à Bourges, les lettres patentes d'investiture du duché de Berry. Marguerite de Réfuge, fille de Pierre, épousa Abel de Maillé, d'une illustre famille.

[2] Charlotte de Barbançois avait pour père Hélion de Barbançois, baron de Sarzay, gentilhomme de la maison du roi, qui, à soixante-dix ans, tua en duel le sieur de Veniers, à Moulins, en présence de François Ier et de toute la cour; et pour mère Aimée du Plessis, fille de François II du Plessis, chevalier, seigneur de Richelieu, et de Guzonne de Laval; et pour frère Charles de Barbançois, lieutenant général des armées du roi.

de la famille du maréchal de la Ferté-Imbault et du cardinal de Valençay, signèrent au contrat de Charles de la Chapelle, leur cousin (original aux archives de la famille Chevalier-d'Almont). Du premier lit sont issus : 1° Benjamin de la Chapelle, qui suit; 2° Anne, mariée à René de Potin, chevalier, seigneur du Briou et de l'Ecluse; du second lit : 3° Olivier; 4° Georges; 5° Gabriel de la Chapelle, seigneur du Plessis, qui épousa Louise de Sathenat; 6° Louis de la Chapelle, chevalier, seigneur de Reuilly, qui épousa Catherine de Passac, d'une très-ancienne famille qui a fourni de vaillants capitaines et un chanoine comte de Lyon, et laissa une fille mariée à Victor de Barville, dont un fils qui émigra, sans que l'on sache jamais ce qu'il était devenu, et ses biens furent confisqués et vendus.

IX. Benjamin de la Chapelle, chevalier, seigneur de la Mothe-Pierrefitte, de la Boulaye, etc., lieutenant de cavalerie au régiment de Salis, avait d'abord servi comme volontaire, suivant le certificat de Lambert, maréchal des camps et armées du roi, daté de Noyon le 30 novembre 1636; il reçut aussi un certificat donné en termes très-flatteurs par le grand Condé, au camp de Dole, le 12 janvier 1636, et deux autres, l'un du marquis de Praslin, lieutenant général au gouvernement de Champagne, le 13 décembre 1637, l'autre du comte d'Harcourt, lieutenant général des armées du roi en Italie, daté de Turin le 10 octobre 1640 (archives de la famille d'Almont). Benjamin de la Chapelle rendit aveu au seigneur de Brinon pour son fief du Bois le 10 septembre 1630, et partagea la succession paternelle avec ses frères et sœurs du second lit le 18 septembre 1638. Il fut maintenu dans sa noblesse de race par sentence de Tourville, député par Sa Majesté dans la province de Berry pour la vérification des titres. Il avait épousé, le 21 janvier 1624, Gabrielle du Houssay, sa cousine, fille de Claude du Houssay, chevalier, baron du Pézeau, et d'Agathe Lechat de Tracy, et sœur de Marie du Houssay, épouse de François Garnier, seigneur de la Chaumelle, d'une famille d'ancienne chevalerie. De cette union étaient issus : 1° Claude de la Chapelle; 2° Joachim, qui a continué la descendance rapportée ci-après; 3° Françoise, épouse de Joachim du Clausel, chevalier, seigneur de Mauléon; 4° Charles de la Chapelle, lieutenant au régiment de Palluau, puis à celui de Silly, infanterie, en 1656, maintenu dans son ancienne noblesse à Bourges, le 28 février 1661, par Henri Lambert, seigneur d'Herbigny, intendant

de la province ; il avait épousé à Vierzon (Tribard, notaire), le 28 octobre 1658, Silvine d'Estéward, fille de Pierre d'Estéward, chevalier, seigneur de la Grange, et de Marie de Sathenat, deux anciennes familles (la Thaumassière).

X. Joachim de la Chapelle, chevalier, seigneur de la Mothe-Pierrefitte, de Champregnard, etc., né à la Mothe le 3 mars 1636, servit comme volontaire dans les armées du roi. Il fut maintenu dans sa noblesse de race par M. de Machault, intendant de l'Orléanais, le 5 mars 1667. Il avait épousé, le 29 novembre 1664, à Romorantin, Françoise Lefèvre, fille de Pierre Lefèvre, écuyer, conseiller du roi, et de Marie d'O, dont la sœur Elisabeth se maria avec Jacques de Chabannes, chevalier, seigneur de Babuttes, et la tante avec Isaac Turmeau, seigneur de Montault. Il laissa de cette union : 1° Pierre, qui suit; 2° Marie de la Chapelle, femme de François, comte de Barbançon.

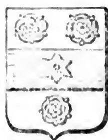
XI. Pierre de la Chapelle, IIIe du nom, chevalier, seigneur de la Mothe-Pierrefitte, du Bois, etc., lieutenant au régiment de Berry, reçut de René, sire de Froullay, comte de Tessé, lieutenant général des armées du roi en Piémont, daté de Pignerol, le 20 juillet 1693, un certificat écrit dans les termes les plus flatteurs au sujet de la défense de la redoute de la Mirandole, où, avec un détachement de vingt hommes, il soutint pendant douze heures l'attaque des ennemis au nombre de six à sept mille, cavalerie et infanterie, avec quatre pièces de canon. Il fut nommé capitaine en cette circonstance (original aux archives de la famille d'Almont). Pierre épousa, le 4 avril 1710, Anne de Chicoineau, fille de Paul de Chicoineau, écuyer, et de Marie de Brimbeuf, dont il eut une fille unique, Ursule de la Chapelle, dernier rejeton de la famille de la Chapelle-Beaujeu.

XII. Ursule de la Chapelle, dame de la Mothe-Pierrefitte, née le 15 janvier 1718 à la Mothe, eut pour parrain François d'Orléans, chevalier, seigneur de Tracy, capitaine au régiment du Dauphin, son grand-oncle, et pour marraine Ursule de Barville, sa cousine; elle épousa, le 6 décembre 1741, par acte de Michel Odigier, notaire à Orléans, messire Charles Chevalier-d'Almont, chevalier, seigneur du Thou, de Meants, etc. (voyez l'*Annuaire* de 1858, p. 156).

ARMES : *d'argent; à la bande de sable, à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, brochant sur le tout.* (*Voyez* pl. AN.)

La Thaumassière, dans son *Histoire du Berry*, donne d'assez grands détails généalogiques sur les la Chapelle; il y avait deux familles de ce nom qui sortaient de la même souche. Celle de Launay a pris ses principales alliances dans les maisons de la Porte, de Pierre-Pont, d'Orléans, du Mesnil-Simon, de Tullier, de la Grange-Montigny, etc., et a donné des femmes aux maisons de Gamaçhes, d'Estampes, Labbé de Montveron, etc. Jean de la Chapelle, l'un des quarante de l'Académie française, inspecteur général des beaux-arts, en descendait. Étienne de la Chapelle était archevêque de Bourges en 1171; Hugues de la Chapelle, bailly et gouverneur du Berry, vivait en 1149; Geoffroy de la Chapelle servait comme capitaine en 1390 (Froissard, t. II, p. 93); le capitaine Jean de la Chapelle fut tué à Ferrare en 1558 (*Mémoires* de Bussy-Rabutin).

CHEVALIER-D'ALMONT.



La généalogie de cette famille, dans laquelle s'est éteinte celle de la Chapelle qui précède, a été donnée dans l'*Annuaire* de 1858, p. 152. Elle ne commence la filiation qu'à Jean Chevalier, mais elle devrait remonter à deux degrés de plus, puisque Jean était petit-fils d'Etienne Chevalier, qui suit (voyez le *Dictionn. de la Chesnaye des Bois*, t. IV, p. 530; — l'*Armorial* de MM. d'Auriac et Acquier, VIIe registre).

I. Etienne Chevalier, secrétaire du roi et trésorier de France sous Charles VII et Louis IX, épousa en 1439 Catherine Budé, dame de Grigny, de la famille de Guillaume Budé, savant célèbre et ambassadeur de François Ier auprès du pape Léon X, et prévôt des marchands de Paris (voyez l'*Annuaire* de 1859, p. 166). Etienne Chevalier eut de son mariage, entre autres enfants, Thomas, qui a continué la descendance.

II. Thomas Chevalier, écuyer, seigneur d'Aunay, lieutenant du roi à Châtillon-sur-Marne, marié à Madeleine Luillier, fille de Gui Luillier, bailli de Melun, et nièce de Jean Luillier, évêque de Meaux, confesseur du roi Louis XI, lequel contribua à apaiser la guerre du bien public. A cette famille appartenait Jean Luillier, seigneur d'Orville, maître des comptes et prévôt des marchands de Paris en

1592, qui facilita l'entrée de Henri IV dans cette ville, et fut créé président en la chambre des comptes. Thomas Chevalier laissa de son union : 1° Jacques Chevalier, seigneur d'Aunay, bailli d'Epernay (voyez le P. Anselme, p. 532 et 583); 2° Jean Chevalier, seigneur d'Almont et d'Aunay en partie, chef de la branche d'Almont, à partir duquel la filiation a été exáctement rapportée dans l'*Annuaire* de 1858.

Les descendants de Jacques Chevalier ont fourni les vicomtes de Courtavant et de la Montagne, barons d'Amfresnel, seigneurs de la Glayotte, de Saint-Hilaire, du Brochet, d'Isle, de Marsan, de Montigny, de Bagnolet, de Boissy, de Mont-Gérould, des Mœures, de Lelot, etc. Cette branche a fourni plusieurs magistrats distingués, beaucoup d'officiers, dont deux capitaines tués sur le champ de bataille [1], plusieurs officiers et capitaines aux gardes, dont un fut créé brigadier des armées du roi; un grand maître des eaux et forêts de France, etc., etc.

Ses principales alliances ont été contractées avec les familles de Godet, de Linage, Ollier de Bersac, Daniau de Saint-Gilles, d'Ailly, d'Annebeaut de Berneuil (maison alliée à celle de France et qui a fourni un maréchal-amiral et un cardinal), de Combault-d'Auteuil, Leclerc-d'Armenonville, de Boulleur du Plessis, etc. Elle a donné des femmes à celles de Malval, Mathé de Domartin, de Fouravel, Geoffroy de Nozay, Letellier de Marsan, le Conte de Nonant-Pierrecourt, de Tarteron, Godot d'Entragues-Sabbeville, de la Rivière, des ducs de Preissac-d'Esclignac.

Il s'est glissé quelques erreurs ou omissions dans l'article de l'*Annuaire* de 1858, qu'il est utile de relever ici. — Page 152, troisième ligne en remontant, au lieu de *du Mousseau*, il faut lire *du Monceau*; — page 156, ligne 12, au lieu de Marie de Beaulieu, nom de la belle-mère de Charles d'Almont, il faut mettre Marie de Brachet, d'une famille d'ancienne chevalerie, dont les armes: *d'azur, à deux chiens braques d'argent*, sont au musée de Versailles, quatrième salle carrée des croisades. Cette illustre maison est alliée à celles de Beauharnais, de Maillé, de Rochechouart, d'Aubusson-Lafeuillade, de la Grange-d'Arquiam, de Sully, de Crévant-d'Humières, de Blanchefort,

[1] Nicolas-Léonard Chevalier, seigneur de Saint-Hilaire, était au combat de la Hogue à l'âge de treize ans, capitaine aux gardes; il fut tué d'un coup de canon au siége du Quesnoy. Joachim Chevalier, lieutenant aux carabiniers, perdit une jambe au service et fut tué à la bataille de Nerwinde.

de Prie, d'Oiron, Turpin de Crissé, de Saint-Julien, de Bressolles, de Seurrat, etc.; — page 158, à la fin de la première note, les armes de Foucault sont: d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'or et d'un croissant d'argent, mis au point d'honneur.

Le père de Marguerite de Foucault fut nommé colonel par brevet du roi le 30 janvier 1735, et elle-même fut inscrite à Saint-Cyr le 16 juin 1761 (voyez la Chesnaye des Bois, t. VI, et Courcelles, t. IX, article Foucault, branche de Saint-Just).

Hilaire Chevalier-d'Almont, page 154, ligne 21, qui épousa Marguerite de Hallot, était lieutenant du grand maître de l'artillerie de France, et Claude de Hallot, son beau-père, comte de l'Etourville, était maréchal de camp des armées du roi; il fut tué au combat de Saint-Aignan, en Franche-Comté; sa famille a eu beaucoup d'illustration et a fourni trois officiers généraux (la Chesnaye des Bois, t. X, p. 618).

Les armes primitives de la famille Chevalier-d'Almont étaient: *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une molette d'or;* le baron d'Amfresnel, grand maître des eaux et forêts, y ajouta: *deux glands d'or*, et la famille d'Almont: *trois roses de gueules*, comme en tête de cet article.

CHATEAURENARD (AYMAR DE).

La maison des Aimars, issue de Guillaume des Aimars, qui, en 1242, assista l'archevêque d'Embrun dans ses différends avec les templiers, a donné des officiers distingués au service des comtes de Provence, de la maison d'Anjou, et eusuite a celui des rois de France. La terre de Brégançon a été érigée en marquisat par lettres patentes de Henri III, de l'an 1574, pour Escalin des Aimars, que ce prince qualifie son cousin.

Le président Maynier, dans son *Histoire de la noblesse de Provence*, établit comme certaine la communauté d'origine de cette maison et de celle des Aymard, barons et marquis de Châteaurenard, dont nous allons donner la généalogie authentique d'après Robert de Briançon, Maynier, Artefeuille, etc., depuis leur entrée au parlement de Provence.

I. Guillaume d'Aymar, reçu conseiller au parlement d'Aix le 21 mars 1553, exposa plusieurs fois sa vie pour

le service du roi pendant les guerres de religion et fut fait prisonnier par les ligueurs. Il mourut le 1er avril 1607 et fut enterré dans la chapelle de sa famille en l'église de l'Observance de Saint-François à Aix. Il était alors le doyen du parlement, où trois de ses fils siégeaient déjà comme conseillers ou présidents à mortier. Guillaume d'Aymar avait épousé Anthoronne d'Estienne, fille de Jean d'Estienne et d'Anthoronce Dubais, dont il eut :

1° Joseph d'Aymar, seigneur de Montlaur, né le 25 mai 1556, procureur général au parlement d'Aix le 12 octobre 1588, président à mortier le 15 mars 1602, marié à Marguerite de Mistral de Montdragon, dont il ne laissa que trois filles : *a*. Anne, mariée à Joseph d'Estienne, seigneur de Saint-Jean, viguier d'Aix; *b*. Gabrielle, mariée à Henri de Benaud, seigneur de Lubières; *c*. Marie, qui épousa en 1624 François de Villeneuve, seigneur de Vauclause et de Bargemont.

2° Jean-André d'Aymar, dit l'*Hermite*, né le 15 août 1561, conseiller au parlement de Toulouse en 1595, puis au parlement de Provence en survivance à son père, en 1598; il légua en 1625 une somme de 40,000 écus pour la fondation du couvent des Chartreux d'Aix.

3° Honoré d'Aymar, seigneur de Montsallier, né le 19 juin 1564, président à mortier, le 5 octobre 1610, par la mort de son frère aîné, marié le 2 mars 1615 à Éléonore de Forbin, fille de Gaspard de Forbin, seigneur de Soliers, gouverneur de Toulon pour le roi, et de Clarice de Pontevès; leur fille unique et posthume Gabrielle d'Aymard, né en décembre 1615, épousa Jean-Louis de la Valette, maréchal des camps et armées du roi.

4° Silvin ou Silvi d'Aymar, né le 7 février 1572, marié à Jeanne de Forbin la Barbent, dont il n'eut que Blanche d'Aymar, mariée à Claude Aube, seigneur de Roquemartine.

5° François d'Aymar, qui suit et qui a continué la descendance.

II. François d'Aymar, seigneur de Sainte-Catherine, puis de Montsallier, après son frère Honoré, et enfin baron de Châteaurenard, né le 8 novembre 1574, conseiller à la cour des comptes d'Aix sur la résignation de François d'Alby, son beau-père, fut reçu président le 19 octobre 1623. Il acheta, le 14 novembre 1630, la baronnie de Châteaurenard, et fit, le 1er janvier 1631, son testament, par

lequel il lègue cette baronnie à son fils aîné et les terres de Sainte-Catherine et de Montsallier à son fils puîné. Il avait épousé Anne d'Alby, dame de Brès, fille de François d'Alby, conseiller en la cour des comptes, dont il eut :

1° Jean-François d'Aymar, baron de Châteaurenard, qui suit;

2° Joseph d'Aymar de Châteaurenard (ainsi dénommé dans le contrat de mariage de son fils, du 28 avril 1723), seigneur de Sainte-Catherine et de Montsallier, auteur de la branche cadette, rapportée plus loin;

3° François-Félix d'Aymar, capitaine au régiment royal, et connu à la cour de Louis XIV sous le nom de *marquis de Châteaurenard;* il mourut sans alliance après avoir servi avec honneur et fait vingt-deux campagnes; il cultivait les belles-lettres, et fut un des gentilshommes qui composaient l'Académie d'Aix. (*Etat de la Provence*, par l'abbé Robert de Briançon.)

4° Françoise d'Aymar, qui épousa Jacques de Grillet, baron de Brissac, seigneur de Cazillac, gentilhomme de la ville d'Avignon.

III. Jean-François d'Aymar d'Alby [1], baron de Châteaurenard, conseiller au parlement de Provence en 1673, eut l'honneur de recevoir dans son hôtel d'Aix et d'y loger pendant plusieurs jours le roi Louis XIV, lors de son voyage en Provence en 1679; et ce prince s'arrêta aussi à Châteaurenard après avoir fait sa tournée en Provence (*Histoire des rues d'Aix*). Le baron de Châteaurenard épousa à Taulignan, le 17 février 1647, Françoise de Grolée de Viriville, fille de François de Grolée, comte de Viriville, et de Jeanne Alleman de Monteynard, dont il eut :

1° François-Félix d'Aymar d'Alby, baron de Châteaurenard, qui suit;

2° Joseph d'Aymar d'Alby, seigneur de Brés, marié à N. de Cornillon, dont il n'eut pas de postérité; il a laissé un manuscrit intitulé : *Histoire des changements de main, mutations, ventes*, etc., de la baronnie de Châteaurenard. Il avait servi dans la marine sous le

[1] Ce surnom d'Alby fut pris par Jean-François d'Aymar, et transmis à sa postérité conformément au vœu de sa mère exprimé par testament du 17 octobre 1644. Il fut imposé ainsi que le nom d'Aymar, mais sans celui de Châteaurenard, par transmission féminine et par donation entre-vifs, en 1754, aux Thomassin de Saint-Paul.

titre de marquis de Châteaurenard, et avait pris part aux principales actions de la flotte royale. (Voir les Archives de la marine et l'*Histoire de Provence*, du président Maynier.)

IV. François-Félix d'Aymar d'Alby, baron de Châteaurenard, avait épousé en 1676 Thérèse de Morel de Pontevès, qui était veuve quand elle fit enregistrer ses armes, en 1698, dans le recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV. Leurs enfants furent :

1° Joseph d'Aymar d'Alby, qui suit;

2° et 3° Pierre et André d'Aymar d'Alby, tous deux officiers de marine, connus sous le nom de comtes de Châteaurenard, et décédés sans alliance. (Archives de la marine.)

V. Joseph d'Aymar d'Alby, baron, puis marquis de Châteaurenard, premier consul d'Aix et procureur du pays pendant le long et rigoureux hiver de 1709, se distingua par son zèle à secourir les misères et à prévenir la famine. En qualité de syndic de la noblesse, il fut député de ce corps en 1716 pour porter ses soumissions au roi Louis XV et au régent. Tous les actes postérieurs à son voyage à Paris le qualifient de marquis de Châteaurenard. Il avait épousé, le 22 juillet 1699, Françoise de Tonduti de Malijay, dont il n'eut qu'une fille unique qui suit :

VI. Sexte-Gabrielle d'Aymar d'Alby de Châteaurenard, née le 5 décembre 1700, épousa, en 1727, Jean-Louis Thomassin, marquis de Saint-Paul, président à mortier au parlement de Provence. Leur fils aîné, Joseph-Etienne Thomassin de Saint-Paul, reçut de son aïeul maternel la terre de Châteaurenard, par un acte de donation entre-vifs de 1754, qui lui imposait l'obligation de relever les noms d'Aymar d'Alby. Joseph-Etienne Thomassin de Saint-Paul laissa deux enfants : 1° Joséphine-Henriette, mariée en 1781 au marquis de Valori; 2° Joseph-Auguste Thomassin de Saint-Paul, né en 1762, héritier de la terre de Châteaurenard, décédé en 1849, laissant pour légataire universelle Anne-Caroline Trochon, marquise de Valori, sa nièce par alliance.

BRANCHE CADETTE

(seule aujourd'hui existante).

III. Joseph d'Aymar de Châteaurenard, baron de Montsallier, seigneur de Sainte-Catherine, né en 1619, fils

puîné du président François d'Aymar, baron de Châteaurenard, et d'Anne d'Alby, dame de Brès, obtint en 1653 des lettres de grâce et de rémission pour un duel qu'il avait eu avec le baron de Crillon. Il succéda en 1650 à Jean de Tressemane, dans la charge de conseiller à la cour des comptes d'Aix, qu'il résigna en 1656. Il fut maintenu dans sa noblesse le 9 juin 1698 sur preuves faites devant Lebret, intendant de la généralité de Provence. Il avait épousé, le 7 octobre 1659, Isabelle de Villardi, fille de Jean-Raymond de Villardi, seigneur de Quinson, et de Françoise de Baroncelli-Javon, dont il eut :

1° Henri d'Aymar, comte de Châteaurenard, qui suit;

2° Marie d'Aymar, femme de N. Alfanti, de la ville de Saux en Provence.

IV. Henri-Joseph d'Aymar, chevalier, comte de Châteaurenard, marquis de Montsallier, seigneur de Sainte-Catherine, Jarnac, Champagne, Montcuquet, Guizery, etc., né en 1661, page de la chambre du roi Louis XIV, servit ensuite dans la cavalerie et devint lieutenant-colonel du régiment de dragons du Languedoc et chevalier de Saint-Louis. Il fit son testament olographe le 21 août 1730, étant en garnison à Rocroy, et l'acte fut déposé le 8 février 1742 par sa veuve en l'étude du notaire de Cauzac. Il mourut le 15 décembre 1741 à Saint-Martin de Pons. Il avait épousé: 1° Madeleine de Villeneuve-Flayosc, dont il n'eut pas de postérité; 2° le 21 juin 1723, étant en garnison à Agen, Marie de Verduzan-Miran, baronne de Cauzac, fille de Louis de Verduzan-Miran, baron de Cauzac en Agénois, et de Marie de Raymond. C'est par suite de ce mariage qu'il se fixa dans l'Agénois, où ses descendants continuèrent à résider. De cette seconde union sont issus :

1° Louis-Joseph d'Aymar, comte de Châteaurenard, qui suit;

2° Louise-Marguerite d'Aymar de Châteaurenard, mariée le 8 avril 1750 à Jean-Jacques d'Aux, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Saluces;

3° Marianne d'Aymar de Châteaurenard, mariée le 15 juin 1754 à Joseph-François-Xavier d'Aubéry, chevalier, comte d'Aubéry, fils de Pierre-Léonard, marquis d'Aubéry, et de Marie de Raymond, baronne d'Auty.

V. Louis-Joseph d'Aymar, chevalier, comte de Châteaurenard, marquis de Montsallier, baron de Cauzac, seigneur

de Jarnac, Champagne, Montcuquet, Guizery, etc., né en avril 1725, capitaine de dragons au régiment de Mailly, sous le nom de *capitaine de Châteaurenard*, en 1742, chevalier de Saint-Louis en 1748, brigadier des armées du roi en 1768, est qualifié très-haut et très-puissant seigneur messire Joseph d'Aymar d'Alby, comte de Châteaurenard, etc., etc., en tête de la liste de la noblesse convoquée pour les élections des états généraux de 1789. Il mourut le 11 octobre 1791. Il avait épousé, le 5 juillet 1787, Laure-Françoise-*Gabrielle*-Augustine de Chevigné, dont il laissait :

1° Henri-Marie d'Aymar, qui suit;

2° Adélaïde d'Aymar de Châteaurenard, mariée à Armand-François-Maximilien de Lau, marquis de Lusignan en Agénois. pair de France; veuve sans enfants le 5 avril 1844;

3° Philippine d'Aymar de Châteaurenard, mariée au baron de Saint-Géry, dont elle a trois fils et une fille.

VI. *Henri*-Marie d'Aymar, comte de Châteaurenard, marquis de Montsallier, baron de Cauzac, etc., né en 1788, décédé le 7 octobre 1849, avait épousé, le 1er septembre 1813, Sophie-Christine de Villeneuve-Bargemont, fille de Christophe, comte de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône, décédé à Marseille en 1829, et de Marie-Claude Buchet de Châteauville, dont sont issus :

1° Ositte d'Aymar de Châteaurenard, née le 20 août 1814, mariée le 22 juillet 1833 à Antoine-Lucien de Beruède;

2° Joséphine d'Aymar de Châteaurenard, née le 13 mai 1817, mariée le 9 février 1836 à Henri-Xavier d'Aubas de Ferou;

3° Jean-*Augustin* d'Aymar, qui suit :

4° François-*Frédéric* d'Aymar, marquis de Châteaurenard, né le 29 juin 1825, premier secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg, officier de la Légion d'honneur.

VIII. Jean-Augustin d'Aymard, comte de Châteaurenard, marquis de Montsallier, baron de Cauzac, né le 8 décembre 1818, chef actuel du nom et des armes.

ARMES : *de gueules, à la colombe essorant d'argent, tenant dans son bec un rameau d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or* (voyez pl. AM). — Couronne de marquis.

CROUSEILHES (Dombidau de).

La maison de Dombidau, originaire d'Espagne et fixée depuis plus de six siècles dans le Béarn, est une des plus distinguées de cette province par son ancienneté, ses dignités et ses services civils et militaires. La terre de Crouseilhes qu'elle avait acquise en 1737 de Pierre-Ignace, marquis de Lons, a été érigée en baronnie par le roi Louis XV, au mois de février 1753, en faveur de Jean de Dombidau, conseiller au parlement de Navarre où siégeaient simultanément, en 1788, l'aïeul, le père et le fils.

Les lettres patentes d'érection de la baronnie de Crouseilhes sont conçues dans les termes les plus flatteurs. Elles disent que la maison de Dombidau avait passé du royaume d'Aragon en Béarn, dès l'an 1230; que Daniel de Dombidau, quatrième aïeul de Jean, était capitaine dans les troupes de la reine Jeanne d'Albret, mère de Henri IV; que Guillaume de Dombidau, petit-fils de Daniel, fut gouverneur du château d'Oloron, et que Samuel de Dombidau, père de Jean, servit avec distinction comme capitaine au régiment de Barrois et reçut plusieurs blessures; « qu'il donna encore en 1709, quoique dans un âge » avancé, de nouvelles preuves de son zèle pour la défense » de l'Etat, à l'occasion de la descente des *Miquelets* dans » la vallée d'Aspe, frontière d'Espagne, qu'il força jusque » dans leurs retranchements avec quelques troupes de mi- » lices, après plusieurs combats très-vifs, ce qui garantit » la province de Béarn des malheurs dont elle était me- » nacée. »

Jean de Dombidau, baron de Crouseilhes, épousa la fille du baron de Capdeville, dont il eut : 1° Pierre-Jean, baron de Crouseilhes, qui suit; 2° le chevalier de Dombidau, qui entra dans la marine française, fit la guerre d'Amérique, se distingua par des actions d'éclat, devint capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, et mourut à Quiberon; 3° Pierre-Vincent de Dombidau de Crouseilhes, né à Pau le 19 juillet 1751, évêque de Quimper, de 1805 à 1824.

Le baron de Crouseilhes, fils de Jean et de mademoiselle de Capdeville, fut lui-même conseiller au parlement de Navarre, où siégeait aussi déjà en 1788, son fils aîné, qui rentra dans la magistrature lors de la réorganisation de 1811, fut nommé conseiller à la cour royale de Pau,

président de chambre en 1822, et mourut en 1837 laissant un fils unique aujourd'hui sénateur. Le président baron de Crouseilhes avait deux frères, qui d'abord gardes du corps du roi d'Espagne, rentrèrent au service de France en 1808. L'un devint aide de camp du maréchal Ney, se distingua par sa bravoure en diverses rencontres et périt dans une reconnaissance; l'autre, Pierre-Vincent de Dombidau de Crouseilhes, attaché à l'état-major du général Sébastiani et du maréchal Soult, mort en 1825 officier supérieur aux gardes du corps, sans laisser de postérité de son union avec Françoise-Pauline Durand d'Auxy.

Marie-Jean-Pierre-Pie de Dombidau, baron de Crouseilhes, né le 11 juillet 1792, avocat général à la cour royale de Pau, puis maître des requêtes, secrétaire général au ministère de la justice et conseiller à la cour de cassation, fut créé pair de France le 5 mai 1845, élu représentant à l'Assemblée législative en 1849, et reçut le portefeuille de l'instruction publique en 1851. Il a été nommé sénateur le 25 janvier 1852, vice-président du conseil du sceau des titres le 9 janvier 1859.

Armes : *d'argent, au lion de gueules, passant au pied d'un arbre de sinople; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent, rangées en fasce.* (Voyez pl. AM.)

DEU.

La famille Deu paraît originaire de la Navarre et par son nom, qui est la contraction de *Déou* (Dieu) que l'on rencontre fréquemment dans ce royaume et en Catalogne, et par le prénom de son premier auteur connu, *Sanche* Deu, qui figure parmi les bourgeois de Châlons-sur-Marne assistant à l'assemblée municipale réunie le 14 juin 1375 pour fixer les dépenses de la ville. La présence d'une famille d'origine navarroise dans cette province s'explique aisément, si on se rappelle que les comtes de Champagne étaient aussi rois de Navarre au XIIIe siècle.

La filiation régulièrement établie commence à Nicolas Deu, bourgeois de Châlons, vivant en 1470. Son fils, nommé aussi Nicolas, veuf sans enfants de Marguerite Didelet, se remaria avec N. de Chappes, dont il eut Pierre Deu, qui épousa Marie de Paris, fille du sieur de Flavigny, et fut père de : 1° Charles, qui continua la lignée; 2° Jac-

ques Deu, auteur de la branche de Marson, qui devait se diviser en beaucoup de rameaux.

IV. Charles Deu, écuyer, seigneur de Saint-Remy-sur-Bussy et d'Auve, acquit la seigneurie du Vieux-Dampierre en 1649 et en prit le nom, porté depuis par ses descendants. Son fils quitta Sainte-Ménehould pour se fixer à Châlons, et fut père de Pierre Deu de Vieux-Dampierre, écuyer, seigneur dudit lieu, de Saint-Remy, etc., conseiller au présidial et bailli de la comté-pairie, qui mourut au mois d'octobre 1714, laissant d'Elisabeth de Papillon : 1° Pierre, qui suit; 2° Charles Deu, écuyer, seigneur de Montdenoix, père d'Antoine Deu de Montdenoix, commissaire ordonnateur à la Guadeloupe, mort sans postérité en 1804, et d'Emmanuel Deu de Montdenoix, chanoine du chapitre de Notre-Dame de Paris (1775).

VII. Pierre Deu de Vieux-Dampierre, IIe du nom, chevalier, seigneur desdits lieux, de Malmy, Montain, Villers-aux-Corneilles, etc., lieutenant général au présidial de Châlons en 1696; il épousa Marie-Jeanne Mathé, fille de Jean Mathé, écuyer, seigneur de Verzenay, Chambly, etc., conseiller et maître d'hôtel du roi, et de Marie Ytam, remariée à Philippe de la Salde, écuyer, seigneur de Malmy, Effrain, etc. De ce mariage sont issus : 1° Pierre-Louis, qui suivra; 2° Charles Deu, chevalier, seigneur de Malmy, mort le 11 septembre 1781 et enseveli dans l'église de ce village avec sa femme Marie-Thérèse Rosnay de Villers, morte le 15 mars 1752.

VIII. Pierre-Louis Deu de Vieux-Dampierre, chevalier, seigneur desdits lieux, nommé président au présidial de Châlons le 11 juillet 1750, prit, depuis 1761, une part active à l'administration municipale de cette ville; on lit dans le registre des conclusions du conseil de ville du 22 octobre 1763 : « Le conseil conclut qu'on ne peut accepter la démission de M. le président Deu du Vieil-Dampierre et par là se priver des lumières et des services que la compagnie se promettait d'un magistrat éclairé et d'un bon citoyen. » Il fut nommé échevin le 31 décembre 1765, proposé trois fois pour la mairie royale et élu député de la classe des gentilshommes le 7 août 1778 pour l'assemblée des notables : il quitta ses fonctions en septembre 1790, et mourut le 24 décembre 1792. Il avait épousé, le 13 janvier 1756, Charlotte Leclerc de Morains, fille de Pierre Leclerc, chevalier, seigneur de Morains, Nuisement, lieutenant

général au présidial de Châlons, et de Marie Lallemand de Lestrée; elle est décédée le 3 août 1809. (De ses deux sœurs, l'une avait épousé le comte de Chiéza, et l'autre Pierre de Pinteville). De son mariage, il laissa : 1° Félix-Victor Deu de Vieux-Dampierre, conseiller du roi, vérificateur en la cour des domaines, démissionnaire en 1790, et mort en son château de Courmelois en décembre 1832; sa fille unique est le dernier rejeton de sa branche; 2° Eléonore Deu de Vieux-Dampierre, mariée à M. de Valois, directeur général des fermes, morte en 1804.

La branche de Montigny a été formée par Jacques Deu, marié avec Adeline de Vassé, et décédé en 1566; leur fils eut plusieurs enfants, dont l'un devint seigneur de Marson par son mariage avec Barbe Horguelin, et l'autre forma le rameau de *Rapsecourt*. Les membres de cette branche occupèrent constamment des places au présidial ou au conseil de ville de Châlons. Nicolas Deu, lieutenant général au siége de Troyes (1670), eut, entre autres enfants : 1° Jacques-Joseph Deu, seigneur de Montigny, Marson, Perthes, le Mesnil, et président trésorier de France à Châlons; 2° Marguerite, mariée à François de Pinteville, président trésorier de France; 3° Jeanne, mariée à Louis de Tournebulle, et mère de mesdames la comtesse de Wignacourt-Morinant et d'Auxy.

Deux fils de Jacques-Joseph Deu de Montigny servirent au régiment de Picardie, et l'un d'eux fut tué à la bataille de Parme; un autre mourut lieutenant au régiment Dauphin; un quatrième, Jean-Baptiste Deu, forma le rameau *de Perthes*. Ce dernier quitta le service pour reprendre la charge de son père en 1743, et épousa : 1° mademoiselle Hoccart; 2° mademoiselle de Parvilles, toutes deux filles de présidents trésoriers de France. Il mourut en 1770, et laissa quatre enfants : 1° Joseph Deu de Montigny, officier au régiment Dauphin, dont le fils unique, mousquetaire du roi, a été fusillé révolutionnairement à Reims le 4 mars 1796; 2° François-Xavier Deu du Mesnil, qui forma un rameau récemment éteint à la seconde génération; 3° Esprit-Louis Deu de Marson, qui fit la campagne de l'armée de Condé, et eut de Marie Bourlon d'Arrigny : *a* Alexandre Deu, créé comte de Marson par Louis XVIII; *b* Casimir Deu de Marson, lieutenant colonel au 19ᵉ de ligne, tué à 27 ans à Leipzig; *c* Geneviève, mariée au comte de la Laurencie, puis au marquis de Janvre de la Bouchetières, d'où la baronne de Pont-Jarno; 4° Marie-Anne, femme du général de division comte de Mauroy.

Le rameau de Rapsecourt forma six générations et s'éteignit en Pierre Deu, écuyer, seigneur de Rapsecourt et de Sommevesle, élu par la classe de la noblesse à l'assemblée des notables de Châlons en 1765. Ce rameau, allié aux familles Talon et de la Boullaye, fournit deux lieutenants particuliers au présidial, un lieutenant-colonel de dragons (Louis Deu de Montcelz) et un capitaine de cavalerie, tous deux chevaliers de Saint-Louis.

La noblesse de la famille Deu a été constatée par l'arrêt du conseil d'État ou maintenue du 26 août 1696, les lettres patentes confirmatives du 1er décembre 1725, et les conclusions du conseil de la ville de Châlons des 8 août 1643 et 25 janvier 1715 (tomes XXVII et XXXVII de la collection des archives de ladite ville).

I. BRANCHE DE VIEUX-DAMPIERRE.

Antoinette Deu de Vieux-Dampierre (*fille de Félix-Victor Deu de Vieux-Dampierre et d'Antoinette-Marguerite-Danré d'Armancy de Loupeigne*, mariée le 28 août 1820 à Félix de Barthélemy, ancien préfet, commandeur de la Légion d'honneur, etc.

II. BRANCHE DE MARSON.

Alexandre-Louis de Marson (*fils d'Alexandre Deu, créé comte de Marson en 1794 par le roi Louis XVIII, colonel d'infanterie, et de N. Lefèvre de Lucemont*), sans alliance, à Vitry-le-François.

III. RAMEAU DE PERTHES.

(Enfant de Louis-Joseph Deu de Perthes, directeur général des fermes, et de N. Bernard.)

Louis-Marie Deu de Perthes, ancien directeur des douanes à Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur, sans enfants mâles de mademoiselle Scholl.

Armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois pattes de griffon de sable* (voyez pl. AN). — Couronne de marquis.

Les branches autres que celle de Vieux-Dampierre portent : *d'or, au chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une étoile d'or, accompagné en chef de deux couronnes de laurier de sinople et en pointe d'une patte de griffon de sable.* — Couronne de comte.

ESPIARD.



La maison d'Espiard est une des plus anciennes et des plus considérées de la province de Bourgogne. (Voyez le *Catalogue des gentilshommes de Bourgogne*, publié par ordre des États de la province.) Elle a le précieux avantage d'avoir sa filiation établie par titres authentiques depuis l'an 1300, et sa généalogie dressée en 1686 par Pierre Palliot, le célèbre auteur de la *Parfaite science des armoiries* et de l'*Histoire du parlement de Bourgogne*. Ce travail généalogique sur la maison d'Espiard, conservé à Paris aux Archives de l'empire, forme un volume in-folio, avec une centaine d'armoiries coloriées. Il porte en tête l'écu de la maison d'Espiard : *d'azur, à trois épis de blé d'or*, avec deux génies pour tenants et un casque d'argent posé de face, à neuf grilles d'or, pour timbre. Cet écusson ainsi que tous les autres ont été dessinés par Pierre Palliot lui-même, et l'on peut voir dans sa *Parfaite science des armoiries* quelle haute distinction est attachée à un pareil timbre.

Quoique cette volumineuse généalogie, rédigée avec des intentions de malveillance évidente (comme le prouve la correspondance de Palliot et de M. de Santans, conservée au cabinet des titres de la Bibliothèque impériale), n'ait pas été acceptée par la famille, elle contient cependant des renseignements d'autant plus précieux qu'ils ne sont pas flattés. Elle prouve en outre pour cette famille une honorabilité dont l'ancienneté se perd dans la nuit des temps.

Tout porte à croire que la famille d'Espiard descend en ligne masculine des seigneurs de Mont-Saint-Jean, dont le dernier, connu sous ce nom, Étienne de Mont-Saint-Jean, chevalier, se vit forcé, pour garder son indépendance, de soutenir des guerres ruineuses contre les ducs de Bourgogne, et fut en partie spolié par eux, il mourut en 1333, année même où commence la généalogie de Palliot citée plus haut. C'est alors aussi que le nom d'Espiard apparait dans tous les actes, et que l'on voit les rejetons qui le portent en possession de la plupart des fiefs des Mont-Saint-Jean, et les débris de leur fortune, tels que Flée, Sonnottes, Gissey ou Jussey, Pouilly, Chausserose, etc. Ils se maintinrent à Mont-Saint-Jean même jusqu'au XVIIe siècle, et continuèrent à y posséder une partie de

la forteresse ruinée, ou palais de Mont-Saint-Jean; et possédant également dans le même pays, de temps immémorial, la vieille résidence du château de l'Iguon, ils continuèrent à l'habiter jusqu'à la même époque : on y voit encore une antique et belle cheminée aux armoiries d'Espiard, avec deux sirènes pour tenants de l'écu[1]. Courtépée, dans sa *Description de la Bourgogne*, cite plusieurs tombeaux de la famille d'Espiard existant au prieuré de Glanot, fondé par les Mont-Saint-Jean au XIIe siècle, et l'écusson aux trois épis s'y voyait sculpté sur les chapiteaux des colonnes et peint sur les vitraux de l'église.

La baronnie souveraine de Mont-Saint-Jean ayant passé après la mort d'Étienne, et par suite de la spoliation mentionnée plus haut, dans les familles de Dompierre et de Montbellet, Jeanne dite de Mont-Saint-Jean, épouse de Pierre de Thil et fille de Girard de Montbellet, donna, en 1373 et en 1377, à Jehan Espiard et à Droin ou Dreux Espiard, son frère, et à d'autres seigneurs du pays procuration générale pour terminer les contestations qui existaient encore depuis quarante ans, époque de la mort d'Etienne de Mont-Saint-Jean. (Titres originaux aux Archives de la préfecture de Seine-et-Oise; fonds des dames de Saint-Cyr, qui avaient acheté Mont-Saint-Jean.)

Le même Jehan Espiard, châtelain de Pouilly (fils de Jehan Espiard, Ier du nom homme d'armes et capitaine des arbalétriers), parut aux montres de 1358 et 1359 en qualité d'écuyer (*Histoire de Bourgogne* de dom Plancher), et il reçut en présent, pour fait de guerre, un cheval du duc de Bourgogne par lettre datée de Rouvre le 16 décembre 1360. (*Histoire manuscrite des officiers des ducs de Bourgogne*, t. V, p. 76; Bibliothèque impériale.)

Cette famille a encore l'avantage d'avoir fait en tout temps preuve de valeur personnelle, et de s'être distinguée dans les armes, le clergé, les états généraux, les parlements [2].

[1] Le château de l'Ignon ou de l'Ongnon est placé dans la partie de Mont-Saint-Jean appelée Mont-Saint-Jean le Bourg (Courtépée, article *Mont-Saint-Jean*). Ces noms sembleraient indiquer un château plus ancien que le palais bâti par les sires de Mont-Saint-Jean arrivés à l'apogée de leur puissance.

[2] *Pièces fugitives du marquis d'Aubais. — Mémoires de Duplessis-Mornay. — Siége d'Autun par le maréchal d'Aumont; Histoire d'Autun. — Gallia christiana. — Histoire des états généraux de la France. — Histoire du parlement de Bourgogne*, par Petitot et par Des Marches, etc.

La branche Espiard de Colonge, seule aujourd'hui existante, a été formée par Philibert Espiard de Colonge, seigneur de Mâcon, etc., IIe du nom, d'abord abbé, puis capitaine de dragons, qui épousa en 1698 Marie-Madeleine de Dreux, de l'illustre famille de Dreux-Brezé. Elle a donné trois généraux d'artillerie, dont un lieutenant général au service de Bavière, grand cordon rouge sous Louis XVIII, et plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Les représentants actuels de cette branche sont :

1° Édouard, baron d'Espiard, garde d'honneur en 1813, puis lieutenant aux cuirassiers de la garde de Charles X, et aujourd'hui retiré dans ses terres du Nivernais, avec Henri d'Espiard, son fils unique.

2° Antoine-Bernard-*Alfred*, baron d'Espiard de Colonge, cousin germain du précédent, attaché à la légation de France en Bavière de 1838 à 1845; l'aîné et le chef des héritiers (par testament du 13 août 1829) de Bénigne-Jean-Claude, baron Espiard de Colonge, son oncle, lieutenant général, mort au service de Bavière (*résidence* : Paris). Il n'a qu'un frère puîné, Frédéric d'Espiard.

3° Amédée d'Espiard, également cousin germain des deux premiers, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, qui a servi quinze ans comme officier dans les spahis et les chasseurs d'Afrique, a été blessé au combat de Beni Mered, a reçu la croix peu de temps après, et s'est distingué en diverses autres occasions. Sa belle conduite comme officier de gendarmerie à Thiers, pendant les troubles qui suivirent la révolution de février, lui valut un sabre d'honneur que lui vota le conseil de cette ville. Il a deux frères aînés : Eugène d'Espiard, ancien officier de hussards, père de Joseph d'Espiard; et Jules d'Espiard, sans enfant. (*Résidence* : leurs terres, à Liernais, Côte-d'Or.)

Il y a encore la comtesse de Sarcus, née Espiard de Mâcon, et issue du fils aîné de Philibert ci-dessus mentionné; ce rameau va s'éteindre ainsi que la branche Espiard de Clamerey, qui descend du frère puîné du même Philibert, et à laquelle appartiennent la vicomtesse de Thy et sa cousine germaine la baronne de Meyrignac; cette dernière a une sœur non mariée; elles sont filles de M. Espiard de Clamerey-Mesmont, actuellement unique rejeton mâle de sa branche.

ARMES : *d'azur, à trois épis de blé d'or.*

FONTENAY.



Famille d'ancienne chevalerie. — Pour la notice historique, voir l'*Annuaire* de 1858, p. 201. — *Berceau :* Perche et Normandie. — *Chevaliers croisés :* Thomas et Robert de Fontenay (1re croisade), Jordan de Fontenay (3e croisade). — *Illustrations et services :* Robert de Fontenay, chevalier banneret sous Robert II, duc de Normandie, 1087; Marmion de Fontenay, compagnon de Guillaume le Conquérant, créé par lui lord et comte de Tamworth en Lancashire. — Raoul de Fontenay, chevalier, présent à la bataille de Bouvines. — Deux gouverneurs du Perche sous Henri IV et Louis XIII. — Plusieurs capitaines de cent et de cinquante hommes d'armes, plusieurs chevaliers de l'ordre du roi avant et sous Henri IV. — Trois gouverneurs des villes et châteaux de Mortagne, Bellesme et la Ferté Bernard. — Deux maréchaux de camp, 1624 et 1652, etc. — Douze chevaliers de Saint-Louis, etc. — *Preuves :* pour les pages, en 1672, 1730, 1738, 1770; — pour les chanoinesses de Saint-Cyr, 1689; — pour les demoiselles de Saint-Cyr, 1686, 1721, 1751, 1755, 1764, 1771; — pour l'ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, 1689; — grand nombre d'hommages au roi en 1608, 1610, 1637, etc. — Qualifiés hauts et puissants seigneurs dès l'an 1460. — Châtelains hauts justiciers de Soizay, 1624; de Maison-Maugis, 1660. — Barons de Langenardière, 1610. — Qualifiés marquis de Fontenay, 1786. — Maintenus dans leur noblesse d'extraction par jugements de 1540, 1599, 1624, 1641, 1666, 1667, 1696. — Armes : *d'argent, à 2 lions léopardés de sable passant l'un au-dessus de l'autre, armés, lampassés et couronnés de gueules* (voyez pl. AN). — Cri : Fontenay.

Chef actuel : Pierre-Louis-Antoine-*Théodore,* comte de Fontenay, ancien capitaine de la garde royale, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne (*résidence :* le château de Vauhernu, au Perche), marié 9 mai 1826 à

Mélanie-Louise-Virginie de l'Estoile, fille de Louis-Jacques de l'Estoile, chevalier de Saint-Louis, et de Louise Lefebvre de Chasles, dont :

1° Louis-*Anselme*-Marie, ingénieur, marié en 1858 à

Marie-Berthe-Sidonie Lafontan, fille de Jean-Baptiste Lafontan et de Marie-Adeline Claparède.

2° Jules-Léon-*Amaury*-Marie de Fontenay, lieutenant de vaisseau.

3° *Louis*-Vincent-Marie de Fontenay, agriculteur.

4° Robert-Pierre-Marie de Fontenay, élève à l'Ecole impériale militaire de Saint-Cyr.

5° Marie-*Nathalie* de Fontenay.

BRANCHE CADETTE.

Henri de Fontenay, né en Russie, fils de François-Jacques de Fontenay, chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, et de N... de Pichon, officier de uhlans, marié et fixé en Russie, dans le gouvernement d'Orel.

Cousins.

I. Alexandre-Claude-Hippolyte, vicomte de Fontenay. (*Résidence* : le château DE LA MOTHE, Sarthe.) marié, 14 juin 1842, à

Henriette-Marie Augustine de Trémault, dont :

Marie-Louise-Adélaïde-Herminie de Fontenay, née en 1843.

II. Marie-Jean-Baptiste-Théobald de Fontenay, prêtre, supérieur du séminaire de Séez, né 16 janvier 1813.

(BRANCHE ÉTEINTE DANS LES MALES EN 1834.)

Madeleine-*Henriette* de Fontenay, mariée en 1807 à Philippe-Joseph, comte de Ruolz, ancien chevalier de Malte, veuve en 1855, dont :

Henri-Catherine-Camille, comte de Ruolz, dit le comte de Ruolz-Fontenay, inspecteur général des chemins de fer de France, officier de la Légion d'honneur, commandeur de Charles III d'Espagne, marié en 1843 à Anne-Barbe Paradis, sans enfants (voyez l'*Annuaire* de 1858, notices Ruolz et Montchal).

L'étendue considérable de la généalogie de la maison de Fontenay et le grand nombre de documents qu'il a fallu compulser pour établir la filiation des vingt branches qu'elle a données, rendent indispensable de remettre à l'année prochaine la publication de ce travail complet.

LAFOREST DE DIVONNE.

La maison de Laforest de Divonne, de race chevaleresque, est originaire de Savoie où, jusqu'à son établissement en France, elle a toujours tenu un des rangs les plus distingués dans l'ordre de la noblesse par son ancienneté, ses alliances, ses services civils et militaires. Les deux noms qu'elle porte sont l'un et l'autre de source féodale. Elle paraît avoir emprunté celui de Laforest, en latin de Foresta, à une terre située au mont du Chat, près d'Hienne, dans le petit Bugey, et celui de Divonne à une seigneurie du pays de Gex [1], érigée en fief de dignité en sa faveur sous le titre de comté de Laforest par lettres patentes du roi Louis XV du mois de mai 1749, « mettant » en considération, disent-elles, l'ancienneté de la noblesse » de l'exposant qui, dès le xe siècle, était considérable en » Savoie, où elle a possédé les premières charges de la » cour des ducs de Savoie qui, par une grâce singulière, » accordèrent le titre de comte aux enfants mâles de cette » maison, qui a eu l'honneur de leur être alliée. »

Dans un arrêt du parlement de Paris de l'an 1298, cité par Guichenon, historien du Bugey, figure J. de Laforest avec plusieurs autres seigneurs de ce pays. André de Laforest prit part à l'expédition d'Edouard, comte de Savoie, contre le dauphin de Viennois en 1325, et il fut un des principaux chevaliers faits prisonniers à la bataille de Saint-Jean de Vieu en Bugey.

Esnard ou Ainard de Laforest était bailli du Bugey en 1334, et un autre rejeton de cette famille fut un des tenants du tournoi de Chambéry sous Amé VI, dit *le comte Verd*, en 1348. (Guichenon, t. Ier, p. 462.)

La maison de Laforest de Divonne a joui en France des honneurs de la cour en vertu de preuves faites au cabinet des ordres du roi en 1773. Sa filiation y est établie d'une manière authentique comme il suit :

I. Guillaume de Laforest, Ier du nom, damoiseau, institué châtelain de Rossillon et d'Ordonnaz par lettres patentes du 27 février 1398, rendait encore ses comptes pour ladite châtellenie en 1422 et 1433. Il avait reçu en

[1] Le pays de Gex ayant été cédé à la France, ainsi que la Bresse et le Bugey, en échange du marquisat de Saluces, la maison de Laforest de Divonne devint alors française.

1404, 1413 et 1414 des actes de reconnaissance de fiefs qui relevaient de lui. Il avait laissé :

1° Jean de Laforest, qui suit;

2° Guillaume de Laforest, chevalier, chambellan de Louis, prince de Piémont, qui assista en 1634 à l'installation de ce prince comme lieutenant général du duc Amédée VIII, son père, devenu pape sous le nom de Félix V, et qui fut un des négociateurs du traité de 1441, par lequel Louis de Savoie transigea avec le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, relativement à l'hommage qui lui était dû pour le pays de Dombes; Guillaume de Laforest épousa Péronne de Thoire, et forma la branche du Chastelard, qui, avant de s'éteindre, s'allia aux maisons de Rossillon, de Moyria et d'Oncieux.

II. Jean de Laforest, Ier du nom, damoiseau, seigneur d'Evien, mandataire de Guillaume, son père, rendit les comptes des châtellenies de Rossillon et d'Ordonnaz en 1421 et 1432. Il rendit aveu, le 22 octobre 1433, au duc Amédée VIII des terres qu'il tenait en fief de ce prince, et il reçut lui-même, en 1447, comme seigneur, divers actes de foi et hommage. Il mourut avant 1470, laissant de son mariage avec Claudine de Cordon, dame d'Evieu :

1° Antoine de Laforest, qui suit;

2° Hugues de Laforest, auteur de la branche des barons d'Apremont, seigneurs de Rougemont et de Pont de Beauvoisin, qui se fondit dans la maison de Dortans au commencement du XVIe siècle;

3° Pierre de Laforest, abbé de Saint-Just de Suze, grand aumônier de Savoie en 1492.

III. Antoine de Laforest, chevalier, gouverneur de Nice, conseiller et chambellan du duc de Savoie, fut chargé en 1485 de négocier le mariage de ce prince et d'épouser pour lui par procuration Blanche, fille du marquis de Montferrat. Il accompagna l'année suivante le duc Charles Ier, lorsqu'il se rendit en France pour traiter avec le roi Charles VIII. Il avait obtenu, avec Hugues, son frère, par lettres du 5 janvier 1484, remise du service annuel qu'ils devaient à cause de leurs moulins de Rossillon. Il épousa, le 10 octobre 1488, Claire de Bonivard, fille et héritière de Pierre de Bonivard, seigneur de la Barre, président des comptes de Savoie, et rendit hommage le 9 septembre 1593

à la duchesse régente de Savoie pour les terres qui lui venaient de sa femme. Leurs enfants furent :

1° François de Laforest, seigneur de Rian, écuyer d'écurie du roi François Ier en 1522, dont la postérité s'est éteinte après s'être alliée aux maisons de Seyssel, de la Chambre, de Bellegarde et de Dortans (*voyez* Guichenou) ;

2° Pierre de Laforest, qui suit;

3° Jean de Laforest, qui succéda à Pierre, son oncle, dans la charge de grand aumônier de Savoie.

IV. Pierre de Laforest, chevalier, seigneur de la Barre, de Montcharvin, de Rumilly, etc., épousa, le 30 avril 1515, par contrat passé dans la chambre de la duchesse de Savoie, Huguette de Saumont, fille d'Antoine de Saumont, seigneur de Bardezon, et demoiselle d'honneur de ladite princesse. Il assista en 1534 à la pompe funèbre de Philippe de Savoie, duc de Nemours, et mourut avant 1550, laissant de son susdit mariage ;

1° Charles de Laforest, qui suit;

2° Antoine de Laforest, chevalier, seigneur de Feisson, de Mars, etc., auteur de la branche de Saumont, qui s'allia aux Rossillon, aux Terreaux, aux Salmard, et s'éteignit à la fin du XVIIe siècle ;

3° Marie de Laforest, femme de Pierre de Chevallet, seigneur de Chaumont;

4° Thomassine de Laforest, femme de Pierre de Monthoux, seigneur de Montrotier.

V. Charles de Laforest, chevalier, seigneur de Rumilly, de la Tour, etc., servit dans une compagnie des ordonnances, fut un des cent gentilshommes de l'hôtel des rois François Ier et Henri II, et mourut à Vienne en Dauphiné vers 1565. Il avait épousé en 1547 Françoise de la Chesnay, fille de Nicolas de la Chesnay et d'Humberte de la Balme, dont il laissa :

1° Jean de Laforest, qui a continué la descendance;

2° Philibert de Laforest, chevalier de Malte.

VI. Jean de Laforest, IIe du nom, chevalier, seigneur de Rumilly, etc., colonel d'un régiment d'infanterie de Savoie et gouverneur du château de Bonne, fit son testament au moment de partir pour la guerre en 1589. Il fut

tué dans un combat livré aux Genevois près de Menoge en 1590. Il avait épousé, le 18 novembre 1583, Charlotte de Crest, dont il laissa :

1° Philibert de Laforest, capitaine de cavalerie, qui figure avec ses frères et sœurs au partage de la succession paternelle ;

2° Georges de Laforest, qui continue la descendance;

3° Jacques de Laforest, prieur de Taloire ;

4° Dominique de Laforest, né le 15 mars 1588, reçu chevalier de Malte le 12 novembre 1612.

VII. Georges de Laforest, chevalier, seigneur de Rumilly, de Feisson, etc., fit les guerres de Piémont et de Montferrat en 1629 et 1631. Il avait épousé, le 28 février 1622, Hélène de Viry, fille de Jacques, comte de Viry, et de Marguerite de Bonnan. Il fit son testament le 22 octobre 1639, et institua pour son héritier universel Gilbert, son fils aîné, qui suit.

VIII. Gilbert de Laforest, Ier du nom, chevalier, seigneur de Rumilly-sous-Cornillon, etc., reçut le 25 juin 1660 de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, des lettres patentes qui lui cédaient tous les revenus de cette terre de Rumilly en considération de son mariage et des bons services que ses ancêtres avaient rendus à la couronne. Il avait épousé le 27 juin 1655 Jeanne-Françoise de Simond, veuve du baron de Divonne, au pays de Gex. Il donna en 1680 à Albert, son fils aîné, la terre et baronnie de Divonne en faveur de son mariage avec Françoise de Montgirod. Pendant que Victor-Amédée II, duc de Savoie, était à Venise, Anne d'Orléans, sa femme, écrivit à Gilbert de Laforest une lettre de condoléance en date du 22 février 1687.

IX. Albert de Laforest, chevalier, baron de Divonne, seigneur de Rumilly, officier au régiment royal de Piémont, épousa : 1° le 8 juillet 1680 Françoise de Soubeyran de Montgirod, qui fit son testament le 26 décembre 1685; 2° Louise-Charlotte de Moyria.

Du premier lit il eut :

1° Gilbert de Laforest, qui a continué la branche aînée.

Du second lit sont issus :

2° Simon-Emmanuel de Laforest, capitaine au régiment de Conty, infanterie, en 1727;

3° Gabriel de Laforest, prêtre de l'Oratoire;
4° Jean-Baptiste de Laforest, lieutenant au régiment royal de Piémont en 1711;
5° Gilbert de Laforest, dit le comte de Laforest de Divonne, lieutenant-colonel du régiment de Conty, infanterie, brigadier des armées du roi, commandant de la citadelle de Besançon, né le 23 novembre 1709, décédé à Besançon le 13 décembre 1802; son fils, Charles, comte de Laforest de Divonne, colonel d'état-major de la place de Paris, est décédé sans laisser de postérité de son union avec Émilie Laurent de Villedeuil, fille du marquis de Villedeuil.

X. Gilbert de Laforest, baron de Divonne, seigneur de Montgirod, de Larnage, de Rumilly, etc., lieutenant de cavalerie au régiment de Châteaumorand, obtint par lettres patentes du roi Louis XV, au mois de mars 1749, l'érection des terres de Divonne, Plan, Palu, Villars, Fontaine, etc., en comté sous le nom de Laforest. Il avait épousé, le 6 mars 1724, Pernette de Borsat, fille de Claude-Antoine de Borsat, chevalier, dont il eut, entre autres enfants :

1° Claude-Antoine de Laforest, qui suit;
2° Pierre de Laforest, auteur de la branche cadette rapportée plus loin;
3° Un fils, officier au régiment de Conty, tué à l'affaire de Coni en 1744 (voir les lettres patentes de 1749).

XI. Claude-Antoine de Laforest, comte de Divonne, né en mai 1730, cornette au régiment mestre de camp général dragons en 1743, aide de camp du maréchal de Richelieu en 1757, capitaine de cavalerie en 1758, chevalier de Saint-Louis en 1762, colonel aux grenadiers de France en 1765, maréchal de camp en 1781, fut représenté par le marquis de Florian aux assemblées électorales de la noblesse en 1789. Il avait épousé à Tournon, le 10 décembre 1751, Marie-Justine-Antoinette de la Rivoire de la Tourette, fille de Just-Antoine de la Rivoire, chevalier, marquis de la Tourette, dont il eut :

1° Louis-Marie-François, qui suit;
2° François, commandeur de Malte;
3° Ferdinand, chevalier de Malte;
4° Sophie, mariée au comte de Vogué;
5° Marie-Louise-Pernette-Sophie de Laforest de Divonne, reçue chanoinesse comtesse de Neuville le 18 juillet 1764.

XII. Louis-Marie-François de Laforest, comte de Divonne, né le 10 juin 1765, sous-lieutenant au régiment d'Artois, commandé par son père, en 1782, passa au régiment de la Fère, où il était major en second à 23 ans. Il émigra en 1791, devint aide-major général de l'armée de Condé et rentra en France en 1800. Nommé chevalier de Saint-Louis et maréchal de camp en 1814, il commanda les départements d'Indre-et-Loire et du Gard, fut créé pair de France le 5 novembre 1827 et mourut le 10 juin 1838. Il avait épousé en 1809 Célénie-Marie-Louise de Viella, dont il n'a laissé qu'un fils, qui suit.

XIII. Louis-Marie-François de Laforest, comte de Divonne, né à Paris le 8 octobre 1811, commandeur de Saint-Grégoire le Grand, a épousé : 1° le 18 décembre 1834, Claire-Chantal-Angélique de Villeneuve de Vence, fille du marquis de Vence, pair de France et colonel des hussards de la garde, et décédée en 1850; 2° le 3 mars 1853, Alexandrine-Antoinette-Amédée de Perthuis, décédée le 8 novembre 1855; 3° le 19 mai 1857, Claire-Clémence-Auguste de Maillé la Tour Landry.

Du premier lit sont issus :

1° Jules-Marie-François de Laforest de Divonne, né le 8 février 1836, lieutenant d'état-major, qui a fait la campagne d'Italie;

2° Ambroise-Marie-Ferdinand de Laforest de Divonne, né le 8 mai 1839;

3° Marie de Laforest de Divonne, née le 24 avril 1845.

Du deuxième lit :

4° Charles de Laforest de Divonne, né le 15 juin 1854.

DEUXIÈME BRANCHE.

XI *bis*. Pierre, comte de Laforest, seigneur de Vesancy, Petigny, Haut-Sergy, etc., lieutenant au régiment de Champagne en 1751, présida, comme grand bailli d'épée du pays de Gex, les assemblées électorales de ce bailliage en 1789. Il avait épousé mademoiselle de Flamerans, dont il eut :

1° Cyrille, qui suit;

2° Victor de Laforest;

3° Lucile de Laforest, mariée au marquis de Murinais et décédée sans postérité.

XII. Cyrille, comte de Laforest, né le 29 octobre 1770 à Vesancy (Ain), marié, le 27 octobre 1805, à Elisabeth de Fontette, dont il a :

1° Alfred de Laforest, marié à Hippolyte de Busseuil ;

2° Sylvain de Laforest, marié à Céleste de Busseuil, sœur de la précédente ;

3° Paul de Laforest ;

4° Albert de Laforest, marié à Placide Pelissa, était au commencement de la campagne de 1859 chef d'escadron dans le régiment des chevau-légers d'Aoste au service de Sardaigne ; il s'est distingué à Montebello, a reçu la médaille de Savoie, et a été nommé chevalier de la Légion d'honneur ;

5° Arthur de Laforest, marié à Alix de Jouffroy d'Abbans ;

6° Charles de Laforest ;

7° Lucile de Laforest, mariée au comte Eugène de Seyssel Sothenod ;

8° Zarine de Laforest, sans alliance.

Armes : *de sinople, à la bande d'or, frettée de gueules* (voyez pl. AM). — Couronne ducale. — Cimier : une aigle éployée. — Supports : deux lions. — Devise : *Tout à travers.*

GAUDECHART.

La maison de Gaudechart, d'ancienne chevalerie, a pour berceau la terre seigneuriale de son nom, située dans le Beauvoisis, et assez importante dès la fin du XII[e] siècle pour avoir sa charte de commune. Elle paraît être, par la possession des mêmes fiefs et par l'identité des armoiries, une branche des anciens seigneurs de Dargies, famille illustre et puissante, éteinte au XVI[e] siècle, qui portait : *d'or, à neuf merlettes de sable, posées en orle* [1].

[1] Jeanne d'Argies, dernier rejeton de sa branche, veuve de Hugues de Nesle, comte de Soissons, et, en secondes noces, de Jean de Clermont, petit-fils de saint Louis, se remaria à Hugues de Chastillon-Saint-Paul, dont il eut Jeanne, qui porta en dot la terre d'Argies, en 1335, à Jacques I[er] de Bourbon, comte de la Marche, connétable de France.

Une ancienneté de près de sept siècles, de grandes possessions, de belles alliances et d'honorables services, ont toujours fait placer la maison de Gaudechart parmi les plus distinguées de la Picardie, et lui ont valu les honneurs de la cour en vertu de preuves faites au cabinet du roi, en 1767.

Le nom et les armes de Guillaume de Gaudechart sont inscrits dans les salles des croisades du musée de Versailles, parmi ceux des nobles qui accompagnèrent le roi Philippe-Auguste en Palestine, l'an 1189. Deux titres, datés de Saint-Jean d'Acre, ont été produits pour justifier cette admission. Pierre de Gaudechart, IIe du nom, appelé *Perrinet* dans sa jeunesse, fit sous ce dernier nom la campagne de Flandre de 1348, et son petit-fils, Matthieu de Gaudechart, dit *Lionel*, servit dans les guerres des rois Charles VI et Charles VII.

La filiation authentique et littéralement établie sur titres commence à Pierre ou Perrinet qui précède, et qui paraît avoir eu pour aïeul autre Pierre de Gaudechart, écuyer, vivant en 1300, lequel eut un litige avec l'abbaye de Saint-Lucien-lez-Beauvais au sujet de droits seigneuriaux (*Archives de la Noblesse*, par Lainé, tome XI).

La maison de Gaudechart s'est alliée avec celles de Chantemerle, de Garges, de Chaumont-Quitry, de Monnay, de Fouilleuse, du Plessis-Liancourt, d'Arquinvilliers, de Mornay, de Tournon, de Saveuse, de Hangest, de Monceaux, d'Auxy, de Vion, de Lignières, de Trie, de Boubers-Abbeville, de Rohan-Rochefort, etc. Elle s'est partagée en quatre branches principales.

I. Celle des seigneurs et marquis de *Bachivillers*, comtes d'Essuilles, l'aînée, a possédé les fiefs de Gaudechart, de Mesanguy, de Villotran, de Saint-Rimault et de Dargies en partie. Elle avait, en 1636, pour représentant Jean de Gaudechart, qui laissa de son mariage, avec Marie de Mornay, vingt-deux enfants, dont sept fils, tous entrés dans la carrière des armes. L'un deux, Aloph ou Adolphe de Gaudechart, dit le marquis de Bachivillers, lieutenant général des armées du roi et grand-croix de Saint-Louis, fit toutes les guerres du règne de Louis XIV, de 1667 à 1714, et commanda la cavalerie de l'armée de Piémont sous les ordres du maréchal de Catinat, qui en parle dans ses Mémoires comme d'un officier du plus grand mérite; un autre, Nicolas de Gaudechart, chevalier de

Malte, devint commandeur de Castres et ensuite receveur général de l'ordre au grand prieuré de France; un troisième, Alexandre de Gaudechart, dit le comte d'Essuilles, lieutenant général des armées du roi et grand-croix de Saint-Louis, comme son frère aîné, eut aussi une brillante carrière, 1667-1718. Le comte d'Essuilles, marié à Adrienne de Tournon, mourut en 1730 sans laisser de postérité; avec lui s'éteignit la branche de Bachivillers.

II. La branche *du Fayel-Mattancourt*, détachée de la précédente au milieu du XVIe siècle, remonte à Robert de Gaudechart, chevalier, seigneur de Fayel, auteur commun des trois branches cadettes, fils de Philippe II de Gaudechart et de Claude de Fouilleuse de Flavacourt. Elle a possédé les terres et seigneuries du Fayel, de l'Espine, de Frénoy, de Mattancourt, de Courcelles, d'Evry, de la Vieuville, de Roye, de Pierrepont. La descendance mâle de cette branche s'est éteinte dans la personne de René-Ferdinand, marquis de Gaudechart, chevalier de Saint-Louis, chef de bataillon, né en 1787, marié en 1820, par contrat signé du roi Louis XVIII, avec Ambroisine-Louise-Georgette de Laistre, veuf en 1828 et décédé sans postérité le 20 janvier 1856. Il a institué par testament, pour héritier de ses biens et titres, son cousin Albéric, comte de Gaudechart. Il ne reste plus de cette branche que la comtesse de Valon, Anne-Aspasie de Gaudechart, veuve le 27 janvier 1848. (Voyez l'*Annuaire de 1844*, page 305.)

III. La branche d'*Hémévillers* a été formée par Antoine-Louis de Gaudechart, arrière-petit-fils de Robert de Gaudechart, seigneur de Fayel, etc., quatrième fils de René II, seigneur de Mattancourt. Antoine-Louis de Gaudechart, né en 1688, nommé chevalier de Saint-Louis en 1723, brigadier des armées du roi en 1747, avait épousé, en 1721, Marie-Françoise-Madeleine de Vieilchastel; et leur fils, Adolphe de Gaudechart, officier au régiment du roi, marié en 1751 à sa cousine Anne-Françoise de Gaudechart de Querrieu, a laissé de cette union plusieurs enfants, entre autres : Jean-Baptiste de Gaudechart, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1845. Ce dernier avait épousé, en 1803, Marie-Jeanne-Baptiste-Françoise-Alix de Boubers d'Abbeville, dont il a laissé deux fils : 1° Jean-Baptiste-Maximilien-Charles-Albéric, comte de Gaudechart, né en 1805, marié, en 1838, avec Victoire-Marie Picot de Vaulogé, fille du vicomte de Vaulogé, dont il a eu : *a*. Ferdinand, mort en bas âge; *b*. Georgette; *c*. Marie; *d*. Madeleine; *e*. Thérèse; 2° Paul-

François-Eugène, comte de Gaudechart, né le 15 mai 1807, ancien élève de l'école de Saint-Cyr, qui, veuf de Valentine de Morel, s'est remarié, le 23 juin 1847, à Stéphanie-Marie David de Saint-Hilaire, dont il a deux filles : Jeanne et Françoise de Gaudechart.

IV. La branche de *Querrieu* est issue de François de Gaudechart, fils puîné de Robert de Gaudechart, seigneur du Fayel, et de Gabrielle de Saveuse, dame de Querrieu, lequel, promu au grade de maréchal de camp en 1649, obtint par lettres patentes d'avril 1652 l'érection de la terre de Querrieu en marquisat comme récompense de ses longs et dévoués services. Il avait épousé Françoise de Conti, dame de Roquencourt, dont il eut François-Paul de Gaudechart, marquis de Querrieu, marié, en 1672, à Françoise-Renée de Pommereuil, et bisaïeul de Raphaël-Jean-Baptiste de Gaudechart, marquis de Querrieu, qui monta dans les carrosses du roi en 1782. Charles-Adolphe-*Raoul* de Gaudechart, marquis de Querrieu, petit-fils de Raphael-Jean-Baptiste, et fils de François-Louis de Gaudechart, marquis de Querrieu, et de Clémentine, princesse de Rohan Rochefort, a épousé, le 25 juin 1857, Louise-Polyxène-Natalie de Geoffroy du Rouret, veuve d'Amédée-Gédéon-Ferdinand-Théodore, comte de Clermont-Tonnerre. Il est l'unique rejeton mâle de cette branche par la mort de son frère aîné Charles-Antoine-*Gustave* de Gaudechart, marquis de Querrieu, né en 1814, décédé en 1833.

ARMES : *d'argent, à neuf merlettes de gueules, posées en orle*, 4, 2, 2 *et* 1. (Voyez pl. AM.) — Couronne de marquis. — Tenants : Deux anges. — Devise : VIVIT POST FUNERA VIRTUS.

LAMBEL (LABEL DE).

Cette famille noble, originaire de l'ancien duché de Bar, y jouissait de temps immémorial d'une considération méritée par les services qu'elle avait rendus dans l'Église, dans la robe et dans l'armée. Elle est alliée aux familles de Roux, de Binarville, de Vassimont, de Gaillot, aux Talon, aux Bonneval, etc.

Avant 1789, elle avait produit, entre autres rejetons,

un vaillant capitaine de cent hommes d'armes et plusieurs magistrats distingués. Nous devons une mention spéciale à Alexandre-Jean-Maximin de Label, comte de Lambel, baron de l'empire (1771-1851), chevalier de Saint-Louis, chevalier de l'ordre de la Couronne de fer (Autriche), commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, maréchal de camp du génie, l'un des officiers supérieurs les plus distingués de son temps et de l'arme savante à laquelle il appartenait.

A l'époque de la première révolution, obligé d'opter entre l'émigration et l'armée, il prit le parti de défendre la France envahie par l'étranger. Il fut admis à l'École polytechnique, se signala à Hohenlinden, à Austerlitz, à Wagram, etc., et profita des loisirs de la paix, rendue à la France par la Restauration, pour diriger, dans plusieurs de nos principales citadelles, d'importants travaux de fortification, dont quelques-uns portent son nom.

Il a publié des mémoires sur l'art d'attaquer et de défendre les places de guerre; il a découvert pour la construction des voûtes et des revêtements une condition nouvelle de stabilité et de durée, condition reconnue et appliquée par la science militaire.

Son buste, réclamé par la ville de Bar, est placé avec honneur dans le musée qu'elle a fondé.

Le nom de la famille de Label de Lambel se trouve dans le catalogue général des familles nobles de France, publié par le président d'Hozier,

Ses armes, composées de deux label ou lambel, avant 1789, furent modifiées sous la Restauration; l'un des lambel fut remplacé par deux tours et un pin de sinople, en souvenir du fort de Malborghette, emporté d'assaut par le général de Lambel.

La famille de Label de Lambel offre dans sa descendance une succession non interrompue de sept générations, représentées par un seul enfant du sexe masculin. De nos jours, deux frères, fils du général, portent le nom de Lambel. Ce sont :

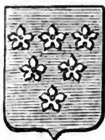
1° Alexandre-Pierre-François, comte de Lambel, docteur en droit, membre du conseil général et ancien membre du conseil académique de la Meurthe, marié en 1845 à Marie-Anne-Jacqueline de la Bonninière de Beaumont ;

2° Pierre-Jean-Paul-Émile, vicomte de Lambel, licencié en droit, marié en 1849 à Anne-Marie-Michel de Neuchèze.

De ce mariage sont issus plusieurs filles et deux fils : Pierre de Lambel et Jacques de Lambel.

ARMES : *d'argent, au lambel de gueules de trois pendants, accompagné en chef d'un pin de sinople et de deux tours au naturel; à la bordure d'azur, semée de violettes d'or.* (Voyez pl. AN.) — Couronne de comte. — Devise : VIRTUS, FIDES.

LAMBILLY.



La maison de Lambilly, d'ancienne chevalerie du duché de Bretagne, réunit tous les avantages qui constituent la noblesse la plus pure, et a toujours compté parmi les principales maisons de cette province si féconde en antiques races nobles.

« *Elle a paru dans les plus vieilles réformations de cette province, et a fait de toute ancienneté ses partages suivant l'assise du comte Geoffroy, c'est-à-dire l'ordonnance de Geoffroy, duc de Bretagne, de l'année 1185, sur celui des enfants des barons et autres nobles de son duché.* » (Chérin, *Preuves de cour de la maison de Lambilly.*) « *Cette coutume ne regardait que les maisons des anciens barons et chevaliers, et, selon d'Argentré, ne s'étendit sur toutes les familles nobles de Bretagne qu'en 1452 ou 1456.* » (Armorial de d'Hozier, IIe registre, *Généalogie de Lambilly.*)

Enfin, comme dernière consécration de l'antiquité de sa noblesse, elle a fait ses preuves de cour, en vertu desquelles deux de ses membres ont eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi, en 1780 et 1786, et dont le manuscrit est conservé au cabinet des titres de la Bibliothèque impériale.

La maison de Lambilly, en latin *de Lembileio*, tire son nom de la seigneurie de Lambilly, près Ploërmel, dont la possession remonte à un temps immémorial, et qui dès l'an 1600 avait le droit de haute, moyenne et basse justice; elle relevait directement des ducs de Bretagne et ensuite des rois de France (depuis la réunion de la Bretagne à la couronne), ainsi que l'attestent les aveux rendus à diverses époques par les seigneurs de Lambilly. Elle a en outre possédé successivement les vicomtés de Kervéno et

du Broutay, et la baronnie de Kergroix, terres qui se trouvaient encore dans sa possession en 1789.

Le nom de Lambilly s'est écrit aussi dans les anciens titres *Lembili*, *Lambilli*, etc.; mais depuis longtemps l'orthographe actuelle a prévalu. Cette ancienne famille s'est alliée en Bretagne à celles de Beaumanoir, la Motte, la Soraye, Castel, Boisjagu, Quélen la Vauguyon, Giffart, Saint-Brieuc, du Houx, Rogier, Magon, Ruellant du Tiercent, la Forest d'Armaillé, Rosily, de Langle, Ferron du Quengo, Robiou de Troguindy, Roquefeuil, Harscouët de Saint-Georges, la Motte-Rouge, des Grées, Martel, Rosnyvinen de Piré, Sesmaisons, etc.

Payen de Lambilly, premier auteur connu de sa maison, vivait en 1180; il figure comme témoin dans une charte de donation faite par Alain de Kergariou, trésorier de Fougères à l'église de Rennes du temps de Philippe, évêque de Rennes, qui occupa ce siége de 1179 à 1181 : « *Testibus Pagano de Lembileio, Galtero de Brolio et aliis* » *pluribus.* » (Original aux archives de la maison de Kergariou.)

Un autre seigneur de Lambilly se trouvait au nombre des croisés bretons qui suivirent saint Louis en Palestine en 1248. (*Nobiliaire de Bretagne*, par de Courcy.)

Guillaume, seigneur de Lambilly, auquel remonte la filiation des preuves de cour, vivait en 1360; il était qualifié *Monseignour*, et fut père de Jean, qui suit, et d'Olivier de Lambilly, seigneur de la Motte, un des gentilshommes qui accompagnèrent en 1419 Richard de Bretagne, frère du duc Jean V, dans son expédition à Saint-Aubin du Cormier, et dans son voyage en France. (Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne.*)

Jean, seigneur de Lambilly, de Cresmenant et de la Soraye, fils aîné de Guillaume, et qualifié *Monseignour* comme son père, prit part aux guerres de la succession du duché de Bretagne entre les Penthièvre et les Montfort; il suivit le parti de ces derniers, et le duc Jean V l'honora de la dignité de « *grand chamberlan et l'ung des premiers* » *gentilshommes de sa chambre et messon*, » par lettres patentes du 16 décembre 1415, « *pour les louables plaisirs* » *et honneurs qu'il lui avait faits dans les dernières* » *guerres et pour plusieurs actions dignes de mémoire.* » (Arrêt de la réformation de 1668, et d'Hozier, tome II.) Il est mentionné dans la réformation de 1426, la plus ancienne de toutes, et avait épousé Olive de la Soraye,

d'une des plus anciennes maisons de Bretagne, fondue depuis dans celle de Malestroit.

Jean, son fils, seigneur de Lambilly, de Cresmenant, de la Soraye et de la Ville des Nachés, avait épousé Isabeau de Castel, petite-fille par Jeanne de Bernéan, sa mère, de Marie Raguenel, de la même famille que Tiphaine Raguenel, femme du célèbre connétable Bertrand du Guesclin. Il transigea le 28 avril 1452 avec Geoffroy de Beaumanoir, son beau-frère, au sujet du partage des biens de son père, encore vivant. Il fit le 30 mars 1475, avec ses frères Guillaume et Philippe de Lambilly, le partage des biens de ses père et mère, pour lequel Guillaume de Coëtlogon fut choisi pour arbitre.

Robert, seigneur de Lambilly, de la Ville des Nachés et de la Soraye, fils aîné de Jean qui précède, fut capitaine général des francs archers de l'évêché de Vannes (1484) et des arbalétriers à cheval du même évêché (1489), comme on le voit par diverses lettres du duc François II et de la duchesse Anne à ce seigneur; par l'une d'elles, en date du 28 mai 1484, le duc lui ordonne d'aller abattre les châteaux des révoltés. Il fut nommé également par le duc pour faire la montre des nobles de l'évêché de Vannes, en 1487, (Dom Morice, *Histoire de Bretagne.*) Il avait épousé : 1° Catherine du Boisjagu, dont il n'eut pas d'enfants; 2° Hélène de Quélen du Broutay, dont le frère Jean de Quélen fut la tige des ducs de la Vauguyon, princes de Carency, marquis de Saint-Mégrin. Jacques, frère de Robert, faisait partie de la garde du duc François II sous les ordres du sire de Rieux, maréchal de Bretagne; il fut, ainsi que ce dernier, du nombre des seigneurs bretons qui, mécontents des excès de Pierre Landais, trésorier et ministre du duc François II, se liguèrent contre ce personnage (Dom Morice, t. III, p. 434.); il fut tué au siége de Brest en 1489, et inhumé dans l'église de Notre-Dame du Folgoët.

Yves, fils de Robert et d'Hélène de Quélen, épousa en 1509 Jeanne Giffart, de la maison des marquis de la Marzelière, vicomtes du Fretay, l'une des plus illustres familles de Bretagne. Yves et Jean son frère avaient eu pour tuteur Pierre de la Marzelière, leur parent, qui rendit hommage au roi en leur nom.

Pierre, fils d'Yves et Seigneur de Lambilly, de la Ville de Nachés, du Bois-Héliot et de la Soraye, fournit au roi François Ier en 1540 l'aveu et dénombrement de ses biens. Il fit réduire le nombre des notaires de ses juridictions par

les commissions des états et du parlement, le 1er août 1540, à trois notaires pour les terres de Lambilly et de la Ville des Nachés, et à deux pour la Soraye.

Guillaume de Lambilly, seigneur dudit lieu et de la Ville des Nachés, baron de Kergroix, épousa, le 1er juin 1644, Suzanne Rogier, fille de Pierre Rogier du Crévy et de Jeanne des Cartes, de la famille du célèbre philosophe des Cartes. Le roi lui accorda la permission d'établir au bourg de Remungol, évêché de Vannes, relevant de sa baronnie de Kergroix, un marché tous les mardis et deux foires par an. Quelque temps après les peuples de la Bretagne s'étant soulevés, Guillaume sut « *conserver ses paroisses dans la fidélité,* » ce dont le remercia, au nom du roi, le duc de Chaulnes, gouverneur de la Bretagne, par une lettre du 15 octobre 1687 (d'Hozier). Guillaume fut élu par la noblesse pour présider les États de Bretagne à Saint-Brieuc (1687), en l'absence du duc de Rohan, président de droit comme baron de Léon (Toussaint de Saint-Luc). Un des frères de Guillaume qui servait dans la maison du roi fut tué devant Pavie en 1655, comme l'apprend à sa famille une lettre du chevalier de Quélen du Broutay, son cousin. Il avait été, ainsi que Pierre son fils, déclaré *issu d'ancienne extraction noble*, par arrêt de la chambre de la réformation de Bretagne du 17 novembre 1668.

Pierre-Joseph, comte de Lambilly, seigneur de Kergroix et du Broutay, page de la grande écurie du roi en 1695, puis conseiller au parlement de Bretagne, s'y distingua par la fermeté avec laquelle il défendit les anciens priviléges de la province contre le régent, qui le punit de son énergie par un exil momentané (1718). Il reçut à son retour une députation des États officiellement, chargée de le complimenter au nom des trois ordres. Une portion de la noblesse bretonne ayant fini par en appeler aux armes, elle mit à sa tête MM. de Pontcallec, de Rohan-Poulduc, de Lambilly, de Talhouet, etc. Le comte de Lambilly, sous le surnom de *maître Pierre*, en était le chef dans l'évêché de Saint-Malo (Lemontey, *Hist. de la Régence*). La conjuration ayant été découverte, il parvint à s'échapper et se retira à la cour du roi d'Espagne, qui le chargea de plusieurs missions importantes et lui donna le brevet de gentilhomme de sa chambre en mars 1720. Condamné par contumace, il fut décapité en effigie, avec 15 autres gentilshommes bretons également en fuite, sur la place du Bouffay, à Nantes, le 26 mars 1720, le jour même où étaient exécutés le marquis de Pontcallec, MM. de Mont-

louis, du Couédic et Lemoyne de Talhouet, qui avaient été arrêtés.

Deux de ses fils, pages de la grande écurie du roi, puis officiers aux gardes-françaises, furent tués, l'un à la bataille de Dettingen et l'autre à celle de Fontenoy. Pierre-Laurent, son fils aîné, marquis de Lambilly, seigneur de Kergroix et du Broutay, avait épousé Laurence-Thérèse Magon de la Ballue, et fut inhumé, ainsi que sa mère Hélène-Céleste Magon de la Lande, dans le chœur de l'église Toussaint de Rennes.

Pierre-Laurent-Marie, son fils, marquis de Lambilly, seigneur de Kergroix, Kervéno, le Manéguen, Keraron, la Rivière Brehaut et Morgan, épousa le 28 avril 1753 Françoise-Thérèse-Jacquette de la Forest-d'Armaillé, fille de René-Gabriel de la Forest, comte d'Armaillé, et de Françoise Huart; il eut de ce mariage : 1° Pierre-Gabriel-François, marquis de Lambilly, officier au régiment des gardes-françaises, qui a monté dans les carrosses du roi le 8 juin 1780 (manuscrits de la Bibliothèque impériale, archives de l'Empire), et qui épousa, le 14 mai 1786, au château de Versailles, Anne-Henriette-Françoise de Rosily, fille du marquis de Rosily et d'Anne-Henriette-Perrine de Becdelièvre, dont il a laissé quatre filles et un fils : Thomas-Hippolyte, chef actuel de la famille; 2° Laurence-Gabrielle de Lambilly, mariée le 23 avril 1773 au comte le Vallois de Séréac; 3° Laurent-Xavier-Martin de Lambilly, dit le *chevalier de Lambilly*, officier aux gardes-françaises, admis aux honneurs de la cour le 24 mars 1786, qui épousa en Angleterre, pendant l'émigration, Marie Fifield, et fut la tige de la branche cadette; 4° Robert-Joseph-Guillaume de Lambilly, dit le *chevalier du Broutay*, officier aux gardes-françaises, qui, d'Émilie Feudé remariée depuis au comte de Martel, n'a laissé qu'une fille Laure de Lambilly, ci-après; 5° Auguste-Pierre-François de Lambilly, dit le *chevalier de Kervéno*, officier au régiment du roi, infanterie, tué dans les guerres des chouans; 6° Félicité-Marie de Lambilly; 7° Marie-Victoire de Lambilly, mariée le 9 juin 1787 au comte Moisan de la Villeirouet; 8° Marie-Euphrosine de Lambilly, mariée au comte de la Vigne-Dampierre.

I. MARQUIS DE LAMBILLY.

Chef de nom et d'armes : Thomas-*Hippolyte*, marquis de Lambilly, né en 1796 à Altona (Danemark), sous-lieutenant au 3e régiment d'infanterie de la garde royale en 1815, peu après démissionnaire, marié 5 mars 1832 à

Rogatienne-Modeste-Paule de Sesmaisons, fille du comte Rogatien de Sesmaisons, maréchal de camp, lieutenant des gardes du corps, et d'Alphonsine de Savary de Lancosme, dont :

1° *Humbert*-Henri, comte de Lambilly, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, né en 1832, marié 23 septembre 1857 à

Claudine-Jeanne-*Marie* de Guillet de Chatellus, dont :

Geoffroy-Jean-Rogatien, né le 30 mars 1859.

2° Jean-*Gabriel*, comte de Lambilly, sous-lieutenant au 18e bataillon de chasseurs à pied, né en 1834 ;

3° Pierre-*Rogation*, vicomte de Lambilly, né en 1835 ;

4° *Geneviève*-Rogatienne-Marie-Anne de Lambilly, née en 1836, religieuse au couvent des carmélites de Nantes en 1859 ;

5° Paule-*Marie*-Thérèse de Lambilly, née en 1837.

Sœurs.

I. *Victoire*-Henriette-Isidore de Lambilly, mariée : 1° en 1804, à René-Joseph, comte de Langle ; 2° à Toussaint, comte de Ferron du Quengo, morte sans enfants.

II. Marie-Anne-*Hermine* de Lambilly, mariée en 1810 à Jean-Marie Robiou, comte de Troguindy, veuve avec quatre enfants.

III. *Julie*-Adélaïde de Lambilly, mariée en 1814 à Adolphe-Aymar, comte de Roquefeuil, veuve avec deux enfants.

IV. *Olympe* de Lambilly, mariée en 1825 à Frédéric-Prosper Harscouet, vicomte de Saint-Georges, veuve avec deux enfants.

II. BRANCHE CADETTE.

Louis-Georges-Xavier, comte de Lambilly, fils de Laurent-Xavier-Martin, dit le chevalier de Lambilly, et de Marie Fifield, marié à Céline de la Motte-Rouge, dont : Berthe de Lambilly.

Frères et sœurs.

I. Philippe-*Auguste*, comte de Lambilly, marié à Augustine du Boulay, dont : *Charles* de Lambilly.

II. *Charles*-Ferdinand, comte de Lambilly, capitaine dans l'armée pontificale, marié à *Rosalie* Gobbé de la Gaudinais.

III. *Henri*-Adolphe, comte de Lambilly.

IV. *Françoise*-Marie de Lambilly, mariée à Louis du Moustier, dont quatre enfants.

V. *Caroline* de Lambilly, mariée à Jean-Marie-Jacques, comte des Grés du Lou, veuve avec un fils.

VI. Charlotte-Henriette-Anne de Lambilly.

Cousine germaine.

Laure de Lambilly, mariée : 1° au vicomte de Martel ; 2° à Alexandre de Rosnyvinen, marquis de Piré, député au Corps législatif.

Armes : *D'azur, à six quintefeuilles d'argent, trois, deux et une.* — Couronne de marquis. — Supports : deux lions, alias, deux sauvages.

LAURENCIN.

Cette famille, que la Chesnaye des Bois dit originaire d'Italie ou d'Allemagne, a donné à la ville de Lyon un grand nombre de conseillers et échevins avant l'institution des prévôts des marchands. Étienne Laurencin fut sept fois échevin de Lyon, de 1471 à 1495; Claude Laurencin, six fois, de 1498 à 1527; Barthélemy, une seule, en 1510; Pierre, deux fois, en 1516 et 1517; Claude II, sieur de Riverie, six fois, de 1518 à 1563.

Depuis deux siècles, elle a tenu un rang distingué par ses dignités, ses services et ses alliances. Les terres et seigneuries de Crèvecœur et de Beaufort, en Bourgogne, furent unies et érigées en comté, sous le nom de *Laurencin*, par lettres patentes du mois d'avril 1742, en faveur de Philippe de Laurencin, seigneur de Beaufort, de Flavie, etc. Cette famille a possédé en outre plusieurs terres titrées comme les baronnies de Riverie et de la Bussière.

Pierre de Laurencin, baron de la Bussière, fut confirmé dans sa noblesse et anobli en tant que besoin au mois de juin 1665.

Au nombre de ses derniers rejetons, on compte dans les temps modernes : un brigadier des armées du roi, plusieurs officiers supérieurs, des gouverneurs de places, des chevaliers de Malte et de Saint-Louis, un premier aumônier du roi, deux prieurs de Saint-Irénée de Lyon.

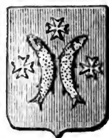
Elle a contracté ses alliances avec les maisons d'Amboise, de Beaurepaire, de Buatier, de Chaland, de Chape de Chandieu, d'Assier de la Chassagne, de Foudras, de

Glane, de Jouannes, de Lespinasse, de Mellier, de Meynier de la Salle, de Neyrieu, de Plan de Sieyès, de Paregaud de Roussel, de Rochechouart, de Saint-Point, de Remigny, de Virieu, etc.

Le marquis de Mortemart, chef de la branche cadette de la maison de Rochechouart, a épousé en 1829 *Gabrielle-*Bonne de Laurençin, fille du dernier rejeton mâle de son nom

ARMES : *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.* (Voyez pl. 2e de l'Armorial de Lyon.) — Supports : deux lions. — Devise : LUX IN TENEBRIS, ET POST TENEBRAS SPERO LUCEM.

LEUSSE.



La famille de Leusse, originaire d'Italie, était fixée en Dauphiné depuis plus de deux cents ans lors de la cession de cette province à la France, en 1340; à cette époque Jordan de Leusse figura parmi les témoins qui assistèrent le dauphin Humbert II dans cet acte important. (Guy Allard, *Nobiliaire du Dauphiné.*)

Cette famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et les trois branches dont elle se compose aujourd'hui sont issues du marquis Louis de Leusse, qui mourut à Lyon sur l'échafaud révolutionnaire le 21 janvier 1794.

Fidèle à sa devise : *Onor in terra, lo spirito in cielo*, elle a constamment, avant comme après la réunion du Dauphiné à la France, servi son pays et prodigué son sang, soit dans le conseil intime des anciens Dauphins, soit dans les parlements, soit sur les champs de bataille.

On se souvient encore de la brillante conduite du jeune Paul de Leusse, aspirant de marine, qui, dans la guerre de Crimée, arracha la mèche d'un obus prêt à éclater et reçut à vingt ans la croix de la Légion d'honneur (voyez l'*Annuaire* de 1856, page 377).

Un de ses cousins germains, Emmanuel de Leusse, impatient de continuer les patriotiques traditions de sa famille, devança au mois d'avril 1859 les épreuves des examens de Saint-Cyr et s'enrôla simple soldat dans le 61e régiment de ligne, cruellement décimé à la bataille

de Solferino. Son colonel venait d'être grièvement blessé. A l'appel de son capitaine, tué quelques instants après, Emmanuel de Leusse, s'élança comme tirailleur de bonne volonté, et une des premières balles lui traversa le bras droit et la poitrine. Relevé parmi les morts et les mourants, il a triomphé par une constitution jeune et robuste de cette blessure jugée mortelle.

Armes : *de gueules, à deux brochets adossés d'argent, accompagnés de trois croix de Malte d'or, une en chef et deux en flancs.*

NICOLAZO DE BARMON.

La famille Nicolazo, d'origine espagnole, est issue de Louis Nicolazo, dont le père était venu se fixer en Bretagne par suite de son mariage, et qui se distingua dans les guerres civiles de religion du règne de Henri III. Il fut fait prisonnier avec plusieurs gentilshommes bretons par Jérôme d'Aradon, gouverneur d'Hennebon, qui exigea pour leur rançon 4,300 écus d'or (dom Morice, *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 111). Sa descendance s'est divisée en plusieurs branches, dont une seule, celle de Nicolazo de Barmon, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Elle a produit plusieurs éminents jurisconsultes du parlement de Bretagne, et des officiers de mérite qui ont servi avec distinction dans nos armées de terre et de mer.

Un de ses rejetons, Luc-Vincent Nicolazo, né le 18 octobre 1704 et décédé en 1778, fut échevin de la ville et communauté de Rennes, commandant les milices de cette ville. Lors de la réformation générale de la noblesse, que Louis XIV fit faire en 1666 à l'instigation de Colbert, plusieurs alliances des Nicolazo de Barmon figurèrent dans les preuves de maintenue de diverses maisons de Bretagne. Cette famille a compté de nos jours parmi ses représentants : 1° Paul Nicolazo de Barmon, ancien élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, mort officier d'infanterie en Afrique ; 2° Charles-Marie-Alain Nicolazo de Barmon, officier d'infanterie de marine ; 3° *Louis*-Marie-Antoine Nicolazo de Barmon, né à Rennes le 15 avril 1810, marié le 11 juin 1845 à Louise-Octavie Gaigneron de Marolles, capitaine de frégate, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre du Medjidié de Turquie. Il a fait la campagne de

la Baltique avec ses deux fils Louis et Hippolyte Nicolazo de Barmon.

De savantes recherches généalogiques sur cette famille, imprimées à un petit nombre d'exemplaires, ont été faites et publiées par M. de Pontaumont, membre de la Société des antiquaires de Normandie, à Cherbourg.

ARMES : *d'argent, à un léopard de gueules.* (Voy. pl. AN.)

LA PORTE.

Cette famille, noble d'ancienne extraction et appelée souvent de nos jours *la Porte-aux-Loups* pour la distinguer des autres familles du même nom à cause des deux loups qui figurent dans ses armes, paraît avoir eu pour berceau la terre de la Porte de Lusignac au diocèse de Périgueux. Elle a possédé en outre de nombreux fiefs et seigneuries en Périgord, en Angoumois, en Saintonge, en Poitou, en Guienne, etc. Elle a contracté des alliances avec les familles de la Balme, Barbot de la Trésorière, du Barry de la Renaudie, de Beaumont, de Beaupoil de Sainte-Aulaire, de Beynac, de Boscal de Réals, de la Broue de Vareilles, de Corbin de Saint-Marc, de Cottin de la Thuillerie, de Coussy, de Cruc, de Curzay, de Foucauld, de Frétard d'Escoyeux, de Goret, de Grandsaigne, de Lambert, de Leriget de Châteaugaillard, de Lageard, de Lescours, de Lille, de Livenne, de Montalembert, de Morel, de Pandin de Narcillac, de Pleideran, de Polignac, des sires de Pons, de Prevost-de Sansac de Touchimbert, de Queux, du Theil, de Turpin de Crissé, de la Tousche, etc.

Raymond de la Porte, qualifié damoiseau, ratifia le don d'une rente fait par Pierre de la Porte, son aïeul, en faveur des pauvres de Saint-Gerald de Limoges, le 21 juillet 1249. Bertrand de la Porte fut tué à la bataille de Poitiers en 1356. Jean de la Porte servait comme brigandinier et Ithier de la Porte comme homme d'armes du seigneur de Jarnac, au ban de 1467.

Un long et savant travail dressé en 1857 par M. Frédéric de Chergé sur les titres originaux et sur les preuves fournies par les maintenues de 1599, 1658 et 1667, pour l'admission aux dames de Saint-Cyr en 1688, fait remonter la filiation directe et authentique de la famille à Geoffroi de la Porte, chevalier, qui vendit en octobre 1262 à Guil-

laume Bachelard les terres de la Bachellerie du consentement de ses enfants Ithier et Aymard de la Porte. Arnaud de la Porte, damoisel, fils d'Ithier, fut le bisaïeul d'Aymar, dit Maronnet de la Porte, écuyer, qui, le 13 mars 1400, rendit hommage à Pierre, évêque de Périgueux, à cause de la viguerie du bourg de Lusignac et du mas de Colombier. La postérité d'Aymar se divisa à sa mort en deux lignes distinctes. Alain de la Porte, écuyer, seigneur de la Porte-Lusignac, continua la descendance aînée et directe, éteinte vers la fin du XVII[e] siècle.

Élie de la Porte, fils puîné d'Aymar, fut l'auteur de la seconde ligne, qui a formé plusieurs branches rapportées ci-après, et le père de François de la Porte, écuyer, seigneur de la Vallade et de Fontguyon, marié en 1461 à Marguerite de Turpin de Crissé. C'est à lui que remontent les preuves de maintenue de 1699. A cette souche appartiennent : 1° Pierre de la Porte, écuyer, seigneur de Châtillon et de la Vallade, gentilhomme de la chambre du roi Henri IV; 2° Jacques de la Porte, écuyer, seigneur de Saint-Genis, de Mirambeau, de Courpignac, son petit-fils, qui reçut du roi Louis XIII, le 6 novembre 1635, une commission pour lever cent hommes de guerre, et qui commanda, sous le prince de Condé, une compagnie de cavalerie pendant les guerres de la Fronde; mais le 21 mars 1652, il déclara vouloir profiter du bénéfice de l'édit de Nantes et rentrer dans l'obéissance du roi et le sein de l'Eglise catholique; 3° Armand de la Porte, chevalier, seigneur de Saint-Genis, capitaine d'infanterie, en 1706, sous les ordres du maréchal de Chamilly, dernier rejeton mâle de sa branche, par le prédécès de ses deux fils, et père de Marthe de la Porte, mariée à son cousin, chef de la branche de Saintonge rapportée plus loin.

De la souche des seigneurs de *Florac* et de la Villade s'étaient détachés plusieurs degrés avant son extinction, deux branches qui subsistent encore :

I. BRANCHE AINÉE ACTUELLE.

La branche des seigneurs de *Sérignac*, issue d'Armand de la Porte, écuyer, seigneur de Sérignac, marié le 9 février 1692 à Louise de Montalembert. Elle était représentée à la fin du siècle dernier, au vingtième degré, par :

XX. Henri-Gaspard de la Porte, seigneur d'Estrades, né à Cognac le 20 mai 1760, cadet gentilhomme au régiment de Guienne en 1776, sous-lieutenant en 1778, qui émigra et servit dans l'armée de Condé de 1791 à 1798,

fut blessé d'un coup de feu au pied gauche au combat de Kamlach le 13 août 1796, et reçut la croix de Saint-Louis le 11 octobre 1814. Il avait épousé : 1° le 12 juin 1782, Marie-Félicité de Livenne, décédée le 29 septembre 1791; 2° en 1821, Marguerite Barbot de la Trésorière. Du Ier lit il laissa : 1° Jacques-Gaspard, qui suit; 2° Charles de la Porte, né en 1786, tué au service d'Espagne; 3° Anne-Victorine de la Porte, née en 1789, mariée à Jean-Pierre David; 4° Alexandrine de la Porte, née en 1791, mariée à Pierre Callandreau.

XXI. Gaspard, baron de la Porte, né le 18 décembre 1784, entré au service comme volontaire en 1803, capitaine de dragons en 1813, aide de camp du général comte Corbineau en 1815, chevalier de Saint-Louis en 1821, sous-intendant militaire en 1837, auteur de divers écrits politiques, président de la société des courses d'Angoulême, etc., marié le 12 février 1825 avec Rosalie-Alexandrine de Livenne de Balan, dernier rejeton des barons de Livenne, dont il a : Charles-Celestin Paul-Gaspard de la Porte, né le 6 novembre 1825, officier des haras, marié le 18 décembre 1854 à Louise-Julie Corbin de Saint-Marc.

II. BRANCHE CADETTE.

La branche des seigneurs de *Saint-Genis* en Saintonge, détachée de la souche une génération avant la branche précédente et issue d'Armand de la Porte, écuyer, seigneur de Saint-Genis, oncle du mari de Louise de Montalembert, et maintenu dans sa noblesse par l'intendant d'Aguesseau en 1667. Voici ses dernières générations :

XVI. Jean-Baptiste-André-Armand de la Porte, seigneur de Comarque, de Beaumont, de Cravant, etc., petit-fils d'Armand, entra comme cornette au régiment de Saint-Simon cavalerie en 1743, fut nommé capitaine et chevalier de Saint-Louis, et assista au ban de Saintonge en 1758. Il avait épousé, en 1751, sa cousine Marthe de la Porte, héritière de la branche aînée; et, resté veuf sans enfants, il se remaria avec Marie-Jeanne-Henriette Pandin, sœur du baron de Narcillac, et fille de Jean-Gaspard Pandin de Romefort et de Marie-Elisabeth-Henriette Green de Saint-Marsault, dont il eut : 1° Gaspard-Armand, qui suit; 2° Louis-Jean de la Porte, né en 1768, sous-lieutenant au régiment d'Agénois en 1790, décédé sans alliance au retour de l'émigration; 3° Marie-Marthe de la Porte, mariée en 1782 à Jean-Auguste-Pharamond de Saint-Legier, écuyer, seigneur d'Orignac.

XVII. Gaspard-Armand de la Porte, écuyer, seigneur de Beaumont, qualifié marquis dans les assemblées de la noblesse de Saintonge, né en 1763, volontaire, puis sous-lieutenant au régiment du roi cavalerie (après avoir fait ses preuves de noblesse devant Chérin), épousa Catherine-Louise Cottin de la Thuillerie, dame de Courcillon, fille d'un capitaine de cavalerie au régiment de royal-cravate. Veuf en 1792, il se remaria en 1794 avec Marie-Anne-Antoinette Frétard d'Escoyeux, fille d'un lieutenant de vaisseau du roi. Du premier lit il avait eu : 1° Jean-Armand, qui suit; du second lit sont issus : 2° Gaspard-Alphonse de la Porte, né le 11 novembre 1798, marié, en 1828, avec Marie-Félicité Boscal de Réals, fille de Charles-François Boscal de Réals, maire de Saintes et député sous la Restauration, veuve en 1840 et décédée en 1857, laissant : *a*. Caroline de la Porte, mariée à Jacques-Ludovic de Freix de Mazièras, le 21 novembre 1858; *b*. Marie de la Porte; *c*. Clotilde de la Porte; 3° Pharamond-Amédée de la Porte, né en 1800, directeur des domaines à Niort, marié en 1833 avec Eugénie-Marie-Anne Manès, dont il a Jean-Armand-Amédée de la Porte, né le 20 juin 1848; 4° Zoé-Emeline de la Porte, née le 10 juin 1803, mariée le 27 octobre 1828 à Jean-César Mauduit de Kerlivio; 5° Hortense de la Porte, née le 31 mai 1805, mariée le 29 mai 1833 à François-Nicolas Huon de Létang.

XVIII. Jean-Armand, marquis de la Porte, né à Pons le 10 mars 1791, entra en 1814 aux chevau-légers du roi, et se maria, le 20 avril 1820, à Mondion près Châtellerault, avec Victorine-Hélène-Marie de la Broue de Vareilles, comtesse d'Hust, fille de Ferdinand-Maximilien-Louis-Marie de la Broue de Vareilles, comte d'Hust (voyez l'*Annuaire* de 1854, p. 305), et de Louise-Marie Prevost de Sansac de Touchimbert, dont il a : 1° Jean-Gabriel de la Porte, comte d'Hust, né le 19 mars 1829, marié à Angers, le 27 janvier 1857, avec Catherine-Emilie de Gransaigne, fille de Louis de Gransaigne, ancien garde du corps, et de Césarine-Antoinette de Terves, dont il a : Louis de la Porte, né le 22 novembre 1857; 2° Gaspard-Louis-Henri de la Porte, comte d'Hust, né le 28 janvier 1832, marié le 8 janvier 1855 avec Louise-Agathe-Junia de Lescours, fille de Charles-Léon, comte de Lescours, ancien officier de chasseurs, et de Louise-Henriette-Félicie Green de Saint-Marsault, des barons de Chatelaillon. Veuf le 21 juin 1858, il a eu de ce mariage : *a*. Henri-Armand de la Porte,

comte d'Hust, né le 28 novembre 1855; *b*. Paul-Ferdinand-Junien de la Porte, comte d'Hust, né le 21 janvier 1857, décédé le 21 mars 1858.

ARMES : *d'azur, à la fasce componée d'or et de gueules de six pièces, accompagné de deux loups passants d'or.* (Voyez pl. AN.) — Couronne de comte. — Tenants : deux sauvages.

RANST DE BERCHEM.

Cette famille, d'ancienne chevalerie, est originaire de la province d'Anvers. Butkens, le Carpentier[1] et d'autres généalogistes accrédités la font sortir des sires de Berthout, illustre maison de Brabant, qui portait : *d'or, à trois pals de gueules*[2], et qui avait pour chef, en 1096, Wauthier Ier, dit le Grand, sire de Grimberghe et avoué de Malines. Ce seigneur, en l'année 1110, fonda l'abbaye de Grimberghe, par les conseils et avec l'assistance d'Odon, évêque de Cambrai[3]. Son fils Arnould, sire de Grimberghe et avoué de Malines, se crut assez puissant pour refuser l'hommage qu'il devait au duc de Brabant, Godefroy II. Ce prince arma contre son vassal, qui fut vaincu dans une sanglante bataille livrée près de Bruxelles, en 1143, et qui mourut de ses blessures trois semaines après le combat[4]. Il laissa trois fils : 1° Wauthier II, sire de Malines, qui se croisa, et qui fut tué devant Damiette en 1169; 2° Gérard, sire et prince de Grimberghe; 3° Arnould, sire de Ranst et de Berchem. Les descendants des deux aînés s'éteignirent vers le xve siècle, après s'être alliés aux maisons de Loo, d'Enghien, de Bretagne, d'Auvergne, de la Mark, de Guines, de Gueldres, de Clèves, de Juliers, de Hornes, etc.

Arnould Berthout, troisième fils de Wauthier II, prit le nom de Ranst de Berchem de deux seigneuries situées près d'Anvers, provenant de sa femme, dame desdits lieux, qu'il avait épousée en 1157. Pour se distinguer de ses

[1] Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 235. — Le Carpentier, *Histoire de Cambray*, t. II, p. 887. — Maloteau de Villerode, *Dictionnaire des nobles* (manuscrit à la bibliothèque de Douai), art. de Ranst. — De Sars, *Dictionnaire généalogique* (manuscrit à la bibliothèque de Valenciennes), art. de Ranst.

[2] Le Carpentier, t. II, p. 73.

[3] Mirœus, t. I, p. 728.

[4] Moke, *Histoire de la Belgique*, p. 126.

aînés, il porta : *d'argent, à trois pals de gueules*. Sa postérité tint un rang distingué parmi la noblesse des Pays-Bas et y occupa des fonctions importantes. En 1212, Arnould, sire de Ranst et de Berchem, fils du précédent, figura parmi les seigneurs qui signèrent au contrat de mariage de la princesse Mathilde de Brabant avec Florent IV, comte de Hollande. Guillaume de Ranst fut armé chevalier à la bataille de Wœringen, gagnée en 1288 par le duc de Brabant, Jean Ier, contre Henri IV, comte de Luxembourg. Wauthier, sire de Ranst de Berchem et de Cantecroy, fut témoin à la charte de Cortemberg du 27 septembre 1312, par laquelle Jean II, duc de Brabant, institua le conseil souverain de ce pays. Costin, baron de Ranst de Berchem, fut inhumé à Saint-Michel d'Anvers en 1352. Ses deux fils, Costin et Henri, étaient en 1357 capitaines du marquisat d'Anvers, et à la bataille de Basveiller, livrée le 21 août 1371, le même Costin était l'un des généraux de l'armée de la duchesse Jeanne de Brabant. Il laissa Costin, baron de Ranst de Berchem, sire de Canticrode et de Cantecroy, qui fut grand chancelier de Brabant, conseiller et maître d'hôtel du duc Wenceslas et de la duchesse Jeanne, et gouverneur de Wilworde. Il épousa Jeanne de Brabant, dame de Houtain, fille légitimée du duc Jean III. C'est en souvenir de cette alliance que les de Ranst de Berchem ont ajouté à leurs armes un franc quartier de Brabant (*de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules*). Wauthier, l'un de ses fils, était prévôt de l'église des Chanoines de Nivelles en 1404. Daniel de Ranst, mort en 1461, fut chambellan du duc de Brabant Jean IV. Il laissa un fils nommé Jean, que de Meteren [1] qualifie *marquis* de Ranst, qui fut seigneur de Canticrode, Cantecroy, Eeghem, Moertzele, chambellan de l'empereur Maximilien d'Autriche, et l'un des généraux de son armée. Jean de Ranst de Berchem fut tué à la bataille de Saint-Quentin le 10 août 1557.

La famille de Ranst de Berchem s'est alliée aux de Paepe, d'Oistmal, de Draeck, de Bouchout, de Wesele, de Lieres, de T'serclaes, d'Herbais, de Borsèle, de Duffle, de Hornes, de Spangen, de Baër, d'Aa, de Hamal, etc.

La branche aînée de cette maison s'éteignit en la personne de Henri-Antoine de Berchem, seigneur de Tonglaas, de Cramhens, de Saint-Peters-Woluwe, de Stockeel, etc., qui mourut à Utrecht, le 10 janvier 1729, ne laissant

[1] *Histoire des Pays-Bas*, p. 6 et 8.

qu'une fille, Marie-Anne-Florence-Thérèse de Ranst de Berchem, mariée avec François, comte de Hinnisdaël, seigneur de Betho. (De Courcelles, *Histoire des pairs de France*, t. X, article *de Berchem.*) La branche cadette, fixée dans la Flandre française, eut pour chef Jean de Ranst de Berchem, qui vint de Hollande, où son père Guillaume, époux de Catherine de Colve, s'était réfugié pendant les guerres de religion [1], s'établir à Valenciennes au commencement du XVIIe siècle, et il y épousa Jeanne Huain, dame de Liversalle. Il fut père de Jacques, seigneur de Liversalle, premier conseiller pensionnaire de la ville de Valenciennes, dont sortit Philippe-François de Ranst de Berchem, aussi premier conseiller pensionnaire de la ville de Valenciennes, qui épousa Catherine de Paroisse, fille de Pierre, écuyer, et de Marguerite de Saint-Quentin. Philippe-François et son fils Philippe-Joseph, conseiller du roi, maître des eaux et forêts à la maîtrise du Quesnoy, firent enregistrer leurs armes devant d'Hozier en 1696 (*Armorial de Flandre*, p. 81, n°s 90 et 91), et elles sont identiquement les mêmes que celles portées par la branche aînée avec le franc quartier de Brabant.

I. Jacques-Philippe-Joseph de Ranst de Berchem, petit-fils de Philippe-François, qui précède, quitta Valenciennes pour venir habiter Douai, et devint conseiller pensionnaire de cette dernière ville. Il y épousa, le 13 février 1736 (paroisse de Saint-Pierre), Marie-Ernestine-Pétronille de Hunault, fille de Pierre, conseiller à la gouvernance et au souverain bailliage de Douai et d'Orchies, et de Marie-Madeleine-Louise de Briet de Rœux. Il mourut à Douai, (Notre-Dame) le 11 mars 1763, et sa femme, le 30 septembre 1775. Ils laissèrent quatre enfants :

1° Pierre-François-Xavier de Ranst de Berchem, chevalier, né à Douai (Saint-Jacques) le 10 février 1737, nommé conseiller clerc au parlement de Flandre le 27 février 1777, et prévôt de la collégiale de Saint-Amé, à Douai, le 28 juillet 1782, mourut à Londres le 24 mars 1813.

2° Caroline-Dominique-Joseph de Ranst de Berchem, épousa le 5 juin 1763, (N.-D.), Pierre-Ignace-Bernard-Joseph Yolent, écuyer, conseiller pensionnaire de la ville de Douai, où il décéda le 19 novembre 1806 sans postérité. Sa femme mourut le 10 novembre 1807.

[1] Le Carpentier, t. II, p. 887.

3° Marie-Ernestine-Béatrix-Joseph de Ranst de Berchem, dite mademoiselle de Ghoisancourt, née à Douai (Saint-Jacques), le 22 septembre 1743, mourut en cette ville (Saint-Amé) le 15 février 1786, sans alliance.

4° Charles-Philippe-Joseph, qui suit.

II. Charles-Philippe-Joseph de Ranst de Berchem, chevalier, né à Douai (Saint-Jacques), le 27 septembre 1747, fut reçu conseiller au parlement de Flandres le 10 novembre 1770, et en exerça les fonctions jusqu'à la suppression de cette cour en 1790. Il fit partie du conseil supérieur de Douai, créé par l'édit de septembre 1771. Il épousa, le 3 septembre 1771, à Douai (Saint-Pierre), Rose-Thérèse-Joseph Durand de Beauprêts, fille de Georges-Joseph Durand, chevalier, seigneur d'Elecourt, capitaine des écluses de la ville de Douai et du fort de Scarpe, chevalier de l'ordre du roi, et de Marie-Martine le Tondeur. Il mourut à Douai le 9 mars 1817, et sa femme, le 7 août 1829. Ils eurent deux enfants :

1° Charles-Marie-Georges-Joseph, qui suit;

2° Marie-Henriette-Thérèse-Joseph de Ranst de Berchem, née à Douai (Saint-Jacques), le 18 novembre 1773, décédée sans alliance au château de Roost le 24 mai 1843.

III. Charles-Marie-Georges-Joseph de Ranst de Berchem, chevalier, né à Douai (Saint-Jacques), le 10 juillet 1772, épousa le 8 juillet 1797, à Roquetoire, Valentine-Antoinette Jolly de la Viéville, née le 23 juin 1774, fille de Louis-François, écuyer, seigneur de la Viéville, et de Reine-Alexandrine-Louise Marcotte, dame de Roquetoire. Il fut membre du conseil général du département du Pas-de-Calais, et mourut à Bellevue, près Paris, le 24 novembre 1839. Sa femme était décédée à Paris le 24 novembre 1820. De leur union sont issus trois fils :

1° Alphonse-Joseph de Ranst de Berchem, chevalier, né au château de Roquetoire, le 2 prairial an VI (21 mai 1798), lieutenant aux dragons de la garde royale, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne, décédé à Paris, le 25 janvier 1830, fut inhumé à Roquetoire.

2° Charles-Louis-Victor de Ranst de Berchem, chevalier, né à Aire, le 15 frimaire an X (6 décembre 1802), épousa à Douai, le 1er juin 1825, Henriette-Louise-Stavie

d'Haubersart, fille de Jean-Baptiste, chevalier, premier avocat général, puis président honoraire à la cour royale de Douai, chevalier de la Légion d'honneur, et de Martine-Florence Cotteau. Il mourut à Aire le 14 janvier 1832, laissant un fils unique, Henri-Victor-Anatole, décédé à Douai le 24 août 1834 à l'âge de huit ans.

3° Henri-Alexandre-Louis, qui suit.

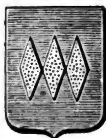
IV. Henri-Alexandre-Louis de Ranst de Berchem, chevalier, né au château de Roquetoire, le 25 thermidor an XII (13 août 1804), a épousé à Lille, le 29 septembre 1830, Alix-Élisabeth-Antoinette-Joseph Scherer de Scherbourg de Vandeville, fille de Louis-Alexandre-Joseph Scherer de Scherbourg de Vandeville, chevalier, seigneur de Tourmignies, Templemars, etc., et de Marie-Rosalie-Sophie-Joseph de Surmont de Bersée. Ils ont deux fils :

1° Louis-Charles-Henri de Ranst de Berchem, chevalier, né à Lille le 24 août 1831 ;

2° Henri-Georges de Ranst de Berchem, chevalier, né à Lille le 28 juillet 1836.

Armes : *d'argent, à trois pals de gueules, au franc quartier de Brabant, qui est de sable, au lion d'or, armé et lampassé de gueules* (*voyez* pl. AN). Couronne de marquis. — Supports : deux lions.

RUOLZ.



Pour la notice historique, voir l'*Annuaire* de 1858, articles *Ruolz*, *Montchal* et *Fontenay*. — Berceau : la Suisse allemande. — Filiation établie en France depuis Jean de Ruolz, écuyer, seigneur de Brossain en Vivarais, 1499. — Branche aînée éteinte. Branche cadette substituée aux nom, titres et armes de Montchal, 1686. — Preuves : pour Malte, 1674, 1789 ; — pour les états de Languedoc, 1661, 1672 ; — pour les pages de Monsieur, 1787 ; — pour le chapitre noble de Sainte-Anne de Munich, 1838.— Maintenus dans leur noblesse d'extraction par jugement de l'intendant du Languedoc, 1668. — Armes pleines : *d'azur, à trois fusées d'or, accolées en fasce.* — Devise : TOUSIOURS PREST. — La branche de Ruolz-Montchal porte : *écartelé, aux*

1 et 4 de Ruolz, au 2 et 3 de gueules, au chef d'or, chargé de trois molettes d'azur, qui est de MONTCHAL. La branche de Ruolz-Fontenay porte : *écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à 2 lions léopardés de sable, passants l'un au-dessus de l'autre, armés, lampassés et couronnés de gueules,* qui est de FONTENAY; *aux 2 et 3 de* MONTCHAL; sur le tout : *d'azur, à trois fusées d'or, accolées en fasce,* qui est de RUOLZ.

I. BRANCHE AINÉE ACTUELLE DE RUOLZ-MONTCHAL.

Chef du nom et des armes : Charles-Marie-*Alfred*, marquis de Ruolz-Montchal, ancien officier d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur (*résidence :* le château d'ALLERET, en Auvergne), marié en 1828 à Agathe-Huguette-Amicie-*Ida de Macheco*, fille du général comte Claude-Louis-Palamède de Macheco et d'Amicie-Claudine-Antoinette de Bataille, dont :

Amicie-Catherine-Agathe-Léonie de Ruolz-Montchal, mariée en 1849 à Marien-*Léonce*, baron de *Bonnefoy*, fils de Jean-François-Alfred, baron de Bonnefoy, et de Françoise-Ernestine de Montanier. (*Résidence :* le château de CHIRAT, en Bourbonnais.)

Frères et sœur du marquis.

I. *Léopold*-Marie-Philippe, comte de Ruolz-Montchal, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (*Résidence :* le château de FRANCHEVILLE, près Lyon), marié en 1829 à Marie-*Thérèse Dauphin de Goursac*, fille du chevalier Alexandre de Goursac et d'Aurore-Henriette Mathéi de Valfons de la Calmette, filleule du roi Louis XVIII et de madame la duchesse d'Angoulême, dont :

Pierre-Camille-*Octave*, vicomte de Ruolz-Montchal, marié en 1858 à Joséphine-Sophie-*Béatrix* de *Labeau de Bérard de Maclas,* fille de Henri-Jules de Labeau de Bérard, marquis de Maclas, et de Philippine-Antoinette-Emma du Solier, dont :

Pierre-Léopold-Marie, né en 1859.

II. Louis-Joseph-*Camille*, vicomte de Ruolz-Montchal, ancien officier d'infanterie (*résidence :* le château de TALENCÉ, en Beaujolais), marié en 1834 à *Marie*-Madeleine-Charlotte *de Macheco,* sœur de la femme du marquis, dont :

1° Charles-Marie-*Léon*-Jean-Pierre de Ruolz-Montchal, né en 1843.

2° *Louise*-Henriette-Camille.

3° Claudine-Françoise-Marie-*Isabelle* de Ruolz-Montchal, mariée en 1858 à *Gustave*-Georges, fils du marquis de Saint-Phalle et d'Alexandrine de Boisdenemets (voyez l'*Annuaire* de 1852, dont :

Jeanne-Marie-Charlotte de Saint-Phalle, née en 1858.

4° Andrée-Sophie-Emma de Ruolz-Montchal, née en 1840.

III. François-Albert-Henri-*Ferdinand*, baron de Ruolz-Montchal, ancien capitaine du génie, chevalier de la Légion d'honneur (*Résidence* : le château de Petit-Bois et Montfort, en Dombes), marié en 1845 à Anna Badin, veuve de M. de Saint-Didier, dont :

Marie-Antoinette-*Camille* de Ruolz-Montchal, née en 1846.

IV. Marie-Philiberte-Sophie-*Aimée*, comtesse de Ruolz, chanoinesse du chapitre noble de Sainte-Anne de Munich. (*Résidence* : le château de Dagneux, en Bresse.)

Tante du marquis.

Madeleine-*Henriette de Fontenay*, mariée en 1807 à Philippe-Joseph, comte de Ruolz, ancien chevalier de Malte, veuve en 1855.

Cousin germain du marquis.

Henri-Catherine-Camille, comte de Ruolz-Fontenay, fils des précédents, inspecteur général des chemins de fer de France, officier de la Légion d'honneur, commandeur de Charles III d'Espagne, marié en 1843 à Anne-Barbe Paradis, fille de François Paradis et de Catherine Virion, sans enfants.

SAINT-GEORGES DE VÉRAC.

La maison de Saint-Georges, d'ancienne chevalerie, aujourd'hui éteinte, était originaire de la Marche, où est

située la terre de son nom, et d'où ses nombreux rameaux se sont répandus dans le Poitou, la Touraine, l'Aunis, la Saintonge et la Bourgogne. Elle est également illustre par son ancienneté, ses services et ses alliances. Raoul de Saint-Georges, chevalier, suivit Philippe-Auguste en Palestine en 1189. Étant à Acre au mois de septembre 1191, il emprunta, conjointement avec Guillaume de Lostanges et deux autres seigneurs croisés, une somme de 230 livres tournois à des marchands de Pise, sous la garantie de Richard Cœur de lion. Son nom et ses armes ont été placés au musée de Versailles. Pierre de Saint-Georges, chevalier, mentionné dans le testament de Rainaud d'Aubusson de l'année 1281, fut le père ou l'aïeul d'Olivier de Saint-Georges, chevalier, tué à la bataille de Poitiers en 1356.

Quatre rejetons de cette maison ont joui des honneurs de la cour de 1763 à 1784, en vertu de preuves faites au cabinet des ordres du roi, et remontant à Olivier, seigneur de Saint-Georges, qui avait épousé avant le 4 avril 1403 Catherine de Rochechouart, dame de Boissec, fille d'Aimeri II, seigneur de Mortemart, chambellan du roi, sénéchal du Limousin et lieutenant général en Poitou. C'est en mémoire de cette alliance que la maison de Saint-Georges écartelait ses armes de celle des Rochechouart. Outre un grand nombre d'officiers supérieurs, de lieutenants généraux et de gouverneurs de province, elle a donné trois chevaliers des ordres du roi : Olivier de Saint-Georges, marquis de Couhé-Vérac, lieutenant général des armées du roi et de la province du Poitou, qui reçut le collier des ordres le 31 décembre 1688; César de Saint-Georges, marquis de Vérac, fils du précédent, créé chevalier du Saint-Esprit à la promotion du 3 juin 1724; César de Saint Georges, marquis de Vérac, maréchal de camp, nommé le 30 mai 1830.

Cette maison était représentée à la fin du siècle dernier par Charles-Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, né le 10 octobre 1743, pourvu dès l'âge de dix ans de la survivance de son père dans la charge de lieutenant général du Poitou, qui depuis son bisaïeul s'était transmise sans interruption dans sa famille. Entré au service dans les mousquetaires en 1757, il fit la campagne de 1761 en qualité d'aide de camp du duc d'Havré, son beau-père, et fut blessé au bras le 16 juillet, à la bataille de Filinghausen, du même coup de canon qui frappa mortellement le duc d'Havré et le lieutenant général marquis de Rougé. Nommé colonel en 1763, mestre de camp, lieutenant du

régiment royal-dragons en 1770, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire à Cassel en 1772, ambassadeur à Copenhague en 1779, puis en Hollande de 1784 à 1787. Il remplaça M. de Vergennes à l'ambassade de Suisse en 1789, mais il donna sa démission en 1791, le jour où il reçut la nouvelle de l'arrestation du roi à Varennes. A la restauration, il fut créé lieutenant général, et mourut en 1817. Il avait épousé en 1760 Marie-Charlotte-Joséphine Sabine de Croy, fille du duc d'Havré et de Marie-Louise de Montmorency-Luxembourg, dont il eut trois fils : 1° César de Saint-Georges, comte de Vérac, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, premier chambellan du roi Charles X, chevalier de ses ordres le 30 mai 1830, qui épousa Marie de Lascaris de Vintimille, dont il n'eut pas de postérité ; 2° Armand-Maximilien-François-Olivier, qui suit ; 3° Gabriel-Louis-Joseph-Olivier de Saint-Georges, comte de Vérac, chevalier de Saint-Louis, décédé sans alliance.

Armand-Maximilien-François-*Olivier* de Saint-Georges, vicomte, puis marquis de Vérac, né le 1er août 1768, officier de carabiniers en 1789, émigra avec son père en 1791. Il fut créé chevalier de Saint-Louis en 1814, pair de France le 17 août 1815, gouverneur du château de Versailles en 1819, et grand officier de la Légion d'honneur le 31 octobre 1828. Le titre de marquis avait été attaché à sa pairie par lettres patentes du 14 avril 1818. Il avait épousé en 1811 Marie-*Euphémie*-Cécile de Noailles, née en 1790, fille du vicomte Louis de Noailles, et d'Anne-Louise-Dominique de Noailles d'Ayen, dont il n'a laissé que trois filles : 1° Marie de Saint-Georges de Vérac, mariée en 1833 à Adolphe, comte de Rougé ; 2° Marthe de Saint-Georges de Vérac, mariée en 1834 à Léon, marquis Costa de Beauregard ; 3° Alix de Saint-Georges de Vérac, mariée en juin 1838 à Gaspard, comte de Castries. Le marquis de Vérac est décédé le 13 août 1858, et avec lui s'est éteinte la descendance mâle de la maison de Saint-Georges.

ARMES : *écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent, à la croix de gueules*, qui est de SAINT-GEORGES ; *aux* 2 *et* 3 *fascés nébulés d'argent et de gueules*, qui est de ROCHECHOUART. (Voyez pl. AM) — Supports : deux sirènes. — Cimier : une Mellusine. — Devise : NITITUR PER ARDUA VIRTUS.

SAINTE-MARIE.

Cette maison, d'ancienne chevalerie de la province de Normandie, paraît avoir eu pour berceau la terre de Sainte-Marie-Outre-l'Eau, près de Vire et du bourg de Pontfarcy. Elle n'a jamais eu d'autre nom patronymique : ce qui la distingue de plusieurs autres familles, qui ont ajouté à leur nom celui de Sainte-Marie. On la voit ayant aussi le fief de Sainte-Marie-l'Aumont au même pays, dès le commencement du XIII[e] siècle. Enfin elle a possédé trois terres titrées : les baronnies de Becthomas, de Gouvets et de Pontfarcy.

D'après le chartrier du château d'Agneaux, Raoul de Sainte-Marie, vivant en 1148, avait pour ancêtres Alexandre, Robert, Bertrand et Guy de Sainte-Marie, ce qui reporte l'existence de ce dernier à la fin du X[e] siècle. Ce recueil de chartes, celui des prieurés du Plessis-Grimoult, de Sainte-Barbe en Auge, de Saint-Gilles de Pontaudemer, des abbayes de Troarn et de Cordillon, le *livre noir* et le *livre blanc* du diocèse de Coutances, et une foule d'autres ouvrages fournissent un grand nombre de chevaliers appartenant à cette maison aux XII[e] et XIII[e] siècles. (Notice sur la paroisse d'Agneaux, par M. Dubosc, archiviste de la Manche.)

L'abbé de la Rue dit, dans sa notice sur la *tapisserie de Bayeux*, qu'il résulte de ses recherches particulières que les Sainte-Marie d'Agneaux prirent part à la conquête de l'Angleterre, et M. Augustin Thierry, dans son histoire de cette conquête (tome II, page 305, notes et pièces justificatives, 5[e] édition), place leur nom parmi ceux des seigneurs qui accompagnèrent Guillaume le Bâtard au delà de la Manche ou qui s'y trouvèrent établis immédiatement après l'expédition et la bataille d'Hastings. Le livre de Winchester, *Liber Winton*, et le Domesday Boock confirment cette assertion : une branche resta dans la Grande-Bretagne, où les cartulaires de l'abbaye de Welbec et du prieuré de Helagh et d'autres manuscrits du *British Museum* nous la montrent possédant fiefs au comté d'York et s'alliant avec les familles d'Annesley, de Chevrecourt, de Wuleys, de Belleau, de Redwale, etc.

Collard de Sainte-Marie, chevalier, étant au camp devant Damiette, en septembre 1219, emprunta cent livres tournois, avec deux autres seigneurs normands, Robert

d'Esneval et Foulques d'Orglandes, à des marchands génois, sous la garantie du connétable de Montmorency. En vertu de cette charte de croisade, dont l'original était représenté, le nom et les armes d'Orglandes avaient été inscrits dès l'origine au musée de Versailles. Mais la maison de Sainte-Marie ayant négligé de faire valoir ses droits, ce ne fut qu'en 1859 que l'on plaça dans la galerie des Croisades l'écu et les noms de Collard de Sainte-Marie.

La souche française s'est divisée en plusieurs branches. Une d'elles, celle des barons de Sainte-Marie-Eglise, s'est établie en Bavière, où elle occupe un rang distingué parmi la haute noblesse du pays et a donné des chanoinesses de Sainte-Anne de Munich et de l'ordre royal de Thérèse. Des deux branches restées françaises, la cadette, établie aux environs de Caen, est représentée aujourd'hui par deux cousins: 1° Henri de Sainte-Marie de Laize, qui a épousé Caliste de Folleville, dont il a eu: *a.* Henri; *b.* Noémi, décédée en 1857; *c.* Antoinette; *d.* Marie; 2° Victor de Sainte-Marie.

La branche aînée est connue sous le nom de *Sainte-Marie d'Agneaux*, depuis le mariage de Raoul de Sainte-Marie avec Girette d'Esquay, vers 1445. Les preuves, faites le 23 juin 1776 pour les honneurs de la cour, et conservées aux archives générales de l'Empire, remontent à deux degrés plus haut et commencent à :

I. Michel de Sainte-Marie, écuyer, seigneur de Sainte-Marie-Outre-l'Eau, qui fit un retrait féodal le 18 décembre 1393, fut maintenu dans la possession de ses biens par Henri V, roi d'Angleterre, en 1419. Il avait épousé en premières noces Jeanne de Tournay, dame de Cotigny, dont il eut Jean, qui suit.

II. Jean de Sainte-Marie, Ier du nom, seigneur de Saint-Michel, qui ne vivait plus le 8 novembre 1463, avait eu d'une femme dont on ignore le nom :

1° Michel, qui paraît avoir eu postérité;

2° Raoul, qui a continué la descendance;

3° Guillaume, curé et seigneur de Sainte-Marie-Outre-l'Eau.

III. Raoul de Sainte-Marie, seigneur de Saint-Andrieu, puis d'Agneaux du chef de sa femme Gillette ou Girette d'Esquay, fille et héritière de Richard d'Esquay, seigneur d'Agneaux et de Caenchy, et de Thomine Thesart. Les

trois sœurs de Girette étaient : 1° Alix, l'aînée, mariée à Richard de Clamorgan; 2° Tassine, mariée à Olivier Chappedelaine; 3° Marguerite, à Henri de Creuilly. Le 17 janvier 1466, Raoul de Sainte-Marie, déjà maintenu dans la recherche de Montfaut de 1463, et ses cousins les seigneurs de Sainte-Marie-l'Aumont et de Sainte-Marie-Outre-l'Eau [1] furent reconnus issus d'une même et ancienne souche, après une longue enquête faite sur leur noblesse à l'occasion des francs fiefs et nouveaux acquêts devant le lieutenant général du bailli de Caen, à Vire.

IV. Jean de Sainte-Marie, IIe du nom, fils de Raoul, épousa Blanche de Silly, sœur de Bertin de Silly, seigneur de la Rocheguyon, chambellan du roi Louis XI, et mourut en 1518 laissant un fils, qui suit.

V. Jean de Sainte-Marie, IIIe du nom, seigneur d'Agneaux, de Caenchy, etc., lieutenant général du capitaine de Saint-Lô, lors de l'entrée de François Ier en cette ville le 18 avril 1532. De Charlotte de Pellevé, fille de Jean de Pellevé, seigneur de Tracy, et sœur de Richard de Pellevé, tige des comtes de Flers, il eut :

1° Nicolas, qui suit;

2° Jean-Jacques de Sainte-Marie, qui embrassa la religion réformée, devint un des principaux chefs du parti huguenot en basse Normandie, et fut nommé en 1563 gouverneur de Saint-Lô par Montgommery et Coligny. A la Saint-Barthélemy, il se réfugia dans les îles de la Manche, d'où il revint l'année suivante et concourut à la défense de Saint-Lô assiégé par Matignon. Il mourut ruiné, accablé d'années et couvert de blessures, vers 1594.

VI. Nicolas de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux, Caenchy, la Haye-Bellouse, etc., chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, capitaine de Valognes et gouverneur de Granville, fit ses premières armes sous le seigneur de la Rocheguyon, son cousin, et le seigneur de Tracy, son oncle. Il épousa, en 1549, Marie de Longueval, veuve de Jean d'Aulsy et fille de Philippe de Longueval, vicomte de Verneuil, et mourut en 1591, laissant ses trois fils guerroyant alors pour le siége de Rouen.

[1] Cette branche s'éteignit en 1685 dans la personne de Jean-Jacques de Sainte-Marie, décédé sans laisser d'hoirs mâles de son union avec mademoiselle de Saint-Simon.

VII. Jacques de Sainte-Marie, l'aîné des trois, seigneur d'Agneaux, de la Haye, du Plessis, d'Orbeville, etc., resta constamment fidèle à ses rois et servit avec distinction dans les armées de Henri III et Henri IV, qui l'honorèrent de plusieurs lettres. Il fut successivement capitaine d'une compagnie de deux cents hommes de guerre, puis de cent arquebusiers à cheval, gouverneur de Granville et de l'île de Chausey, mestre de camp et gentilhomme de la chambre des rois Henri IV et Louis XIII, chevalier de Saint-Michel. Ses frères, Jean de Sainte-Marie, gouverneur de Barfleur en 1595, et Louis de Sainte-Marie, chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Granville et de Carentan, avaient d'abord embrassé le parti huguenot, comme Jean, leur oncle. Mais ils obtinrent des lettres d'abolition en 1578. Louis de Sainte-Marie avait épousé Jacqueline de Sabrevois, baronne de Becthomas, qui lui apporta ce fief de dignité.

VIII. Jacques II de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux, la Haye, Caenchy, Saux, Richebourg, etc., fils de Jacques Ier et de Catherine de Harlus, sa femme, devint gouverneur de Granville, gentilhomme de la chambre de Louis XIII, capitaine de cent hommes de pied. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1623, sur preuves remontant à Raoul, son quatrième aïeul, et il épousa Barbe de la Luzerne, fille du gouverneur du Mont-Saint-Michel, dont il eut Jacques, qui suit.

IX. Jacques III de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux, etc., gentilhomme de la chambre du roi et gouverneur de Granville, se maria le 18 novembre 1641 avec Madeleine Boutin, fille de Pierre Boutin, seigneur et patron de Victot et de Villiers-le-Sec.

X. François-Louis de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux, etc., né le 6 mars 1646, fils de Jacques III et filleul de François de Matignon, comte de Thorigny, épousa le 1er mai 1666 Marie-Anne du Moustier, fille du lieutenant général au bailliage de Caen; il mourut le 19 mai 1687, laissant :

1° Nicolas II, seigneur d'Agneaux, de Victot, etc., décédé sans alliance;
2° Thomas, qui suit.

XI. Thomas de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Gouvets, Pontfarcy, Cour-

son, etc., fut en 1691 cornette dans la Mestre de camp générale des dragons; et ayant quitté le service, il épousa le 15 mai 1697 Marguerite-Renée Mangon, fille de Bernardin Mangon, sieur des Marais et du Coudray, seigneur et patron de Nacqueville et Foucarville. Il mourut en 1728 et fut inhumé en l'église d'Agneaux, dans le caveau de ses ancêtres, laissant un fils unique qui suit.

XII. Jean-Jacques-René, marquis de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux, etc., né le 4 juillet 1704, reçu page de la petite écurie du roi en 1720, épousa : 1° en 1728 Catherine-Jacques de Fontenay, fille d'un conseiller au parlement; 2° Eustache-Emilie de Gencian; il mourut en 1763. Du premier lit étaient issus :

1° Jean-Jacques-René, qui a continué la branche aînée;
2° Antoine, auteur de la branche cadette;
3° Angélique-Catherine, mariée le 29 janvier 1770 à Jean-Baptiste, comte de Vissec de Latude, capitaine aux dragons d'Orléans.

XIII. Jean-Jacques-René, marquis de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux, Gouvets, Saint-Gilles, Saint-Ebremond, etc., chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie au régiment d'Orléans, né le 8 mars 1730, épousa le 4 avril 1774, par contrat signé du roi Louis XV et de la famille royale, Louise-Françoise de Pestalozzy, fille du marquis de Pestalozzy, lieutenant général des armées du roi, et de Gabrielle-Marguerite Houy de Cheveru, dont il eut :

1° Hippolyte-Jean-Jacques-René, qui suit;
2° César-Louis de Sainte-Marie, né le 25 octobre 1776, reçu chevalier de Malte de minorité en décembre 1776, guillotiné révolutionnairement en 1794;
3° Auguste-François, auteur du rameau puîné, rapporté plus loin.

XIV. *Hippolyte*-Jean-Jacques-René, marquis de Sainte-Marie d'Agneaux, né le 1er janvier 1775, émigra en 1792, servit avec distinction dans l'armée de Condé et eut à vingt-quatre ans le grade de major de cavalerie. Il rentra en France en 1799 et fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1817, puis sous-préfet de Pontaudemer. Ayant donné sa démission en juillet 1830, il se retira à son château d'Agneaux, où il se livra à des études historiques sur les

familles anglo-françaises et fit de profondes recherches sur le *Domesday Book*. Il était membre de la Société des antiquaires de Normandie et de plusieurs autres Sociétés savantes françaises et étrangères. Il est décédé le 5 mars 1843 et avait épousé le 25 août 1803 Louise-Aglaé de Lauris, dame de l'ordre de Thérèse de Bavière, décédée en 1834, fille du marquis de Lauris, chevalier de Saint-Louis, ancien colonel de cavalerie, et de N... de Porlier de Rubelle, dont il a eu :

1° Edgard de Sainte-Marie, mort en 1826, à l'âge de dix-neuf ans;

2° *Théobald*-René, qui suit;

3° Anna-*Louise* de Sainte-Marie, dame de l'ordre royal de Thérèse, née en 1813, décédée en février 1830.

XV. Chef actuel : *Théobald*-René, marquis de Sainte-Marie d'Agneaux, chef actuel du nom et des armes, né en 1809, marié en 1840 à Marie-Esther de Carbonnel, dame de l'ordre royal de Thérèse, fille du baron de Carbonnel, chevalier de Saint-Louis, de la famille de Carbonnel de Canisy, et de Blanche de Bilheust, dont il a eu :

1° *Georges*-Ulric de Sainte-Marie d'Agneaux, né en 1844;

2° *Robert*-Hervé-Marie, né le 17 septembre 1847, décédé le 17 août 1858.

RAMEAU PUÎNÉ.

XIV. *Auguste*-François, comte de Sainte-Marie d'Agneaux, oncle du chef actuel, né le 6 novembre 1779, a épousé N... de Cornette de Saint-Cyr, dont il a eu :

Ulric de Sainte-Marie, né en 1808, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Grégoire le Grand et chevalier de l'ordre de Pie IX, qui, chef de bataillon du 36e de ligne au siége de Rome en 1849, s'empara du bastion n° 6 et entra un des premiers dans la ville. Il fut nommé après cette campagne lieutenant-colonel du 57e de ligne, puis colonel du 22e, et mourut du choléra au commencement de la campagne de Crimée en juillet 1854. Le souverain pontife, qui l'honorait d'une affection toute particulière, avait obtenu que le séjour de son bataillon, en 1850, fût prolongé.

BRANCHE CADETTE.

XIII. Antoine, comte de Sainte-Marie, seigneur de Pontillault, grand-oncle du chef actuel, chevalier de Saint-Louis, capitaine aux gardes-françaises, puis maréchal de camp, épousa Adélaïde-Elisabeth de Fiennes le Carlier de Trosly, dont il eut :

1° Philippe-Louis, qui suit;

2° Antoinette-Adélaïde-Émilie, née le 17 juillet 1785, mariée au comte de Costa;

3° Aglaé-Angélique-Antoinette, née le 8 mars 1791, mariée au comte de Blou.

XIV. *Philippe*-Louis, comte de Sainte-Marie, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, etc., colonel du 1er des cuirassiers de la Reine, démissionnaire en 1830, né le 5 février 1787, épousa par contrat signé du roi Charles X et de la famille royale, Henriette d'Estampes, fille du marquis d'Estampes, et arrière-petite-fille du maréchal d'Estampes, marquis de la Ferté-Imbault, veuve 15 janvier 1857. Il a eu de ce mariage :

1° Ambroise-Maxime-Paul-*Robert*, comte de Sainte-Marie, capitaine d'état-major, marié le 30 juillet 1857 à Eudoxie Leviconte de Blangy, fille du marquis de Blangy;

2° Adolphe de Sainte-Marie, officier de cavalerie;

3° Roger de Sainte-Marie;

4° Thérèse de Sainte-Marie, mariée au comte de Gaigneron;

5° Mathilde de Sainte-Marie, mariée à son cousin François-Auguste-Hector, comte d'Estampes, colonel du 3e dragons;

6° Louise de Sainte-Marie.

Armes : *écartelé d'or et d'azur* (voyez pl. AM). — Supports : deux lions. — Couronne de marquis. — Devise : Fidelis, fortisque simul.

Les cadets ont quelquefois brisé leurs armes, en chargeant les 1er et 4e quartiers d'un *croissant de gueules*.

LE SAULNIER.

La famille le Saulnier, dont le nom s'est écrit aussi Saulnier et Saunier, paraît être originaire de la paroisse de Ruca, dans l'ancien comté de Matignon, en Bretagne, où on la retrouve de toute ancienneté. Elle s'est divisée en plusieurs branches, dont deux, celles de la Cour et de Saint-Jouan, subsistent encore.

Elle a contracté des alliances avec les familles de Bréhan, Allain, Odio, Trahouës, Robert, Courson de Liscineu, Bruté, la Roche le Nepvou, Rouxel, Thémoy de la Cour, de Kermellec, Suasse de Kervégant, Ohier, Fichet des Grèves, Fabry, Ruault de la Tribonnière, Ruellan du Créhu, Grivel, etc., etc.

Berthin Saunier ou le Saulnier fut témoin en 1206 de la fondation de l'église collégiale de la Guerche. (D. Morice, *Preuves de l'Histoire de Bretagne*, t. Ier, p. 806.)

Alain le Saulnier signa au testament d'Olivier de Clisson, du 6 février 1406 (D. Lobineau, *Preuves*, t. II, p. 827); et Petit Jehan le Saulnier comparut à la montre faite à Arras, sous la charge de Jehan de Karquelenant, chevalier, le 4 mars 1489. (D. Morice, t. III, p. 634.)

La filiation commence à Gabriel, qui suit.

I. Gabriel le Saulnier est compris dans le dénombrement ou l'enquête des possesseurs de fiefs nobles de l'évêché de Saint-Brieuc, en 1427. (Orig. à la bibliothèque de Saint-Brieuc.) Il eut pour fils :

1° Jehan, qui suit;

2° Eustache le Saulnier, qui comparut avec son frère à la revue des gentilshommes, passée à Moncontour en 1469, armé d'une brigandine, épée, salade, dague et vouge. (Montre et revue des nobles de l'évêché de Saint-Brieuc en 1469; Biblioth. de Saint-Brieuc.)

II. Jehan Saunier ou le Saulnier, sieur de Calibray, paroisse d'Hénanbihen, est cité parmi les nobles de l'évêché de Saint-Brieuc à la réformation de 1448 (anciennes réformations). Il comparut avec son frère nommé ci-dessus, armé comme lui, à la montre faite à Moncontour, en 1469. Jehan le Saulnier est aussi mentionné parmi les seigneurs

bretons qui, s'étant ligués contre Landoys, argentier du duc de Bretagne, et s'étant renfermés dans Ancenis, furent déclarés rebelles et virent leurs biens confisqués par lettres patentes du duc du 21 mai 1484. (D. Morice, t. III, p, 434 et 436, et D. Lobineau, t. II, p. 1411.) Il fut père de Barthélemy, qui suit.

III. Barthélemy le Saulnier, sieur de Calibray, épousa Isabeau de Bréhan, fille de Jean de Bréhan et de Marie de la Mothe, et partagea noblement, comme mari de ladite Isabeau, avec ses beaux-frères Bertrand de Bréhan et Guillaume le Pugneix, époux de Jeanne de Bréhan, en date du 8 mars 1539. (Réformation de la noblesse de Bretagne, 1668; Maintenue de noblesse de le Pugneix.)

IV. Bertrand le Saulnier, fils de Barthélemy qui précède, vint se fixer, vers 1580, à Port-Martin, paroisse de Plérin, près Saint-Brieuc, et fut père d'Ollivier, qui suit.

V. Ollivier le Saulnier épousa Françoise Allain, dont il eut, entre autres enfants, Yves-Bertrand, qui a continué la descendance.

VI. Yves-Bertrand le Saulnier, sieur des Tertres, épousa Marie Odio, et laissa de cette union Bonaventure, dont l'article suit :

VII. Bonaventure le Saulnier, sieur des Tertres, officier du roi, contracta mariage avec Elisabeth Trahouës, dont il eut :

1° François, qui suit;
2° Barbe-Marie le Saulnier, mariée à Olivier-Marie de Courson de Liscineu.

VIII. François le Saulnier, sieur du Vauhello, épousa Yvonne Robert, que le rendit père de :

1° Augustin le Saulnier de Vauhello, décédé sans alliance;
2° Bonaventure-Yves-Xavier, qui suit;
3° Pierre le Saulnier, auteur de la branche de Saint-Jouan, rapportée plus loin;
4° François le Saulnier de la Hautière, marié à Marianne la Roche-le-Nepvou.

IX. Bonaventure-Yves-Xavier le Saulnier, sieur du Vauhello, se maria à Mathurine-Florianne-Emilie Themoy de la Cour, fille unique de Jean-Louis Themoy, sieur de la Cour, et de Florianne le Pugneix de la Chesnays [1], dont il eut :

1° Bonaventure-François-René, qui suit;

2° Hippolyte le Saulnier de Vauhello, né à Saint-Brieuc le 1er mai 1796, capitaine de vaisseau, commandeur de la Légion d'honneur, l'un de nos hydrographes les plus distingués, mort sans alliance le 11 juillet 1858;

3° Flore le Saulnier de Vauhello, mariée à Joseph Ruault de la Tribonnière, décédée.

X. Bonaventure-François-René le Saulnier de la Cour, né à Saint-Brieuc le 17 avril 1788, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, marié, le 27 juin 1820, à Marie-Suzanne-Thérèse Fabry, veuve le 13 novembre 1825, a laissé de cette union :

1° Bonaventure-Marie, qui suit;

2° Marie-Thérèse-Joséphine le Saulnier de la Cour, mariée à Édouard Ruellan du Créhu.

XI. Bonaventure-Marie le Saulnier de la Cour, capitaine de frégate, chevalier de la Légion d'honneur, épousa, le 23 août 1854, Marie-Amélie-Frédérica Grivel, fille du vice-amiral baron Grivel, ancien pair de France, sénateur et grand-croix de la Légion d'honneur. De cette union sont issues :

1° Jeanne-Marie-Anne le Saulnier de la Cour, née le 8 juin 1855;

2° Marie-Suzanne-Louise le Saulnier de la Cour, née le 6 avril 1858.

[1] La maison le Pugneix de la Chesnays a été maintenue, lors de la réformation de Bretagne de 1668, dans sa noblesse d'ancienne extraction, sur preuves établissant sept générations. Elle s'était alliée à celles de Rogon du Boisrogon, de la Villemarie, de Brehan de la Villebatte, Cavel de la Vallée, Ernault de Roquencourt, de Visdelou, de la Motterouge, Denis de la Villegourhaut, le Breton de la Hingandays, Henri de la Fontainebouché. Cette maison s'étant éteinte, la branche des le Saulnier de la Cour, qui en descendent par les femmes, a écartelé de ses armes.

BRANCHE DE SAINT-JOUAN.

IX. Pierre le Saulnier, sieur de Saint-Jouan, fils de François le Saulnier de Vauhello et d'Yvonne Robert, épousa Appoline Rouxel, dont il eut :

1° Jean-François-Augustin, qui suit;

2° Julien le Saulnier de la Saudrays, qui, de son union avec Victoire Ohier, laissa : Appoline le Saulnier de la Saudrays, née à Saint-Brieuc le 21 novembre 1801, mariée à Pierre Legué;

3° Appoline le Saulnier, mariée à Jean-Joseph-Marie Suasse de Kervegant;

4° Thérèse le Saulnier, mariée à Jean-Marie-Yves de Kermellec, dont trois filles.

X. Jean-François-Augustin le Saulnier. sieur de Saint-Jouan, né en 1764, épousa, en 1784, Félicité-Pétronille Fichet des Grèves; leurs enfants furent :

1° François le Saulnier de Saint-Jouan, né en 1784, chevalier de la Légion d'honneur, président du conseil général des Côtes-du-Nord, décédé sans postérité;

2° Julien, qui suit;

3° Louis le Saulnier de Saint-Jouan, né en 1791, décédé sans alliance;

4° Félicité le Saulnier de Saint-Jouan, née en 1786, mariée à Bonaventure le Saulnier de la Hautière.

XI. Julien le Saulnier de Saint-Jouan, né à Saint-Brieuc, en 1789, a épousé, en 1819, Amélie Fontan. De cette union sont issus :

1° François le Saulnier de Saint-Jouan, né le 1er février 1822;

2° Jules le Saulnier de Saint-Jouan, né en 1833;

3° Amélie le Saulnier de Saint-Jouan.

Armes : *écartelé, aux 1er et 4e d'azur, à trois poissons d'or*, qui est le Saulnier; *aux 2e et 3e d'or, au porc-épic de sable*, qui est le Pugneix. (Voyez pl. AN.) — Couronne de marquis. — Tenants : *deux sirènes*. — La branche de Saint-Jouan porte les armes pleines des le Saulnier.

SIMIANE.



La première maison de Simiane, qui tenait son nom d'une seigneurie du comté de Forcalquier, s'éteignit au commencement du XIIe siècle. Sancie ou Sance de Simiane, fille unique et héritière du dernier rejeton de cette souche, épousa Raimbaut d'Agoult, mort en 1113, dont elle eut deux fils : 1° Guirand, l'aîné, qui releva le nom et les armes de sa mère (les armoiries de Simiane étaient alors : *d'azur, au bélier d'or ;* elles furent changées vers l'an 1300 contre celles qu'ils portèrent depuis cette époque : *d'or, semé de tours et de fleurs de lis d'azur*) ; 2° Bertrand Raimbaut, qui continua la maison d'Agoult, dont celle de Pontevès n'est qu'une branche cadette. (P. Anselme, t. II, p. 238.)

La descendance de Guirand de Simiane forma diverses branches qui se répandirent en Dauphiné, en Piémont et au comtat Venaissin. Elle a produit trois chevaliers des ordres du roi, plusieurs officiers généraux au service de France et de Savoie, des hommes illustres dans les armes, la magistrature et le clergé, dont un, Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, fut évêque et duc de Langres, pair de France, de 1671 à 1695 ; un autre, Clément-Ignace-Joseph de Simiane, fut évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de 1717 à 1743.

Bertrand Raimbaut de Simiane, baron de Gordes, lieutenant général au gouvernement de Dauphiné, compagnon d'armes de Bayard, se distingua à la défense de Mézières en 1521. Guillaume de Simiane, chevalier des ordres du roi et capitaine des gardes du corps de la compagnie écossaise, obtint en février 1615 l'érection en marquisat de la seigneurie de Gordes, possédée par sa maison dès le XIIe siècle. François de Simiane, marquis de Gordes, son fils, fut aussi chevalier du Saint-Esprit et capitaine des gardes. La terre de Colongue, située entre Aix et Marseille, fut érigée en marquisat sous le nom de *Simiane-lez-Aix*, au mois de mars 1684, en faveur de Jean de Simiane, président au parlement d'Aix.

La maison de Simiane s'est divisée en beaucoup de branches. L'aînée s'éteignit avec Jacques de Simiane, qui épousa, en 1682, Anne de Simiane, sa cousine, fille d'Edme-Claude de Simiane, comte de Moncha, et d'Anne-Claude-Renée de Ligniville. Sa veuve fit donation de tous ses

biens à Jacques de Tournon, son neveu, à condition par lui de porter le nom de Simiane conjointement avec celui de Tournon, et d'écarteler des armes des deux maisons. Trois branches existaient encore au commencement du siècle dernier, et leur filiation avait été donnée par le P. Anselme (tome II) jusqu'en 1730, par d'Artefeuille (*Nobiliaire de Provence*, tomes II et III) jusqu'en 1783. Voici les derniers degrés de chacune.

I. La branche d'*Esparron* était représentée par deux frères, petits-fils de Louis de Simiane, créé marquis d'Esparron par lettres patentes du mois de juin 1651. — A. Louis de Simiane, marquis d'Esparron, lieutenant général au gouvernement de Provence en 1715, qui avait épousé en 1695 Pauline d'Adhémar de Grignan, fille du comte de Grignan, et de Françoise-Marguerite de Sévigné, dont la mère était l'illustre marquise de Sévigné (voyez *Grignan* et *Sévigné*, *Annuaire* de 1859); il mourut le 23 février 1718, ne laissant que trois filles : 1° Anne de Simiane, religieuse bénédictine; 2° Sophie de Simiane qui, mariée en juin 1723 au marquis de Villeneuve-Vence; 3° Julie de Simiane, mariée à Jean-Baptiste de Castellane. — B. François de Simiane, né en 1674, qui entra au service en 1683, fit avec distinction les dernières campagnes de Louis XIV, fut blessé à Ramillies en 1706, créé brigadier des armées du roi en 1719 et mourut sans alliance le 1er décembre 1734, laissant pour légataire universel Antoine-Charles-Augustin de Simiane, neveu de l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, et marié, 1° à Anne-Marie Turpin de Sanzai, dont il n'eut pas de postérité; 2° à Marie-Louise de Saint-Quentin, comtesse de Blet, dont il eut : 1° Alexis-Charles-Alexandre, marquis de Simiane; 2° Louis-Joseph, comte de Simiane, derniers représentants de leur branche.

II. La branche de *Simiane-la-Coste* eut pour dernier rejeton mâle Charles de Simiane, fils de *François*-Louis-Hector de Simiane et de Marie-Esther de Seveyrac, mestre de camp en second du régiment du Limousin, gentilhomme d'honneur de *Monsieur* (Louis XVIII), lieutenant de roi en Saintonge, marquis de Miremont, baron d'Ollé, décédé le 28 février 1787. Il avait épousé en 1777 Diane-Adélaïde de Damas, sœur du duc Charles de Damas, dont il n'eut pas de postérité. Par testament olographe du 20 novembre 1784, il avait institué pour héritier son cousin Toussaint-Alexandre-Henri-François-Joseph-Joachim, marquis de Simiane-lez-Aix, rapporté plus loin.

III. La branche de *Simiane-lez-Aix* était représentée par Claude-François-Léon, marquis de Simiane-lez-Aix, décédé en 1782, fils de Joseph-de-Simiane et de Marguerite de Valbelle (et non fils, comme le dit d'Artefeuille, tome III, p. 331, de Jean de Simiane et de Jeanne de Porcellets), épousa, par contrat du 15 juillet 1776, rédigé en acte public le 18 mars 1789 par Bon, notaire à Simiane, Anne-Émilie de Félix d'Olières, fille de Philippe-Louis de Félix d'Olières et de Madeleine de Tressemanes, sa seconde femme. Il laissa de son mariage : 1° Toussaint-Alexandre-*Henri*-François-Joseph-Joachim, marquis de Simiane-lez-Aix, né en 1782, institué héritier de son cousin le marquis de Simiane-la-Coste et décédé sans alliance, en minorité; 2° Pauline de Simiane, morte sans alliance, qui institua pour légataire universelle sa mère, la marquise de Simiane, née de Félix d'Olières, et lui transporta ainsi tous les biens de sa branche. Cette dernière laissa pour héritier son petit-neveu Jean-Paul de Tressemanes-Brunet, fils de Louis-Raymond-Désiré de Tressemanes et de Pauline-Françoise d'Ainezy-Montpezat, qui releva alors le titre et le nom de marquis de Simiane-lez-Aix.

La maison de Simiane a contracté des alliances avec celles d'Alleman, Ancezune, Arpajon, Blacas, Brancas, Castellane, Chambaran, Escoubleau de Sourdis, Forbin, Grimaldi, Ligniville, Pontevès, Porcellets, Portes, Sabran, Villeneuve, Vintimille, etc.

ARMES : *d'or, semé de tours et de fleurs de lis d'azur.* (Voyez pl. AM.) — Couronne de marquis. — Devise : SUSTENTANT LILIA TURRES.

VERTHAMON.

La maison de Verthamon est originaire du Limousin, où existent deux terres de ce nom; elle a formé plusieurs branches qui se sont illustrées particulièrement dans la magistrature.

Cette maison a donné des conseillers et des présidents aux parlements de Paris et de Bordeaux, un grand nombre de maîtres des requêtes, de conseillers d'État et d'intendants de justice. Un d'eux, nommé lieutenant du roi et intendant de la province de Guyenne en 1630, se porta

sur Périgueux, en 1635, pendant l'absence et à la prière du duc d'Espernon; et il parvint par son courage à maîtriser l'insurrection et à faire rentrer la ville dans son devoir (*Histoire de la vie du duc d'Espernon*, par M. Girard, MDCCXXX).

Elle a donné aussi des trésoriers de France, un premier président au grand conseil, un commandeur des ordres du roi, des colonels au régiment de Verthamon, des chevaliers de Malte, des abbesses de plusieurs couvents, des évêques aux églises de Pamiers, Conserans, Luçon et Montauban.

Michel et Pascal de Verthamon étaient (d'après les *Registres consulaires*) consuls du pays Limosin en 1367. La filiation est suivie depuis le commencement du quinzième siècle.

Cette famille ayant formé plusieurs branches, l'une d'elles resta en Limousin; l'aînée, celle des marquis de Manœvre et de Bréau alla s'établir à Paris; celle des comtes de Villemenon et de la Ville-aux-Clercs en Orléanais; celle des marquis de Bussière et de Lavau en Poitou; celle des seigneurs de Villenove passa en Espagne; la seule branche existante aujourd'hui, celle des barons de Chalucet, seigneurs d'Ambloy, marquis de Tercis et de Verthamon, s'établit en Guyenne.

La maison de Verthamon a contracté des alliances avec celles : d'Aubusson, des Aigues, d'Augeard, d'Aligre, d'Alleray, Boucher d'Orçay, Bignon, de Balthasar, de Brétinauld-Saint-Surin, des Cars, de Campos, de Cossé-Brissac, de Constantin, de Couhé-Lusignan, d'Escars, Lefèvre d'Eaubonne, Lefèvre de Caumartin, de Foucaud d'Aure, de Guillaume, de Goury, de Gascq, de Gères de Loupes, de Gères-Vaquey, Lamy de Montvailler, de Lambertie, de Lescours de Vauvadour, de Martin, de Marcellus, de Mesplez, de Mons de Dunes, de Pechpeirou-Comminges, de Pardaillan-Bellegarde, du Périer de Larsan, de Piis (Pins), de Roffignac, de Royère, de Ségur-Cabanac, de Versoris, de Romanet, du Val, etc.

Chef actuel : Martial-Edmond-*Maurice*, marquis de Verthamon, né en 1804, marié en 1828 à Marie-Jacquette-*Amélie* de Piis (Pins), dont :

1° Martial-Marie-Louis-*Henri* de Verthamon, né en 1833;

2° Martial-Marie-Gabriel-*Déodat* de Verthamon, né en 1837;

3° Martial-Prosper-François-*Arthur* de Verthamon, né en 1838;

4° Martial-Marie-Michel-*Odon* de Verthamon, né en 1843;

5° Marie-*Alix* de Verthamon, née en 1829, mariée en 1850 au baron de Brétinauld-Saint-Surin;

6° Marie-*Hermine* de Verthamon, née en 1831, mariée en 1852 au vicomte de Gères-Vaquey, décédée en 1858;

7° Louise-Amélie-*Marie* de Verthamon, née en 1834, et mariée en 1857 au baron de Royère.

Frère et sœurs du marquis.

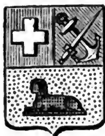
I. Marie-Hilaire-Henri, comte de Verthamon d'Ambloy, né en 1814.

II. Eudoxie de Verthamon, née en 1806, veuve en 1849 du vicomte de Marcellus.

III. Félicie de Verthamon, née en 1810, mariée en 1835 au comte de Foucaud d'Aure.

ARMES : *écartelé, au 1er de gueules, au lion passant* (ou léopardé) *d'or; aux 2 et 3, cinq points d'or, équipolés à quatre d'azur; au 4e de gueules plein* (voyez pl. AM). — Couronne de marquis. — Supports : deux lions. — Devise : FAYS QUE DOYS, ADVIENNE QUE POURRA.

PELLEPORT.



Pierre, vicomte et baron de Pelleport, né à Montrejeau le 26 octobre 1773, décédé à Bordeaux le 15 décembre 1855, s'enrôla comme volontaire le 22 juin 1793, et s'éleva par tous les grades (sans quitter son régiment, 18e de ligne) à celui de colonel en 1809. Il fut nommé général de brigade en 1813, lieutenant général en 1823, pair de France le 25 décembre 1841. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de la barrière de l'Étoile. Commandeur de Saint-Louis, grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Ferdinand (4e classe), de la Couronne de fer et de la Réunion, il comptait soixante-deux ans de services militaires, vingt-cinq ans de services civils (Bordeaux), vingt campagnes, dix-sept blessures, et avait assisté à plus de cent combats (Roussillon, Italie, Egypte, Grande armée, Russie, France et Espagne); il avait fait partie du conseil supérieur de la guerre et avait été commandant supérieur de la garde nationale de Bor-

deaux et président des administrations charitables de cette ville. En parlant du général de Pelleport, M. Sainte-Beuve a dit dans le *Moniteur* : « *Le général Pelleport appartient à cette classe de guerrièrs avant tout honnête, intègre, scrupuleuse autant qu'intrépide, s'effaçant partout hormis lorsqu'on est au feu.*

Créé baron de l'Empire le 25 août 1809, avec dotation et institution de majorat en Westphalie, il fut confirmé dans ce titre par le roi le 26 octobre 1816; puis il reçut celui de vicomte héréditaire le 17 août 1823.

Le général a laissé des mémoires très-estimés (deux volumes avec planches et cartes; chez Didier, libraire, 35, quai des Grands-Augustins) sur lesquels on peut consulter l'article du *Moniteur* dû à la plume de M. Sainte-Beuve. Leur publication a donné lieu à un procès, qui a été intenté par la famille du général à M. Rapetti, un des rédacteurs du *Moniteur* (Semaine judiciaire, 1858), et dans lequel il a été reconnu que les inductions du sieur Rapetti *n'avaient ni le sens ni la portée qu'il avait voulu leur attribuer;* on l'a en outre condamné aux dépens en ordonnant l'insertion du jugement au *Moniteur* et dans un journal de Bordeaux (tribunal de la Seine, première chambre, 26 novembre 1858.)

La famille de Pelleport a encore fourni au pays six autres officiers, dont un, après une carrière brillante dans la marine, est décédé en 1827. Elle est aujourd'hui représentée par Pierre-Jean-Jacques-Charles de Pelleport, baron et vicomte de Pelleport, baron de l'Empire, ancien sous-préfet, membre du conseil d'arrondissement de Bordeaux, administrateur du bureau central de bienfaisance, président de la société des Steeple-chases bordelais, éditeur des Mémoires de son père, né à Bordeaux le 17 décembre 1827, marié le 20 mars 1855 a Marie Duvignau, dont il a : Pierre-Eymeric de Pelleport, né le 26 juin 1856 (résidence : Bordeaux et Lamothe-Montravel; Dordogne.)

ARMES : *coupé, au 1er de gueules, à la croix alaisée d'argent, parti de sinople, à une ancre en bande et une épée en barre, posée en sautoir d'argent; l'épée montée d'or; au 2e d'or, au sphinx de sable.* — Devise : NON ÆRE, SED ÆRE.

BERNON.



Pour le Précis historique, voyez les Annuaires de 1854, page 258; et de 1856, page 272. Cette ancienne famille, originaire de Bourgogne, où est situé le château de son nom, passa en Bretagne vers l'an 1338 et forma plusieurs branches, dont une s'établit en Poitou et donna des officiers supérieurs, des chevaliers de Saint-Louis, etc. Elle était représentée, à la fin du XVIIe siècle, par Charles de Bernon, baron de Lisleau, décédé chef d'escadre à Rochefort, en 1718. Un de ses cousins, Jacob de Bernon, fils de Daniel de Bernon et de Madeleine Bouchet, était officier du génie et protestant aussi zélé que Benjamin de Bernon, seigneur de la Guillemandière, le compagnon d'armes de Henri IV. Il s'embarqua à la Rochelle en 1654, et passa en Suède au service de Gustave-Adolphe. Ayant été forcé par ses blessures de quitter la carrière des armes, il se retira en Poméranie, où il épousa Jeanne Grunfeld, riche héritière du pays, dont il n'eut point de postérité. On lui a attribué la construction ou la restauration du château de Bernon, que le roi de Prusse a donné à Thérèse Elssler, mariée morganatiquement au prince Adalbert de Prusse.

Fortuné-Henri-Charles, baron de Bernon, chef actuel de sa maison, imitant l'exemple du baron de Lisleau, qui avait versé 300 livres dans les caisses de l'Etat, épuisées par les dernières guerres de Louis XIV, offrit, en 1817, d'abandonner un douzième de sa solde d'officier supérieur commandant la ville de Briançon, jusqu'à l'entière évacuation des armées étrangères. Le ministre de la guerre accepta ce don, auquel le baron ajouta celui de 50 francs, pris annuellement sur le premier trimestre de sa solde, en faveur des chevaliers de Saint-Louis, pauvres, blessés ou infirmes. La campagne d'Italie, au printemps dernier, ouvrait une nouvelle carrière au patriotisme. Le baron de Bernon s'est empressé, avant la paix si imprévue de Villafranca, d'offrir l'abandon d'un trimestre de sa pension tant que la guerre durerait, et versa une somme de 220 fr. en faveur des blessés de l'armée d'Italie, dont son âge ne lui permettait plus de partager les fatigues et les dangers.

Chef actuel : Fortuné-**Henri-Charles, baron de Bernon de la Guillemandière, officier supérieur en retraite, chevalier**

de Saint-Louis, né 8 juillet 1775, marié 30 août 1807 à Agathe Pitatouin de la Coste, dont :

1° Ange-Armand-*Paul*-Servant-Dieudonné de Bernon, né le 1er octobre 1822 au château de la Guillemandière (Vendée), marié 15 mai 1850 à *Blanche* de Bannans, fille du comte de Bannans, ancien officier supérieur aux gardes du corps, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, et de la marquise de Montagnac, dont :

a. *Sigismond*-Joseph-Marie, né à Orléans 19 août 1855.

b. *Joseph* de Bernon, né à Orléans 4 octobre 1858.

c. *Paule* de Bernon, née à Orléans 15 juillet 1851.

d. *Blanche* de Bernon, née en 1853.

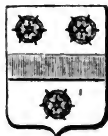
2° *Clémentine*-Honorée de Bernon, née 22 décembre 1809, ancienne élève de la maison royale de Saint-Denis, sans alliance.

3° *Thaïs* de Bernon, née 30 mai 1811, mariée en 1837 au vicomte *Léopold* de Marcé, dont postérité.

4° *Agathe*-Louise-Stéphanie de Bernon, née 27 mai 1814, mariée en 1844 au chevalier de la Tribouille, dont postérité.

ARMES : *d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules*. — Supports : deux ours. — Devise : VIRTUTEM A STIRPE TRAHO; en français : JE TIRE MA FORCE DE MON SANG.

MOUILLEBERT.



Tous les titres originaux qui nous ont servi à dresser la courte notice de la famille de Mouillebert, publiée dans l'Annuaire de 1859, écrivent indifféremment, jusqu'en 1558, de *Moillebert* et de *Mouillebert*, son nom patronymique. Ce changement d'orthographe n'est pas rare, et l'on en retrouve un exemple presque identique pour la maison de la Trémoille ou la Trémouille, de la même province.

Dans un manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, inscrit au catalogue à la section de la jurisprudence nº 110, sous le titre de : Extrait d'un registre de la chambre des comptes sur les fiefs du Poitou, on trouve,

au folio 58, un hommage rendu le 5 novembre de l'an 1408, au prince Jean, duc de Berry et comte de Poitou, du fief de la Cousse, mouvant de Saint-Maixent, fief qui anciennement avait appartenu à feu Geoffroy Mouilhebert, etc., etc., dont le nom est ainsi orthographié.

La famille de Mouillebert timbrait autrefois ses armes d'un casque à cinq grilles, taré de profil, avec un lion issant pour cimier. Plus tard, soit en vertu d'une concession spéciale, soit par le fait d'une tolérance généralement admise, le casque fut remplacé par une couronne de marquis, toujours avec un lion issant pour cimier, deux lions pour supports, et la devise : Armis protegam.

Ces armes se retrouvaient au-dessus de deux épitaphes; l'une du 2 août 1525, placée au principal mur de l'épître de l'église de Sérigné, près Fontenay-le-Comte, et ainsi conçue : « Ci-gît le corps de noble, haute et puissante » damoiselle Gionne-Éléonore de Mouillebert, etc...; » et l'autre, en date du 6 juillet 1763, placée au principal mur de l'épître du chœur de l'église paroissiale de la Chapelle-au-Lys (Vendée), où il était dit que messire haut et puissant chevalier de Mouillebert fut le seigneur de ladite église, etc. (Transcrite et vidimée par Grégoire, notaire, et contrôlée à la Châtaigneraye le 25 mars 1785; signé Juault de la Brosse).

La famille de Mouillebert a contracté diverses alliances avec les familles du Fou, du Couldray, Moïel, Saumureau, du Plessis-Bihémond, de Lassy, Gazeau de la Reblaizière, Prévost, Goulard, Allard de la Bodrillatière, Rabasteau, Vigoureux de la Boissellerie, du Bouchet, de Lestoile, de Brémond, Maquin de Ferbouillant, Marchand de la Muletière, de Villedon, Babin de Belmont, Brunet de Montreuil de la Socelière, de Mauras, de Hillerin, de Verteuil, Ferey de Rosingat, Baudry d'Asson, d'Aitz de Mesmy de la Villedieu, etc., etc.

Elle est aujourd'hui représentée par les deux frères : 1° Alexandre-Ferdinand de Mouillebert, marié en 1843 à Léontine Desvantes; 2° Marie-Armand-Eugène de Mouillebert, qui épousa en 1841 Clémence des Roches de Chassay, dont un fils, Louis-Eugène-Hugues de Mouillebert, né en 1845.

Armes : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois roses du même.* — Couronne de marquis. — Cimier : un lion issant. — Supports : deux lions. — Devise : Armis protegam.





Bourbel.



Bellier.



Chapelle.



Deux.



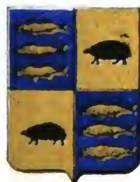
Fontenay.



Sambel.



La Porte.



Le Saulnier.



Nicolazo.



Kagen de Bange.



Ranst.



Séverac.

Imp. E. et D. Kaeppelin, Quai Voltaire, 17, Paris.

PRINCIPALES ALLIANCES

DE LA NOBLESSE.

On a conservé dans cette liste et dans les deux suivantes les dénominations et les titres portés dans les *billets de part*, toutes les fois qu'un contrôle certain n'a pu être fait sur actes authentiques.

Les articles qui renferment les noms et prénoms des parents des époux ont été pris sur les actes fournis à la mairie, et quand il y a deux dates ce sont celles des publications de bans.

1856.

Septembre. — M. Isidore d'*Athénosy* avec Mlle Clémentine du *Laurens d'Oiselay*, nièce par sa mère du dernier duc de *Crillon-Mahon*, à Avignon.

1858.

5 mai. — M. Ludovic-Aimé-Victor de *Richoufftz de Manin*, fils de Frédéric-François de Richoufftz, membre du conseil général du Nord, et d'Aimée-Charlotte-Henriette *Boullemort de Thienner*, avec Mlle Lelia-Marie-Herminie de *Coussemaker*, fille d'Edmond de Coussemaker, juge au tribunal civil de Lille.

20 juillet. — M. le vicomte Édouard de *Brandt de Galametz* avec Mlle de *Hau de Staplande*, à Amiens.

Août. — M. Henri-Gabriel d'*Orsanne*, capitaine de cavalerie, fils de Pierre-Philippe d'Orsanne et de Suzanne de *Maussabré*, avec Mlle Octavie *Dagneau de Richecourt*.

4 septembre. — M. Raoul-Tancrède-Samson de *Saint-Germain* avec Mlle Pélagie-Noémie *Lefèvre de Cheverus*, petite-nièce du cardinal, à Ernée (Mayenne).

15 septembre. — M. le comte Gérhard de *Doenhoff*, officier de la garde royale de Prusse, avec Mlle Antonine de *Klustine*, à Paris.

21 septembre. — M. Marie-Hippolyte-Alfred de *Grimaldi-Régusse*, fils de Marie-Charles-François-Xavier de Grimaldi, marquis de Régusse, et de Marie-Louise-Victorine *Barrigue de Fontainieu*, avec Mlle Maria *Chabert*, fille de Marie-Louis-Hippolyte Chabert et d'Angèle *Boissin*, à Marseille.

5 octobre. — M. le baron Just de *Malet* avec Mlle Marie de *Bouillé*, à Bordeaux.

1-8 novembre. — M. Adrien-Ernest de *Sachy*, fils de Charles-Adrien de Sachy et de Louise-Hélène *Foy*, avec Mlle Anne-Marie-Julie *Guiot*, à Paris. — M. Eugène-Auguste *Lecamus*, fils de Bon Lecamus, receveur général des Landes, et de Françoise-Élise *Léorat*, avec Mlle Anne-Gabrielle-Marguerite de *Wailly*, fille de Barthélemy-Alfred de Wailly et de Marie-Alexandrine-Louise *Poirson*. — M. Henri-Émile de *Germain*, fils d'Isidore-Émile, directeur des postes, et de Catherine-Jeanne de *Monglas*, avec Mlle Yolande-Delphine-Marie-Augustine de *Moustier*, fille d'Antoine-Louis-Marie, comte de Moustier, et d'Amélie-Marie de *Germain*, à Paris.

4 novembre. — M. Anatole-Jules-Marie *Chevallier de la Petite-Rivière*, capitaine d'infanterie, avec Mlle Marie *Hurtrel d'Arboval*, à Bois-Guilbert (Seine-Inférieure).

6 novembre. — M. le comte Henri-Charles-Marie de *Seguins-Pazzis*, fils de Xavier de Seguins-Pazzis, marquis d'Aubignan, et de la marquise, née Léonide *Fournier d'Armes*, avec Mlle Mathilde d'*Aubigny*, fille du marquis d'Aubigny, et de la marquise, née *Wittgenstein*, au château de Montvaillant (Saône-et-Loire).

8 novembre. — M. le comte Louis de *Bonnevie de Pogniat*, fils de feu Guillaume-Gilbert, comte de Bonnevie de Pogniat, chevalier de Saint-Louis, et de Henriette-Émilie de *Durat*, avec Mlle Marie-Hélène *Martha Becker de Mons*, fils de Félix-Victor Martha Becker, comte de Mons, et de Marie *Boudal de la Gardette*, au château de Mons (Puy-de-Dôme).

14-21 novembre. — M. de *Tulle*, comte de *Villefranche* avec Mlle d'*Estampes*, à Paris.

16 novembre. — M. le comte Stanislas de *Thieulloy* avec Mlle Mathilde de *Pracomtal*, au château de Bourberouge.

18 novembre. — M. Marie-Charles-Armand, comte de *Nettancourt-Vaubecourt*, avec Mlle Claire *Rogier*, à Paris.

24 novembre. — M. le comte de *Morgand de Frucourt* avec Mlle Henriette *Fitz-William*, à Paris.

25 novembre. — M. le baron *Ritter* avec Mlle Henriette *Potier de Baillivy*, belle-fille du général *Alexandre*, à Paris. — M. Félix de *Bournonville* avec Mlle Alix *des Sandrais*, à Verneuil.

Novembre. — M. Maximilien-Jules-Marie *Recamier*, fils de Joseph-Claude-Anthelme, baron Recamier, et de Jeanne-Adélaïde *Titon*, avec Mlle Louise-Gabrielle-Marie de *Roquefeuil*, fille d'Édouard-Jules-Félix de Roquefeuil et de Mélanie-Yvonne-Alexandrine du *Hamel de Brazais*, à Paris.

1er décembre. — M. Louis *de Loys*, juge d'instruction à Constantine, fils de Jean-Hilaire-Jérôme de Loys, chevalier

de Saint-Louis, et de Catherine-Françoise de *Provence*, avec Mlle Marie-Geneviève-Caroline de *Montigny*, fille de Louis-Edme, comte de Montigny, et d'Aglaé-Élisabeth de *Noireterre*, sa première femme, à Napoléon-Vendée.

7 décembre. — M. Léopold *Rousseau de Lafarge* avec Mlle Suzanne de *Melet*, fille de la baronne de Melet, née de *Boucher*, à Lestrac (Gironde).

9 décembre. — M. Jean-Louis *du Breton*, capitaine d'état-major, fils de Jean-Louis du Breton, général de brigade, et de Louise-Nathalie-Adèle *Flanquet de Franqueville*, et petit-fils du général du Breton, ancien pair de France, avec Mlle Ada *Hale*, fille de Jean-Charles Hale et de Henriette *Cardon*, à Boulogne-sur-mer.

11-18 décembre. — M. Louis-Antoine-Alphonse de *Perrinelle du May*, lieutenant de cavalerie, fils de Louis-Adolphe de Perrinelle du May, conseiller à la cour impériale de la Martinique, et d'Élisabeth-Alix de *Gaigneron*, sa femme, avec Mlle Louise-Charlotte-Léontine de *Boitouzet d'Ormenans*, fille d'Alphonse de Boitouzet, marquis d'Ormenans, et de Claude-Marie-Louise de *Terrier-Santans*, sa veuve, à Paris.

16 décembre. — M. Edmond de *Ayala Lezano* avec Mlle Berthe *Albrecht*, à Paris.

18 décembre. — M. Jules de *Longpré Fitz Gérald* avec Mlle Marie-Joséphine *Lapice de Bergondy*, à la Nouvelle-Orléans.

20 décembre. — M. Joseph-Marie-Pierre-Xavier *du Teil*, fils du baron du Teil et de la baronne, née de *Gestas*, sa veuve, avec Mlle Georgina-Sara *Nunès*, fille de Georges Nunès, ancien consul de France à Saint-Thomas, chevalier de la Légion d'honneur, et d'Elvira Nunès, sa femme, à Paris.

21 décembre. — M. Anselme-Louis-Marie de *Fontenay*, ingénieur, fils de Pierre-Louis-Antoine-Théodore, comte de Fontenay, et de Mélanie-Louise-Virginie de *Lestoile*, avec Mlle Marie-Berthe-Sidonie *Lafontan*, à Paris.

29 décembre. — M. François-Marie-Théodore de *Bèze*, sous-lieutenant de cuirassiers, fils de M. et de Mme de Bèze, née de *Larouzière*, avec Mlle Mathilde de la *Maisonneuve*, fille de M. et de Mme de la Maisonneuve, née de *Latane de Puyfoucaud*, à Dijon.

1859.

2 janvier. — M. Léon-Auguste *Claret de Fleurieu*, fils de feu Alphonse-Robert-Annibal Claret de Fleurieu, et de feue Claudine-Élisabeth *Chapperon de Milieu*, avec Mlle Joséphine-Thérèse de *Forton*, fille d'Agathe-Isidore, comte de Forton, et de Pauline-Françoise-Zélie *Durand*, à Montpellier.

9-16 janvier. — M. Auguste-Eugène-Alexandre de *Goddes*, comte de *Varennes*, fils d'Auguste-Adrien-Edmond de Goddes, marquis de Varennes, ancien maire de Coulommiers, et d'Anne-Denise-Henriette *Ménager*, avec Mlle Marie-Lucy d'*Angerville d'Auvrecher*, fille de Henri-Eugène, comte d'Angerville d'Auvrecher, et de Louise-Augustine-Esther *Subtil de Martinville*, à Martinville (Calvados). — M. Charles-François-Hippolyte de *Bremoy*, fils de François-Charles-Marie, ancien capitaine, et de feue Françoise-Marie-Michelle *Arzac*, avec Mlle Sophie-Olympe-Caroline *Magon de la Giclays*, fille majeure de Jacques-Michel-Daniel-Georges-Jean-Baptiste, capitaine en retraite, et de Marie-Augustine-Françoise *Lacour*, à Paris. — M. Théodore *Dorlodot des Essarts*, fils de Charles-François, général du génie, et d'Étienne-Marie d'*Arance de Navarro*, sa veuve, avec Mlle Marie-Louise-Marie-Alice *Marion Bussy*, fille d'Étienne-Gaspard, et de Charlotte-Éléonore *Le Clerc de Juvigny*, à Paris.

12 janvier. — M. Jules de *Beaucé* avec Mlle Alice *Duroy de Bruignac*, fille du baron Duroy de Bruignac, à Versailles.

16-23 janvier. — M. Paulin-Louis-Anatole de *Lander*, fils de Henri-Léopold-Antoine de Lander et de Jeanne-Mélanie *Robin*, sa femme, avec Mlle Jeanne-Marie-Victoire *Chaudru de Raynal*, fille de Paul Chaudru de Raynal et d'Alexandrine-Sophie-Colombe *Joubert*, sa veuve.

17 janvier. — M. Elzéart-Albert, baron de *Wangen*, comte de *Geroldseck*, fils d'Eugène, baron de Wangen, et de feue Joséphine-Henriette, baronne de *Mengin-Fondragon*, avec Mlle Jeanne-Alexandrine-Marie de *Badereau de Saint-Martin*, fille de Gustave-Louis-Eugène de Badereau de Saint-Martin et d'Alexandrine d'*Érard*, à Paris.

18 janvier. — M. le baron Judual *Saullay de l'Aistre*, fils d'un ancien sous-préfet, avec Mlle Léontine *Concedieu*, à Courbevoie. — M. Ernest de *Longueau Saint-Michel* avec Mlle Louise *Dulieu*, à Montfort-l'Amaury.

19 janvier. — M. le comte René de *Belleval* avec Mlle de *Septenville*, à Paris.

20 janvier. — M. Henri-Louis de *Faucigny*, prince de Lucinge, fils de Ferdinand de Faucigny, prince de Lucinge, et de Charlotte-Marie-Augustine d'*Issoudun*, avec Mlle Noémie-Antoinette-Charlotte-Gabrielle *Guillaume de Chavaudon*, fille d'Alexandre-Auguste-Jean-Louis-Marie Guillaume, marquis de Chavaudon, et d'Émilie-Charlotte-Françoise *Du Hamel*, sa femme.

23-30 janvier. — M. Christophe-Joseph-Pierre-Jules de *Mauraige*, fils de Théodore de Mauraige, directeur des contributions à Mézières, et de Jeanne-Thérèse *Lherbette*, avec

Mlle Mathilde-Catherine *Bonnay de Breuille*, fille de Louis-Charles Bonnay de Breuille et de Charlotte-Delphine *Léonard*, à Paris. — M. Joseph-Jules-Michel de *Magny*, fils de Michel-François de Magny, maire de Villefranche (Pyrénées-Orientales), et de Marie *Redon*, avec Mlle Marie *Bariller*.

24 janvier. — Charles-Marie-Christian, comte de *Biencourt*, fils d'Armand-Marie-Antoine, marquis de Biencourt, et de la marquise, née de *Montmorency*, avec Mlle Élisabeth-Marie de *Fitz-James*, fille de Charles-Henri-François, comte de Fitz-James, et de feue Cécile-Émilie-Charlotte de *Poilly*, à Paris.

26 janvier. — M. le baron Henri *Berge*, capitaine d'artillerie, avec Mlle Marie *Andrès*, à Reims. — M. Amédée *Le Boucq de Ternas* avec Mlle Laure de *Messange*, au château de Nieppe (Nord).

1er février. — Louis-Alfred *Magne*, fils du sénateur, et de Catherine-Célestine *Maigne*, sa femme, avec Mlle Angélique-Gabrielle-Mathilde *Werlé*, fille de Mathieu-Édouard Werlé et de Louise-Émilie *Boisseau*.

2 février. — M. Napoléon-Louis, baron de *Meneval*, lieutenant-colonel d'infanterie, officier d'ordonnance de l'Empereur, veuf d'Aglaé-Adèle-Eugénie *Coehorn*, et fils de Louis-Claude-François, baron de Meneval, et d'Aimée-Virginie-Joséphine *Comte de Montoernot*, sa veuve, avec Mlle Emma-Stella *Freeman-Walsh*, fille d'Alfred-Isidore-Philippe, comte Walsh, et de Stella-Élisa *Freeman-Stanhope*, sa femme, à Paris.

6-13 février. — M. Louis-Marie-Arthur *Bigot*, baron de *la Touanne*, fils d'Edmond-Pierre Bigot, comte de la Touanne, et de Claudine-Élisabeth *Thiroux de Gervillier*, avec Mlle Marie-Lucie *Guyon de Guercheville*, fille de Marie-Charles-Florizel Guyon, marquis de Guercheville, et de la marquise de Guercheville, née Aménaide-Marie-Charlotte *Brossard*, à Paris. — M. Jean-Marie-Joseph-Charles *Du Lin Dutaret*, fils de Joseph-Martin Du Lin, baron Du Lin Dutaret, et de la baronne, née Christine *Chaumont*, avec Mlle Victoire-Anne-Émilie de *Pourquery de la Bigotie*, fille de Claude-Antoine Pourquery de la Bigotie, comte de *la Roque*, baron de *la Roche*, et de Marie-Émilie *Guiotton*, sa femme, à Niort. — M. Jean-Eugène de *Singly*, fils de Charles-Henri, comte de Singly, et d'Éléonore *Bletterie*, sa femme, avec Mlle Marie-Louise-Emma *Mean*, fille de Julien Mean. — M. Dieudonné-Jean-Baptiste-Paul de *Molènes*, aide de camp du maréchal Canrobert, fils de Jean-Baptiste-Antoine Gaschon *de Molènes*, ancien magistrat, et de Pauline de Molènes, sa femme, avec Mlle Louise-Justine-Alix-Antoinette de *Bray*, fille de feu Pierre-Paulin de Bray et de feue Victoire-Justine de *Clerc des Marbœufs*, à Paris.

8 février. — M. Georges *Conquéré de Monbrison*, fils de Jacques-Édouard Conquéré de Monbrison et de Louise-Laure de *Missy*, sa femme, avec Mlle Adrienne-Amélie *Dassier*, fille d'André-Auguste Dassier, banquier, et de Louise-Hortense *Labouchère*, à Paris.

9 février. — M. le baron Gustave de *Rothschild*, fils du baron James Rothschild, avec Mlle Cécile *Anspach*, fille du conseiller à la cour impériale de Paris.

12 février. — M. *Guyard* avec Mlle Marie-Berthe de *Delley-d'Avaize*, à Neuilly.

13-20 février. — M. Alfred-François *Potier de Courcy*, fils de feu Armand-Charles-Alexandre Potier de Courcy et de feue Félicité-Marie *Legualès*, avec Mlle Louise-Marie-Julie-Xaverine de *Maistre*, fille d'Aimé-Jules, vicomte de Maistre, et de Henriette-Anne-Louise de *Saint-Belin*, sa veuve, à Paris. — M. Hippolyte-Henri de *Bouet de Sallèles*, fils de Hercule-Louis-Antoine de Bouet, marquis de Sallèles, et de Marie-Claire *Duran*, avec Mlle Alphonsine-Alice *Morel*, fille de feu Jean-Baptiste Morel, ancien notaire, et de Rose-Louise-Célina *Rondeaux*, sa veuve, remariée à Henri-Pierre-Marie de *Lespinasse*, colonel en retraite, à Toulouse. — M. Eugène de *Monet de la Marck*, capitaine de vaisseau, fils de Guillaume-Emmanuel-Auguste de Monet de la Marck et de Mélanie *Nicolle*, sa femme, avec Mlle Stéphanie *Lorieux*, fille de Théodore-Marie-Claire Lorieux et de Marie-Louise-Stéphanie *Faulcon-Marigny*, sa femme, à Paris.

14 février. — M. Albert de *Chauvenet* avec Mlle Valentine de *Bracquemont*, au château de Damery.

15 février. — M. Alban de *Jerphanion*, fils du baron de Jerphanion et de la baronne, née *Chollier de Cibeins*, avec Mlle Gabrielle de *Sasselange*, fille du marquis de Sasselange et de la marquise, née Nathalie de *Rivière*, à Lyon.

16 février. — M. Antoine-Auguste *Casenave*, fils d'Antoine-Mathieu Casenave, conseiller à la cour impériale de Paris, et d'Adèle-Alexandrine *Fouquier*, avec Mlle Emma *Boulay de la Meurthe*, fille de Joseph, baron Boulay de la Meurthe, sénateur, et de Félicie *Nougarède de Fayet*.

19 février. — M. Amédée-Noël, vicomte *Jourda de Vaux*, sous-lieutenant aux guides, fils de Charles, comte Jourda de Vaux, et d'Hélène-Louise-Félicité de *la Rousselière-Clonard*, sa femme, avec Mlle Marie-Augustine-Élisabeth *Néron*, dite Élisa *Néron des Ursins*, à Paris.

23 février. — M. Joseph-Édouard *Vidaud*, comte *du Dognon*, lieutenant aux guides, fils de feu Michel Vidaud, comte du Dognon, et de Marie-Joséphine-Anne *Basire*, sa femme, avec Mlle Caroline-Isidore *Feydeau de Brou*, fille de

Claude-Charles-Henri de Feydeau, marquis de Brou, et d'Eugénie-Marie *Poullain de Maisonville*, veuve en premières noces de Pierre-Marie-Charles-Arthur de *Villars-Bastier*, baron de *Bez*, à Paris.

24 février. — M. Léon-Henri-Justinien *Michaud*, lieutenant de vaisseau, avec Mlle Marie-Fortunée *Gémeau*, fille d'Auguste-Pierre-Walbourg Gémeau, sénateur, général de division, et de Françoise-Génie *Deschamel*, sa femme, à Sens.

28 février. — M. Ambroise-Marie-Amédée *Le Bègue de Germiny*, lieutenant-colonel du 8e hussards, fils de feu Claude-Jean-Marie Le Bègue de Germiny et de feue Marie-Josèphe-Ursule-Célestine de *Kérouartz*, avec Mlle Émilie-Juliette de *la Croix de Chevrières de Sayve*, fille d'Auguste, comte de Sayve et de Louise-Émilie *du Hamel*, sa veuve, à Paris. — M. Louis-Antoine-Charles-Prosper de *Guirard*, vicomte de *Montarnal*, fils de Jean-François-Eugène de Guirard, comte de Montarnal, et de feue Antoinette-Aglaé-Mathilde *Gamot*, sa femme, avec Mlle Marie-Thérèse *Ponityki*, princesse *Poniatowska*, fille de Charles-Maurice-Joseph Ponityki, prince Poniatowski, et de Marie-Anne *Sempl*, sa femme, à Paris.

2 mars. — M. Philippe, marquis de *Becdelièvre* avec Mlle Henriette *Leviconte de Blangy*, fille du marquis de Blangy, à Paris.

2 mars. — M. Auguste-Georges *Denecey de Cevilly*, capitaine commandant au 13e d'artillerie, avec Mlle Pauline *Robert*, fille d'un colonel d'artillerie en retraite, à Douai.

3 mars. — M. Louis-Ferdinand-Jules-Adrien de *Boucherville*, ancien officier d'infanterie, fils de Louis de Boucherville, membre du conseil général de l'Eure, et de Nathalie-Louise de *Folleville*, sa femme, avec Mlle Henriette-Lucile *Frèrejean*, fille de feu Louis Frèrejean et de feue Marie-Louise-Zoé *Champanhet*, sa femme, à Lyon.

5 mars. — M. Charles-Antoine de *Saizieu*, fils du baron de Saizieu et de la baronne, née de *Calvière*, avec Mlle Claire-Marie de *Boussairolles*, fille du baron de Boussairolles et de la baronne, née de *Bosquat*, à Montpellier. — M. Félix-Charles *Douay*, colonel, fils de Charles-Louis-Barthélemy Douay et d'Alix-Marie-Antoinette d'*Autane*, avec Mlle Élisa *Lebreton*, fille d'Eugène-Casimir Lebreton, général de division et député, veuve d'Anne-Élisa *Tailor*, à Paris.

7 mars. — M. Charles-Louis-Marie, comte de *Bertier*, fils d'Anne-Ferdinand-Louis, comte de Bertier, ancien ministre d'État, et de feue Amélie-Angélique-Marie-Anne de *Baschi*, avec Mlle Marie-Alice *Singher*, fille de Jérémie Singher, directeur d'une compagnie d'assurance, et de Jeanne *Darrambide*, au Mans. — M. Arthur *Joly de Sailly* avec Mlle Élise *Picquet*,

à Mons. — M. Tancrède de *Varine* avec Mlle Élisa *Le Blanc d'Ambonne*, à Beaune.

13-20 mars. — M. Marie-Louis-Paul *Mareschal de Longeville,* fils de Philibert-Gustave Mareschal de Longeville et de Zénaïs-Marguerite *Clerambault de Vandeuil,* avec Mlle Marie-Anne de *Wangen de Geroldseck*, fille d'Eugène Wangen, comte de Geroldseck, et de feue Joséphine-Henriette, baronne de *Mengin-Fondragon.* — M. Gaston *Éthis de Corny*, fils de Victor-Emmanuel-Aimé Éthis de Corny et de Louise-Aspasie *Fourmont de Boispréaux*, avec Mlle Marie-Thérèse *Vosgien*, à Paris. — M. Paul-Amable-Gabriel, comte de *Malartic*, fils de feu Louis-Hippolyte-Joseph, comte de Malartic, et de Gabrielle-Perrine-Pauline de *Fontenay*, avec Mme la comtesse *Maurin*, née Marie-Antonine *Bernard-Laqueray*, fille de Jacques-Édouard Bernard-Laqueray et de Rose-Clémentine *Joffrion*, à Paris. — M. Étienne-Eugène de *Villaine de la Villaine,* fils d'Étienne de Villaine de la Villaine et de Marie *Minart*, avec Mme la comtesse Louis-Roger de *Marolles*, née Joséphine-Eugénie *Ordener*, fille du général comte Ordener, sénateur, et de Marie-Fanny *Legoues*, à Paris.

24 mars. — M. Charles *Hérard du Cauzé de Nazelle,* capitaine au 2e dragons, fils du comte du Cauzé de Nazelle et de la comtesse, née Louise-Caroline *Dupleix de Mezy*, avec Mlle Antoinette-Émilie *Leleu d'Aubilly*, fille d'Antoine-Charles-Henri Leleu d'Aubilly et d'Euphémie-Peyrille *Lourmade de Lamourié,* sa femme.

28 mars. — M. Ferdinand *Laillet* avec Mlle Camille de *Montullé*, fille du baron de Montullé, chef de division au ministère d'État, et de la baronne, née *Leroy de la Brière*, à Paris. — M. Henri-Léopold-Charles, vicomte de *Sers*, capitaine commandant au 7e hussards, fils d'Armand-Louis-Melchior, marquis de Sers, et de la marquise, née Gabrielle-Julie-Hortense *Jougla de Paraza,* avec Mlle Louise-Henriette-Marie *Jougla de Paraza*, fille d'Armand-Édouard Jougla, baron de Paraza, et de Marthe d'*Etchegoyen,* sa veuve, à Paris.

29 mars. — M. le comte Ferdinand de *Villeneuve-Esclapon*, fils de Louis-Auguste, marquis de Villeneuve-Esclapon, et de la marquise, née Aglaé de *Fresse de Monval*, avec Mlle Hortense *Gautier de la Salauzière*, à Aix. — M. Eugène *Dubois* avec Mlle Alix *Wastelier du Parc*, à Douai.

4 avril. — M. Alfred-Célestin *Delfau de Pontalba*, fils de Célestin-Joseph-Xavier Delfau, baron de Pontalba, et de Micaela-Leonarda *Almonester y Roxas*, avec Mlle Cécile-Henriette-Marie de *Parseval*, fille de Charles de Parseval, ancien officier de la garde royale, et d'Hermine-Alexandrine *Laurens de Warn,* à Senlis. — M. Henri-Louis-Charles-

Dieudonné, comte de *Geoffre de Chabrignac*, capitaine de zouaves, avec Mlle Alice *Hémery de Lazenay*, au château de Lazenay.

5 avril. — M. le baron Gustave de *Giey* avec Mlle Marie de *Bruges de Sart de Saint-Eustache*, à Liége.

6 avril. — M. Maurice-Henri *Duval*, comte de *Dampierre*, baron de *Hans*, chef d'escadron de lanciers, fils de feu Auguste-Philippe-Henri Duval, comte de Dampierre, général de division, et de Sophie-Gabrielle-Ambroisine de *Barbançois*, avec Mlle Louise-Marie-Françoise *des Mazis*, fille de Frédéric-François, comte des Mazis, et d'Armande-Marie-Antoinette d'*Allonville*.

10-17 avril. — M. Dominique-Raoul *Le Gris de la Chaise d'Orival*, fils de Dominique Le Gris de la Chaise d'Orival et de feue Marie-Élisabeth-Virginie *Varin de Saint-Ouen*, avec Mlle Mathilde-Augustine *Fournival*, à Rethel. — M. Félix-Théodore de *Milhau*, fils de Paulin-Antoine-Félix de Milhau, colonel en retraite à Castres, avec Mlle Clémentine-Anne *Chaurand*, fille de feu Charles Chaurand, capitaine d'infanterie.

12 avril. — M. Adrien *Percheron*, receveur général de l'Aveyron, avec Mlle Marie-Blanche d'*Adhémar*.

17-24 avril. — M. Jean-Joseph-Alfred de *Séguier*, juge d'instruction à Draguignan, fils de feu Jacques-Joseph-Armand-François de Séguier et de feue Clarisse-Catherine *Miquelgorry*, avec Mlle Mathilde-Adélaïde de *Paule de Guillebon*, fille de François-Nicolas de Guillebon et d'Élise-Constance-Josèphe-Eugénie de *Croix*, et petite-fille du comte de Guillebon-Beauvoir, à Paris. — M. Arthur-Louis-Henri *Richard d'Aubigny*, baron d'*Uberherrn*, avec Mlle Amande-Marie-Clotilde *Prat*, à Rouen.

27 avril. — M. Horace *Vernet* avec Mme Marie *Fuller*, veuve Alphonse de *Boisricheux*, à Paris. — M. Gaston de *Fleury*, petit-fils du baron *Thirat de Saint-Agnan*, avec Mlle Georgine *Walon*, à Saint-Germer (Oise).

1-8 mai. — M. Pierre-Constant-Gustave de *Forceville*, fils d'Antoine-Émile de Forceville et de Denise-Caroline-Antoinette *Burtel*, décédés, avec Mlle Pauline *Rohault de Fleury*, fille de Paul Rohault de Fleury et de Sophie-Victoire-Louise *Duzon*, à Paris.

2 mai. — M. René *Gouin d'Ambrière* avec Mlle Édith *du Bois de Beauchesne*, à Paris.

4 mai. — M. Gustave-François-Marie de *Hauteclocque*, fils de Constantin, comte de Hauteclocque, et de la comtesse, née de *Rouvroy*, avec Mlle Marie de *Morgan*, fille du baron de Morgan et de la baronne, née de *Frondeville*, à Amiens

— M. le comte Marie-Pantaléon-Maurice de *Bréda*, fils du comte de Bréda et de la comtesse, née *Du Pille*, avec Mlle Jeanne *Geoffroy d'Assy*, petite-fille de la comtesse de *Perrigny*, née de *Rancougne*, au château de la Ravinière. — M. Gabriel de la *Ville-Baugé* avec Mlle Aldégonde de l'*Épine*, fille du baron Ferdinand de l'Épine, au château de Wargnies. — M. Anatole *Van Cappel*, fils du vicomte Van Cappel de Prémont, avec Mlle Clotilde de *Brandt de Galametz*, fille du vicomte de Brandt de Galametz, au château d'Écoivres. — M. Jules *Le Belin de Chatellenot* avec Mlle Edwige *Bizouard de Montille*, à Saint-Leger sur d'Heune.

5 mai. — M. René de *la Tour du Pin Montauban*, marquis de *Soyans*, fils de la marquise de Soyans, née d'*Hilaire de Jovyac*, avec Mlle Julie *Millin de Grandmaison*, à Paris. — M. François-Charles *du Pouget*, marquis de *Nadaillac*, fils du feu comte de Nadaillac et de la comtesse, née *Hebert de Beauvoir*, avec Mlle Alix de *Rougé*, petite-fille de la marquise de Rougé, née de *Crussol d'Uzès*, à Paris.

7 mai. — M. Godefroy-Félix-Samson, comte de *Saint-Germain*, avec Mlle Julie *Le Chapelier*, petite-fille du comte de *Corbière*, ministre de Charles X, à Rennes. — M. Henri *Lefèvre de Vatimesnil* avec Mlle Jenny *Lanjuinais*, fille du comte de Lanjuinais et petite-fille du comte de *Janzé*, à Paris.

8-15 mai. — M. Hippolyte-André de *Boissieu*, fils de Claude-Victor de Boissieu du Tiret et de Henriette *Grel*, avec Mlle Alix de *Salvaing de Boissieu*, fille de Louis-Edmond de Salvaing de Boissieu, ancien officier de marine, et de Louise-Gabrielle de *Gouhier de Petite-Ville*, à Haussonvilliers (Orne). — M. César-Bernard-Félicité-Alfred, comte de *Coetlogon*, fils de Jean-Baptiste-Félicité, comte de Coetlogon, et de Marie-Anne-Charlotte de *Clugny*, sa veuve, avec Mlle Olivie *Lauche*, veuve de Léon *Lauverjot*, à Paris.

10 mai. — M. le baron Octave de *Beaumont* avec Mlle Louise de *Lamote-Baracé de Senonnes*, au château de Sautré. — M. André-Théodore *Rous*, comte de *la Mazelière*, frère du marquis, avec Mlle Jeanne de *Rougé*, fille du comte Adolphe de Rougé et de la comtesse, née de *Saint-Georges de Vérac*, à Paris. — M. Robert-Eugène *des Rotours*, petit-fils du baron des Rotours, ancien préfet, et de la baronne, née *du Buisson de Courson*, avec Mlle Emma *Van den Hecke*, à Paris.

12 mai. — M. Ernest, comte de *Regnauld de Bellescize*, fils de Jean-Gustave, marquis de Regnauld de Bellescize, et de Louise-Caroline *Sauvage du Sauvement*, avec Mlle Jeanne *Lacombe*, à Lyon. — M. Henri *Grenier de Cauville* avec Mlle Marie *Néel*, à Rouen.

15-22 mai. — M. Jacques-Louis-Ernest *Cadeau d'Acy*, fils d'Édouard-Jacques Cadeau d'Acy et de Pauline-Adèle *Tripier de Senerville*, sa femme, avec Mlle Marie-Valérie *Leboucher d'Émiéville*, fille de Frédéric Leboucher d'Émiéville et de Charlotte-Louise de *Vauquelin*, sa femme.

16 mai. — M. Gustave-Marcel *Vallet de Villeneuve*, fils de Henri-Léonce Vallet, baron de Villeneuve, et de Léonie-Marie *Rousseau de Saint-Aignan*, avec Mlle Philippine *Vilain XIV*, fille de Charles-Ghislain-Guillaume, vicomte Vilain XIV, membre de la chambre des députés belge, et de Pauline, baronne de *Billehé*, à Bruxelles. — M. Paul de *Lorgeril* avec Mlle Marie *Asselin de Villequier*, à Paris.

17 mai. — M. Léon-Alexandre de *la Roche*, comte de *Fontenilles*, fils d'Adélaïde-Honoré-César de la Roche, marquis de Fontenilles, et de Charlotte-Antoinette-Thérèse *Le Clerc de Juigné*, avec Mlle Marie-Thérèse de *Chévigné*, fille d'Arthur-Marie-Auguste-François de Sales, marquis de Chévigné, et de Louise-Renée-Roxane-Juliette de *Saisseval*, à Paris.

18 mai. — M. Philippe-Charles-Maurice *Baudin*, ministre plénipotentiaire de France à Cassel, fils de l'amiral, et de Bonne-Louise *Deffosse*, avec Mlle Françoise-Henriette-Julie *Mallet*, fille de Horace Mallet, banquier, et de Marie-Henriette-Estelle *Scherer*, à Paris. — M. Léon *Nau de Maupassant*, fils de Nicolas Nau de Maupassant, ancien trésorier des Invalides, et de Marie-Jeanne-Julie de Maupassant, avec Mlle Mélanie-Élisabeth-Marie-Josepha de *Hübner*, fille de Joseph-Alexandre, baron de Hübner, ambassadeur d'Autriche, et de feue Marie de *Pilat*, à Paris.

21 mai. — M. Félix-Antoine-Auguste-Jehan, baron d'*Hunolstein*, avec Mlle Marie de *Montmorency-Luxembourg*, fille du prince de Montmorency, duc de Beaumont, et de la duchesse de *Beaumont*, née Léonie de *Croix*.

22-29 mai. — M. Louis *Marrier de Boisdhyver*, écuyer, garde général des eaux et forêts (Oise), fils d'Achille Marrier de Boisdhyver et de feue Coralie-Désirée *Mas*, avec Mlle Félicité-Marie *Catheux*.

24 mai. — M. Arsène-Henri de *Brachet* avec Mlle Nathalie-Louise-Jeanne-Marie *Macault de la Cosne*, à Châlons-sur-Saône.

26 mai. — M. Georges-Jacques-Marie, baron d'*Arjuzon*, fils de Félix-Jean-François-Thomas, comte d'Arjuzon, député et chambellan de l'empereur, et de feue Isabelle-Caroline *Reiset*, avec Mlle Valentine-Marie *Cuvelier*, fille de Henri-Albert-George Cuvelier et de Julie-Louise-Joseph *Besnard*, à Paris. — M. Joseph-Alfred *Monneron-Dupin*, ancien offi-

cier, avec Mlle Hélène-Marie de *la Haye-Jousselin*, à Bedou (Seine-et-Oise).

28 mai. — M. le vicomte Ernest de *Contades* avec Mlle Marie de *Charnières*, à Angers. — M. Aimé-Artus-Maurice-Timoléon, comte de *Cossé-Brissac*, fils de feu Augustin-Marie-Paul-Pétronille de Cossé, duc de Brissac, et de Rosalie-Augustine de *Bruc-Signy*, avec Mlle Alix-Marie de *Walsh-Serrant de la Mothe-Houdancourt*, fille d'Olivier-Ludovic-Charles-Robert, marquis de Walsh-Serrant, duc de la Mothe-Houdancourt, et d'Élise-Honorée-Ulrique d'*Héricy*, sa veuve, à Paris.

30 mai. — M. Joseph de *Lagréné*, ingénieur des ponts et chaussées, avec Mlle Sophie *Grandsire*, à Boulogne-sur-mer.

1-5 juin. — M. Marie-Charles-Fernand de *Beauvoir*, comte de Beauvoir, fils d'Adrien-Charles Hebert *de Beauvoir*, marquis de Beauvoir, et de Luce-Jeanne-Marie de *Chastenay*, avec Mme Marie-Claire-Sophie *Morel de Foucaucourt*, fille de Marie-Louis-Édouard Morel, baron de Foucaucourt, et de Flore-Adélaïde-Sophie *Carpentier de Semblois*, et veuve de Paul-Henri *Le Goupil du Mesnildot*, à Paris. — M. Joseph-Maxime-Justinien *Meynard de Franc*, conseiller à la cour de cassation, veuf de Marguerite-Louise de *Roys*, fils de Louis-Charles-Marie-Justinien Meynard et de Joséphine-Françoise-Maxime de *Franc*, sa veuve, avec Mme Marie-Louise-Félicie *Flamenc*, veuve de Paul-Césaire-Constant *Amy*, officier de marine, à Paris.

4 juin. — M. Augustin-Jean-Louis, baron de *Lantivy de Trédion*, capitaine d'état-major, fils d'Augustin-Charles-Marie, vicomte de Lantivy de Trédion, et de Joséphine-Louise-Sophie de *Lestourbeillon*, avec Mlle Henri-Jeanne-Félicie de *Richemont de Richardson*, fille de Jean-Hippolyte, comte de Richemont de Richardson, et de Zoé-Félicie *Hervouet de la Chardonnière*, à Saint-Germain. — M. Pierre-Emmanuel *Rebière de Cessac*, fils de Philippe Rebière de Cessac et d'Hortense-Marguerite-Joséphine *Faure de Fournoux*, sa veuve, avec Mlle Marie-Louise-Valentine *de Maistre*, fille de Charles-Augustin-Amaury, baron de Maistre, et de Marie-Henriette *Rapine de Sainte-Marie*, au château de Cocques (Nièvre). — M. Henri de *Roissy* avec Mlle Marguerite d'*Héliand*, à Paris.

5-12 juin. — M. Georges-Marie-Stanislas-Koska, marquis de *Stacpoole*, fils de Richard-Fitz-George, duc de Stacpoole, et d'Élisabeth-Laurence *Tulloch*, sa veuve, avec Mlle Maria *Dunn*, fille de Thomas Dunn, Esquire, et de Catherine-Mary *King*, à Londres. — M. Hippolyte-Camille *Borssat de la Verrière*, fils de Louis-Hippolyte Borssat de la Verrière et de Camille-Lise d'*Aumont*, avec Mlle Mathilde-Eugénie-Pauline *Moitessier*, à Paris.

6 juin. — M. Jean-Marie-Ludovic-Gaston *Secondat de Montesquieu*, fils de Jean-Baptiste-François-Louis-Prosper Secondat, baron de Montesquieu, et de Marie-Louise-Victoire-Jeanne de *Piis*, et fils adoptif de Marie-Françoise-Henriette-Clémentine de Secondat de Roquefort, veuve de Jean-Pierre-Marthe-Alphonse de *Lonjon*, avec Mlle Mathilde-Marie-Louise-Alix de *Courtaurel de Rouzat*, fille de Joseph-Balthazar de Courtaurel, comte de Rouzat, et d'Émilie-Caroline-Alix de *Becdelièvre*, sa veuve, à Paris.

7 juin. — M. le vicomte Raymond de *Chabot* avec Mlle Jeanne *Colbert de Maulevrier*, fille du comte et de la comtesse, au château de Villefort. — M. Arthur *Schickler* avec Mlle Jeanne *Roger*, fille du baron Roger, à Paris.

8 juin. — M. Charles-Adolphe *Pineton de Chambrun*, fils de Louis-Charles Pineton, marquis de Chambrun, et de Marie-Simone-Victoire-Virginie de *Framond*, avec Mlle Marie-Hélène *Tircuy de Corcelles*, fille de Claude-François-Philibert Tircuy de Corcelles, ancien député, et de Françoise-Mélanie *Lasteyrie du Saillant*, à Paris.

9 juin. — M. Marie-Raoul, vicomte d'*Argy*, fils de Charles-Augustin, comte d'Argy, lieutenant-colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis, et de Laurence-Victoire *Besnard du Chesnay*, avec Mlle Victoire-Marguerite-Yolande de *Guénifey*, fille d'André-Claude-Alphonse, baron de Guénifey, et de Marie-Claudine *Barbet*, à Paris. — M. Henri-Antoine-Barthelemy *le Pellerin*, comte de *Gauville*, ancien officier de cavalerie, fils d'Ange-Armand le Pellerin, comte de Gauville, et de Mathilde-Augustine *Lecouteulx de Canteleu*, avec Mlle Stéphanie-Siry-Hélène-Marie-Louise *da Porto*, fille de Jean-Baptiste-François, comte da Porto, et d'Aymardine-Charlotte-Élisabeth-Stéphanie de *Nicolay*, sa veuve.

12-19 juin. — M. Raimond-Alexandre *Durant*, baron de *Mareuil*, fils de Joseph-Alexandre-Jacques Durant, comte de Mareuil, ancien ambassadeur et pair de France, et de Chrétienne-Caroline *Schott*, avec Mlle Charlotte-Alexandrine *Dannery*, fille de Jean-Germain-Samuel-Adams Dannery, ancien consul général au Chili, et de Marie-Alexandrine *Durant-Saint-André*, sa veuve, à Paris.

14 juin. — M. Raoul de *Cazenove*, licencié ès sciences, fils d'Arthur de Cazenove, ancien officier de la garde royale et beau-fils du premier président de la cour impériale de Lyon, avec Mlle Lucie-Henriette-Antoinette *de Marveille*, fille de Henri-Maurice de Marveille et de Louise *des Hours de Calviac*, au château de Calviac (Gard).

19-26 juin. — M. Jean-Estève-Arnold, comte *du Puget*, fils de Louis-Jean-Estève, comte du Puget, et de Marie-Fran-

çoise-Clémentine-Ermance *Aubert de Montoviller*, sa veuve, avec Mme Marie-Victoire *Sanson*, veuve d'Auguste-Élie, vicomte de *Boispréau*, à Paris. — M. Jean-Paul-Innocent-Auguste de *Pinelli*, fils de Paul-Dominique-Alexandre, vicomte de Pinelli, et de Marthe-Constance-Rossoline-Lydia de *Forbin*, avec Mme Félicité-Louise *Cadet de Gassicourt*, veuve *Gorré*.

22 juin. — M. René-Gédéon-César *Anot*, capitaine d'état-major, fils de Jacques-Cyprien Anot et de Jeannette de *Maizières*, avec Mlle Victorine-Marie *Perrin de Bellune*, sœur du duc, à Versailles. — M. Edmond-Charles-Eugène *Domet de Vorges*, fils d'Alexandre-Paul Domet de Vorges et de Fanny-Madeleine-Amicie de *Bois-le-Comte*, avec Mlle Marie-Adèle-Nathalie de *Francqueville*, fille d'Alexandre-Osmond-Alfred-Adolphe de Francqueville et de Sophie-Françoise-Charlotte *Thuillier de Monrefuge*, sa femme, à Amiens. — M. Émile *Enlart de Guémy* avec Mlle Isabelle *Lefebvre du Grosriez*, fille d'un ancien député.

25 juin. — M. Charles-François-Roger, comte du *Crozet*, fils d'Adrien, marquis du Crozet, et de feue Gabrielle-Louise de *Borne Saint-Étienne de Saint-Sornin*, avec Mlle Alix-Josèphe de *Brossin de Méré*, fille d'Alexis-Hippolyte-Xavier de Brossin, comte de Méré, et de Clotilde-Thérèse *Le Grand de Boislandry*, sa femme, à Paris. — M. Augustin-Victor *Magné de Lalonde*, fils d'Isidore-Jean Magné de Lalonde, avec Mlle Marie-Augustine *Allemoz*, à Paris.

30 juin. — M. Charles-François-Romain *Lebœuf*, vicomte d'*Osmoy*, fils de Charles-Henri Lebœuf, comte d'Osmoy, et de Caroline-Geneviève de *Guéry*, avec Mlle Marguerite-Antonine du *Bourg de Bozas*, fille de Charles-Louis du Bourg, marquis de Bozas, et de Charlotte-Victoire-Clémence *Bajot de Connantre*, à Paris. — M. Charles-Ferdinand-Marie de *Guignard*, vicomte de *Saint-Priest*, fils d'Emmanuel-Louis-Marie de Guignard, comte de Saint-Priest, et de feue Auguste-Charlotte-Louise de *Riquet de Caraman*, avec Mlle Marie-Louise-Éléonore-Marguerite *La Vergne de Cerval*, fille de Marie-Alexandre-Eugène La Vergne de Cerval et de Constance-Marguerite *Gréen de Saint-Marsault*, à Conflans (Seine).

Juin. — M. le comte Edmond de *Sapinaud* avec Mlle Antonie *Bernard de Danne*, fille du comte, à Angers.

4 juillet. — M. le baron Joseph de *Lascours* avec Mlle Clémentine de *Calvière*, fille du baron de Calvière et de la baronne, née Marie-Eugénie de *Louet de Nogaret de Calvisson*, au château de Marsillargues (Hérault). — M. le comte Joseph de *Montbron*, fils du comte et de la comtesse Auguste de Montbron, avec Mlle Alix *Berthelin de Doulevant*, au château de Chauffailles. — M. le baron Georges *Menjot de Groutelle* avec

Mlle Marguerite *du Hamel du Fougeroux*. — M. le comte de *Canclaux* avec Mlle Marie de *Montuel*, au château de Montuel.

5 juillet. — M. le comte Léon de *Fayet*, fils du comte de Fayet et de la comtesse, née de *Bar*, avec Mlle Marie de *Prunelé*, fille du marquis, au château d'Hermé.

6 juillet. — M. Henri-Albert-Paul de *Waresquiel*, fils de Henri-Julien-Eugène de Waresquiel et de Marie-Louise-Clotilde de *Rouvroy*, avec Mlle Louise-Cécile de *Girardin*, fille d'Ernest-Stanislas, marquis de Girardin, sénateur, et d'Anaïs-Louise-Pauline *Gaudin*, à Paris.

7 juillet. — M. Jean-Marie-Thibaud-Henri, marquis de *Champagne*, fils de Charles-Gabriel, comte de Champagne, et d'Adélaïde-Clémentine d'*Orglandes*, sa veuve, avec Mlle Marie-Françoise-Caroline-Honorine-Yolande de *Sainte-Aldegonde*, fille de feu Louis-Maximilien-Édouard, comte de Sainte-Aldegonde, et de Mârie-Louise-Adélaïde-Alexandrine-Berthe de *Polignac*, petite-fille de Caroline-Marie-Thérèse-Constance de *la Boissière de Chambors*, veuve d'Héracle-Charles-Alexandre de *Polignac*.

11 juillet. — M. le vicomte Joseph-Charles de *Maistre*, fils du vicomte Anne-Jules de Maistre et de Henriette-Anne-Louise de *Saint-Belin*, sa veuve, avec Mlle Hippolyte-Joséphine-Berthe de *Samatan*, fille de Louis-Nicolas, baron de Samatan, et d'Élisabeth-Françoise *Réguis*, sa femme, à Marseille.

12 juillet. — M. Ferdinand-Louis-Daniel, vicomte de *Cosnac*, fils de feu Gabriel-Noël-Anatole, comte de Cosnac, et d'Ernestine-Pauline-Sophie de *Guillaumanche du Boscage*, sa veuve, avec Mlle Eugénie-Gersinde-Louise-Marie de *Pontevès de Sabran*, fille de Joseph-Léonide de Pontevès, comte de Sabran, et d'Adélaïde-Bonne-Gabrielle de *Pons*, au château de Grignols (Gironde).

16 juillet. — M. le comte Camille de *Flers*, fils du marquis de Flers, avec Mlle Gabrielle *Bergevin*, fille du président du tribunal civil de Blois, ancien député, à Paris.

17-24 juillet. — M. Louis du *Laurens d'Oiselai*, fils d'Hector, baron du Laurens d'Oiselai, et de la baronne, née Thérèse-Madeleine *Mouzaret*, avec Mlle Anne-Marie-Mathilde *Fournier d'Arthel*, fils de Marie-Samuel-Auguste-Hippolyte Fournier d'Arthel et de Françoise-Anne-Louise *Aupépin de la Mothe-Dreuzy*, à Paris.

19 juillet. — M. le vicomte Gabriel de *Guerny* avec Mlle Marie de *Santerre*.

21 juillet. — M. Arthur-Hercule, vicomte de *Serre*, ministre de France à Athènes, fils de Roch-Hyacinthe-Louis-

Pierre-Fourrier de Serre et de Marie-Élisabeth *Smith*, avec Mlle Marie *Cantacuzène*, fille du prince Grégoire Cantacuzène et d'Alexandrine *Cretzulesco*, sa veuve.

26 juillet. — M. Louis-Charles-Maurice, comte de *Ganay*, fils de Charles-Alexandre, marquis de Ganay, et d'Elisa-Caliste de *Pourtalès*, avec Mlle Mathilde-Louise-Marie-Ghislaine *des Acres de Laigle*, fille de Henri-Louis-Espérance des Acres, vicomte de Laigle, et de Pulchérie-Félicité-Cyrette-Ghislaine *Vischer de Celles*, sa femme, à Paris.

1er août. — M. Charles-Marie de *Faucigny-Lucinge de Cystria*, fils de Ferdinand de Faucigny-Lucinge et Coligny, prince de Cystria, et de la princesse, née Charlotte-Marie-Augustine, comtesse d'*Yssoudun*, avec Mlle Françoise-Marie-Raphaël de *Sesmaisons*, fille de Louis-Charles-Robert, comte de Sesmaisons, et de la comtesse, née Cécile-Justine-Blanche de *Kergorlay*, à Paris.

1-6 août. — M. René *Goupil de Bouillé*, fils de François-René Goupil de Bouillé et de Henriette-Marie-Claudine *Leron de la Chesnaie*, avec Mlle Blanche-Marie-Clarisse-Amélie *Ligier*, fille de Jean-Adolphe Ligier et de Joséphine *Paillard-Dubignon*, sa veuve. — M. Jules-Paul *Leron de la Chesnaie*, fils de Jules Leron de la Chesnaie et d'Albertine-Julie *Godefroy*, sa veuve, avec Mlle Marie-Sophie-Angélina *Ligier*, fille de Jean-Adolphe Ligier et de Joséphine *Paillard-Dubignon*, sa veuve. — M. Joseph-Marie-Camille, vicomte de la *Grandière*, fils de Marie-Léon-Alfred, comte de la Grandière, et de la comtesse, née Marguerite-Françoise *Brossard de Gravière*, avec Mlle Marie-Thérèse-Élina de *Gohin*, fille de Paul-Louis-Adolphe, comte de Gohin, et de la comtesse, née Marie-Sophie-Françoise-Gertrude *Ducrabon*. — M. Eugène-Auguste *Fouques du Parc*, fils de Louis-Benoît Fouques du Parc et de Catherine-Louise-Charlotte *Letellier*, sa veuve, avec Mlle Fortunée-Dorothée-Armance de *Lagan*, fille de Charles de Lagan, ministre plénipotentiaire, et de feue Fortunée de *Lesseps*.

2 août. — M. Arnold-Gaspard, baron de *Contades-Gizeux*, fils de Camille-Auguste, marquis de Contades-Gizeux, et d'Isabelle de *Maillé*, sa femme, avec Mlle Louise-Françoise *Tassin de Montaigu*, fille d'Aignan-Charles Tassin de Montaigu et de Marie-Félicité-Augustine-Thaïs *Jullien de Saumery*, à Paris. — M. Alfred de *l'Estrade* avec Mlle Mathilde de *Chievres*, au château d'Avançon.

6 août. — M. le vicomte Edmond de *Baré de Comogne* avec Mlle Esther *Heynderycx*, à Destelbergen (Belgique).

9 août. — M. le comte Arthur de *Marnière de Guer* avec Mlle Marie de *Kergariou*, fille du vicomte de Kergariou, au château de Bonaban.

14-21 août. — M. Jean-Anatole *Ruinart de Brimont*, fils de Jean-Arthur Ruinart de Brimont, conseiller à la cour des comptes, et de Marie-Louise de *Chabrol-Chaméane*, avec Mlle Marie-Hélène-Théodorine-Anne de *la Croix*, fille de Paul-Jean-Théodore-Crucius de la Croix et de Modeste-Sidonie de la *Nougarède*, sa veuve. — M. Saturnin-Henri-Casimir de *Seré*, fils d'Antoine de Seré et de Jeanne-Anne-Amélie de *Boyer*, sa veuve, avec Mlle Henriette *O'Shée*, colonel en retraite, et d'Henriette-Adèle *Damimois*.

17 août. — M. le baron Augustin *Benoist d'Azy*, fils du comte, avec Mlle Aline *Daru*, fille du comte et de la comtesse, née *Le Brun de Plaisance*, à Paris.

18 août. — M. le baron Oswald de *Rascas* avec Mlle Geneviève *Dadvisard*, fille du marquis Dadvisard et de la marquise, née de *Gramont d'Aster*, à Toulouse. — M. Charles de *Suremain* avec Mlle Adélaïde *Carrelet de Loisy*, au château d'Épiry (Saône-et-Loire).

19 août. — M. Jean-Marie-Daniel *Pavet de Courteille*, chef de bataillon, avec Mlle Louise *Milne-Edwards*, petite-fille du général *Trézel*, à Paris.

20 août. — M. Michel-Auguste-Jules *Saulnier de Beaupine*, fils de Jacques-Michel Saulnier de Beaupine et de Marie-Jules *Papin*, avec Mlle Henriette *Jamme*, à Paris.

23 août. — M. le vicomte Henri de *Noday*, avec Mlle Amanda de *Tulle de Villefranche*, fille du marquis de Villefranche, au château de Montjay. — M. Alexandre *Quarré de Verneuil*, avec Mlle Amélie de *Ligonnès*, à Mende.

25 août. — M. Jacques-Marie-Joseph, comte de *Reviers de Mauny*, fils de Jacques-Marie-François, comte de Reviers de Mauny, et de feue Amélie-Joséphine *Foullon de Doué*, avec Mlle Marie-Léontine-Maximilienne-Ernestine de *Choiseul d'Aillecourt*, fille d'Augustin-Louis-Hilaire-Eugène, comte de Choiseul d'Aillecourt, et d'Aimée-Constance de *Tulle de Villefranche*, sa veuve, à Paris. — M. Aymard-Marie-Gabriel-Raymond, vicomte de *Nicolay*, fils d'Aymard-Charles-Marie-Théodore, marquis de Nicolay, et de feue Augustine-Charlotte-Adèle de *Levis*, et veuf de Marie-Cécile-Adrienne de *Noailles*, avec Mlle Raymonde-Marie-Caroline d'*Andigné de la Châsse*, fille de Charles, marquis d'Andigné de la Châsse, chevalier de Saint-Louis, et de Chantal-Georgine-Charlotte-Pauline de *Villeneuve-Vence*, à Paris.

1-5 septembre. — M. Gaston de *Vernou de Bonneuil*, capitaine de chasseurs à pied, fils de Jean-Marie-Maximilien, chevalier de Vernou, baron de Bonneuil, et de feue Marie-Françoise *Bébian de Pachin*, avec Mlle Caroline-Élise *Comhaire de Sprimont*, fille de Nicolas-Jules-Gustave, baron

Combaire de Sprimont (Belgique), et de Lambertine-Joséphine-Victoire *Demet*, à Florie.

7 septembre. — M. Antoine-Henri-Gaston, comte de *Gourcy*, capitaine démissionnaire au 7e dragons, fils de Charles, comte de Gourcy, et d'Adrienne-Alphonsine de *Bizemont*, avec Mlle Flavie-Augustine-Charlotte-Marie de *Fayolles de Mellet*, fille de Louis-Charles de Fayolles, comte de Mellet, et de la comtesse, née Augustine-Zoé de *Saint-Chamans*.

12 septembre. — M. Édouard-Robert-Marie, comte *Levassor de Latouche*, fils de Louis-Claude-Marie-Calixte, comte Levassor de Latouche, et de Marie-Catherine-Cécile de *Lagrange*, sa veuve, avec Mlle Marie-Rose-Athénaïs *du Dresnay*, fille de Joseph-Marie-Renaud, comte du Dresnay, et de Marie-Louise-Geneviève-Augustine-Athénaïs *Jullien de Courcelles*, à Saint-Brieuc.

14 septembre. — M. Pierre de *Lacretelle*, fils puîné de l'académicien, avec Mlle Léontine de *Pierreclos*, nièce de M. de *Lamartine*. — M. Ernest, comte de *Romans-Ferrari*, avec Mlle Marie-Laure de *Montessus de Rully*, fille du comte de Montessus de Rully et de feue la comtesse, née de *Damoiseau*, au château de Rully (Saône-et-Loire).

18–25 septembre. — M. Paul de *Monicault*, attaché au ministère des affaires étrangères, fils d'Alexis-Aimé-Joseph de Monicault, écuyer, ancien préfet, et de Henriette *Garnier-Deschesnes*, avec Mlle Alice-Marie *Lespérut*, fille de François, baron Lespérut, député, et d'Émilie-Henriette *Sieyès*. — M. Antoine *Hita de Nercy de Vestu*, fils de Gratien Hita et de Claire *Delavallée de Cramailles*, sa veuve, fils adoptif de Laurence de Nercy de Vestu, femme de Louis-Marie *du Hecquet de Banvilla*, avec Mlle Marie-Joséphine-Mélanie-Eusébie de *Hédouville*, fille de Marie-Louis de Hédouville et de Catherine-Joseph de *Docquin Saint-Preux*, sa veuve.

26 septembre. — M. Charles-Hippolyte, vicomte de *Peyronnet*, fils de l'ancien ministre et capitaine aux lanciers de la garde, avec Mlle Louise de *Vismes*, au château de Sans-Souci.

27 septembre. — M. Pascal de *Wyels*, capitaine de lanciers au service de Belgique et fils du chevalier de Wyels, bourgmestre de Loonleck, avec Mlle Marie de *Rasse*, fille du chevalier de Rasse, bourgmestre de Tournai, et petite-fille de la baronne douairière Léopold *Lefebvre*, à Tournai.

29 septembre. — M. Paul-Amédée-Charles de *Cumont*, fils de Joseph-Hyacinthe-Théophile, comte de Cumont, et de Cathalina-Ignacia la Mercede *Delisle*, avec Mlle Marie-Philomène-Thérèse de *Damas*, fille du baron et de la baronne, née d'*Hautefort*, à Paris. — M. André *Roullet de la Bouillerie*, fils du baron de la Bouillerie, avec Mlle Adèle *Delahante*, à Paris.

2-9 octobre. — M. Achille *Dupin de la Ferrière*, fils de Jean-Baptiste-Aimé-Marie Dupin et de Laurence-Félicité *Richard-Trouvé*, sa veuve, avec Mme Marie-Charlotte *Picot de Moras*, veuve de Vigor-Antoine-Edmond de *Briois d'Hulluch*, fille d'Anne-Charles-Françoise-Xavier Picot de Moras et de Victoire *Levesque de Varanval*, à Saint-Maurice (Seine).

5 octobre. — M. le baron Edmond de *Contades* avec Mlle Marguerite *de Broc*, fille du comte et de la comtesse Ernest de Broc, petite-fille du marquis de *Foucault*, au château de la Gasnetières (Sarthe). — M. le comte de *Chasteigner*, fils du marquis de Chasteigner, avec Mlle Denyse de *Godefroy-Ménilglaise*, fille du marquis de Godefroy-Ménilglaise et de la marquise, née *Droullin* de Ménilglaise, et arrière-petite-fille de la comtesse de la *Bourdonnaye*, à Paris.

6 octobre. — M. le prince romain Marino *Caracciolo Ginetti*, duc d'*Atripalda*, fils du prince d'Avellino, avec Mlle Henriette-Louise-Frédérique de *Kellermann*, fille du duc de Valmy, à Rome.

13 octobre. — M. Victor-Emmanuel-Ange-Stanislas-Marie, comte de *Beaulaincourt de Marles*, capitaine d'artillerie de la garde, fils d'Ange-Philippe-Auguste-Charles-Joseph, comte de Beaulaincourt de Marles, et de Julienne-Colette-Ghislaine-Joseph de *Benoist*, avec Mme Ruth-Charlotte-Sophie de *Castellane*, veuve d'Érasme-Henri, marquis de Contades, fille du maréchal comte de Castellane et de feue Louise-Cordelière-Eucharis *Greffulhe*, à Paris.

23-30 octobre. — M. Pierre-Louis-Auguste *Taschereau*, comte *Despictières*, officier de cavalerie, fils de Pierre-Louis Taschereau, comte Despictières, et de Justine *Delaveau*, avec Mlle Marie-Alix *Salleys*, sa cousine germaine, à Guinguamp.

25 octobre. — M. le comte Édouard de *Chavagnac*, fils du marquis et de la marquise, née de *Champagné*, avec Mlle Céleste *Legonidec de Traissan*, fille du comte, au château de la Baratière (Mayenne). — M. le chevalier Émile de *Maère*, avec Mlle Laure *Van Zuylen van Nyevelt*, fille de la baronne douairière Guido van Zuylen, à Bruges. — Le comte Amédée de *Loubens de Verdalle*, fils du marquis et de la marquise, née de *Rotrou*, avec Mlle Octavie de *Servières*, fille du comte de Servières et de la comtesse, née de *Loubens de Verdalle*, au château de Lachaussade (Creuze).

29 octobre. — M. le baron d'*Ottenfels*, conseiller d'ambassade autrichien, avec Mlle Cécile d'*Affry*, fille du comte d'Affry et de la comtesse, née Lucie de *Maillardoz*, au château de Gevisières, près Fribourg.



NAISSANCES.

19 septembre 1857. — Henriette-Marie-Thérèse-Louise de *Beaumont*, filleule de Mgr le comte et Madame la comtesse de Chambord, fille d'Arthur, comte de Beaumont et de la comtesse, née Mélanie de *Bessay*, au château de la Bénatonnière (Vendée).

31 décembre. — Fernand-François-Léonce, fils d'Edmond de *Hauteclocque de Wail* et de Valentine *Lejosne Contay*, à Abbeville.

1858.

1er avril. — Joséphine-Marie-Marguerite *Lingua de Saint-Blanquat*, fille de Jean-Anne-Marie-Edmond et d'Octavie-Marie-Louise de *Sinety*, à Aix.

8 avril. — Charles-Marie-Alban *Palyart de Clamouse*, fille d'Ernest et de Stéphanie-Françoise-Charlotte-Mélanie de *Robillard*, à Aix.

28 mai. — Philippe-Charles-Marie d'*Isoard de Chénerilles*, fils d'Edmond-César-Hippolyte et de Marie-Henriette-Hortense-Natalie *Raynardi de Sainte-Marguerite*, à Aix.

19 août. — Joseph-Charles-Augustin-Édouard de *Boisgelin*, fils de Charles-Eugène-Joseph, marquis de Boisgelin, et de Marie-Virginie-Charlotte-Angélique *Sallony*, à Aix.

25 août. — Marie-Stanislas-Mélanie-Marguerite, fille de Marie-Antoine-Arthur, comte de *Beaumont* et de la comtesse, née Mélanie-Geneviève-Louise de *Bessay*, au château de la Bénatonnière (Vendée).

28 août. — Joseph-Casimir-Irénée-Julien de *Saporta*, fils de Louis-Charles-Joseph-Gaston et d'Émilie-Clotilde de *Gabrielli de Gubbio*, à Aix.

13 octobre. — Marie-Charlotte-Françoise de *Duranti la Calade*, fille de Marie-Jean-Baptiste-Boniface-Maurice, juge au tribunal de Draguignan, et de Marie-Louise-Valentine-Neri *du Laurens d'Oiselay*, à Aix.

30 octobre. — N..., fils du comte de *Marcieu* et de la comtesse, née de *Chanaleilles*, à Paris. — N..., fille du vicomte Camille *Bellet de Saint-Trivier* et de la vicomtesse, née *Billard de Saint-Laumer*, à Rome.

4 novembre. — Eugène-Marie-Maurice, fils du baron Alfred *du Laurens d'Oiselay* et de la baronne, née Valérie *du Laurens d'Oiselay*, à Avignon.

8 novembre. — N..., fille du comte de *Sainte-Marie* et de la comtesse, née *Levicomte de Blangy*, à Lunéville.

13 novembre. — Alphonse-Édouard-Dieudonné-Maxime, fils d'Édouard-Charles-Henri-Maxime, comte de *Colbert du Cannet* et de Caroline de Colbert du Cannet, au château du Bouillidou (Var).

20 novembre. — Antoinette-Yvonne-Marie-Huguette, fille du comte de *la Poëze* et de la comtesse, née de la *Rochelambert*, au château de Thevalles.

23 novembre. — N..., fils du comte de *Montigny* et de la comtesse, née *Franchet d'Esperey*, à Napoléon-Vendée.

9 décembre. — N..., fille du vicomte de *Reynaud de Villeverd* et de la vicomtesse, née princesse de *Looz-Corswarem*, à Grenoble.

11 décembre. — N..., fils du marquis de *Saint-Genys* et de la marquise, née de *Chabannes-la-Palice*, à Angers.

28 décembre. — Agathe, fille du prince de *Torremuzza* et de la princesse, née de *la Trémoille*, à Paris. — Louise-Marie-Laurence, fille du comte de *Gombert* et de la comtesse, née d'*Albertas*, à Chartres.

31 décembre. — N..., fils du comte de *Bourbon-Busset-Lignières* et de la comtesse, née de *Mailly*, à Paris.

1859.

3 janvier. — Pierre-Marie-Xavier, fils du vicomte Ernest de *Saint-Phalle* et de la vicomtesse, née de *Man*, à Lyon.

8 janvier. — N..., fils du comte *Duval d'Éprémesnil* et de la comtesse, née *Bingham*, à Paris.

14 janvier. — Jean-Maximilien-Hyacinthe-Émile de *Matharel*, fils de Marie-Victor, vicomte de Matharel, receveur général de l'Eure, et de la vicomtesse, née Lucy-Sidonie de *Soultrait*, à Évreux.

1er février. — Jeanne-Marie-Pierrette-Joséphine, fille de Jean-Claude *Bottu de Limas* et petite-fille du comte de *Rancher* par Louise-Marie-Caroline de Rancher, sa mère.

5 février. — Pierre-Léopold-Marie, fils de Pierre-Camille-Octave, vicomte de *Ruolz-Montchal* et de la vicomtesse, née Joséphine-Sophie-Béatrix de *Labeau de Bérard de Maclas*, au château de Francheville, près Lyon.

11 février. — N..., fille de Paul de *Durfort*, comte de *Lorges* et de la comtesse, née de *Nicolay*.

10 mars. — N..., fille du comte de *Rochechouart* et de la comtesse, née de la *Rochejaquelein*, à Paris.

12 mars. — N..., fille du comte Ludovic de *Caillebot de la Salle* et de la comtesse, née *Dulieu.*

14 mars. — Georges-André-Félicien, fils de Paul de *Sauvan*, marquis d'*Aramon*, et de la marquise, née de *Béhague*, à Paris.

18 mars. — N..., fille du comte Wlodimir de *Montesquiou-Fezensac* et de la comtesse, née *Sauvage.*

29 mars. — Pierre-Henri-Marie-Guigues, fils du comte René de *Moreton de Chabrillan* et de la comtesse, née Marie-Séraphine de *la Tour du Pin Montauban de Soyans*, à Paris.

6 avril. — N..., fils du vicomte *Vigier* et de la vicomtesse, née *Bonniot de Salignac*, à Paris.

13 avril. — Marie-Eugénie-Hortense-Valentine, fille d'Adolphe-Louis-*Edgard*, comte de *Ségur*, député au Corps législatif, et de Thérèse-Hortense-Marie *Reiset*, à Paris.

17 avril. — N..., fils du vicomte Alexandre de *Boisgelin* et de la vicomtesse, née *de Clercq*, à Paris.

28 avril. — Antonia-Marie-Joséphine-Ida, fille du comte Auguste de *Gramont*, duc de *Lesparre*, et de la comtesse, née de *Ségur*, à Paris.

24 mai. — N..., fille du comte Louis de *Mérode* et de la comtesse, née de *Mortemart*, à Paris.

27 mai. — N..., fils du comte Charles de *Nicolay* et de la comtesse, née Amélie de *Beauffort.*

31 mai. — N..., fils du comte Auguste de *Sade* et de la comtesse, née de *Maussion.*

12 juin. — Jean de *Foresta*, fils du marquis et de la marquise, née de *Bully*, au château des Tours, près Marseille.

18 juin. — N..., fille du comte d'*Ons-en-Bray* et de la comtesse, née d'*Etchegoyen*, à Paris. — Henri, fils de Paul de *Caumont*, sous-intendant militaire, et de Mme de Caumont, née *Périer.*

30 juin. — N..., fils du comte Gaston de *Chabannes* et de la comtesse, née Blanche de *Saint-Phalle*, au château d'Eschamps (Côte-d'Or).

2 juillet. — Maximilien *Meurisse de Saint-Hilaire*, fils de Constant Meurisse de Saint-Hilaire et d'Ermine *Blanquart des Salines*, sa femme, à Bailleul.

6 juillet. — Marie-Chantal-Héliette-Louise-Claire de *la Cropte de Chantérac*, fille du marquis de Chantérac et de la marquise, née Julie de *Bassompierre*, au château de Cires-lès-Mello (Oise).

8 juillet. — N..., fille du vicomte Gaston de *Romanet* et de la vicomtesse, née de *Beaumont la Bonninière*, au château des Guillets, près Mortagne.

15 juillet. — Claude-Emmanuel-Henri-Marie, fils du marquis de *Pimodan* et de la marquise, née de *Couronnel*, à Paris.

20 juillet. — N..., fils du marquis Hélie de *Bourdeille* et de la marquise, née de *Galz de Malvirade*, à Paris.

23 juillet. — N..., fille du marquis de *Mathan* et de la marquise, née *Godart de Belbeuf*, au château de Combes (Calvados).

25 juillet. — Adèle-Delphine-Marie-Louise, fille de Henri-Louis-Victor, vicomte de *Beaufranchet de la Chapelle*, et de Marie-Louise *le Corgne de Timadeuc*.

1er août. — Léonce-Jules-Étienne de *Seynes*, fils de Jules de Seynes et de Berthe de *Marveille*, sa femme.

3 août. — N..., fille du vicomte de *Cornudet* et de la vicomtesse, née *Mathieu de la Redorte*.

5 août. — N..., fille du comte de *Forbin des Issarts* et de la comtesse, née *Piscatory de Vaufreland*.

16 août. — N..., fils du comte Édouard de *Briey* et de la comtesse, née de *Montreuil*, au château de Thierceville.

22 août. — Marie-Émilie-Félicie, fille du comte Louis de *Bonnevie de Pogniat* et de la comtesse, née *Martha Becker de Mons*, au château d'Aubiat.

31 août. — Henri-Marie-François, fils du comte de *Cugnac* et de la comtesse, née *des Collards des Hommes*, au château d'Épannes.

16 septembre. — N..., fils du vicomte de *Villeneuve-Bargemont* et de la vicomtesse, née de *la Myre*.

21 septembre. — Hélie de *la Cropte de Chantérac*, fils du vicomte et de la vicomtesse, née *Cœuret de Nesle*.

15 octobre. — Bernard-Marie de *Cugnac*, fils du comte et de la comtesse de Cugnac, née de *Saint-Légier*, à la Bassière.

23 octobre. — N..., fils du comte Fernand de *Chabot* et de la comtesse, née *Baudon*, à Paris.



NÉCROLOGE.

RAPPEL DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

1858.

4 février. — Marie du *Guet*, petite-fille du baron de *Wacquant*, âgée de 13 ans, à Mézières.

31 mars. — Claude-Édouard *Jordan de Chassagny*, âgé de 57 ans, au château de Chassagny (Rhône).

9 avril. — Yolande-Angéline-Adèle de *Vaissanc*, veuve de Louis-Honoré-Joseph-Hippolyte-Hilarion-Casimir *Barrigues de Montvalon*, à Aix.

26 avril. — Alexandre-Eugène *Dedons de Pierrefeu*, âgé de 44 ans, au château de Saint-Jullien-lez-Martigues.

11 mai. — Charles-Antonin-François de *Saqui*, baron de *Sannes*, âgé de 90 ans, à Aix.

7 juillet. — Charles-Joseph-François-Félix-Michel *du Pouget*, comte de *Nadaillac*, ancien lieutenant commandant des gardes du corps du roi, âgé de 82 ans, au château de la Lande.

12 juillet. — Marc-Hippolyte d'*Antoine de Taillas*, âgé de 83 ans, à Notre-Dame de Taillas (Basses-Alpes).

24 juillet. — Jules-Jean *Bruny de Châteaubrun*, âgé de 77 ans, à Aix.

1er août. — Charles-Désiré-Hippolyte de *France*, comte d'*Hesecques*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 76 ans.

9 août. — Madeleine de *La Croix de Castries*, fille du comte de Castries, âgée de 2 ans et demi.

10 août. — Gustave-Joseph-Alphonse-Désiré, comte de *Grasse*, ancien officier supérieur de cavalerie, âgé de 67 ans, au château de Pinon (Aisne).

12 août. — Marie-Anne-Joséphine *Le Josne Contay*, fille du marquis Le Josne Contay, âgée de 22 ans, au château d'Oppy.

13 août. — Léonie-Eulalie-Marie-Claire de *Maulde*, née de *Navigheer*, âgée de 32 ans, au château de Hemmel. — Jean-Baptiste-Alexandre *Marc de Tripoly*, marquis de *Panisse-Passis*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 93 ans, à Lamanon.

18 août. — Édouard, marquis de *Lyle-Taulane*, fils du marquis et de la marquise, née de *Forbin-Gardanne*, âgé de 79 ans, au château de Taulane (Var).

15 septembre. — Charlotte-Marthe-Marie de *Chassepot*, âgée de 22 ans, au château d'Avelesge.

20 octobre. — Émile-François-Achille d'*Artois de Bournonville*, âgé de 25 ans, à Paris.

25 octobre. — Le marquis de *Plœuc*, ancien cadet au corps royal de la marine, âgé de 92 ans, au château de Landrevarsec (Finistère).

27 octobre. — Henri-Joseph de la *Phalecque*, chevalier, âgé de 83 ans, à Lille.

29 octobre. — La comtesse d'*Amilly*, née Joséphine-Aimée-Céline de *Houdetot*, âgée de 62 ans, à Paris.

30 octobre. — La baronne de *Bourqueney*, née Alix-Camille-Charlotte-Fanny *Le Clerc de Juigné*, âgée de 43 ans, à l'ambassade de France, à Vienne.

31 octobre. — Ernest-Marc-Louis de *la Mothe d'Isault*, âgé de 33 ans, à Lupiac.

Novembre 1858.

1er. — Auguste-Nicolas *Vaillant*, vice-amiral, ancien ministre de la marine, âgé de 62 ans, à Paris.

2. — Le comte Valentin *Esterhazy de Galantha*, ministre d'Autriche en Russie, âgé de 44 ans, à Paris. — Le comte Joseph *Mastaï*, frère du Souverain Pontife, âgé de 61 ans, à Sinigaglia.

3. — La comtesse de *Marzieux*, âgée de 27 ans, à Paris. — La baronne de *Plazanet*, âgée de 49 ans, à Paris.

4. — Hippolyte, marquis de *Calvimont*, maire de Cérons avant 1830, âgé de 58 ans, à Bordeaux.

5. — La comtesse Aline de *Poix*, chanoinesse de Sainte-Thérèse de Munich, âgée de 36 ans, à Paris. — Gaspard-Vincent de *Vaugelas*, beau-père de M. Devienne, premier président, âgé de 86 ans, à Lyon.

6. — Le baron de *Mandell d'Écosse*, âgé de 55 ans, à Paris.

7. — Henri-Alexandre-Eugène de *Framery*, lieutenant-colonel en retraite.

8. — La princesse douairière de *Podenas*, née Rosalie-Zéphirine-Athénaïs du *Pouget de Nadaillac*, âgée de 72 ans.

9. — L'abbé de *Sallabéry*, curé de la cathédrale de Bayonne. — Joséphine-Mathilde *Prat*, née de *Foix*, âgée de 29 ans, à Castres.

11. — Gaston de *Varenard de Billy*, au château du Baty (Rhône).

12. — Charles-François-Émeric *Deshommets*, marquis de *Martainville*, fils de l'ancien maire de Rouen, âgé de 45 ans, à Paris. — S. A. S. Aloïs-Joseph, prince de *Liechtenstein*, âgé de 63 ans, à Eisgrub.

13. — La comtesse Gabriel d'*Erceville*, née Marie-Caroline de *Maistre*, âgée de 32 ans, à Paris.

14. — Victor-Alexandre-Anselme-Joseph de *La Lande de Sainte-Croix*, âgé de 82 ans, au château des Minières (Calvados).

15. — La marquise d'*Avessens*, née Alexandrine-Victoire de *Maupeou*, âgée de 69 ans, au château du Plessis-Chamans.

18. — La maréchale *Magnan*, née Sophie-Éléonore *Roussel*, âgée de 56 ans, à Paris.

20. — Claude-Marie-Bernard, marquis de *la Coste*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 90 ans, au château de Sebourg (Nord).

21. — Louise-Bénigne-Alix *Monier de la Sizeranne*, née de *Cordoue*, âgée de 47 ans, à Paris.

22. — Le comte Napoléon de *Bricqueville*, dernier rejeton du nom et des armes, à Briquebec.

23. — Charles-Anastase-Gabriel, comte de *Gourjault*, ancien officier de cavalerie, âgé de 55 ans, au château de Valcontent (Ardennes). — L'amiral *Lyons*, âgé de 68 ans, au château d'Arundel.

24. — Henri-Georges, comte *Boulay de la Meurthe*, sénateur, ancien vice-président de la république, âgé de 68 ans, à Paris.

25. — La vicomtesse de *Rugy*, née Marie-Armandine de *Caulaincourt*, âgée de 48 ans, au château de Villy.

26. — Marie-Antoinette-Caroline, comtesse de *Cabot de la Fare*, née *des Isnards*, âgée de 24 ans, à Avignon.

27. — Ferdinand-Maurice, baron de *Delmar*, âgé de 76 ans, à Paris. — Jean-Pierre de *Villemur*.

28. — Rose-Joséphine de *Vathaire du Fort*, née de *Cazau*, âgée de 87 ans, à Auxerre.

30. — Louis-Antonin-Henri de *Mornard*, consul de France à Salonique, âgé de 38 ans, à Messine.

Décembre.

1er. — Antoine-Claude-René-Édouard *du Boys*, comte de *Riocour*, âgé de 75 ans, au château d'Aulnoy (Meurthe).

2. — Bonaventure-Aimé-Benjamin de *Maynard*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 82 ans, à la Maison-Rouge (Vendée). — Le baron de *Malus*, ancien capitaine de cavalerie, âgé de 60 ans, à la Chaussée Saint-Victor, près Blois.

4. — Florimond-Louis, comte d'*Audiffret*, ancien receveur général, âgé de 69 ans, à Paris.

8. — Albert-Auguste-Paul *Martini de Saint-Jean*, ancien capitaine de cavalerie au service de Sardaigne, âgé de 47 ans, à Aix.

9. — Henriette-Françoise de *Mazenod*, née *Leblanc de Lespinasse*, âgée de 42 ans, à Nevers.

10. — Charles-Joseph-Gabriel, comte *Oudinot de Reggio*, ancien colonel d'infanterie, âgé de 38 ans, au château de Coulogne, près Calais.

11. — Paul-Zenob-Louis-Marie, comte *Frotier de Bagneux*, gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X, âgé de 75 ans, au château de la Pelissonnière (Vendée).

13. — Le comte Eugène de *Bryas*, député au Corps législatif, âgé de 45 ans, à Tours. — Le comte Léopold de *Foucault*, âgé de 55 ans, au Mans.

14. — Jean-Samuel-Ferdinand, comte de *Tascher*, ancien pair de France, âgé de 79 ans, à Paris.

15. — La marquise de *Bonneval*, née Marie-Séraphine *Nouette d'Andrezel*, âgée de 71 ans, à Paris.

16. — Henri-René-Louis *Jarret de la Mairie*, âgé de 80 ans, au château de Bordes.

17. — Aliénor-Victorine-Paule-Rogatienne-Marie de *Sesmaisons*, âgée de 17 ans, au château de Coet-an-nos (Côtes-du-Nord).

18. — La princesse *Doria-Pamphili*, née Marie *Talbot*, fille du comte de *Shrewsbury*, âgée de 43 ans, à Rome. — François-René *Jarry de la Broissinière*, ancien officier, chevalier de Saint-Louis, âgé de 87 ans, à Château-Gontier.

20. — Le baron Jean-Jacques-Germain *Pelet*, général de division, ancien pair, sénateur, grand-croix de la Légion d'honneur, âgé de 81 ans, à Paris. — Paul-Étienne, vicomte de *Villiers du Terrage*, ancien pair de France, âgé de 85 ans, à Tours.

21. — Pol *Tassin de Montaigu*, âgé de 29 ans, à Funchal, dans l'île de Madère.

22. — Le baron *Pas de Beaulieu*, lieutenant-colonel en retraite, ancien député, chevalier de Saint-Louis, âgé de 71 ans, au château de Savigny-sous-Beaune.

23. — Alphonse-Étienne-Georges *Piscatory*, baron de *Vaufreland*, ancien officier de cavalerie, âgé de 60 ans, à Paris.

25. — Jacques-André *Mesnard*, ancien pair de France, premier vice-président du sénat, président honoraire à la cour de cassation, grand-croix de la Légion d'honneur, âgé de 66 ans, à Paris.

28. — Jules *Pasquier*, ancien préfet, frère du duc Pasquier, âgé de 84 ans, au château de Coulans.

29. — La comtesse de *Rougé*, née Lucie de *Tramecourt*, âgée de 50 ans, à Guyencourt (Somme).

31. — Marie-Augustine *Parent du Moiron*, née *Le Féron de Ville*, âgée de 87 ans, à Crespy.

Décembre. — Charles-Maximilien-Philippe-Eugène, marquis de *Trazegnies d'Ittres*, âgé de 84 ans, à Bruxelles.

Janvier 1859.

1er. — La comtesse Micheline *Hinska*, née comtesse *Bierzinska*, âgée de 56 ans, à Paris.

2. — Marie-Françoise-Adrienne de *Linois*, veuve de Jean-Baptiste-Nicolas-Guillaume de *Quérieux-Prigny*, à Bordeaux. — Marie-Émeline de *Sabardin*, veuve de Claude-Amable, comte de *Beaufranchet*, âgée de 58 ans, à Paris.

3. — Le baron *Charlet*, ancien secrétaire des commandements de la duchesse d'Angoulême, âgé de 75 ans, au château de Brugères.

6. — Antoine-Octave de *la Guéronnière*, capitaine de frégate, âgé de 48 ans. — Le chevalier de *Hildebrandt*, général de l'armée bavaroise, à Munich.

7. — Marie-Thérèse-Pierre-Michel *Boudin de la Nugny de Tromelin*, veuve de Charles-Brice, comte de *Guat*, âgée de 72 ans, à Avignon.

9. — Angélique *Destutt d'Assay*, âgée de 58 ans, au château de Tharoiseau (Yonne). — Joseph-René, marquis de *Vaugiraud*, âgé de 29 ans, à Nancy.

10. — André-Vaast de *Boutray de Saint-Vaast*, âgé de 79 ans, à Tours. — Frédéric-Édouard *Degardarens de Boisse*, général de brigade, à Alby.

11. — Louis-Michel de *Brière*, comte de *Bretteville*, ancien membre du conseil général, âgé de 86 ans, à la Martinique.

12. — Le comte de *Perry de Saint-Auvant*, chevalier de Saint-Louis, dernier rejeton mâle de sa maison, âgé de 87 ans, à Saint-Auvant (Haute-Vienne). — Marguerite-Marie *Espinasse*, religieuse visitandine, sœur du sénateur, âgée de 51 ans, à Toulouse.

14. — La marquise de *Leusse*, née Laurence-Alexandrine *du Colombier*, âgée de 83 ans, à Saint-Rambert.

19. — Maximilien, comte de *Hatzfeldt*, ministre plénipotentiaire de Prusse à Paris, gendre du maréchal comte de Castellane, âgé de 45 ans, à Berlin.

20. — Frédéric-Christophe, comte d'*Houdetot*, ancien pair de France, député au Corps législatif, âgé de 80 ans, à Paris.

21. — Anne-Charles *Lebrun*, duc de *Plaisance*, ancien pair, sénateur, grand chancelier de la Légion d'honneur, âgé de 83 ans, à Paris.

22. — La comtesse de *Gourgue*, née Aimardine-Henriette-Émilie de *Foucquet*, âgée de 57 ans, à Paris.

24. — Le baron *Rouillard de Beauval*, ancien colonel de la garde impériale, chevalier de Saint-Louis, âgé de 79 ans, à Paris. — La comtesse Jeanne de *Lippe*, âgée de 8 ans.

25. — Louis-Joseph, comte d'*Assas-Montdardier*, âgé de 39 ans, à Paris.

26. — Joseph-Ernest-Théodore *Guégot de Traoulen*, ancien magistrat, âgé de 44 ans, à Morlaix. — Alexis-Alexandre, baron *Delzons*, fils d'un lieutenant général donataire de l'Empire.

27. — Marie-Louise-Joséphine de *Saillet*, née *Primois*, âgée de 46 ans, aux Guérines, près Châteauneuf-sur-Loire. — Pierre-François-Marie-George de *la Tournelle*, âgé de 15 ans, à Paris.

28. — La marquise de *Nicolay*, âgée de 47 ans, à Paris.

29. — Alexis-François-Félix d'*Audiffret*, âgé de 74 ans, à Saint-Tropez. — Le baron de *Mauclerc*, ministre d'État de Wurtemberg, âgé de 75 ans, à Louisbourg.

31. — Henri-Zozime, marquis de *Valori d'Estilly*, âgé de 72 ans, à Châteaurenard. — La comtesse Jeanne de *Lippe*, âgée de 6 ans.

Février.

3. — Jean de *Péret*, capitaine en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 91 ans, à Figeac.

4. — Jean-Pierre-Louis de *Hennault de Bertaucourt*, général de brigade, âgé de 74 ans, à Noyon. — Céleste-Isabelle-Ghislaine *Spitaels*, veuve du baron Romuald de *Mandell d'Écosse*, âgée de 52 ans, à Paris.

5. — Paul-Josselin-Lionel, comte de *Moreton-Chabrillan*, consul de France à Melbourne, âgé de 40 ans. — Le comte *Le Corgne de Bonabry*, âgé de 49 ans, à Lamballe. — Louise-Marie-Eugénie *Lannes de Montebello*, fille du général, comte de Montebello, âgée de 4 ans et demi, à Paris.

6. — La marquise de *Savonnières*, née Henriette-Adélaïde-Joséphine *Nepveu de Bellefille*, veuve du dernier rejeton de la maison de Savonnières, âgée de 79 ans, à Bruère (Sarthe).

7. — Blanche-Aglaé de *Louvencourt*, âgée de 22 ans. — La comtesse de *Robersart*, née Marie-Anne-Alix-Christiane *Delacoste*, âgée de 59 ans, au château de Nouvelles (Belgique).

10. — Louise-Maxence *Hanier*, veuve de *Boisrichard*, âgée de 85 ans, à Paris. — Louis-Joseph, comte *du Hamel*, ancien préfet et député, âgé de 81 ans, à Paris.

12. — Amédée-Marie, marquis de *Clermont-Tonnerre*, chef de la branche de Thoury, âgé de 74 ans, au château de Bertangles.

13. — Charles de *Schlazer*, consul général de Russie à Lubeck, âgé de 79 ans.

15. — La maréchale comtesse douairière *Clauzel*, née Camille *Costaz*, à Nousseau, près Chartres. — Le prince Othon-Victor de *Schoenbourg-Waldenbourg*, âgé de 74 ans, à Leipzig.

16. — François *Dentice*, prince de *San-Giacomo*, âgé de 58 ans, à Paris. — Victor-Joseph-Henri-Anne-Judith-Honoré, comte de *Brachet de Floressac*, âgé de 63 ans, à Paris.

17. — Emmanuel de *Bouillé*, fils du comte Gaston de Bouillé, âgé de 5 ans, à Bordeaux.

18. — Jean-François-Joseph-Hermanfroi, vicomte de *Jouffroy-Gonsans*, âgé de 26 ans, à Paris. — La vicomtesse de *Chateaubriand*, née Marie-Mélanie-Joséphine *Rogniat*, âgée de 21 ans, à Pau.

21. — Anne-Marie-Louise-Adélaïde de *Beaucourt*, née de *Béry d'Esserteaux*, âgée de 76 ans, à Amiens.

22. — Maximilien de *Lancry*, marquis de *Pronleroy*, âgé de 50 ans, au château de la Cour-de-Broc (Sarthe). — Anne-Marie *Dutél*, veuve de Pierre-Antoine *du Terrail-Couvat*, officier de cavalerie, de la famille du célèbre *Bayard*, âgée de 55 ans, à la Verpillière.

23. — Jean-Aimé *Juge de Saint-Martin*, ancien maire de Limoges, âgé de 68 ans, à Limoges. — Le comte Sigismond *Krasinski*, âgé de 46 ans, à Paris.

25. — Julie-Louise *Lesèble*, née de *Saillet*, âgée de 55 ans, à Touquin (Seine-et-Marne).

26. — Caroline *Le Duc*, née *Certain de Bellozanne*, âgée de 62 ans, à Paris.

Mars.

2. — Le comte *Colonna d'Istria*, premier président honoraire de la cour impériale, âgé de 77 ans, à Bastia.

4. — Charles-Eugène, comte de *Lalaing d'Audenarde*, général de division, ancien pair, sénateur, âgé de 79 ans, à

Paris. — Jenny-Françoise-Mathilde *Petit de Beauverger*, fille du baron de Beauverger, député au Corps législatif, âgée de 2 ans et demi, à Paris.

5. — Amédée, comte de *Narbonne-Lara*, âgé de 55 ans, à Alais. — Marie-Louise d'*Anchald*, née de *Chazelles*, âgée de 86 ans, au château de Mauzun (Puy-de-Dôme).

6. — La marquise du *Bosc de Radepont*, née Anne-Louise *Collot*, âgée de 52 ans, à Paris.

10. — Jean-Baptiste-François *Dubois*, chevalier de *Saint-Hilaire*, ancien capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, âgé de 91 ans, au château du Val-d'Ailly. — Maxime, vicomte d'*André*, frère du sénateur, colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 68 ans, à Paris.

11. — La comtesse Joseph de *Ranuzzi*, née comtesse de *Segni*, âgée de 22 ans, à Bologne.

12. — Élisabeth-Marie-Isabelle de *Marescalchi*, marquise de la *Fresnaye de Saint-Aignan*, âgée de 79 ans, au château de Saint-Aignan. — Jeanne-Henriette-Éléonore-Mathilde *Rocaut*, née *Charpy de Jugny*, âgée de 72 ans, à Beaune. — Caroline de *Mithon*, veuve *Rigault de Genouilly*, mère du contre-amiral Charles Rigault de Genouilly, âgée de 71 ans, à Paris.

13. — Maximilien-Paulin-Ferdinand *Aigoin de Falguerolle*, colonel d'état-major en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 69 ans, à Paris.

14. — La baronne *Regnault-Saint-Jean d'Angély*, âgée de 82 ans, à Fontainebleau.

19. — Mathilde-Marie-Joséphine-Lucile de *Rochefort*, née *Quintin de Kercado*, âgée de 30 ans, à Lyon.

20. — Le comte Alexandre d'*Alton*, général de division, commandeur de Saint-Louis, âgé de 83 ans, à Versailles.

21. — Jeanne-Antoinette *Guérin de Frémicourt*, veuve : 1° de Toussaint-Jacques-César *Le Normant*, chevalier de *Lourmel;* 2° de Pierre-Hugues *Gély de Montcla;* âgée de 91 ans, à Grenoble.

22. — Louis-François-Marie *Lacretelle*, colonel d'infanterie en retraite, chevalier de Saint-Louis, âgé de 74 ans, à Oran.

23. — Barthélemy-Jean de *Riberolles*, ancien député, conseiller maître honoraire à la cour des comptes, âgé de 72 ans, à Paris

24. — La marquise de *Montlaur*, née Bénigne-Charlotte *Cadier de Veauce*, âgée de 74 ans, à Paris. — Adélaïde-Joséphine *du Sommerard*, née *Simon*, âgée de 68 ans, à Paris.

25. — Louis-Michel, marquis de *Terzi*, âgé de 42 ans, à Bergame. — La marquise *du Lau d'Allemans*, née de *Vissec de Latude*, âgée de 78 ans, à la Chapelle-Gauthier. — Louise-Charlotte-Sophie de *Vergnette*, née *Gombault*, âgée de 77 ans, à Beaune.

26. — Georges-Louis-Joseph *Durand d'Élecourt*, ancien député, âgé de 77 ans, à Douai. — Félicien-Marie-Joseph *Caignart de Saulcy*, chevalier de Saint-Louis, ancien officier d'artillerie, âgé de 84 ans, à Paris. — Louis-Auguste, marquis de *Gourmont*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 85 ans, à Coutances.

27. — Louise-Augustine-Henriette, marquise de *Spinola*, âgée de 74 ans, à Paris. — Alexandrine-Louise-Sophie de *Cerita de Couderat*, veuve *O'Connor*, à Paris.

28. — Marie-Anne-Apolline *Fauh*, veuve de Jacques-Marie *Boudin de la Nugny de Tromelin*, ancien officier de marine, âgée de 77 ans, à Versailles.

29. — Émile *Persil*, ancien sous-préfet, âgé de 41 ans, à Paris. — Suzanne-Victoire du *Puy Montbrun d'Aubignac*, veuve *Tarteiron*, âgée de 90 ans, à Bordeaux.

•30. — Louise-Élisabeth *Gamot*, née *Lanchère de Laglandière*, âgée de 52 ans, à Paris. — Henriette de *La Saigne*, comtesse de *Saint-George*, née de *Bosredon-Combraille*, âgée de 37 ans, à Bagnard.

31. — Le prince Ferdinand de *Trauttmansdorff*, âgé de 56 ans, à Vienne. — Germain-Louis d'*Orsanne*, vicomte de Montlevic.

Avril.

1er. — Charles-François-Ernest, baron *Roguet*; député de la Gironde au Corps législatif, fils du sénateur, âgé de 28 ans, à Paris.

2. — Wladimir-Nicolas-William *Villedieu*, marquis de *Torcy*, député de l'Orne, âgé de 56 ans, à Paris. — Le comte Grégoire *Schouvaloff*, ancien officier russe, en religion père Augustin, âgé de 54 ans, à Paris.

3. — Éléonore-Paul-Constant, baron *du Chambge de Liessart*, âgé de 37 ans, à Douai. — Robert-Louis-Marie-Charles *Malet*, marquis de *Graville*, âgé de 81 ans, au château de Navarre.

4. — Alice-Jenny de *Blonay*, née *Dufour*, âgée de 22 ans, à Paris. — Louise-Augustine-Henriette de *Spinola*, âgée de 74 ans, à Paris.

5. — La baronne Paul *Dubois*, âgée de 54 ans, à Paris.

6. — Le comte Joseph-Théodore de *Stolberg*, âgé de 55 ans, à Tournai. — Marie-Élisabeth de *Jousselin*, veuve de Madelon-Hyacinthe *du Buat*, âgée de 60 ans, à Loiré.

9. — La comtesse douairière de *Montguyon*, née Anne-Esther-Augustine de *Mazancourt*, âgée de 80 ans, à Paris.

11. — Pierre-Henri-Eugène-Casimir de *Bouvet*, comte de *Louvigny*, ancien maître des requêtes, âgé de 56 ans, à Paris. — Charlotte-Marie-Marguerite-Gabrielle, comtesse de *Nouaillan*, née de *Brettes-Thurin*, âgée de 77 ans, au château de Prat (Ariége).

13. — Joseph-Roger-Gaspard *Durand de Gevigney*, juge au tribunal de Dôle, âgé de 32 ans.

14. — Joseph-Théophile-Parfait de *Bésiade*, duc d'*Avaray*, ancien pair de France, lieutenant général en retraite, âgé de 88 ans. — Marie-Hortense de *Meens*, comtesse *Bruneteau de Sainte-Suzanne*, âgée de 20 ans.

15. — Victor-Marie-François *Taffin de Filques*, colonel du 2e cuirassiers, âgé de 48 ans, à Nancy.

16. — Henri-Alexis *Clérel de Tocqueville*, membre de l'Académie française, ancien député de Valognes, âgé de 52 ans, à Cannes.

17. — Adolphe-Marie-Constantin-Louis *Recq de Malzine*, âgé de 75 ans, au château de Rogerie (Nord).

19. — Marie-Rose *Foache*, veuve d'Alphonse-Charles *Poret*, comte de *Blosseville*, contre-amiral, âgé de 82 ans, à Versailles. — Laurent *Cunin - Gridaine*, ancien ministre du commerce, âgé de 80 ans, à Sedan.

20. — Le marquis *Félix du Muy*, à Ollières.

21. — Charles-Gaspard-Paulin, comte de *Gondrecourt*, âgé de 73 ans, à Nancy.

22. — Le prince Chrétien-Louis-Frédéric-Henri de *Hohenlohe-Kirchberg*, lieutenant général au service de Wurtemberg, âgé de 70 ans, à Saint-Pétersbourg.

23. — Suzanne-Sidonie de *Richeteau de la Coudre*, née *Lemoyne de Sérigny*, dernier rejeton de sa branche, âgée de 50 ans, à Angers.

24. — La comtesse Henri de *Nédonchel*, née Louise-Césarine-Aldestine *Leviconte de Blangy*, âgée de 38 ans, au château de Menneval. — Le baron de *Zweilbrucken*, général bavarois, âgé de 77 ans, à Munich.

25. — Hippolyte-Marie-Théodore, vicomte de *Hédouville*, chef d'escadron d'état-major, âgé de 47 ans, à Paris. — Albert *Le Rat de Magnitot*, fils du référendaire à la cour des comptes, âgé de 17 ans, à Paris. — Charles-Henri-Hubert, baron de *Wissel*, ancien officier supérieur, âgé de 83 ans, au château de Paray.

27. — Jacques-Marie-Casimir de *Sars de Salmon*, ancien officier, généalogiste, auteur de manuscrits légués à la bibliothèque de Valenciennes, âgé de 93 ans, à Valenciennes.

28. — Gabrielle-Florence de *Doncker de Cohem*, veuve du comte Gaspard de *Chastenet-Puységur*, pair de France, âgée de 81 ans, à Paris. — La baronne de *Piégon*, née *Andréoly*, âgée de 71 ans, à Embrun.

29. — Françoise-Eulalie *Lothon*, veuve de Pierre-Jean *Bachelier d'Agès*, âgée de 91 ans, à Paris.

30. — Le prince Serge *Troubetzkoy*, beau-père du comte de Morny, âgé de 43 ans, à Nijni-Novgorod.

Mai.

1er. — La comtesse *Hocquart de Turtot*, née Clémentine *Cossin de Chourse*, âgée de 25 ans, à Paris.

2. — Marie-Ghislaine-Yolande de *Brancas*, fille unique et héritière du feu duc de Brancas, grand d'Espagne, âgée de 41 ans, à Paris. — Frances *Blount*, veuve d'Edward *Blount de Bellamore*, membre du parlement, âgée de 80 ans, à Londres.

3. — Alexandre de *Richter*, ministre plénipotentiaire de Russie en Belgique, à Paris. — La comtesse *Morska*, née de *Valabrègue*, veuve du comte Thaddée Morski, dernier ministre plénipotentiaire du roi de Pologne, âgé de 81 ans, à Paris.

4. — La baronne *Rodier*, née Claire-Victorine *Hély d'Oissel de Saint-Saens*, âgée de 56 ans, à Paris. — Amélie *Mieulet de Ricaumont*.

5. — Adélaïde-Suzanne-Charlotte, comtesse Zéphirine de *la Tour-du-Pin de la Charce*, âgée de 80 ans, à Versailles.

6. — Frédéric-Henri-Alexandre de *Humboldt*, âgé de 89 ans, à Berlin. — Henriette-Christine-Blanche *Salleron*, née de *Coucy*, petite-fille du comte de *Rothes*, nièce de la maréchale, duchesse de *Reggio*, âgée de 24 ans, à Soissons.

7. — Monique-Victoire *Labastie*, née de *Foucauld*, femme d'un colonel d'artillerie en retraite, âgée de 78 ans, à Paris.

9. — Antoine-Charles-Henri *Le Leu d'Aubilly*, membre du conseil général de la Marne, âgé de 58 ans, à Paris.

10. — Émilie-Louise *Fauvelet de Bourrienne*, veuve du vice-amiral Auguste-Samuel *Massieu de Clerval*, âgée de 63 ans, à Paris. — Anne-Adélaïde *Déchaux*, veuve du général *Hoche* et mère de la comtesse des *Roys*, âgée de 81 ans, à Paris.

12. — Marie-François-Nicolas-Théodore *Hériot de Vroil*, âgé de 77 ans, à Paris.

13. — Louis-Gatien-Gustave de *Graveron*, âgé de 41 ans, à Paris. — Mgr *Olliffe*, évêque de Calcutta, à Naples.

14. — La comtesse de *Maumigny*, née Catherine-Geneviève-Zoé de *Bouillé*, âgée de 44 ans, à Paris.

15. — Lancelot-Théodore *Turpin*, comte de *Crissé*, membre libre de l'Académie des beaux-arts, âgé de 77 ans, à Paris. — Le comte Joseph de *Malatesta*, chambellan du duc de Parme, âgé de 53 ans, à Paris.

16. — Michel-Ange d'*Ornano*, membre du Corps législatif sous le consulat et l'empire, ancien colonel de la garde nationale, âgé de 88 ans, à Ajaccio.

17. — Claude-Louis-Frédéric *Imbert*, comte de *Balorre*, âgé de 72 ans, au château de la Cour. — Le vicomte Félix de *Fayet*, ancien colonel, chevalier de Saint-Louis, âgé de 70 ans, à Fleury-sous-Meudon.

18. — Louis-René, baron *Viard*, député de la Meurthe au Corps législatif, âgé de 64 ans, à Paris.

19. — Hélène-Antoinette-Adélaïde de *Pautrier*, née de *Goiffieu*, tante du marquis de *Montillet*, âgée de 83 ans, à Lyon.

20. — Gaston-François-Auguste *Leviconte*, comte de *Blangy*, âgé de 55 ans, à Valognes. — Le ban de Croatie Joseph *Jellachich*, fils du baron Jellachich, âgé de 57 ans, à Agram.

21. — La comtesse d'*Aubusson de la Feuillade*, née Jeanne-Pauline-Louise *Randon de Pully*, âgée de 83 ans, à Paris. — Le général Eugène-Guillaume-Jacques *Beuret*, tué à Montebello. — Claudine *Bouzereau de Créost*, veuve d'Édène *Chevignard de la Palu*, conseiller au parlement de Bourgogne, âgée de 85 ans, à Beaune.

22. — La vicomtesse de *Guercheville*, née Rosalie-Fanny *Coigniard de Saint-Étienne*, âgée de 64 ans, à Saint-Étienne du Rouvray.

23. — Jean-Pierre-Victor *Méric de Bellefon*, colonel d'infanterie, blessé à Montebello.

24. — Jeanne-Henriette-Louise-Mathilde de *Peytes de Montcabrier*, veuve d'Albert *Mieulet de Ricaumont*, âgée de 56 ans, à Castel-Sarrazin.

25. — Jean-Joseph de *Bérail*, comte de *Sédaiges*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 93 ans, au château de Sédaiges.

26. — Marie-Gabriel-Charles de *Vasselot*, âgé de 5 ans, au château de Regné (Deux-Sèvres). — Mgr Jacques-Marie-Célestin *Dupont*, cardinal, archevêque de Bourges, âgé de 66 ans.

30. — Annet-Michel de *Clavière de Grave*, ancien chevau-léger de la garde du roi, âgé de 77 ans, au château de la Place.

31. — Marie-Louise-Clémence de *Coussemaker*, âgée de 10 ans, à Saint-Omer.

Juin.

1er. — Antoine-Albert de *Fesques*, marquis de la *Roche-bousseau*, âgé de 57 ans, au château de la Sapinière (Sarthe).

2. — Le comte Jules *Maurin-d'Auvers*, âgé de 77 ans, au château de Bretteville. — Marie-Jeanne-Antoinette *Girod de Monrond*, comtesse de *Pons*, âgée de 80 ans, à Paris.

3. — Philippe-François-Eugène-Maximilien, comte de *Béthune*, ancien gentilhomme de la chambre du roi Charles X, âgé de 79 ans, à Compiègne. — Lucien-Henri *Loriot de Rouvray*, lieutenant d'artillerie de la garde, âgé de 24 ans, à Alexandrie (Piémont).

4. — Alphonse *Denis de Senneville*, colonel d'état-major, chef de l'état-major général du 3e corps de l'armée d'Italie, âgé de 44 ans, tué à Magenta. — Françoise-Adélaïde *Daudin de Lossy*, née de *Collardin de Bardes*, âgée de 68 ans. — Stanislas-Henri *Mennessier*, capitaine de chasseurs à pied, tué à Magenta, âgé de 32 ans. — Pierre-Nicolas *Drouhot*, colonel du 65e de ligne, âgé de 55 ans, à Magenta. — Charles-Marie-Prosper de *Vincent*, lieutenant de zouaves, âgé de 34 ans. — Le général *Espinasse*, sénateur, âgé de 44 ans, à Magenta.

6. — Mgr Prosper-Michel-Armand *Hiraboure*, évêque d'Aire, âgé de 55 ans, à Gamarde.

8. — Eugène-Jacques-Charles *Paulze d'Ivoy*, colonel du 1er régiment de zouaves, tué à Marignan (Melegnano).

11. — Clément-Venceslas-Lothaire, prince de *Metternich*, grand chancelier de la cour d'Autriche, âgé de 86 ans, à Vienne.

13. — Justin-Charles-Louis *Mennessier*, lieutenant-colonel du 70e de ligne, blessé à Magenta, âgé de 42 ans, à Novare.

15. — Le marquis de *Caradeuc de la Chalotais*, petit-fils et dernier rejeton mâle du célèbre marquis de la Chalotais, dernier procureur général au parlement de Bretagne, au château de Caradeuc, près Becherel.

16. — Armand-François-Joseph, comte de *Frédy*, âgé de 86 ans, à Paris.

19. — Marie-Virginie, baronne de *Croze*, née *Lemercier*, femme de l'ancien préfet, âgée de 63 ans, à Paris.

20. — François-Joseph-Antoine, baron *Heynderycx*, ancien sénateur de Belgique, âgé de 80 ans, au château de Destelbergen (Belgique).

23. — Étienne-Jean-Baptiste-Louis-Élie *Camus*, comte de *Pontcarré*, ancien secrétaire d'ambassade, ancien chef de bataillon, âgé de 70 ans, à Paris.

24. — Élisabeth-Herminie *Drouyn de Lhuys*, comtesse de *Saint-Cricq*, âgée de 56 ans, à Melun. — Marie de *Ventavon*, née de *Cressy*, âgée de 83 ans, à Grenoble. — Claude-Michel-Ernest de *Neuchèze*, chef de bataillon, tué à Solferino. — Paul-Alphonse *Mennessier*, chef de bataillon, âgé de 35 ans, tué à Solferino.

25. — Charles-Adolphe-Maximilien, marquis des *Réaulx*, ancien officier de la garde royale, âgé de 69 ans, au château de Brantigny (Aube).

26. — Eugène *Panon*, comte *Desbassayns de Richemont*, ancien gouverneur général des établissements français dans l'Inde, âgé de 59 ans, aux Ternes.

27. — Anne-Julie-Aglaé-Henriette de *Fresse de Monval*, marquise de *Villeneuve-Esclapon*, âgée de 70 ans, à Valensole.

28. — Louis-Charles, comte de *Maleville*, colonel du 55e de ligne, blessé mortellement à Solferino, âgé de 45 ans, à Médola.

Juillet.

1er. — Louis-Stanislas-Xavier, vicomte de la *Bonninière de Beaumont*, lieutenant-colonel d'état-major, blessé mortellement à Magenta, âgé de 43 ans, à Novare. — Charles-Gabriel-Armand-Joseph de *Pontgibaud*, comte de *Moré*, chef de bataillon au 91e de ligne, blessé à Magenta, âgé de 34 ans, à Castiglione.

2. — Marie-Charles-Louis-Étienne-Vincent de Paule *Le Roux du Châtelet*, ancien officier supérieur de la garde, âgé de 63 ans, à Vichy.

3. — Jeanne-Sophie-Stéphanie de *Faure*, née *Feuillant*, âgée de 60 ans, à Paris.

7. — Charles *Cagniard*, baron de *La Tour*, chevalier de Saint-Michel, membre de l'Académie des sciences, âgé de 82 ans, à Paris.

8. — Marie-Amable-Alfred, comte de *Gouy d'Arsy*, député de Seine-et-Oise, âgé de 42 ans, à Paris. — François-Louis-Basile-Antoine-Aimé, comte de *Nugent*, ancien préfet, âgé de 80 ans, au château de Mesnil.

12. — Tristan, marquis de *Rostaing*, ancien officier supérieur, chevalier de Saint-Louis, âgé de 76 ans, à Paris.

14. — Le R. P. de *Magallon*, petit-fils du marquis d'*Argens*, âgé de 75 ans, à Lyon.

15. — La comtesse Pierre *Carcano*, née Marguerite *Franchet d'Espérey*, âgée de 28 ans, à Milan.

16. — Stéphanie-Frédérique-Wilhelmine-Antoinette de *Hohenzollern-Sigmaringen*, reine de Portugal, âgée de 22 ans.

17. — Jean-Marie *Mioland*, archevêque de Toulouse, âgé de 71 ans, à Toulouse.

18. — Marie de *Bonnay*, âgée de 16 ans, à Paris.

20. — Antoinette-Luce-Marie de *Bonnault*, âgée de 15 mois, à Douai. — Gustave-Louis de *Robillard d'Avrigny*, auteur dramatique, âgé de 50 ans, à Vincennes.

26. — Charles-Antoine-Victurnien, marquis de *Colbert-Maulevrier*, ancien officier de cavalerie, âgé de 61 ans, au château de Maulevrier.

28. — Le marquis de *Narbonne-Lara*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 73 ans, à Toulouse.

30. — Gilbert-Elliot *Murray Kynynmond*, comte de *Minto*, pair du royaume uni, âgé de 77 ans, à Londres. — Dorothée *Ruffo*, princesse de *Castelcicala*, âgée de 70 ans, à Paris.

31. — Le chevalier François-Marie de *Coucy*, officier au service du Piémont et héraut d'armes de l'ordre de la très-sainte Annonciade, âgé de 59 ans, à Lyon. — Marie-François-Amable, vicomte de *Lapelin*, aspirant de marine, âgé de 21 ans, à Touranne (Cochinchine).

Août.

1er. — Le baron *du Molard*, âgé de 56 ans, à Metz.

2. — Jeanne-Julie-Antoinette *Lupin*, née *Paturle*, fille de l'ancien pair de France, âgée de 55 ans, à Paris.

4. — Louis-Marie-Henri-Pierre-Désiré, comte de *Brigode Kemlandt*, ancien pair de France, maire de Romilly, âgé de 32 ans, à Paris.

5. — Alfred-Jean-Baptiste-Joseph, baron de *Morgan-Frendeville*, âgé de 58 ans, à Amiens. — Achille-Charles-Gabriel-Pierre, baron *du Laurens d'Oiselay*, âgé de 75 ans, au château d'Oiselay (Vaucluse).

6. — François-Antoine-Charles-Paul-Jules, baron *Demiée*, ancien sous-préfet, âgé de 35 ans, à Neuilly.

7. — Le comte de *Casa-Montalvo*, âgé de 62 ans, à Paris. — Marie-Pierre-Timoléon *Goislard*, comte de *Villebresme*, âgé de 51 ans, à Paris.

10. — Victor de *Chantelauze*, ancien premier président de la cour de Grenoble, dernier garde des sceaux de France sous Charles X, âgé de 72 ans, à Pierrelatte.

11. — Antoinette-Pauline *Papillon de Sannois*, veuve d'Alexandre *Godart*, ancien député au Corps législatif, ancien maire de Châlons-sur-Marne, âgée de 70 ans, au château d'Annel.

12. — La vicomtesse de *Cremoux*, née Marie de *La Faye*, âgée de 92 ans, à Périgueux.

13. — Le comte *Foullon de Doué*, maréchal de camp en retraite, petit-fils du célèbre Foullon, âgé de 78 ans, à Nancy. — Marie-Pauline-Gabrielle de *Falaiseau*, fille du marquis de Falaiseau, âgée de 21 ans, à Nevers.

15. — Gabriel *Lefèvre de Plinval*, âgé de 8 ans, à Maule. — Lord Henry *Seymour*, frère du marquis de *Hertford*, âgé de 54 ans, à Paris.

16. — Olivier-Hubert de *Lauriston*, capitaine de frégate, âgé de 49 ans, au château de Schoppenwihr (Haut-Rhin).

18. — Jean-Antoine-Marie-François de Paule *Le Court d'Hauterive*, doyen des chevaliers de Saint-Louis, âgé de 100 ans et 8 mois, à Clermont-Ferrand.

21. — Le cardinal Chiarissimo *Falconieri-Mellini*, archevêque de Ravenne, âgé de 65 ans, à Rome.

23. — Marie-Marguerite-Virginie *du Sorbier de la Tourasse*, née *Groussou*, âgée de 51 ans, à Valence-d'Agen.

24. — La baronne Charles de *Martiny*, née comtesse de *Vandenbrock*, âgée de 75 ans, à Versailles.

25. — Mathilde-Alexandrine-Henriette-Marie *Paul de Saint-Pons*, fille du comte d'*Hautpoul*, sénateur, âgée de 38 ans, à Arcachon.

26. — Marie-Nathalie, comtesse de *Foresta*, dame de l'ordre royal de Thérèse de Bavière, à Marseille. — Henri-Louis-Ferdinand, comte de *Bérenger*, âgé de 31 ans, au château du Gas (Isère). — Edmond-François *Loré*, conseiller honoraire à la cour d'Angers, beau-père de *Janvier de la Motte* (préfet de l'Eure), âgé de 69 ans, à Angers.

28. — La marquise de *Chabrillan*, née Marie-Madeleine-Charlotte-Pauline de la *Croix de Saint-Vallier*, âgée de 55 ans, à Saint-Vallier. — La comtesse de *Bessay*, née Geneviève-Mélanie de *Chateigner*, âgée de 76 ans, à Luçon.

29. — La comtesse de *Grammont de Villemontes*, âgée de 66 ans, à Nérac.

31. — Le comte Clément de *Maugny*, général piémontais en retraite, à Chambéry.

Septembre.

4. — Mgr Janvier *Schaller*, 61e abbé de Rhinau, âgé de 69 ans, à Rhinau (Suisse). — La comtesse douairière de

Noinville, née Marie-Esther *Gueulluy de Rumigny*, âgée de 67 ans, à Lavespierre.

8. — Charlotte-Marie-Sophie de *Cabre*, veuve de Simon de *Béril*, lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis.

9. — Arthur de *Cholet*, fils du comte de Cholet, ancien pair de France, âgé de 20 ans, au château de Beauregard. — Charlotte-Thérèse-Josèphe *Titelouze de Gournay*, née *Titelouze de Balinghem*, âgée de 65 ans, au château de Clarques.

10. — Claude-Joseph-Alexandre, marquis de *Brachet de Peyrusse de Floressac*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 95 ans, à Paris.

11. — Édouard-James *Thayer*, sénateur, ancien directeur général des postes, âgé de 57 ans, à Fontenay-lez-Briis.

12. — Guy-Alphonse, comte de *Drée*, général de brigade, en Kabylie.

15. — Marie-Antoinette-Marguerite-Henriette-Marcelle-Jeanne de *Trudon*, née de *Briet-Saint-Élier*, âgée de 62 ans, à Versailles.

17. — Pierre-Henri-Marie-Guigues de *Moreton de Chabrillan*, âgé de 6 mois, à Saint-Vallier (Drôme).

18. — Louise de *La Croix de Castries*, fille du comte de Castries, âgée de 15 ans. — Sébastien-Sophie-César-Ernest *Brugière de Barante*, ancien secrétaire d'ambassade, âgé de 41 ans, au château de Barante.

19. — Aymardine-Marie-Juliette d'*Harcourt*, marquise de *Villeneuve-Vence*, âgée de 75 ans, au château de Chalmaison (Seine-et-Marne). — La comtesse Florian de *Kergorlay*, née Blanche-Césarine-Marie de *la Luzerne*, nièce du cardinal de ce nom, à Paris.

20. — Maximilien-Louis-Gaspard, comte de *Menou*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 74 ans, à Uriage (Isère). — Adrien-Henri-Edmond, vicomte *Le Vavasseur*, âgé de 61 ans, au château de Moyencourt (Somme).

21. — Michel-Balthazar *Chantelauze*, frère aîné de l'ancien ministre, âgé de 76 ans, à Montbrison.

23. — Le contre-amiral, comte de *Vossey*, chevalier de Saint-Louis, âgé de 93 ans, à Saint-Brieuc.

24. — Lady Helena-Éléonore *Robinson*, née *Moore*, mère des baronnes de *Bonde* et de *Saint-Geniès*, âgée de 64 ans, à Paris.

25. — Frédéric-François, comte *des Mazis*, âgé de 57 ans, au château de Primart. — Charles-Louis, baron *Vast-Vimeux*, général de brigade, questeur du Corps législatif, chevalier de Saint-Louis, âgé de 72 ans, à la Rochelle.

26. — Camille de *Tillette de Mautort de Clermont-Tonnerre* (branche adoptive des comtes de Thoury), sous-lieutenant au 4e lanciers, âgé de 22 ans.

27. — Alfred-Marie-Louis *Vivier de la Chaussée*, âgé de 25 ans, à Bourges.

29. — Blanche-Marie de *Bonrepos*, âgée de 20 ans, à Saint-Rambert d'Albon (Drôme).

30. — Gervais-Marie-Octave de *Lockhart*, officier au 8e chasseurs, âgé de 23 ans, à Batna (Algérie).

Octobre.

1er. — Aimée-Julie *Michel de Tharon*, duchesse douairière d'*Avaray*, âgée de 76 ans, à Blois. — La marquise de *Chasteigner*, née Augustine-Éléonore de *Vimeux de Rochambeau*, âgée de 74 ans, à Versailles.

2. — Le comte Gustave-Louis de *Sparre*, général de brigade, âgé de 61 ans, au château de Chierres.

3. — La vicomtesse de *Courson*, née Louise-Amélie-Marguerite de *Malartic*, âgée de 33 ans, au palais des Tuileries. — Alexandrine-Louise *Camus de la Guibourgère*, veuve de Josué-Alexis *Augé de Fleury*, âgée de 68 ans, au château de Lesmais.

4. — Le comte de *Chabrol Chaméane*, ancien maire de Nevers, ancien député de la Nièvre, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, âgé de 88 ans, au château du Vernay. — Alexandre *Trudon des Ormes*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, âgé de 79 ans, à Versailles.

5. — Le comte Luigi *Anviti*, ancien colonel des troupes parmesanes, âgé de 48 ans, à Parme. — La vicomtesse de la *Cropte de Chantérac*, née Maria *Cœuret de Nesle*, âgée de 35 ans.

6. — Charles-Marie-Auguste-Joseph de *Beaumont*, comte d'*Autichamp*, lieutenant général, pair de France, commandeur de Saint-Louis, âgé de 90 ans, au château de la Rochefatton (Deux-Sèvres).

8. — Marie de *Cossé-Brissac*, religieuse aux Dames de Sainte-Clotilde, âgée de 35 ans, à Paris.

10. — La vicomtesse de *Las Cases*, née Laurence-Adélaïde-Amélie *La Faurie de Monbadon*, âgée de 26 ans, à Saint-André de Cubzac.

11. — Anne-Jacques-Barthélemy de *Barou de Canson*, ancien pair de France, âgé de 85 ans, à la Lombardière.

13. — Marie-Élisabeth-Charlotte *Signard d'Ouffières*, ba-

ronne de *Kalb*, âgée de 91 ans, au château de Milon-la-Chapelle.

15. — La baronne *Fréteau de Pény*, née Anne-Marie-Céline *Petit*, âgée de 41 ans, au château de Vaux.

16. — Charles-Pierre-Henri, marquis de *Courbon-Blénac*, général de brigade, chevalier de Saint-Louis, âgé de 69 ans, à Paris.

17. — Claude-Adolphe-Marie, marquis *Anjorrant*, ancien officier de la garde, dernier rejeton de sa famille, au château de Flogny (Yonne).

18. — Marie-Zoé-Daulide de *Pardaillan*, dernier rejeton de la maison des ducs d'*Antin*, âgée de 57 ans, à Bordeaux.

19. — La marquise Célestine de *Moges*, chanoinesse de Sainte-Anne de Munich, âgée de 71 ans, au château de Saint-Georges d'Aulnay (Calvados). — Le comte de *Westmoreland*, pair d'Angleterre, âgé de 75 ans.

20. — Le vicomte Marie de *Botherel*, ancien secrétaire d'ambassade, âgé de 66 ans, à Dinan (Côtes-du-Nord). — Marie-Adélaïde de *Matha*, née *Hue de Cazevieille*, âgée de 73 ans, à Miolles.

21. — Louis-Germain-René de *la Forest*, comte d'*Armaillé*, ancien officier supérieur des gardes du corps, ancien gentilhomme de la chambre du roi Charles X, âgé de 70 ans, à Arcachon. — Barthélemy-Noé *Dervieu*, baron de *Varey*, âgé de 72 ans, à Lyon.

22. — Thérèse-Aglaé *Duteil de Noriou*, comtesse de *Bizemont*, âgée de 69 ans, au château de Noriou, commune de Foécy (Cher). — Armand-Charles-Marie, marquis de *Montault*, chevalier de Saint-Louis, ancien gentilhomme de la chambre des rois Louis XVIII et Charles X, âgé de 88 ans.

23. — Le chevalier de *Rochon de la Peyrouse*, âgé de 88 ans, au château de la Pouleille (Dordogne).

24. — Marie de *Pot de Piégut*, née d'*Hémery*, âgée de 43 ans.

26. — Joseph-François-Jérôme, comte *Colloredo*, âgé de 46 ans, à Zurich.

27. — La comtesse douairière de *Suzannet*, née Pierre-Charlotte-Esther de *Loynes d'Autroche*, âgée de 72 ans, au château d'Autroche.

28. — La comtesse douairière de *Battine*, âgée de 68 ans, au château des Aiguebelles.

29. — La comtesse de *Rayneval*, née *Wlodeck*, à Paris.

30. — Georges *Villiers*, comte de *Jersey*, pair d'Angleterre, vicomte de Grandesson en Irlande, âgé de 51 ans,

à Brighton. — Jacques-Emmanuel de *Saint-Légier de la Saussaye*, âgé de 40 ans, à La Grange, près Saintes.

31. — Arthur-Hercule, vicomte de *Serre*, ministre de France en Grèce, âgé de 42 ans, à Athènes. — La comtesse de *Narbonne*, âgée de 34 ans, à Paris.

Octobre. — La comtesse Catherine *Rostopchine*, née comtesse *Protassof*, mère de la comtesse de *Ségur*, âgée de 84 ans, à Moscou.



CHANGEMENTS,

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS DE NOMS.

L'usage des noms de famille, général chez les citoyens Romains, s'était complétement perdu dans les Gaules, après l'invasion des Germains, soit par l'adoption des usages des conquérants, soit par l'influence du christianisme, qui ne reconnaissait que le nom donné au baptême, auquel on ajoutait ou un sobriquet ou le nom de baptême du père de l'enfant, au génitif, coutume assez analogue à celle des Grecs et des Hébreux.

Ainsi Robert, dit le Fort, était fils de Witikind et aïeul de Hugues, dit le Blanc ou le Grand. Hugues, dit Capet, fils de ce dernier, était le père de Robert dit le Pieux, et l'aïeul de Henri Ier. Quant à un nom de famille, il n'y en avait pas alors la moindre trace, et si plus tard on donna à la troisième race de nos rois le nom de *Capétiens*, c'était pour la distinguer par le surnom d'un de ses premiers auteurs, comme on l'avait fait pour les Mérovingiens, issus de Mérovée, fils de Clodion, et pour les *Carlovingiens*, ou mieux *Carolingiens*, issus de Charlemagne, ou de Charles dit le Magne, fils de Pépin dit le Bref, et père de Louis, dit le Débonnaire. C'est par un anachronisme et une application ridicules qu'on attribua à Louis XVI le surnom de Capet, comme nom patronymique de ses ancêtres. Ce qui avait lieu chez les grands régnait à bien plus forte raison chez le peuple et surtout chez les esclaves et les serfs, qui n'avaient jamais eu dans l'empire romain de nom de famille.

L'hérédité des fiefs commença à introduire celle des noms au XIe siècle. Mathieu Ier, seigneur de Montmorency, était fils de Bouchard et petit-fils d'Hervé, tous deux aussi seigneurs de Montmorency. Cette dénomination de Bouchard, n'en déplaise à Dulaure et à d'autres historiens plus implacablement hostiles que sérieusement initiés aux mœurs et aux annales du moyen âge, ce n'était qu'un simple nom conféré par le baptême. Montmorency devint celui de la famille, parce que la terre possédée de père en fils servit de sobriquet à ses possesseurs.

La noblesse, appelée à passer de nombreux actes, sentit bientôt les avantages de cette hérédité du nom comme de

celle de leurs armes, gravées sur leurs cachets; et ce qui n'était d'abord qu'un simple usage devint une nécessité. La loi elle-même intervint à son tour pour en faire un devoir aux gentilshommes et pour rendre immuables le nom et les armes de leurs ancêtres.

L'ordonnance d'Amboise, du 26 mars 1555, est la première qui se soit occupée de cette question nobiliaire. « Pour éviter, disait-elle, la supposition du nom et des » armes, défenses sont faites à toutes personnes de changer de nom sans avoir obtenu des lettres de permission » et dispenses, à peine de 1,000 livres d'amende, d'être » punies comme faussaires et privées des degrés et privi- » léges de la noblesse. » Cette ordonnance, d'une sévérité d'autant plus exagérée qu'elle n'avait pas un seul précédent, n'eut aucun commencement d'exécution; elle ne fut même jamais enregistrée (Voyez le répertoire de jurisprudence de Merlin; tome XI, page 508). Les nobles auxquels elle était exclusivement destinée continuèrent de porter les titres de toutes leurs seigneuries, de les partager à leur guise entre leurs enfants. Si le nom du principal fief jouait ordinairement le rôle de désignation patronymique, ce n'était pas une règle formelle, et dans les familles nombreuses, entre branches éloignées, la trace de la communauté de nom se perdait avec celle de la parenté. Le célèbre maréchal de Montluc ignorait lui-même, comme tous les siens, qu'il était de la maison Montesquiou; il ne se croyait qu'un Lasseran-Massencomme. Les Fosseux, branche des Montmorency, avaient presque entièrement oublié leur origine, lorsque, sous Louis XIII, l'extinction de la ligne ducale vint la leur remettre en mémoire. Simiane, Agoult, Pontevès sont trois noms patronymiques de maisons venues d'une même souche, qui avaient perdu presque toute trace de leur communauté d'origine. Pour la plupart des maisons nobles, ce sont les généalogistes des XVIIe et XVIIIe siècles qui imposèrent comme nom général à toutes leurs branches, celui du chef de la famille ou de la principale terre titrée que jusqu'alors quelques membres seulement avaient porté. (P. Anselme, t. III, p. 566.)

Les Etats généraux de 1615 comprirent l'utilité des désignations patronymiques de la noblesse, et, sur les instances de la Bourgeoisie, ils demandèrent, par le 162e article de leurs cahiers de doléances, qu'il fût « enjoint à » tous gentilshommes de signer en tous actes et contrats » du nom de leurs familles et non de leurs seigneuries, » sous peine de faux et d'amende arbitraire. »

En dehors de ces deux tentatives restées sans effet, la législation fut complétement muette jusqu'en 1789, au sujet de l'hérédité et du changement des noms des roturiers et même de la noblesse. Il faut aussi remarquer que les actes de l'état civil, seul moyen de contrôle des noms, ont commencé fort tard à être inscrits dans des registres par le clergé. Ce furent d'abord de simples notes que les curés écrivaient sur des cahiers qui leur servaient en même temps de recueils, d'éphémérides et quelquefois de livres de dépenses. L'ordonnance de Villers-Cotterets, rendue par François Ier en août 1539, est la première mesure légale au sujet des actes de l'état civil. Les articles 50 et 51 prescrivirent aux curés de tenir régulièrement un registre spécial des baptêmes, pour constater les naissances et remplacer la preuve par témoins. L'ordonnance de Blois, de mai 1579, étendit cette mesure aux mariages et sépultures par son article 181, et elle enjoignit aux curés de déposer une grosse des registres au greffe du bailliage ou de la seigneurie dans les deux mois qui suivaient l'année écoulée. Mais ces prescriptions, qui ne s'appliquaient d'ailleurs ni aux juifs ni aux protestants, ne furent pas exactement suivies et eurent besoin d'être renouvelées par le titre 20 de l'ordonnance d'avril 1667 et par la déclaration du roi du 9 avril 1736. Cette dernière exigea la tenue en double des registres originaux et l'envoi au greffe du siége royal, non plus de la transcription ou grosse, mais d'un de ces deux exemplaires, sous peine de dix-huit livres d'amende ou d'aumône.

Les actes de l'état civil étaient néanmoins encore loin d'être régulièrement rédigés par toute la France, lorsque le décret de la convention du 20 décembre 1792 chargea les officiers municipaux de recevoir à l'avenir les déclarations de naissances, mariages et décès.

A la même époque, les idées révolutionnaires donnèrent un nouvel essor au pillage des noms qu'aucune loi n'avait jusqu'alors réprimé. Nul pouvoir n'était investi du droit d'autoriser un changement de nom de famille. Chacun crut pouvoir quitter à son gré des dénominations entachées de souvenirs féodaux ou religieux et s'affubler de celles des grands personnages de l'antiquité. Philippe d'Orléans devint l'Égalité, et les plus fameux sans-culotte s'appelèrent Thémistocle, Anacharsis, Gracchus ou Scipion; si l'on voulait recourir à une apparence de légalité, on se présentait devant sa municipalité pour y faire une simple déclaration de l'intention où l'on était de changer de nom.

Cet état de choses semblait si naturel que le 24 brumaire an II, lorsque la citoyenne Goux, ci-devant religieuse, mariée à un prêtre et *ayant eu l'honneur*, dit le procès-verbal de la séance, de représenter la déesse de la Liberté dans une cérémonie publique, se présenta à la barre de la Convention et demanda que le nom de la *Liberté* lui fût décerné à titre de récompense nationale. Merlin s'y opposa parce que les mots de *Liberté* et d'*Égalité* étaient trop sublimes pour pouvoir être portés par des mortels, et Romme repoussa aussi cette demande parce que *chacun était libre de prendre le nom qui lui plaisait le mieux*. Ce dernier motif fit adopter l'ordre du jour.

La décision, portée au procès-verbal de la séance et promulguée en forme de loi, sanctionna un pillage de noms simplement toléré jusqu'alors. Une circonstance bizarre vint y mettre un terme.

Robespierre avait succombé le 9 thermidor. Quelques jours après, Bréard, membre de la Convention, accusé d'avoir été son ami secret et son partisan, voulut repousser ce soupçon par une attaque violente contre les Jacobins. Après avoir fait son apologie et présenté une espèce de défense dans la séance du 4 fructidor an II (21 août 1794), il termina son discours par cette sortie : « Sachons pour» quoi des hommes qui ne jouissaient d'aucune considéra» tion ont eu besoin d'abandonner le nom de leur père » pour prendre un nom célèbre dans l'antiquité!... Cou» thon avait pris celui d'Aristide!... Croyez-vous que ceux » qui se sont affublés des noms de Caton et de Brutus en » avaient les vertus?... Croyez-vous que ces gens qui sont » venus à votre barre en se parant du nom de Socrate, » eussent bu la ciguë si on la leur eût présentée? etc. »

L'orateur résuma ainsi sa proposition : « Je demande » que l'on décrète qu'aucun homme ne pourra porter à » l'avenir d'autre nom que celui de son père, et que le » comité de législation soit chargé de la rédaction de ce » projet. » La motion fut adoptée. Deux jours après, les choses marchaient vite alors, Cambacérès, rapporteur du comité, présentait à la Convention une loi contre ceux qui substituaient à leurs noms patronymiques *des noms connus par des actions d'éclat ou par l'exercice des vertus républicaines*. Elle était ainsi conçue :

Art. 1er. — Aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance. Ceux qui les auraient quittés seraient tenus de les reprendre.

Art. 2. — Il est également défendu d'ajouter aucun surnom à son nom propre, à moins qu'il n'ait servi jusqu'ici à distinguer les membres d'une même famille *sans rappeler des qualifications féodales ou nobiliaires.*

Art. 3. — Ceux qui enfreindront les dispositions des deux articles précédents seront condamnés à six mois d'emprisonnement et à une amende égale au quart de leurs revenus.

La récidive sera punie de la dégradation civique.

Le vote eut lieu sans discussion, et la loi du 6 fructidor an II fut immédiatement adoptée. Destinée par son premier auteur (qui voulait se laver d'un soupçon de robespierrisme) à défendre du pillage les noms célèbres de l'antiquité, elle s'était, sous la plume du rapporteur, changée en une proscription des souvenirs nobiliaires, souvenirs que, par un revirement singulier, la loi du 28 mai 1858, modification de celle des *Thermidoriens,* devait protéger comme sacré devant les atteintes de la vanité des usurpateurs.

Toujours est-il que les peines rigoureuses de la loi du 6 fructidor an II ne reçurent jamais d'application dans la pratique et elles pouvaient difficilement en recevoir. Sans parler des vieux usages qu'elle blessait, dans une foule de cas on se trouvait en présence de difficultés de tous genres. Si l'orthographe de la langue française avait toujours beaucoup varié, celle des noms propres n'avait jamais existé. On écrivait indifféremment *la Trimouille*, *la Trémouille* et *la Trémoille; Bauffremont*, *Beauffremont, Baufremont,* et plus anciennement *Baffremont*, *Beffroimont* et *Boiffremont; Cugnac*, *Cuniac*, *Cunhac* et quelquefois *Cougnac* et *Coignac.* En outre, dans une même famille, les divers membres adoptaient des noms différents pour se distinguer; et souvent le même individu changeait plusieurs fois de nom suivant les fiefs qu'il possédait, le rang social qu'il occupait; en sorte que prendre sur le fait l'état des choses, en 1794, c'était consacrer les anomalies les plus étranges. Deux frères pouvaient être réduits à porter chacun à l'avenir un nom particulier entièrement dissemblable, si celui de leur père avait été désigné différemment, soit par erreur, soit en vertu des usages reçus dans leurs actes de naissance. Il ne restait même aucun moyen de rectification; la loi des Thermidoriens ne s'en était pas occupée.

Il fallait cependant pourvoir aux cas où pouvait se présenter la nécessité de modifier ou changer son nom et de faire rectifier les actes de l'état civil mal rédigés. Ce fut la loi du 11 germinal an XI (1er avril 1803), qui régla la

procédure pour les additions et substitutions de noms devant la chancellerie et le conseil d'Etat (Voyez l'Annuaire de 1854, p. 313). Quant à la marche à suivre pour obtenir la rectification d'un acte de l'état civil, elle fut tracée par les articles 855 à 858 du code de procédure, promulgués le 2 mai 1806, et qui sont ainsi conçus :

Art. 855. — Celui qui voudra faire ordonner la rectification d'un acte de l'état civil présentera requête au président du tribunal de première instance.

Art. 856. — Il y sera statué sur rapport et sur les conclusions du ministère public. Les juges ordonneront, s'ils l'estiment convenable, que les parties intéressées seront appelées, et que le conseil de famille sera préalablement convoqué.

S'il y a lieu d'appeler les parties intéressées, la demande sera formée par exploit sans préliminaire de conciliation. Elle sera faite par acte d'avoué si les parties sont en instance.

Art. 857. — Aucune rectification, aucun changement ne pourront être faits sur l'acte; mais les jugements de rectifications seront inscrits sur les registres par l'officier de l'état civil aussitôt qu'ils lui auront été remis; mention en sera faite en marge de l'acte réformé, et l'acte ne sera plus délivré qu'avec les rectifications ordonnées, à peine de dommages-intérêts contre l'officier qui l'aurait délivré.

Art. 858. — Dans le cas où il n'y aurait d'autre partie que le demandeur en rectification, et où il croirait avoir à se plaindre du jugement, il pourra, dans les trois mois, depuis la date de ce jugement, se pourvoir à la cour royale en présentant au président une requête sur laquelle sera indiqué un jour auquel il sera statué à l'audience sur les conclusions du ministère public.

Telle est encore de nos jours la législation en vigueur; elle est claire, complète; et l'on serait arrivé promptement à un état normal, si plusieurs obstacles ne s'y étaient opposés dans l'application.

Les anciens usages et l'absence de toute pénalité poussaient à éluder la loi et à ne pas se conformer à la procédure qu'elle indiquait. Un acte de l'état civil contenait-il quelque erreur de nom propre, au lieu de le faire rectifier, on se contentait d'avoir soin de faire rédiger plus correctement ceux qu'on passerait à l'avenir. C'était aussi un moyen d'éviter les frais de la procédure et les ennuis d'un rejet; car la jurisprudence était loin d'être uniforme dans toute la France. Tels tribunaux accueillaient avec indulgence les demandes de rectification; tels au contraire ne les recevaient qu'avec une défaveur d'autant plus à craindre

que dans la plupart des cas la décision dépendait d'une appréciation de faits.

Pour les changements ou additions de nom, le désordre était encore plus grand. La loi avait entouré la concession de toutes les précautions et de tous les délais possibles dans l'intérêt des tiers et de la société. L'administration, qui aurait dû s'en contenter et devenir d'autant plus facile et plus bienveillante, opposa toute espèce d'entraves aux demandeurs. Elle adopta un tarif élevé pour les droits de chancellerie; car pour une requête présentée par deux frères ou par un père et ses enfants, les droits sont dus autant de fois qu'il y a d'individus en instance.

En outre, elle rechercha avec empressement les plus légers motifs pour repousser les demandes. La moindre opposition d'un tiers bien ou mal fondé suffisait; toute demande qui rappelait quelque souvenir nobiliaire, on semblait la repousser avec non moins d'ardeur que les Thermidoriens, premiers auteurs de la loi sur les changements de nom. Peut-être, il est vrai, était-ce par un motif tout différent.

Qu'en résulta-t-il? Que l'usage d'en user à sa guise en matière de nom continua de subsister comme en matière de titre, jusqu'au jour où le désordre et le pillage que l'Annuaire de la noblesse se faisait un devoir de combattre chaque année étant arrivés à leur comble, le gouvernement sentit la nécessité de les réprimer, et nous donna la loi du 28 mai 1858.

Tout est maintenant réglé et prévu, il ne nous reste plus qu'à désirer que par une sage interprétation de la volonté du législateur, les tribunaux et la chancellerie rendent l'exécution de la loi douce et modérée. Leur mission n'est pas d'empêcher, mais de régulariser les rectifications et changements de nom; d'en rendre la procédure plus aisée. Les tribunaux ne doivent point surtout hésiter à juger les cas qui leur sont soumis et où l'on réclame le rétablissement de la particule [1] ou du nom de fief. Ils

[1] La jurisprudence presque constante de la chancellerie est de regarder la particule dite nobiliaire comme une partie qui n'est pas distincte du nom, et elle a décidé que dans aucun cas elle ne l'accorderait isolément. Si le demandeur y a droit parce qu'elle précédait le nom de son père ou de ses ascendants, on le renvoie devant les tribunaux pour s'y pourvoir en rectification d'actes de l'état civil, même lorsqu'il a prouvé régulièrement sa noblesse. Voici la réponse donnée officiellement en plusieurs circonstances récentes à des demandes de ce genre : Si la loi du 11 germinal

auraient tort de craindre un conflit de juridiction avec le conseil du sceau des titres. Leurs attributions sont complétement distinctes. Les juges examinent les demandes fondées sur un droit; la chancellerie et le conseil du sceau, dont la mission est toute gracieuse, décident si l'on doit accorder une faveur.

Nous ne doutons point que l'esprit bienveillant et conciliateur qui a dicté le rapport si sage et si éclairé de M. de Royer sur le rétablissement du conseil du sceau des titres (voyez plus loin, page 313) ne règne aussi dans la conduite de l'administration et de la magistrature. On se souviendra de ces paroles : « Lorsque le décret d'autorisation ne doit intervenir que pour régulariser un nom *honorablement porté depuis longtemps*, *accepté par le public*, inscrit dans des actes officiels ou illustré par d'importants services, » et plus bas : « Ces considérations, jointes aux ménagements que commandent toujours les situations transitoires, etc. » On se rappellera aussi la circulaire du 19 juin 1858 (voyez l'Annuaire de 1859, page 331), par laquelle on enjoignait aux procureurs généraux de ne laisser intenter aucune poursuite, en vertu de la loi du 28 mai, sans avoir provoqué et reçu des instructions spéciales, et leur recommandant en tous cas de maintenir à ces poursuites le *caractère protecteur et le but élevé* qu'elles doivent toujours avoir.

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, qu'il vient d'être adressé une nouvelle circulaire aux procureurs généraux. Elle sera sans doute conforme à l'esprit de celle du 19 juin, qui traçait à tous une ligne de conduite si sage et si habile. Lorsque les magistrats, les préfets, les hauts fonctionnaires, et je dirai presque toute l'élite de la société, sont invités à faire régulariser leur état civil, généralement en désaccord avec la loi du 28 mai (par le fait soit de leurs auteurs, soit des circonstances), ne serait-il pas réellement impolitique de ne pas tenir compte des considérations puissantes précédemment invoquées par M. le garde des sceaux?

an XI autorise le gouvernement à accorder des substitutions ou additions de nom, elle ne lui confère pas le droit de modifier un nom existant soit par la particule, soit de toute autre manière.

Il y a là une distinction et une nuance que nous ne saisissons pas bien, puisque le *Bulletin des lois* contient de nombreuses modifications de nom portant même sur le changement ou l'addition d'une seule lettre; à moins que cela ne signifie que M. le garde des sceaux ne se croit pas autorisé à accorder la *particule*, qui passe communément pour une distinction honorifique.

DEMANDES DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Dans la liste des demandes, la date est celle de l'annonce dans le *Moniteur*, qui leur sert de point de départ.

2 novembre 1858. — MM. PIMONT (Amédée-Jean-Baptiste), capitaine de cuirassiers, et Hippolyte-Gentieu-Jules Pimont, son frère, sont dans l'intention de se pourvoir auprès de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice, afin d'obtenir l'autorisation d'ajouter à leur nom celui de *de Cécire de Honnaville*, qui était celui de leur mère et de leurs aïeux maternels.

5 novembre. — M. FALRET (Henri-Louis) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Tuite*, qui est le nom de sa femme. (Voyez l'Annuaire de 1854, page 263.)

16 novembre. — M. REGLEY, capitaine de chasseurs, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de son beau-père, et de s'appeler légalement à l'avenir *Regley de Kœnigsegg*.

18 novembre. — M. PUYRAUDEAU (Aimé), avocat et maire aux Lucs (Vendée), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Davière*.

21 novembre. — M. CARPENTIER (Alphonse), à Damigny (Calvados), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Damigny*, qui est celui de son domaine.

26 novembre. — M. ANDRIEU (Jean-Baptiste-François), maire de Celles (Puy-de-Dôme), est dans l'intention, etc., de continuer à porter le nom de *de Vaulx*, sous lequel il est connu depuis plusieurs années.

30 novembre. — M. DUPLESSIS-GUICHARD (Thimoléon-Amédée), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Noas*, sous lequel il a toujours été connu.

4 décembre. — M. GIRARD (Casimir-Bénigne), à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Neuville*, et de s'appeler à l'avenir *Girard de la Neuville*.

7 décembre. — M. VARRAILHON (Barthélemy-Auguste), sous-lieutenant d'infanterie, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Balzac*, qui était celui de son aïeule paternelle.

8 décembre. — M. Boucher (Louis-Antoine-Edmond), à Montigny (Eure-et-Loir), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Montuel*, sous lequel son père et lui ont toujours été connus.

11 décembre. — MM. Perraudeau (Antonin et Édouard), à Saint-Jean d'Angély, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *de Beaufief*, sous lequel ils sont connus et qu'ils sont dans l'usage d'ajouter à leur signature. Ce nom, qui depuis longtemps appartient à leur famille, est celui sous lequel leur aïeul est inscrit dans les listes électorales de la noblesse en 1789.

12 décembre. — M. Rafinesque (Jules-Félix-Herman), à Vitry (Seine), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Joigny*, qui est celui de sa mère, sous lequel il est généralement connu.

21 décembre. — M. Levé (Théodore-Louis), maire de Beautor (Aisne), et ses deux fils, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Chauvenel*.

24 décembre. — M. Van Cappel de Frémont, à Villers-Guislain, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Rivière*, qui est celui de son oncle paternel.

28 décembre. — M. Thierry (Florent-Adolphe-Marie), à Saint-Malo, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Dufougeray*, et de s'appeler à l'avenir *Thierry-Dufougeray*.

5 janvier. — M. Jourdan (Georges-Auguste de), au château de Maison-Rouge (Sarthe), est dans l'intention, etc., de joindre à son nom patronymique celui de sa mère, qui lui est attribué généralement, et de se nommer légalement à l'avenir *de Jourdan de Savonnière*.

11 janvier. — M. Serres (Gaétan), est dans l'intention, etc., à l'effet d'être autorisé à ajouter à son nom celui de *Lhanaré du Creux*, nom de sa famille.

13 janvier. — M. Thuault de Beauchesne (Théau-Alexandre), maire de Romorantin, et M. Barluet (Jean-Baptiste) aîné, son gendre, sont dans l'intention, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter légalement au nom de M. Barluet, celui de *de Beauchesne*.

13 janvier. — M. Perez de Castéras est dans l'intention, etc., d'être autorisé à s'appeler dorénavant *Perez de Castéras Villemartin*, conformément aux désirs de son oncle et beau-père, comte *de Castéras Villemartin*, et de sa mère, née *de Castéras Villemartin*.

18 janvier. — M. Renaud (Jean-Nicolas), à Moulins, est dans l'intention, etc., à l'effet d'obtenir l'autorisation

d'ajouter à son nom celui de *de Freminville*, qui est le nom de sa mère.

25 janvier. — M. TRONCIN (Marie-Ernest), docteur en médecine, est dans l'intention, etc., d'obtenir l'autorisation de continuer de joindre à son nom celui de sa femme, sous lequel il est connu, et de s'appeler légalement à l'avenir *Troncin-Dumersan.*

30 janvier. — M. ROBINET DE LA SERVE (Jean-Norbert DE), à Bertric (Dordogne), est dans l'intention, etc., de joindre à son nom celui de son oncle, M. *de Camain de Saint-Sulpice*, conformément aux dispositions de ce dernier.

1er février. — M. PÉRICAUD (Louis-Alfred), à Lyon, est dans l'intention, etc., de continuer à joindre à son nom patronymique l'un des noms de sa mère, et à porter le nom de *Péricaud de Gravillon*, sous lequel il a toujours été connu.

3 février. — M. GRANIER est en instance, etc., pour obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom, celui de *de Beauregard*, qui avait été donné à son père, avec le titre de baron, par le roi Louis XVIII, en 1817.

8 février — M. VEISSIER (Pierre), et ses deux fils, aux Batignolles, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *des Combes*, sous lequel ils sont connus depuis longtemps.

12 février. — M. BORDA (Léon-Gustave-Ferdinand), à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *Masson de Coligny*, nom de son cousin, sur la demande expresse de ce dernier, et à s'appeler à l'avenir *Borda Masson de Coligny*, lui et ses descendants.

17 février. — M. VINCENT (Claude-Aimé), à Lyon, est dans l'intention, etc., de continuer à joindre à son nom celui de *de Vaugelas*, sous lequel il a toujours été connu et qui était porté par la branche puînée de sa famille.

18 février. — M. LE VAILLANT, dit *de Brûsle* (Claude-Charles-Antoine-Marie), à Fresne (Aisne), né le 16 avril 1790, est dans l'intention, etc., d'ajouter au nom de *Le Vaillant* celui de *de Brusle*, nom qu'il a toujours porté depuis sa naissance; généralement connu sous le nom de *Le Vaillant de Brusle*, il désire porter ce nom légalement.

18 février. — M. FERRAND (Aphrodise), à Carcassonne, est dans l'intention, etc., de substituer à son nom celui de *Bourbon*, sous lequel il est généralement connu,

conformément au désir formellement exprimé dans son testament par Mme Marie Bourbon, veuve Barrailler.

19 février. — M. PESSONNEAUX (Aimé-Joseph-Denis-Félicité), ancien capitaine de génie, au Puget de Cuers (Var), et ses enfants, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *du Puget*, qui était le nom de leur mère et aïeule.

22 février. — GRÉBAN (Hippolyte-Jean-Marie), à Paris, est dans l'intention, etc., de continuer à porter le nom de *Gréban de Pontourny*, sous lequel il est généralement connu.

27 février. — M. LEJEUNE (Hippolyte), ancien député, né le 5 mars 1779, à Pithiviers, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Bellecour*, et de s'appeler à l'avenir *Lejeune de Bellecour*.

4 mars. — M. LAMBOT (Louis-Joseph), à Montfort (Var), est dans l'intention, etc., de continuer à joindre à son nom celui d'une terre patrimoniale et à porter le nom de *Lambot de Miraval*, sous lequel il a toujours été connu.

5 mars. — MM. JARRY (René-Ferdinand et Henri-Stanislas), à Château-Gontier, ont adressé une demande tendant à faire changer sur les titres de noblesse qui leur ont été accordés le 17 avril 1817, sous le nom de *Jarry de Minzé*, nom d'une terre qui ne leur appartenait plus à cette époque, et qu'ils n'ont pas porté depuis trois générations, en celui de *Jarry de la Broissinière*, sous lequel ils sont connus, dont ils ont la possession déjà ancienne, et qui est mentionné dans un grand nombre d'actes publics et officiels.

12 mars. — M. FONREAU (Adrien), à Nontron, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Bussac*, qui est le nom de son beau-père, et de s'appeler à l'avenir *Fonreau de Bussac*.

13 mars. — M. THOMAS (Joseph-Marie-Charles-François-de-Paule-Clément), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *d'Alvarès*, et de s'appeler à l'avenir *Thomas d'Alvarès*.

15 mars. — M. CAPELLE (Alexandre-Éloi-Fernand) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Chambon*, qui était celui de son aïeule maternelle, et de se conformer ainsi au désir formellement exprimé par elle dans son testament.

16 mars. — MM. TROTIGNON-MONTENAY (Louis-Hippolyte-Raimond et André-Jacques-Isaac) sont dans l'intention, etc., d'être autorisés à continuer de porter le nom

de *Trotignon de Montenay*, qui a toujours appartenu à leur famille et sous lequel ils sont connus.

18 mars. — M. SABATIER (Guillaume-Jean-Marie-Frédéric), à Saint-Gilles (Gard), est dans l'intention, etc., de joindre à son nom patronymique celui de *d'Espeyran*, qui lui est généralement attribué, et de s'appeler légalement à l'avenir *Sabatier d'Espeyran*.

22 mars. — M. COSNE (François-Alexandre) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Cardanville*, sous lequel il est généralement connu.

23 mars. — M. PATEL (Ernest), à Pontarlier (Doubs), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *du Boulet de la Broue*, qui est celui de sa femme, et de s'appeler à l'avenir *Patel du Boulet de la Broue*.

23 mars. — M. GRANDIN (Marie-Antoine-Auguste), officier de marine, est dans l'intention, etc., d'être autorisé à continuer d'ajouter à son nom celui de *de l'Eprevier*.

29 mars. — MM. PALUSTRE (Achille, Pierre-Léopold, Louis-Alfred, Jules-Léon et Louis-Marie-Léon), à Saint-Maixent, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *de Montifaut*, nom qu'ont porté leurs ancêtres, et de s'appeler de l'avenir *Palustre de Montifaut*.

30 mars. — M. PETIT (Alexandre-Marie), à Paris, ancien maire, est dans l'intention, etc., de continuer à porter le nom de son beau-père, sous lequel il est connu, et de s'appeler légalement *Petit de Touteuille*.

31 mars. — M. HIVER (Alfred), né à Péronne en 1802, président à la Cour impériale de Bourges, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Beauvoir*, nom d'une terre patrimoniale, et de continuer à s'appeler *Hiver de Beauvoir*.

31 mars. — M. ROBERT (Victor-Auguste), au Mans, est dans l'intention, etc., de continuer de joindre à son nom celui de *de Beauregard*, qui lui est attribué généraralement et de se nommer à l'avenir *Robert de Beauregard*.

1er avril. — M. MARTIN (Charles), à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Malemort* et de continuer à s'appeler *Martin de Malemort*, noms sous lesquels il est connu depuis sa naissance.

2 avril. — M. MABON DE BEAULIEU (Léon-Charles), lieutenant de vaisseau, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Briqueville*, qui est celui de sa femme.

12 avril. — M. BEAUCORPS (Henri-Marie, comte DE), à Bernay (Charente-Inférieure), est dans l'intention, etc.,

d'ajouter à son nom celui de *Créquy* et de s'appeler à l'avenir comte *de Beaucorps Créquy.*

14 avril. — TRUMET (Jacques-Albert et Jean), sont dans l'intention, etc., de continuer à porter le nom de *Trumet de Fontave*, sous lequel leur famille est depuis longtemps connue.

15 avril. — M. BAHIER (Félix-Jean-René), à Saint-Malo, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Guérichet*, qui était porté par son père et son aïeul avant 1789.

16 avril. — M. HÉMART (Émile), juge de paix à Montmort, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Charmoye*, que lui a laissé son père, le sieur Pierre Charles Hémart, baron de la Charmoye, et de s'appeler à l'avenir *Hémart de la Charmoye.*

23 avril. — M. HEULHARD (Charles-Gilbert), à Lormes (Nièvre), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Montigny*, sous lequel il est généralement connu.

24 avril. — MM. ROUX (Michel-Marie-Michel et Maurice-Marie-Foulcaud), à Metz, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Joffrenot de Montlebert*, qui est celui de leur mère.

28 avril. — LABY (Jean-Charles), à Laborie (Gers), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Saint-Aumont*, qui est celui de sa mère.

1er mai. — Mme LEBRUN, née *Rigo*, veuve, et son fils, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Bassanville*, qui leur est généralement attribué et de s'appeler à l'avenir *Lebrun de Bassanville.*

1er mai. — M. PERROT (Philippe-Paul), est dans l'intention, etc., de continuer à porter le nom de *Perrot de Chaumeux*, sous lequel il a toujours été connu.

1er mai. — M. LE PELLETIER (Marie-Pierre-Romuald), à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Saint-Remy*, que son père et lui ont toujours porté et de s'appeler à l'avenir *Le Pelletier de Saint-Remy.*

4 mai. — M. BAZIN (Jules-Jean-Joseph), à Dinan, est dans l'intention, etc., de continuer à porter le nom de *Bazin de Jessey*, sous lequel il est connu.

11 mai. — M. BOULLAND (François-Théodore), juge à Châlons-sur-Marne, pour se conformer au désir de son beau-père, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Du Barry de Colomé*, qui est celui de sa femme.

13 mai. — M. BOUTIN (François-Léon), docteur en

médecine à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Beauregard*, et de s'appeler à l'avenir *Boutin de Beauregard*, nom sous lequel son père et lui ont toujours été connus.

14 mai. — MM. D'HUGUES (Abraham-Joseph-Louis, Louis-Joseph-Frédéric et Hyacinthe-Léon-Émile) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *Duquesne*, que portait l'aïeule maternelle de leur père et de s'appeler à l'avenir *d'Hugues-Duquesne.*

19 mai. — M. MERCIER (Edouard-Henri), ministre plénipotentiaire, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de sa femme, fille du général baron de Lostende, et de s'appeler à l'avenir *Mercier de Lostende.*

24 mai. — M. le baron DE ROISSARD DE BELLET (Victor) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Doria*, auquel il a des droits par la famille *Doria Détal*, éteinte dans la sienne.

24 mai. — M. CUGNET (Napoléon-Claude-André-Prudence), capitaine en retraite à Bayonne, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Montarlot*, sous lequel son père et lui ont toujours été connus.

29 mai. — MM. ROY (Joseph-Auguste et Charles-Alfred) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Puyfontaine* qu'ont porté leurs ancêtres, et de s'appeler à l'avenir *Roy de Puyfontaine.*

29 mai. — MM. AIGOIN (Jean-David-Joseph-François, Joseph-Constantin-Louis-Henri-Alfred et Ferdinand-Joseph-Charles-Edmond), sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Montredon,* et de s'appeler à l'avenir *Aigoin de Montredon.*

4 juin. — M. BONNEVILLE (Arnould), à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Marsangy*, qui est celui de sa mère, sous lequel il est généralement connu.

8 juin. — M. MORRY (Charles-François) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *du Boesle*, et de s'appeler à l'avenir *Morry du Boesle.*

21 juin. — M. DURAND (Jean-Paul-Raymond), à Bergerac, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Corbiac*, sous lequel il est connu.

22 juin. — M. SILVESTRE (Louis-Ernest) est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de la Ferrière*, sous lequel il a toujours été connu.

22 juin. — M. PUJOL (Adrien-Léon-Marie), à Amiens,

est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Fréchencourt*, sous lequel il est connu.

22 juin. — MM. Jacobé (Ambroise et Louis) sont dans l'intention, etc., de continuer à ajouter à leur nom celui de *de Goncourt*, et de s'appeler *Jacobé de Goncourt*, noms sous lesquels ils sont généralement connus.

23 juin. — M. Saint-Paul (François-Hubert), à Foix, pour lui et son fils mineur, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Villa de Gariscan*, qui était le nom de sa mère, et de s'appeler à l'avenir *Saint-Paul de Villa de Gariscan.*

25 juin. — M. Langlois (Abel-Marie-Gabriel), à Sommervieu (Calvados), est dans l'intention, etc., à l'effet d'obtenir, pour lui et ses quatre enfants mineurs, l'autorisation d'ajouter au nom patronymique de *Langlois* celui de *de Rubercy,* sous lequel il est connu.

30 juin. — M. Galland (Florentin-Philippe-Charles de), chef de bataillon en retraite, à Alger, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Grandmaison*, qui était porté par ses ancêtres paternels.

2 juillet. — MM. Perruche (Paul et Jean-Baptiste), à Dôle, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Velna*, dont la possession est ancienne dans leur famille.

9 juillet. — M. Meifred (Emile-Hippolyte-Léon), à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Devals*, et à se nommer légalement à l'avenir *Meifred-Devals.*

9 juillet. — M. Jullienne (Auguste-Alexandre-Louis), à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Turmeny*, qui était le nom de son aïeule et qu'il a toujours porté, et en conséquence de s'appeler *Jullienne de Turmeny.*

10 juillet. — M. Waresquiel (Henri-Albert-Paul), à Lille, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Rouvroy*, qui est celui de sa mère, et de s'appeler à l'avenir *Waresquiel de Rouvroy.*

15 juillet. — M. Bailleux (Victor-Alexandre), ancien préfet, est dans l'intention, etc., de joindre à son nom celui de *de Marisy*, sous lequel son aïeul, son père et lui-même ont toujours été connus.

16 juillet. — M. François (Eustache-Maur), avocat général à Poitiers, est dans l'intention, etc., de joindre à son nom patronymique celui de *Saint-Maur*, sous lequel son père et lui ont été connus.

16 juillet. — M. PAGE, vice-président au tribunal de la Seine, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Maisonfort*, que sa famille et lui ont toujours porté.

21 juillet. — M. MARTIN (Fabien-Nicolas), à Marseille, est dans l'intention, etc., de continuer de joindre à son nom celui de *de la Rouvière*, et de s'appeler *Martin de la Rouvière*, noms sous lesquels son aïeul, son père et lui ont toujours été connus.

21 juillet. — M. LAMBERT (Melchior), à Condé-sur-Huisne (Orne), est dans l'intention, etc., de joindre à son nom patronymique ceux de sa mère, *Courtin de Torsay*, qui lui sont généralement attribués, et de se nommer légalement à l'avenir *Lambert Courtin de Torsay*.

21 juillet. — M. GABALDE (Ambroise), à Paris, est dans l'intention, etc., de joindre à son nom celui de sa mère, *de Casamajor*, sous lequel il est connu depuis sa naissance.

26 juillet. — M. MOTTIN (Jacques-Antoine-Alexandre), à Charney (Saône-et-Loire), est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom ainsi qu'à celui de son fils mineur Marie-Louis-Antoine-Alexandre Mottin, le nom de *de la Falconnière*, qui est celui de leur beau-père et aïeul.

29 juillet. — M. MÉDÉ (Léon), à Paris, est dans l'intention, tant pour lui que pour ses enfants mineurs, etc., de prendre le nom de *du Buc Duferret*, que portait son bienfaiteur.

4 août. — M. FARJON (Charles-Louis-Marie), à Montpellier, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Besson*, qui est le nom de son oncle maternel, et de s'appeler à l'avenir *Farjon de Besson*.

4 août. — MM. D'HÉRISSON (Alfred et Edmond) sont dans l'intention, etc., de joindre à leur nom celui de *Polastron*, qui était celui de leur aïeule paternelle.

13 août. — M. ANOT (Jacques-Cyprien), ancien inspecteur d'académie, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Maizières*, qui est le nom de son beau-père.

28 août. — M. GASSOT DE CHAMPIGNY (Marie-Jacques-Raoul), à Bourges, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Saint-George*, qui est celui du marquis Vernois de Saint-George, son beau-père.

28 août. — M. GAUDART (Étienne-Maximilien DE), à Orléans, est dans l'intention, pour lui et ses enfants, etc., d'ajouter à son nom patronymique celui de *de Tracy*, et de

s'appeler *de Gaudart de Tracy*, nom sous lequel il est généralement connu.

28 août. — M. Perillault (Charles-Louis-Delphin), à Chemillé, est dans l'intention, etc., de joindre à son nom patronymique celui de *de Chambeaudrie*, que portait sa famille avant 1789 et de se nommer légalement à l'avenir *Perillault de Chambeaudrie.*

1er septembre. — M. Faure (Marie-François-Aimé), à Castelnaudary, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Laroque*, sous lequel il est généralement connu.

10 septembre. — M. François (Henri-Gaspard-Séverin), conseiller à la Cour d'Amiens, est dans l'intention, etc., de continuer à porter le nom de *de Domesmont*, sous lequel son père et lui-même ont toujours été connus.

16 septembre. — M. Renaud (Jean-Nicolas), à Moulins, est dans l'intention, etc., de joindre à son nom celui de *la Poix de Freminville*, qui est le nom de la famille de sa mère.

23 septembre. — M. Jumel (Antoine-Valentin), capitaine d'état-major, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de sa mère et de son oncle, pour s'appeler légalement à l'avenir *Jumel de Noireterre.*

23 septembre. — M. Rolland (Jean-Joseph), vice-président au tribunal civil de la Seine, est dans l'intention, etc., de conserver le nom de *de Villargues* que son père a toujours porté.

27 septembre. — M. Violet (Jean-Baptiste-Rose-Bonaventure), homme de lettres, est dans l'intention, etc., de joindre à son nom patronymique celui de *d'Epagny,* sous lequel il est connu, et de signer à l'avenir *Violet d'Epagny.*

30 décembre. — M. Deschamps (Pierre-Charles-Louis-Antonin), juge de paix à Vilraye, et Frédéric-Joseph, son frère, juge au tribunal civil de Laval, sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de leur mère, qu'eux et leur père ont toujours porté, et de s'appeler légalement à l'avenir *Deschamps de la Rivière.*

30 septembre. — M. Camusat (Jacques-Pierre-Charles), juge au tribunal de la Seine, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *Busserolles*, sous lequel son père et lui ont toujours été connus.

11 octobre. — M. Mottet (Jacques-Philippe), à Paris, est dans l'intention, etc., d'ajouter à son nom celui de *de Malroy*, et de s'appeler à l'avenir *Mottet de Malroy.*

12 octobre. — M. DE LAFOND (Philippe), né le 15 décembre 1814, est dans l'intention, etc., vu l'extrait de naissance de son père Marie-Henri-Léon *de Massot de Lafond*, de faire rectifier son nom patronymique qui, par une regrettable négligence, se trouve considérablement altéré sur les actes de l'état civil de la commune de Chassiers (Ardèche), et de s'appeler dorénavant *de Massot de Lafond*.

14 octobre. — M. BERTRAND (Guillaume-Scipion), docteur en médecine à Paris, est dans l'intention, etc., de continuer d'ajouter à son nom celui de *de Saint-Germain*, qui est le nom de sa mère.

28 octobre. — MM. AUXCOUSTEAUX (Stéphène et Charles-Marie-Hippolyte) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom celui de *de Marguerie*, qui leur vient de leur famille.

22 octobre. — MM. CORTYL (Charles-Louis et Charles-Ferdinand) sont dans l'intention, etc., d'ajouter à leur nom patronymique celui de *de Wytshove*, que portaient leur père et aïeul et de se nommer légalement à l'avenir *Cortyl de Wytshove*.

CONCESSIONS DE CHANGEMENTS ET ADDITIONS DE NOMS.

Dans la liste des autorisations la première date est celle du décret, la dernière celle de l'insertion au *Bulletin des lois*, à partir de laquelle court le délai d'un an pour que le décret ait son plein et entier effet; ce qui rend cette dernière plus importante et l'a fait choisir pour base de l'ordre chronologique.

30 octobre 1858. — M. DE MORNAY (Pierre), sous-lieutenant de hussards, né à Paris le 9 février 1837, est autorisé à ajouter à son nom patronymique celui de *Soult de Dalmatie*, et à s'appeler à l'avenir *de Mornay Soult de Dalmatie*. (Bull. du 24 novembre.)

27 octobre 1858. — M. DESNOYERS (Charles-Henri-Étienne-Edmond), né à Paris le 30 mai 1814, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Biéville*, et à s'appeler à l'avenir *Desnoyers de Biéville*. (Bull. du 24 novembre).

27 octobre 1858. — M PAUL (Jacques-Émile-Emmanuel), préfet de la Haute-Loire, né le 16 décembre 1803, et Pierre-Jean-Baptiste-Ernest, son fils, né le 11 juillet 1834,

sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Rostan d'Ancezune* et à s'appeler à l'avenir *Paul de Rostan d'Ancezune*. (Bull. de 13 décembre 1858.)

14 novembre 1858. — M. LE BRUN (Charles-Eugène), conseiller référendaire, né le 29 juillet 1812, et Pierre-Anatole, son frère, né le 22 février 1821, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Sessevalle*, et à s'appeler à l'avenir *Le Brun de Sessevalle*. (Bull.du 13 décembre.)

14 novembre 1858. — M. MARIGUES (Eugène-Gabriel), capitaine d'état-major, né le 14 décembre 1828, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Champrepus*, et à s'appeler à l'avenir *Marigues de Champrepus*. (Bull. du 13 décembre 1858.)

21 novembre 1858. — M. BONNOT (Henri), capitaine de chasseurs à pied, né le 15 juillet 1824, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Mably*, et à s'appeler à l'avenir *Bonnot de Mably*. (Bull. du 21 décembre 1858.)

7 décembre 1858. — M. LALAIN (Léon DE), juge au tribunal de la Seine, né le 30 août 1812, et ses enfants, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Chomel*, et à s'appeler à l'avenir *de Lalain Chomel*,

11 décembre 1858. — LESCUYER (Jules-Ernest), né le 26 juin 1809, député au Corps législatif, est autorisé à ajouter à son nom celui de *d'Attainville* et à s'appeler à l'avenir *Lescuyer d'Attainville*. (Bull. du 24 décembre.)

7 décembre 1858.—M. VAQUETTE (Louis-Jules-Joseph), capitaine d'infanterie, né le 5 juin 1822, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Hennault*, et à s'appeler à l'avenir *Vaquette de Hennault*. (Bull. du 1er janvier 1859.)

7 décembre 1858. — M. RIVIÈRE (Marie-Henri-Claude-Amédée), né le 21 septembre 1798, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Dejean*, et à s'appeler à l'avenir *Rivière Dejean*. (Bull. du 1er janvier 1859.)

22 décembre 1858. — M. ASSENAT (Gabriel-Saturnin-Léon), sous-lieutenant d'infanterie, né le 27 juin 1835 à Colmar, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Pellegars*, et à s'appeler à l'avenir *Assenat de Pellegars* (Bull, du 24 janvier 1859). Il a été tué à Solferino.

5 janvier 1859. —.M. MASSON (Antoine-Achille), né à Nancy le 17 juin 1815, et ses enfants mineurs, Georges-Antoine-Camille-Masson, né le 6 septembre 1851 ; Pierre-Achille Masson, né le 18 avril 1854; Charles-Louis, né le 23 décembre 1856, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Montalivet*, et à s'appeler à l'avenir *Masson de Montalivet*. (Bull. du 4 février 1859.)

22 janvier 1859. — M. MARTINEAU (Léandre-Ambroise), lieutenant de louveterie, né le 27 août 1798, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Jémonville*, et à s'appeler à l'avenir *Martineau de Jémonville*. (Bull. du 15 février.)

5 février 1859. — M. RICHARD (Antoine), né le 20 octobre 1795, député, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Montjoyeux*, et à s'appeler à l'avenir *Richard de Montjoyeux* (Bull. du 15 février.)

4 septembre 1840. — M. BRO (Dominique-Louis-Olivier), capitaine de chasseurs à cheval, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Comère* et à s'appeler à l'avenir *Bro de Comère* (Bull. du 18 février.)

19 janvier 1859. — M. BONNIER (Isidore-Ernest-Marie), né le 8 décembre 1798, et ses deux fils, Charles-Aimé, né le 15 mars 1827, et Georges-Clément-Joseph, né le 5 janvier 1834, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Layens*, et à s'appeler à l'avenir *Bonnier de Layens*. (Bull. du 18 février.)

2 février 1859. — M. CAPITANT (Aignan-Anatole), né le 11 janvier 1815, à Orléans, est autorisé à ajouter *Capitant de Villebonne*. (Bull. du 5 mars.)

9 février 1359. — M. RUFFIER (Pierre-Amable-Auguste), né à Vesoul le 13 mars 1799, et ses trois enfants, Amable-Henri-François-Roger, né le 6 avril 1844; Anne-Charlotte-Esther, née le 15 mars 1826; Bernard-François-Maurice, né le 26 janvier 1831, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Ruffier d'Épernoux*, et à s'appeler à l'avenir *Ruffier d'Épernoux*. (Bull. du 5 mars.)

23 février 1859. — M. DE ROUX (Ernest-Raymond-Marie), né le 16 avril 1827, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Larcy*, et à s'appeler à l'avenir *de Roux-Larcy*.

5 mars 1859. — M. DUPLESSIS-GUICHARD (Thimoléon-Amédée), né le 20 janvier 1808, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Noas*, et à s'appeler à l'avenir *Duplessis-Guichard de Noas*. (Bull. du 31 mars.)

5 mars 1859. — M. GRANGEZ (Edouard-Louis), capitaine d'état-major, né le 3 janvier 1823, est autorisé à ajouter à son nom celui de *du Rouet*, et à s'appeler à l'avenir *Grangez du Rouet*. (Bull. du 31 mars.)

4 septembre 1859. — M. MARRILLY (Auguste-Amable-Louis DE), est autorisé à substituer à son nom celui de *du Verdier*, et à s'appeler à l'avenir *du Verdier* (Bull. du 8 avril 1859.)

23 février 1859. — M. CREUZÉ (Germain-Alfred), né le 7 novembre 1808, est autorisé à ajouter à son nom celui

de *de Latouche*, et à s'appeler à l'avenir *Creuzé de Latouche*. (Bull. du 8 avril.)

12 mars 1859. — M. COCHON (Charles-Fursy), né en 1803, et son fils, Gaston, né le 9 juin 1845, sont autorisés à substituer à leur nom celui de *d'Aubigny*, et à s'appeler à l'avenir *d'Aubigny*. (Bull. du 8 avril.)

19 mars 1859. — M. LELOUP (Louis-Félix-Joseph), président honoraire du tribunal de Saint-Quentin, né en 1796, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Sancy*, et à s'appeler à l'avenir *Leloup de Sancy*. (Bull. du 8 avril.)

19 mars 1859. — M. MARCHAL (Anne-François), né en 1795, et Germain-François, son fils, né le 19 janvier 1832, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Corny* et à s'appeler à l'avenir *Marchal de Corny* (Bull. du 8 avril.)

12 mars 1859. — M. FENAUX (Joseph-Alexandre-Denis), né le 3 octobre 1780, et ses deux fils, Jules-Denis-Joseph, né le 8 octobre 1834; Alexandre-Édouard-Jean-Baptiste, né le 21 septembre 1823, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Maismont*, et à s'appeler à l'avenir *Fenaux de Maismont*. (Bull. du 19 avril.)

23 mars 1859. — MM. PIMONT (Alfred-Hippolyte), né le 22 février 1810, maire de Pont-l'Évêque; Amédée, capitaine de cavalerie, né le 23 juin 1817; Gentien-Jules, né le 4 juin 1819, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *Cecire de Honnaville*, et à s'appeler à l'avenir *Pimont de Cecire de Honnaville*. (Bull. du 19 avril.)

6 avril 1859. — M. JAUVIN (Louis-Jules), né en 1803, est autorisé à ajouter à son nom celui de *d'Attainville*, et à s'appeler à l'avenir *Jauvin d'Attainville*. (Bull. du 22 avril.)

2 avril 1859. — M. ANTHEAULME (René-Edmond), né le 31 août 1806, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Nonville* et à s'appeler à l'avenir *Antheaulme de Nonville*. (Bull. du 25 avril.)

2 avril 1859. — M. GUILLAUME (Louis-Amand-Camille), préfet des Landes, né le 28 juin 1823, est autorisé à ajouter à son nom celui de *d'Auribeau*, et à s'appeler à l'avenir *Guillaume d'Auribeau*. (Bull. du 6 mai.)

16 avril 1859. — M. CLÉMENCEAU (Louis), né le 4 janvier 1819, à Bordeaux, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Saint-Julien*, et à s'appeler à l'avenir *Clémenceau de Saint-Julien*. (Bull. du 6 mai.)

20 avril 1859. — M. DARANTIÈRE (François-Marie-Henri),

né le 13 août 1832, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Bacourt*, et à s'appeler à l'avenir *Darantière de Bacourt*. (Bull. du 6 mai.)

20 avril 1859. — M. Fourier (Charles-Louis-Xavier), né le 1er mai 1817, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Bacourt*, et à s'appeler à l'avenir *Fourier de Bacourt*. (Bull. du 6 mai.)

20 avril 1859. — M. Bellier (Louis-Étienne), juge au tribunal civil de Grenoble, né en 1800, est autorisé à ajouter à son nom celui de *du Charmeil*, et à s'appeler à l'avenir *Bellier du Charmeil*. (Bull. du 6 mai.)

16 avril 1859. — M. Lemoust, dit Duclos (Jean-Alfred), à Varanval, né le 29 novembre 1822 à Paris, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Varanval*, et à s'appeler à l'avenir *Lemoust*, dit *Duclos de Varanval*. (Bull. du 18 mai.)

16 avril 1859. — M. Mareschal de Longeville (Marie-Louis-Paul), né à Besançon le 3 avril 1834, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Rodde*, et à s'appeler à l'avenir *Mareschal de Longeville de la Rodde*. (Bull. du 18 mai.)

23 avril 1859. — M. Le Marchand (Adolphe-Auguste), né le 17 prairial an II, à Vassy (Calvados), ancien préfet, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de la Faverie*, et à s'appeler à l'avenir *Le Marchand de la Faverie* (Bull. du 18 mai).

24 mai 1859. — M. Regley (Christophe-Adrien), capitaine de chasseurs à pied, né à Paris le 12 avril 1823, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Kœnigsegg*, et à s'appeler à l'avenir *Regley de Kœnigsegg*. (Bull. du 7 juin.)

24 mai 1859. — M. Massif (Michel-Thomas), né le 29 janvier 1820, à Fécamp, est autorisé à ajouter à son nom celui de *des Carreaux*, et à s'appeler à l'avenir *Massif des Carreaux* [1]. (Bull. du 7 juin.)

31 mai 1859. — M. Péricaud (Louis-Alfred), né le 22 messidor an IX, à Lyon, est autorisé à ajouter à son nom celui de *Gravillon*, et à s'appeler à l'avenir *Péricaud de Gravillon*. (Bull. du 23 juin.)

14 juin 1859. — MM. Boudin (Jean-Baptiste), né le 5 fructidor an III, et Cyrus Boudin, notaire, né à Paris

[1] Ce décret a été rendu sur production de titres remontant à 1662, et justifiant la substitution du requérant aux droits de son grand-oncle paternel. La famille Massif, qualifiée sieurs *des Carreaux* de Manefosse et de la Chesnaye, a fait enregistrer ses armes en 1696 : *d'azur, à une muraille crénelée de quatre pièces d'argent, maçonnée de sable.*

le 12 frimaire an XII, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Vesvres*, et à s'appeler à l'avenir *Boudin de Vesvres*. (Bull. du 28 juin.)

4 mars 1859. — M. LEBRETHON (Albert-Edouard), enseigne de vaisseau, né le 11 décembre 1833, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Caligny*, et à s'appeler à l'avenir *Lebrethon de Caligny*. (Bull. du 1er juillet.)

14 juin 1859. — MM BONNEAU (Charles-François-Alexis), né le 12 juin 1806, et Louis-Adrien, ancien capitaine d'artillerie, né à Vandenesse le 19 mars 1810; Edmond, chef d'escadron d'état-major, né le 1er mars 1813, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *du Martray*, et à s'appeler à l'avenir *Bonneau du Martray*. (Bull. du 1er juillet.)

14 juin 1859. — MM. DE CAIX (Marie-Joseph-Victor), né le 20 juin 1809; Louis-Marie-Léonce, né le 19 juillet 1810; Charles-Louis-Marie-Oswald, né le 25 décembre 1812, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Saint-Aymour*, et à s'appeler à l'avenir *de Caix de Saint-Aymour*. (Bull. du 6 juillet.)

5 juillet 1859. — MM. BARLUET (Jean-Baptiste-Aimé), né à Aigurande le 25 juin 1814, et ses enfants mineurs, Léonie-Suzanne-Noémie, née le 20 septembre 1846; Théophile-Marie-Gustave, né le 1er septembre 1848, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Beauchesne*, et à s'appeler à l'avenir *Barluet de Beauchesne*. (Bull. du 8 août.)

5 juillet 1859. — M. BARBET (Jacques-Juste), ancien consul, né le 13 décembre 1785, et ses deux fils : Juste Barbet, né le 25 juin 1809; Joseph-Henri, sous-conservateur au Musée du Louvre, né le 16 juillet 1812, sont autorisés à ajouter à leur nom celui de *de Jouy*, et à s'appeler à l'avenir *Barbet de Jouy*. (Bull. du 8 août.)

5 juillet 1859. — M. BURET (Joachim-Joseph-Henri-Adolphe), né le 27 frimaire an VII, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Sainte-Anne*, et à s'appeler à l'avenir *Buret de Sainte-Anne*. (Bull. du 8 août.)

25 juillet 1859. — M. VINCENT (Claude-Aimé), né le 21 mai 1808 à Lyon, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Vaugelas*, et à s'appeler à l'avenir *Vincent de Vaugelas* (Bull. du 8 août.)

5 juillet 1859. — M. FALRET (Henri-Louis), conseiller de préfecture, né le 3 août 1327, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Tuite*, et à s'appeler à l'avenir *Falret de Tuite*. (Bull. du 8 août.)

7 juillet 1859. — M. Culié (Pierre-Léon-Désiré), né le 26 mars 1812, est autorisé à ajouter à son nom celui d'*Ampleman de la Cressonnière*, et à s'appeler à l'avenir *Culié Ampleman de la Cressonnière*. (Bull. du 8 août.)

12 juillet 1859. — M. Geoffroy (Ernest-Louis), député, né le 30 octobre 1803, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Villeneuve*, et à s'appeler à l'avenir *Geoffroy de Villeneuve*. (Bull. du 18 août.)

5 juillet 1859. — M. Garreau (Louis-Jacques-James-Anne-Frédéric), conseiller à la cour d'Angers, né le 25 vendémiaire an V, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Labarre* et à s'appeler à l'avenir *Garreau de Labarre*. (Bull. du 18 août.)

16 août 1859. — M. Robert (Victor-Auguste), né au Mans le 2 juin 1792, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Beauregard*, et à s'appeler à l'avenir *Robert de Beauregard*. (Bull. du 9 septembre.)

24 septembre 1859. — M. Lebeuf (Adrien-Louis), maire de Montereau, né le 16 janvier 1824, est autorisé à ajouter à son nom celui de *de Montgermont*, et à s'appeler à l'avenir *Lebeuf de Montgermont*. (Bull. du 24 octobre 1859.)



RÉVOCATION DE CONCESSION D'ADDITION DE NOM.

La loi du 11 germinal an XI n'accorde un plein et entier effet aux décrets de concession de changement ou d'addition de nom qu'un an après leur insertion au *Bulletin des lois*, délai pendant lequel les tiers intéressés peuvent se pourvoir devant le conseil d'État et provoquer la révocation du décret. Ce cas est assez râre, parce que les tiers s'empressent ordinairement de former opposition après l'annonce du *Moniteur* ou pendant le cours de l'instance qui précède le décret. Il s'est présenté cette année.

16 décembre 1855. — Campiglia Colonna d'Ornano. — Le décret en date du 13 août 1856, par lequel MM. *Campiglia* (Jérôme-Étienne et Dominique-Antoine) ont été autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de *Colonna d'Ornano* est rapporté. (Bulletin des lois du 17 janvier 1859.)

ARRÊTS ET JUGEMENTS

ORDONNANT DES RECTIFICATIONS DE NOMS

DANS LES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

Les questions qui se rattachent à la transmission des noms de famille et qui se multiplient de jour en jour depuis la loi du 21 mai 1858, présentent un intérêt particulier. Elles donnent souvent lieu à de sérieuses difficultés qui viennent se résoudre devant les tribunaux; il importe donc de signaler les solutions qu'elles reçoivent, et qui pourront servir à fixer la jurisprudence encore incertaine en pareille matière.

NOM DE PROUVEUR DE PONT.

TRIBUNAL CIVIL DE METZ.

Quel est le juge compétent en matière de rectification d'actes de l'état civil? celui du lieu de la naissance du demandeur ou celui de son domicile réel?

La jurisprudence, ou du moins l'usage semblait avoir établi que quand il s'agissait de faire rectifier des actes de l'état civil, c'était au tribunal du lieu de sa naissance que le demandeur devait présenter sa requête, et non à celui de son domicile réel. Le contraire vient d'être décidé dans les circonstances suivantes :

M. Prouveur de Pont, conseiller à la cour impériale de Metz, est né à Valenciennes en 1794. Son père avait omis de prendre, à son baptême, la particule et la qualification nobiliaire proscrites par les lois de l'époque. Pour obtenir la rectification de cet acte de l'état civil et y faire rétabir le nom de *de Pont*, M. le conseiller Prouveur présenta requête au tribunal de Metz, lieu de son domicile.

Les juges, après s'être déclarés compétents, ont rendu sur le fond et conformément aux conclusions de M. le procureur impérial la sentence qui suit :

Attendu qu'il résulte évidemment des pièces produites à l'appui de la requête, que le nom de la famille du requérant

est et doit être *Prouveur de Pont*, parce que son bisaïeul et son aïeul l'ont porté et ont signé de ce même nom;

Que leur titre à la propriété de ce nom de famille, ou tout au moins l'habitude de le prendre, s'explique par l'acquisition faite, il y a près de deux cents ans, par un de leurs ancêtres, d'une terre seigneuriale dite *de Pont*, près de Valenciennes, circonstance par suite de laquelle les aïeux du requérant ont été, de 1686 à 1764, dans divers actes de l'état civil, désignés comme seigneurs de Pont;

Que si dans l'acte de baptême du demandeur son père est indiqué comme portant et a même signé le nom de *Prouveur* seul, il est indubitable que l'omission des mots *de Pont* a été le résultat de l'exécution forcée des lois des 19 juin 1790, 27 septembre 1791, et des décrets du 6 fructidor an II et du 19 nivôse an VI;

Mais que l'application de ces lois n'a pu priver définitivement la famille du requérant du droit qu'elle avait à un nom dont elle était en possession depuis plus d'un siècle;

Que la loi du 28 mai 1858, en réprimant les usurpations, autorise et convie implicitement ceux dont le droit est incontestable et légitime à le faire reconnaître et consacrer, lorsqu'il est contredit en apparence par des erreurs ou des omissions de certaines pièces;

Que depuis 1814 la possession personnelle par le requérant du nom de Prouveur de Pont a été sanctionnée par divers actes publics, et successivement par des actes du gouvernement lui-même, lors de l'investiture des fonctions et des titres honorifiques dont il a été revêtu, circonstances qui corroborent la certitude de l'authenticité, pour ainsi dire de la propriété du requérant au nom qu'il porte;

Qu'il y a donc lieu d'en ordonner le rétablissement dans son acte de naissance;

Attendu que les frais de la première instance doivent être supportés par M. Prouveur de Pont, puisque le jugement est rendu uniquement dans son intérêt,

Par ces motifs :

Le tribunal ordonne que l'acte de baptême, tenant lieu d'acte de naissance dressé à Valenciennes le 10 juin 1794, sera rectifié en ce sens que le père de l'enfant y sera désigné sous le nom de *Prouveur de Pont*, au lieu de *Prouveur* seulement;

Ordonne que le présent jugement sera transcrit sur les registres de l'état civil de la ville de Valenciennes; qu'il en sera fait mention en marge de l'acte rectifié, lequel ne pourra plus être expédié qu'avec la rectification et la mention du jugement opérées;

Condamne M. Prouveur de Pont, requérant, aux dépens.

NOM DE VALON DE BOISROGER.

PREMIÈRE CHAMBRE DE LA COUR IMPÉRIALE DE PARIS.

Audience du 7 mars 1859.

Arrêt réformant un jugement du tribunal civil de Chartres du 5 novembre 1858.

M. Valon de Boisroger s'était adressé au tribunal de Chartes pour obtenir la rectification de son acte de naissance, dans lequel son père, conformément aux lois de l'époque, n'avait pris que le nom de Valon en supprimant celui de de Boisroger que sa famille portait depuis plusieurs générations.

Le tribunal, voyant dans cette requête une espèce de demande d'addition de nom et de titre nobiliaire, douta de sa compétence et rejeta les conclusions de la partie, pour qu'elle eût à se pourvoir, s'il y avait lieu, devant la chancellerie et le conseil du sceau des titres. C'était mal comprendre la pensée des législateurs de 1858 et celle du garde des sceaux, dont nous avons donné la circulaire. (Voyez la note de la page 286.)

La cour impériale de Paris s'est empressée de réformer ce jugement et d'exposer les motifs de son sage arrêt dans une suite de considérants dont voici les principaux :

Attendu que les pièces produites par l'exposant établissent que le nom de *de Boisroger* a appartenu à sa famille;

Qu'en effet son père est ainsi dénommé dans son acte de baptême, etc.;

Que ces énonciations sont confirmées par des pièces ayant un caractère officiel et public;

Qu'il résulte que pendant le cours de plusieurs générations les ascendants de l'exposant ont été sans interruption en possession du nom de de Boisroger, qui était ainsi la propriété de tous les membres de la famille;

Que, si à l'époque de la naissance de l'exposant et sous l'influence des circonstances passagères, le nom de *Valon* a été seul inséré par l'officier de l'état civil, le nom de *de Boisroger* devait reparaître dans toute son intégrité;

Que la demande soumise à la cour a pour objet non d'obtenir l'attribution d'une qualification nobiliaire, ni de faire un changement ou une addition à son nom, mais de rétablir l'expression de la vérité dans un acte de l'état civil en resti-

tuant à l'exposant le nom qui lui appartient, tel que les ascendants l'ont porté et tel qu'il lui a été transmis, et qu'une omission, qu'elle qu'en soit la cause, n'a pu modifier ou lui faire perdre,

Adjuge au demandeur ses conclusions, et ordonne que les actes de l'état civil où le nom de de Boisroger a été omis seront rectifiés dans le sens de la requête.

Condamne M. Valon de Boisroger aux dépens.

NOM D'ORSANNE.

TRIBUNAL CIVIL DE BOURGES.

Audience du 17 juin 1859.

La famille d'Orsanne, dont la généalogie a été donnée dans l'Annuaire de 1855, avait vu son nom, quoique emprunté à un fief, subir dans une foule d'actes, par suite de la négligence de ses membres, une altération qui tendait à faire perdre la trace de son origine. L'apostrophe qui le séparait de la particule, dite nobiliaire, avait fréquemment disparu.

Sur la requête des représentants actuels de la maison, le tribunal de Bourges a rendu un jugement dont voici les principaux considérants et les dispositions :

La famille d'Orsanne est très-ancienne, le premier de ses membres, N... d'Orsanne et d'Orsenne, chevalier (Dorsennus, miles), vivait près *Argenton* au XIe siècle....

Gilbert d'Orsanne (Gilbertus de Orsanna) vivait en 1189, ainsi qu'il résulte d'une charte faisant partie au XVIIe siècle de la collection de M. de Gougnon, à Bourges, et qui est ainsi conçue : « Notum sit quod Hugo de Neilhac, miles et dominus » de *Gargelicere*, dedi et concessi Deo et Ecclesiæ, B. Mariæ » et B. Nicolao Miseriacensi, ad commodum Prioratus de » Vernolio, membri dictæ Ecclesiæ, unam pipam vini reddendam annuatim super decimam meam vini quam percipio » quolibet anno in villa Menou in castellania *Argentonensi.* » Hoc autem factum est per manus Henrici archiepiscopi Bituricensis anno Incarnationis Domini 1189. Hujus rei testes » sunt : Robert Avisart, Petrus Beatus, Philibert de Malicorne, » Gilbert de Orsanna. »

Cette charte, écrite par Henry de Sully, archevêque de Bourges, est attestée de quatre noms connus en Berry : les deux premiers paraissent appartenir à deux ecclésiastiques,

les deux derniers sont ceux de deux seigneurs du bas Berry, amis et voisins du donataire.

Orsenne ou Orsanne, berceau de la famille de ce nom, était un fief situé près d'*Argenton* et de *Gargilesse*, seigneurie de Hugues de Neilhac. Il n'existait pas seulement des relations de voisinage entre les seigneurs d'Orsanne et cette puissante maison de Neilhac. Les premiers *reconnaissaient* cette dernière comme suzeraine et lui *payaient* des redevances considérables.

En 1261, Guillaume de Neilhac, fils de Hugues, et comme lui seigneur de Gargilesse, se faisait remarquer par ses pieuses générosités. En effet, « suivant la piété de son père, il assigna » au Prieur du Pin de Gargilesse et à ses successeurs, deux » sestiers de froment et deux sestiers de seigle sur les dismes » et terroiges d'Orsenne et d'Orsanne, en échange du moulin » de la Roche et du four de Gargilesse qu'Hugues de Neilhac, » son père, avait arrenté à l'abbé et couvent de Saint-Gildas; » ainsi qu'il appert par charte du jeudy après la Conversion » de Saint Paul, 1261. » (La Thaumassière, *Histoire du Berry*, liv. VII, p. 576. — *Histoire des grands officiers de la couronne*, du P. Anselme, t. VIII, p. 666,).. etc. . . . . .

. . . .

Jean Dorsanne fit en 1450 un terrier [1] ou état de ses biens. Ce terrier, dit Catherinot, historien du Berry, reste encore dans la famille et consiste en une pancarte assez grosse, écrite en lettres gothiques, sur vélin. « On connait par ce registre » qu'il possédait plusieurs maisons, châteaux, aleuds, fiefs, » cens et rentes, plusieurs dixmes et terrages, plusieurs riviè» res et moulins, plusieurs aveux et corsages, tailles et mor» tailles, servitudes réelles et personnelles, plusieurs usages, » péages et autres droits et devoirs seigneuriaux : au château, en » la ville et faubourgs d'Issoudun, à Arneure, à Saint-Georges» sur-Moulon, à Vorlay, au Sonchet, à Segry, à Villeines-sur» Theols, à Saint-Léger, à Villardeau, à Chouday, à Raince, » à Villesaison, à Villefaveu, à Vatan, à Buscenil..., etc...., » et autres lieux du Bas-Berry. »

On lit encore dans Catherinot, imprimé en 1650 :

« Jacques Dorsanne prenait pour support de ses armoiries » deux ours, pour faire allusion à son nom, qui s'écrivait en » latin de Ursanna. »

Enfin, dans le *Nobiliaire du Berry*, il s'exprime ainsi, page 3 : « Il n'est pas de lieux, considérables en Berry, qui

[1] On cite ce terrier pour faire connaître la position territoriale de cette famille, dont Jean, né en 1395, est le 3e degré *de la filiation bien prouvée.*

» n'aient servi de surnom à quelque famille noble,... comme » Orsanne...; » et p. 2 : « Ursus a fondé Orcenne et Orsanne. »

Attendu que le tribunal se trouve donc en présence d'un nom féodal consacré par des documents qui ont un véritable intérêt historique, et cela depuis près de sept cents ans;

Que ce nom vient du fief Ursannum, Orsanna, et plus tard Orsanne, Orsenne, et que si l'on doit s'étonner d'une chose, c'est que ce nom ait conservé son caractère et sa pureté originels à travers les âges, et que l'apostrophe apparaisse à toutes les époques et presque sans lacune; car, comme le fait observer Béthencourt dans son livre des *Noms féodaux*, les élisions marquées par l'apostrophe étaient peu ou point connues dans les anciennes écritures;

Qu'il résulte des pièces produites que l'orthographe primitive du nom patronymique de la famille des demandeurs était *d'Orsanne;*

Que c'est donc par erreur que dans les actes ce nom est écrit sans apostrophe,

Par ces motifs :

Vu les articles 99, 100 et 101 du code Napoléon, le tribunal, conformément aux conclusions de M. le procureur impérial, ordonne la rectification, etc.

NOM DE BARTHÉLEMY.

TRIBUNAL CIVIL D'ANGERS.

Audience du 5 juillet 1859.

Dans une des branches de la famille de Barthélemy, dont la généalogie a été donnée par l'Annuaire de 1855, la particule qui précède son nom était tombée en désuétude pendant plusieurs générations. M. Édouard de Barthélemy, secrétaire du conseil du sceau des titres et auditeur au conseil d'État, se conformant au vœu de la loi, demanda au tribunal d'Angers, lieu de sa naissance, la rectification des actes de l'état civil où le nom de sa famille se trouvait altéré par la suppression de la particule.

La question fut nettement posée et résolue par M. le président du tribunal civil dans un rapport très-remarquable dont il n'est pas sans intérêt de citer ici le passage suivant :

« D'un autre côté, il résulte des instructions données

» par S. Exc. M. le garde des sceaux pour l'exécution et » l'interprétation de la loi du 28 mai 1858, que quand il » s'agit non pas d'ajouter une particule à son nom, mais » de reprendre une particule qui appartenait anciennement à la famille, et d'exercer la revendication d'un » nom fondé sur les actes de l'état civil antérieurs, sur des » titres anciens qui peuvent constituer un droit de propriété, la demande est du ressort non des attributions » gracieuses du gouvernement, mais de la compétence des » tribunaux civils qui, seuls, peuvent ordonner la rectification de l'état civil et trancher les questions de filiation, » de vérification et d'interprétation se rapportant aux actes » produits. »

Par ces motifs, le tribunal considérant que cette rectification est du ressort des tribunaux civils;

Qu'il résulte de l'ensemble des pièces produites, et notamment de l'acte de mariage du bisaïeul du requérant, du 24 novembre 1750, ainsi que des dispenses pour le mariage du trisaïeul en juin 1715, que de temps immémorial le nom patronymique de *de Barthélemy* appartenait à la famille de l'exposant,

Ordonne la rectification, etc.

Les jugements de rectifications d'actes de l'état civil ont été si nombreux depuis un an, que le simple résumé de chacun entraînerait trop loin. On citera cependant encore celui qui a été rendu pour la famille de Clercq, originaire de Bailleul, par le tribunal de Versailles le 3 juin 1859, et trois arrêts de la cour impériale de Limoges qui ont autorisé, contrairement à des jugements de première instance, trois personnes notables du pays, MM. de Laferrière, de Roulhac et du Liège à faire précéder de la particule leurs noms patronymiques, bien qu'elle eût été supprimée sur leurs actes de naissance, dressés en pleine période révolutionnaire.



LÉGISLATION NOBILIAIRE.

L'Annuaire de la Noblesse s'élevait avec autant de force que de constance depuis plusieurs années contre le pillage des noms et des titres. Il avait à combattre des usages enracinés que soutenaient les intérêts de la vanité, d'une part, et que protégeaient de l'autre les antipathies de ceux qui, pour mieux tuer les souvenirs nobiliaires, voulaient par le mutisme de la loi, le gaspillage et l'abandon, les condamner à l'oubli ou à un complet avilissement.

Ces vives protestations avaient fini par être entendues, et le gouvernement impérial avait compris la nécessité d'apporter un remède énergique à cet état de choses par la loi du 28 mai 1858. (Voyez l'Annuaire de 1859, page 329.)

La promulgation de cette loi ne suffisait pas; il fallait s'occuper de son exécution pour qu'elle ne restât pas une vaine menace, une espèce de lettre morte. On ne pouvait laisser aux procureurs impériaux le soin de l'interpréter et de l'appliquer. Tel magistrat poursuivrait, tel autre s'abstiendrait; de là l'arbitraire. D'ailleurs, en matière criminelle ou correctionnelle, il vaut mieux prévenir que réprimer. Les vœux exprimés par la préface de l'Annuaire, au mois de décembre 1858, ont obtenu une première réalisation par la création du conseil du sceau des titres, le 8 janvier 1859.

Mais ce n'est pas encore là le dernier mot de la question. Il reste encore toute une jurisprudence à établir, toute une réglementation à faire. La tâche que s'est imposée l'Annuaire à ce sujet ne sera pas accomplie avant qu'un pareil résultat soit obtenu. Malheureusement les difficultés sont infinies, et ce n'est que par une longue expérience qu'on pourra les connaître toutes et les résoudre de manière à ne rien laisser à l'arbitraire ou à l'incertain. C'est pour apporter sa part de concours à ce grand travail que l'Annuaire recueillera les décisions de la justice, les avis et les conseils des personnes compétentes et éclairées.

On pourrait dès aujourd'hui simplifier beaucoup la question des titres en prescrivant par un décret ou même par un arrêté administratif : 1° que tous les possesseurs de titres devront en justifier devant le conseil du sceau, et se pourvoir d'un diplôme personnel de reconnaissance ou de

confirmation; 2° qu'à chaque génération ou transmission de titres, l'héritier ou nouveau titulaire devra se présenter en chancellerie pour obtenir un brevet ou diplôme personnel, moyennant un léger droit de finance; 3° obliger tous les officiers de l'état civil, agents ministériels, notaires, avoués, huissiers, etc., à ne donner désormais de titres qu'à ceux qui leur produiraient le brevet, certificat ou diplôme délivré par la chancellerie.

La loi du 5 mars 1859 sur les titres étrangers semble un premier pas fait dans le sens que nous venons d'indiquer. Espérons que le gouvernement et le conseil du sceau des titres ne s'arrêteront pas en si beau chemin, dont voici les jalons déjà plantés.

RÉTABLISSEMENT DU CONSEIL DU SCEAU DES TITRES.

Rapport de M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

Sire, en rétablissant des dispositions pénales contre ceux qui usurpent des titres et qui s'attribuent sans droit des qualifications honorifiques, la loi du 28 mai 1858 a rendu aux titres légitimement acquis leur importance réelle et leurs droits au respect public.

Dans un pays et sous un régime où le plus humble citoyen peut arriver, par sa valeur personnelle, aux plus hautes situations; la loi doit protéger ouvertement tout ce qui représente le prix du mérite et l'honneur des familles. La véritable et intelligente égalité consiste, non pas à proscrire les distinctions, mais à en permettre l'accès à tous ceux qui s'élèvent par le courage, par la dignité de la conduite ou par l'éclat des services.

La loi nouvelle doit recevoir une exécution sérieuse, mais éclairée.

Votre Majesté a voulu mettre un terme aux abus, atteindre la fraude et le charlatanisme, ramener l'ordre dans l'état civil, rendre enfin aux distinctions publiques le caractère et le prestige qui n'appartiennent qu'à la vérité; mais elle n'a pas entendu porter atteinte à des droits acquis ni inquiéter des possessions légitimes qui ne demandent que les moyens de se faire reconnaître et régulariser.

Les questions qui se rattachent à la transmission des titres dans les familles, à la vérification des qualifications

contestées, à la confirmation ou à la reconnaissance des titres anciens, à la collation, s'il y a lieu, de titres nouveaux, sont nombreuses et délicates. Il importe qu'aucune garantie d'examen et de lumières ne manque à leur solution. J'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté un projet de décret délibéré en conseil d'État, et portant rétablissement du *conseil du sceau des titres*.

Créé par le second statut du 1er mars 1808, le conseil du sceau des titres se composait, sous la présidence de l'archichancelier de l'empire, de trois sénateurs, de deux conseillers d'État, d'un procureur général, d'un secrétaire général et d'un trésorier. (Décret du 27 mars 1808.) Une ordonnance du 15 juillet 1814 le remplaça par une commission présidée par le garde des sceaux, qui fut elle-même supprimée le 31 octobre 1830.

Une partie des attributions du conseil et de la commission du sceau se référait à l'institution des majorats et au régime des biens affectés à leur formation. Sous l'empire de la loi du 12 mars 1835, qui a interdit les majorats pour l'avenir, ces attributions ne peuvent aujourd'hui conserver d'application qu'en ce qui concerne les questions transitoires et les majorats encore existants.

Mais les variations qu'a subies la législation relative aux titres et aux noms ont créé des situations sur lesquelles les délibérations et les avis d'un conseil spécial seront utilement provoqués. Sous ce rapport, il a paru nécessaire d'étendre les attributions de l'ancien conseil du sceau, de les mettre en harmonie avec les lois actuelles, et de donner d'une manière générale au garde des sceaux le droit de soumettre à l'examen du nouveau conseil toutes les difficultés se rattachant à cet ordre de matières. C'est l'objet des articles 5, 6 et 7 du projet.

Quel sera, par exemple, en présence d'une loi qui n'autorise plus la constitution des majorats, le sort des titres qui ne devaient devenir héréditaires qu'à la condition de la formation d'un majorat?

Quelles seront dans l'avenir les règles à suivre pour la collation des titres et leurs transmissions dans les familles?

Dans quel ordre, dans quelles limites, à quelles conditions le titre du père assurera-t-il un titre à ses fils? Convient-il de consacrer les règles posées par le décret du 4 juin 1809 et par l'ordonnance du 25 août 1817?

Pour les temps antérieurs à 1789, à défaut d'un acte régulier de collation, de reconnaissance ou d'autorisation dont la production n'est pas toujours possible, n'y aura-t-il

pas lieu d'attribuer au conseil du sceau la faculté d'étendre le cercle des preuves et d'admettre, selon les circonstances, comme justification du droit au titre ou au nom soumis à sa vérification, une possession constatée par des actes de fonctionnaires publics, ou par des documents historiques?

Une ordonnance du 31 janvier 1819, non insérée au *Bulletin des lois*, soumet, en France, à l'autorisation de Votre Majesté, le port des titres conférés par des souverains étrangers. Ces dispositions ne doivent-elles pas être rappelées et ramenées à une exécution sérieuse?

Ce sont là des questions qui demeurent réservées, mais dont la solution ne saurait être longtemps différée, en présence du nouveau texte de l'article 259 du Code pénal.

En se livrant à un travail d'ensemble et à l'étude complète des faits, le conseil du sceau recueillera les éléments et concourra à préparer les bases des décisions de Votre Majesté.

Les demandes en changement ou en addition de nom restent soumises aux formes tracées par la loi du 11 germinal an XI. Les autorisations de cette nature sont accordées par Votre Majesté dans la forme des règlements d'administration publique. Le conseil du sceau des titres pourra toutefois être consulté sur les changements ou les additions qui auraient le caractère d'une qualification honorifique ou nobiliaire, et qui rentreraient ainsi dans l'ordre des faits qu'a voulu prévoir l'article 259 du Code pénal.

Aux termes de l'article 7 de la loi du 11 germinal an XI, toute personne y ayant droit peut, dans le délai d'une année, à partir de l'insertion au *Bulletin des lois*, poursuivre la révocation du décret qui autorise un changement ou une addition de nom. Pour sauvegarder plus efficacement ce droit des tiers, l'article 9 du projet de décret exige que la demande de changement ou d'addition de nom soit elle-même préalablement insérée par extrait au *Moniteur* et dans d'autres journaux qu'il désigne. Il ne peut être statué sur la demande que trois mois après la date des insertions.

Cette disposition ne fait que consacrer, en lui donnant une forme plus obligatoire et plus solennelle, une règle administrative créée par deux décisions du ministre de la justice des 26 octobre 1815 et 10 avril 1814.

Mais s'il est nécessaire et juste d'appliquer sans exception cette règle à tous ceux qui demandent l'autorisation de prendre à l'avenir un nom qu'ils n'ont jamais porté et sous lequel ils ne sont pas connus, cette nécessité peut

paraître moins impérieuse lorsque le décret d'autorisation que l'on sollicite, et qui ne sera lui-même définitif qu'après le délai d'un an, ne doit intervenir que pour régulariser un nom honorablement porté depuis longtemps, accepté par le public, inscrit dans des actes officiels ou illustré par d'importants services. L'insertion de la demande, qui n'a d'autre but que d'avertir les tiers, n'a plus alors le même intérêt, et elle pourrait, dans certains cas, avoir plus d'inconvénients que d'avantages. Ces considérations, jointes aux ménagements que commandent toujours les situations transitoires, ont dicté la disposition de l'article 10, en vertu de laquelle le garde des sceaux peut, sur l'avis du conseil du sceau, dispenser des insertions prescrites par l'article 10 les demandes fondées sur une possession ancienne ou notoire et consacrées par d'importants services. Toutefois, le conseil d'État a pensé que, quelque circonscrite que soit cette faculté, elle devait avoir, comme les exigences auxquelles elle est appelée à répondre, un caractère essentiellement transitoire. Il en a limité la durée à une période de deux années à partir de la promulgation du décret.

Trois sénateurs et deux conseillers d'État entreront, comme en 1808, dans la composition du conseil. Votre Majesté a en outre permis que deux membres de la cour de cassation fussent appelés à en faire partie.

Votre haute magistrature, Sire, répondra dignement à ce nouvel appel fait à son dévouement et à ses lumières. Il a également paru convenable d'introduire dans le conseil du sceau trois maîtres des requêtes qui, suivant la loi de leur institution, auront voix délibérative dans les affaires dont ils feront le rapport, et voix consultative dans les autres.

Enfin, des auditeurs au conseil d'État peuvent être attachés au conseil du sceau.

La loi du 29 janvier 1831 portant règlement définitif du budget de 1828, a supprimé la caisse du sceau. Les droits qui étaient versés dans cette caisse sont aujourd'hui perçus directement par le trésor public. Tant que cette disposition législative n'aura pas été modifiée, il n'y aura pas lieu de créer un trésorier du sceau.

Les demandes portées devant le conseil du sceau des titres seront inscrites par le ministère des référendaires au sceau.

Si Votre Majesté daigne approuver le projet de décret dont le texte suit, j'aurai l'honneur de prendre ses ordres

pour la nomination des membres du conseil du sceau des titres.

A la suite du rapport qui précède, ont été rendus le 8 janvier 1859 deux décrets dont voici la teneur :

Rétablissement et organisation du conseil du sceau des titres.

Art. 1er. Le conseil du sceau des titres est rétabli. Il est composé de trois sénateurs, de deux conseillers d'État, de deux membres de la cour de cassation, de trois maîtres des requêtes, d'un commissaire impérial, d'un secrétaire.

Des auditeurs au conseil d'État peuvent être attachés au conseil du sceau.

Art. 2. Les membres du conseil du sceau sont nommés par décret impérial.

Art. 3. Le conseil du sceau est convoqué et présidé par notre garde des sceaux, ministre de la justice. Il est présidé, en l'absence du garde des sceaux, par celui de ses membres que nous aurons désigné.

Le commissaire impérial remplit les fonctions précédemment attribuées au procureur général du sceau des titres.

Le secrétaire tient le registre des délibérations, qui reste déposé au ministère de la justice.

Art. 4. Les avis du conseil du sceau sont rendus à la majorité des voix. La présence de cinq membres au moins est nécessaire pour la délibération.

Les maîtres des requêtes ont voix délibérative dans les affaires dont le rapport leur est confié.

En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Art. 5. Le conseil du sceau a, dans tout ce qui n'est pas contraire à la législation actuelle, les attributions qui appartenaient au conseil du sceau créé par le décret du 1er mars 1808, et à la commission du sceau établie par l'ordonnance du 15 juillet 1814.

Art. 6. Il délibère et donne son avis :

1° Sur les demandes en collation, confirmation et reconnaissance de titres que nous aurons renvoyées à son examen ;

2° Sur les demandes en vérification de titres ;

3° Sur les demandes en remise totale ou partielle des droits de sceau, dans les cas prévus par les deux paragraphes précédents, et généralement sur toutes les questions qui lui sont soumises par notre garde des sceaux.

Il peut être consulté sur les demandes en changement ou addition de noms ayant pour effet d'attribuer une distinction honorifique.

Art. 7. Toute personne peut se pourvoir auprès de notre garde des sceaux pour provoquer la vérification de son titre par le conseil du sceau.

Art. 8. Les référendaires institués par les ordonnances des 15 juillet 1814, 11 décembre 1815 et 31 octobre 1830, sont chargés de l'instruction des demandes soumises au conseil du sceau.

La forme de procéder est réglée par arrêté de notre garde des sceaux, le conseil du sceau entendu.

Les règlements antérieurs sont, au surplus, maintenus en tout ce qui n'est pas contraire au présent décret.

Art. 9. Les demandes en addition ou changement de noms sont insérées au *Moniteur* et dans les journaux désignés pour l'insertion des annonces judiciaires de l'arrondissement où réside le pétitionnaire et de celui où il est né.

Il ne peut être statué sur les demandes que trois mois après la date des insertions.

Art. 10. Pendant deux ans à partir de la promulgation du présent décret, notre garde des sceaux pourra, sur l'avis du conseil du sceau des titres, dispenser des insertions prescrites par l'article précédent, lorsque les demandes seront fondées sur une possession ancienne ou notoire et consacrée par d'importants services.

Personnel du conseil du sceau.

Par décret du 8 janvier 1859 sont nommés membres du conseil du sceau des titres :

M. le baron Dombidau de Crouseilhes, sénateur, ancien ministre, qui présidera le conseil en cas d'absence ou d'empêchement de notre garde des sceaux, ministre de la justice;

M. le marquis de la Grange, sénateur;

M. le baron Boulay de la Meurthe, sénateur;

M. Duvergier, conseiller d'État;

M. Langlais, conseiller d'État;

M. Lascoux, conseiller à la cour de cassation;

M. de Marnas, premier avocat général près la cour de cassation;

M. Jahan, maître des requêtes de première classe au conseil d'État;

M. le baron de Cardon de Sandrans, maître des requêtes de deuxième classe au conseil d'État;

M. Charles Robert, maître des requêtes de deuxième classe au conseil d'État.

M. le baron de Sibert de Cornillon, conseiller d'État, secrétaire général du ministère de la justice, est nommé commissaire impérial près du conseil du sceau des titres.

En cas d'absence ou d'empêchement, il sera remplacé par M. Jahan, maître des requêtes.

M. Édouard de Barthélemy, auditeur au conseil d'État, est nommé secrétaire du conseil du sceau des titres.

Sont attachés au conseil du sceau des titres :

M. Edmond Taigny, auditeur de première classe au conseil d'État ;

M. Mégard de Bourjolly, auditeur de deuxième classe au conseil d'État ;

M. le baron de Mackau, auditeur de deuxième classe au conseil d'État ;

M. le vicomte des Rois, auditeur de deuxième classe au conseil d'État.

M. le baron de Sibert de Cornillon ayant été nommé conseiller d'État, et ayant été remplacé par M. Lascoux comme secrétaire général du ministère de la justice et commissaire impérial près le conseil du sceau des titres, ce dernier a été à son tour remplacé comme simple membre du conseil par M. Bresson, qui siégeait à la cour de cassation. M. le baron Boulay de la Meurthe est devenu comte en novembre 1859 par la mort de son neveu, fils unique de son frère aîné.

DÉCRET DU 5 MARS 1859 SUR LES TITRES ÉTRANGERS.

Si en présence des usages et des difficultés de tout genre qui s'opposaient à la répression du pillage des titres en France, la législation relative à cette matière était demeurée jusqu'ici impuissante, elle avait conservé une action plus directe et plus réelle sur les titres conférés à des Français par les souverains étrangers ; car un regnicole ne doit accepter ni faveurs ni fonctions hors de son pays sans y autorisé. Il était donc naturel de commencer par réglementer ce qui est relatif aux titres étrangers. Il suffisait de renouveler, de fortifier et de compléter la législation préexistante ; c'est ce qui a été fait par le décret du 5 mars 1859.

Rapport de M. le garde des sceaux.

Sire, le droit de conférer des titres, « soit pour récompenser de grands services, soit pour exciter une utile ému-

lation, soit pour concourir à l'éclat du trône (sénatus-consulte du 14 août 1806), » est un des droits essentiels et un des priviléges de la souveraineté. Les distinctions de cette nature doivent, sauf de rares exceptions, avoir une origine et une cause exclusivement nationales.

Aux termes d'une ordonnance du 31 janvier 1819, non insérée au *Bulletin des lois*, les titres honorifiques conférés à des Français par des souverains étrangers ne peuvent être portés en France sans une autorisation du chef de l'État. Mais les dispositions de cette ordonnance, qui a été plusieurs fois appliquée de 1819 à 1848, ont besoin d'être fortifiées et complétées.

Un procès récent a jeté de tristes lumières sur les abus qui se mêlent trop souvent à la recherche et à l'obtention de certaines distinctions étrangères. La loi qui punit les usurpations de titres doit s'attacher avec une égale vigilance à éviter que des titres obtenus à l'étranger, à des conditions et pour des causes non vérifiées, viennent se confondre avec des titres décernés par le souverain de la France et mérités par des services rendus au pays.

J'ai, par vos ordres, Sire, soumis la question à l'examen du conseil du sceau des titres, et le résultat de cet examen s'est formulé dans un projet de décret que j'ai l'honneur de présenter à la signature de Votre Majesté.

Comme l'ordonnance de 1819, le nouveau décret dispose que les titres conférés à des Français par des souverains étrangers ne peuvent être portés en France qu'avec l'autorisation de l'Empereur; mais il pose en principe que cette autorisation, qui sera précédée d'un avis du conseil du sceau des titres, ne sera accordée qu'exceptionnellement et pour des causes graves. La prohibition doit demeurer la règle.

Les demandes seront l'objet d'une instruction attentive dans le cours de laquelle le ministre des affaires étrangères devra être consulté.

Les articles 2 et 3 de l'ordonnance du 31 janvier 1819 n'assujettissaient les lettres patentes contenant autorisation de porter un titre étranger qu'*au tiers* du droit du sceau exigé en France pour la collation du titre correspondant. Votre conseil du sceau des titres, Sire, n'a pas cru devoir maintenir cette inégalité. Il n'a pas pensé que l'autorisation de porter un titre, dont l'origine étrangère disparaît le plus souvent dans l'usage, dût être soumise à un droit moindre que l'investiture d'un titre obtenu en France et décerné par l'Empereur. La règle adoptée pour les décorations

étrangères, que le décret du 10 juin 1853 soumet à des droits de chancellerie plus élevés que ceux perçus pour les brevets de la Légion d'honneur, aurait pu autoriser, par analogie, la perception d'un droit supérieur. Mais il a paru que l'égalité des droits était suffisante, et qu'elle répondait plus exactement à l'esprit général du décret.

Votre Majesté conserve dans tous les cas la facilité de remettre, en tout ou en partie, les droits de sceau auxquels le décret d'autorisation est soumis.

Sur ce rapport, l'Empereur a rendu le décret dont la teneur suit :

Art. 1er. Aucun Français ne peut porter, en France, un titre conféré par un souverain étranger sans y avoir été autorisé par un décret impérial, rendu après avis du conseil du sceau des titres.

Cette autorisation n'est accordée que pour des causes graves et exceptionnelles.

Art. 2. L'impétrant est assujetti au droit de sceau qui serait perçu en France pour la collation du même titre ou du titre correspondant.

Art. 3. L'ordonnance du 31 janvier 1819 est abrogée.



JURISPRUDENCE NOBILIAIRE.

Usurpation du nom de Rohan. — Demande formée par un étranger contre un Français.

PREMIÈRE CHAMBRE DU TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE.

Audience du 2 février 1859.

Première chambre de la Cour; Présidence de M. de Vergès.

Audience du 20 juin 1859.

M. Jean-Joseph *Fénis du Tourondel*, issu d'une famille originaire du Limousin, dont la noblesse remonte à plus de trois siècles, commença sous la Restauration à prendre le nom de *Rohan*, qu'il trouvait, cela se comprend, beaucoup plus beau que le sien. Il se faisait appeler prince de Rohan-Rohan, duc de Soubise et de Ventadour. Tantôt il se disait l'agnat, tantôt l'héritier (substitué et reconnu par lettres patentes du roi Charles X) d'Emmanuel de Rohan-Polduc, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui mourut en 1797 et qui est souvent considéré comme le dernier grand maître, son successeur Ferdinand de Homspech ayant livré par capitulation l'île de Malte à l'armée française, en juin 1798. M. Fénis du Tourondel se prétendait en droit de recevoir des chevaliers de Malte, moyennant finances; il avait fondé plusieurs sociétés scientifiques et autres dont il était le président et le secrétaire. S'il venait à Paris, il logeait rue et hôtel *Ventadour*, ce qui donnait à sa demeure un cachet aristocratique et presque un air de famille.

L'Annuaire de la noblesse de 1854, page 213, avait cru, malgré toute sa bienveillance, attirer l'attention sur des prétentions si ridicules et appuyées de titres et de parchemins suspects. Il était à craindre que leur inventeur, à force de les reproduire, finît sinon par les accepter lui-même de bonne foi, du moins par les faire croire à d'autres, comme pour le faux prince de Gonzague. C'est ce qui arriva.

M. Fénis du Tourondel, âgé de 70 ans et veuf sans enfant mâle, épousa à Londres, le 27 avril 1837, une jeune femme, Marie-Clémentine Thompson, d'une famille honorable et parente par sa mère de lady Palmerston. Il avait hâte de s'assurer, à ce qu'il paraît, un héritier de

ses noms et titres ; car, quoiqu'il mourût huit jours après, il lui naquit un fils posthume au bout de huit mois, le 30 décembre 1853, et sa mère le fit inscrire sous les noms de *Rohan-Fénis*.

Cependant, en 1858, M. Camille de Rohan, duc de Montbazon, chef du nom et des armes de sa maison devenue allemande, introduisit une instance pour qu'il fût interdit à la veuve de M. de Fénis et à son enfant de prendre le nom de Rohan et que l'acte de mariage de la mère et l'acte de naissance du fils fussent rectifiés dans ce sens.

Les défendeurs n'ayant aucune confiance dans leur bon droit, cherchèrent des exceptions prises en dehors de la cause. Ils objectèrent d'abord que le prince de Rohan n'avait point qualité pour suivre l'instance ; qu'il existait des irrégularités dans les actes qui établissaient son état civil.

La question, portée à l'audience du 2 février 1859, fut plaidée par Mes Le Pec et Fauvel, et le tribunal, conformément aux conclusions du ministère public, rendit sa sentence, dont voici les principaux motifs :

Attendu que Camille-Philippe-Joseph-Idesbald, prince de Rohan-Rochefort, justifie complétement de sa filiation légitime comme né du mariage de Charles-Louis-Gaspard de Rohan-Rochefort, son père ;

Que cette preuve résulte suffisamment de l'acte de l'état civil dressé à Bruxelles le 15 mars 1817, en vertu du jugement rendu par le tribunal de ladite ville du 7 du même mois ;

Attendu surabondamment que l'état civil dudit Idesbald de Rohan-Rochefort est appuyé d'une possession d'état constante et établie dans les termes de l'article 321 du code Napoléon,

Rejette la fin de non-recevoir opposée par les défendeurs ;

Déclare que Camille-Philippe-Joseph-Idelsbald, prince de Rohan-Rochefort, a qualité pour former la demande dont s'agit ;

Renvoi à quinzaine pour être par les parties plaidé au fond.

Les défendeurs interjetèrent appel de ce jugement, et pour ne pas succomber devant la cour impériale comme en première instance, ils cherchèrent de nouveaux moyens de défense. Ils demandèrent que M. le prince de Rohan fût déclaré non recevable attendu que, par sa naturalisation en Autriche, il avait perdu sa qualité de Français. Ils insistèrent avec force sur ce qu'il avait souscrit à une somme de 10,000 florins pour la formation d'un corps

franc autrichien dans la guerre de Lombardie qui venait d'éclater.

Sur les plaidoiries de Me Mathieu pour l'appelant, et de Me Le Pec pour l'intimé, la cour, dans son audience du 20 juin 1859, a rendu, conformément aux conclusions de M. l'avocat général Barbier, l'arrêt dont nous résumons ici la teneur :

Considérant que le nom est la propriété de celui ou de ceux qui seuls ont droit de le porter; qu'il a pour objet essentiel de former et d'individualiser la famille;

Que dès lors c'est par les principes du droit naturel et du droit des gens que doit être régie toute contestation relative à la possession d'un nom ou à l'usurpation qui en aurait été faite;

Considérant que la qualité d'étranger du prince de Rohan ne peut par conséquent être dans la cause une raison de lui interdire l'accès des tribunaux français, les dispositions exclusives des articles 11 et 13 du code Napoléon à l'égard des étrangers ne pouvant en aucun cas s'entendre que de l'exercice des droits civils;

Adoptant au surplus les motifs des premiers juges,

Confirme, etc.

Addition et usurpation du nom de Lacarelle. — Revendication de sa propriété exclusive par M. le baron de Laroche.

TRIBUNAL CIVIL DE VILLEFRANCHE.

Présidence de M. Guillot; Audience du 17 mars.

M. Jean-Marie Durieu, maire de sa commune, avait commencé il y a trente ans à ajouter à son nom celui de Lacarelle. Il l'avait pris dans beaucoup d'actes publics, notamment dans la déclaration de la naissance de ses enfants; et il avait fini naturellement par le conserver tout seul depuis cinq ans, en supprimant celui de Durieu dans sa signature.

M. Antoine-Louis-Ferdinand, baron de Laroche Lacarelle, désigné dans son acte de naissance du 12 juillet 1791 comme fils légitime de M. le baron Jean-Marie de Laroche Lacarelle et d'Antoinette-Françoise de Laroche Lacarelle, introduisit une instance. Il demandait à être maintenu dans le droit exclusif de porter le nom de Lacarelle lui provenant de l'ancienne terre de Lacarelle, dont le château lui appartient, et la radiation de ce nom dans tous les actes

de l'état civil, où M. Jean-Marie Durieu l'avait ajouté au sien.

Il réclamait dans ses conclusions une somme de 2,000 fr. à titre de dommages-intérêts.

Le défendeur répondait que M. le baron de Laroche n'avait pas le droit de porter lui-même le nom de Lacarelle qui ne se trouve pas dans l'acte de naissance de son père; que subsidiairement il n'avait pas d'intérêt à intenter cette action.

Le tribunal civil de Villefranche (Rhône), saisi de cette affaire, a rendu, dans son audience du 17 mars, une sentence dont voici les principaux considérants :

Attendu que le demandeur puise son droit dans son acte de naissance; que cet acte, antérieur au décret du 27 septembre 1791, qui défendait à tout citoyen de prendre les titres et qualifications supprimées par la constitution du 3 du même mois, a dès ce moment réglé son état civil et lui a attribué la propriété du nom qui lui était donné et qu'il a toujours porté;

Qu'à la vérité le père du demandeur ne l'avait pas reçu dans son acte de naissance dressé à Saint-Domingue le 28 septembre 1751; mais que, rentré en France, il avait pris le nom de Laroche-Lacarelle que portait déjà sa cousine mademoiselle Antoinette-Françoise, fille de Claude-Antoine de Laroche-Lacarelle, dont elle avait reçu en dot, lors de son mariage avec le demandeur, la terre de Lacarelle, alors terre noble;

Considérant que si ce changement de nom était défendu, soit par l'ordonnance d'Amboise de 1555, soit par celle de 1629, ces ordonnances ne furent jamais exécutées et que l'usage prévalut, c'est-à-dire que les seigneurs ou gens nobles continuèrent à prendre les noms de leurs terres nobles ou à les ajouter à leurs noms de famille jusqu'aux lois abolitives de la noblesse en 1789;

Que l'une de ces lois, celle du 6 fructidor an II, défendit bien, par son article 2, d'ajouter aucun surnom à son nom propre, mais que ce ne devait être qu'autant que ce surnom n'aurait servi jusqu'alors qu'à distinguer les membres d'une même famille par des qualifications féodales ou nobiliaires (*voyez* plus haut, page 284);

Que tel n'était point celui de Lacarelle, ajouté simplement par M. Jean-Marie de Laroche à son nom patronymique et donné ensuite à son fils Antoine-Louis-Ferdinand; que ce surnom n'impliquait aucune qualification de la nature de celles prévues par cet article, et n'avait d'autre but que de le distinguer des autres membres de sa famille;

Mais que lors même qu'à raison de l'exagération des idées de l'époque on pourrait le considérer comme rappelant une qualification nobiliaire, la charte de 1814, en rendant à l'ancienne

noblesse tous ses titres, aurait fait disparaître ou cesser tous les effets d'une pareille interprétation;

Qu'ainsi le demandeur a pu, conformément à son acte de naissance, continuer à porter, comme il le porte encore, le surnom de Lacarelle, que son père avait pu lui donner puisqu'il l'avait lui-même conservé par l'usage, qui avait prévalu sur les lois de l'époque où il l'avait pris pour se distinguer de son frère aîné;

Considérant que ce surnom faisant partie intégrante de son nom patronymique est comme ce dernier nom la propriété du demandeur au procès, et que, par une juste conséquence, il a le droit d'empêcher qu'un autre que lui ne le prenne ou le porte;

Qu'on a toujours intérêt d'empêcher l'usurpation de son nom, soit à cause des souvenirs d'affection, d'honneur ou autres qui s'y rattachent, soit pour prévenir des méprises dans les rapports sociaux, méprises qui peuvent entraîner la violation du secret des lettres, ou avoir d'autres conséquences non moins fâcheuses; soit enfin, et n'y aurait-il que ce seul motif, qu'un nom étant une véritable propriété, celui qui a le droit de le porter a incontestablement le droit d'empêcher qu'on l'usurpe;

Que cependant le défendeur, étant maire de sa commune, a pris dans les actes de l'état civil, de 1831 à 1842, le nom de Durieu de Lacarelle et les a signés de ce nom;

Que, de 1844 à 1847, il a totalement supprimé de sa signature, au bas de ces mêmes actes, le nom de Durieu, pour n'y plus apposer que celui de Lacarelle;

Qu'enfin, en déclarant la naissance de ses deux enfants, Régine-Constance-Marie-Louise et Henri-Jean-Stéphane, issus, le 8 octobre 1846 et le 15 septembre 1848, de son mariage avec mademoiselle Louise-Alexandrine-Delphine Nicolau de Montribloud, il leur a donné le nom de Durieu de Lacarelle, nom qu'il a pris lui-même;

Considérant que tous ces faits constituent une usurpation flagrante du nom de Lacarelle, etc., etc. :

Par ces motifs, le tribunal dit et prononce :

Que le demandeur est maintenu dans son droit exclusif de porter le nom de Lacarelle qui lui provient de l'ancienne terre de Lacarelle située à Ouroux et dont le château lui appartient;

Que le nom de Lacarelle sera biffé sans exception, par le premier fonctionnaire compétent à cet effet requis, de tous les actes où le défendeur l'a ajouté à son nom patronymique, etc.;

Que défenses sont faites audit sieur Durieu de continuer à ajouter à son nom de famille le surnom de Lacarelle;

Condamne pour tous dommages intérêts le défendeur aux dépens.

Appel a été interjeté par le défendeur, et la cause doit arriver bientôt devant la cour.

PROPRIÉTÉ DU TITRE DE DUC DE BRANCAS

ET

DE LA GRANDESSE D'ESPAGNE A LAQUELLE IL EST ATTACHÉ.

*M. le marquis de Sinéty et consorts contre le gendre et les petits-enfants du dernier duc de Brancas et contre l'*Annuaire de la noblesse *de M. Borel d'Hauterive.*

PREMIÈRE CHAMBRE DE LA COUR IMPÉRIALE DE PARIS.

Présidence de M. Devienne.

Audiences des 30 mai, 6 et 10 juin 1859.

L'*Annuaire de la noblesse* avait inséré, du vivant et sur la réclamation de M. le duc de Brancas que son gendre était substitué à ses noms, titres et armes par contrat de mariage. Depuis la mort du duc il avait ajouté que cette substitution se trouvait aussi portée dans son testament. C'étaient deux faits bien simples, bien vrais, bien faciles à prouver par des actes authentiques. Nulle chance de procès ne semblait donc à craindre.

Mais il y avait entre les parents et les alliés du duc de Brancas de vieilles haines à assouvir, et les pamphlets qu'elles avaient enfantés ne les avaient point satisfaites. Il leur fallait un nouveau moyen d'éclater, et l'*Annuaire* a été pris pour prétexte.

En première instance, sous l'empire d'une législation qui tolérait, si elle n'autorisait pas, toutes les possessions irrégulières de noms et de titres, le succès de la fille et du gendre de M. le duc de Brancas n'avait pas été douteux un seul instant. La transmission de leur grandesse ducale était aussi et même plus légitime que la plupart de celles portées dans l'Almanach impérial, et surtout que les titulatures de la duchesse de Céreste et du marquis de Brancaccio ses adversaires. Mais en arrivant devant la cour au mois de juin dernier, leur situation était beaucoup moins favorable en présence de la loi du 28 mai 1858, de celle du 5 mars 1859 sur les titres étrangers et de la création d'un conseil du sceau. A l'exemple de tous les autres grands d'Espagne français, le gendre du duc de Brancas avait négligé de se conformer aux lois espagnoles de 1846 pour se soustraire aux frais considérables qu'elles entraînent. Il ne pouvait donc beaucoup insister sur la régularité de sa substitution.

L'arrêt de la cour, rapporté plus loin, expliquera suffisamment les dernières phases de ce malheureux procès, dont trois des parties en cause, la duchesse de Céreste, la fille du duc de Brancas et le marquis italien de Brancaccio, surpris par la mort, n'ont pu voir l'issue.

M. Berryer, si peu généalogiste qu'il porte, on ne sait pourquoi, les armes de Berryer de La Ferrière, maître des requêtes en 1678, était chargé de soutenir la demande. Dans sa plaidoirie, il a dirigé plusieurs attaques contre l'auteur de l'*Annuaire de la noblesse*, qui avait droit cependant de s'étonner d'être encore en cause. Il a commis en outre de graves erreurs sur la noblesse des colonies et a reproché à son adversaire principal d'avoir vécu deux siècles à l'île Bourbon, dans la roture, sans passer aux réformations et sans obtenir des jugements de maintenue de noblesse. Il oubliait qu'il n'y avait dans cette île, où toute la population blanche était considérée comme noble, aucun tribunal compétent pour juger cette question d'origine, qui d'ailleurs ne se trouvait pas en cause.

Me Dutilleul, natif de l'île Maurice et presque compatriote du gendre du duc de Brancas, devait ajouter quelques mots à l'éloquent plaidoyer de Me Dufaure. Mais la parole ayant été donnée à M. le procureur général Chaix d'Est-Ange, Me Dutilleul, afin de ménager les moments si précieux de la cour, crut devoir faire le sacrifice des observations qu'il devait présenter et les résuma lui-même dans un factum dont voici quelques passages :

« Les adversaires ont dit qu'ils avaient consulté le père Anselme, d'Hozier, la Chesnaye des Bois, et en particulier Moréri, quoiqu'il n'eût pas grande autorité, et qu'aucun de ces auteurs ne parlait de MM. Hibon comme seigneurs de Frohen.

» Ils se seraient évité la peine de compulser le père Anselme, s'ils en avaient lu le titre, car c'est l'histoire généalogique *des grands officiers de la couronne*, et la maison Hibon de Frohen n'a point prétendu en compter un seul parmi ses rejetons.

» Quant à Moréri, on sait la valeur de ses travaux historiques, que la Chesnaye des Bois s'est borné à reproduire, en y ajoutant les articles fournis par les intéressés eux-mêmes.

» L'*Armorial de d'Hozier* n'est aussi qu'un recueil de notices publiées aux frais des familles. Y a-t-il à s'étonner que les Hibon de Frohen, alors loin de France, ne se

soient pas occupés soit de généalogie, soit de l'Armorial de d'Hozier? N'avaient-ils pas fait leurs preuves en 1493, 1574, 1695 et 1697? Ces preuves ne sont-elles point constatées par d'Hozier lui-même, non comme historien, mais comme juge d'armes pour la maison royale de Saint-Cyr? »

» L'auteur de l'*Annuaire*, par une réserve habituelle d'ailleurs et dont on ne lui a pas tenu compte, évite de parler des familles dont les prétentions sont douteuses. N'avait-il pas gardé le silence sur les Sinéty, dont l'auteur, en 1667, paya volontairement l'amende pour usurpation de noblesse? Avait-il parlé de cette branche du marquis de Brancaccio dont il n'a jamais été à même de vérifier la généalogie, et qui est représentée dans le procès par sa veuve, fille d'un honnête artisan de la ville de Laon.

» L'*Annuaire de la noblesse* n'a établi que des faits incontestés et incontestables. Si pendant trois ans, de 1843 à 1846, il a donné le titre de grand d'Espagne et de duc de Céreste à M. le chevalier Albert de Brancas, c'est que l'erreur existait dans l'Almanach royal, et il s'est empressé de la rectifier dès que M. le duc de Brancas a revendiqué et prouvé ses droits.

» Depuis 1848 et du vivant de MM. les ducs de Brancas et de Céreste, il a écrit que M. Hibon de Frohen était substitué par son contrat de mariage aux titres, noms et armes de son beau-père; est-ce vrai et incontestable? Depuis 1852, il a indiqué la substitution par testament, qui n'est pas moins incontestable que l'autre. »

Le tribunal de première instance avait déclaré exactes les énonciations de l'*Annuaire de la noblesse;* la cour aurait été aussi dans la nécessité de confirmer cette décision si elle n'avait été transportée sur un autre terrain et si elle n'avait interdit à ce recueil de dire ce qu'il n'avait jamais dit et de donner à l'intimé la qualification de *grand d'Espagne et de duc de Brancas*, lorsque ce livre se contentait d'enregistrer la substitution, par contrat de mariage et par testament, aux titres du duc de Brancas et à sa grandesse. Voici la teneur de l'arrêt :

Considérant qu'Hibon n'appuie sa prétention à s'appeler duc de Brancas et grand d'Espagne sur aucun titre qui lui soit personnel; qu'il se fonde uniquement sur les droits que sa femme lui aurait transmis ainsi qu'à ses enfants, comme héritière de la grandesse d'Espagne, concédée au maréchal de Brancas en 1730;

Considérant qu'il résulte suffisamment des titres présentés, qu'en effet Ghislaine-Yolande de Brancas était appelée à la

grandesse établie dans sa famille par les titres qui l'avaient constituée et transmise à son père;

Mais que la question que soulève le procès est celle de savoir si Ghislaine-Yolande de Brancas a *régulièrement* fait passer ce titre à son mari;

Considérant qu'après l'examen des traditions relatives à la transmission de la grandesse par les femmes, il reste au moins *douteux* qu'en Espagne cette haute distinction pût passer par un mariage dans une nouvelle famille sans approbation du roi; qu'il est peu admissible que les prérogatives attachées à la grandesse pussent ainsi sortir de la famille à laquelle elles avaient été concédées en dehors de toute intervention de l'autorité royale, quand ceux qui la recevaient par titre directement héréditaire étaient assujettis à de certaines formes d'investiture;

Mais qu'en admettant qu'il s'élevât à cet égard quelque doute sous l'ancienne législation, il est certain qu'à cette heure la loi espagnole ne reconnaît de titre de grandesse ou autre qu'autant que l'autorité royale l'a sanctionné; que notamment, en ce qui touche la grandesse, un décret du 28 décembre 1846 a soumis à une autorisation royale les nouveaux titulaires; qu'un gouvernement a incontestablement le droit de réglementer la transmission des titres même antérieurement concédés;

Considérant que ceux qui reçoivent une dignité par suite de transmission féminine doivent plus que tous autres être soumis à une telle autorisation;

Que le ministère de justice et de grâce, auquel Hibon s'est adressé pour faire reconnaître son droit, l'a bien estimé ainsi, puisqu'il a renvoyé Hibon à se pourvoir devant les tribunaux pour faire statuer sur sa prétention;

Considérant dès lors que le droit réclamé par Hibon manque de la première de toutes les conditions, puisque, s'agissant d'un titre étranger, il n'est pas même justifié qu'il existe et soit reconnu dans son pays d'origine;

Mais qu'en fût-il autrement, et le droit à la grandesse des intimés ne fût-il pas contestable en Espagne, il leur resterait à établir qu'ils ont le droit de porter ce titre en France:

Considérant, à cet égard, que, s'il peut s'élever quelques doutes sur la législation espagnole, qui nous est imparfaitement connue, il ne peut en être de même de la loi française;

Qu'un édit du 21 avril 1774 disposait formellement que les femmes appelées à la grandesse ne la transmettaient à leurs maris qu'autant que le mariage aurait été contracté de l'agrément du roi;

Que cet édit se référait à celui de 1711, qui statuait sur la transmission des pairies par les femmes; que cette dernière loi, qui réglementait la plus grande dignité de l'État, ne pou-

vait en effet admettre qu'elle changeât de famille sans autorisation royale ;

Que, loin d'être tombées en désuétude, ces dispositions, en ce qu'elles touchent à la transmission des titres et dignités, sont en parfaite conformité avec notre législation tout entière;

Que c'est un principe général que les titres et qualifications étrangères ne peuvent être admis en France qu'avec l'autorisation du pouvoir souverain ; que, loin que d'anciennes dispositions à cet égard puissent être considérées comme abrogées par le droit nouveau, on serait conduit à reconnaître, au contraire, s'il le fallait pour la solution de la cause, que des exceptions anciennes à la règle d'autorisation seraient sans valeur en présence des dispositions impératives de nos lois nouvelles ;

Considérant dès lors que Hibon, soit qu'on considère son titre de grand d'Espagne comme résultant des lois espagnoles, soit qu'on le considère comme établi sur la législation française, ne se présente pas avec les autorisations nécessaires pour sanctionner la transmission qui lui en aurait pu être faite par son mariage; que, dès lors, le droit des intimés au titre de grand d'Espagne, et par suite de duc de Brancas, ne saurait être reconnu ;

Considérant surabondamment qu'en admettant même que le titre de grand d'Espagne fût reconnu au profit des intimés, il n'en résulterait pas qu'ils puissent prendre les nom et titre de duc de Brancas; que le nom patronymique est la propriété d'une famille, et ne peut, en l'état de la législation, être transporté à une autre famille sans les formalités légales ; que les inductions tirées des brevets qui ont fondé la grandesse donnée au maréchal de Brancas et de ceux qui l'ont transmise à ses collatéraux ne pourraient prévaloir contre la règle générale en ce qui concerne leurs noms ;

Considérant que c'est dans cette pensée que le ministre de la justice a refusé à Hibon le droit de prendre le nom de Brancas, et qu'on ne peut éluder cette décision sous prétexte que le titre de duc de Brancas serait une qualification; qu'en effet, une qualification qui serait héréditaire produirait en réalité le même résultat qu'une dénomination ;

Considérant, en résumé, que les prétentions des intimés, repoussées par l'autorité française, non agréées par le gouvernement espagnol, sont contraires à une disposition précise de la législation espagnole et à l'esprit comme à la lettre de la loi française; qu'ainsi les conclusions prises par les appelants et par l'intervenante doivent être accueillies ;

Considérant, quant au brevet de grandesse réclamé par les intimés, qu'une contestation existant en Espagne au sujet de cette grandesse au nom du marquis de Brancaccio, il y a lieu de surseoir :

Sans s'arrêter aux fins de non-recevoir, infirme le jugement; ordonne à Didot et Borel d'Hauterive de faire disparaître de leurs publications à l'avenir la qualification de grand d'Espagne et de duc de Brancas donnée aux intimés; interdit à ceux-ci de prendre à l'avenir le nom et titre de duc de Brancas; dit qu'il n'y a lieu de statuer quant à présent sur la restitution du brevet réclamé par les intimés, et condamne Hibon ès qualités aux dépens envers toutes les parties, etc.

Propriété et revendication du nom de Chateaurenard.

TRIBUNAL CIVIL DE LYON.

Deuxième chambre. Présidence de M. Fortoul.

Audiences des 29 et 30 juin, des 6 et 13 juillet 1859.

M. le le vicomte Henri de Valori avait écrit il y a deux ans l'histoire de la terre de Chateaurenard que sa mère, la marquise de Valori, née Trochon, avait recueillie en 1849, comme légataire universelle de Joseph-Auguste Thomassin, marquis de Saint-Paul. (*Voyez* plus haut, page 171.)

Son œuvre fut publiée en plusieurs articles par un recueil périodique de Lyon, appelé la *France littéraire*. M. le vicomte de Valori y attaquait dans divers passages et notes les droits des représentants actuels de la maison d'Aymar de Chateaurenard à porter le second de ces deux noms.

Mme la comtesse de Chateaurenard née de Villeneuve Bargemont, sa belle-sœur Mme la marquise de Lusignan née d'Aymar de Chateaurenard et ses deux fils, M. le comte et M. le marquis d'Aymar de Chateaurenard, ce dernier actuellement premier secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, ne crurent point pouvoir laisser cette attaque sans réponse. Ils introduisirent une instance devant le tribunal civil de Lyon et demandèrent la suppression des passages de l'histoire de Chateaurenard où M. le vicomte de Valori leur contestait le droit de porter le nom de cette terre.

Mme la marquise de Valori, mère de l'auteur mis en cause, intervint dans le procès, et, se prétendant seule en possession régulière du nom de Chateaurenard, elle posa, de concert avec son fils M. le vicomte de Valori, des couclusions tendantes à ce qu'il fût fait défense de le porter aux représentants actuels de maison d'Aymar de Chateau-

renard. Les débats ont duré plusieurs audiences, et Me Allou, du barreau de Paris, a établi, dans une plaidoirie remarquable de vigueur et de netteté qu'aucun nom n'est plus légitimement porté que celui des membres actuels de la famille d'Aymar de Chateaurenard.

Dans son audience du 13 juillet 1859, le tribunal a rendu un jugement qui établit que Mme la marquise de Valori, ni son fils, ni aucun autre membre de la famille de Valori n'ont droit au nom de Chateaurenard, et que la famille d'Aymar de Chateaurenard est en possession légitime de ce dernier nom depuis 1630 dans la branche aînée, et depuis 1723 dans la branche actuellement existante; en conséquence le tribunal adjugea aux demandeurs toutes leurs conclusions, ordonna la suppression des passages incriminés de M. le vicomte de Valori et condamna Mme la marquise de Valori et son fils à tous les dépens et aux frais d'insertion du jugement dans sept journaux différents de Paris, de Lyon et du Midi.

Mme la marquise et M. le vicomte de Valori, après avoir interjeté appel de ce jugement, ont donné leur désistement, ce qui rend définitive la sentence du tribunal civil de Lyon, dont voici les principaux attendus :

Attendu qu'il ne résulte pas des divers documents produits par le défendeur que ses auteurs aient jamais pris le nom de Chateaurenard comme nom patronymique;

Attendu que la succession de Joseph-Etienne de Thomassin, décédé, ainsi qu'il a été dit, en 1781, n'avait pas encore été partagée en 1849 lors du décès de Joseph-Auguste de Thomassin, son fils, qui, par son testament du 10 mars 1839, enregistré, déposé à la minute de Me Bergeron, notaire à Paris, a institué pour son héritière universelle madame Trochon, épouse de Zozime de Valori, sa nièce par alliance, mère du vicomte de Valori;

Attendu que le partage de la succession de Joseph-Étienne de Thomassin a été définitivement effectué, suivant acte du 19 août 1849, par Bérand, notaire à Aix, entre Zozime de Valori, comme représentant seul dame Joséphine-Henriette de Thomassin, sa mère, décédée en 1791, et la dame Trochon, son épouse, légataire universelle, ainsi qu'il a été dit;

Attendu que ce partage, quant à la fixation des droits des parties, a eu lieu conformément aux principes qui régissaient les successions de Provence en 1781, époque du décès de Joseph-Étienne de Thomassin, et que par suite un sixième seulement de la succession a été attribué à Zozime de Valori pour la légitime de sa mère;

Attendu que pour le remploi de cette portion il lui a été attribué *quelques immeubles* dans la commune de Chateaurenard ; mais qu'il ne s'en suit pas que l'on puisse prétendre de son chef à la qualification de baron de Chateaurenard ;

Attendu, par suite, que l'on ne peut se prévaloir de son chef de l'article 71 de la charte de 1814 pour prétendre qu'il avait le droit de se dire baron de Chateaurenard, puisqu'il n'a pu, en vertu de cette disposition, reprendre une qualification qu'il n'avait jamais eue ;

Attendu, en ce qui concerne la dame Trochon, aujourd'hui veuve Zozime de Valori, que les droits à elle attribués dans le partage de 1849 sur la majeure partie des immeubles situés dans la commune de Chateaurenard, n'ont pris naissance que par le décès de Joseph-Auguste de Thomassin arrivé la même année ; que si ce dernier, comme seul héritier mâle de son père, et saisi par sa mort, en 1781, du fief de Chateaurenard, a pu se dire à cette époque et postérieurement, en vertu de l'article 71 de la charte de 1814, baron de Chateaurenard, il est certain que ce droit s'est éteint en sa personne puisqu'il n'a laissé aucun descendant, et que la dame Trochon, étrangère par le sang à sa famille, ne l'a point recueilli dans sa succession ;

Attendu que la dame de Valori et son fils sont, ainsi que cela a été reconnu à l'audience en leur nom, sans qualité pour contester les qualifications nobiliaires prises par Frédéric d'Aymar de Chateaurenard ou ses auteurs et à eux données dans divers actes, il n'y a donc rien à statuer à cet égard ;

Attendu que ladite dame de Valori et son fils n'ont aucun droit au nom de Chateaurenard, ainsi qu'il a été établi, et qu'ils sont donc non recevables à le contester aux demandeurs ;

Mais attendu en outre que les demandeurs principaux sont, par eux ou leurs auteurs, en possession de le porter depuis plus de cent ans, comme nom patronymique ajouté à celui de d'Aymar ;

Que cette possession a été publique, non interrompue, sanctionnée par la reconnaissance des membres de la branche aînée des d'Aymar ;

Attendu que, dans ces circonstances, les demandeurs principaux ont incontestablement le droit de porter le nom de Chateaurenard que leur donnent leurs actes de naissance ;

Que ni de Valori, ni aucuns membres actuels de sa famille n'ont droit au nom de Chateaurenard ;

Condamne les défendeurs, etc.

PROPRIÉTÉ ET REVENDICATION DU NOM DE LANTIVY ; DEMANDE EN SUPPRESSION DE NOM.

Le comte de Lantivy de Trédion contre Davière.

PREMIÈRE CHAMBRE DU TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE.

Présidence de M. Benoit-Champy.

Audiences des 5 et 19 août 1859.

Mes Audoy, Dutilleul et Maugras, avocats plaidants.

La famille de Lantivy, originaire de Bretagne, compte aujourd'hui parmi ses représentants le comte de Lantivy de Trédion, né à Vannes le 12 mai 1788 et son fils le baron de Lantivy, capitaine d'état-major, marié le 4 juin dernier à une fille du comte de Richemont de Richardson, qui habite Saint-Germain-en-Laye.

A l'occasion de cette alliance, le futur apprit qu'il y avait dans la même ville et la même rue que son beau-père une dame qui se faisait appeler comtesse de Lantivy et qu'il ne connaissait nullement comme parente. Il s'empressa de la citer directement devant le tribunal correctionnel de Versailles en vertu de la loi du 28 mai 1858.

Voici les faits qui furent dévoilés par l'instance. Mademoiselle Julie de Lantivy, femme d'un émigré nommé Maurey, pour sortir des cachots de la terreur où elle était détenue et condamnée à mort, demanda le divorce et épousa un de ses geôliers qui n'était autre qu'un ancien moine de Fontevrault, un ancien curé, son confesseur. De cette union, elle eut un fils, né le 17 pluviose an IV, lequel, devenu sous-lieutenant, ajouta à son propre nom celui de sa mère, à partir de 1814, et se fit appeler Davière de Lantivy. C'est sous ces deux noms qu'il s'est marié deux fois et qu'il a eu un fils né le 24 avril 1825. Il avait épousé en secondes noces, le 1er octobre 1835, mademoiselle Niel, parente de M. Niel de Courtin, capitaine de chasseurs à pied et décoré le lendemain de Magenta.

Cette dame vivait depuis plus de vingt ans séparée de son mari et n'était connue que sous le nom de *comtesse de Lantivy*, à Saint-Germain-en-Laye. Elle se retrancha derrière sa bonne foi et son contrat de mariage; le tribunal de Versailles la renvoya des fins de la plainte.

Le comte de Lantivy de Trédion présenta alors civilement une demande au tribunal de première instance de la Seine en rectification de l'acte de mariage de M. Davière et en suppression du nom de Lantivy dans tous les actes où sa femme et lui l'auraient pris.

Vainement Me Dutilleul exposa la position de ce brave vieillard qui avait ajouté à son nom celui de sa mère, à une époque où la législation et l'usage semblaient l'autoriser, qui l'avait porté depuis quarante ans dans tous les actes publics et privés, l'avait honoré par vingt ans de services et par de glorieuses blessures. « Attendez quel-
» ques jours encore, disait-il, laissez ce vieillard parcourir
» en paix la courte distance qui le sépare de ce tribunal
» suprême devant lequel il n'y a plus ni noms, ni titres,
» mais des œuvres et des intentions. »

En présence de faits si bien établis et reconnus, le tribunal, sur les conclusions conformes de M. Try, substitut du procureur impérial, a accueilli la demande de MM. de Lantivy de Trédion; mais il a déclaré qu'il n'y avait pas lieu d'ordonner l'insertion dans les journaux, réclamée par les demandeurs pour tous dommages-intérêts.

Addition et substitution de nom; première application de la loi du 28 *mai* 1858.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TOURS.

Présidence de M. Moulnier.

Audience du 5 novembre 1859.

Les tribunaux correctionnels n'avaient pas encore exercé de poursuites spéciales en vertu de la loi du 28 mai 1858. S'ils avaient quelquefois invoqué ses dispositions, c'était accessoirement et comme circonstances aggravantes de la position du prévenu. Cependant, un cas singulier avait fait faire un pas à la question. Le tribunal de Bone, saisi d'une poursuite contre un magnétiseur qui s'appelait Lambert et qui se faisait appeler de la Rochelambert, l'avait condamné à quelques mois de prison le 1er avril dernier pour faux nom pris dans un passe-port. Il ne s'était pas arrêté à la question d'altération de nom en vue d'une distinction honorifique, circonstance qu'il considérait sans doute comme confondue dans le délit entraînant une peine plus forte.

Sur l'appel interjeté, la cour impériale d'Alger renvoya le

prévenu des fins de la plainte en faux nom pris dans un passe-port, mais le condamna par défaut à 200 francs d'amende pour usurpation de nom, en vertu de la loi du 28 mai 1858.

Pour inaugurer sa rentrée, la chambre correctionnelle du tribunal de Tours vient de prononcer une condamnation contre un usurpateur de nom, dans une circonstance où aucun autre fait ne venait se rattacher à cette infraction de la loi. Sa sentence décide que la publicité peut être suffisamment établie par des partages de famille, pièces de procédure et même registres d'une compagnie de chemins de fer; que l'intention vaniteuse est laissée à l'appréciation des juges et peut être établie lors même que le prévenu n'aurait fait que continuer des habitudes antérieures à la loi du 28 mai 1858.

La sentence a été rendue après un énergique réquisitoire de M. Giraud, substitut, ancien élève de l'École des chartes, dont plusieurs passages méritent d'être signalés ici.

« Quelques personnes qui prenaient la réserve du par-
» quet pour de la faiblesse, avaient conclu que cette loi ne
» serait jamais appliquée; qu'elle n'était qu'une lettre
» morte, une arme émoussée entre les mains du ministère
» public; ces personnes se trompaient étrangement. Le
» parquet ne voulait pas agir par surprise, il ne voulait
» pas frapper sans avertir. Il voulait laisser à ceux qui ont
» des prétentions plus ou moins légitimes le temps de se
» pourvoir devant qui de droit et de se mettre complète-
» ment en règle, soit par la voie de rectification, soit par
» la voie du sceau.

» Depuis plus d'un an que la loi est promulguée, ceux
» qui changent, altèrent ou modifient leur nom, ont eu le
» temps de réfléchir et de voir si oui ou non ils veulent se
» soumettre aux lois de leur pays. S'il en est qui se sont
» mis en règle, il en est aussi qui se sont fait un jeu des
» prescriptions de la loi et qui l'ont ouvertement bravée.
» Il en est même certains qui ont eu la pensée téméraire
» de venir demander à la justice de se rendre pour ainsi
» dire complice de leur usurpation en la consacrant judi-
» ciairement, etc.

» Cette addition est-elle l'exercice d'un droit légitime?
» L'acte de naissance répond à cette question. Le prévenu,
» d'ailleurs, le reconnaît dans une lettre qu'il écrit au par-
» quet. Mais soit qu'il espère donner le change sur ses
» intentions, il affirme que cette addition, il n'a jamais
» songé à en faire une distinction honorifique, mais un
» moyen d'éviter des confusions fâcheuses de personnes.

» Cette excuse, messieurs, serait au service de toutes » les personnes qui violent la loi de 1858; et le prévenu » ne peut l'invoquer quand il fait descendre au rang de » prénom son nom, le nom honorable que lui a transmis » son père (Voyez plus haut page 280). Cet acte d'im- » piété pour la mémoire des siens n'a pour cause, sinon » pour justification, que la vanité qui le lui a fait con- » sommer. Si quelques doutes pouvaient vous rester, ils » devraient disparaître devant le projet qu'il annonce de » recourir à la parenthèse. Une parenthèse, messieurs, est » chose bien légère, et tout porte à croire qu'au premier » vent favorable la parenthèse disparaîtrait avec les disposi- » tions modestes que manifeste aujourd'hui le prévenu.

» Serait-ce que ce nom sonnerait mieux à ses oreilles » que celui que la Providence lui a donné?...

» Pendant longtemps, messieurs, on avait pensé que le » bon sens public ferait justice de pareilles prétentions; » mais la vanité brave le ridicule et l'opinion. Elle marche » la tête haute et ne s'incline que devant les rigueurs de » la loi.

» Un exemple est nécessaire, ajoute M. le substitut; il » ne pouvait mieux tomber que sur celui qui s'est raillé de » la loi, et qui, en venant demander à la justice de consa- » crer son usurpation, a semblé la braver jusque dans » son sanctuaire. »

Voyons maintenant les faits. M. Jean Maurice est propriétaire de la terre du Plessis, qu'il a affermée au fils du célèbre docteur M. Trousseau et qui est située dans les environs de Tours. Il a cru pouvoir à son nom patronymique ajouter celui de son domaine. Puis le premier, se prêtant à un rôle plus modeste, tantôt disparaissait, tantôt se cachait comme prénom accolé à celui de Jean entre deux parenthèses. C'était alors M. Duplessis (Jean Maurice.)

Un de ses voisins, M. Lebreton du Plessis, s'émut de cette usurpation. Il en signala les inconvénients au parquet de Tours et déclara qu'il avait été mis plusieurs fois et bien malgré lui, dans les secrets de la correspondance de M. Maurice; qu'il craignait pour lui-même des indiscrétions involontaires analogues.

C'est sur cette plainte que citation avait été donnée à M. Jean Maurice par le ministère public. En présence des circonstances atténuantes de la cause, le tribunal de première instance, par application de l'article 463 du Code pénal, a abaissé à 100 francs le chiffre de l'amende qu'il a infligée au prévenu (le minimum édicté par la loi du

28 mai est de 500 fr.), et il a ordonné que la mention de ce jugement serait faite en marge des actes authentiques où le nom de du Plessis se trouve accolé ou substitué à celui de Maurice.

LE COMTE DE TOUSTAIN.

Titre de comte donné par un notaire à son client.
Réprimande infligée à cet officier ministériel.

M. de Toustain devait passer un acte important devant un notaire de l'arrondissement de Pithiviers. Il avait fait préparer la rédaction de la minute et s'y était fait donner le titre de comte sous lequel il est généralement connu et qu'il avait toujours pris et signé jusqu'ici dans les contrats authentiques. Un avis du parquet avertit le notaire de demander à son client de justifier de son titre; mais l'officier ministériel crut pouvoir passer outre et continuer à donner à M. de Toustain la qualification de comte comme par le passé. Il a été poursuivi pour ce fait et condamné à la réprimande.



GRANDS D'ESPAGNE FRANÇAIS.

Avant 1789, la grandesse d'Espagne conférée à des Français ne se recueillait pas, même en ligne directe, sans une double consécration, la *couverture* ou présentation à la cour d'Espagne et l'agrément du roi de France. Mais depuis la révolution, nos grandes familles ont cru pouvoir disposer à leur gré de cette dignité et en modifier les transmissions sans le concours et l'assentiment des souverains des deux pays.

En l'absence d'une législation spéciale et appropriée aux circonstances, cet usage d'en agir à sa guise devint général depuis 1789, et reçut une espèce de consécration des temps et de la tolérance. Les premiers obstacles qui y ont été apportés, ce furent la loi espagnole du 23 mai 1845 et le décret de la reine du 26 mai 1846 (voyez l'*Annuaire* de 1859, p. 135). Mais cette législation qui imposait à tous les titulaires de grandesse des droits considérables de chancellerie et des formalités nouvelles, n'eut aucune force au delà des monts. On continua en France de se croire dispensé de tout contrôle, et l'*Almanach impérial* lui-même entretint l'erreur en maintenant jusqu'en 1855 la liste des grands d'Espagne français, dont un ou deux avaient seuls satisfait aux exigences de la nouvelle loi.

La première fois que la question de régularisation fut soulevée en France, ce fut à l'occasion du procès de famille entre la duchesse de Céreste et sa nièce, la fille du dernier duc de Brancas, grand d'Espagne de première classe. L'attention réveillée par cette contestation fit supprimer dans l'*Almanach impérial* la nomenclature des grandesses appartenant à la noblesse française.

L'*Annuaire de la noblesse* aurait imité cet exemple quasi officiel, si son auteur ne s'était trouvé dès lors impliqué lui-même dans le procès auquel il aurait dû et voulu rester étranger. Retrancher en pareille occurrence la liste des grands d'Espagne eût été avouer des torts qu'il ne croyait point avoir, et que le jugement du tribunal a déclaré qu'il n'avait pas eus. La cour impériale aurait confirmé sans doute la décision des premiers juges, si le décret du 5 mars 1859, relatif au port des titres étran-

gers conférés à des Français n'était venu changer la législation.

Aujourd'hui, la dignité de grand d'Espagne ne peut plus être légalement portée par un Français avant d'avoir été reconnue à la chancellerie de Madrid et autorisée par une décision du conseil du sceau des titres et un décret impérial. Deux Français, le comte Bresson, duc de Santa-Isabella, et le comte de Montesquiou-Fézensac, figurent seuls jusqu'ici comme grands d'Espagne français régularisés, dans la *Guia de Forasteros*, almanach officiel du gouvernement espagnol. Mais ni l'un ni l'autre n'ont encore accompli les formalités du décret impérial du 5 mars 1859.

C'est donc à titre de renseignements que l'*Annuaire* donne ici la liste des gentilshommes français, titulaires naturels de grandesse d'Espagne et celle de leurs héritiers présomptifs, sauf la reconnaissance et la confirmation par les souverains et les chancelleries de Madrid et de Paris. Les ducs de Croy-Dulmen, devenus Allemands, et les princes de Chimay (Riquet de Caraman), devenus Belges, n'y figurent point.

Noailles, 1711 ; titulaire, Antoine de Noailles, prince de Poix, duc de Mouchy.

Chalais, 1714; titulaire, le duc de Périgord.

Brancas, 1730 ; titulaire, Henri Hibon de Frohen.

Beauvau, 1730; Charles-Just, prince de Beauvau.

Valentinois, 1747; Charles-Honoré Grimaldi, prince de Monaco.

Caux (Henri Roger de Cahuzac, marquis de), héritier de la grandesse des marquis d'Ossun, 1769.

Doudeauville, 1782; Sosthène de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville.

Mahon, 1782; Marie de Crillon, duchesse de Mahon.

Caylus, 1783; François de Lignerac, duc de Caylus.

Esclignac, 1788 ; Philippe de Preissac, duc d'Esclignac ; héritière, la marquise de Persan.

Lévis (Guy de), marquis de Mirepoix, duc de Fernando-Luis, par succession du duc de Montmorency-Laval.

Couronnel (Adrien, marquis de), substitué par testament du 8 janvier 1836 à la grandesse (T'serclaes-Tilly), du duc de Laval, qui l'avait reçue du prince de Montmorency-Robecq.

NARBONNE-PELET (Théodoric, duc de).

VOGUÉ (le marquis de), héritier de la grandesse du maréchal duc de Villars.

SAINT-SIMON (le marquis de), sénateur; par succession de sa cousine le 5 août 1857.

LAMOTTE-HOUDANCOURT (Élise d'Héricy, duchesse de), veuve du marquis de Walsh-Serrant, héritière de son aïeul maternel le marquis de Rouault-Gamaches.

BEAUVILLIERS; titulaire, Emma de Talleyrand-Périgord, comtesse de Choiseul d'Aillecourt.

SAINT-PRIEST (Emmanuel-Louis-Marie Guignard, vicomte de), duc d'Almazan, en 1830.

BRESSON (le comte), duc de Santa-Isabella, 12 octobre 1846.

MONTESQUIOU; titulaire, comte Anatole de Montesquiou-Fézensac.



NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

NOBLESSE TITRÉE DU COMTAT VENAISSIN,

SUIVIE

DE LA LISTE DE TOUS LES FIEFS DE DIGNITÉS

ET DES PRINCIPALES FAMILLES NOBLES DU PAYS.

La loi du 28 mai 1858 n'a point déterminé les conditions en vertu desquelles les titres actuellement portés seront jugés légalement acquis ; elle semble s'en tenir à cette formule imposée par le temps : « En fait de meubles, possession vaut titre ; » et toute qualification de la noblesse paraît assimilée, dans nos mœurs et nos constitutions actuelles, à une simple propriété mobilière.

Cette loi n'a point fixé pour l'avenir le mode de transmission des titres, soit en ligne directe et par ordre de primogéniture, soit dans la part à faire aux enfants puînés du noble titré. Pour ce dernier cas, l'usage et le temps, ces deux maîtres dont l'autorité est plus forte que celle des chancelleries, des commissions du sceau des titres, et de l'Etat lui-même, ont consacré un partage entre frères exempt de tout contrôle, et ont rendu illusoire le privilége créé en faveur des seuls fils des pairs de France, lorsqu'il y avait encore une pairie.

Dans cet état de choses, il est certain qu'aucunes distinctions ni réserves ne peuvent être faites à l'égard des droits plus ou moins fondés apportés par les nobles titrés des provinces successivement conquises par la France, à diverses époques de notre histoire, ou réunies à son territoire à une époque tout à fait moderne.

Pour compléter les listes publiées dans les Annuaires de 1857 et 1858, des titres régulièrement concédés, il nous reste encore à faire connaître ceux que les papes ont octroyés à leurs sujets du comtat Venaissin avant 1791.

La noblesse de ce pays, en vertu de maintes ordonnances de nos rois, était assimilée à la noblesse française. Ses membres, jouissant de tous les priviléges des régni-

coles, servaient dans les armées du royaume, étaient admissibles aux pages, aux écoles militaires, aux chapitres, à toutes les charges, emplois et dignités de l'armée, de la magistrature et de la cour. Leurs preuves étaient faites devant les d'Hozier et les Chérin, et elles se retrouvent encore aujourd'hui dans les dépôts publics avec les autres travaux de ces célèbres généalogistes et juges d'armes.

On pourrait rapporter, si l'espace le permettait, ces ordonnances et ces lettres patentes des rois de France. Il suffira ici d'indiquer les lettres royales du 30 avril 1784, enregistrées au parlement de Provence le 13 juillet, portant règlement pour les preuves de noblesse exigées dans la ville d'Avignon et le comtat Venaissin, imprimées par ordre de l'assemblée des trois états du pays (Carpentras, Quenin, 1784.)

La destruction partielle et la dispersion des archives nobiliaires de cette province ne permettent pas d'apporter, auprès de chaque collation de titre, la date précise du jour et du mois, quelquefois même de l'année. Elles obligent de ne donner que sous toutes réserves la liste des familles titrées d'Avignon et du Comtat, en priant celles dont les noms ont pu être omis de faire parvenir les documents, qui seront toujours reçus avec empressement et reconnaissance. Naturellement, les familles éteintes ne figurent point ici, et l'astérisque * accompagne leurs noms lorsqu'il y a lieu de les mentionner comme ayant transmis leurs droits aux titulaires actuels.

Les quatre anciennes baronnies qui ont tenu le premier rang dans les états ou assemblées des seigneurs feudataires du saint-siége, jusqu'à la réunion à la France, étaient :

Serignan : Anciennement à la maison de Baux *, des princes d'Orange; puis au 14e siècle, à celles de Laudun *, de Ruffo *; au 16e, à celle de Poitiers; au 17e, à celle d'Eschallart de la Marc *, marquis de la Boulaye en France; au 18e, aux Pignatelli, de Naples, comtes d'Egmont, grands d'Espagne.

Beaumes : — Aux maisons de Peyre * et autres; puis à celle de Fortia *; érigée en duché pour cette même famille en 1775.

Le Thor : — A la maison très-distinguée de Cadart-Tournon-Ancezune *, et par succession à celle de Gramont-Vachères.

Oppède : — A la maison de Maynier *, fondue par héritage dans celle de Forbin.

Duchés.

Caderousse (18 septembre 1665) : — Pour la maison de Cadart-Tournon-Ancezune *; et par succession Gramont-Vachères.

Gadagne (novembre 1669) : — Pour la maison de Galléan *, branche aînée éteinte ; elle subsiste dans la personne du comte de Galléan.

Crillon (21 septembre 1725) : — Famille de Balbe-Berton.

Galléan (13 janvier 1757) : — Brevet de duc pour M. de Galléan des Issarts *, prince du Saint-Empire, comte palatin, etc.

Beaumes (14 juin 1775) : — Fortia *, seigneurs de Pilles, barons de Beaumes.

Caumont (1789) : Seytres *, seigneurs de Caumont, Vaucluse, etc.

Marquisats.

Aubignan (24 septembre 1667) : — Pour la maison de Panisse-Pazzi *; et par succession, en 1686, celle de Seguins, seigneurs des Beaumettes.

Velleron (1668) : — Maison de Cambis *, branche éteinte.

Brantes (1674) : — Maison des Laurents *; acheté en 1697 par celle de Blanc *.

Rousset et Saint-Pantali (1690) : Maison Des Alrics de Cornillan *, et par substitution, d'Armand de Forest de Blacons *.

Campredon (22 janvier 1752) : — Donodei *.

Aulone (24 novembre 1754), improprement dit Ollone : — De Tillia *, éteint en 1856.

Gaudemaris de Coppola (9 mai 1755) : — Bref sans inféodation.

Saint-Urbain (1770) : — Darut de Grand-Pré, par Louis XV, pendant l'occupation française.

Entrevon ou La Baude (4 mars 1782) : — De Robins *.

Saint-Hubert (13 novembre 1787) : — Titre attaché à la terre qui, de la famille de Vernetty, a passé à celle de Rous de la Mazelière.

Barri (1789) : — Titre attaché à la terre ; — Rippert d'Alauzier.

Comtés.

La Canorgue (24 avril 1747) : — Méri.

La Fouloquette (1755) : — Anselme *, de Rivettes *, et à présent Tramier de la Boissière.

Giberti de Correggio : — Bref de Clément XIII (qui a régné de 1758 à 1769), sans inféodation ; — famille établie présentement dans le Vivarais.

Matteville (24 septembre 1775) : — D'Anglésy.

Cousin (7 avril 1689) : — Bref sans inféodation pour M. de Cousin *, beau-frère du marquis de Sade.

Baronnies.

Des quatre anciennes baronnies citées plus haut, deux sont encore représentées ; celle du Thor, par le duc de Gramont-Caderousse ; celle d'Oppède, par la branche des Forbin-Maynier, à Aix. Depuis 1808, ont été créées avec majorats les baronnies suivantes :

Duplessis de Pouzillac (14 août 1818).
Pelletier de la Garde, pair en 1823 (7 juin 1822).
Roque de Saint-Prégnan (17 mars 1827).
Tulle de Villefranche (7 avril 1824).

Il y a encore un certain nombre de familles anciennes qui portent des titres que les brevets et des lettres des souverains leur ont attribués ou que la courtoisie a fini par rendre héréditaires. La famille de Vincens, qui possédait des fiefs importants dans le Comtat, avait la terre de Causans, dans la principauté d'Orange, érigée en marquisat par Guillaume de Nassau, le 28 août 1667. Le vicomte, fils puîné du marquis de Causans, fut appelé à la pairie en 1827.

Marquis : d'Archimbaud (Bonneau) ; de Beauchamp (Merles) ; de Biliotti Volpi ; de Cambis d'Orsan, coseigneurs de Lagnes, pairs de France ; de Forbin, seigneurs des Issarts en Languedoc, pairs de France ; Fournier d'Aultane de Valréas ; de Javon (Baroncelli) ; de Joannis-Nicou de Verderonne ; de Jocas (Brassier) ; de la Garde (Pelletier) ; de la Roque (La Baume-Pluvinel), créés marquis en Dauphiné, 1693 ; des Isnards-Suze, branche aînée héritière des comtes de Suze ; des Isnards, branche cadette ; de l'Espine ; de Lirac (Vidal) ; de Florans ; de Piolenc ;

de Quiqueran, seigneurs de Beaujeu et de Ventabren, en Provence; de Rochegude (Robert d'Aquéria); de Saint-Paulet (Gautier); de Saint-Sauveur et de Soissans (Raffélis); de Taulignan (Blégier); de Thezan Venasque (marquis de Saint-Gervais en Languedoc); de Vassieux (Seguins), seigneurs de Vassieux en Dauphiné; de Verclos (Joannis); de Villefranche (Tulle); de Sade.

Comtes : d'Andrée Renoard; de Blégier Pierregrosse; de Galléan Gadagne; d'Honorati; d'Inguimbert de Thèze; de la Garde (Payen); de Modène (Raimond de Mormoiron); de Montlaur (Villardi); de Raousset-Boulbon; de Salvador; de Serre; de Sobirats.

Vicomte : de Valernes (Bernardi).

Barons : du Laurens d'Oiselay; de Chaussande de Saint-Roman; de Carmejane Pierredon; de Monnier des Taillades; de Vanel de l'Isle-Roi, seigneurs des Barrenques.

Les familles du pays qui, sans porter de titre, ont possédé des fiefs, sont : de Bernardi; — du Barroux; — de Casal; — Audibert de la Vilasse[1]; — de Guillaumont; — de Guilhermier; — de Giry; — Granet-la-Croix de Chabrières; — Bignan; — Teste; — Merles de Guinier; — de Valette; — de Rostang, et peut-être quelques autres.

Plusieurs autres familles très-bonnes étaient sans titres ni fiefs : d'Aurel; d'Athénosy; de l'Eglise (celle-ci de la très-illustre famille della Chiesa, de Lombardie et Piémont, branche des Torriani de Milan); de Centenier; de Ribiers; de Vérot; de Sibour; de Bonadona; de Faucher; de Camaret, de Rocher, de Lantiany.

Le titre de comte palatin, dont on a beaucoup abusé depuis l'an 1600, était auparavant très-recherché quoiqu'il fût personnel. On peut citer au nombre de ceux qui l'ont anciennement reçu : Sébastien de Séguins, en mars 1574; François de Sobirats, 18 mars 1579; Payen de la Garde, coseigneur de la Garde-Paréol, 25 février 1612; de Blégier, vers la même époque.

[1] Les descendants des familles de Thezan et d'Audibert de la Vilasse sont aujourd'hui en Bretagne; les marquis de Doni sont retournés à Florence; les marquis de Raffélis Saint-Sauveur se sont fixés en Berry; les marquis de Sade en Picardie; les marquis de Florans dans la Drôme; les marquis de Tulle de Villefranche et de Piolenc, à Paris.

Les principales familles éteintes d'Avignon et du comtat, sont celles : des Achards, d'Agar, d'Alleman, d'Ancezune, d'Anselme Grugières, d'Armand, d'Astoaud, d'Augier, de Barralier, de Baux, de Belli, de Bellujon, de Benedicti, de Benoît, de Bérard Labeau, des Bernards, de Saint-Andiol, de Bertrand de Pelissier, de Blachet, du Blanc, de Boniface, de Boutin Valouse, de Brédune, de Bruni, de Brunelli, de Bus, de Cabassole, de Cadart, de Cario, de Cavaillon, de Chateauvieux, de Cheylus, de Choiselat, de Claret, de Cohorn, de Conceïl, Donodei, de Fabre Saint-Véran, de Farges, de Féléon, de Ferrier, de Filleul, de Fléchier, de Fortia, de Fougasse (Focassia, de Piémont), de Gabrielli, de Gautier Girenton, de Génas, de Grandis Pomerol, de Grignan, de Grillet Brissac, de Guilhem-Clermont, de Guiramand, de Gualtéri, de Guyard, de Guyon, d'Henrici, de Jarente, des Laurents, de Lauris, de Laval Sainte-Marie, de Lopès, Magnin de Gaste, de Marcel, de Mathei, de Maubec-Cartoux, de Meilloret des Seguins, de Mistral-Mondragon, de Mot, de Mormoiron, de Nalis, de Nanton, de Nogaret, d'Orléans la Motte, de Pagan, de Panisse, de Paul ou Pol, de Pazzi, de Pellissier Saint-Ferréol, de Pernes, de Peruzzi, de Pétris, du Pilhon, de Planchette, de la Plane, de Pons, de Renoard, de Ribère, de Rivettes, de Rivière, de Rodulf, des Rollands, de Sainte-Marie, de Rostagni, de Sadolet, de la Salle, de Simiane, de Siffrédi, de Suarez d'Aulan, de Theisson, de Tillia d'Olonne, de Trémolet de Montpezat, de Tritis, d'Urre, de Vassadel, de Véri, etc.

Les limites de cet ouvrage ne permettent pas, quant à présent, de donner un travail complet sur la noblesse du comtat Venaissin, la liste des élus ou députés de la noblesse de cet État de 1560 à 1789 et celle de tous ses fiefs non titrés; mais, plus tard, un armorial de cette province et de la principauté d'Orange, sa voisine, donnera satisfaction à toutes les familles ayant droit d'y être mentionnées. Les documents et les matériaux ne nous feront pas défaut pour conduire ce travail à bonne fin ; toutefois, nous ne saurions écarter le concours des familles intéressées, et, au contraire, comme pour toutes les autres provinces de France qui auront leur armorial séparé, nous l'appelons de tous nos vœux.



NOTICE

HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR

LA MAISON DE SÉVÉRAC

en Rouergue et dans le Lauraguais.

ARMES : *d'argent, à quatre pals de gueules* [1].

La maison de Sévérac eut pour berceau le château fort de ce nom, situé près des sources de l'Aveyron. Sa descendance masculine s'étant éteinte à la fin du XII[e] siècle, son nom et ses armes furent relevés par un rejeton de la maison de Caylus, qui épousa l'héritière de cette première race ; ces faits, ignorés par le P. Anselme et par les autres généalogistes du siècle dernier, ont été établis d'une manière authentique par les chartes et les titres originaux que M. de Barrau a publiés dans ses *Documents historiques sur les familles du Rouergue*. C'est d'après ces pièces que nous allons rétablir ici les annales des deux maisons de Sévérac.

I. PREMIÈRE RACE DES BARONS DE SÉVERAC EN ROUERGUE.

I. Déodat de Sévérac, I[er] du nom, est mentionné dans la donation faite en 1070 à l'abbaye de Saint-Victor par Bérenger, vicomte de Millau. Ses fils furent :

1° Gui de Sévérac, qui fonda avec Aldoinde sa femme, le 1[er] mars 1103, l'abbaye de Saint-Sauveur de Sévérac,

[1] Ces armes, qui sont celles de la ville de Sévérac, et ne diffèrent que par l'émail de celles des anciens rois d'Aragon, ont fait admettre dans les lettres patentes de l'érection de la duché-pairie d'Arpajon par Louis XIV, en décembre 1650, la prétention d'une communauté d'origine entre ces princes et la maison de Sévérac. — Moréri et plusieurs autres généalogistes ont répété ce fait.

dont deux de leurs filles furent abbesses, et une autre de leurs filles, Alix, épousa Raimond de Sévérac, vicomte de Turenne. (Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne*, t. II, p. 193.)

2° Déodat II, qui suit;

3° Raymond de Sévérac, dont la fille, Plaz de Sévérac, épousa en 1147 Raymond d'Aigrefeuille.

II. Déodat de Sévérac, IIe du nom, eut pour femme Ermengarde; qui le rendit père de :

1° Gui, IIe du nom, qui suit; 2° Hugues; 3° Sagon; 4° Déodat.

On retrouve, vers la même époque, Géraud-Guitard de Sévérac, qui, en 1132, se porta garant, avec beaucoup d'autres seigneurs, du traité entre le comte de Gévaudan et de Provence et Guillaume VI, comte de Montpellier (t. II, col. 370 pr.); Hugues de Sévérac, qui fit plusieurs dons à l'abbaye de Bonnecombe en 1173; Déodat ou Dieudonné, qui fut abbé de Saint-Victor de Marseille 1179-1182; Guillaume de Sévérac, abbé de Saint-Théodard de Montauban, en 1176.

III. Gui de Sévérac, IIe du nom, signa le traité conclu entre Hugues, comte de Rodez, et Alfonse, roi d'Aragon, en 1167 (D. Vaissette, t. III, p. 16), et la donation du comté de Melgueil par la comtesse Béatrix à Raimond, comte de Toulouse, en 1172 (D. V., t. III, p. 630); il fut tué près de Montpellier, le 5 avril 1181, avec le vicomte de Millau, et avait été présent à l'ouverture du testament d'Ermessinde, comtesse de Melgueil, en 1176, dont il avait embrassé le parti contre Raymond, comte de Toulouse. Il avait épousé une fille de Gilbert, vicomte de Gévaudan, beau-père de Bérenger III, comte de Barcelone (D. Vaissette, t. III, p. 56).

IV. Gui de Sévérac, IIIe du nom, chevalier, confirma en 1189 la donation que son père avait faite de l'église de Pierre-Fiche à Pierre, abbé de Bonneval. De son mariage avec Béatrix, héritière de la maison de Canillac, il n'eut qu'une fille, Irdoine de Sévérac, qui épousa : 1° Guillaume, comte de Rodez; 2° en 1209, Déodat de Caylus, qui releva le nom et les armes de Sévérac, comme on le voit par le codicille de cette dame, du 1er novembre 1220.

II. DEUXIÈME RACE DES BARONS DE SÉVÉRAC EN ROUERGUE (éteints en 1427).

I. Déodat de Caylus, seigneur de Sévérac, fut assiégé dans son château par Simon de Montfort en 1214 (D. Vaissette, t. III, p. 266). Il se défendit bravement, mais la famine l'obligea d'ouvrir les portes de la place. Dépouillé d'abord de ses biens, il ne tarda pas à recouvrer tous ses domaines, et fut admis à prêter foi et hommage pour Sévérac au comte de Montfort. En 1215, il vendit à l'évêque de Rodez, Pierre, la place de Coussergues avec ses dépendances. De son union avec Irdoine de Sévérac, il laissa deux fils :

1° Gui, qui continua la nouvelle race des seigneurs de Sévérac, rapportée ci-après;

2° Déodat, qui fut l'auteur de la maison de Canillac;

3° Guize de Sévérac;

4° Béatrix de Sévérac.

II. Gui de Sévérac, IVe du nom, assista en 1239 à l'hommage rendu par l'évêque de Carpentras au comte de Toul. Il rendit lui-même hommage pour divers fiefs à l'évêque de Mende, par un acte du 3 mai 1244, où il se dit fils de la comtesse de Rodez et de Déodat de Caylus : D. de Caslucio [1] et D. comitissæ quondam Ruthenæ. Il fut créé chevalier aux fêtes de Noël de la même année, avec deux cents autres gentilshommes, par Raymond VII, comte de Toulouse. Il rendit hommage pour la terre de Sévérac à Raymond, comte de Toulouse, en 1246, et fut

[1] Cet acte, rapporté textuellement et en entier par D. Vaissette (t. III, p. 435), qui, au lieu de *Caslucio*, lit *Casluron*, aurait dû faire soupçonner la substitution de famille que le testament d'Irdoine est venu confirmer. Dans un autre document que D. Vaissette rapporte à l'an 1264, on lit que le fils du comte de Rodez et les fils de Déodat de Canillac, frère de Gui de Sévérac, furent condamnés à 390 livres d'amende pour avoir pris les armes, *filii Deodati de Canillac, fratres D. Guidonis de Sevrac* (*Histoire du Languedoc*, t. III, pr., col. 562).

La plus grande partie des faits qui précèdent étaient restés ignorés lorsque M. de Barrau, auteur des documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue, retrouva le codicille d'Irdoine de Sévérac, qui établit d'une manière authentique la substitution de la maison de Caylus à celle de Sévérac, substitution que plusieurs autres actes, déjà connus ou retrouvés depuis, sont venus confirmer et rendre incontestable.

un des témoins du testament de ce comte le 23 septembre 1249. Il renouvela en décembre 1249 cet hommage entre les mains d'Alfonse, comte de Poitiers, auquel il adressa, en 1260, une plainte vive contre l'évêque de Rodez, et qu'il alla rejoindre en 1261. En juin 1270, du consentement de Richarde, sa femme, et de Gui, son fils, il affranchit de la taille et *toulte* les habitants du mandement de Sévérac, et partit quelque temps après pour la croisade, où il mourut (Registre orig. du comte Alphonse de Poitiers; mss. des archives de l'Empire). Son nom et ses armes ont été mis à la salle des Croisades du musée de Versailles[1]. Il avait épousé en 1232 Richarde[2], fille d'Hector de Panat et de Guise de Guirajac, dont il eut :

1° Gui de Sévérac, Ve du nom, qui suit;

2° Hector de Sévérac, prêtre, qui, par testament de 1272, nomma pour héritier Gui, son frère, et lui substitua ses deux autres frères Pierre et Alzias;

3° Alzias de Sévérac, religieux;

4° Déodat de Sévérac, qui vendit en 1260 à Gui, son frère, ses droits sur le château de Verrières;

5°, 6° et 7° Pierre, Gui et Guicharde de Sévérac.

III. Gui, Ve du nom[3], seigneur de Sévérac, institué héritier par son père, épousa, vers 1273, Gaillarde de Bruniquel, fille de Guillaume (*alias* : Barthélemy) de Bruniquel, et fit en 1282 son testament, par lequel il imposa à son héritier l'obligation d'envoyer en Palestine un chevalier de son nom. Il laissa de son union :

1° Gui, VIe du nom, baron de Sévérac, qui servait en 1303 sous le comté d'Artois, et mourut en 1319 ne laissant de Béatrix de Béziers que deux filles : *a*. Richarde,

[1] Déjà Raimond de Sévérac avait fait un emprunt à des marchands génois, avec d'autres chevaliers, sous la caution du comte Alphonse de Poitiers, par acte daté de Saint-Jean d'Acre, au mois de juin 1250.

[2] La généalogie de Mostuejouls dit par erreur que Richardette était fille de Guillaume de Mostuejouls. (Archives de la noblesse, t. VII, p. 6 de l'article MOSTUEJOULS.)

[3] C'est à lui seulement que le P. Anselme commence la généalogie de la maison de Sévérac, qu'il donne à propos d'Amaury de Sévérac, maréchal de France. De ce même Gui il fait un double personnage formant les deux premiers degrés de la filiation. (*Voyez* t. VII, p. 69.)

femme de Pierre des Cases; *b*. Saurine de Sévérac, qui furent longtemps en procès avec leur oncle Déodat, et transigèrent enfin avec sa veuve en 1352;

2° Dode ou Déodat, qui a continué la descendance;

3°-4°-5° Alzias, Raymond et Bertrand de Sévérac;

6° Richarde, mariée à Raymond, baron d'Estaing;

7° Hélène de Sévérac, femme de Guillaume de la Barrière.

IV. Déodat, IVe du nom, baron de Sévérac[1], rendit hommage au roi en 1316, servit en 1318 et 1319. Il fut ruiné par les procès que ses nièces lui firent au sujet de la succession de leur père et de la possession de la baronie de Sévérac. Il avait épousé Jeanne de Narbonne, fille d'Amauri II, VIe comte de Narbonne, et de Jeanne de Lisle-Jourdain; leurs enfants furent :

1° Gui VII, qui lui succéda;

2° Amalric de Sévérac, archidiacre d'Albi et de Rodez, mort en 1399;

3° Déodat, chanoine de Narbonne;

4° Alzias de Sévérac, seigneur de Beaucaire et d'Espérac, qui reçut de grands biens en 1369 du roi Charles V, pour récompense de ses services contre les Anglais; veuf, sans enfants, de Marguerite du Breuil, veuve de Bertrand de Castelpers et fille de Guillaume du Breuil, il se remaria à Marguerite de Campendu, dame de Salleles, qui le rendit père d'Amaury de Sévérac, maréchal de France, fidèle serviteur des rois Charles VI et Charles VII, marié en 1393 à Souveraine de Solages, dont il n'eut pas d'enfants;

5° Gaillarde de Sévérac, mariée à Bertrand de Montal, seigneur de Roquebrou.

V. Gui VII, baron de Sévérac, s'allia avec Delphine de Canillac, fille de marquis (*alias* : Guillaume), seigneur de Canillac et de N. de Déaulx (Barrau, p. 735). Il fit son testament le 29 août 1339, et laissa sa femme enceinte d'un fils qui suit :

VI. Gui VIII, dit le Posthume, baron de Sévérac, après avoir suivi d'abord le parti des Anglais, se soumit à Char-

[1] A partir de ce degré, on peut suivre le travail du P. Anselme, que nous nous contenterons de résumer ici.

les V. Il assiégea et prit, en 1369, la place forte de Compeyre, dont il fut nommé gouverneur, et il contribua puissamment à chasser les Anglais du Rouergue. Il fit son testament le 14 juillet 1390, et laissa trois enfants de l'union qu'il avait contractée en 1364 avec Jeanne, dauphine d'Auvergne, fille de Bernard Ier, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont et de Marie de Villeneuve.

1° Gui IX, qui épousa le 5 mars 1389 Helyps de Landorre, fille d'Arnaud III, baron de Landorre, et de Jeanne Rollande, dont il n'eut pas de postérité; par un premier testament, il institua sa sœur Jeanne pour héritière universelle; par un second, il légua tous ses biens à son cousin le maréchal de Sévérac, en 1416;

2° Jeanne de Sévérac, mariée en 1385 à Hugues III, seigneur d'Arpajon; leur fils aîné fut substitué par le testament de son aïeul à Gui de Sévérac, son oncle, dont il recueillit tous les biens, et sa descendance fut aussi appelée à relever le nom et les armes de Sévérac. (*Voyez* l'Annuaire de 1858, article ARPAJON.)

3° Blanche de Sévérac, femme de Bertrand de Peyre, seigneur de Pierrefort et de Ganges.

Amalric ou Amaury de Sévérac s'appuya sur le second testament de Gui IX pour s'emparer de tous les biens de sa maison, qu'il légua d'abord au comte de Pardiac, puis au vicomte de Lomagne, fils du comte d'Armagnac. Pardiac, pour se venger, le fit poignarder et pendre aux fenêtres du château de Gaiges en 1427, et cet attentat sur la personne d'un maréchal de France resta impuni. Les terres de la maison de Sévérac, confisquées en 1470 par Louis XI et données à Chabannes, comte de Dammartin, furent revendiquées par les seigneurs d'Arpajon, auxquels, à la suite d'un long procès, un arrêt définitif de 1508 adjugea le vaste patrimoine de la maison de Sévérac.

III. MAISON DE SÉVÉRAC DU ROUERGUE,
TRANSPLANTÉE DANS LE LAURAGUAIS.

I. Branche aînée dite de Montcausson et de Juzes, aujourd'hui éteinte.

Tandis que la descendance directe des barons de Sévérac s'éteignait dans le Rouergue par la mort du maréchal de France de ce nom en 1427, elle se continuait dans le

Lauraguais par une ligne collatérale dite de Montcausson [1]. Si la communauté d'origine de cette dernière avec la précédente ne peut être établie d'une manière authentique, faute de titres suffisants, la plupart des archives du pays ayant été pillées et détruites pendant les guerres des Anglais au XIVe et au XVe siècle, elle semble néanmoins résulter incontestablement de diverses circonstances de temps, de lieux, etc. Le premier de cette branche dont il soit fait mention est G... de Sévérac, vivant en 1311.

Les documents authentiques recueillis par M. de Barrau commencent la filiation à Jean, qui suit :

I. Jean de Sévérac, décédé en 1388, fut père de Bertrand, qui a continué la descendance.

II. Bertrand de Sévérac, seigneur d'Entraygues, rendit, le 2 mars 1399, hommage au comte de Rodez pour sa terre de Montcausson, qui comprenait aussi Prévinquières, Travassac et autres lieux; il y possédait, par indivis avec le comte, la moyenne et haute justice, et à lui seul la justice basse jusqu'à soixante sous. Il avait eu deux fils :

1° Michel, qui suit;
2° Jean de Sévérac, qui vivait encore en 1461.

III. Michel de Sévérac assista, avec quelques autres gentilshommes du Rouergue, aux états généraux du Languedoc, tenus à Montauban en 1442 (Chronique du conseiller Bardin).

IV. Jean de Sévérac, seigneur de Montcausson-lez-Revel, diocèse de Saint-Papoul, est rappelé comme vivant encore dans le contrat de mariage de son fils, qui suivra. Cette terre de Montcausson en Lauraguais a sans doute été ainsi appelée en souvenir de celle du même nom que les Sévérac possédaient dans le Rouergue.

[1] Le chateau de Montcausson est situé en Rouergue, dans la paroisse de Florentin, canton de Saint-Amans, à l'est et non loin d'Entraygues. On y remarque encore une tourelle dont la porte est surmontée d'une coquille sculptée en pierre, et encadrant un buste de femme avec la date de 1573 au-dessous. Cette place avait d'abord appartenu à noble Bertrand de Cosnac, qui en était seigneur en 1371, et à son fils aussi nommé Bertrand; puis elle avait passé aux Sévérac, aujourd'hui fixés dans le Lauraguais.

V. Gilbert ou Guibert de Sévérac, seigneur de Montcausson, reçut, le 19 août 1500, l'hommage de noble Jean d'Entraigues, pour des biens que ce dernier possédait à Prévinquières. C'est le dernier acte où l'on retrouve mentionné en Rouergue le nom des Sévérac de Montcausson. Gilbert est encore cité dans un acte passé devant Cabanis, notaire à Issel, en 1509, comme héritier testamentaire d'un parent en vertu d'un acte passé à Saint-Félix en 1490. Il avait épousé le 19 juillet 1487, par acte passé devant Capelle, notaire à Saint-Félix, Jeanne de Rigaud, fille de Guillaume de Rigaud de Vaudreuil, dont il a laissé un fils, qui suit. C'est à lui que remonte la filiation établie par la maintenue de 1668.

VI. Paul de Sévérac, seigneur de Montcausson et de Lauratier, épousa le 25 novembre 1518, par acte passé devant Michel Bastier, notaire à Joets, Brune ou Brunette de Padies, fille de Pierre, seigneur de Padies, laquelle, devenue veuve, rendit hommage au roi avec son fils aîné pour le fief de Lauratier, le 20 septembre 1541, et fit son testament le 3 août 1560, par acte passé devant Manaud Bertrand, notaire à Revel. Leurs enfants furent :

1° Jean de Sévérac, qui suit ;

2° Michel de Sévérac, qui reçut en partage la métairie de Laval, au diocèse de Puy-Laurens, par une transaction de 1563 ;

3° Jeanne de Sévérac.

VII. Jean de Sévérac, seigneur de Montcausson et de Lauratier, compris en 1550 aux rôles des hommages de la noblesse, transigea, par acte passé devant Jean Gueyne, notaire à Nailloux, le 3 janvier 1563, avec Michel, son frère, pour la succession de leur père et mère. Il fut fidèle au parti du roi Henri III, et se distingua par son dévouement au service de ce prince, dont il reçut la lettre suivante :

« Montcausson, je vous ay bien voulu temoigner par cette lettre le contentement que j'ay du service que vous m'aves rendu, en l'estat duquel je vous avois jusques à ce premier jour de l'an honnoré, vous asseurant qu'encores que la necessité de mes afferes m'aye fait reduire le nombre, que je ne le croy toujours de vous estimer, vous ayant bien voulu advertir de ma résolution et vous asseurer qu'en toute autre occasion où j'auray moien de vous faire plaisir, je le vous feray toujours paroistre, m'asseurant

aussi que, comme vous m'avez rendu très grande fidélité pendant que vous aves esté auls estat près de ma personne, que vous me la continueres en tous lieux où vous seres, et que vous souviendres de l'honneur que vous aves receu de votre roi, en apportant tousjours, en ce qui se pourra offrir pour son service aux endroits où vous vous trouveres, la mesme fidelité. Priant sur ce Dieu, Montcausson, qu'il vous tienne en sa sainte garde.

» *Signé* : HENRY.

» *Pour le roi*, RUZÉ.

« Escript à Blois, le 13 de febvrier 1589. »

Il avait épousé, par acte passé devant Reversat, notaire à Caraman, le 2 novembre 1558, Anne d'Eguilhots ou des Guilhots, fille de Jacques des Guilhots, seigneur du Faget, et d'Isabelle de Montbrun. Sa veuve fit dresser, le 8 septembre 1592, l'inventaire des meubles du château de Montcausson par Jehan Arnaud, notaire royal à la Becède. Leurs enfants furent :

1° Sébastien de Sévérac, qui suit;

2° Charles de Sévérac, qui épousa, par acte de l'an 1601, Gabrielle de Fontaines, dame de la Deveze; il transigea avec son frère en 1603, lui donna une reconnaissance d'un prêt de 400 livres, par acte du 14 juillet 1604, de Guillaume Decremps, notaire, et mourut sans postérité, le laissant pour son héritier universel, par testament passé le 10 septembre 1625 devant Bousquet, notaire de Camon;

3° Marguerite de Sévérac, femme de Jean de Gaunneville, seigneur de Montpapon;

4° Jacqueline de Sévérac, mariée en 1600 à Philippe de Crouzet, lequel transigea avec son beau-frère le 30 mars 1636;

5° Jeanne de Sévérac, mariée en 1585 à Raymond-Sicard de la Fage;

6° Anne de Sévérac, mariée le 21 février 1583 à Guillaume de Bataille;

7° Isabeau de Sévérac, veuve en 1628 d'Antoine de Casse, dont le fils Isaac délaissa, par acte du 26 janvier 1631, sa part de légitime à Sébastien de Sévérac, son oncle, devant Antoine Rosseguier, notaire d'Issel;

8° Jeanne de Sévérac, qui prit le voile au monastère de Prouille en 1579.

VIII. Sébastien de Sévérac, seigneur de Montcausson, de Juzes, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV de 1594 à 1610, transigea, par acte du 21 février 1603, avec Charles, son frère, et Philippe de Crouzet, son beau-frère. Il reçut quittance, le 16 mars 1608, de Pierre de Thelies, d'une somme de 2,250 livres, à valoir sur les 4,000 livres qu'il donnait en dot à sa fille Catherine de Sévérac. Les consuls de Castelnaudary reçurent de M. de Ventadour, le 1er novembre 1627, l'ordre d'envoyer cent hommes de pied pour la défense du château de Sébastien de Sévérac. Il fut nommé premier consul de Revel en 1630, et par une lettre du 20 janvier 1630 Louis XIII le pressa d'accepter ces fonctions. Par son testament olographe, déposé chez Guillaume Decremps, du 15 novembre 1639, il institua pour son héritier universel, Alexandre, son fils aîné, et nomma ses autres enfants ses légataires. Il avait épousé, par contrat de Decremps, notaire, le 23 juin 1587, Isabeau de la Tour, fille d'Antoine de la Tour, seigneur de Juzes, et de Catherine de Varaigne de Belesta, veuve de Guillaume de Raimond, seigneur des Bordes. Elle mourut en décembre 1632, après avoir fait son testament le 7 juin 1625 et un codicille le 7 septembre 1632. Leurs enfants furent :

1° Alexandre de Sévérac, qui suit ;

2° Scipion de Sévérac, seigneur de Mailhac, qui mourut le 12 mars 1653 (arrêt de Maintes). Il avait épousé Anne de Saint-Félix, qui, devenue veuve, fit son testament par acte du 20 mars 1653 et institua son fils pour héritier. Leurs enfants étaient :

a. Claude-François de Sévérac, seigneur de Maillas, né le 3 août 1646, maintenu dans sa noblesse en 1668, et compris au ban et arrière-ban de 1678 ;

b. Paule de Sévérac, qui épousa Jean-Jacques Jourdain Sibori, avec lequel Claude de Sévérac, son beau-frère, fit un accord en 1661 ;

3° David de Sévérac, auteur de la branche de Montcausson et de la Plagnole, rapportée ci-après ;

4° Marc ou Marquis de Sévérac, baron de Maurens, qui reçut le 29 novembre 1635 commission du duc de Joyeuse pour commander une compagnie de son régiment d'infanterie, et qui obtint le 18 février 1638 un passe-port de la duchesse de Savoie pour retourner en Piémont au service de France. Il épousa Antoinette d'Astouille, dont il eut : *a.* Maurice de Sévérac, sei-

gneur de Maurens; *b.* Jean de Sévérac, seigneur de la Barthe; *c.* Anne; *d.* Catherine de Sévérac;

5° Jean-Jacques de Sévérac de Juzes, seigneur d'Elbosc ou del Bosc, qui, émancipé le 7 février 1625 devant du Cup, juge-mage de la sénéchaussée de Lauraguais, fit, le 28 décembre 1633, insinuer par Guillaume de Cremps, notaire, le testament et le codicille de sa mère, assista au mariage de son frère aîné, et épousa lui-même Jeanne de Cremps, fille de feu Guillaume de Cremps, notaire à Maurens, et de Marie Bigotte, par pactes de mariages du 22 juillet 1625; il en eut: *a.* Jean de Sévérac, institué héritier par son père; *b.* Jeanne de Sévérac; *c.* Marie de Sévérac; *d.* Isabeau de Sévérac; *e.* Paul de Sévérac;

6° Pierre-Manaud de Sévérac, seigneur de la Grave et de la Devèze, décédé le 18 août 1668, qui avait épousé, par acte du 18 février 1635, Gabrielle de Cabaniel, dont il eut: *a.* François de Sévérac, seigneur de la Devèze; *b.* David de Sévérac, marié à Marie de Calouin, fille de Mathurin de Calouin et d'Anne d'Auriol, dont il n'eut pas de postérité;

7° Isabeau de Sévérac, mariée le 5 août 1612 à Hugues Viranes, seigneur de Sauvegarde, fille d'Yon de Viranes, seigneur Delpet, devant de Cremps, notaire; Hugues donna quittance de 500 livres pour partie de la dot de sa femme, le 15 janvier 1614, Guillaume de Cremps, notaire. Elle est nommée légataire au testament de sa mère, ainsi que ses trois sœurs;

8° Catherine de Sévérac, mariée le 7 mars 1618 à Bernard-Antoine de Montesquieu, seigneur de Sainte-Colombe, baron du Faget et d'Auriac;

9° Jeanne de Sévérac, mariée au seigneur de Saint-Daunes (*alias :* à Pierre d'Hautpoul), laquelle transigea, ainsi que sa sœur Charlotte, avec ses frères.

10° Charlotte de Sévérac, mariée au sieur de Pondeaux, laquelle fit un accord avec son frère aîné le 19 février 1633, et lui céda tous ses droits à la succession maternelle pour 3,200 livres, payables en deux ans, transigea le 29 avril 1642 au sujet de la succession paternelle, par acte de Guillaume de Cremps, notaire.

IX. Alexandre de Sévérac, seigneur de Juzes et de Maurens, capitaine d'une compagnie franche de chevau-légers, maître d'hôtel du roi Louis XIII, par provisions de 15 mai 1625, transigea le 29 avril 1642 par acte de Guillaume de Cremps, avec ses frères et sœurs. Il mourut en

1655, après avoir fait son testament, le 6 juillet 1655, devant Campmas, notaire à Maurens. Il avait épousé : 1° Charlotte de Plaignes, fille de Barthélemy de Plaignes et de Miramonde de Pailhes; 2° Raymonde de Bouservant. Du premier lit étaient issus :

1° Alexandre de Sévérac, qui suit;

2° Jean de Sévérac, seigneur de la Brane, légataire de son père d'une somme de 1,500 livres, pour laquelle il transigea avec son frère à 600 livres, par acte de Barrau, notaire à Saint-Félix, le 21 août 1672;

3° Calixte de Sévérac, légataire d'Anne de Plaignes, sa tante maternelle, par acte du 7 juillet 1648 de Georges Jouquet, notaire à Pibrac;

4° Gabrielle de Sévérac mariée à Bertrand de Cruzat, par acte du 1er juillet 1685 passé devant Georges Jouquet.

X. Alexandre de Sévérac, seigneur de Juzes, de la Tour et de Valencé, capitaine d'une compagnie franche de chevau-légers, fut maintenu dans sa noblesse en 1668 [1]. Héritier bénéficiaire de son père, il transigea avec son frère en 1672, et reçut, le 4 avril 1673, l'ordre des maréchaux de ne pas donner suite à sa querelle avec Charles de Varaigne de Belesta. Il épousa, le 12 octobre 1617, Gabrielle du Bouilh d'Espanel, donataire de Philippe du Bouilh, sa sœur, religieuse du couvent de Sainte-Ursule, par acte du 2 avril 1648, révoqué par un autre le 15 juin 1652. Il se départit le 1er février 1684 de pactes de mariage avec Bertrande de la Fontaine, reçus par Faure, notaire à Pibrac, le 29 janvier 1684. Ses enfants furent :

1° Silvestre, qui suit;

2° Jean-Louis de Sévérac, seigneur de Lasmondines, capitaine au régiment de la Marche, qui laissa pour héritier Alexandre, son neveu ;

3° Jean de Sévérac, capitaine de dragons au régiment de Languedoc, qui transigea le 9 février 1709 avec son

[1] Les armes qui furent attribuées à Alexandre de Sévérac en cette circonstance sont : *parti, au 1er d'azur, à trois étoiles d'argent posées en bande au 2e d'argent, à un monde d'azur, sommé d'une croix d'or; coupé de gueules, à trois fasces d'argent.* La dernière partition de cet écu semble reproduire les armes des barons de Sévérac du Rouergue en plaçant horizontalement les pals, qui deviennent alors des fasces. (*Voyez* plus loin, au XIe degré, les preuves de Saint-Cyr et de l'École militaire, faites par ses arrière-petits-enfants.)

frère Jean-Louis, ses deux sœurs et Anne d'Espinasse, veuve de leur frère aîné, par acte sous seing privé; il reçut le 14 avril 1710 donation de tous les biens de François de la Devèze, son cousin, par acte de Ferrière, notaire à Toulouse, et son frère Jean-Louis de Sévérac lui fut substitué par ledit acte. Ils ne vivaient plus ni l'un ni l'autre le 29 mars 1738 quand Alexandre de Sévérac, leur neveu, fit cession de 200 livres à son beau-frère Jean-Pierre de Montcalvel;

4° Calixte de Sévérac, née le 11 avril 1651;

5° Catin ou Catherine, née le 2 septembre 1652, légataire de 200 livres de son aïeul.

XI. Silvestre de Sévérac, seigneur de Juzes et de la Tour, né le 23 mai 1654, reçut par acte de Besse, notaire, le 17 décembre 1675, la cession que lui fit son père du fidéicommis de leur aïeule Isabeau de la Tour, du 7 juin 1625; il reçut encore de son père la donation par préciput de la moitié de tous ses biens, comme on le voit par la transaction qu'il passa avec Anne de Plaignes, sa grand'-tante, le 6 août 1687. Il avait épousé, le 27 septembre 1683, Anne de Lespinasse, fille de Pierre de Lspinasse et de Suzanne de Baldare. Sa veuve, par testament du 25 mai 1735, institua héritiers ou légataires ses six enfants, qui suivent.

1° Jean-Alexandre, qui continua la branche aînée;

2° Jean-Louis-Balthazar de Sévérac, né le 6 janvier 1688, lieutenant-colonel des dragons de Languedoc, brigadier des armées du roi, qui épousa, le 25 septembre 1714, Marie-Jeanne Chapus; Jean-Baptiste-François de Sévérac, leur fils, capitaine au régiment de Saint-Jal cavalerie, épousa : A. le 26 janvier 1747, Jeanne Béringuier, dont il eut Jean-Baptiste-Louis-Michel de Sévérac, reçu à l'École militaire en 1768; B. le 22 février 1762, Catherine-Rose-Agnès de Guyard de Saint-Chéron, dont il eut Marie-Louise-Josèphe-Rose de Sévérac, née le 3 mars 1763, reçue au pensionnat de Saint-Cyr en 1775. (Les preuves faites devant d'Hozier pour son admission et pour celle de son frère à l'École militaire, leur donnent pour armes: *d'argent, à quatre pals de gueules.* — MSS. de la Biblioth. Imp. Cabinet des titres.)

3° François de Sévérac, capitaine au régiment de la Marche, chevalier de Saint-Louis, qui donna quittance à son frère aîné d'une somme de 508 livres 13 sous 6 deniers, provenant de sa part de la succession paternelle;

4° Jean-Hippolyte de Sévérac, dit de Belle-Isle, capitaine au régiment de la Marche, qui, étant en garnison à Calais, donna en blanc, le 30 décembre 1733, par acte de Baudier, notaire, procuration pour toucher de son frère Alexandre une somme de 1,200 livres que lui avait léguée Calixte de Sévérac de Juzes, leur tante. Il reçut commission royale de lieutenant-colonel le 27 juillet 1747, la croix de Saint-Louis le 24 juin 1735;

5° Marianne de Sévérac, religieuse au couvent des Casses;

6° Calixte de Sévérac, mariée le 10 janvier 1715 à Jean-Pierre d'Andrieux de Moncalvel, chevalier, seigneur de Souilhe, Moncaivel, etc.

XII. Jean-Alexandre de Sévérac, seigneur de Juzes et de Maurens, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de la Marche, puis lieutenant-colonel, reçut le brevet de brigadier des armées du roi le 27 juillet 1747 pour sa brillante conduite à la bataille de Laufeld; une lettre flatteuse de M. d'Argenson accompagnait ce brevet. Il servit sous les ordres du maréchal de Saxe en 1747 et 1748 et sous ceux de M. de Saint-Pern, au camp d'Erstem, en Alsace, au mois d'août 1753. Alexandre de Sévérac laissa :

1° Louis-Alexandre de Sévérac, capitaine au régiment de la Marche, donataire de tous les biens de François de Sévérac, capitaine, son oncle, par acte du 16 avril 1757, de Jean-Baptiste Bouisson, notaire à Mourville; il assista au mariage de Jean de Sévérac, seigneur de la Piagnole, son cousin, avec Germaine de Roques, le 17 février 1751;

2° Anne de Sévérac, légataire de 500 livres de son oncle.

II. Branche cadette dite de Montcausson, aujourd'hui éteinte.

IX *bis*. David de Sévérac, seigneur de Montcausson et de Dreuille, deuxième fils de Sébastien de Sévérac et d'Isabeau de la Tour, fut émancipé par son père le 22 juin 1630, déchargé de la taxe le 21 septembre 1638, se rendit acquéreur de la terre de la Plagnole, le 21 mars 1641, par acte de Barthélemy Digoux, notaire à Barbeyrac. Il épousa, le 21 août 1635, par acte de Coronat, notaire d'Urban, Madeleine de Gléon, fille de feu Olivier de Gléon, seigneur d'Urban, et d'Anne de Voisins, laquelle, étant veuve, transigea; par cette transaction, la métairie de la Plagnole lui fut laissée en douaire, avec ses enfants, par acte de

Lunel, notaire à Toulouse, le 30 août 1662, et mourut le 4 octobre 1673. De cette union étaient issus :

1° Sébastien de Sévérac, qui suit;

2° Gabriel de Sévérac, qui a formé la branche de Plagniole, rapportée ci-après;

3° Marc ou Marquis de Sévérac, qui a formé la branche de Maurens, rapportée ci-après;

4° Pierre de Sévérac, décédé le 18 juillet 1668, avait, le 4 mai 1665, étant dans la citadelle de Perpignan, nommé pour son héritier universel Marc, son frère; Pierre et Marc s'étaient déjà institués réciproquement héritiers par testament noncupatif reçu, le 29 novembre 1659, par Mahons, notaire, et s'étaient substitué Gabriel, leur frère, dans ledit acte;

5° Anne de Sévérac, mariée en 1661 à Jean-François de Cabanel, seigneur de Cahusac, décédée sans postérité.

X. Sébastien de Sévérac, seigneur de Montcausson, maintenu avec ses frères le 28 novembre 1668, rendit hommage au comte de Carmain le 8 octobre 1673, et lui bailla aveu et dénombrement le 23 septembre 1674. Il avait épousé : 1° Marie de Saint-Félix, par acte de Cathalanier, notaire à Fourquevaux; 2°, le 27 décembre 1678, devant Gilles Valette, notaire à Castelnaudary, Catherine du Cup, fille de Raimond du Cup, juge-mage de la sénéchaussée de Lauraguais, et de Marie de Giscard.

Du premier lit :

1° Jean-Félix de Sévérac, décédé sans alliance;

Du deuxième lit :

2° Jean-Germain de Sévérac, seigneur de Montcausson, dont le fils unique transigea, le 29 avril 1711, avec son grand-oncle, Marc de Sévérac, seigneur de Maurens.

3° Madeleine de Sévérac, femme de Pierre de Bousquet, seigneur de Sainte-Baillière, laquelle fut choisie pour mandataire de son neveu Jean-Joseph de Sévérac, dans la transaction passée avec Marc de Sévérac, son oncle, le 29 avril 1711.

III. Branche de la Plagnole, aujourd'hui l'aînée.

X. Gabriel de Sévérac, seigneur de la Plagnole, n'ayant pu être maintenu dans sa noblesse par suite de dérogeance, fut obligé de se faire réhabiliter. Après la mort de Marc, son frère, il revendiqua les biens de Pierre, son autre

frère, et obtint sentence du juge Dappeaux de Saint-Félix le 1er septembre 1714. Il mourut en 1721, et appel fut interjeté de ce jugement. Il avait épousé, le 20 avril 1668, par acte de Jean Mahous, notaire à Saint-Félix, Germaine d'Amiel, fille de feu Germain d'Amiel, avocat en la cour de Saint-Félix, et de Jeanne de Barrau, dont il eut :

1° Jean de Sévérac, coseigneur de Maurens, qui fut émancipé et assista sa sœur Anne dans son contrat de mariage, qui, par un compromis du 27 juin 1635, transmit ses droits à son frère Sébastien;

2° Sébastien de Sévérac, qui suit;

3° Anne de Sévérac, mariée à Pierre Ribes, avocat en la cour du parlement, fils de Guillaume Ribes, conseiller du roi, et de Jeanne du Bled, par conventions matrimoniales du 19 janvier 1717, auxquelles assistèrent Jean et Sébastien de Sévérac, ses frères.

XI. Sébastien de Sévérac, seigneur de la Plagnole, officier d'infanterie, servait dans la compagnie de gentilshommes en la citadelle de Tournay. Suivant la lettre de commission adressée le 18 juin 1791 à M. de Mergrigny, commandant la compagnie de gentilshommes, par M. de Barbezieu (il y est dit âgé de dix-huit ans, bien fort, n'ayant jamais servi, natif du Languedoc et tirant 200 livres de chez lui). Il passa en octobre 1692 sous-lieutenant au régiment de Maulevrier. Certificat du capitaine la Chappelière du 18 décembre 1791. Il transigea avec son cousin Sébastien de Sévérac, seigneur de Montcausson, pour lui et ses frères et sœur, par compromis du 27 juin 1735, au sujet du procès pendant devant le parlement de Toulouse pour la substitution faite par Pierre en faveur de Marc de Sévérac, son frère. Il épousa : 1° Catherine de Vigouroux, fille de Jean de Vigouroux et de Catherine de Bonnes, par conventions et promesses de mariage du 12 mai 1702, auxquelles assistèrent ses père et mère, son frère Jean de Sévérac et son oncle Marc de Sévérac, reçues par Jean Roques, notaire à Saint-Félix, le 17 mars 1709; 2°, le 18 février 1729, Marie de Fumat, fille de feu Charles Fumat et de Catherine de Larger, par acte de Jean Roques.

Du premier lit :

1° Jean de Sévérac, qui suit;

2° Antoine-Joseph de Sévérac, prêtre bénéficier de l'église collégiale de Saint-Félix, mandataire de son père dans la transaction du 12 août 1735:

3° N... de Sévérac, mariée à Laurens Flottes.

XII. Jean de Sévérac, chevalier, seigneur de Plagnole, baron de Beauville, seigneur justicier de Maurens, seigneur direct de Trebons, Lagmelle, etc., officier d'infanterie, épousa, par acte de Georges Courbet, notaire à Castelnaudary, le 4 février 1751, Germaine Roques, fille de Jean Roques, avocat, et de Françoise de Lanis, dont il eut :

1° Jean-Anne Vénérand, qui suit;

2° Laurent-Joseph-Marie de Sévérac, né à Saint-Félix le 21 novembre 1754, sous-lieutenant au régiment de Piémont-infanterie, le 13 juillet 1771; il fit les campagnes sur mer, de Cadix, comme lieutenant en 1781 et 1782, fut capitaine le 27 mai 1785, servit dans l'armée de Condé en 1792, et fit avec les chasseurs nobles les campagnes de 1792-1795, avec le régiment de Roquefeuil, de 1796-1798, passa au service de Russie dans les grenadiers de Bourbon, en Pologne, 1799-1801, et obtint en 1816 sa retraite avec le grade de lieutenant-colonel et le brevet de la croix de Saint-Louis;

3° Françoise, religieuse.

4° Marie de Sévérac, mariée à Jacques de Sainte-Marie, chevalier de Saint-Louis.

XIII. Jean-Anne-Vénérand de Sévérac, chevalier, baron de Beauville, sous-lieutenant de dragons de Belzunce par brevet du 1er juin 1772. Il épousa, en 1787, Rose-Honorée de Juge de Brassac, fille de Claude-Henri-François de Juge, chevalier, marquis de Brassac, seigneur de Bès, du Cambones, etc., et de Marie-Anne de Lostanges de Saint-Alvère, dont il eut :

1° Joseph-Honoré-Marie de Sévérac, qui suit;

2° Alexandre de Sévérac, capitaine d'artillerie en 1831;

3° Émilie de Sévérac, mariée à Auguste de Rigaud;

4° Coralie de Sévérac, mariée à N. de Crozet-Raissac;

5° Aglaé de Sévérac;

6° Calixte de Sévérac.

XIV. Joseph-Honoré-Marie de Sévérac, capitaine d'artillerie, épousa, le 20 avril 1825, Marie-Thérèse de Farjonel de Puicheric, fille de Jean-Joseph de Farjonel, baron de Puicheric, et de Marie-Rose de Bertrand-Moleville,

fille du marquis de Bertrand-Moleville, ministre-secrétaire d'État du roi Louis XVI. De ce mariage sont issus :

1° Henri de Sévérac, né en 1831 ;
2° Gilbert de Sévérac, né en 1834 ;
3° Émilie de Sévérac, née en 1828, mariée en 1850 à Léopold Prévost de Saint-Cyr;
4° Mathilde de Sévérac, née en 1829, mariée en 1852 à Évremond de Fournas-Labrosse;
5° Angèle de Sévérac, née en 1838.

IV. Branche des seigneurs de Maurens, aujourd'hui encore existante.

X. Marc ou Marquis de Sévérac, baron de Maurens, maintenu avec ses frères en 1668, est cité au rôle des ban et arrière-ban de 1676 et dans le testament de Gabriel, son frère. Il transigea, le 29 avril 1711, avec son petit-neveu Jean-Joseph de Sévérac de Montcausson, et assista au mariage de Sébastien de Sévérac, fils de son frère Gabriel. Il mourut le 6 juillet 1713, et Gabriel de Sévérac revendiqua la substitution faite en sa faveur par Pierre de Sévérac en 1659. Marc avait épousé : 1° le 16 janvier 1676, N..... de Vigouroux; 2° le 17 mars 1695, Marie de Bastide, qui assista au mariage d'Anne de Sévérac, sa nièce, en 1717. Leurs enfants furent :

1° Sébastien de Sévérac, qui suit ;
2° Gabriel de Sévérac, curé d'Ars, au diocèse d'Auch ;
3° Pierre-Sébastien de Sévérac, prêtre prébendé au chapitre collégial de Saint-Félix, qui figure dans la transaction de 1735 ;
4° Germaine de Sévérac, présente en 1717 au mariage de sa cousine Anne de Sévérac, et décédée sans alliance en 1726.

XI. Sébastien de Sévérac, seigneur de Montcausson, fut condamné le 1er septembre 1714, par le juge Dappeaux de Saint-Félix, à rendre à son oncle Gabriel de Sévérac l'héritage de Pierre de Sévérac; mais par un compromis du 27 juin 1735 et une transaction du 12 août 1735, Sébastien de Sévérac, fils de Gabriel, reçut 900 livres pour tous droits et prétentions. Il assista, le 17 février 1751, au mariage de son cousin Jean de Sévérac, seigneur

de la Plagnole, avec Germaine Roques. Il épousa lui-même Anne de Raymonde, dont il eut :

1° Gabriel de Sévérac, qui suit;
2° Génilrouse, femme de N. de Fumat, gouverneur de Saint-Félix de Caraman en 1769;
3° Anne, femme de N... de Vigouroux.

XII. Gabriel de Sévérac, seigneur de Montcausson, épousa, le 28 juillet 1764, en la paroisse des Casses, diocèse de Saint-Papoul, Jeanne de la Guarrigue, dont il eut :

1° Jean-Paul de Sévérac;
2° Pierre-Paul-Sébastien de Sévérac;
3° Gabriel-Paul-Étienne de Sévérac.
4° Gabriel-Jean-François, qui suit;
5° Jean-Marguerite de Sévérac, de Saint-Martin, marié à N... de Vigouroux, dont deux fils :
   a. Sébastien : *b.* Gabriel de Sévérac;
6° Sébastienne de Sévérac;
7° Alexandrine de Sévérac-Génilrouse.

XIII. Gabriel-Jean-François de Sévérac, seigneur de Montcausson, épousa, le 20 janvier 1800, Frédérique de Marquié, fille de Jean-Paul-Antoine de Marquié et de Jeanne-Joséphine de Nordeck, dont le père était Mathias-Samuel, baron de Nordeck. De cette union sont issus :

1° Raymond-Gabriel-Louis-Frédéric de Sévérac de Montcausson, mort jeune;
2° Amédée de Sévérac, morte jeune;
3° Jeanne-Raymonde-Sabine de Sévérac, mariée au comte Foulques de Villaret, décédée en mai 1858;
4° Coraly de Sévérac, morte jeune.



CHIRAT.



Cette famille fort ancienne est, d'après la tradition, originaire de Bourgogne. Sa filiation remonte à Annibal Chirat, qui épousa en 1578 Marguerite de la Rivière, et dont sont issus, entre autres rejetons : Etienne Chirat, jurisconsulte éminent, avocat du roi et conseiller au Châtelet, mort en 1669; Marc-Antoine Chirat, sieur de Saint-Laurent, prévôt général de la marine et des armées navales des rois Louis XIII et Louis XIV; Michel Chirat, prévôt des maréchaux de France de la province de Chalonnais en 1654; Jean-Antoine Chirat, écuyer, premier échevin de Lyon en 1770, qui préserva la ville de la famine par une vigilante activité et par un zèle énergique en remplissant par intérim les fonctions de chef du consulat; Jean-Pierre Chirat, fils du précédent, lieutenant civil au présidial de Lyon, membre de la première assemblée législative, puis sous la restauration membre du conseil général du Rhône, juge de paix démissionnaire en 1630, très-versé dans les sciences et les lettres; Charles-Bernardin Chirat, son frère, chevalier de la Légion d'honneur, l'un des cinq chefs civils pendant le siége de Lyon, commanda l'expédition chargée d'assurer le service des subsistances, dont le camp était à Diurne. Au retour de l'ordre, il fut élu président de la municipalité de Lyon en 1796, membre du Corps législatif en 1810, de la Chambre des députés en 1814, et fut du nombre de ceux qu'on envoya au-devant de Louis XVIII à Saint-Ouen. Son fils, Charles-Jean-Antoine-Aimé Chirat du Vernay, chevalier, est aujourd'hui le dernier rejeton mâle de cette souche.

Armes : *d'azur, au lion d'or, gravissant un mont d'argent.*



ORDRES MILITAIRES

ET

CHAPITRES NOBLES.

ORDRE DU SAINT-ESPRIT.

Pour la notice historique de cet ordre, *voyez* l'Annuaire de 1858, page 362.

Il n'y a plus, comme l'an passé, que six chevaliers français des ordres du roi : les ducs de Luxembourg, Decazes et Pasquier, reçus en 1820 ; de Mortemart, 1824; Mgr le duc de Nemours, 1829; et le maréchal comte Reille, 1830.

Les princes ou gentilshommes étrangers qui ont le collier des ordres se trouvent, par la mort du roi de Naples et du prince de Metternich, réduits à dix chevaliers, savoir : Ferdinand Ier, oncle de l'empereur d'Autriche ; l'infant don François de Paule, beau-père de la reine d'Espagne ; l'infant Charles-Louis de Bourbon, aïeul du duc de Parme, créés en 1816; don Miguel, infant de Portugal, 1823; l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le père de l'empereur d'Autriche, 1824; le comte de Nesselrode, 1824; le prince de Capoue et le comte de Syracuse, 1826.

ORDRE DE SAINT-LOUIS.

Pour le précis historique de l'ordre de Saint-Louis, *voyez* l'Annuaire de 1858, page 369.

La seconde édition de l'*Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, de M. Alexandre Mazas, revue par M. Théodore Anne, devait paraître dans le courant de l'année 1859, et nous espérions en extraire d'utiles renseignements ; mais les éditeurs ont été obligés de renvoyer à l'an prochain la mise en vente. Par la mort du comte d'Autichamp, il ne reste plus qu'un grand-croix.

Grand-croix.

Baron de *Damas*, pair de France et lieutenant général, né le 30 septembre 1785, brevet du 23 mai 1825.

Commandeurs.

Le duc de *Talleyrand-Périgord*, brevet du 10 juin 1823, alors duc de Dino.

Le duc *des Cars*, brevet du 18 novembre 1823, alors comte des Cars.

Le duc de *Fezensac (Montesquiou)*, brevet du 23 mai 1825, alors vicomte de Fezensac.

Le duc de *Reggio*, brevet du 20 mai 1827, alors marquis Oudinot et maréchal de camp.

Le vicomte Tiburce *Sébastiani*, brevet du 22 février 1829, alors maréchal de camp, pair de France le 3 novembre 1837.

Le comte d'*Ornano*, brevet du 30 octobre 1829, aujourd'hui gouverneur des Invalides.

Le vicomte de *Saint-Priest*, brevet du 30 octobre 1829.

Le contre-amiral de *Martineng*, en retraite.

Chevaliers.

Parmi les nombreuses extinctions de chevaliers de Saint-Louis, nous citerons d'abord celle du doyen Lecourt d'Hauterive, centenaire, et celles de Jean de Peret et du marquis de Sédaiges, qui commençaient notre liste l'an passé.

Puis viennent le duc d'Avaray, les marquis de Brachet, de la Coste, de Courbon-Blénac, de Narbonne-Lara, de Panis-Passis, de Rostaing, etc.; les comtes d'Alton, de Grasse, d'Houdetot, de Menou, de Villeneuve-Esclapon, de Vossey, etc.; les vicomtes d'André et de Fayet; les barons Pas de Beaulieu, Rouillard de Beauval et Vast Vimeux, etc.

Ces décès et les communications qui nous ont été adressées ont modifié notre liste des chevaliers de Saint-Louis encore existants, comme il suit :

Clermont-Brezard (Pierre-François de), né 28 août 1768, brevet du 20 novembre 1816.

Chebron (Laurent-Alexandre de), né en avril 1770, brevet de 1814, doyen des chevaliers des Deux-Sèvres.

Lastic (Pierre-Annet-Joseph, comte de), né 2 février 1772, gentilhomme d'Auvergne, brevet du 15 octobre 1814.

Montmorency (Charles-Emmanuel-Sigismond de), duc de Luxembourg, né 27 juin 1774, brevet de 1814.


Anisson.


Artaud.


Brac.


Cachet de Montezan.


Chaponnay.


Chollier.


Claret.


Clapisson.


Davieu.


Dugas.


Fay.


Fulchiron.

Imp. E. et D. Kaeppelin, Quai Voltaire 17. Par.

Spitz (Antoine-Nicolas de) né 11 octobre 1774, ancien chasseur noble de l'armée de Condé, ancien officier supérieur, brevet du 29 mai 1816; c'était le plus jeune de quatre frères, tous officiers de l'armée de Condé et chevaliers de Saint-Louis et petits-fils d'un chevalier du même ordre.

Des Courtils de Montbertoin (Charles-Didier-Aglaé), né en novembre 1774, fils et neveu de chevaliers de Saint-Louis, petit-fils et arrière-petit-fils de commandeurs de Saint-Lazare et du Mont-Carmel.

Aurelle (Jean-Simon-Narcisse d'), né 30 août 1775, capitaine de cavalerie, brevet de 1825.

Reille (Honoré-Charles-Michel, maréchal comte), sénateur, né 1er septembre 1775, brevet de 1814.

Anjony (le marquis de Léoting d'), né en 1777, ancien garde du corps.

Espinchal (Hippolyte, marquis d'), né le 29 août 1777, ancien officier aux hussards de Chamborant, brevet du 11 octobre 1814, et lieutenant-colonel en retraite.

Romain (le comte de), nommé à Mittau en janvier 1798, brevet expédié en 1814.

Bernon (Fortuné-Henri-Charles, baron de), né 8 juillet 1775, officier supérieur d'infanterie, en retraite.

Montaunet (Léonard-Defieux de), né le 1er mars 1777, brevet du 15 novembre 1817.

Viennet (Jean-Pons-Guillaume), membre de l'Académie française, né 18 novembre 1777.

Achard (Jacques-Michel-François, baron), sénateur, né 14 octobre 1778.

Vaulchier (Louis-René-Simon, marquis de), né le 12 février 1780.

Montagnac (Eugène-Henri-Joseph), né en 1780, brevet du 28 mai 1825.

Crillon (le duc de), général de brigade, né 25 décembre 1782, brevet de 1825.

La Grange (Armand-Charles-Louis Lelièvre, comte de), lieutenant général, sénateur, né 21 mars 1783.

Espinasse (le colonel de l'), né en décembre 1784, ancien député; brevet du 30 mai 1825.

Larturière (le chevalier de), compagnon d'armes du comte Frotté, ancien chef de bataillon.

Miquelard (Félix-Jean-Charles-Denis), colonel en retraite, brevet du 14 novembre 1814, alors chef de bataillon au 58e.

Guérin d'Agon (Auguste-Emmanuel), 17 juillet 1816, reçu par le général comte de Loverdo le 5 août suivant, chef d'escadron en retraite.

Regnault d'Evry (Aglibert-François), brevet du 3 octobre 1829, ancien capitaine d'état-major.

Regnault d'Evry (Alfred-Jacques), 1er août 1830, alors capitaine commandant de la garde royale, dernière nomination, datée de Rambouillet.

Le Joyant (Antoine-Nicolas), colonel d'artillerie en retraite.

Chaunac-Lanzac (le vicomte Antoine de), 18 août 1819, lieutenant-colonel de dragons en retraite.

Boussenard (Alexandre-Marie), 30 octobre 1829, chef de bataillon en retraite.

Beaumont d'Auty (le comte Adrien de), 18 août 1819.

Beaumont du Repaire (le marquis Louis de), 20 août 1822. Ce chevalier et le précédent appartiennent à l'ancienne maison de Beaumont en Dauphiné.

Fontenilles (Adélaïde-Honoré-César de la Roche, marquis de), né en 1787.

Mortemart (Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, duc de), né 20 mars 1787, brevet de 1814.

Castellane (Esprit-Victor-Elisabeth-Boniface, comte de), maréchal de France, né le 21 mars 1788, brevet de 1814.

Périgord (Charles de Talleyrand, duc de), né le 10 janvier 1788, brevet de 1814.

Sailly (Aubert-Augustin, chevalier de), ancien officier supérieur d'état-major, né le 23 mai 1788, brevet du 29 octobre 1826.

Touchebeuf-Clermont (Bonaventure-Dieudonné-Charles-Louis, comte de), né à Cahors, ancien chef d'escadron de hussards de la Meurthe, né 9 juin 1790, brevet du 17 février 1815.

Vassal-Sineuil (Louis-Marc, comte de), capitaine de cavalerie en retraite, né en 1791, brevet du 14 octobre 1823.

Mac-Sheehy (Jean-Bernard-Louis), aujourd'hui gérant du journal *l'Union*, né le 4 décembre 1783, cadet gentilhomme au régiment de Dillon-Irlandais en 1788, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Empire après la bataille de Wagram, lieutenant-colonel de cavalerie à l'armée d'Espagne en 1823, a eu deux chevaux tués sous lui et a reçu six blessures.

Nous devons citer encore les maréchaux : comte Vaillant, 1823, alors capitaine du génie; Magnan, 1823, alors lieutenant-colonel; comte Baraguey d'Hilliers, 1825, chef de bataillon; Pélissier, duc de Malakoff, 1829, capitaine d'artillerie au retour de l'expédition de Morée; et l'amiral Parseval-Deschesnes.

Les sénateurs : marquis de Castelbajac, 1815; de Cramayel, d'Hautpoul et de la Place; comte de la Hitte, 1827;

le baron d'André; les généraux de Rostolan, Foucher et Levasseur; les vice-amiraux Casy, comte Cécile et baron Hugon; Larabit, capitaine d'artillerie, 1828; le baron Charles Dupin; le général Lyautey.

En retraite ou retirés du service et des fonctions publiques : les ducs de Castries, de Doudeauville, d'Esclignac, de Lévis, 1828; de Rohan-Chabot, 1814; le prince de Lucinge.

Les marquis d'Aloigny, d'Andigné de la Chasse (Charles), de Belloy, de Chabannes-la Palice, de Cornulier, de Crillon, de Lauriston, 1814; Lévis (Léo), 1829; officier d'ordonnance du maréchal de Reggio.

Les comtes d'Agoult, des Barres, de Beaumont la Bonninière (Octave), de Chateaubriand, France d'Houdetot, du Moncel, de Nesle, de la Rochejaquelein (Auguste), 1814; Schramm, de Ségur (Philippe), membre de l'Académie française, de Séran, etc.

Les vicomtes de Champagny, 1815; de la Bretonnière, de Rumigny, de Bourmont, juillet 1830, etc.

Les barons de Grimonville, Desponty de Sainte-Avoie.

Le général de brigade Lheureux; le colonel d'état-major Viteros; le colonel de Ferry-Fontnouvelle, maire de Simiane; le colonel Hennoque, député; le lieutenant-colonel d'artillerie comte de Crèvecœur; le chef d'escadron d'artillerie Alphonse Boistard, bibliothécaire de l'École de Saint-Cyr; Jean-François Toustain de Fortemaison, à Pithiviers; Nicolas-Henri de Coral, né en 1785; Duperrey, membre de l'Académie des sciences.

Si nous classons nos recherches par localités, nous trouvons :

A Versailles, les généraux de brigade Charon, de Caminade, Dubot, Gréard, Sillègue; les colonels Amat, Drumel, Flocard, Godin et de Villenoisy; le lieutenant-colonel Pilloud; les chefs d'escadron vicomte de Cajoc, et Kieffer (François-Joseph-Dominique-Mathieu), 20 août 1823; le chef de bataillon des Montis de Boisgauthier; les capitaines Lametz, Leguay; l'intendant militaire Vauchelle; le sous-intendant Feuillot; le contre-amiral Duval d'Ailly; les capitaines de vaisseau Villaret de Joyeuse et Dupont, commandant militaire de Versailles, beau-frère du maréchal Pélissier.

Dans l'Eure : le marquis de Fayet, le comte de Lespinasse, le vicomte de Gauville (le Pellerin), le comte Maurice de Margeot; MM. de la Bigotière, de Cordan.

A Rouen, le comte Odoard du Hazey, le chevalier Odoard, le comte de Semerville et Grenier de Couville.

A Aix : le marquis de Renaud d'Alein; M. Giraud d'Aguay, ancien officier de marine, et le marquis d'Olivary (Gaston-Marius-Ovide), ancien capitaine de frégate.

Dans le Bourbonnais : MM. Picard du Chambon, ancien officier de la garde royale; de Séréville, major en retraite; Petit, lieutenant-colonel; de Champeville; de Chomel de Boisgirard, chef d'escadron; Schasseré, chef de bataillon; Papon de Beaurepaire et Papon des Varennes; de Bergerac; Péronneau, officier de gendarmerie.

Nous invitons les chevaliers de Saint-Louis à nous transmettre leurs noms, dates de naissance, de nomination et leur dernier grade militaire.

CHAPITRES DE SAINTE ANNE ET DE THÉRÈSE DE BAVIÈRE.

Il faut ajouter à la liste des chanoinesses françaises de Sainte-Anne de Munich : mesdames Eugénie *Comeau de Chassy*, admise en 1833; Marie de la *Bouterie* et Alphonsine de *Cessiat*, nièce de M. de Lamartine, reçues en juillet 1858, toutes trois sans titulatures.

L'ordre royal de Thérèse a perdu : mesdames Marie-Nathâlie de *Foresta*, le 26 août 1859; et Zoé-Sylvie de *la Rue*, sœur du général, en 1858. Il faut rectifier la liste de l'an passé en rétablissant ainsi les dames de cet ordre issues des diverses branches de la maison de Sainte-Marie : Albine, baronne de *Sainte-Marie-Eglise*, reçue en 1831; Marie-Esther *de Carbonnel*, aujourd'hui marquise de *Sainte-Marie*, en 1841.

Des journaux ont parlé d'un projet de la chancellerie de la Légion d'honneur, qui changerait tous les brevets délivrés depuis 1814. Les décorations ne porteraient plus qu'une effigie, celle de Napoléon Ier. Pour les militaires, la croix serait du côté de l'aigle, et le grand cordon s'appellerait *grand aigle;* pour les décorés civils elle serait du côté de l'effigie et le grand cordon s'appellerait grand-croix. Il y aurait deux administrations distinctes à la chancellerie de la Légion d'honneur : l'une pour le civil, et l'autre pour le militaire. Mais rien n'est encore décidé.

REVUE NOBILIAIRE

DU

SÉNAT ET DU CORPS LÉGISLATIF.

SÉNAT.

Outre le baron *Pelet* et le président *Mesnard*, décédés en décembre 1858, après l'impression du précédent *Annuaire*, le Sénat a vu trois de ses membres créés maréchaux de France et il a perdu en 1859 huit de ses membres : Mgr le cardinal *Dupont*, le duc de *Plaisance*, le comte de *Lalaing d'Audenarde*, le général *Espinasse;* MM. *Thayer*, *Marchand*, *Berger* et *Poinsot*. Trois seulement avaient des titres nobiliaires.

Les vides ont été comblés par la nomination de treize sénateurs parmi lesquels on compte MM. le prince de la *Moskowa*, les comtes de *la Grange* et de *la Bédoyère*, les barons *Renault*, *Desbassyns de Richemont* et *Vincent*. M. le comte de *Mac Mahon* a été créé duc de Magenta et maréchal de France ; M. le baron *Boulay de la Meurthe* est devenu comte par la mort de son frère aîné et de son neveu, fils unique de ce dernier. Quelques autres sénateurs : MM. Casy et Cécile ont fait confirmer leur titre de comte qu'ils avaient reçu du Pape, et M. de Casabianca a obtenu de relever celui de son cousin. M. le baron de Bourqueney a été créé comte.

Promotion du 5 mai 1859.

Royer (Paul-Henri-Ernest), né à Versailles le 29 octobre 1808, ancien ministre de la justice, premier vice-président du Sénat, grand officier de la Légion d'honneur.

Promotion du 8 mai 1859.

Thouvenel (Édouard-Antoine), né à Verdun 11 novembre 1818, ambassadeur à Constantinople, grand officier de la Légion d'honneur.

Promotion du 16 août 1859.

Renault (Hippolyte-Pierre-Publius, baron), général de

division, né à Malte le 21 janvier 1807, grand-croix de la Légion d'honneur.

Forey (Élie-Frédéric), général de division, né le 10 janvier 1804 à Paris, grand-croix de la Légion d'honneur.

Thiry (François-Augustin), né à Nancy le 24 février 1794, général de division, grand officier de la Légion d'honneur.

Moskowa (Edgard-Henri-Napoléon Ney, prince de la), né à Paris le 14 mars 1812, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur.

Tréhouart (Thomas), vice-amiral, né à la Vieuville, près Dol, le 27 avril 1798, grand officier de la Légion d'honneur.

La Bédoyère (Georges-César-Raphaël Huchet de), né à Paris le 2 octobre 1811, chambellan de l'Empereur et député au Corps législatif.

Richemont (Paul Panon des Bassyns, baron de), né à Suresnes le 29 août 1809, député au Corps législatif.

Vincent (Louis-Charles-Marie, baron de), né à Saint-Domingue le 9 novembre 1792, conseiller d'État, commandeur de la Légion d'honneur.

Promotion du 14 novembre 1859.

Roulland (Gustave), ministre de l'instruction publique et des cultes, né à Yvetot le 2 février 1806.

La Grange (Armand-Charles-Louis Le Lièvre, comte de), né le 21 mars 1783, lieutenant général.

Saulcy (Louis-Félicien-Joseph Caignart de), membre de l'Institut, né à Lille le 19 mars 1807.

Gros. — Jean-Baptiste-Louis, baron Gros, né à Evry-sur-Seine (Seine-et-Oise) le 8 février 1793, reçut le titre de baron le 15 février 1829, mais sans institution de majorat. Il était entré dans la carrière diplomatique sous la restauration; mais ce qui le mit surtout en évidence ce fut sa mission en Grèce et sa nomination comme ambassadeur extraordinaire près de la cour de Pékin. Il est grand officier de la Légion d'honneur. — Armes : d'*argent, au chevron d'azur, accompagné de trois demi-vols de même, au chef de gueules, chargé de trois besants d'argent.*

Niel. — Le maréchal *Niel* a adopté pour blason des armes parlantes un L dans un nid; nous ignorons les couleurs de cet écu ou plutôt de ce rébus héraldique; nous préférerions une *aile* au-dessus d'un *nid.*

La Grange. — Le comte de la Grange, créé sénateur en 1859, est un oncle du marquis de la Grange, déjà membre du sénat et du conseil du sceau des titres. Une notice de leur famille a été donnée dans l'*Annuaire* de 1847, page 355. Leur nom primitif est Lelièvre, et ils ont pour auteur Jean Lelièvre, seigneur de Bougival du chef de sa femme, qui acheta une charge de conseiller au parlement de Paris en 1500, et dont l'arrière-petit fils, Claude Lelièvre, fut reçu secrétaire du roi en 1598. — Armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une aigle éployée, au vol abaissé du même.*

CORPS LÉGISLATIF.

La statistique nobiliaire du Corps législatif a éprouvé quelques modifications en 1859. Cette assemblée compte un duc de plus par la transmission de ce titre accordé au comte de Tascher. Elle a perdu le marquis de Torcy (Villedieu). De sa liste de trente-huit comtes il faut retrancher, outre le comte de Bryas, décédé en 1858 après l'impression de l'*Annuaire* de 1859, M. le comte de Tascher, devenu duc; M. le comte de la Bédoyère, nommé sénateur; les comtes d'Houdetot, de Gouy d'Arsy et de Tillette de Mautort de Clermont-Tonnerre, décédés en 1859; les élections n'ont rempli ces vides que par un seul comte député, M. *Artaud de la Ferrière*, marié avec l'héritière des comtes de Percy en Normandie.

Un des vingt-neuf barons qui siégeaient au palais Bourbon, M. Paul Panon de Richemont, a été nommé sénateur; trois autres sont décédés; les barons Roguet, Vast-Vimeux et Viard. Deux nouveaux députés, les barons Benoist et David, ont rempli ces vides.

Il y a donc aujourd'hui à la chambre élective 4 ducs ou princes, 13 marquis, 35 comtes, 8 vicomtes et 25 barons. En somme, 85 députés sur 255 portent des titres dans la liste officielle imprimée par ordre de la questure; mais leurs qualifications nobiliaires ont été acceptées sans contrôle et beaucoup sont de pure courtoisie.

MM. Richard de Montjoyeux, Lescuyer d'Attainville et Geoffroy de Villeneuve ont obtenu la concession régulière de leur second nom, sous lequel ils étaient déjà connus ; M. Balay, moins heureux, n'a pu obtenir d'être appelé de la Bertrandière.

LA NOBLESSE DE FRANCE

AUX ARMÉES ET DANS LES ÉCOLES MILITAIRES

en 1859.

Une campagne aussi brillante que courte a donné, au printemps dernier, un nouvel essor à la bravoure et à l'esprit guerrier de la noblesse de France. On a peine à en suivre les événements, tant ils se succèdent avec rapidité. Les hostilités ont éclaté entre l'Autriche et le Piémont depuis quelques jours, déjà la première division de l'armée française arrive à Turin. Généraux, officiers, tous brûlent du désir de faire partie de cette avant-garde dont le commandement est confié au maréchal comte Baraguey d'Hilliers. MM. Arthur de Lauriston, de Talon, de Saint-Roman, de Feuillant, de Boisguyon et les deux fils du comte de Carné-Coetlogon s'enrôlent comme volontaires.

L'empereur Napoléon III débarque à Gênes le 12 mai. C'est de là qu'il adresse à notre armée d'Italie un ordre du jour où l'on remarque ces paroles : « Défiez-vous d'un trop » grand élan; c'est la seule chose que je redoute. Les » nouvelles armes de précision ne sont dangereuses que » de loin; elles n'empêcheront pas la baïonnette d'être » comme autrefois l'arme terrible de l'infanterie française. »

Huit jours après, sur le champ de bataille de Montebello, illustré déjà par une de nos victoires le 9 juin 1800, l'armée française d'Italie recevait son baptême de sang et justifiait les éloges de l'Empereur. Quinze mille Autrichiens, sous les ordres du comte de Stadion, ayant attaqué nos avant-postes, le combat s'engage, les assaillants sont repoussés avec perte et le village de Montebello est enlevé. Le brave Méric de Bellefon est blessé mortellement à la tête de son régiment (91ᵉ de ligne); le colonel Guyot de Lespart et le commandant d'Audebard de Férussac, déjà blessé à l'Alma et fils du savant baron de Férussac, reçoivent de graves blessures. Le premier est nommé, deux jours après, général de brigade.

Dans les rangs de l'armée sarde, à Montebello, on retrouve encore des Français : le major du régiment d'Aoste,

M. Albert de Laforest, cousin du comte de Divonne, mérite par sa bravoure le grade de lieutenant-colonel du régiment de Montferrat, et le jeune de Coriolis, maréchal des logis du régiment de Novare, qui a un cheval tué sous lui, renverse un Autrichien d'un coup de révolver et reçoit lui-même une balle au genou.

Le 31 mai, les Autrichiens retranchés à Palestro sont attaqués par les troupes sardes qui viennent de passer la Sésia. Une division française vole au secours de ses alliés, et le 3e régiment de zouaves gravit une pente rapide et précipite plus de quatre cents Autrichiens dans le canal. Pour leur belle conduite dans cette journée, le chef de bataillon Albert de Briche et le sous-lieutenant Charles de Montis sont nommés l'un officier, l'autre chevalier de la Légion d'honneur; le sergent Valery de Savignac tombe frappé en pleine poitrine.

Tout brillant qu'il est, ce combat n'est que le précurseur d'une journée plus éclatante. Le 4 juin, à Magenta et à Turbigo, l'armée française, ayant franchi le Tessin, remporte une grande victoire : quinze mille Autrichiens tués ou blessés, cinq mille prisonniers, deux drapeaux et trois canons enlevés sont les résultats de cette lutte, qui vaut le bâton de maréchal et le titre de duc de Magenta au comte de Mac Mahon et qui nous ouvre les porte de Milan. Le général de la Motte-Rouge fait preuve d'un élan irrésistible; le colonel d'état-major Merle de la Brugière de Laveaucoupet est blessé en luttant corps à corps avec des tirailleurs; le vicomte Raoul de Lostanges reçoit un coup de sabre sur la tête. Parmi les morts on compte le colonel Denis de Senneville, chef d'état-major du maréchal Canrobert, le commandant de Maudhuy, les capitaines d'Houdetot, Valter de Beaufort et de Granet-Lacroix de Chabrières, le lieutenant Charles de Vincent, fils du conseiller d'Etat. Le commandant Arthur de Bellefonds est atteint de trois coups de feu. Le vicomte de Beaumont la Bonninière, le comte de Moré de Pontgibaud, le capitaine Gustave de Mauvise sont mortellement blessés. Le jeune comte Horace de Choiseul, frère du duc de Praslin, le fils du duc d'Harcourt, le vicomte d'Espeuilles, le duc d'Isly (fils du maréchal Bugeaud), sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Battus à Magenta, les Autrichiens se retranchent à Marignan, où François Ier avait vaincu les Suisses en 1525. Le maréchal comte Baraguey d'Hilliers les attaque le 8 juin et les déloge. Le colonel de zouaves Paulze d'Ivoi est tué en chargeant à la baïonnette; le jeune Henri de la Tour

du Pin et le sergent-major du Couédic, petit-fils du héros de la *Surveillante*, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Mais cette lutte de héros devait surtout se résumer dans un dernier effort. Le 24 juin à Solferino, la bataille s'engage sur une ligne de cinq lieues. Trois drapeaux, trente canons, six mille prisonniers sont les résultats de cette victoire cruellement achetée. Le colonel de Waubert de Genlis, le comte de Neucheze, les officiers de Roquefeuil, Arthur de Saint-Balmont, Pierre Ruinart de Brimont, Anatole Chesneau de la Hautgrenière, de Salignac-Fénelon périssent glorieusement. Le duc d'Abrantès et le colonel comte de Maleville sont mortellement frappés. Le fils aîné du duc de la Rochefoucauld, emporté par son ardeur, est cerné et fait prisonnier. Emmanuel de Leusse, cousin de Paul de Leusse, qui s'est distingué dans la guerre de Crimée, est laissé pour mort. Le comte de Corbeillère, fils d'un général en retraite, est obligé de se rendre; mais il s'échappe des mains de l'ennemi en traversant le Mincio à la nage. Les capitaines Gérard de Cherisey, Henri d'Audiffret, neveu du sénateur, sont créés chevaliers de la Légion d'honneur; les colonels Thévenin de Tanlay et de Cornely sont nommés commandeurs.

Après de si grands exploits accomplis en cinq semaines, il ne restait plus à la France d'autre gloire à conquérir que celle d'user avec modération de la victoire. C'est là ce qui a été réalisé par l'armistice du 7 juillet et par la paix de Villafranca du 11 du même mois.

Pour remplir les vides et marcher sur les traces de ses aînés, une jeunesse aussi ardente que studieuse se présentait aux examens de l'Ecole de Saint-Cyr, on y remarquait : 2 et 3. Georges-Gabriel de *Pellieux* et Octave-Louis-Jules *Mullot de Villenant*, élèves du Prytanée; 6. Gaston-Marie *Patard de la Vieuville;* 9. Charles-Marie-Jules de *Benoist;* 15. René Marie-Antoine *Thibaut de la Carte* de la *Ferté-Senneterre;* 22. Pierre-Aymard de *Lalande;* 35. Octave-Edouard *Nouel de Buzonnière;* 37. Charles-Gaston de *Junquières;* 43. Jean-Martel de *Champflour;* 44. Auguste-Gabriel-Arthur d'*Adhémar;* 50. Gérard de *Montrichard;* 61. Hippolyte-Jean *Périgord de Villechenon;* 65. Gustave-Hyacinthe de *Battisi;* 77. Antoine-Clodomir *Trèilhard de Latérisse;* 86. Amédée-Eugène-Louis de *Lur-Saluces;* 95. Paul-Philibert-Ernest *Brunet* d'*Evry;* 106. Pierre-Louis-Jules de *Gironde;* 111. Charles-Henri-Clément-Roger de *Montréal;*

112. Arthur-Marie-Gabriel *Nouail de Lavillegille;* 114. Jean-Rémond de *Butler;* 117. Louis-Ernest *Mathieu de la Redorte;* 122. Hubert-Jean-Pierre *Gravier de Vergennes;* 125. Ernest-Urbain-Jean de *Gérault de Langanerie;* 128. Auguste-Paul-Marie *Bréart de Boisauger;* 134. Victor de *Breuille;* 135. Louis-Gaston de *Galard-Brassac de Béarn;* 138. Jules-Marie-Charles-Paul *Geslin de Bourgogne;* 140. Marie-Charles-Louis de *Limairac;* 142. Arthur-Marie *Lebastard de Villeneuve;* 145. Adrien-Otto de *Reinach;* 154. Aymard-Christian-Edmond de *Brossin de Méré;* 165. Jean-Baptiste-Jules de *Rossignac;* 167. Paul-Emile *Deshorties* de *Beaulieu;* 174. Alban-Géraud-Marie de *Villeneuve-Bargemont;* 181. Gaston-Maurice-Prosper de *Salvaing de Boissieu;* 182. Frédéric-Edouard de *Roquefeuil;* 192. Charles-Thierry de *la Hamayde;* 199. Maurice-Marie de *Lancry de Pronleroy;* 201. Paul-Marie de *Clauzade-Mazieux;* 204. Arthur-Gaétan-César-Marie-Joseph *Potron de Boisfleury;* 208. Julien-Auguste *Lemaire de la Neuville;* 210. Eugénie-Adrien *Congrenet de Villeneuve;* 211. Marie-Maxime-Charles *Pourroi de Lauberivière de Quinsonnas;* 213. Alfred-Louis-Edgard de *Cléric;* 218. François-Alphonse d'*Haranguier de Quincerot;* 221. Camille-Bertrand-Xavier *Christiani de Ravaran;* 221. Paul-Adolphe-Marie de *Belleville;* 234. Pierre-Henri de *Campon;* 240. Paul-Louis *Le Mintier de Saint-André;* 242. Pierre-Marie-Claire-Stanislas de *Calmès;* 244. Albert-Marie-Pierre de *Denze;* 246. Léonie-Aimé d'*Arbo;* 249. Christian-Théodore *de la Rivière;* 254. Louis-Marie *Houet de Labrousse;* 256. Théodore-Pamphile *Leclerc de la Verpillière* (d'une famille de l'échevinage de Lyon); 257. Alexandre-Marie-Joseph *Lenoir de la Cochetière;* 260. Marie-Charles-Raymond *Servat de Laisle;* 262. Henri-Charles de *Jacquet de Bouilliers.*

Parmi les élèves de l'Ecole navale nommés au grade d'aspirants de 2e classe, on remarque : 1. Jean-Charles-Jacques-François-Hervé de *Bouteiller;* 5. Ernest-Henri-Marie *Lefrançois des Courtis;* 18. Aimé-Paul de *Carbonat de Sédières;* 21. Georges-Hyacinthe *Dorlodot des Essarts;* 22. Charles-Félix-Edgard de *Courtilhe;* 26. Paul-Jean-Louis de *Gironde;* 28. Jean-Marcel *Brossard de Corbigny;* 29. René de *Rotrou;* 34. Marie-Edme-Marcel de *Bernard de la Fosse;* 43. Alexandre-Camille-Jules-Marie *Lejumeau de Kergaradec;* 45. David-Henri de *Fitz-James;* 48. Albert-Paul-Frédéric de *Chabannes Curton;* 50. Marie-Edmond de *Lapierre de la Rouvière.*

L'École polytechnique offre aussi, parmi les nouveaux élèves qu'elle a reçus, son contingent de noms appartenant à la noblesse : 2. Paul de *Foville;* 8. Jacques-Marie-Philibert d'*Ussel;* 23. Hippolyte-Marie-Ghislain-Antoine *Le Bègue de Germiny;* 25. Henri-Joseph-Marie *Thomas de Saint-Laurent;* 27. Jean-Olivier de la *Bonninière-Beaumont*, petit-fils du marquis; 44. Louis-Charles-Alcée *Sanial du Fay;* 46. Charles-Alexandre-Marie-François de *La Foye;* 47. Juan *Cambro del Cambre*; 56. Pierre-Bernard-Albert *Carrelet de Loisy;* 77. Gilles-Louis de *Maupeou d'Ableiges;* 79. Xavier *Delpech de Saint-Guilhem;* 97. Marie-Isaac-Paul de *Boysson;* 99. Louis-Marie-Hilaire *Bernigaud de Chardonnet;* 104. Adrien-Claude-Bernard du *Breul de Sacconey;* 117. Antoine-Henri-Albert *Rodier de la Bruguière;* 130. Jean-Gaston *Lannes de Montebello*, fils du duc de Montebello.

L'expédition du Maroc et celle de la Chine préparent de nouveaux triomphes aux armes de la France, et nous aurons l'an prochain à retracer la part que la noblesse y aura prise.



ARMORIAL

DE

LA VILLE DE LYON.

NOBLESSE DE L'ÉCHEVINAGE.

La ville de Lyon, fondée ou agrandie par Munatius Plancus, quarante ans avant l'ère chrétienne, atteignit rapidement un haut degré de prospérité. Après la chute de l'empire d'Occident, Chilpéric, roi des Bourguignons, s'étant emparé de cette cité, en fit la capitale de son royaume, qui fut partagé entre les fils de Clovis, à la mort de Gondemar, en 534. Le Lyonnais, annexé aux États de Gontran, roi d'Orléans, resta sous l'autorité des princes mérovingiens et carlovingiens jusqu'à la formation du royaume d'Arles par Boson, beau-frère de Charles le Chauve et gendre de l'empereur Louis II. Enfin, vers 965, le roi Lothaire céda ce pays en dot à sa sœur Mathilde, mariée à Conrad le Pacifique, roi de la Bourgogne Transjurane.

A la faveur des troubles et des démembrements de l'Empire, Lyon s'efforça de conquérir son indépendance et de devenir ville libre impériale. Mais son archevêque Burchard, oncle de Conrad le Pacifique, et les successeurs de ce prélat prétendirent conserver sur elle la souveraineté temporelle. Une longue lutte s'engagea entre les habitants de Lyon et les officiers qui, chargés de faire respecter le pouvoir de l'archevêque et de rendre la justice en son nom, leur refusaient le droit de se constituer en université ou commune, de s'assembler et de veiller eux-mêmes à leurs propres intérêts. Sous le règne de Philippe-Auguste et le gouvernement de l'archevêque Renaud de Forez, vers l'an 1200, le conflit devint plus sérieux. Les Lyonnais formèrent une espèce de ligue et choisirent cinquante d'entre eux pour composer un conseil de la cité, à l'exemple des Parisiens. Malgré l'intervention de Saint Louis, choisi comme arbitre, les troubles ne firent alors qu'augmenter de gravité, et, en 1267, les bourgeois de Lyon profitèrent d'une vacance du siége archiépiscopal pour élire douze conseillers et leur confier l'administration de leurs affaires.

La querelle s'étant envenimée de nouveau vers l'an 1306, la ville se mit sous la protection de Philippe le Bel, qui saisit cette occasion d'y établir son autorité royale. Il chargea son fils aîné Louis le Hutin de consommer la conquête de Lyon et son annexion à la couronne de France. Il laissa à l'archevêque Pierre de Savoie la seigneurie de la ville, qu'il érigea en fief immédiat sous le titre de comté. Le chapitre de Saint-Jean, qui assistait le prélat dans l'exercice de son pouvoir temporel, se composait de trente-deux chanoines, comtes de Lyon, dont le roi était de droit le premier. Pour y être admis il fallait prouver seize quartiers de noblesse, sans principe d'anoblissement connu.

Si les Lyonnais n'obtinrent point pour prix de leurs efforts une indépendance complète, ils reçurent du moins de nombreux priviléges et de grandes franchises. Le roi leur confirma le droit d'élire tous les ans douze conseillers ou échevins auxquels était confié le soin d'administrer les affaires publiques, de créer et lever des impôts pour les nécessités publiques, d'établir le guet pendant la nuit, de garder les clefs des portes et d'appeler les bourgeois sous les armes.

Telles furent l'origine et la première forme du consulat de Lyon, dont l'établissement a été confirmé à diverses reprises, notamment par l'édit de Philippe de Valois, de 1336, solennellement publié aux assises de l'Isle-Barbe par le bailli de Mâcon, en présence de toutes les parties intéressées. Dès lors les conseillers ou échevins formèrent un véritable corps politique, firent des actes publics, conclurent des traités et prirent en main le gouvernement de la cité. Les honorables fonctions dont ils étaient investis grandirent avec la prospérité de Lyon, et le roi Charles VIII, revenant d Italie et passant par cette ville pour la troisième fois, leur conféra, par lettres patentes du mois de décembre 1495, la noblesse héréditaire. Ce fut alors que s'introduisit l'usage de continuer deux ans de suite les échevins dans leur charge en les renouvelant chaque année par moitié. En 1594, la ville étant rentrée sous l'obéissance de Henri IV, Sa Majesté ordonna l'exclusion de sept échevins qui avaient été attachés à la Ligue, et entre autres de Claude de Rubis, sieur de l'Antiquaille, conseiller en Dombes et historien de Lyon. L'année suivante, le roi réduisit les douze conseillers à un prévôt des marchands et quatre échevins, à l'exemple de la ville de Paris. Ce fut le dernier changement de forme que subit le consulat de Lyon jusqu'à son abolition en 1790.

Le P. Menestrier, La Roque, Chérin et la plupart des auteurs ont présenté d'une manière douteuse la date des lettres patentes par lesquelles Charles VIII conféra la noblesse héréditaire à l'échevinage de Lyon; ils les rapportent au mois de décembre 1495 ou 1496. Quoique l'original de cet édit ait été brûlé en 1793 avec tous les autres titres et priviléges de la ville de Lyon, la question est facile à trancher, car il en existe des copies authentiques et son texte se trouve imprimé dans le livre intitulé : *Recueil des privilèges*, *authoritez*, *pouvoirs*, *franchises et exemptions des prevosts des marchands*, *eschevins et habitans de la ville de Lyon*, etc., un vol. in-4°, Lyon, 1649. En outre il a été confirmé en maintes circonstances, comme La Roque le dit dans ce résumé:

« Les échevins ou consuls de cette ville, au nombre » de douze, furent anoblis par lettres patentes du roi » Charles VIII, données au même lieu en décembre 1495 » ou 1496, confirmées par lettres du roi Louis XII du » mois de juin 1498, par François Ier en janvier 1541, par » Henri II en septembre 1550, par François II en oc- » tobre 1559, par Charles IX en avril 1570, par Henri III » en octobre 1584, par Henri IV en novembre 1602, qui » réduisit les échevins à quatre, à l'exemple de la ville de » Paris et confirma les mêmes priviléges par autres lettres » du mois de mars 1609, et depuis par le roi Louis XIII » en juin 1618, et par le roi Louis le Grand en dé- » cembre 1643, la première année de son règne. » Ces dernières lettres enregistrées à la chambre des comptes de Paris le 30 janvier 1644, existent aux *Archives de l'Empire*, P. 2370. Chérin, dans son *Abrégé chronologique d'édits concernant la noblesse*, cite également toutes ces lettres patentes à leurs différentes dates, mais en ne s'appuyant que sur le texte de La Roque; et Loyseau Grandmaison s'est borné à réimprimer l'ouvrage de Chérin.

Restait encore un moyen de contrôle : l'édit de Charles VIII fut rendu à Lyon, où ce prince séjourna trois fois: 1° au printemps de 1490; 2° de mai à septembre 1494, en allant conquérir le royaume de Naples; 3° le 7 novembre 1495, à son retour d'Italie; il resta cette fois presque constamment à Lyon jusqu'au printemps, pour préparer une nouvelle expédition au delà des monts et remettre sa santé affaiblie. On cite encore un voyage de Charles VIII à Lyon en mars 1497; mais ce dernier n'est pas aussi certain que les autres, et d'ailleurs il ne peut, ni les deux premiers non plus, se rapporter à la date de

l'édit, qui est de décembre, mois que Charles VIII ne passa à Lyon qu'en 1495. Nous ne savons pourquoi le P. Menestrier et Brossette ne font remonter l'effet de ces lettres patentes qu'à l'année 1499.

A la période des concessions et confirmations succéda celle des révocations. On préparait une recherche générale de la noblesse. Le conseil d'État rendit un arrêt le 6 décembre 1666 pour qu'il fût incessamment expédié des lettres par lesquelles seraient révoqués tous les priviléges de noblesse accordés aux maires et échevins des villes de Lyon, Bourges, Poitiers, etc., et le roi rendit en effet au mois de mars 1667 un édit, enregistré le 29 avril suivant. Mais Lyon n'est pas porté par Chérin dans la nomenclature des villes que frappa cette mesure. Quelques années après, de 1669 à 1677, des lettres patentes leur rendirent successivement les priviléges de noblesse. Cette fois encore Chérin ne parle pas de Lyon ; mais il cite un édit du mois de juin 1691, vérifié au parlement le 7 dudit mois, où cette dernière ville se trouve mentionnée au nombre de celles qui avaient été atteintes par l'acte de mars 1667. Pour l'explication de ces contradictions apparentes, il faudrait pouvoir recourir aux textes originaux, mais la plupart ont été perdus. Nous avons en vain consulté les registres du Parlement aux Archives de l'Empire. Ils ne contiennent aucune trace de ces lettres patentes ou édits, dont l'existence même devient ainsi problématique.

Les priviléges de noblesse héréditaire furent rendus à l'échevinage de Lyon par des lettres patentes de juillet 1691, octobre 1704 et février 1705. Le P. Menestrier, dans l'*Eloge historique de la ville de Lyon*, publia en 1669 la liste de tous les conseillers de cette cité de 1294 à 1595, époque où ils furent remplacés par un prévôt des marchands et quatre échevins. Pour cette première période, il se contenta de donner une simple nomenclature; mais de 1595 à 1669, il joignit aux noms des membres de l'échevinage leurs titres, qualités, etc., et leurs armoiries expliquées dans le texte et gravées en regard. Brossette, qui dans son *Nouvel éloge historique de Lyon,* se contenta en général de reproduire l'œuvre du P. Menestrier, continua cette deuxième partie jusqu'en 1711.

L'office de *généalogiste armorialiste* du consulat de Lyon ayant été créé vers cette époque, Chaussonnet fut mis en possession de cette charge, qui se transmit de père en fils dans sa famille. Ce fut par leurs soins que le recueil héraldique des blasons du consulat de Lyon fut continué

jusqu'en 1789; et l'usage s'établit d'en offrir un exemplaire à chaque échevin ou prévôt des marchands qui le désirait, à son entrée en charge. C'était d'abord une grande carte ou *arbre armorial consulaire de la ville de Lyon;* mais dans les dernières années qui précédèrent la révolution, Pierre-François Chaussonnet perfectionna ce travail et lui donna la forme d'un livre ou recueil manuscrit. C'est à cette occasion que le samedi 18 juillet 1772 fut pris l'arrêté consulaire suivant [1] :

« Le sieur Chaussonnet, armorialiste de la ville, nous ayant présenté un ouvrage ayant pour titre : *les Fleurs armoriales consulaires de la ville de Lyon, avec les noms, surnoms, qualités et armoiries blasonnées de MM. les conseillers-échevins de la dite ville, depuis l'année* 1499, *temps auquel ils ont commencé à jouir du privilége de la noblesse accordée par Charles VIII dans l'année* 1495, *recherchées par P. F. (Pierre-François) Chaussonnet;*

» Considérant que ce recueil étoit précieux, en ce qu'il conservoit à jamais la mémoire des magistrats qui ont bien mérité de leur patrie, et en ce qu'il offriroit aux citoyens, dans les temps les plus reculés, l'avantage et la satisfaction de retrouver dans ce dépôt les titres et les armes de leurs ancêtres;

» Voulant, d'ailleurs, donner au sieur Chaussonnet un témoignage de notre satisfaction et le récompenser de la peine et des soins que lui ont coûté les recherches nécessaires pour la perfection du dit Recueil;

» Les dits sieurs ont, après avoir ouï Marie-Pierre Prost, avocat, procureur général de la ville, délibéré et arrêté d'accepter l'offre qui leur est faite, par le sieur Chaussonnet, de l'ouvrage dont le titre est ci-dessus transcrit, et de lui accorder, pour le prix d'icelui, la somme de douze cents livres, pour le payement de laquelle il lui sera expédié mandement consulaire. Arrêté, en outre, que le dit ouvrage sera remis et demeurera déposé dans les archives de cette ville et communauté.

» Fait à Lyon, au Consulat, etc. »

(*Archives communales de Lyon*, BB. 370.)

A l'aide de ces différentes sources, M. des Marches, dont l'érudition nous a été du plus grand secours pour le travail que nous donnons ici, publia en 1844 un *Armorial de l'échevinage de Lyon*, de 1596 à 1789, qu'il fit lithographier et tirer à un petit nombre d'exemplaires

Pour qu'il fût complet, il restait encore à donner le

[1] C'est à l'érudition et à l'obligeance de M. Gauthier, archiviste du département du Rhône, et de M. Rolle, son adjoint, que nous devons la connaissance et la communication de la plupart des détails historiques.

blason des douze conseillers annuels qui, en vertu des lettres patentes de Charles VIII, avaient joui du privilége de la noblesse héréditaire de 1499 à 1595. Cette partie avait toujours été négligée jusqu'ici, on ne sait pourquoi. Elle existait pourtant dans quelques exemplaires manuscrits de l'*Armorial de l'échevinage de Lyon*, dont un, en deux volumes in-folio, est conservé à la bibliothèque impériale, sous le nº 2.306 du supplément français. Nous l'avions retrouvé en 1837, lorsque M. le comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique, nous chargea du dépouillement des collections historiques du département des manuscrits de la bibliothèque royale, sous la direction de M. Champollion-Figeac. Nous voulûmes en vain nous assurer alors de la provenance de cet ouvrage et de son authenticité. Le catalogue et le registre des acquisitions étaient complétement muets à ce sujet et nous apprenaient seulement que le livre était entré à la bibliothèque royale lorsque, vers la fin du siècle dernier, elle s'enrichit des dépouilles d'une foule d'établissements religieux. Le premier volume s'étend de 1499 à 1595; il porte sur la feuille de garde un *ex libris* aux armes de la famille Gacon, qui a donné un échevin en 1714; le second volume, faisant suite au premier, s'arrête à 1761. Ils diffèrent complétement l'un de l'autre par la reliure, le caractère de l'écriture, le dessin et le coloris des armes. Il est donc vraisemblable que le second, d'une exécution beaucoup plus récente, est un des exemplaires offerts par Chaussonnet à un des magistrats municipaux de Lyon vers 1761; mais que le premier avait été exécuté pour Pierre Gacon, échevin de Lyon en 1714, ou avait appartenu à quelque membre de sa famille.

Nous avions différé jusqu'ici de faire usage de notre découverte, lorsque M. des Marches nous apprit que M. Morel de Voleine, son parent, fils d'un magistrat savant et distingué, et auteur lui-même d'un précieux recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement du lyonnais, possédait un second exemplaire de cet *Armorial*, manuscrit, qu'il tenait de son père et qui était entièrement pareil à celui de la bibliothèque royale, dont il confirmait l'authenticité.

C'est d'après ce double manuscrit que nous publions le travail qui suit sous la même forme que celui que nous avions donné pour l'échevinage de Paris, dans l'*Annuaire* de 1859, page 377. Il a été rédigé avec d'autant plus de soins et d'exactitude que M. des Marches a bien voulu nous prêter le concours de sa précieuse collaboration.

NOMS ET BLASONS

DES PRÉVÔTS DES MARCHANDS DE LYON.

1596-1789.

Austrein (Pierre), conseiller du roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, auditeur de camp au gouvernement de Lyonnais, Forez et Beaujolais, 1614; — (Henri), échevin, 1576, 1582. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux colombes en chef, et en pointe d'un amphistère passant de même.

Baillon (Pierre de), baron de Jons, seigneur de Saillans, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, 1600; — (Éléonor), baron de Jons, seigneur de Saillans, 1638; — (François), chevalier, comte de la Salle, baron de Jons, seigneur de Saillans, capitaine lieutenant de la compagnie d'ordonnance du comte de Montrevel, 1658; — (Pierre), dit Bello, échevin, 1550. — D'azur, au lion d'or, rampant contre un tronc écoté et alésé de même, mis en pal; et trois fleurs de lis d'or, rangées en chef et surmontées d'un lambel de quatre pendants de même.

Barraillon (Aimé), conseiller du roi et trésorier général de France, 1616; — (Gaspard), chevalier, seigneur de la Combe, 1689. — D'argent, au lion de gueules, à la bande d'or brochante sur le tout. (Aimé brisait d'un lambel de trois pendants d'azur, au canton sénestre du chef.)

Bartholy (Étienne de), chevalier, 1691; — (Thomas), conseiller du roi et receveur général des deniers du diocèse de Lyon, échevin, 1604. — Tranché crénelé de huit pièces d'or et de gueules, à deux étoiles de l'un en l'autre.

Cachet de Montézan (Benoît), chevalier, comte de Garnerans, seigneur de Balmont, la Poipe, Lurcy, etc., ancien premier président du parlement de Dombes, 1704; — (Claude), écuyer, seigneur de Montézan, la Poipe et Lurcy, conseiller au parlement de Dombes, échevin, 1669. — De gueules, à trois pals d'or, chargés chacun en chef d'une losange de sable (*voyez* pl. I[re]).

Camus (Marie-Antoine), sieur du Péron, conseiller du roi, trésorier général de France au bureau de Lyon, 1607; — (Jean), échevin, 1523, 1534, 1542; — (Antoine), échevin, 1557; — (Claude), sieur d'Arginy, échevin, 1568. — D'azur, à l'étoile d'or mise en cœur, accompagnée de trois croissants d'argent.

Chaponay (François de), sieur de Feysin et Bellegarde, chevalier de l'ordre du roi, 1627 ; — (Balthasar), chevalier, seigneur de Pléméan, conseiller du roi en ses conseils et en son parlement de Metz, 1677 ; — (Charles), échevin, 1503 ; (Jean), docteur, échevin, 1521 ; — (Nicolas), sieur de Feysin, échevin, 1533, 1564 ; — (Nicolas), sieur de l'Isle, échevin, 1583, 1588. — D'azur, à trois coqs d'or, membrés, becqués, barbés et crêtés de gueules.

Charrier (Jean), sieur de la Rochette, chevalier, conseiller du roi, trésorier de France au bureau de Lyon, 1636 ; — (Antoine), échevin, 1589, 1592. — D'azur, à la roue d'or.

Charrier (Gaspard), écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur criminel au présidial de Lyon, 1664 ; — (Guillaume), échevin, 1596. — D'azur, à la roue d'or, brisé en chef d'un lambel d'argent de trois pendants.

Charrier (Jean), seigneur de la Barge, baron de Sandrans, chevalier, conseiller du roi, trésorier de France au bureau de Lyon, 1671. — Écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de sable, au chef de gueules, *qui est de* Boyer ; aux 2 et 3 d'argent, au pont à trois arches de gueules, maçonné de sable, accompagné de six mouchetures d'hermine de sable, 3 en chef et 3 entre les arches, *qui est de* Minard ; sur le tout d'azur, à la roue d'or, *qui est de* Charrier. — Devise : Semper in orbita.

Chollier (Pierre), chevalier, comte de Cibeins, baron d'Albigny, seigneur de Bully, etc., président en la cour des monnaies de Lyon, lieutenant particulier et assesseur criminel, 1716 à 1723 ; — (Alexandre), conseiller du roi au présidial de Lyon, échevin, 1618 ; — (Pierre), écuyer, aussi conseiller du roi, échevin, 1647. — D'or, à trois bandes de sable ; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or (*voyez* pl. Ire, et Annuaire de 1856).

Claret (Jacques-Annibal), chevalier, seigneur de la Tourette, Fleurieu, Éveux, président en la cour des monnaies et lieutenant criminel au présidial de Lyon, 1740 à 1745 ; — (Blaise), échevin, 1687 ; — (Jean), échevin, 1689. — D'argent, à la bande d'azur, chargée d'un soleil d'or (*voyez* pl. Ire).

Dinet (Jean), conseiller du roi, président en l'élection de Lyon, échevin en 1613, prévôt des marchands en 1625. — D'argent, au croissant d'azur en pointe et deux fleurs de quintefeuilles de gueules, tigées et feuillées de sinople, à longue queue, mouvantes du croissant en chevron renversé ; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.

Dugas (Louis), écuyer, seigneur de Savounoux et Bois-Saint-Just, conseiller du roi au présidial de Lyon, auditeur de camp de Lyonnais, Forez et Beaujolais, 1696 à 1699 ; — (Laurent), chevalier, président en la cour des monnaies de Lyon, 1724 à 1729 ; — (Pierre), chevalier, aussi président

en la même cour et auditeur de camp, 1750; — (Louis), sieur de Bois-Saint-Just, conseiller du roi, élu en l'élection de Lyon, échevin, 1658; — (Louis), écuyer, seigneur de Savounoux et Bois-Saint-Just, conseiller du roi au présidial de Lyon, échevin, 1680. — D'azur, au sautoir ondé d'or, cantonné de quatre besants de même (*voyez* pl. 1re).

Dulieu (Jean-Baptiste), écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Lyon, 1692. — Écartelé, aux 1 et 4 contre-écartelés d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, et de gueules, à trois pals d'or; aux 2 et 3 d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef d'un lion léopardé de même, et en pointe de trois fleurs de pensées au naturel, posées en pal.

Fay (Antoine), chevalier, seigneur de Sathonay et d'Albonne, commandant de Lyon en l'absence du gouverneur, 1779 à 1784. — (Barthélemy), échevin, 1542; — (Jean-Claude), écuyer, secrétaire du roi, échevin, 1742. — D'azur, à la levrette passante d'argent, la tête contournée, surmontée d'un soleil d'or (*voyez* pl. 1re).

Flachat (Jean-Baptiste), écuyer, seigneur de Saint-Bonnet-des-Oules, 1752 à 1763; — (Pierre), échevin, 1736; — (David), écuyer, échevin, 1749. — D'azur, au lion d'or, tenant en ses pattes de devant une flèche de gueules, posée en pal, armée et ailée d'argent.

Gayot (Louis), conseiller du roi, président au bureau des finances de Lyon, 1681; — (Marcelin), échevin, 1704. — D'or, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or, et accompagnée de deux trèfles de sinople, l'un en chef et l'autre en pointe.

Grolier (Humbert), sieur du Soleil, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de la ville, 1602; — (Charles), écuyer, seigneur de Cazault et Bellescize, avocat et procureur général de la ville, 1650; — (Charles), chevalier, seigneur de Cazault, maréchal de bataille des armées du roi, 1673; — (Étienne), échevin, 1500; — (Antoine), échevin, 1509, 1514; — (Claude), échevin, 1522; — (François), échevin, 1546; — (François), secrétaire du roi, échevin, 1556, 1561, 1569; — (George), sieur de Cazault, conseiller au présidial, échevin, 1575; — (Antoine), sieur de Servières, receveur général des finances en Dauphiné, échevin, 1578, 1585; — (Humbert), sieur du Soleil, échevin, 1580. — D'azur, à trois besants d'or, rangés en fasce abaissée, surmontés de trois d'étoiles d'argent, rangées en chef. — (Humbert, prévôt des marchands, en 1602, écartelait : de gueules, à la fasce ondée d'or, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'argent et en pointe de trois besants de même, *qui est de* Grillet).

Guignard (Jacques), seigneur de Bellevue, vicomte de Saint-Priest, conseiller du roi, président en la cour des aides de Dauphiné, 1654 à 1657; — (Jean), conseiller du roi, con-

trôleur général du taillon en Lyonnais, échevin, 1621. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois quintefeuilles d'argent, *qui est de* Richard Saint-Priest; aux 2 et 3 d'azur, à la croix d'argent, *qui est de* Maridat; sur le tout, d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux tours de même, *qui est de* Guignard, et que Jean portait seul, sans les écartelures, mais avec un coutelas couché d'or en pointe. (Voyez la notice; *Annuaire* de 1850, page 193.)

Henry (Artus), seigneur de La Salle, conseiller, maître d'hôtel ordinaire du roi, trésorier de France en la généralité d'Auvergne, 1604; — (Guillaume), échevin, 1500; — (Guyot), échevin, 1528, 1533, 1538, 1545; — (Guillaume), échevin, 1545, 1550, 1556, 1561; — (Jean), échevin, 1553, 1558; — (Antoine), sieur de La Salle, échevin, 1594, 1596; — (Roland), sieur de Jarniost, échevin, 1599. — D'argent, au cœur de gueules, chargé du nom de Jésus à l'antique d'or; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent. — (Roland portait : d'azur, au lion d'or, accompagné de trois étoiles d'argent; au chef de même, chargé d'un cœur de gueules, marqué du nom de Jésus à l'antique d'or).

La Veuhe (Laurent de), comte de Chevrières, baron de Cury, chevalier, conseiller du roi, président, trésorier général de France, 1666. — D'azur, à l'aigle d'or.

Leclerc (Charles-Jacques), chevalier, seigneur de La Verpillière, lieutenant du roi en Guienne, ancien major de Lyon, chevalier de Saint-Louis, 1764 à 1771. — D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois annelets de sable.

Loubat (Pierre), chevalier, conseiller du roi, trésorier de France en Dauphiné, 1640; — (François), échevin, 1568, 1573, 1580; — (Hugues), conseiller du roi, élu en l'élection de Lyon, échevin, 1602. — D'azur, à trois bandes d'argent, celle du milieu chargée de trois molettes d'éperon de gueules.

Mascranny (Alexandre), chevalier, conseiller du roi, trésorier de France à Lyon, 1642; — (Paul), écuyer, sieur de La Verrière, frère du précédent, 1667. — De gueules, à trois fasces vivrées d'argent; au chef cousu de gueules, chargé d'une aigle d'argent adextrée d'une clef de même, et sénestrée d'un casque en profil aussi d'argent; sur le tout, d'azur, à une fleur de lis d'or, par concession du roi Louis XIII.

Masso (Philibert de), chevalier, seigneur du Plantin et de La Ferrière, maréchal de bataille ès armées du roi, 1675; — (Humbert), échevin, 1542, 1548, 1554; — (Guyot), échevin, 1572; — (Jean), receveur général des finances, échevin, 1576, 1583; — (Antoine), conseiller au parlement de Dombes, échevin, 1581. — D'azur, à la bande d'or.

Merle (François de), conseiller du roi, président, trésorier général des finances au bureau de Lyon, 1618. — D'or, au merle de sable.

Montconys (Pierre de), écuyer, sieur de Liergues et Pouilly, conseiller du roi, lieutenant général criminel au présidial de Lyon, maître des requêtes de l'hôtel de Mlle de Montpensier en son parlement de Dombes, 1623; — (Gaspard), seigneur de Liergues et Pouilly, conseiller du roi, lieutenant général criminel au présidial de Lyon, 1652; — (Claude), échevin, 1544, 1549, 1554, 1559; — (Claude), sieur de Liergues, échevin, 1570; — (Benoît), échevin, 1573, 1579, 1586. — D'azur (*avant* 1623: de gueules), à deux fasces, la plus haute ondée d'or et l'autre simple d'argent.

Moulceau (Thomas de), écuyer, sieur du Mas, 1679; — (Jean), docteur ès droits, secrétaire de ville, échevin, 1645. — D'azur, semé d'étoiles d'argent, à trois chevrons de même sur le tout. — (Jean portait les étoiles d'or).

Pécoil (Claude), seigneur de Villedieu et Montverdun, 1685; (Claude), écuyer, seigneur de Reveux et Montverdun, ancien secrétaire du roi, échevin, 1673; — (Matthieu), sieur de La Tenaudière et Chouled, ancien conseiller au présidial de Lyon, échevin, 1695. — De sable, à trois fasces d'or.

Pellot (Claude), sieur du Port-David et Sandars, chevalier, conseiller du roi, trésorier de France à Lyon, 1632; — (Claude), échevin, 1611; — (Claude), échevin, 1662. — De sable, à la tierce d'or mise en bande.

Perrichon (Camille), chevalier de l'ordre du roi, secrétaire de la ville de Lyon et de la Chambre de commerce, 1730 à 1739; — (Pierre), avocat au Parlement, secrétaire de la ville de Lyon, échevin, 1700. — Écartelé, aux 1 et 4 d'or, aux 2 et 3 vairés d'argent et de gueules; à la bordure componée d'argent et de gueules. — (Pierre portait de même, mais écartelé en sautoir).

Planelli (Laurent), chevalier, seigneur de La Valette, conseiller du roi et président au bureau des finances de Lyon, 1687. — Écartelé, aux 1 et 4 coupés de gueules et de sable, à la fasce écotée d'or, brochante sur le coupé, *qui est de* Planelli; aux 2 et 3 d'azur, à trois fleurs de lis d'or; au chef de même, chargé d'un lion issant de gueules, armé et lampassé d'azur, *qui est de* La Valette. (Famille éteinte le 1er janvier 1855.)

Pomey (Hugues de), sieur de Rochefort, Les Sauvages et Rancé, ancien conseiller du roi au présidial de Lyon, 1660; — (Benoît), sieur de Rochefort, conseiller du roi, trésorier de France et général des finances à Lyon, échevin, 1627; — (Jean), sieur de Rancé et Combefort, ancien procureur général au Parlement de Dombes, échevin, 1636. — D'argent, au pommier arraché de sinople, fruité d'or, accosté de deux étoiles de gueules. — (Benoît et Jean portaient le pommier soutenu d'un croissant d'azur et accolé d'une givre de gueules).

Ponsaimpierre (Lambert de), sieur du Perron, 1683; — (Domi-

nique), échevin, 1661; — (Lambert), échevin, 1675. — D'azur, à deux colonnes d'ordre toscan d'argent.

Pures (Antoine de), baron de Balmont, conseiller du roi, chevalier de son ordre et maître ordinaire de son hôtel, 1634; — (Michel), échevin, 1588, 1596; — (Antoine), échevin, 1611. — D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de sinople; au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux annelets de même.

Ravat (Louis), seigneur des Mazes, conseiller en la cour des monnoies de Lyon, 1708 à 1715; — (Louis), conseiller du roi au présidial de Lyon, échevin, 1685. — D'azur, au chevron ondé d'or, accompagné de trois glands versés de même.

Regnauld (Claude-Espérance, marquis de), seigneur de Bellescize, La Thibaudière et Charlieux, ancien capitaine aux dragons d'Antichamp, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France, 1772 à 1775; — (Claude), échevin, 1519, 1524, 1529; — (Pierre), échevin, 1532, 1540, 1544; — (Guillaume), échevin, 1549, 1555, 1566; — (Jacques), échevin, 1561; — (Antoine), échevin, 1566; — (Jean-Baptiste), échevin, 1592; — (Claude), sieur de Vauldemart, conseiller du roi et élu en l'élection de Lyon, échevin, 1600. — De gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de deux losanges d'or, l'une en chef et l'autre en pointe (*voyez* pl. II).

Rivérieulx de Varax (Hugues), chevalier, seigneur de Varax, Marsilly, Civrieu, Lozanne, Ars, Plombost, Saint-Nizier et Veillères, président en la cour des monnoies et lieutenant criminel au siége présidial de Lyon, 1746 à 1749.

Rivérieulx de Chambost (Claude), seigneur de Chambost, 1776 à 1778; — (Claude), écuyer, seigneur de Chambost, échevin, 1739. — D'azur, à la rivière d'argent, mouvante de la pointe, surmontée d'un croissant de même (*voyez* pl. IIe).

Sausay (Marc-Antoine du), sieur de Jarnosse et La Molière, conseiller du roi, lieutenant particulier au présidial de Lyon, 1662. — D'azur, à la tour d'argent, buttée de même, hersée de sable, sur un tertre de sinople et surmontée de deux étoiles d'argent.

Scarron (Pierre), seigneur de La Parerie, La Tour du Pin, Quinsonas, Ceyssieu et Saint-Try, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi, trésorier général de France au bureau des finances de Lyon, 1606; — (Jean), l'aîné, échevin, 1546; (Antoine), échevin, 1567, 1569, 1575, 1584; — (André), échevin, 1568; — (Pierre), échevin, 1571, 1579, 1587; — (François), échevin, 1573, 1581, 1586; — (Claude), échevin, 1582. — D'azur, à la bande bretessée et contre-bretessée d'or. — (Famille du poëte transplantée à Paris où elle s'est éteinte.)

Sève (Jean), sieur de Fromente et de Fléchères, conseiller du roi, premier président et trésorier général de France au bu-

reau des finances de Lyon, 1612; — (Pierre), sieur de Montely, conseiller du roi, lieutenant général au présidial de Lyon, 1621; — (Matthieu de), sieur de Saint-André, Fromente et Fléchères, conseiller du roi, président trésorier général de France à Lyon, 1630; — (Pierre de), baron de Fléchères, conseiller du roi, président et lieutenant général au présidial de Lyon, 1644 à 1649; — (Matthieu de), baron de Fléchères, seigneur de Saint-André, Limonets, Villette et Égrelonges, conseiller du roi, premier président du présidial et ancien lieutenant général en la sénéchaussée de Lyon, 1694; — (Maurice), docteur ès lois, échevin, 1504, 1509; — (Jean), échevin, 1511; — (Pierre), échevin, 1545, 1550, 1555, 1560, 1564; — (Benoît), échevin, 1563; — (Matthieu), échevin, 1567; — (Jean), seigneur de Fromente, conseiller du roi et receveur général de ses finances à Lyon, échevin, 1601; — (Matthieu), seigneur de Saint-André-du-Coing et de Limonets, échevin, 1609; — (Philippe), échevin, 1619; — (Luc de), seigneur de Charly, échevin, 1623. — Fascé d'or et de sable de six pièces, à la bordure componée de même (*voyez* pl. II).

Silvecane (Constant de), conseiller du roi, président de la cour des monnoies de Lyon, 1669; — (Jean), conseiller du roi et garde des sceaux au présidial de Lyon, échevin, 1632. — D'or, à trois rinceaux de palmes de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Thomassin (René), seigneur de Montmartin, échevin, 1594; prévôt des marchands, 1596; — (Claude), échevin, 1504, 1511; — (Claude), chevalier, échevin, 1516; — (Bonaventure), échevin, 1519. — D'azur, au lion d'or, issant d'une nuée d'argent, mouvante du canton sénestre de la pointe. — (René écartelait : d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une tête de lion arrachée de même; *voyez* pl. II.)

Tolosan de Montfort (Louis), chevalier, commandant la ville en l'absence du gouverneur, 1785 à 1789. — D'azur, au croissant d'argent en pointe, surmonté de trois étoiles d'or, posées 2 et 1 (*voyez* pl. II•).

Vaginay (Jean), seigneur de Montpiney et Léronde, conseiller et procureur du roi en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, 1700 à 1703. — D'azur, au chevron d'or; au chef de même.

Villars (Balthasar de), conseiller du roi, président et lieutenant général au présidial de Lyon, 1598; — (Balthasar), sieur de Laval, conseiller du roi, président au parlement de Dombes et au présidial de Lyon, 1610; — (Balthasar), sieur de Laval, conseiller du roi, premier président du parlement de Dombes, 1626; — (Barthélemi), échevin, 1506, 1511; — (Philibert), 1516, 1523; — (François), lieutenant particulier, échevin, 1579. — D'azur, à trois molettes d'éperon d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent.

NOMS ET BLASONS

DES ÉCHEVINS DE LA VILLE DE LYON.

1499-1789.

Agniel (Pierre), 1724. — Coupé, au 1 d'azur, à trois étoiles d'argent, surmontées d'un soleil d'or; au 2 d'or, à un agneau passant d'azur.

Albanel (Gaspard), 1716. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles de même en chef et d'un croissant aussi d'argent en pointe.

Albisse (Robert), 1525. — De sable, à deux vires concentriques.

Allard (Pierre), écuyer, sieur de Sardon, conseiller du roi, auditeur de camp, conseiller au parlement de Dombes, 1607. — Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, au chevron d'argent, accompagné d'un croissant de même en pointe; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules; aux 2 et 3 d'azur, à la bande d'or, chargée de trois alérions d'azur (*alias:* de sable).

Amiot (Clément), 1531. — D'azur, à trois renards passant l'un sur l'autre d'or.

André (Hugues d'), sieur de Fromentes, 1658. — D'azur au lion d'or, rampant contre un mont de même, donnant la patte droite à une main d'argent, mouvante du canton dextre du chef dans une nue de même. (Chaussonnet lui attribue par erreur pour armes celles de Mazenod, son successeur; et *vice-versâ*).

Anisson (Laurent), sieur d'Auteroche, 1670; — (Jacques), écuyer, 1711. — D'argent, au vol de sable; au chef d'azur, chargé d'une croisette d'or, accostée de deux coquilles de même (*voyez* pl. Ire). Jacques supprimait la croisette.

Arnaud (Laurent), 1679. — D'azur, au sautoir patté, échiqueté de deux traits d'argent et de gueules, chargé en cœur d'un écusson d'argent, au monde de gueules, cintré et croisé d'or, l'écusson surmonté d'une étoile de même.

Arod (Pierre), seigneur de La Faye, 1536. — D'or, à la fasce échiquetée de vair et de gueules.

Artaud (Jean), 1662; — (André), seigneur de Bellevue, 1677. — D'azur, à trois tours d'argent, maçonnées de sable.

Athéaud ou Athiaud (Matthieu), 1543; — Athiaud de Monchanin (Louis), conseiller au parlement de Dombes, 1688. — D'azur, à trois épis de froment d'or.

Aubarède (Paul), 1677. — D'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois fleurs de pensées au naturel ; au chef de gueules, chargé d'une tête de lion arrachée d'or.

Aubert (Pierre), avocat au parlement, juge du Comité de Lyon, 1699. — D'azur, au chevron d'or; au chef de même.

Audouin (Antoine), docteur ès droits, 1517. — D'or, à trois tourteaux de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, rangées en fasce.

Audras (Laurent), 1771. — Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois poissons d'or en pal; aux 2 et 3 de gueules, à la tour d'argent.

Aulhon (Jean d'), 1520, 1525, 1530, 1535, 1541. — D'azur, à trois demi-vols d'or.

Aumaître (Matthieu), baron de Saint-Marcel, seigneur de Sarre, conseiller honoraire au présidial de Moulins, 1691. — De gueules, à trois losanges d'or.

Auriol (Jean), 1755. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un oiseau de même. (Famille titrée baron, en 1819).

Aussel (André), 1707. — D'argent, à la montagne à sept pointes de sable, surmontée d'une aigle de gueules.

Aveine (Edouard d'), 1562; — (Jacques), trésorier, 1571, 1576, 1581, 1588, 1590. — Coupé, au 1er de gueules; au 2e de sinople; au chevron d'argent, brochant sur le coupé et chargé de trois mouchetures d'hermine de sable.

Bais (Jacques de), conseiller du roi, juge gardien conservateur des priviléges royaux des foires de Lyon, 1615. — D'azur, à la fasce d'or, chargée de trois tourteaux de sable, remplis d'argent.

Bais (René), 1664. — D'or, à une branche de corail de gueules, au franc quartier d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or, au lambel d'argent de trois pendants, brochant sur le tout.

Barberon (Pierre), docteur, 1499. — De sinople, à trois fasces ondées d'argent.

Barbier (Pierre-Nicolas), 1743. — D'azur, à la tombe d'argent, mise en bande et chargée de deux boucles de gueules.

Barondeau (Jacques), 1501. — De gueules, au cornet d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois couronnes ducales d'or.

Baronnat (Jacques), 1499, 1514; — (Geoffrey), 1525, 1536, 1542; — (Claude), docteur ès droits, 1530; — (Nicolas), procureur du roi, 1545. — D'or, à trois guidons d'azur, mis en pal 2 et 1 (*alias :* rangés en face); au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent.

Baroud (Louis-Joseph), 1784. — Tiercé en fasce, au 1 bandé d'argent et de gueules de six pièces; au 2 d'argent, au lion léopardé de gueules ; au 3 d'azur, à l'agneau couché d'argent.

Basset (François), 1646. — D'or, à trois fasces ondées d'azur, surmontées d'une tête de lion arrachée de sable en chef.

Basset (Claude), avocat au parlement et secrétaire de l'archevêché, 1686. — D'azur, à la bande d'or accompagnée en chef d'un croissant d'argent; au chef cousu de gueules, chargé d'un chevron d'or.

Basset (Charles), avocat au parlement, et receveur général des étapes de la généralité de Lyon, 1710. — D'azur, à la fasce bretessée et contre-bretessée d'or, surmontée d'un lambel de trois pendants d'argent.

Bastero (Jean-Matthieu), conseiller du roi au présidial de Lyon, 1698. — De gueules, au sautoir d'or dont le pied droit est tranché vers le cœur de l'écu, à trois épées d'argent versées de même part en contre-bande, l'une sur l'autre; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé et couronné de gueules.

Bathéon (Léonard), 1678. — D'argent, au sautoir engrêlé de sinople, accompagné de quatre tourteaux de gueules; au chef d'azur, chargé d'une tête de lion arrachée d'or.

Bayle (Charles), 1628. — D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sinople; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.

Beaujeu (Aymard de), licencié ès lois, 1510, 1534. — D'or, à la fasce d'azur, chargée de trois coquilles d'argent.

Bellet (Antoine), 1666. — D'azur (*alias :* de gueules), à la bande d'or (*alias :* d'argent), chargée d'une aigle de sable. (Famille titrée vicomte en 1825.)

Bellièvre (Barthélemi), 1501, 1507, 1513; — (Claude), docteur ès droits, 1523, 1528. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent.

Belly (Claude de), 1683; — (Jean-Baptiste), 1693. — Coupé, au 1 de gueules, à la couronne d'or; au 2e d'argent, à trois monts de sinople (*alias :* d'azur, à la couronne ducale d'or en chef, au mont de trois coupeaux d'argent en pointe).

Bénéon (Jean), seigneur de Châtelus et de Saint-Denis-sur-Coise, 1676. — (François), baron de Riverie, seigneur de Châtelus, 1681. — D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or. (François ajoutait une bordure denchée d'or.)

Benoît (Claude), 1551, 1557; — (François), 1577; — (François), sieur de La Chassagne, 1587, 1597; — (Jean-Henri), 1782. — D'azur, au lion d'or (Jean-Henri blasonnait le lion, rampant contre un arbre terrassé de sinople).

Bérerd (Raymond), 1655. — Coupé, au 1 de gueules, au lion naissant d'argent; au 2 d'argent, à deux fasces de gueules (*alias :* d'azur).

Berjon (Antoine), 1501. — D'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois coquilles de gueules.

Bernard (Ponson), 1592. — D'azur, à une croisette pattée d'argent en cœur, accompagnée de trois étoiles d'or.

Bernico (Pierre), 1606; — (Pierre), 1631. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef, et en pointe d'une tête de lion arrachée d'or. (Chaussonnet lui attribue pour armes, celles qui forment les quartiers 1 et 4 de l'écu de Pierre Allard, échevin de l'année suivante, quartiers qu'il supprime à ce dernier ; c'est une double erreur).

Berny (Louis de), 1593. — De sinople, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même.

Bertet (Barthélemi), 1504. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion arrachées de même.

Bertin (Aimé), avocat au parlement, 1734; — Bertin du Villars (François), écuyer, avocat au parlement, 1771. — D'azur, à deux épées hautes d'argent, garnies d'or, passées en sautoir et accompagnées en pointe d'une gerbe d'or, liée de gueules.

Bertholon (Etienne), 1530. — De gueules, à quatre losanges d'or, posées 2 et 2; au chef cousu d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.

Bertolon (Antoine), avocat au parlement, 1789. — De gueules, au lion d'or, à la fasce d'argent brochante sur le tout.

Berton (Etienne), écuyer, seigneur de Flacé, du Villars et de Nécudois, conseiller du roi au présidial de Lyon, 1667. — Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au chevron de sable, chargé de trois croisettes d'or, à la bordure componée de gueules et d'hermine; aux 2 et 3 de sable, à la tour d'argent; sur le tout: d'hermine, à la bande d'argent, chargée de trois alérions de sable (*alias :* le premier quartier, sans écartelures, ni sur le tout).

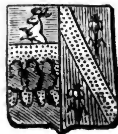
Beuf (Honoré), 1773. — D'argent, au pal de sinople, chargé en pointe d'un rencontre de bœuf d'or et accosté de quatre tours de gueules, 2 à dextre et 2 à sénestre.

Bezin (Benoît), 1619. — D'azur, à la bande d'or, chargée de trois tourteaux de gueules et accostée d'un besant d'or en chef.

Bezines (Jean), 1556. — D'azur, à trois besants d'or; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé d'azur.

Birouste (Dominique), 1733. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent, becquées et membrées de gueules.

Blanchet (Jean-Claude), seigneur de Pravieux[1], 1731. — D'azur, à la bande d'or, accostée de deux plantes de lis d'argent.



[1] Le nom de Pravieux s'étant éteint en la personne de Claude-Louis Blanchet de Pravieux, écuyer, conseiller et procureur du roi en l'élection de Lyon, son petit-arrière-fils, Louis-Antoine-Lambert Boys d'Hautussac, fils de Guy-Charles-Antoine Boys d'Hautussac, écuyer, a été autorisé, par ordonnance royale du 7 novembre 1821, à ajouter à ses noms celui de de Pravieux. Par suite de cette substitution cette famille

Blauf (Antoine), 1634 ; — (Hugues), seigneur de La Maison-forte de Vourles et de La Côte sur Brignais, 1651 ; — (Antoine), 1668 ; — (Antoine), conseiller du roi au siége présidial de Lyon, 1690. — D'azur, au chien d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Blond (Marc-Antoine), écuyer, avocat au parlement, 1777. — D'azur, à trois étoiles d'or.

Bois (Jean du), sieur de La Claire, 1614. — D'azur, au chevron d'or, chargé de trois molettes d'éperon d'azur.

Boisse (Pierre), 1668. — D'or, à l'arbre de sable; au chef de gueules, chargé de trois besants d'or.

Boitier (Claude), 1551 ; — (Christophe), 1570. — De vair, à la coupe de gueules.

Bollioud (Alexandre), conseiller et premier avocat du roi au présidial de Lyon, 1610; — (Pierre), écuyer, conseiller et premier avocat du roi au présidial de Lyon, 1657; — Bollioud-Mermet (Guillaume), écuyer, conseiller du roi au présidial de Lyon, 1678 ; — Bollioud de Fétan (Claude), chevalier, seigneur de Chanzieu, conseiller du roi au siége présidial de Lyon, 1725. — D'argent, à la bande d'azur, accostée en chef d'un lion de gueules et en pointe de trois roses de même.

Bolozon (Vespasien), conseiller du roi et contrôleur, 1635. — D'argent, à la fasce d'azur, chargée d'un soleil d'or.

Bona (Jean-Baptiste), conseiller du roi aux gabelles, 1751. — Ecartelé, aux 1 et 4 coupés d'azur et d'or, à la croix pattée d'argent sur le tout; aux 2 et 3 coupés d'or et d'azur, au lion d'argent sur le tout; au chef d'azur, chargé de trois roses d'or, régnant sur l'écartelure.

Boniel (Janton), 1642. — De sable, au coq d'or, membré, becqué et crêté de même; au chef d'or, chargé de trois molettes d'éperon de sable.

Bonin (Antoine), contrôleur, 1543, 1548, 1553, 1559; — (Antoine), sieur de Servières, 1564. — D'azur, au griffon d'or, à la bordure endentée de même.

Bonnel (Jacques de), 1702. — De gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, et d'un croissant d'argent en pointe.

Bonnet (Poncet), 1569; — (Henri), contrôleur ordinaire des guerres, 1602. — D'azur, à l'étoile d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois casques d'argent, fermés et de profil.

Bonvoisin (François), 1575. — D'azur, à l'oie d'argent; au chef d'or, chargé de trois fers de cheval de sable.

porte aujourd'hui dans ses armes : *parti, au 1er d'or, au bois de sinople en pointe, au chef d'azur, chargé d'un cerf naissant d'argent,* qui est d'Hautussac; *au 2e de gueules, à la bande d'or, accostée de deux lis de jardin d'argent,* qui est de Pravieux.

Borne (Léonard), 1713; — (Jean), 1715. — De gueules, au soleil d'or; au chef cousu d'azur, chargé de deux croisettes d'argent.

Bouchage (Antoine), 1703. — De vair.

Boulard de Gatellier (Simon-Claude), écuyer, seigneur de Gatellier, du Mars, du Mont-Genouilly, de Ruyère, Cuire, Calluire, La Croix-Rousse et La Pape, 1778. — D'azur, au créquier à sept branches d'argent, feuillé d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois besants d'or.

Bourbon (Jacques), 1748. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux roses d'argent en chef et en pointe d'un chardon tigé et feuillé d'or.

Bourg (Pierre de), 1500; — (Gonin), 1547, 1557, — (Claude), 1551; — (Hugonin), 1627. — De gueules, à la bande d'or, accostée de deux besants de même.

Bourg (Jacques), seigneur de La Faverge, avocat au parlement, 1712. — Ecartelé en sautoir, aux 1 et 4 d'or, au tourteau de gueules; aux 2 et 3 de gueules, au besant d'or.

Bourgelat (Pierre), 1706. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en pointe de trois colombes sur une terrasse d'or.

Bourges (Jean de), 1499, 1508, 1516; — (Jean), l'aîné, 1507; — Clande), 1525, 1532, 1537; — (Claude), nommé Monsieur le général de Bourgogne, 1558; — (Claude), seigneur de Mions, l'un des cent gentilshommes de la chambre du roi, 1599. — De gueules, au lion d'argent, au chevron d'azur brochant sur le tout.

Bourlier (Philippe), chevalier, trésorier général de France, à Lyon, 1719. — D'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un chien de sable; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

Boursier (François de), chevalier, 1509. — De sable, à la croix d'or, chargée de cinq coquilles d'azur.

Brac (François), avocat au parlement, 1736; — (François-Suzanne), écuyer, avocat au parlement, 1775. — D'argent, à trois bandes d'azur. (*Voyez*, pl. II et l'Annuaire de 1857.)

Briand (André), 1518. — De gueules, à la bande d'argent, chargée de trois croissants d'azur.

Briasson (Charles-Claude), 1757. — D'azur, au chevron brisé d'argent, accompagné de trois grelots d'or.

Bron (Etienne), 1755. — De gueules, au lion d'argent, portant un faix de même; au chef cousu d'azur, chargé de deux étoiles d'or.

Broquin (Jean), 1534; — (Lambert), conseiller du roi au siége présidial de Lyon, 1626. — De gueules, à trois broquins d'or.

Brosset (Jean), 1512, 1518. — D'argent, au lion léopardé d'azur; au chef de gueules, chargé de trois besants d'or.

Brossette (Claude), seigneur de Varènes, avocat au parlement,

1730. — D'azur, au caducée d'or, surmonté d'un soleil de même.

Brunicard (Jacques), 1557, 1562. — D'argent, à la tête de Maure de sable.

Bruno (Jean-Baptiste), 1577. — De sable, à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une ancre d'argent.

Bruyère (François-Marie), 1767. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent; au chef d'or, chargé d'une queue de paon de sinople, mouvante de la pointe.

Buatier (Benoît), 1499, 1503, 1508, 1514; (Jean), 1523; — (Symphorien), receveur du domaine, 1552, 1569. — D'or, au sanglier de sable, dévoré d'un chien de gueules.

Builloud ou Bullioud (Amé), 1507, 1512, 1520; — (Pierre), docteur ès droits, 1597. — Tranché d'argent et d'azur, à trois tourteaux et trois besants de l'un en l'autre, mis en orle.

Buyer (Jacques), 1505, 1510. — De gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre molettes d'éperon de même.

Cabou (Henri), coseigneur de La Motte, 1617. — D'argent, à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, accompagnée en chef d'une tête de lion arrachée de gueules et d'un croissant d'azur en pointe.

Cachot (Charles), seigneur de Courbeville, Saint-Laurent et Cambefort, ancien conseiller du roi au présidial de Lyon, 1714. — D'azur, à la pomme de pin feuillée et tigée d'or.

Caille (Simon), 1527. — D'azur, au chef d'or, chargé de trois cailles de sable.

Camet (Pierre), 1530. — D'azur, à trois épis d'or, surmontés chacun d'une étoile de même.

Campredon (Pierre), 1766. — Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gourdes d'argent; aux 2 et 3 de gueules, à trois besants d'argent.

Capella (Jean de), 1544; — (André), dit de La Chapelle, 1572. — D'azur, à la chapelle d'argent.

Cardon (Horace), sieur de La Roche, 1610; — (Jacques), 1636. — D'or, à une fleur de cardon au naturel, tigée et feuillée de sinople, sur une terrasse de même.

Carie (Gonin), dit Le Bourg, 1542. — D'argent, au chef d'azur, chargé d'une rose d'or, accostée de deux étoiles de même.

Carrette (Jean), 1669. — D'azur, à trois fusées et deux demies d'or, rangées en fasce; au chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules.

Castiglioni (Jean-Baptiste), 1719. — De gueules, au lion couronné d'or, tenant une tour donjonnée de deux donjons d'argent.

Cauvet (Martin), baron de Montribloud, 1592. — D'or, à deux pins de sinople, fruités d'or, passés et repassés en sautoir.

Champier (Symphorien), docteur, 1520, 1533. — D'azur, à l'étoile d'or.

Chancey (Matthieu), 1774. — D'azur, au soleil d'or, se levant d'une rivière d'argent mise en champagne.

Chanet (Pierre), docteur ès droits, 1507, 1512, 1526, 1532. — De gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux trèfles d'or, et en pointe d'une coquille d'argent.

Chappe (Marc-Antoine), avocat au parlement, 1740. — D'argent, chappé d'azur, l'argent chargé de trois têtes de Maure de sable, tortillées d'argent.

Chappuis (Matthieu), seigneur de Corgenon, conseiller du roi au présidial de Lyon, 1651 ; — (François), écuyer, sieur de La Fay et de Laubespin, conseiller du roi au présidial de Lyon, 1663. — D'azur (*alias:* de gueules), au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'or et d'un lion de même en pointe.

Chappuys (Louis), avocat et procureur du roi en l'élection de Lyonnais, 1642. — D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux roses et en pointe d'une étoile d'or.

Chappuys (François), 1650. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besants de même.

Charbonnier (Jean), 1584, 1589. — De sable, au sautoir d'or, cantonné de quatre étoiles d'argent.

Chasseing (Geoffroy), conseiller du roi en la douane de Lyon, 1753. — De gueules, au chevron d'hermine; au chef d'argent, chargé d'un lion issant de sable, armé et lampassé de gueules.

Chastillon (Hiérôme de), avocat du roi en la sénéchaussée, 1571. — (Humbert), premier président du parlement de Dombes, 1577. — D'azur, au lion d'or, à la bande de gueules, chargée de trois croissants d'argent, brochante sur le tout.

Chausse (Hiérôme), conseiller du roi, ancien président en l'élection de Lyon, 1652 ; — (Jérôme), écuyer, ancien premier président en l'élection de Lyon, 1679. — D'or, au chêne planté de sinople ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Chausson (Rolin), 1519. — Fascé d'or et de sable de six pièces, au lion d'argent sur le tout.

Chirat (Jean-Antoine), 1770. — D'azur, au lion d'or, gravissant un mont d'argent (*voyez* page 368).

Choignard (Philippe), avocat au parlement, 1783. — D'azur, au chevron ondé d'or, accompagné de trois têtes de levrettes d'argent, colletées de gueules.

Choisiti (André), 1692. — De gueules, au chevron d'or, accompagné de deux croissants de même en chef, et d'un arbre de sinople en pointe; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

Chol de Clercy (François), avocat au parlement, 1779. — Parti, au 1 de gueules, à deux fasces d'argent; au chef de même chargé d'une tête de lion arrachée de gueules; au 2 d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois merlettes de sable, accostée d'une étoile d'or en chef et d'un croissant d'argent en pointe; sur le tout, un écusson d'azur, à la fleur de lis d'or, surmontée d'un lambel d'argent de trois pendants.

Clapasson de Vallière (François), avocat au parlement, 1759. — D'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés en pointe d'une croisette d'azur.

Clapisson (François), seigneur de La Duchère, La Tour, Montaney, Layet et Montenat, conseiller du roi et son procureur au siége présidial de Lyon, 1608. — D'argent, au lion de sable, accompagné de deux plantes de persil de sinople, l'une entre ses pattes et l'autre entre sa queue (*voyez* pl. Ire).

Clavel (Guillaume), 1558. — D'azur, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles de gueules, et accompagnée de trois clefs d'argent.

Clavière (François), l'aîné, 1754; — (François), 1770. — D'azur, au lion d'or, tenant dans ses pattes une clef d'argent, à la fasce de gueules brochante sur le tout.

Cochardet (Etienne), 1654. — D'azur, au coq d'argent, crêté, becqué et membré d'or.

Cogniat (Jacques), avocat au parlement, seigneur de La Vaure et du Marais, 1672. — Ecartelé, aux 1 et 4 contre-écartelés de gueules, à une tête d'aigle arrachée d'argent, et de gueules, à une tête de lion arrachée d'or, *qui est de* Cogniat; aux 2 et 3 d'azur, au lion d'or, la patte dextre de derrière appuyée sur une moucheture d'hermine de sable, *qui est de* La Vaure.

Collabaud (Durand), 1593; 1605; — (Jacques), 1696. — D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine de sable.

Combet (Jean), 1563. — D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois croissants de sinople.

Congnain (Isaac), conseiller du roi au présidial de Lyon, 1649. — D'argent, à trois mouchetures d'hermine de sable.

Constant (Antoine), 1697. — D'azur, au sautoir ondé d'or, chargé en cœur d'un cube de sable.

Cornillon (Philibert de), 1565. — De gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois corneilles de sable.

Costar (François de), 1703. — D'azur, à l'agneau pascal d'argent.

Costart (Noël), 1656. — D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée d'un coq d'or en chef, et d'un croissant d'argent en pointe.

Coste (Benoit), 1777. — D'argent, à la cuirasse de sable, sur laquelle est perché un coq de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Cotton (Hiérôme de), 1635; — (Louis), seigneur de Valplaisant, 1674. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un croissant d'argent.

Coulaud (Claude), 1571, 1582. — De gueules, à trois besants d'or; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de sable.

Couleur (Claude de), sieur d'Arnas, 1633. — D'azur, au chevron d'or; au chef de même, chargé de trois roses de gueules.

Court (Simon), 1526, 1531, 1536, 1539, 1543, 1548, 1554; — (Simon), 1574. — Coupé, au 1 de gueules, au cheval issant d'argent; au 2 d'or plein.

Cousin (Jacques), 1505; — (François), 1565. — D'azur, à trois oiseaux d'argent.

Coyaud (Jean), 1500, 1510, 1515. — D'azur, à trois cœurs d'or.

Croix (Henri de), 1780. — D'azur, à la croix d'argent, fleurdelisée d'or.

Cropet de Saint-Romain (Jean), 1701. — D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois quintefeuilles d'azur.

Croppet (Philippe), sieur de Pontournis, docteur ès droits, juge des terres de l'archevêché de Lyon et de l'abbaye royale d'Ainay, 1650. — Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois quintefeuilles d'azur; aux 2 et 3 d'azur, à trois fasces ondées d'argent; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules; — (Justinien), écuyer, sieur d'Irigny, conseiller du roi, maître des ports, ponts et passages en l'ancien gouvernement de Lyonnais, 1656. — D'or, à trois quintefeuilles d'azur.

Cuchermois (Jacques), 1509, 1514, 1522. — D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

Cusset (Jean-Baptiste), secrétaire du roi, seigneur de Marlieu, Saint-Germain-de-Renom, Mont-Rozard et La Ville, 1724. — D'azur, à l'aigle d'argent; au chef d'or, chargé de trois croix recroisetées au pied fiché de sable.

Dalichoux (Armand), 1652. — D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croissants de même.

Dareste (Barthélemi), 1692; — (Camille), seigneur de Saconay, Aveize et La Chapelle, 1758. — De gueules, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un phénix sur son bûcher d'or, regardant un soleil de même, mouvant du canton dextre de l'écu.

Darras (Guillaume), 1506. — D'argent, à la bande de gueules, chargée de trois marteaux d'or.

Daudé (Jacques), chevalier, seigneur du Poussey, 1759. — De gueules, au lion d'argent, couronné d'or, tenant de la patte dextre une fleur de lis de même.

Degrais (Jean-Marie), 1789. — D'argent, à la tour crénelée de sable, accostée de deux pyramides de même; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

Demeaux (François), sieur des Chanaux, conseiller du roi au présidial de Lyon, 1653. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef et d'un trèfle en pointe le tout d'or.

Denis (Blaise), 1733. — D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois écrevisses de gueules; l'azur semé en chef d'étoiles d'or et en pointe de besants d'argent.

Dervieu (François), président en l'élection de Lyon, 1706; — (Charles), seigneur de Goiffieu, contrôleur général des finances, bois et domaines de la généralité de Lyon, 1757. — D'argent, au chevron de sable, le sommet enlacé d'un croissant de même, accompagné en pointe de trois étoiles d'azur mal ordonnées; au chef de gueules (*voyez* pl. II).

Deschamps (François), docteur, 1515. — D'azur, à trois bourdons d'or en pal, chargés chacun d'une coquille de gueules.

Deschamps (François), écuyer, procureur du roi en la maréchaussée générale de Lyonnais, Forez et Beaujolais, 1746. — D'azur, au phénix huppé d'argent, sur un bûcher de gueules mis en champagne, fixant un soleil d'or placé au canton dextre du chef.

Deschamps (Thomas), 1761. — De gueules, à un oiseau d'argent perché sur un arbre terrassé d'or, et accompagné en chef de deux étoiles de même.

Desrois (Jean-Louis), avocat au Parlement, 1767. — D'azur, à l'étoile d'argent, mise en cœur et accompagnée de trois couronnes d'or.

Dodieu (Jean), 1500, 1520. — D'azur, à la bande d'argent, accostée de deux (*alias :* trois) lions de même.

Dorlin (Nicolas), 1579. — D'azur, à deux colonnes d'argent en pal, surmontées chacune d'une étoile d'or.

Dublé (Guillaume), 1499, 1503, 1508, 1513. — De gueules, à trois chevrons d'or.

Dufour (Jean-Baptiste), secrétaire de l'archevêché, 1576, 1586. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois têtes de coq de même.

Dufournel (François), avocat au Parlement, seigneur du Breuil, 1704. — De gueules, au chef d'argent, chargé de trois bandes de sable.

Dumarest (Louis), chevalier, seigneur de Chassagny, trésorier de France au bureau des finances de Lyon, 1747. — D'azur, au cygne d'argent, nageant sur une rivière de même; au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine de sable.

Dupleix (Daniel), 1751. — D'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre trèfles d'argent.

Dupré (François), 1515; — (François), vicomte de Bayeux, 1521; — (Nicolas), 1551. — D'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef d'un huchet d'or.

Durand (Pierre), 1534. — D'or, à la fasce de gueules, chargée de trois annelets d'argent, et surmontée d'un trèfle de sinople.

Durand (Jean-Armand), avocat au Parlement, 1781. — D'azur, à un homme d'argent, sur une terrasse de sinople, frappant d'un bâton d'argent un rocher d'or à dextre; et en chef un soleil d'or, mouvant du canton dextre, et une étoile d'argent à sénestre.

Estienne (Raymond), 1720. — D'azur, à la croix ancrée d'or, cantonnée de quatre besants d'argent.

Estival (Jean), 1708. — De gueules, à deux rameaux d'or posés en sautoir; au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine de sable.

Falconet (André), sieur de Saint-Gervais, conseiller et médecin ordinaire du roi, agrégé au collége de médecine de Lyon, 1667. — D'azur, au pal d'argent, accosté de quatre besants de même. — Devise : Dirigit et firmat.

Farjot (Jean-Baptiste), seigneur de Saint-Hilaire, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi, chevalier et capitaine du guet, 1654. — D'azur, à trois larmes d'argent.

Faujat (Charles), conseiller du roi, receveur général des finances en Lyonnais, 1648. — D'azur, à la bande d'or, chargée d'un croissant d'azur entre deux étoiles de gueules, et accompagnée de deux trèfles d'or.

Favre (Rolin), 1528; — (Jean), 1532, 1537, 1542; — (Humbert), 1539, 1545, 1551, 1561; — (Thomas), 1566, 1571; — (Guillaume), 1568, 1574, 1580, 1586. — D'azur, au chevron, accompagné de deux trèfles en chef et d'un besant en pointe, le tout d'or.

Faye (Pierre), 1503, 1511, 1515; — (Jean), 1508, 1513, 1519, 1525. — D'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes de licorne coupées d'or.

Fayolle (Claude-François), 1787. — D'azur, à trois faux d'argent, emmanchées d'or.

Fenoil (Jacques), 1506, 1510, 1514; — (Jacques), courrier de Lyon, 1521, 1530; — (Jacques), le jeune, 1525, 1535, 1540, 1547, 1552; — (Claude de), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, 1585. — D'azur, au taureau d'or et au chevron de gueules sur le tout.

Ferrari (César), conseiller du roi, receveur général provincial des décimes de la généralité de Lyon, 1712. — D'azur, au lion couronné d'or.

Ferrus (Barthélemi), 1637; — (Barthélemi), conseiller du roi, contrôleur des rentes provinciales à Moulins, 1660. — D'azur, à une tour d'argent sur une montagne d'or, sommée d'une croisette de même, à une branche de laurier et un rinceau de palme d'or, mouvants des créneaux de la tour, en chevron renversé.

Fischer (Antoine), 1711. — D'azur, à la sirène couronnée d'or, écaillée d'argent.

Flachon (Pierre), 1760. — D'argent, au griffon de gueules.

Flébergue (Jean), 1546. — D'azur, à la montagne de six coupeaux d'or, surmontée d'un soleil de même.

Fournier (Pierre), 1512; — (François), 1519. — De gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même.

François (Guillaume), 1550, 1555. — Fascé d'argent et de sinople de six pièces.

Frère (Pierre), 1566; — (François), 1569, 1575; — (Louis), 1573. — D'azur, à l'étoile d'argent; au chef d'or, chargé d'une croix pattée de gueules.

Fulchiron (Antoine), ancien greffier en chef au bureau des finances de Lyon, 1762. — D'azur, à la mer d'argent, surmontée d'une flèche d'or, armée et ailée d'argent, posée en pal le fer en haut; au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules (*voyez* pl. Ire).

Gacon (Pierre), 1714. — D'azur, au mouton saillant d'argent, à la bordure componée d'argent et d'azur.

Gabiano (Luxembourg de), 1538, 1543, 1548, 1553; — (Henri), 1561. — De gueules, au chef d'argent; au lion d'or sur le tout.

Gadaigne (Thomassin), seigneur de Beauregard, 1536. — De gueules, à la croix endentée d'or.

Gaillat (Matthieu), sieur de Fourqueraux et de Chana, conseiller du roi et trésorier général de France, 1616. — D'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or.

Galand (Philippe), 1575, 1583. — D'argent, à trois coqs de sable.

Gallier (Mathurin), 1605. — D'azur, au coq d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef et d'un croissant d'argent en pointe.

Gapaillon (Claude), 1563. — D'or, au chevron engrêlé de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de sinople; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

Garbot (Jean), 1540; — (André), 1543. — Vairé d'or et de sinople; sur le tout, un écusson de sable, chargé d'un besant (*alias :* d'un tau) d'or.

Garnier (Jean-Baptiste), avocat au Parlement, seigneur de Chambroy, 1750. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent.

Garon (Claude), 1555. — Bandé d'or et de gueules de six pièces, au griffon d'azur, brochant sur le tout.

Gaspard (Claude), receveur général des finances, 1584. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent; au chef bandé de gueules et d'or de six pièces.

Gaultier (Pierre), écuyer, secrétaire du roi en la cour des monnoies de Lyon, 1725. — D'azur, au chevron d'or, accompa-

gné en pointe d'une rose feuillée et tigée d'argent; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable.

Gay (Léonard), 1784. — De gueules, à la jumelle d'argent, accompagnée d'une rose de même en pointe; au chef cousu d'azur, chargé d'un soleil d'or.

Gayot (Jean-Jacques), seigneur de La Rejasse, conseiller du roi au présidial de Lyon, 1683; — (Benoît), sieur de La Claire, 1685. — D'or, semé de trèfles de sinople.

Gelas (Claude), 1552, 1558; — (Guillaume), 1585, 1592. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion aussi d'or.

Genève (Jean-François), 1753. — Parti, au 1er d'or, à une demi-aigle de sable, mouvante du flanc sénestre du parti; au 2 de gueules, à la clef d'argent posée en pal.

Genevey (Gaspard), 1686. — D'azur, à trois chevrons d'or.

Gillet (Claude), avocat au Parlement, 1738; — (Jean-Pierre), écuyer, avocat au Parlement, assesseur criminel en la maréchaussée générale de Lyonnais, Forez et Beaujolais, 1744. — D'argent, à deux palmes adossées de sinople.

Gimbre (Humbert), 1524, 1535, 1547. — De sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or.

Girard (François), 1585. — Bandé d'azur et d'argent de six pièces; au chef de gueules, chargé de trois trèfles d'or.

Girard (Matthieu), chevalier, trésorier de France au bureau de Lyon et commissaire du conseil pour les ponts et chaussées, 1734. — D'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux lions affrontés de gueules et en pointe d'un cœur enflammé de même.

Giraud (Jean-Baptiste), seigneur de Saint-Try, 1673; — (Jean), seigneur de Saint-Oyen, conseiller du roi au présidial de Lyon, 1694. — De gueules, au mors d'argent; à la bordure denchée d'or.

Giraud (Maurice), 1764. — Gironné de huit pièces d'azur, d'argent, de gueules et d'or; les girons d'azur chargés de besants d'or, les girons d'argent chargés d'étoiles de gueules, les girons de gueules chargés de besants d'argent, et les girons d'or chargés d'étoiles d'azur.

Glatigni (Gabriel de), conseiller du roi et son premier avocat au présidial de Lyon, 1696; — (Matthieu), écuyer, avocat au parlement, 1742. — D'or, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même; au chef d'or.

Goiffon (Jean-Baptiste), docteur-médecin agrégé au collége de Lyon, 1717. — D'or, au griffon rampant d'azur à dextre, et au lion de gueules à sénestre, affrontés.

Gondin, *alias :* Gondy (Antoine), sieur de Péron, 1537. — D'or, à deux masses d'armes de sable, liées de gueules et passées en sautoir.

Gonin de Lurieux (Pierre-Thomas), avocat au parlement, 1758.

— De gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un chien d'argent.

Goujon (Jean), docteur ès droits, avocat au présidial de Lyon, 1617. — D'azur, au sanglier au naturel issant du canton sénestre de la pointe, regardant un soleil d'or, mouvant du canton dextre du chef; et au tertre de sinople mouvant du canton dextre de la pointe.

Goulard des Landes (François), gentilhomme de la vénerie, seigneur de Curaize, Précieu et Chalain-le-Comtal, 1702. — D'azur, au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules.

Goy (Abraham), avocat au parlement, 1722. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois rochers à trois coupeaux d'argent; et au chef d'argent, à l'ours passant de sable chargé de trois étoiles d'or.

Gregaine (Jean), seigneur de Chevrigny, conseiller du roi au présidial de Lyon, conseiller assesseur en la maréchaussée générale de Lyonnais, Forez et Beaujolais, 1674. — D'argent, au chevron d'or, accompagné de deux croissants d'argent en chef, et d'une étoile de même en pointe.

Grillet (Nicolas), sieur du Bessey, 1544. — De gueules, à la fasce ondée d'or, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'argent, et en pointe de trois besants de même.

Grimod ou Grimaud (Jacques de), 1569; — (François), 1608. — D'or, au chevron de gueules, chargé sur la pointe d'une croisette d'argent, et sur les montants de deux mouchetures d'hermine de même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or (*voyez* pl. II).

Gros de Saint-Joire (César), 1553, 1558, 1564, 1570. — D'or, à l'aigle de sable; à la bordure de même, chargée de onze besants d'argent.

Guérin (François), 1511; — (François), 1562. — D'argent, à l'arbre terrassé de sinople; au chef de gueules, chargé de trois trèfles d'or.

Guerrier (Claude), 1499; — (Étienne), 1502; — (Guillaume), 1504; — (Hiérôme), 1531, 1536, 1541, 1547, 1553; — (François), 1556; — (François), sieur de Combellande, 1564; — (Claude), 1566, 1576; — (François), sieur de Combellande, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, 1572, 1594; — (François), sieur de Jons, 1588. — D'azur, à trois têtes de lion d'or arrachées, et posées en bande.

Gueston (Philippe), secrétaire du roi, 1641. — De gueules, à une hure de sanglier d'or.

Guichard (Laurent), avocat au parlement, 1729. — De gueules, à la tour d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois croissants d'argent.

Guillems, *alias* Guillelmus (Michel), 1535. — Coupé, au 1 d'or, à trois roses de gueules, tigées de sinople et réunies par la tige; au 2e de gueules, à la bordure d'azur, chargée

de huit étoiles d'or; (*alias :* coupé, au 1er de gueules, au 2e d'or, à trois roses de gueules).

Guillet (Annibal), conseiller et procureur du roi en l'élection de Lyon, 1708. — De gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion de même; au chef d'or.

Guillin (Aimé), avocat au parlement, doyen des conseillers du roi, élu en l'élection de Lyon, 1761; — Guillin du Montet (Antoine), seigneur de Pougelon, avocat au parlement, 1769. — De gueules, à quatre flèches d'argent, croisées et posées en giron.

Guillon (Maurice), sieur de La Chaux, conseiller du roi au présidial de Lyon, 1630. — D'azur, au sautoir d'or.

Guillot (Jean), 1534; — (Gaspard), 1539. — D'azur, au mouton passant d'argent, et à trois étoiles d'or, rangées en chef.

Honorat (Barthélemi), 1647. — D'azur, à la bande d'or, chargée d'une cotice de gueules.

Hubert (Jean), 1705. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe.

Huvet (François), conseiller du roi, élu en l'élection de Lyon, 1682. — D'or, à trois huppes de sable.

Imbert (Jean-Isaïe), 1778; — Imbert-Colomès (Jacques), 1788. — D'azur, au croissant d'argent, surmonté d'un soleil d'or.

Jacob (Jean), 1772. — D'argent, à la bande vivrée de gueules; au chef d'azur, semé d'étoiles d'or.

Jannon (Hugues), conseiller du roi en la Cour des monnoies et au présidial de Lyon, 1718. — De gueules, à trois quintefeuilles d'argent.

Janorey (Jean), conseiller en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, 1634. — D'argent, à la croix alésée de sable; à la bordure denchée de même.

Jaquet (Jacques), 1578, 1585, 1592; — (Jacques), seigneur de La Verrière, 1598. — D'azur, au lion accroupi d'or, armé et lampassé d'argent, soutenant de la patte dextre une fleur de lis d'or.

Jobert (Benoît), 1675. — D'argent, au chevron de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Joliclerc (Jacques), écuyer, seigneur de La Bruyère, avocat au parlement, 1763. — D'azur, à la tige de lis d'argent; au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or.

Jonquet (Pierre), 1727. — D'azur, à deux clefs d'or, passées en sautoir; au chef de même, chargé d'une croisette de gueules, accostée de deux étoiles d'azur.

Jordan (Antoine-Henri), 1779. — De sinople, à la fasce denchée d'or, accompagnée de deux étoiles de même en chef et en pointe d'un jars d'argent, becqué et membré d'or. (*Voyez* pl. II et l'*Annuaire* de 1856.)

Jouvencel (Pierre), 1737. — D'or, à deux palmes adossées de

sinople, soutenues par un croissant de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or, accosté de deux étoiles d'argent.

Juge (Guillaume), 1527. — D'argent, semé de billettes de sable, au lion de même sur le tout.

La Chapelle (Pierre Geoffroi de), avocat au parlement, 1748. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, celle de la pointe surmontant un mouton d'or.

Lacour (Jean-Baptiste), 1763. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois mouchetures d'hermine de même; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

La Fay (Jean de), 1505. — D'argent, au pin terrassé de sinople, devant lequel passe un cerf d'or.

La Font (Matthieu de), 1691; — (Matthieu), le jeune, 1705. — D'azur, au lion d'argent; au chef d'or.

La Forcade (Jean de) 1672. — D'azur, au chevron ondé d'or, accompagné en pointe d'un lion de même.

La Forêt (Jean-Baptiste de), 1693. — Parti, au 1er d'argent, à trois arbres de sinople; au 2 d'argent, à une aigle de sable, percée d'une flèche de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or mouvant du canton dextre de l'écu.

Laigue (Jean de), 1588. — Coupé, au 1er de gueules, à trois fasces ondées d'argent; au 2 de gueules, semé de larmes d'argent.

Lambert (Jacques), 1756. — De gueules, à deux lambels de quatre pendants d'argent; au chef d'or, chargé de deux étoiles d'azur.

Lamet (Pierre), 1541. — D'or, semé de billettes de gueules, à la bande d'azur brochante sur le tout.

Landry (Guillaume), 1510; — (Pierre), 1615; — (Louis), conseiller du roi au présidial de Lyon, 1622. — D'azur, au trèfle d'or en abîme, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant d'argent.

Langes (Nicolas de), lieutenant général, 1573. — De gueules, au chevron d'or, chargé sur la pointe d'une coquille de sinople et accompagné de trois croissants d'argent.

La Porte (Amé de), 1515, 1521, 1526; — (Hugues), 1529, 1535, 1539, 1545, 1550, 1556; — (Jean), 1548, 1563; — (Hugues), sieur de Bertas, 1566, 1580, 1585. — Coupé émanché d'or et de sable, l'or chargé de trois étoiles de sable rangées en chef.

Larbenc (André de), 1529. — De sinople, à la bande d'or, chargée d'une ancre de sable.

La Rochette (Christophe de), avocat au parlement, 1756. — D'azur, au rocher de six coupeaux d'argent, posé sur une terrasse de sinople et surmonté d'un croissant d'or.

La Roue (Pierre de), seigneur d'Argencieu, conseiller du roi, élu de Lyon, 1689; — (Jean-Baptiste), 1700. — De gueules, à la roue d'argent.

La Tour (George de), 1540. — D'azur, à la tour crénelée de trois pièces et donjonnée d'un donjon aussi crénelé de trois pièces, le tout d'or.

Laube (Jean de), 1563. — D'azur, au cerf d'or, rampant contre une montagne d'argent mouvante de la pointe.

Laure (César), 1649. — D'argent, au laurier de sinople.

Laureau (Jacques), 1715. — D'azur, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois grenades, feuillées et tigées d'or, grenées de gueules.

Laurencin (Claude), 1499, 1503, 1508; — (Barthélemi), 1510; — (Claude), baron de Riverie, 1512, 1527; — (Pierre), 1516; — (Claude), le jeune, 1518; — (Pierre), chancelier, 1523; — (Claude), sieur de Riverie, 1532, 1549, 1554, 1558, 1563. — De sable, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent. (*Voyez* pl. II et page 201.)

Laurent ou Laurens (Edouard), docteur ès droits, 1569; — (André), sieur de La Sarra, juge conservateur, 1594, 1596. — D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

Laurideau (Jean), le jeune, 1519. — De sable, à la fasce d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon de même.

La Voypière (Jean de), 1580. — D'azur, au lion mariné d'or.

Le Maître (Pierre), 1500; — (Thomas), 1518; — (Guillaume), écuyer, 1643. — D'azur, à trois besants d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or.

Lemoine (Claude), 1785. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux soleils de même et en pointe d'un croissant d'argent.

Leroy (Jean), seigneur de Molard, avocat, procureur du roi en l'élection et la maîtrise des eaux et forêts de Lyon, 1754. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

Levin (Théodore), 1530. — De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois raisins d'argent.

Limosin (Jacques), 1517. — D'azur, au chevron d'argent; au chef d'or, chargé de trois trèfles de sinople.

Lumagne (François), écuyer, sieur d'Arcuis, 1663. — De gueules, à trois limaçons d'argent; au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or, et entouré d'une bordure de même.

Madière (Claude de), 1664. — De gueules, à trois besants d'or; au chef d'azur, soutenu d'une trangle ou divise d'or et chargé de trois triangles de même.

Maindestre (Etienne), 1726. — D'or, au dextrochère de sable, tenant une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

Maleyssieux (Jean), 1562. — D'argent, au sautoir de gueules, chargé de cinq étoiles d'or.

Mallet (Pierre), écuyer, seigneur de Mérèges, conseiller du roi au présidial de Lyon, conseiller de S. A R. au parlement de Dombes, 1676. — De gueules, à la fasce d'or, chargée de trois aiglettes éployées de sable.

Malo (Antoine), 1613. — De gueules, à la croix pattée et alésée d'or, et trois feuilles de houx de sinople, assemblées par le bas, mouvantes de la branche supérieure de la croix ; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

Manis (Jean-Jacques), 1633. — D'azur, au chevron d'argent, chargé sur la pointe d'un croissant de gueules, et accompagné de trois étoiles d'or.

Manissier (Pierre), 1529, 1534, 1539. — D'or, à trois hures de sanglier de sable; au chef de gueules, chargé de trois croissants d'argent.

Matthieu (Humbert), 1502, 1507, 1513. — D'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un vol d'or.

Mauzelles (Gabriel), 1623. — De gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croissants et en pointe d'un pélican avec sa piété, le tout de même ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Mayeuvre (Laurent-Félix), 1740. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux roses d'or en chef, et en pointe d'un lion de même.

Mazenod (Louis), 1517 ; — (Marc-Antoine), sieur de Pavesin, 1659. — D'azur, à trois molettes d'éperon d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'argent. (Voyez l'*Annuaire* de 1857; page 336.)

Mazy (Néry), 1505, 1513. — D'argent, au chef de gueules, chargé de trois roses d'or.

Mellier (Benoît), licencié ès lois, 1515. — (Pierre), écuyer, conseiller du roi et doyen des magistrats au présidial de Lyon, 1655. — D'azur, au chevron d'or, accompagné d'un croissant d'argent au canton dextre du chef, d'une étoile d'or au canton sénestre, et d'une rose d'argent en pointe.

Méraud (Léonard), 1563. — De gueules, à quatre pals d'or; à la bordure endentée de même.

Messier (Jacques), 1684. — D'or, à l'arbre ou au mai de sinople, dont le pied est chargé d'une scie de sable.

Michel (Bonaventure), 1622. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

Michel (Jacques), sieur de La Tour des Champs, 1660. — De gueules, au chevron d'argent, soutenu d'un pal de même; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or ; — (Jean-Baptiste), seigneur de La Tour des Champs, 1721. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

Michon (Léonard), 1721. — Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la

fasce d'or, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon de même, et en pointe d'une main d'argent; aux 2 et 3 d'argent, au sautoir engrelé de sinople, cantonné de quatre tourteaux de gueules; au chef d'azur, chargé d'une tête de lion arrachée d'or (*alias :* de même, en supprimant les écartelures).

Minet (Jean), sieur de la Gardette, conseiller du roi, juge, gardien et conservateur des priviléges royaux des foires de Lyon, 1644. — D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de de trois trèfles d'or.

Mogniat (Ennemond), 1738. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef et en pointe d'un croissant d'argent; au chef de même, chargé de trois roses tigées au naturel.

Monin (Jacques), 1680. — D'or, au pommier croisé de sinople.

Monlong (Jean), 1744; — (Pierre), écuyer, 1760. — D'argent, au chevron d'azur, semé d'étoiles d'argent, et accompagné de trois roses tigées au naturel.

Montaignat (Léonard), 1522, 1528. — De sable, à trois fasces ondées d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

Morel (Claude-Antoine), 1732. — D'azur, à trois tiges de morelle, accompagnées en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'argent. (*Voyez* pl. II.)

Mornay (Jean), 1529, 1534. — Fascé d'or et de gueules de six pièces, au lion de sable sur le tout.

Mornieu (André), 1567, 1572, 1578, 1594. — D'azur, à trois sautoirs d'or.

Muguet (François), 1776; — (Jacques-Marie), 1782. — D'azur, au phénix d'argent, sur un bûcher de gueules, fixant un soleil d'or placé au canton dextre du chef.

Murard (Pons), 1574, 1581, 1586; — (Jean-Baptiste), docteur ès droits, sieur d'Espanieu, 1616. — D'or, à la fasce crénelée de quatre pièces d'azur, surmontée de trois têtes d'aigle arrachées de sable (*alias* : accompagnée en pointe d'une flamme de gueules; Mss de la Bibl. Impériale).

Musino ou Muzino (Pierre de), seigneur d'Aiguebelle, 1582; — (François), conseiller du roi et président en l'élection de Lyonnais, 1598. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de cinq besants de même, 3 en chef et 2 en pointe.

Mutin (Jean), 1570. — De sinople, à la fasce d'argent, accompagnée de trois larmes d'or.

Navergnon (Claude), 1621. — D'or, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'argent, accostée en chef d'une hure de sanglier de sable, et en pointe d'un croissant d'azur.

Neyrat (Antoine), 1783. — D'azur, semé d'étoiles d'argent.

Neyret (Claude), sieur de Bellevue, 1631. — Coupé, au 1 d'azur, à une ombre de soleil d'or mouvante du canton dex-

tre du chef et une nuée d'argent contre-mouvante du flanc sénestre du coupé; au 2 d'argent, à une tête de Maure de sable, tortillée d'argent.

Noirat (Charles), 1593, 1604. — D'azur, au monde d'or (*alias :* d'argent), cintré de gueules, croisé d'or.

Nolhac (Matthieu-Marc-Antoine), 1775. — D'azur, au vaisseau d'or, naviguant sur une mer d'argent.

Noyel (Jean-François), écuyer, seigneur de Sermézy, conseiller au présidial de Lyon, 1727. — D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois étoiles de gueules; au chef d'or.

Obreth (George), 1567. — D'azur, à l'aigle d'or; au chef d'argent, chargé de trois palmes de sinople.

Olivier (David), 1697; — (David), receveur général des finances de la généralité de Lyon, 1735. — D'or, à l'olivier de sinople.

Ossary (Martin d'), 1612. — D'azur, au croissant d'argent en pointe, surmonté de deux oies d'or.

Paffy (Jean), dit Bello, 1540, 1548, 1553. — D'argent, à deux vires concentriques de gueules.

Palerne (Charles), 1730; — (Antoine-Marie), chevalier, trésorier de France à Lyon, 1739. — D'or, au paon rouant d'azur; au chef de même, chargé de trois étoiles d'argent.

Palmier (Pierre), 1499. — D'azur, à trois palmes d'or.

Pannier (Antoine), 1745. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, et d'une rose d'or en pointe.

Panse (Hiérôme), 1524; (Gérardin), 1550, 1555, 1560, 1564; — (Justinien), 1575. — Coupé, au 1 d'azur, à trois étoiles d'or, rangées en chef; au 2 bandé d'argent et d'azur de six pièces; à la fasce d'argent brochante sur le coupé.

Paquelet (Claude), 1516, 1522, 1527. — D'azur, à trois brebis d'argent, paissant chacune sur un tertre de sinople.

Paquet (Jean-Baptiste), 1648. — D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois palmes de sinople; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles de même.

Paradis (Louis), seigneur de Chiel, secrétaire de la chambre du roi, 1609. — D'azur, au monde d'argent, cintré de gueules, croisé d'argent (*alias :* d'or); au chef d'argent, chargé de trois oiseaux de paradis volant d'azur.

Passard (Jacques), 1581. — D'argent, à la fasce de gueules, chargée d'une quintefeuille d'or, et accompagnée de trois merlettes de sable.

Paturel (Jean-Louis de), ancien porte-manteau du roi, et agent de S. A. R. de Savoie, 1688. — De sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or à six rayons.

Pauliny (François), procureur du roi en l'élection de Lyon, 1732. — Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une colombe d'or, tenant en son bec un anneau de même, becquée et

membrée de gueules, sur un rocher à trois coupeaux d'or; aux 2 et 3 d'argent, à la tour de sable.

Pautrier (Antoine), le fils, 1750. — De gueules, au cheval d'or; au chef d'argent, chargé de trois tourteaux d'azur, chargés chacun d'une étoile d'or.

Pécoul (Dominique), sieur de Cossieu, secrétaire de *Monsieur*, frère du roi, 1640. — D'argent, à trois chevrons de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Pelletier (Jean), 1580, 1587, 1594. — D'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre roses de même.

Périer (Louis du), 1501; —(François), 1537, 1542: — (François), sieur d'Ouzielles, 1549. — D'azur, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une tête de lion arrachée de même; à la bordure engrêlée d'or.

Périer (Guillaume), 1671. — De gueules, au chevron d'argent, chargé de deux rinceaux de laurier de sinople, à l'aigle essorante d'or en pointe, regardant un soleil de même mouvant du canton dextre du chef.

Perret (Simon), 1533; — (Nicolas), 1555. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux comètes d'or, et en pointe d'une montagne de trois coupeaux d'argent.

Perrin (Antoine), 1559, 1564; — (Daniel), 1626. — D'azur, à trois bandes d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent.

Perrin (Antoine), 1698. — Coupé, au 1 d'argent, à deux têtes de coq arrachées de gueules, surmontées d'un lambel d'azur de trois pendants; au 2 de gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent; à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, brochante sur le coupé.

Perrin (Jean), seigneur de Vieux-Bourg, 1718. — D'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois étoiles de gueules, en chef un chevron d'or, accompagné de trois tiercefeuilles de même, et en pointe une poire tigée et feuillée d'argent.

Peyrat (Jean du), 1505; —(André), 1527; — (Maurice), sieur du Plat, chevalier de l'ordre du roi, 1580. — D'azur, au château de trois tours d'or.

Peyron (Jean), 1508; — (André), 1527. — D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois croissants de même.

Peysson (Jean), 1717. — D'or, au chevron de gueules, surmonté d'une croisette de même; au chef d'azur, chargé d'un poisson d'argent.

Philibert (Claude), 1517. — D'argent, au griffon de gueules, couronné d'or.

Philibert (Jean-François), 1671. — D'azur, au chevron d'or; au chef de même, chargé de trois feuilles de figuier de sinople.

Pichin (Jean), 1567. — D'or, à trois hures de sanglier arrachées de sable.

Pierrevive (Nicolet de), 1508. — D'or, à trois pals de gueules, chargés chacun en chef d'une losange d'argent.

Pillehotte (Jean), sieur de La Pape, 1643. — D'argent, au lion tauré, parti de gueules et de sable; au chef d'azur, chargé d'une aigle d'argent accostée de deux étoiles de même.

Piquet (Antoine), 1625. — D'azur, à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois traits, accompagnée de deux étoiles d'or, l'une en chef, l'autre en pointe.

Platel ou Platet (Claude), 1551, 1556, 1561, 1567, 1572; — (Claude), sieur de Vaux, 1577; — (François), sieur de Vaux, 1583, 1589, 1592. — D'azur, à la fasce d'or, chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois étoiles d'or.

Poculot (Claude), 1583, 1588; (Maurice), commissaire ordinaire des guerres, 1600. — D'azur, au dextrochère d'argent, empoignant trois fleurs de même, tigées et feuillées de sinople, soutenues d'un croissant d'argent.

Polaillon (Alexandre), 1577, 1586, 1594; (Pierre), 1603. — D'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois étoiles de gueules et accompagnées d'un lion léopardé d'or en chef, et d'une poule de même en pointe.

Ponard (Louis), 1582. — Bandé d'or et de sable de six pièces; au chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent.

Poncet (Ennemond), 1533. — De sable, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.

Porte (Antoine), docteur, seigneur de La Pradelle, 1526; (Antoine), sieur de Saint-Bernard, receveur général des finances à Lyon, 1578. — D'azur, à la colombe essorante d'argent, portant en son bec un rameau d'olivier d'or, accompagnée en pointe d'un croissant de même.

Posuel (Jean), 1709. — D'argent, au chevron de gueules; au chef de même, chargé d'un lion passant d'or.

Pournas La Piedmente (Léonard), 1557, 1563. — De gueules, à deux chevrons d'or; au chef d'argent, chargé de trois coquilles d'azur.

Pré (Jean du), conseiller du roi, conservateur des priviléges royaux des foires de Lyon, 1630. — D'argent, au paon de gueules, au vol plié; au chef de même, chargé de trois étoiles d'or.

Presle (Pierre), seigneur de Cusieu et d'Ugnias, secrétaire du roi en la cour des monnoies de Lyon, 1710. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois moineaux d'argent.

Prévidé-Massara (Pierre-Paul Bernardin de), chevalier, trésorier de France au bureau des finances de Lyon, 1745. — Parti, au 1 d'azur, à la masse d'armes d'or, posée en pal; au 2 d'argent, à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules.

Prost (Louis), 1584, 1589, 1592; — (Jacques), avocat du roi au présidial de Lyon, 1628; — (Nicolas), écuyer, seigneur de

Grange-Blanche, conseiller du roi au présidial de Lyon, 1665. — De gueules, à deux chevrons d'or; au chef cousu d'azur, chargé de deux étoiles d'or.

Prost (François), avocat, juge des terres du comté de Lyon, 1752; — Prost de Royer (Antoine-François), écuyer, seigneur de Brancion, Etrigny et La Chapelle, 1773. — De gueules, au rencontre de bœuf orné d'or, posé en cœur et accompagné de trois flammes de même.

Prunier (Jean), 1521, 1531; (Jean), 1554. — De gueules, à la tour ouverte d'argent, crénelée de trois pièces et donjonnée d'un donjon aussi crénelé de trois pièces.

Puy (Hugues du), sieur de La Motte, 1537. — D'azur, au lion couronné d'or.

Quinson (Roch), 1729. — D'hermine.

Raberin (Vital), 1614. — D'azur, au chevron d'or, sommé d'un croissant d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'une tête de licorne coupée aussi d'argent.

Rambaud (Jean), l'aîné, 1506. — D'azur, à l'aigle d'or; — (Pierre) sieur de Champrenard, Marsangues et de la Prevôté de Salle, l'un des cent gentilshommes de la chambre du roi, 1657. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à l'aigle d'or, qui est de Rambaud; aux 2 et 3 de gueules, à deux épées d'or en sautoir, chargées en cœur d'un écusson de sable, à la fasce d'argent, qui est de Champrenard; — (André), l'aîné, 1768. — D'azur, à l'aigle d'or; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de sable.

Ranvier (Annet), 1694. — D'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile de même (*voyez* pl. IIe).

Rast (Matthieu), 1776. — Ecartelé de sable et de gueules, à trois quintefeuilles d'argent, celle de la pointe brochante sur l'écartelure.

Ratton (Pierre), conseiller du roi au présidial de Lyon, 1641. — d'or, à trois barres d'azur, au lion d'argent brochant sur le tout.

Ravachol (Jean-Marie), 1746. — Coupé, au 1 d'argent, à une rave racinée de gueules et tigée de sinople; au 2 d'azur, au chou d'or avec sa tige, grené de gueules.

Raverie (Claude), dit Dijon, 1557, 1562, 1568. — D'azur, au léopard d'or; au chef de même, chargé d'une aigle de sable; — (Jean de), sieur de La Chaux, 1612. — D'azur, au lion léopardé d'argent; au chef d'or, chargé d'une aigle de sable.

Ravier (Antoine), avocat au parlement, 1787. — Coupé, au 1 d'argent, à l'aigle de sable, perchée sur un tronc d'arbre de sinople à dextre et regardant une ombre de soleil de gueules mouvante du canton sénestre du chef; en pointe un rocher de trois coupeaux de sinople; au 2 de gueules, à trois étoiles d'argent rangées en chef, et une rose d'or en pointe.

Ravot (Jean), sieur de Moiffons, 1577. — De sinople, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles de même.

Reboul (Louis), 1781. — D'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une écrevisse passante d'argent.

Regnaud (Alexandre), 1728. — D'azur, à la montagne de six coupeaux d'argent, sur laquelle est perché un coq d'or, crêté, barbé, becqué et membré de gueules.

Regnaud (Joachim), 1765. — D'or, à la fasce de gueules; à la bordure d'azur.

Renaud (Benoît), seigneur de Lorette, lieutenant civil et criminel, et garde-scel de l'élection de Lyon, 1716. — D'azur, à la bande d'or, chargée de trois aiglettes de sable et accostée deux losanges d'or.

Renouard (Pierre), 1499, 1509, 1513; — (George), 1560. — D'argent, à une quintefeuille de gueules.

Résignan (François de), 1554, 1562, 1576. — De sable, à la bande d'or, chargée de trois étoiles de gueules.

Révéroni (Joseph), 1723. — De gueules, au joug d'argent mis en fasce; au chef cousu d'azur, chargé d'un soleil naissant d'or.

Richard (Vincent), 1603. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent, qui est de Richard; aux 2 et 3 d'or, à la bande d'azur, chargée d'un soleil en chef et d'une lune d'argent en pointe.

Richer (Jean-Baptiste), 1699. — D'azur, à quatre pals d'hermine.

Richéri (François-Philippe), chevalier, trésorier de France au bureau de Lyon, 1749. — De gueules, au dextrochère d'argent, mouvant d'une nuée de même et tenant une épée d'argent, garnie d'or; au chef d'or, chargé d'une aigle de sable.

Rieussec (François), 1752. — D'azur, à sept câbles d'or posés en fasce.

Rigaud (Julien), 1747. — De gueules, à la bande d'or, chargée d'un cœur de carnation enflammé d'argent, percé d'une épée de même, garnie d'or, formant sautoir sur la bande; au chef d'argent, chargé de trois étoiles d'azur.

Rochefort (Jean), 1499; (Denis), 1504; — (Benoît), 1517, 1524, 1629, 1534; — (Jean), 1531, 1538, 1544. — D'or, au pin terrassé de sinople, fruité d'or.

Rocoffort (François), 1786. — D'azur, au château fort d'argent sur un rocher de sinople.

Roland (Antoine), 1690; — (Dominique), écuyer, sieur des Places, 1722; — de gueules (*alias :* d'azur), au lion d'or, rampant contre un mont d'argent.

Rougier (Charles), écuyer, conseiller du roi au siége présidial de Lyon, 1659. — D'azur, à un arbre d'or, adextré d'une étoile de même et sénestré d'un lion aussi d'or, rampant contre l'arbre.

Rousselet (François), seigneur de La Pardieu, 1539, 1547. — D'argent, à l'arbre arraché de sinople, au filet de gueules, mis en bande sur le tout.

Rousset (Joseph-Marie), 1768. — D'azur, à l'arbrisseau d'or, planté sur une terrasse de sinople; au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or, mouvant du canton dextre du chef.

Rousset de Saint-Eloi (Gilbert), chevalier, trésorier de France au bureau de Lyon, 1741. — Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à l'aigle d'or; aux 2 et 3 d'azur, à la croix partie d'argent et de gueules.

Rouvière (Eustache), sieur de Maleval, 1632. — D'azur, au pigeon d'argent essorant sur une rivière de même; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

Rouville (Guillaume), 1568, 1573, 1578. — D'azur, au chevron d'or, chargé sur la pointe d'une coquille de gueules et accompagnée de deux croix ancrées d'or en chef et d'une gerbe de même en pointe.

Roux (Jean-Antoine), 1769. — D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

Rovigliasc (Mercurin de), 1566. — D'argent, au lion de gueules, couronné d'or.

Rubys (François de), 1504; — (Claude), procureur général de la ville, 1583; — (Claude), sieur de L'Antiquaille, conseiller en Dombes, auditeur de camp, 1592. — D'or, au mont d'azur, mouvant de la pointe, surmonté de trois losanges de gueules, posées 2 et 1.

Sabot (François), sieur du Pivolay, 1701. — D'azur, au pélican avec sa piété d'argent, sur un tertre de sinople.

Saladin (François), sieur du Fresne, 1682. — D'argent, à la bande d'azur, chargée de trois croissants d'or, accompagnée de deux casques de sable, tarés de profil.

Salla (Jean), 1507, 1516, 1522, 1528, 1533, 1538; — (François), 1546, 1552; — (François), sieur de Montjustin, chevalier de l'ordre du roi, 1564, 1574. — D'azur, au croissant d'argent.

Sanneton (Antoine), 1523, 1528; — (Jacques), 1536; — (Jean), 1539, 1548; — (Claude), 1559, 1563. — D'azur, à la couronne d'or mise en cœur, accompagnée en chef d'un cerf courant de même, et en pointe d'un poisson aussi d'or.

Sarrasin (Richard), 1587. — D'or, à la colonne de sinople, adextrée d'une tête de Maure de sable, tortillée d'argent et sénestrée de trois étoiles d'azur en pal.

Saujon (Jean), 1574. — D'or, à la bande de gueules, chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée de deux croissants d'azur, l'un en chef et l'autre en pointe.

Savaron (François), 1666. — D'azur, à une croisette pattée d'or, mise en cœur et accompagnée de trois soleils de même.

Séguin (Alexandre), docteur ès droits, ancien conseiller du roi et élu de Lyon, 1670. — D'azur, au chef d'or.

Serre (Antoine), 1629; — (Nicolas), 1637. — D'azur, à un lion tenant en ses pattes une scie, le tout d'argent.

Servan (Claude), 1764. — D'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles et en pointe d'un chevreuil saillant, le tout d'argent.

Séverat (Raymond), sergent-major de la ville, 1646. — D'azur, au cerf ailé et élancé d'or.

Soleil (Alexandre-François du), conseiller en la cour des monnoies et siége présidial de Lyon, 1723. — D'azur, à la trangle d'argent, accompagnée de trois croissants de même rangés en chef et d'un soleil d'or en pointe.

Soleysel (François de), sieur de Clapier, conseiller du roi au présidial de Lyon, 1639. — Coupé, au 1 d'azur, à trois croisettes d'argent, posées 2 et 1; au 2 de gueules, au soleil d'or.

Soubry (Jacques), 1737. — D'or, au sorbier terrassé de sinople, fruité d'or; au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent.

Sponton (Laurent-Félix), consul de la république de Gênes, 1772. — Coupé, au 1 de gueules, au lion couronné d'or, tenant un esponton d'argent; au 2 échiqueté d'azur et d'argent.

Steinman (Joseph), 1788. — D'azur, au lion d'or, tenant dans ses pattes de devant un guerrier armé d'argent.

Strozzi (Léon), 1606. — D'or, à la fasce de gueules, chargée de trois croissants contournés d'argent.

Suc (Pierre), 1579. — De gueules, au pal d'argent, chargé de trois étoiles d'azur.

Taillemont (Claude), 1505. — D'azur, au mont de trois coupeaux d'or, mouvant de la pointe, surmonté de trois étoiles de même, rangées en chef.

Tavernier (Jean-Antoine), avocat au parlement, 1785. — D'or, au cep de vigne de sinople fruité de pourpre et soutenu d'un échalas d'argent; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

Taxard (Pierre), 1546. — De gueules, à deux bars adossés d'or; au chef de même.

Terrasse (Jacques), chevalier, seigneur d'Yvours et La Blancherie, trésorier de France au bureau de Lyon, 1726. — D'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef d'un lion d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

Terrasson (Jean), avocat au parlement et juge du comté de Lyon, 1684; — (Jean), écuyer, avocat au parlement, juge des terres de la baronnie de Saint-Just, 1720. — D'azur, à trois croissants d'argent, adossés et entrelacés, accompagnés de trois étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

Terrasson (Barthélemi), 1728. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné d'un soleil d'or en pointe.

Teste (Claude), 1538, 1544; —(Barthélemi), 1560; — (Jacques), receveur général du taillon, 1578; — (Antoine), 1589, 1592. — D'azur, à l'étoile d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois têtes de profil d'argent (*alias :* de carnation, chevelées au naturel), tortillées d'or; — (Jacques), seigneur de Tancy,

1601. — Écartelé, aux 1 et 4 de Teste; aux 2 et 3 d'argent, à trois coquilles de gueules, au chef de même chargé de trois coquilles d'or, qui est de Vinols; sur le tout : de gueules, au chef d'or (*alias :* de sable), chargé de trois molettes d'éperon d'azur (*alias :* d'or), qui est de Monchal.

Thèse (Louis), 1499; — (Jacques), 1521, 1561. — De gueules, au lion d'or; au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur.

Thierry (Amable), 1587, 1593, 1607. — De gueules, à trois têtes de lévrier d'argent, colletées d'azur.

Thomé (Roman), 1661. — D'azur, à une tête de cerf coupée d'or.

Tiffy (Pierre), 1639. — De gueules, au griffon d'argent, soutenant une toison d'or.

Tignat (Jean), juge ordinaire de Lyon, 1541, 1547. — De sable, au lion d'or, à la cotice de gueules brochante sur le tout.

Torrent (Antoine), 1735; — (Antoine), 1774. — D'azur, à deux montagnes d'argent, mouvantes du bas de l'écu et séparées par un torrent de même, agité, mis en barre et surmonté d'un soleil d'or.

Tourvéon (François), 1499, 1504; — (Jacques), 1506, 1512, 1517; — (Jacques), sieur du Vivier, 1569, 1564, 1570. — De gueules, à la tour d'or, maçonnée de sable.

Treul (Jean Pierre du), 1731; — (Antoine), 1741. — D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or mouvant du canton dextre et en pointe d'une aigle de même tenant son aiglon et tournée du côté du soleil.

Tricaul (Jean), 1560. — De gueules, au chevron d'argent, adextré d'une étoile de même.

Trollier (Claude), 1681; — (Pierre), 1707; — (Claude), 1713. — D'argent, au lion de gueules; à la fasce d'or, brochante sur le tout (*voyez* pl. II).

Troye (Martin de), receveur, 1541. — D'azur, à trois fasces d'argent; au chef d'or, chargé d'un lion léopardé d'azur.

Trunel (Pierre), 1541. — Bandé de gueules et d'or de six pièces; au chef d'azur, chargé de trois oiseaux d'argent.

Trye (Claude), 1526, 1532; — (Claude), sieur de Varennes, 1537; — (Catherin), 1549. — Bandé de gueules et d'or de six pièces, à la fasce d'argent brochante sur le tout.

Vacheron (Jean), 1665. — D'azur, au lion d'or; au chef de même, chargé de trois flammes de gueules (*alias :* d'argent, au lion léopardé de gueules, au chef d'azur chargé de trois flammes d'argent).

Vaillant (Matthieu), 1581. — De gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois quilles de même.

Valentin (Hugues), 1584, 1593. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même; au chef cousu de gueules, chargé de trois besants d'or.

Valesque (François), 1762. — D'argent, à la vallée de sinople supportant une tour de sable; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Valfray de Salornay (Pierre), 1743. — D'argent, au triangle d'azur, chargé d'un soleil d'or.

Valleton (Claude), 1567, 1572; (Claude), sieur de Graveins, 1579, 1584. — D'or, à trois losanges de gueules; au chef d'azur, chargé de deux coquilles d'or.

Vallinot (Balthasar), 1559, 1568; — (Balthasar), sieur de Villette, 1574. — De sable, à trois gerbes liées d'or; au chef d'argent, chargé de trois trèfles de sinople.

Vallon (André), 1571. — D'azur, à la licorne passante d'argent.

Valoux (Gabriel), avocat au parlement, 1687; — (Benoît), écuyer, avocat au parlement, 1765. — De gueules, à l'hermine passante d'argent, mouchetée de sable; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Vandel (Claude), docteur, 1506, 1511, 1522. — D'or, à deux losanges de gueules, posées en fasce; au chef d'azur, chargé de trois coquilles d'argent.

Vanelle (Octavien), 1618. — D'azur, au vol d'argent (*alias* : d'or), surmonté d'un croissant de même; au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules.

Varey (Antoine de), seigneur de Belmont, 1509, 1514, 1520; — (Claude), 1518. — D'azur, à trois jumelles d'or, mises en bandes; au chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.

Vauberet-Jacquier (Jacques-Marie), 1786. — D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois trèfles de sinople; au chef de gueules, chargé de trois épées d'argent, garnies d'or, posées en pal, la pointe en haut.

Vauzelles (Matthieu), docteur ès droits, 1524. — D'azur, à trois demi-vols d'argent; au chef d'or.

Verger (Jean-Baptiste), 1766. — D'argent, au verger de sinople, posé sur une terrasse de même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

Vial (Joseph), 1780. — D'azur, à la fasce d'or, chargée de trois annelets de sable, et accompagnée de trois étoiles d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe.

Vialis (Corneille), sieur de La Cour, conseiller en juridiction de la douane, 1695. — D'azur, à trois trèfles d'argent; au chef d'or.

Vidaud (Jean), sieur de La Tour, 1645. — D'azur, à la trangle (*alias* : la fasce) d'or, accompagnée de trois fleurs de lis d'or, rangées en chef, et d'un lion léopardé (*alias* : d'un lion) du même en pointe (voyez l'*Annuaire* de 1850).

Vignes (Nicolas des), sieur des Perrrières, conseiller du roi et contrôleur aux gabelles du Mâconnais, 1653. — De sinople, (*alias* : d'or), au chevron d'or (*alias* : de gueules), accompagné de trois raisins de même.

Vincent (Simon), 1524; — (Antoine), 1544, 1552, 1560. — D'azur, au foudre ailé d'or.

Vinols (Antoine de), 1520. — D'azur, à trois coquilles d'or; au chef d'argent, chargé de trois coquilles de gueules.

Vize (Claude), 1582, 1587, 1593. — D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.

Voiret (Claude), 1644. — D'or, à l'arbre de sinople, au chien courant d'argent, colleté de sable et lié à l'arbre.

Voisin (Benoît), 1625, 1640. — D'argent, à l'aigle essorante de sable, la tête contournée; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

Yon (Jean), 1629. — D'azur, à une montagne d'argent, chargée de trois fleurs de pensées au naturel, feuillées et tigées de sinople; à la bordure endentée d'or (*voyez* pl. II); — François, écuyer, seigneur de Jonage, secrétaire du roi, 1709, supprimait la bordure (le chef actuel, sous le nom de Jonage, est député de l'Ain, et son fils a épousé la fille de Lebeuf de Mongermont, sénateur).

Yvernogeau (Jean), dit de Tolose, 1589, 1592. — De sinople, à trois grelots d'or; au chef d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules.



ARMORIAL

DE

L'ÉCHEVINAGE DE PARIS.

Pour les trente dernières années de l'échevinage de Paris, il restait quelques noms que nous avions omis, comme celui de *Quatremère*, parce que la famille elle-même de l'échevin n'avait aucune preuve qu'il eût reçu ou adopté des armes. Nous espérions pouvoir remplir ces lacunes à l'aide d'un exemplaire du Chevillard, que le chef d'une de nos meilleures typographies a fait continuer jusqu'en 1789. Mais ce dernier travail, loin d'être authentique, n'est qu'une œuvre de pure fantaisie.

Nous avons eu cependant l'occasion de retrouver les armoiries de :

Jacques-Antoine de Lens, échevin de Paris en 1767 : *écartelé d'or et de sable;*

Jean-Olivier Boutray, échevin de Paris en 1758 (son petit-fils a été créé baron avec majorat en 1830) : *d'argent, au bouc de sable, passant sur une terrasse de sinople; au chef d'azur, chargé de deux traits ou flèches d'argent, passés en sautoir.*




Grimaud


Jordan

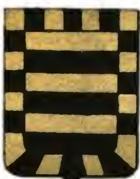

Laurenoin


Morel


Ranvier


Regnauld


Rivérieulx


Sève


Thomassin


Tolosan


Trollier


Yon

Imp. R. et D. Kaeppelin, Quai Voltaire 17, Paris.

REVUE NÉCROLOGIQUE

DE 1859.

La mort a frappé, en 1859, trois têtes couronnées : la reine de Portugal, née princesse de Hohenzollern ; le roi de Suède Oscar Ier, et le roi des Deux-Siciles Ferdinand II. Elle a aussi moissonné : l'archiduc Jean, grand-oncle de l'empereur d'Autriche ; Guillaume, margrave de Bade, oncle du grand-duc ; la princesse Marie, fille du comte d'Aquila et cousine du roi de Naples ; la princesse de Windisch Grætz, sœur du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin ; la grande-duchesse douairière de Saxe-Weimar, tante de l'empereur de Russie ; la princesse Marie de Saxe, fille du grand-duc de Saxe-Weimar ; la grande-duchesse héritière de Toscane, fille du roi de Saxe ; en tout quatre princes et six princesses.

L'Eglise n'a perdu que deux membres du sacré Collége : Mgr Dupont, archevêque de Bourges, et Mgr Falconieri-Mellini, archevêque de Ravenne.

Le Sénat a vu disparaître de ses rangs, outre le duc de Plaisance et le comte de Lalaing d'Audenarde : le général Espinasse, Thayer, Marchant, Berger, Poinsot, tous cinq sans titres nobiliaires.

L'ancienne pairie a perdu onze de ses représentants ; cinq avaient été pairs de la Restauration : le duc d'Avaray, le comte de Brigode-Kemlandt et le comte d'Autichamp, 17 août 1815 (les deux premiers pairs par l'hérédité) ; le duc de Plaisance et le comte d'Houdetot, 5 mars 1819 ; six tenaient leur dignité à vie du roi Louis-Philippe ; Canson de Barou, 11 octobre 1832 ; Keratry, le comte de Lalaing d'Audenarde et Rouillé de Fontaine, 3 octobre 1837 ; Fulchiron, 14 août 1845 ; Poinsot, 4 juillet 1846.

Cinq anciens pairs étaient décédés en décembre 1858, après l'impression de l'*Annuaire* de l'an passé : le comte de Tascher, pair par l'hérédité, 4 juin 1844 ; le baron Pelet et le vicomte Villiers du Terrage, 3 octobre 1837 ; les présidents Boullet et Mesnard, 25 décembre 1841 et 23 septembre 1845.

La maison ducale d'Abrantès s'est éteinte par le décès de son dernier rejeton, blessé mortellement à Solferino.

Parmi les principales pertes qu'a faites l'élite de la société française, il faut citer : le duc et la duchesse d'Avaray ; les marquis de Valori, de la Chalotais, de Brachet et de Clermont-Tonnerre-Thoury ; les marquises de Chabrillan, née Lacroix de Saint-Vallier, et de Villeneuve-Vence, née d'Harcourt ; les comtes d'Autichamp, d'Houdetot, de Turpin-Crissé, de Beaumont, de Béthune, etc.

LE DUC D'AVARAY.

Joseph-Théophile-Parfait de Bésiade d'Avaray, né en 1770, était fils du marquis d'Avaray, créé pair de France en 1815, duc en 1817, décédé en 1829. Il avait eu pour frère aîné le comte d'Avaray, capitaine des gardes de Monsieur (Louis XVIII), qui prépara et dirigea, en 1791, le départ de ce prince dont il sauva les jours par sa présence d'esprit, et dont il devint l'ami sur la terre d'exil, où il mourut en 1811. Entré lui-même au service en 1787, dans les gardes du corps de Monsieur, il fit la campagne des princes de 1792, et fut nommé en 1814 chevalier de Saint-Louis, lieutenant de la compagnie de chevau-légers de la garde, puis maréchal de camp et maître de la garde-robe du roi Charles X. Il recueillit, en 1829, le titre de duc et la pairie ; mais il se démit de cette dernière dignité par lettre du 8 janvier 1832. Il vivait depuis cette époque dans la retraite. Il est mort le 14 avril 1859, et sa veuve est décédée le 1er octobre suivant. (Pour les armes, *voyez* page 67.)

LE COMTE D'AUTICHAMP.



Charles de Beaumont, comte d'Autichamp, né en 1770, était le chef du nom et des armes de la maison de Beaumont du Dauphiné, dont la notice a été donnée page 140. Il avait donné dès la journée du 10 août des preuves de ce courage et de cette fidélité qui le rendirent un des plus fermes défenseurs du trône des Bourbons. Ses services et son dévouement, qui ont été rappelés page 142, mériteraient une part plus large que celle que l'on pourrait leur donner ici. Il est décédé le 6 octobre 1859. — Armes : *De gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lis d'azur.*

LE COMTE DE TURPIN.

Lancelot-Théodore, comte de Turpin de Crissé, né en 1782, était fils du marquis de Turpin et rejeton d'une famille d'ancienne chevalerie de l'Anjou. Resté orphelin et sans fortune, il put, grâce à la protection de l'impératrice Joséphine et à la générosité du comte de Choiseul-Gouffier, suivre son goût pour les arts et cultiver la peinture. Il fut élu en 1816 membre libre de l'Institut, et nommé en 1824 inspecteur général des beaux-arts. Il était gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X, lorsque la révolution de juillet fut pour lui le signal de la retraite, où il continua à s'occuper de peinture et à enrichir sa collection d'objets d'arts et d'antiquités. Il avait épousé Mademoiselle de Lesparda, dont il n'a pas laissé de postérité. — ARMES : *losangé d'argent et de gueules.*

LE BARON DU TEIL.



Joseph-*Henri*-Césaire, baron du Teil, décédé le 29 juin 1858, était un des petits-fils du baron du Teil, lieutenant général d'artillerie, commandant l'école d'Auxonne en 1789, et le fils de Marie-Césaire, baron du Teil, député de la Moselle et administrateur des forêts sous la Restauration, auquel Louis XVIII, en récompense de ses bons et loyaux services, octroya, par lettres patentes du 14 avril 1820, le titre héréditaire de baron que sa famille possédait avant 1789. Le baron Henri du Teil, né en 1806, aima mieux briser sa carrière en 1830 que de servir la royauté de juillet. Il se tint éloigné du monde politique, et refusa de prêter un serment qui répugnait à sa loyauté. A la révolution de février, il vivait retiré avec sa femme et ses deux fils dans les environs de Romans en Dauphiné, et, malgré l'effervescence des esprits de ce pays, il sut se concilier l'estime et l'affection de tous les partis. Il vint ensuite se fixer à Paris ; mais le désir d'aller retrouver ses fils, qui avaient des propriétés considérables dans l'Amérique centrale, lui fit quitter la France en 1858. C'est à Guatémala qu'il a été enlevé, après quelques mois de séjour ; par son courage et sa résignation à ses derniers moments, il prouva qu'il était digne héritier d'une des plus anciennes

familles du Dauphiné. On peut dire de lui avec raison qu'il était bon, juste et fort. — Armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un tilleul de sinople; au chef de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent, accostée de deux étoiles du même.*

LE COMTE DE BEAUMONT.



Armand de la Bonninière, comte de Beaumont, dixième enfant du marquis de Beaumont, et de Marguerite le Pellerin de Gauville, sa femme, entra dans la carrière administrative à la Restauration. Il fut successivement sous-préfet de Vendôme, préfet des Hautes-Alpes, de l'Aude et des Deux-Sèvres, et il donna sa démission en 1830. Éloigné depuis cette époque des affaires publiques, il s'était retiré à Vendôme, où sa gracieuse urbanité et la pureté de ses sentiments religieux et politiques lui avaient concilié l'estime et l'affection générales. Il venait de perdre, il y a cinq mois, son fils puîné, le vicomte Louis de Beaumont, lieutenant-colonel d'état-major, blessé mortellement à Magenta, lorsqu'il est décédé lui-même au commencement de décembre 1859. — Armes : *d'argent, à une fleur de lis de gueules.*

LE CHEVALIER DE MAYNARD.

Benjamin de Maynard, né en 1776, fils puîné de François de Maynard, baron du Langon, était issu d'une des plus anciennes familles du Poitou (*voyez* l'Annuaire de 1853). Nommé en 1816 commandant de la garde nationale des Sables (Vendée), il lui donna une organisation militaire dans la prévision des événements politiques. Il prit une part active aux événements, de la Vendée en 1832, et fut condamné à mort par contumace avec son fils, ancien page de Charles X. Après cinq ans d'exil, il se présenta devant ses juges et fut acquitté par la cour de Bourges. Il vécut depuis dans une profonde retraite, aimé et estimé de tous les partis. — Armes : *d'argent, fretté d'azur.*



TABLE

DES FAMILLES NOBLES

DONT LES ARTICLES SONT CONTENUS DANS CE VOLUME.



FAMILLES NOBLES

DONT LES NOTICES GÉNÉALOGIQUES SONT CONTENUES

DANS LES SEIZE VOLUMES PRÉCÉDENTS.

Dans cette table, *a* indique l'Annuaire de 1843; *b*, 1844; *c*, 1845; *d*, 1846; *e*, 1847; *f*, 1848; *g*, 1849-50; *h*, 1851; *i*, 1852; *k*, 1853; *l*, 1854; *m*, 1855; *n*, 1856; *o*, 1857; *p*, 1858; *q*, 1859.

C

D

N

O

P

Q

R

S



PRINCIPALES MATIÈRES

DES ANNÉES PRÉCÉDENTES.

TABLE DES MATIÈRES

DE

L'ANNUAIRE DE 1860.



PLACEMENT DES GRAVURES.



